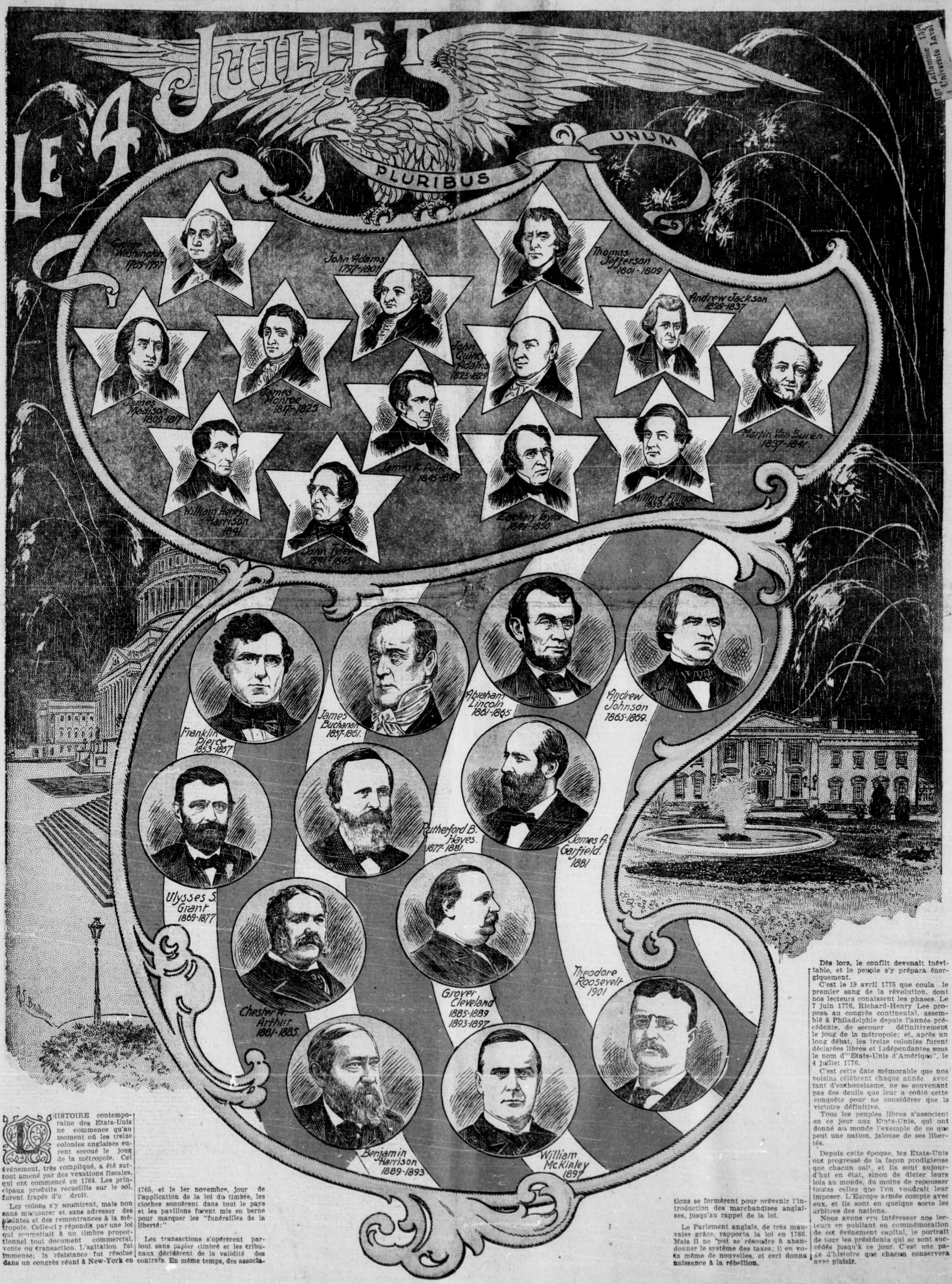
PREMIERE SECTION
PAGES 1 à 8

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
642,341

24ME ANNEE—No 206 MONTREAL, SAMEDI 4 JUILLET 1908 DEUX CENTINS

Bgt Lafamme 1570
Université Laval



L'HISTOIRE contemporaine des Etats-Unis ne commence qu'au moment où les treize colonies anglaises eurent secoué le joug de la métropole. Cet événement, très compliqué, a été surtout amené par des vexations fiscales, qui ont commencé en 1764. Les principaux produits recueillis sur le sol, furent frapés d'u droit.

Les colons s'y soumirent, mais non sans murmurer et sans adresser des plaintes et des remontrances à la métropole. Celle-ci y répondit par une loi qui soumettait à un timbre proportionnel tout document commercial, vente ou transaction. L'agitation fut immense; la résistance fut résolue dans un congrès réuni à New-York en 1765, et le 1er novembre, jour de l'application de la loi du timbre, les cloches sonnèrent dans tout le pays et les pavillons furent mis en berne pour marquer les "funérailles de la liberté:"

Les transactions s'opérèrent partout sans papier timbré et les tribunaux décidèrent de la validité des contrats. En même temps, des associations se formèrent pour prévenir l'introduction des marchandises anglaises, jusqu'au rappel de la loi.

Le Parlement anglais, de très mauvaise grâce, rapporta la loi en 1766. Mais il ne put se résoudre à abandonner le système des taxes; il en vota même de nouvelles, et ceci donna naissance à la rébellion.

Dès lors, le conflit devenait inévitable, et le peuple s'y prépara énergiquement.

C'est le 19 avril 1775 que coula le premier sang de la révolution, dont nos lecteurs connaissent les phases. Le 7 juin 1776, Richard-Henry Lee proposa au congrès continental, assemblé à Philadelphie depuis l'année précédente, de secouer définitivement le joug de la métropole; et, après un long débat, les treize colonies furent déclarées libres et indépendantes sous le nom d'"Etats-Unis d'Amérique", le 4 juillet 1776.

C'est cette date mémorable que nos voisins célèbrent chaque année avec tant d'enthousiasme, ne se souvenant pas des deuils que leur a coûté cette conquête pour ne considérer que la victoire définitive.

Tous les peuples libres s'associent en ce jour aux Etats-Unis, qui ont donné au monde l'exemple de ce que peut une nation, jalouse de ses libertés.

Depuis cette époque, les Etats-Unis ont progressé de la façon prodigieuse que chacun sait, et ils sont aujourd'hui en état, sinon de dicter leurs lois au monde, du moins de repousser toutes celles que l'on voudrait leur imposer. L'Europe armée compte avec eux, et ils sont en quelque sorte les arbitres des nations.

Nous avons cru intéresser nos lecteurs en publiant en commémoration de cet événement capital, le portrait de tous les présidents qui se sont succédés jusqu'à ce jour. C'est une page d'histoire que chacun conservera avec plaisir.



LA FAMILLE DE GRAND-PAPA

UNE LEGENDE

Nous trouvons dans les vieux légendaires le récit suivant, à la gloire de la puissance et de la bonté de l'auguste reine des cieux:

Un homme chargé de péchés fut ravi en vision autribunal de Dieu.

—Vous ne trouverez rien dans cet âme qui vous appartienne, disait Satan, elles est à moi! elle est à moi!

Et le Seigneur demanda: — Où est ton titre?

—J'ai pour titre, répondit Satan, ce que vous nous avez dicté de votre propre bouche et déclaré devoir durer à jamais: cet homme est un de ceux qui ont vécu dans l'iniquité; j'ai donc des titres pour le revendiquer.

Et le Seigneur dit à l'homme:—"Il est permis de parler pour ta défense". Mais l'homme demeura muet.

Le démon reprit : — Depuis trente ans il est à moi et il m'obéit comme un esclave... Et si néanmoins il a fait quelques bonnes oeuvres, elles le cèdent incomparablement à ses impiétés, à ses blasphèmes, à la multitude de ses iniquités.

Le Seigneur ne voulant pas condamner irrévocablement ce pécheur, le renvoya en lui accordant un délai de huit jours pour examiner sa vie passée, et tâcher de découvrir pendant le cours de ces trente années d'esclavage dans le péché, quelque titre à présenter en sa faveur au tribunal de sa miséricorde.

Le pauvre pécheur se retirait tout confus et tout désolé, lorsque quelqu'un qu'il ne connaissait point l'aborda et lui demanda la cause d'un chagrin si vif.

Il raconte ce qui venait de se passer au tribunal de Dieu, et l'angoisse où il était à la pensée de ce huitième jour qui le remettrai aux mains de Satan.

—Ne craignez point, s'écria l'être inconnu, je vous tiendrai avec force.

Et le malheureux affligé lui ayant demandé son nom:

—Je suis la Vérité, répondit l'apparition, et elle ajouta: Voici la Justice, ma soeur, qui te défendra également. Le huitième jour venu, le pécheur trouva en effet ses deux défenseurs, la Vérité et la Justice, qui l'attendaient au pied du trône de Dieu.

Satan répéta ses accusations: Vérité et Justice démontrèrent comment, même au milieu de ses erreurs, le coupable avait gardé en son coeur la foi et jusqu'à un certain degré l'amour de Dieu... Comment, pendant que le joug du démon pesait sur lui, sa raison se révoltait et s'indignait de servir un maître si cruel.

Satan semblait sur le point d'être confondu, lorsque reprenant la dernière partie de sa précédente accusation, il s'appuya sur l'immense différence qui existait entre les bonnes oeuvres et les mauvaises actions de celui qu'il appelait son client.

Personne ne se présenta pour défendre sur ce point l'accusé; ses oeuvres seules devaient parler.

Sur l'ordre de Dieu, une balance fut apportée. Pendant que le démon chargeait un des plateaux, et que l'Ange gardien de l'accusé plaçait sur l'autre ses quelques rares bonnes oeuvres, Justice et Vérité dirent au pécheur: — Recourez de toute votre âme à la Mère de miséricorde qui est assise à la droite du Seigneur, et suppliez-la de venir à votre aide.

Il le fit, et la bienheureuse Marie vint le secourir, et elle posa la main sur le plateau de la balance, où ne pesait qu'une quantité bien minime de bonnes oeuvres. Satan s'efforçait en vain de tirer de l'autre côté; la Mère des miséricordes l'emporta et elle délivra la pauvre âme qui avait mis en elle son espérance.

Le pécheur revenu à lui, bénit le ciel de cette merveilleuse vision qui le rendait à la Vérité et à la Justice. Dès lors, il renonça à tous ses désordres et mena la vie la plus édifiante que couronna une pieuse mort. Son salut, il déclarait le devoir à Marie, qui avait ainsi daigné se montrer à lui dans tout l'éclat de sa puissante bonté et de sa glorieuse souveraineté. Il la chérit tendrement toute sa vie et fut toujours son fidèle et dévoué serviteur.

MGR DE LAVAL

Mes enfants, le premier évêque canadien a son monument. Il l'a, dans la ville même où il a exercé son apostolat, la cité de Québec.

A l'occasion du dévoilement de sa statue, de grandes solennités ont eu lieu, en la vieille capitale.

La procession de la Fête-Dieu, la veille de la fête de Mgr de Laval, a été une démonstration de foi comme il est rare d'en voir. Une vingtaine d'évêques, parés de leurs ornements pontificaux ont pris part à cette procession, ainsi que des délégations de tous les Ordres, de toutes les Congrégations religieuses de la ville et du diocèse. La bénédiction du Saint Sacrement, donnée par le Délégué apostolique du haut du reposoir, érigé en face de la Basilique et le Te Deum clamé par des milliers de voix, sont des moments qu'on ne vit pas souvent, des émotions qu'on ne ressent pas tous les jours.

La cérémonie de la messe pontificale, chantée par le vénéré métropolitain de Québec, le matin du jour du dévoilement de la statue, sur le tombeau du Vénérable François de Montmorency de Laval, en présence de Mgr le Délégué apostolique et d'une grande partie de l'épiscopat canadien, est encore un moment inoubliable.

Celle du dévoilement de la statue, est une de ces fêtes qu'on ne voit qu'une fois dans sa vie. Le représentant du Roi, enlevant le voile qui cachait aux regards la figure du grand évêque, en présence de l'épiscopat, des autorités civiles, d'un peuple, anxieux d'acclamer Mgr de Laval, tout cela était empoignant plus qu'on ne saurait le dire.

Le lendemain, la messe au pied du monument, célébrée par le représentant du Pape, en présence des mêmes autorités religieuses et civiles avait un caractère vraiment impressionnant.

Toutes ces démonstrations, mes enfants, prouvent que notre foi est encore bien vivace, que nous savons nous souvenir. Il faut tâcher de la garder bien intacte cette foi, qui fait de nous un peuple privilégié entre tous. Comment la garderons-nous ? En étant fidèles à nos vieilles traditions de piété, d'amour du prêtre, de la famille.

Il ne faut pas, mes petits amis, écouter ces voix nouvelles qui se font entendre de partout, ce sont des voix du désert, des voix qui nous appellent dans le désert, dans l'ombre, et non à la lumière.

Ecoutez plutôt les leçons que vous enseigne le catéchisme, ce sont encore les meilleures, les plus sûres.

La foi du peuple de Québec s'est montrée vraiment grande, en ces jours de fêtes, cela faisait du bien de le constater. Cela a dû consoler ceux qui croient que tout soit perdu en notre pays et ne cessent de se lamenter.

Ce que nous avons à faire, en particulier, ce n'est pas précisément de nous lamenter, mais bien de pratiquer les vertus, comme nous voulons qu'elles soient pratiquées par tout le monde, rien n'est contagieux comme l'exemple.

Veillons jalousement, mes enfants, sur notre trésor national, religieux. Ne nous endormons point, soyons vigilants, ne laissons point entrer l'ennemi, oui, mais combattons avec décence, avec habileté, comme aussi avec énergie, soyons des enfants dignes de nos ancêtres.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

LA FIN D'UNE HAINE

—Tu n'as donc point peur, Jean de la Brèche, que tu te hasardes sur ce chemin ?

—Et de quoi donc le grêlé ?

—De moi.

—Tu es fort, je le sais ; mais nous sommes d'âge et de taille à nous regarder en face.

—Et des chiens de grand'père ! S'il les lâchait sur toi....

—J'ai mon bâton...

—Et de grand-père ?

—Ton grand-père, le grêlé, est un homme, et ne ferait point de mal à un enfant.... D'ailleurs, sainte Anne, notre patronne, me protège !

—Tu crois à sainte Anne !

—Oui !

Un silence suivit.

Jean de la Brèche s'était arrêté dans le chemin creux, et, de son regard limpide et franc, examinait le gars qui l'avait interpellé du haut du talus garni de broussailles touffues.

Jamais les deux enfants ne s'étaient ainsi rencontrés face à face, et après les premières paroles, ils se regardaient, silencieux, entraînés l'un vers l'autre par une instinctive sympathie.

Ils étaient du même âge, forts et vigoureux, presque beaux d'une beauté rustique, n'étaient les marques d'une petite vérole qui ponctuaient le visage de celui qu'on appelait le grêlé.

Le grêlé, le premier, rompit le silence.

—Alors, tu ne me hais point, Jean de la Brèche ?

—Je ne hais personne !

—Pourtant, nous sommes ennemis ! L'enfant ne répondit point.

En effet, de temps immémorial, une rivalité, une haine profondes avaient mis aux prises les deux familles.

Aux plus tristes jours de la Révolution, l'aïeul du grêlé s'était signalé comme un des plus ardents sans-culottes et briseurs de croix, tandis que l'arrière-grand-père de Jean de la Brèche avait maintes fois fait le coup de feu avec les chouans.

A cette cause première s'étaient ajoutées des rivalités d'intérêt, des procès obstinément poursuivis de père en fils, qui avaient fait passer entre les mains des gens de loi le plus clair des biens des plaideurs.

Et, après bien des années, il se trouvait que les deux familles rivales, deux hommes, presque deux vieillards, et deux enfants, leurs petits-fils, survivaient seuls.

Ils étaient devenus pauvres, la ruine et les deuils les avaient frappés, mais la haine de famille n'avait point désarmé.

Les deux vieillards ne se parlaient jamais, s'évitaient, et l'on disait que, s'étant rencontrés un jour dans un étroit sentier, ils n'avaient point voulu se céder le pas, et, sans un mot, comme d'un commun accord, avaient rebroussé chemin.

On avait ri de l'aventure dans le pays : l'aïeul de Jean de la Brèche avait méprisé les plaisanteries, mais le grand-père du grêlé avait juré que la première fois cela ne se passerait pas de même et qu'il tenait toujours une balle dans son fusil pour le père ou l'enfant, si jamais l'un ou l'autre croisait son chemin.

Elevés dans ces haines traditionnelles, au courant de tous ces faits, les deux enfants étaient demeurés presque inconnus l'un à l'autre.

Le seul lieu où ils eussent pu se rencontrer, l'église, ne les avait jamais vus réunis : tandis que Jean de la Brèche suivait assidûment les offices et le catéchisme, le grand-père du grêlé avait interdit à son petit-fils d'y mettre jamais les pieds sous peine des plus terribles châtiments.

Et voilà que le hasard ou plutot la Providence mettait en présence à l'improviste ces deux enfants de haine, et qu'au lieu de se fuir ou de s'injurier ils demeuraient face à face, curieux et inéressés, le coeur remué d'un désir de faire plus ample et intime connaissance.

Jean de la Brèche reprit :

—C'est vrai qu'on a toujours été ennemis dans nos familles, mais M. le recteur enseigne au catéchisme qu'il faut pardonner pour que Dieu nous pardonne... Pourquoi ne viens-tu pas au catéchisme ?

—Grand'père me l'a défendu.

—C'est pourtant bien beau, les offices, et les prières, et si tu savais comme la Sainte Vierge est bonne, et le bon Dieu, et sainte Anne !

—Grand-père dit que tout ça c'est des mômeries !

—Oh ! le grêlé, est-ce que tu n'aimes point le bon Dieu ?

—Je ne sais point.

—Et la Sainte Vierge, et sainte Anne, tu ne les pries donc pas ?

—On ne m'a point appris.

—Il faut apprendre, le grêlé.

—Et qui m'enseignera ?

—Moi, si tu veux.

Jean de la Brèche avait dit ces derniers mots d'une voix presque basse, timide, et il attendait anxieux la réponse.

—Alors tu m'apprendrais les prières, dit enfin le grelé qui descendit du talus et vint se placer à côté de Jean de la Brèche.

—Tout ce que je sais le grêlé.

—Veux-tu que nous commencions tout de suite ?

—Si tu veux !

Et sur le bord du chemin verdoyant tout paré des fleurs de mai, les deux enfants s'assirent et répétèrent mot par mot, sans se lasser, le "Pater" et l'"Ave".

A partir de ce jour, ils eurent ainsi des rendez-vous mystérieux ; le grêlé sut promptement les prières et le "Credo", et son jeune professeur lui répétait maintenant en phrases naïves les enseignements du catéchisme.

L'un et l'autre apportaient à cette touchante entreprise une égale ardeur, et ils s'étaient pris d'une vive et profonde affection.

Cependant le grand-père du grêlé avait remarqué la préoccupation et les absences à certaines heures de son petit-fils ; un soir, il le surprit, faisant un signe de croix avant de se coucher, scandale inouï.

Il dissimula sa colère, car il soupçonnait quelque manigance des prêtres, comme il disait en son langage, et résolut de surprendre celui qui endoctrinait son fils et de lui faire passer pour toujours le goût du métier.

Si bien qu'un jour, au moment où les deux enfants, assis au pied d'un de ces calvaires rustiques, si fréquents en Bretagne aux croisés des chemins, étaient tout absorbés dans leur pieuse leçon, un homme surgit devant eux, le susil au poing.

Ah! ah! mes agneaux, je vous y prends..... Et patati, et patata!... Et le bon Dieu par-ci, et la Sainte Vierge par-là!

Les deux enfants avaient reconnu du premier coup d'oeil le terrible vieillard et se tenaient immobiles l'un contre l'autre, tout tremblants de frayeur.

—En voilà assez de patenôtres... Toi, mon gars, rentre au logis et attends-moi, tu n'y perdras rien.... Quant à toi, Jean de la Brèche, tu peux continuer tes oraisons; je connais quelqu'un qui va en avoir besoin, et les vieux comptes seront réglés d'un coup!

Cela dit, il jeta son fusil en bandoulière et partit à grand pas dans la direction de la métairie d'où Jean de la Brèche tirait son nom.

L'enfant demeurait seul au pied de la croix; le grêlé s'en était allé en pleurant.... Qu'allait-il advenir? il comprenait qu'un grand danger menaçait son grand-père.....; jamais il n'arriverait à temps pour le prévenir, et, à genoux devant le Christ, il répétait d'un coeur plein d'angoisse toutes ses prières.....

Et tout à coup dans le lointain il entendit un coup de fusil.

C'en était fait, Mon Dieu! le misérable avait tué son grand-père. Il s'élança courant à perdre haleine vers la métairie.

En approchant, il vit un homme qui détalait à toutes jambes à travers champs: des paysans le poursuivaient avec de grands cris.

Une angoise inexprimable serra le coeur de l'enfant et il s'arrêta, ne pouvant plus avancer; les larmes ruisselaient sur son visage et, tout bas, il continuait d'invoquer la Sainte Vierge et sainte Anne.

Il fallait marcher cependant, arriver, secourir son grand-père; d'un effort il se remit en route à pas de plus en plus lents.

Devant la métairie, des gens étaient rassemblés déjà: à cette vue, il s'élança, traversa la foule et se précipita dans la salle en criant:

—Grand-père, où est grand-père ?

—Mais ici, mon fils, lui répondit une voix ferme et affectueuse.

Grand-père était là sain et sauf qui lui tendait les bras!

Alors seulement, il aperçut un corps étendu sans connaissance sur le lit dont les rideaux étaient grands ouverts, le corps du grêlé frappé d'une balle en pleine poitrine, sans connaissance, mort peut-être.

En quittant le calvaire, devinant le funeste projet de son grand-père, il avait couru à travers champs pour prévenir l'aïeul de son nouvel ami, il était arrivé trop tard, les deux hommes étaient déjà en présence, et il n'avait eu que le temps de se jeter entre eux avec un grand cri pour recevoir à bout portant le coup destiné au vieillard, rachetant ainsi de son sang un siècle de haine.

Mais il est des coupables qui ne sauraient échapper au châtiment : on retrouva deux jours après le corps de l'assassin pendu à un arbre dans un taillis.

Le grêlé ne mourut point; après des semaines de souffrances, sa forte constitution triompha des suites de sa blessure.

Pendant longtemps, il n'osa demander des nouvelles de son père, et quand il apprit sa triste fin il pleura longtemps, seul à l'écart.

Il faisait maintenant partie de cette famille ennemie de la sienne pendant un siècle; et souvent on voit le vieillard et les deux jeunes gens, qu'il considère l'un et l'autre comme ses fils, prier au pied du calvaire pour le coupable.

J. C.

LA CHARITE DU PAUVRE

Il allait par les rues, le pauvre misèreux, appuyé sur un méchant bâton en forme de crosse, ramassé dans les bois. Il allait, traînant péniblement sa jambe boiteuse, tandis que son regard piteux implorait les passants indifférents ou distraits. La faim luttait en lui avec la honte et la peur, et l'on voyait trembler sa main ridée qu'il n'osait tendre.

A quele période de la vie était parvenu cet être lamentable, vêtu de guenilles et de loques informes, qui traînait à ses pieds, blessés par les cailloux du chemin, des débris de chaussures? Peut-être avait-il soixante-dix ans? Les misérables n'ont pas d'âge.

Le vieillard s'avançait lent et craintif; avec tout cet attirail du pauvre qui ne peut plus travailler et qui n'ose et n'a pas le droit de mendier, tout cet assemblage d'oripeaux étranges, maculés, déchirés, en faisaient comme le polichinelle de la misère, suivi par les gamins qui lui jetaient des pierres et des injures, entouré d'aboiements, de cris, de rumeurs; il vint en chancelant, son maigre visage osseux couvert de poussière et de sueur, s'arrêter à la porte du quartier au moment où de toutes parts éclatait joyeuse la sonnerie de la soupe.

Là, appuyé contre le mur, les mains attachées aux grilles, il regarda.

Le factionnaire lui fit signe de s'écarter. Il ne comprit pas.

Ses yeux largement ouverts contemplaient avec envie les gamelles fumantes que les hussards montaient des cuisines dans les chambrées. Une chaude buée vint jusqu'à ses narines qu'il ouvrit largement comme un chien qui flaire quelques chose.

Près de là, de l'autre côté du chemin, il y avait une borne. Péniblement, il alla s'y asseoir. Il n'eut pas le courage et peut-être n'avait-il plus la force d'aller plus loin. Il resta là, les coudes sur les genoux, les mâchoires dans les mains, regardant toujours.

Quand les hommes ont mangé la soupe, les cuisiniers, par ordre du colonel, ramassent les gamelles qu'ils vident dans un grand baquet commun, en y ajoutant celle des absents ou des permissionnaires de vingt-quatre heures. Avec ces restes on fait un certain nombre de soupes. Elles sont distribuées aux indigents, mais à ceux seulement munis de cartes ou de bons visés par le colonel. De telle sorte que les mendiants de passage ne peuvent participer à cette bonne aubaine, à laquelle les habitués seuls ont droit.

Par faveur spéciale, un vieux pauvre qui, dans une autre circonstance, avait déplu à l'adjudant de semaine et qui avait valu au sous-officier de garde, coupable de l'avoir empêché de mourir de faim, quatre jours de consigne à la chambrée, était admis au poste qu'il nettoyait après la soupe.

Ce jour-là, assis sur le bas-flanc, il venait de prendre sa pitance accoutumée. La gamelle entre ses genoux, la cuiller à la main, il allait commencer son frugal repas, quand son attention fut attirée par le vagabond qui, assis sur la borne, le regardait tristement.

Soudain, il se rappela sa misère d'autrefois, quand lui aussi était venu heurter à cette grille dont on l'avait repoussé, lorsque, malgré les ordres donnés, le maréchal des logis avait pris sur lui de le faire entrer et de lui donner à manger, tremblant encore au souvenir de la voix rauque du terrible adjudant qui l'avait chassé.

Justement, ce même sous-officier se promenait là devant lui, désoeuvré, les mains derrière le dos, la cigarette aux lèvres, mirant ses bottes au soleil.

Alors il se leva, posa doucement sur la table sa gamelle à laquelle il n'avait pas encore touché, la cuiller à côté, puis se dirigea vers l'inconnu qui le regardait venir d'un air étonné:

—Où vas-tu? lui cria le planton, ta soupe va refroidir.

Il se retourna:

—Voulez-vous laisser entrer ce voyageur? dit-il en regardant l'adjudant. Il y a encore de la soupe aux cuisines.

Le sous-officier parut ne l'avoir point entendu. Alors il s'adressa au maréchal des logis de garde:

—Vous voyez bien que c'est un étranger: une fois n'est pas coutume.

—Maintenant, ajouta l'ancien, laissez-le entrer, il est en règle. Si vous voulez, je resterai dehors tant qu'il mangera sa soupe.

Et l'on vit cette chose touchante: celui qui venait de sortir alla s'asseoir sur la pierre de celui qui venait d'entrer, celui qui avait faim et qui avait le droit de manger donna sa pitance à celui qui n'y avait pas droit et qui avait plus faim que lui.

—Mais tu n'as pas mangé, s'écria un homme, et il n'y aura plus de soupe pour toi.

—Bah! répondit-il, je mange tous les jours.

—Reste ici tant que tu voudras, dit le mendiant à celui plus pauvre que lui, je te donnerai ma carte une fois par jour et comme cela nous mangerons chacun à notre tour, moi le matin, toi le soir.

Le colonel fut informé de ce fait. Il en fut touché et donna l'ordre que l'éclopé eut sa part sans rien retrancher à celle de son protecteur. De plus, quand l'étranger quitta le pays, une gamelle supplémentaire continua à être déposée chaque jour au poste. Les sous-officiers de garde se la passaient en consigne et on ne la distribuait que s'il n'était point venu d'errants. Nous l'appelions la "soupe des voyageurs."

H. D'HAMONVILLE (Passim.)

SOLDAT D'UN AN

Le dimanche 10 mai, les canons annoncèrent qu'il y avait juste un an que le petit prince Don Alfonso d'Espagne était né. Au palais royal il y eut ce jour-là une très jolie fête, due à S. M. la reine Victoria.

Quelques jours auparavant, la gracieuse souveraine confectionna pour son auguste fils un costume complet de soldat de régiment du roi Alphonse XIII. Dimanche matin, S. M. la reine Victoria habilla son enfant en soldat, le décora de la "Toison d'or", de la médaille d'Isabelle la Catholique et de la bande; puis elle le porta au roi, qui fut ravi de son fils.

A la messe, le petit prince donna lui-même les deux pièces d'or qui constituent l'offrande des princes.

Maintenant, on va faire le mignon héritier simple soldat volontaire pour trois ans du régiment dont son père est colonel. Les soldats ont préparé dans leur caserne une chambre pour cet illustre militaire, qui, l'année prochaine, ira avec ses compagnons baiser le drapeau espagnol et jurer de se faire tuer avant de le trahir.

COMME LES SERPENTS

Un pauvre gamin de Philadelphie a avalé un sifflet de fer-blanc, et maintenant, chaque fois qu'il tousse, son estomac siffle — comme les serpents.

224e Concours de la "Presse"

LES PETITS GARÇONS JOUENT A SAUTE-MOUTON, DANS LA PRAIRIE, ILS NE VOIENT PAS LE GROS CHIEN QUI VA LES MORDRE, TANT IL EST ENRAGE. LE VOYEZ-VOUS, LE VILAIN ANIMAL ?

Adressez très exactement à 224e Concours, la "Presse", Montréal.

AVIS — Les enveloppes qui ne porteront pas 224e Concours ne seront point considérées, non plus que les coupons qui n'auront point été détachés.



LISTE DES PRIX

1er prix. — ALBUM de 100 cartes postales.
2e prix. — CINQUANTE CARTES POSTALES ILLUSTREES, vues du Canada.
3e prix — COLLIER-CHAINE pour demoiselles, joli dessin, avec pendants de perles montées, très à la mode.
4e prix. — BAGUE très artistique.
5e prix. — ELEGANT PORTE-MOUCHOIRS.
6e prix. — EPINGLETTE dernière mode, pour messieurs.
7e prix. — LIVRE DE MESSE.
8e prix. — CASSE-NOIX, avec six aiguilles en argent plaqué.
9e prix. — JOLI PORTE-GANTS.
10e prix. — CHAPELET en cristal dans une jolie boîte en satin.
11e prix. — CISEAU aimanté, valant au moins 50c.
12e prix. — UNE JOLIE BOUTEILLE de parfum.
13e prix. — UNE EPINGLE "feuille d'érable" ou souvenir de Montréal.
14e prix. — COLLIER en perles, très joli.
15e prix. — FOURCHETTE en argent pour cornichons.

Coupon du 224e Concours de la "Presse"

NOM DU CONCURRENT. . . . . .

ADRESSE. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

222e CONCOURS DE LA "PRESSE"

LISTE DES GAGNANTS

1er prix, LAURA BELLEFEUILLE, Saint-Pascal, Qué.
2e prix, ANTONIO DROUIN, 675 Cooper St., Watertown N. Y.
3e prix, MARGUERITE GALIPEAU, Huntingdon, Qué.
4e prix, ADORILLA LECOMPTE, Saint-Louis de Gonzague, Qué.
5e prix, ANNE MARIE PARE, Saint-Faustin, Qué.
6e prix, NAPOLEON OSTIGNY, Marieville, Qué.
7e prix, CLARA AUDET, 12 Gale St., Concord N. H.
8e prix, CAMIRA DUPUIS, 203 rue Saint-Hubert, Montréal.
9e prix, MARIE DESCHESNES, Mont-Carmel, Qué.
10e prix, EVELINE BRENETTE, Saint-Jean-l'Evangéliste, Qué.
11e prix, LUCIENNE ROY, Maria, Qué.
12e prix, WILFRID DELORME, 116a rue du Champ-de-Mars, Montréal.
13e prix, MAURICE LAMOUREUX, Saint-Guillaume d'Upton, Qué.
14e prix, FLORE ARSENEAU, New Richmond, Qué.
15e prix, MENDOZA CHEVALIER, Louiseville, Qué.

Les personnes de la ville devront se présenter elles-mêmes à nos bureaux ou envoyer un mandataire avec leur signature, à partir de lundi ; celles de la campagne ou de l'étranger recevront leurs prix par la poste. Les personnes de la ville ne venant pas réclamer leurs prix à nos bureaux dans les quinze jours suivant la publication de leurs noms n'y auront plus droit après cette date.

Radways Ready Relief
RRR
Névralgie, Mal de Tête, Mal de Dent et n'importe quelle Douleur.



Radway's Ready Relief guérit les plus fortes douleurs en une à vingt minutes. Pour le mal de tête (nerveux ou pathologique,) le mal de dent, la névralgie, le rhumatisme, le lumbago, les douleurs ou faiblesses dorsales, rénales, douleurs dans la région du foie, dans la plèvre, l'enflure des jointures et les douleurs de toutes sortes, l'application de Radway's Ready Relief soulage immédiatement, et si l'on en continue l'usage pendant quelques jours, la guérison sera permanente.
En vente chez tous les pharmaciens.

DEPUIS 60 ANS

Les grands pouvoirs curatifs de ce remarquable remède sont connus, depuis plus de 60 ans, de la science médicale et de millions d'hommes et de femmes dans des milliers et des milliers de logis dans tout l'univers. Il n'y a pas de remède reconnu aussi efficace pour la guérison de toute douleur, sans le moindre danger, que
RADWAY'S READY RELIEF.
Il n'y a pas d'opium, de chloral ou autre narcotique ou ingrédient dangereux dans Radway's Ready Relief. Garanti par l'Acte des Aliments et des Drogues purs des Etats-Unis, (Série No 537). A k.

NOUS AVONS TOUS BESOIN D'UN TONIQUE

Pour résister aux nombreuses maladies qui nous assiégent. L'enfant qui grandit, la jeune fille qui se forme, l'homme qui travaille et le vieillard qui se soutient, doivent, même en état de bonne santé, ajouter à leur alimentation ordinaire, une alimentation supplémentaire qu'ils trouveront dans le VIN de VIAL, au QUINA, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de chaux.

C'est la formule idéale et typique du tonique reconstituant, et c'est pourquoi

NOUS AVONS TOUS BESOIN DE VIN DE VIAL

Principales Pharmacies du Canada.

A k

PIANO LAFFARGUE, de New York,
L'instrument favori des communautés religieuses.
Agence générale pour le Canada:
13 boulevard St Laurent, Montréal. Tél. Main 4097. 174—n

Les Questions Religieuses

ELLE EST VENGEE

C'est la France catholique qui est vengée. Qui l'a vengée? C'est Mgr le Délégué apostolique, c'est Mgr l'auxiliaire de Québec, c'est le T. R. P. Hage.

En notre pays, des gens bien intentionnés, nous voulons croire, en ont tant médit de cette pauvre France! qu'il est bien doux de constater qu'elle a encore des défenseurs, cette nation qui nous est chère entre toutes.

Le soir de la fête du dévoilement de la statue de Mgr de Laval, Mgr le Délégué apostolique n'a-t-il pas dit: "Tout le monde l'aime, la chère France." C'était de la France catholique dont parlait Son Excellence.

Mgr d'Eleuthéropolis au pied du monument de l'Evêque glorifié avait dit le matin:

"La France catholique! C'est vers elle que nous nous tournons aujourd'hui, pour compatir avec elle, la grande pitié qui règne en son sein. Nous saluons en elle la mère auguste qui nous a donné la vie, la foi, la civilisation: Nous saluons la France des Croisés et des Zouaves pontificaux, la France de Saint-Louis et de Jeanne d'Arc; la France des Montmorency et des Charette, des Champlain et des Maisonneuve; la France de l'Immaculée et du Sacré-Coeur; la France des Veuillot et des de Mun.

"C'est elle qui vient à nous aujourd'hui, mêler ses accents aux nôtres, mettre son coeur attristé sur notre coeur joyeux; car en elle nous saluons la France tout court, car, enfin, ce nom si beau, qui résume tant de gloires catholiques, ne saurait désigner dans l'histoire la bande impie qui arrache des sanctuaires et des place publiques les Christs de bois ou de bronze, et qui chasse des hôpitaux et des monastères les Christs vivants. Cette bande n'a rien de français ni dans le geste ni dans la voix. Elle se rattache par les liens du sang souvent, par les sentiments, toujours, à la bande qui préféra Barrabas à Jésus."

Ces paroles, sur les lèvres de Mgr l'auxiliaire de Québec, ont une grande portée, elles doivent rassurer ceux qui veulent ne regarder que le mal qui se fait en France, et non les oeuvres admirables accomplies depuis un siècle, en ce pays.

Ecoutons maintenant le T. R. P. Hage, provincial des Frères Prêcheurs, au Canada:

"Messieurs, si la foi a été votre mère dans l'ordre surnaturel, Dieu a voulu que la France fut votre mère dans l'ordre de la nature.

La France! Nos coeurs peuvent-ils la laisser dans l'oubli, en ces dates d'illustres anniversaires, et nos pensées, traversant le cours des eaux, non moins que le cours des siècles, ne vont-elles pas d'un vol rapide et joyeux vers cette nation, qui s'honorait, alors, de faire les gestes de Dieu.

"Certes, elle fit un magnifique geste divin, le jour où elle rêva de fonder dans ces contrées une colonie qui lui emprunterait son génie, son nom même, et surtout sa religion!

Elle prétendit, ce jour-là, que nulle part elle n'imprimerait sa marque plus fortement et plus profondément que dans ce sol, dont un de ses fils venait prendre possession au nom du Roi et au nom de Dieu.

"Son ambition sainte ne sera pas trompée!

"Pour la réaliser, elle mettra en vous, et cette initiative de générosité qui lui a fait produire tant de merveilles dans le monde, et cet esprit, j'allais dire, cet instinct d'apostolat, qui est sa note si caractéristique, qu'on la trouve, hélas! jusque dans la diffusion de l'erreur et du mal, et enfin je ne sais quoi d'enthousiaste, de chevaleresque, qui explique les plus grands mouvements et les plus audacieuses entreprises de son histoire. Née à la vie chrétienne sur un champ de bataille, la France a gardé dans son âme et mêlé à son action quelque chose des élans qui font vibrer l'âme du soldat, et puisqu'aussi bien, elle était prédestinée au rôle de soldat de Dieu, ne fallait-il pas qu'elle eût dans sa main la puissance, et dans son coeur l'amour?

"Telles furent les dispositions dans lesquelles la France catholique du dix-septième siècle entreprit la colonisation du Canada."

Avec quelle émotion, nous avons entendu ces paroles! Comme elles consolent des incartades que de pauvres inconscients s'en vont faire de l'autre côté, dictés par des hommes que seule, la crainte, empêche de parler de la sorte, au pays, et qui sont trop heureux de trouver des porte-voix.

N'est-ce pas en effet la France catholique que nous aimons, au Canada? L'autre, la France impie, quel intérêt a-t-elle pour nous? Ses aspirations ne sont pas les nôtres, comment pourraient-elles l'être? Elles sont si différentes!

LE CLERGE DE FRANCE DANS L'EPREUVE

Pour la seconde fois, depuis cent dix-huit ans, des lois haineuses et persécutrices ont voué le clergé de France à la misère. En le dépouillant, au mépris d'engagements sacrés, des avantages, d'ailleurs singulièrement médiocres que lui assurait le Concordat, engagements fondés sur la parole donnée au moment où, en 1791, on confisqua ses biens, on l'a condamné à des privations dont le dévouement et la générosité des fidèles peuvent seuls atténuer la cruauté.

On lui a tout pris: les séminaires où s'opérait son recrutement, les presbytères où sa pauvreté trouvait un abri, les fonds des Fabriques, même ceux qui servaient à exécuter la volonté des morts et à perpétuer des prières pour le repos de leur âme, et si on lui a laissé l'usage des temples, ce n'est ni par égard pour lui ni par respect pour les droits des catholiques, mais uniquement parce qu'on a reculé devant les conséquences possibles et probables qu'entraînerait la fermeture des saintes maisons où les foules croyantes sont accoutumées à s'agenouiller.

Dans ce grand désastre, résultat de la plus inique des spoliations, le clergé de France reste égal à lui-même; il s'élève à la hauteur de son infortune; il la subit héroïquement, d'un coeur désintéressé, et il met une sorte d'allégresse à tromper les espérances de ses spoliateurs.

Ce qu'étaient ces espérances, il suffit pour s'en rendre compte de se rappeler ce qu'avaient été celles des ancêtres révolutionnaires qui, précédant les hommes d'aujourd'hui dans la voie criminelle, forgèrent de toutes pièces la constitution civile. Ils avaient rêvé d'ameuter contre l'épiscopat ce qu'on appelait alors le bas clergé, curés, desservants et vicaires, de libérer les uns et les autres, évêques et prêtres, de l'autorité du Saint-Siège et de créer ainsi une Eglise nationale, exclusive de l'influence pontificale. Si un tel rêve se fût réalisé, c'eût été le schisme, et c'est là que comprit, avec un bon sens admirable, le clergé de France. L'immense majorité de ses membres refusa le serment.

Il y avait alors 130 évêques, dont 45 siégeaient, avec environ 260 prêtres, dans l'assemblée de 1791. Sur ces 130, il s'en trouva 7 seulement pour prêter le serment qu'on exigeait d'eux; et encore, parmi ces assermentés, n'y en eut-il qu'un, Talleyrand, qui consentit à conférer l'institution canonique aux évêques ultérieurement élus.

L'attitude des simples prêtres, dans l'assemblée et au dehors, ne fut pas moins significative. C'est le petit nombre qui jura, et plusieurs qui n'avaient juré que dans l'ignorance où ils étaient des décisions du Pape, se rétractèrent dès qu'ils apprirent, ne voulant pas, en reconnaissant les droits abusifs que s'attribuait le pouvoir civil, briser le lien d'obéissance qui les unissait au successeur de saint Pierre, chef de l'Eglise universelle.

C'est en vain que les auteurs des lois nouvelles s'efforcèrent de convaincre le bas clergé de l'intérêt qu'il avait à accepter les réformes. Il en souhaitait plusieurs. Mais il entendait les voir se réaliser d'accord avec les évêques et non contre eux, d'accord avec le Saint-Siège et non contre lui. Il s'était résigné à la confiscation de ses biens, suivie aussitôt d'ailleurs de la fixation d'un traitement. Mais lors qu'on prétendit régler ses rapports avec Rome et ceux des membres de l'Eglise entre eux, il se révolta, sauvant du schisme, par sa noble résistance, la nation française. "Nous avons pris leurs biens, disait Mirabeau; mais ils ont gardé leur honneur."

C'est alors qu'on voit ces héroïques défenseurs d'une cause sainte affronter la captivité, la proscription, la mort, pour affirmer leur obéissance et leur fidélité au Père commun des fidèles. Les uns marchent à l'échafaud, les autres sont brutalement jetés hors de France. Ceux dont on n'a pu s'emparer se cachent sur leur paroisse; ils sortent la nuit de leur retraite pour célébrer le Saint-Sacrifice dans une grange, dans une grotte, là où ils peuvent, ou pour aller, au péril de leur vie, porter le viatique aux mourants et prêcher au troupeau qui leur fut confié la parole de Dieu.

Ainsi, les calculs abominables dont ils sont les victimes, les souffrances qu'ils endurent, l'effusion de leur sang, ont pour effet de cimenter indestructiblement l'union tant de fois séculaire de l'Eglise de France avec le Saint-Siège. L'effort que les révolutionnaires ont tenté pour la détruire n'a servi qu'à imprimer plus de force et d'éclat à son indissolubilité.

Si les hommes qui nous gouvernent s'étaient rappelé cet épisode mémorable de notre histoire, d'où le clergé sortit plus grand, plus fort, plus honoré, ils auraient compris que les mêmes causes produisent les mêmes effets, et qu'une tentative ayant pour but de détacher du Saint-Siège les catholiques français les unirait à lui plus étroitement encore s'il eut été possible que cette union fut plus étroite qu'elle ne le fut toujours. Mais, dupes de leur ignorance ou de leur orgueil, ces hommes ont fait le même rêve que leurs aînés; pour le réaliser, ils ont poussé l'effort jusqu'à l'excès, et ils ont abouti à un résultat tout contraire à celui qu'ils poursuivaient.

Dans cet épiscopat où ils se flattaient de trouver des défaillants et des corruptibles, dans ce clergé sorti des rangs du peuple où ils espéraient éveiller des mauvais sentiments, il ne s'est pas produit une défection ni même aucun symptôme qui put en faire craindre.

Durant la période qui s'est écoulée entre le moment où les lois spoliatrices furent votées et le moment où le Pape a fait connaître les volontés que lui ont suggérées sa sagesse et les devoirs de sa mission providentielle, des opinions personnelles, favorables à un accommodement, s'étaient produites; des solutions diverses en vue d'un "modus vivendi" à créer entre l'Eglise et l'Etat désormais séparés, avaient été présentées par des catholiques que le silence du Saint-Siège autorisait à chercher un terrain d'entente. Dès que le Saint-Siège a eu parlé, les opinions personnelles se sont évanouies, et, de toutes parts, s'est affirmée avec un éclat éblouissant l'inébranlable résolution de lui rester fidèle et de lui obéir.

Le clergé de France a donné, dans ce mouvement sensationnel, le plus merveilleux exemple. Ceux qui, depuis longtemps, connaissent ses vertus n'attendaient pas moins de lui. N'empêche que son attitude a été et est encore d'une rare beauté. C'est lui que frappent le plus durement les lois de séparation; elles l'atteignent dans ses intérêts vitaux, dans son existence collective ainsi que dans celle de chacun de ses membres; elles le mettent à la merci des fidèles, et, s'il n'était en droit de compter sur leur assistance, elles le voueraient, comme je le disais en commençant, à la misère et aux privations les plus affreuses.

Mais telle est son abnégation, tel est son esprit de sacrifice, si dominateur est son désir de rester docile aux ordres pontificaux qui sont la loi de Dieu, que ces considérations, loin d'affaiblir son dévouement et son zèle, les ont ravivés et leur ont imprimé une force irrésistible. Pauvreté, misère, privations, tout cela ne compte plus du moment que c'est le Souverain Pontife, dépositaire des pouvoirs divins, qui les impose dans l'intérêt de l'Eglise qu'il gouverne. Que s'aggrave la détresse des mauvais jours, que se multiplient des dures épreuves, qu'importe à ces humbles apôtres que les événements contribuent à nous montrer, dans leur soif d'obéissance au Pontife romain, si dignes d'admiration.

On leur a beaucoup demandé; on peut leur demander beaucoup encore; on n'épuisera pas leur courage, et, pareils à leurs aînés des temps révolutionnaires, ils subiront vaillamment tous les maux auxquels les expose cette obéissance à Rome qui est le devoir et qui, sur le terrain religieux où elle s'exerce, ne présent rien qui soit incompatible avec les obligations sacrées du patriote et du citoyen.

Il y a peu de temps, dans un diocèse qu'il ne m'est permis de désigner qu'en disant que c'est un des plus pauvres de France, l'évêque avait convoqué tous ses prêtres, curés et vicaires des paroisses urbaines et rurales, et tous s'étaient rendus à son appel. Quand il les vit réunis autour de lui, il leur expliqua que les ressources qu'il avait pu recueillir ou qui lui étaient promises, ne lui permettaient pas d'assurer à chacun d'eux plus de trois cents francs par an. Trois cents francs, comment vivre avec un si mince revenu? Il se le demandait devant ses auditeurs, non sans gémir. Mais ce qui fut superbe, c'est que, en réponse à cet aveu, il n'y eut ni récriminations ni plaintes, et que de toutes les bouches sortirent des paroles résignées, se résumant dans celle-ci:

—Nous nous contenterons de ce que vous pourrez nous donner, Monseigneur.

Et l'un de ces prêtres ajouta:

—J'ai de bons paroissiens, et, grâce à eux, quoiqu'ils ne soient pas plus riches que moi, j'aurai toujours assez de pain et de pommes de terre pour ne pas mourir de faim.

On peut dire des bons prêtres de France qu'ils sont tous à l'image de l'humble héros qui parla ainsi, et c'est parce que tous lui ressemblent que, en dépit des ennemis de l'Eglise et des lois qu'ils forgent contre elle, la foi traditionnelle de nos jours survivra aux persécutions comme aux persécuteurs.

ERNEST DAUDET.

De la "Croix" de Paris.

MGR SARTO ET LEON XIII

Dans la lettre pastorale qu'il écrit à l'occasion du cinquantenaire de Lourdes et du jubilé sacerdotal de Pie X, Mgr Servonnet, archevêque de Bourges, écrit:

Dans les termes suivants, en 1886, un évêque d'Italie annonçait le Jubilé sacerdotal de Léon XIII:

"J'ai maintenant à vous entretenir d'un événement qui attirera votre attention et provoquera les pieux sentiments de votre coeur. J'ai à vous parler du Saint-Père, et je suis heureux de me trouver au milieu de ses enfants dévoués, qui saisissent d'eux-mêmes toute occasion de donner au Vicaire de Jésus-Christ les témoignages publics et solennels de leur dévouement... Pour nous, le Souverain Pontife est le gardien de l'Evangile, le conservateur et l'interprète de la doctrine du Christ, le dispensateur souverain des trésors spirituels de la sainte Eglise, le chef vénérable de l'univers catholique, le pasteur suprême des âmes, le docteur infaillible, et, conséquemment, le guide très sûr. Nos adversaires savent très bien que la puissance de l'Eglise est fondée sur le souverain pontificat, que la fermeté de la foi a pour centre le successeur de Pierre. C'est pourquoi ils ont résolu de diriger tout d'abord leur coups contre le souverain pontificat. Mais plus ils multiplient leurs efforts pour diminuer notre foi, notre amour et notre attachement au chef de l'Eglise, plus nous devons nous attacher étroitement au Souverain Pontife, et plus nous devons multiplier envers lui les témoignages publics de notre foi, de notre obéissance et de notre vénération".

Le prélat qui parlait ainsi à ses diocésains était Mgr Sarto, évêque de Mantoue. Nous ne pouvons mieux faire, nos très chers Frères, pour vous inviter à témoigner, par vos sentiments et par vos actes, votre piété envers Notre Saint-Père le Pape, en cette année de son Jubilé sacerdotal, que de reproduire les propres paroles de celui qui devait être Pie X.

M. LOUIS-HONORE FRECHETTE

De la "Revue Canadienne:"

"La "Revue Canadienne" doit un hommage à la mémoire du poète national. Louis Fréchette, qui vient de mourir, au dernier soir de mai, à l'âge de 68 ans. Dès 1870, et, à diverses reprises, jusqu'en 1903, même jusqu'en 1908, nos lecteurs se le rappellent, M. Fréchette publia chez nous des poésies, dont les plus remarquables furent son "Ode à l'occasion des fêtes jubilaires de l'Université Laval (janvier 1903), et, tout récemment, son sonnet "La mort" (mars 1908).

M. Fréchette aimait sa patrie et sa race de tout son coeur, et il avait un grand coeur. Ceux-là seuls qui l'ont connu dans l'intimité savent jusqu'où son âme était émue à la seule évocation des hauts faits de nos aïeux. Il tremblait en lisant quelques-uns de ses meilleurs vers, et, très vite, de ses yeux les larmes jaillissaient. Il avait vraiment l'âme d'un poète, c'est-à-dire une âme sensible et vibrante, comme la lyre qu'il fit si souvent chanter.

Il y a tout juste deux ans, alors qu'il préparait, avec un si beau zèle, la manifestation en l'honneur de Crémazie, qui eut lieu, le 24 juin 1906, au square Saint-Louis à Montréal, et qui fut une des joies de sa vie, nous l'avons entendu dire, dans ce "nome" que tant d'amis des lettres ont connu, à l'étage supérieur de la jolie maison qu'il occupait, rue Sherbrooke, son ode à Crémazie. Cette pièce, il devait la lire au pied du monument, le 24 juin, mais, dans le seul à seul de la causerie amicale, quelle âme déjà et quelle vie sa voix chargée de sanglots savait y mettre!

Le sacre du malheur est un sacre d'élite!...
Et puis, sur ce granit qui te réhabilite,
O Crémazie! un mot s'écrit pour nos enfants
Le mot des grands devoirs, le mot Patriotisme,
Mot qui sous tous les cieux signifie héroïsme,
Et qui chez nous a fait les vaincus triomphants...

Il fit une pause à ce moment de sa lecture, et de grosses larmes coulèrent sur ses joues!

Plus heureux que "ce pauvre Crémazie", le poète de "Vive la France" et de "La légende d'un peuple" a connu les joies réconfortantes du succès compris et honoré. Si, parfois, quelques-unes de ses audaces — car il en eut — lui ont mérité des ripostes et des mises au point, qui sans doute lui étaient cruelles, plus souvent l'admiration et l'éloge lui furent largement dispensés. Le plus beau de ses triomphes incontestablement fut celui de voir, en 1880, ses volumes "Les fleurs boréales" et "Les oiseaux de neige" couronnés par l'Académie française, qui lui attribuait en même temps le premier prix Monthyon. Le chevalier G. A. Drolet a raconté dans le temps la scène unique jusqu'ici, et qui est pour nous fort honorable, qui se déroula sous la coupole du palais Mazarin, quand Camille Doucet terminant le discours où il venait de proclamer les titres et le succès du poète canadien, le désigna présent dans l'assemblée à l'attention et aux bravos de tous. Fréchette vécut là vraiment une des belles heures de sa vie!

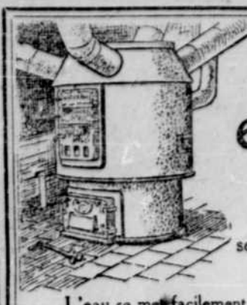
Ses oeuvres poétiques — La légende d'un peuple" surtout — resteront l'une des meilleures gloires de nos lettres naissantes. Quelques-uns de ses chants patriotiques détachés, par exemple "Jadis la France sur nos bords", seront longtemps le motif aimé de nos musiciens et de nos chanteurs. Près de celui de Crémazie, son nom se placera des premiers dans les pages de notre histoire littéraire canadienne-française. Nos arrière-neveux diront ses vers où les chanteront aussi longtemps, croyons-nous, que les eaux du Saint-Laurent — qu'il a souvent célébrées — couleront entre des rives françaises, ce qui, selon nos voeux, signifie toujours.

Homme de coeur et patriote, Fréchette fut aussi un chrétien. Ce n'est ici ni le lieu ni l'heure d'ouvrir aucune enquête ni de réveiller des polémiques ardentes. L'homme que les circonstances de sa vie placent en face de l'opinion publique est invariablement discuté plus ou moins. Le poète sensible et vibrant n'a pas toujours, même quand son âme reste chrétienne, la mentalité sure et précise du théologien ou du philosophe, et les chrétiens même convaincus ne sont pas toujours sans péché. Pour nous, qui avons connu M. Fréchette de très près, en ces dernières années, et qui l'avons vu, hier, aux prises avec les étreintes de la mort, devant le tombeau qui va se fermer, nous faisons un devoir de rendre un hommage ému à sa foi très vive en l'action de Dieu dans le monde et dans les âmes, comme aussi à sa confiance en la divine Providence.

De cette foi et de cette confiance témoignent admirablement, nous semble-t-il, ces vers — les derniers, croyons-nous, qu'il ait écrits? — que nous avions l'heureuse fortune de publier dans notre livraison de mars.

"Sans peur!" Eh, oui, c'est sans peur qu'il s'est "endormi", le poète à l'âme ainsi confiante, car il n'a pas même senti les approches immédiates de la mort. L'apoplexie l'a foudroyé, et, impuissants, sans pouvoir lui parler, nous l'avons vu mourir. Les sacrements lui furent administrés, mais il nous fut impossible de lui dire les dernières paroles — que par avance il jugeait consolantes — celles que l'Eglise met sur les lèvres de ses ministres. Cependant c'est notre espoir que "par la bonté céleste rassuré", il aura trouvé là-haut cette "justice du Seigneur" qu'il disait être la "Clémence".

ELIE-J. AUCLAIR,
Secrétaire de la Rédaction
1er juin 1908.



Une Histoire en Chapitres

I.

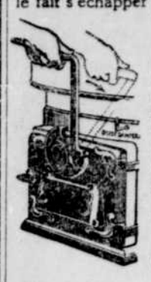
Fournaise proprement et soigneusement installée.

II.



L'eau se met facilement dans le réservoir, on ouvre les clefs et le charbon commence à brûler. Le feu est bientôt vif, on ferme les clefs et on ouvre la clef du tirage. Aussitôt la chaleur commence à pénétrer le dôme et le radiateur entourant le dôme. L'air froid qui entre reçoit immédiatement cette chaleur et par la loi naturelle monte jusqu'aux tuyaux à air chaud et de là aux chambres. Pas de fuites de gaz dans la cave ou les chambres, parce qu'il y a une soupape automatique à gaz qui le fait s'échapper par la cheminée.

III.



Le matin un léger mouvement imprimé au levier enlève toutes les cendres des grilles. Pas de poussières dans la figure de l'opérateur, car il ouvre d'abord la soupape dans le tuyau à poussière conduisant au foyer à cendres, puis dirige le tirage à l'entrée du tuyau à fumée et toute la poussière passe du tuyau à poussière au dôme, et de là dans la cheminée.



IV.

Il n'y a jamais de cendres à pelleter. Elles sont toutes dans le cendrier prêtes à être promptement et facilement enlevées du foyer. En montant l'escalier, l'opérateur constate qu'il n'a pas besoin de passer le balai et sa femme ne le gronde pas parce qu'il a "mis de la poussière partout".



L'opérateur est enchanté. Quand on lui demande le nom de sa fournaise, il répond avec orgueil

Sunshine

DEMANDEZ UNE BROCHURETTE.

McCLARY'S

London, Toronto, Montréal, Winnipeg, Vancouver, St Jean N.B., Hamilton, Calgary.

6 A vw

Une tasse de bon cacao est ce qu'il y a de plus nourrissant pour commencer la journée. Le

CACAO

PERFECTION DE

COWAN

(Etiquette Feuille d'Erable)

est bon matin, midi et soir—en tout temps.

THE COWAN CO., Limited, TORONTO. [39] A



LE

Blanc-Mange Ocean

est un dessert délicieux, qui n'a pas son égal au Canada.

Il est fait des ingrédients les meilleurs et les plus purs.

Les essences sont les plus exquises, elles sont des huiles de fruits les plus pures.

Il ne coute que **10c** le paquet de ½ lb, qui fait un dessert pour 12 personnes.

Essences Fraises, Framboises, Citron, Vanille, Orange, Chocolat.

Si votre épicier ne l'a pas, nous vous l'enverrons franco, par la poste, sur réceptionde **10c.**

MOULIN OCEAN

MONTREAL

50—s.n

GRISONNEZ VOUS

et perdez-vous vos cheveux? Si oui, vous ne pouvez pas rivaliser avec une jeune personne; pas plus en affaires qu'en amour, cela n'est pas juste, mais c'est vrai. Alors faites usage de la célèbre "LUXURINE" du Dr Prossé, de Paris, France, elle ramènera positivement tous vos cheveux blancs à leur vraie belle couleur naturelle, soit bruns, châtains ou noirs; les empêchera de blanchir et de tomber, elle fera infailliblement disparaître les pellicules et pousser vos cheveux abondants et beaux.

CE N'EST PAS UNE TEINTURE

Cette découverte a été consacrée par deux mémoires acceptés par l'Académie de Médecine de Paris. Pour la faire connaître au Canada nous envoyons gratuitement un échantillon suffisant pour prouver son efficacité prodigieuse, contre réception de 10 cents pour frais de poste et emballage. Adressez: Dr Prossé, Dépt. 3, 199 Commissaires, Montréal. 118—sn A

Oeufs pour faire Couver



Toutes personnes désirant se procurer des oeufs de volailles de race pure devront s'adresser à la "Cour de Volailles Gaulin" et demander le catalogue illustré.

J. Art. GAULIN,
Mastaï, Québec.

147—s n

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, ingénieurs-conseils, Bureaux: Edifice New York Life, Montréal, et Washington, D. C.

A 128—m.j.s-n

Les Célébrités Médicales du Monde Recommandent

Labatt

India Pale Ale

Le fameux Dr Carpenter, de Londres, Angleterre, écrit:

"Les liqueurs de Malt constituent un meilleur remède que tous ceux que l'on pourrait administrer sous une autre forme — quand l'estomac manque constamment de forces digestives. L'excitant artificiel d'un stimulant alcoolique fournit l'unique moyen d'augmenter la digestion de la quantité de nourriture dont l'organisme a réellement besoin."

Le Dr Perreira dit:

"La bière nourrit et renforce, constitue un stimulant agréable et précieux, de même qu'elle soutient ceux qui ont à faire des travaux très fatigants."

Le Surintendant d'un grand hôpital des Etats-Unis écrit:

"Nous trouvons que la bière "Labatt" convient aux patients; qu'elle stimule l'appétit et augmente la nutrition. Chez les femmes nerveuses, un verre au coucher agit comme un hypnotique très efficace et inoffensif."

La Bière Labatt est un breuvage hygiénique. Elle vous rend bien portants et vous maintient en bonne santé. C'est le plus pur de tous les breuvages de Malt --- brassée à la perfection et vieillie de manière naturelle.

Exigez la Labatt dans tous les magasins, cafés et hotels.

Succursale de Montréal, J. W. MOFFAT, Gérant, 127 ave. Delorimier. Tél. Est 1178. 27 A



TRIBUNE LIBRE de "LA PRESSE"

Ouverte à tous ceux qui désirent émettre publiquement leur avis sur une question quelconque d'intérêt public.



LE SENTIMENT D'UNE VILLAGEOISE

Monsieur le directeur.

Les campagnardes — qui ont le coeur tendre comme le tissu des feuilles nouvelles—s'émeuvent d'enmontréalaises au sujet des citadines monteréalaises au sujet du mariage. Ces lamentations, — d'un autre autre genre que celles de Jérémie — nous troublent et nous affligent profondément, nous, qui, dans nos simples campagnes, n'avons pas l'occupation de chercher — mais celle de choisir. Et pourtant ce débat matrimonial nous est une révélation en même temps qu'une surprise, car nous avions cru jusqu'ici que Mesdemoiselles les Montréalaises étaient recherchées non seulement par leurs compatriotes mais aussi par les étrangers. Maintenant que le voile de l'illusion est tombé de nos yeux, combien l'aspect du tableau est changé!!.... Je le répète, ce spectacle navrant nous fait mal au coeur.... et comme nous ne sommes pas des égoïtes nous voudrions suggérer aux citadines les moyens à prendre pour acquérir la tranquillité et le bonheur des villageoises. Il y aurait matière à tout un volume, mais comme nous ne nous sommes pas auteur nous nous contenterons de résumer en quelques lignes ce "Traité de la science qui enseigne l'art de trouver à se marier":

Quand nous avons fini nos études à l'école ou au couvent; quand nous fermons nos livres de classe, nous ouvrons, à la maison, le livre de cuisine et, sous l'égide de nos mères, nous apprenons la science du foyer et de la famille, c'est-à-dire la science du devoir et du dévouement. Nous ne nous préoccupons pas d'avoir un plus beau chapeau ou une plus belle robe que notre voisine mais nous nous inquiétons des préparatifs d'une bonne cuisine, des soins que demandent le ménage et les frères et soeurs, tout nombreux et exigeants qu'ils soient. Quand le père arrive pour prendre son repas, tout est prêt... La soupe fume et sent bon, le ragoût ou le rôti a un aspect qui éveille l'appétit et la tarte cache, sous son chapeau de pâte, des surprises délicieuses et variées. Quand toutes ces choses sont disparues dans le "grand sac à tout mettre" nous mettons, à notre tour, la main sur la lavette et la lavette sur la vaisselle. Puis nous raccommodons, repassons, rapiéçons, et le soir... le soir, n'allez pas croire que nous nous prenons à jongler au coin de la cheminée. Il n'est pas nécessaire d'avoir du vaudeville et de l'opérette pour se divertir. Les bridges, les euchres, les réunions, les danses nocturnes ne nous disent rien du tout. Nous préférons notre bout de causerie ou de lecture tranquille autour de la table de famille, notre marche solitaire au clair de la lune, notre chansonnette sans accompagnement en rémineur, et surtout... notre coucher de bonne heure, notre sommeil et notre réveil matinal.

Cependant, gardez-vous bien de penser que dans notre "vulgaire vie de village" — comme nous entendons dire souvent avec un dédaigneux sourire — nous devenons esclaves du terre-à-terre et inconscientes du beau et du bon. Mais c'est assez parler de nous — Qu'il suffise de vous dire que nous admirons le beau.... garçon, et que nous aimons le bon. A si les Montréalaises faisaient ainsi, les Montréalais en diraient peut-être autant.

Vous remerciant de votre hospitalité, Monsieur le directeur, j'ai l'honneur d'être.

UNE VILLAGEOISE SYMPATHIQUE.

Cap Chat, 21 juin 1908.

UN BON CONSEIL

Monsieur le rédacteur,

J'éprouve depuis quelque temps, déjà, un réel plaisir à lire, dans votre numéro du samedi, la page de la "Tribune Libre". C'est une vraie comédie, que de constater combien de gens s'acharnent à s'y disputer le pour et le contre de ce sacrement institué par l'Eglise, et qu'on nomme : "Mariage."

Sur quel à-propos est donc venue cette fameuse question de "maris", qui semble énerver tant de gens, et les inciter à donner libre cours à leur verve plus ou moins blessante?..

Je regrette amèrement d'être ignorant du début de cette grêle de correspondances, visant toutes le même but; (qu'elles soient pour ou contre), j'ai dit: le mariage; toujours est-il que le premier coup de feu, d'après ce que je puis constater, a dû porter juste, puisqu'il ne se passe pas un samedi, sans nous laisser entendre encore le gémissement des blessées... Aussi, ai-je compté sur la gracieuse hospitalité de vos colonnes, pour me faire près d'eux, un conseiller, je dirai, amical.

Ce n'est pas que je prétende ici vouloir en imposer à vos gracieux correspondants, et correspondantes; non, là n'est pas mon but; je veux tout simplement essayer de soulever pour eux, un coin de ce voile derrière lequel se cache la réalité!... N'allez pas croire non plus que j'entend ici leur faire la morale; j'aurais peur de faillir à la tâche; j'essaierai tout de même, d'approcher le plus près du but, possible.

Voici donc quelles sont mes opinions personnelles:

D'abord, qu'elle est pour ainsi dire, la cause première, aujourd'hui, de tant de ménages malheureux?...

La réponse est simple; c'est qu'on s'épouse à l'aveuglette; on entre en ménage comme dans un théâtre; histoire de se divertir; plus souvent qu'autrement, étant fiancés, on se laisse berner par l'hypocrisie apportée à la cour que se font les jeunes amoureux, avant leur entrée en ménage; période qui est sensée servir à se donner l'un à l'autre, une idée juste, des bonnes qualités, et de l'intelligence que l'on possède... Mais que fait-on?... Au lieu d'employer comme il devrait l'être, ce temps si précieux, à s'étudier, et à se pénétrer bien attentivement, cherchant la réalité, sous les aparences mensongères qui nous aveuglent, on s'amuse à courir les soirées dansantes, et autres homonymes du même acabit; et lorsque vient enfin le jour du mariage, on ne connait pas plus qu'au premier jour; mais on jure tout de même, devant les saints autels, de prendre comme légitime époux, ce que l'on croit être un vrai trésor de candeur et de bonté, mais qui, à la vérité, n'est réellement, pardonnez-moi l'expression, qu'un "sépulcre blanchi."

Et voici coment il se fait, que quelquel mois après leur entrée en ménage, les époux, le masque qui les recouvrait avant leur union étant tombé, s'aperçoivent mutuellement que le beau plumage, et le fard derrière lesquels ils se dérobaient ont fait place à une triste réalité, bien souvent déconcertante; cette voix qui jadis ne vous disait que des mots d'amour, prend des éclats criards, et laisse entendre, je dirai, l'écho désagréable de la trompette fêlée des disputes du ménage; "Cupidon" menace de se retirer, et voilà!

Oui, amis lecteurs, on ne saurait trop vous recommander la prudence; car ils sont très rares, aujourd'hui, ces bons vieux mariages d'antan ; ce n'est pas que je veuille dire, qu'il ne s'en fait plus ; non, je me garde d'enlever à la règle, son exception, puisque règle générale, je le déclare encore une fois, on se marie à l'aveuglette ; oui, on semble se ficher de son bonheur à venir, en se répétant sans doute, je suppose, ces paroles de Musset : "Qu'importe la bouteille, pourvu qu'on ait l'ivresse."

O vous ! amis lecteurs, vous surtout, jeunesses qui vous vous proposez d'entrer en ménage, et à qui manque l'expérience, étudiez d'abord votre entourage avant de frapper le grand coup, qui doit vous rendre, soit heureux ou malheureux,attendu qu'on ne peut trouver de juste milieu dans le mariage.

Qe diriez-vous d'un général qui, quoique sachant l'enemi doublement plus fort que lui, refuserait d'envoyer ses éclaireurs, inspecter sa position, et se jetterait quand même, corps perdu, avec ses troupes, dans la mêlée ?...

Vous diriez : il n'est ni plus ni moins que fou, n'est-ce pas ? Eh bien ! c'est pourtant dans cette position que se trouvent bien souvent les fiancés ; et comme lui, ils préfèrent tout brusquer, plutôt que d'y regarder à deux fois.

Allons, je vous en prie, soyez méticuleux dans le choix du compagnon, ou de la compagne, avec qui vous vous proposez de passer le reste de votre existence !... Croyez-m'en,c'est votre bonheur que je veux.

Un dernier petit conseil, et je termine : Si vous n'avez jamais aimé, et qu'un jour, subitement, vous vous sentiez épris, d'un fol amour, pour deux beaux yeux, qui, par hasard, se seraient glissés sur votre route, allez-y doucement, et surtout prudemment, car le premier amour est plus dangereux que tout autre, et vous pourriez peut-être être dupe de belles apparences, bien souvent trompeuses ; mais si, après mûres réflexions, vous croyez trouver en elle toutes les qualités d'une bonne petite ménagère, eh bien !... dame...., si le coeur vous en dit, mettez bravement, votre main dans la sienne ; et puissiez-vous toujours jouir, sous un ciel sans nuage, d'un parfait bonheur, c'est ce que je vous souhaite de tout coeur.

PAUL EMILE DU CANADA.

Montréal, 21 juin, 1908.

UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

Monsieur le directeur,

Pour la deuxième fois, je sollicite l'hospitalité de votre journal pour répondre à un jeune homme qui s'est permis de me critiquer trop ouvertement.

Vous me trouvez bien à plaindre pour n'avoir pas voulu donner mon coeur au premier venu ; eh bien ! vous avez tort, puisque je me déclare satisfaite. Je ne connaitrai pas les déceptions d'amour, puisque je n'ai pas donné mon coeur à qui ne me le demandait pas. Je ne suis pas de celles qui s'épreinent d'un jeune homme pour avoir entendu de sa bouche quelques paroles flatteuses ; non, la flatterie me parait d'une... platitude !

Et, vous croyez qu'à défaut de mari et d'enfants, je laisseral mon coeur s'attacher à un chat, ou un chien ? Oh ! que vous vous trompez ; je n'ai jamais aimé les bêtes, et je ne m'abaisserai jamais jusqu'à leur prodiguer des caresses.

Ne vous inquiétez pas davantage de savoir où je placerai mon affection, et surtout, n'allez pas croire que les vieilles demoiselles sont malheureuses parce qu'elles n'ont pas de maris. Elles sont beaucoup plus heureuses que les vieux garçons parce qu'elles, au moins savent se dévouer, tandis que les vieux célibataires sont égoïstes.

Je ne suis ni malade, ni... et ce que j'ai écrit, je l'ai pensé. Je n'ai jamais écrit des sottises telles que les vôtres, Bernardin, et je me dis que si vous n'avez pas perdu le sens moral, vous en êtes bien près. Critiquer une jeune fille, parce qu'elle a déclaré vouloir rester célibataire, plutôt que d'épouser un jeune homme qui ne mériterait pas son affection ; voilà qui est assez ridicule.

Le célibat est une vocation comme une autre, et personne n'a le droit de me blâmer, ni de me plaindre, parce que j'ai choisi celle-là plutôt qu'une autre. C'est mon droit.

Saint-Hyacinthe, 15 juin 1908.

CECILE.

A PROPOS DES CELIBATAIRES

Monsieur le rédacteur,

Depuis plusieurs semaines je lis avec beaucoup d'intérêt la correspondance au sujet des célibataires ; j'ai pensé que je pourrais émettre moi opinion. J'ai vingt-cinq ans et je suis célibataire, et je suis content de ma destinée. J'avais déjà résolu de me marier, fréquentant une jeune fille pendant trois mois. Tout alla bien pendant les premiers mois, puis son amitié se changea en indifférence. Elle me fit comme on dit des blagues. Ce n'est pas la manière de s'y prendre quand on veut se marier. Bah ! elle n'est pas la seule. Combien y en a-t-il comme celle-là qui avant coiffé sainte Catherine accusent les vieux garçons ! Les jeunes filles, je ne dis pas toutes, aiment mieux le dehors plutôt que le foyer. Ce n'est pas au théâtre qu'on apprend les soins du ménage et le reste. Je connais beaucoup de jeunes gens qui sont devenus vieux garçons trouvant préférable de rester célibataires que de se consacrer à des femmes qui ne rêvent que de toilettes, de bals et de théâtre et que sais-je encore. Jeunes gens ne prenez point femme de cette catégorie. Pour moi je termine en m'écriant : "Vive le célibat".

Montréal, 21 juin 1908.

LE SOLITAIRE.

CONSEILS AUX JEUNES FILLES DESIREUSES DE SE MARIER

M. le rédacteur,

Depuis quelques semaines, je lis avec assiduité les correspondances concernant le célibat, j'oserai, moi aussi y mettre un mot.

Pourquoi, jeunes filles tant vous presser pour trouver un mari, vous qui êtes libres ? Pourquoi "encore" tant vous presser pour vous cloîtrer ? Car, ces beaux Messieurs, quand il vous courtisent, sont doux comme des petits anges ; à peine, quelques mois d'union sont-ils écoulés, ces maris si gentils, si doux, deviennent comme des loups enragés. Avant le mariage, tout ce que fille faisait était beau et bon, mais après ! oh ! la-la... ne les approchez pas.

L'homme a le coeur fait de pierre et nous, nous avons des coeurs affectueux et sympathiques, toujours prêts à s'attendrir.

Jeunes et vieilles filles, mettez-vous en garde contre ces vieux garçons, car, grâce à la liberté de nos jours, nous sommes capables de vivre sans maris, surtout quand il ne nous marient que par intérêt d'argent.

Moi qui écris, j'ai passé à ce supplice ; mon mari me croyait très riche (oh ! malheur, je ne l'étais pas") et pensait prendre une millionaire, mais j'étais bien pauvre et je n'ai pas été heureuse : au contraire, bien malheureuse. C'est là que j'ai versé des pleurs amers, tandis que vous, jeunes filles, les pleurs que vous versez aujourd'hui, ce sont des pleurs de joie.

Aujourd'hui, je suis seule et je vis heureuse.

Donc, Messieurs, prenez ceci comme il vous semblera bon,. mais je dis aux jeunes filles : ne vous pressez pas, attendez celui que Dieu vous a destiné et si vous êtes par "bonheur" destinée à rester célibataire, acceptez cette vocation avec joie, c'est là que vous vivrez heureuses en vous disant : Oh ! que nous sommes heureuses en possédant notre pleine liberté. Vive, oh ! vive la liberté.

UNE QUI CONNAIT.

Ste Clothilde, 21 juin 1908.

REPLIQUE A M. BERNARDIN

Comme vieille fille, je veux parler ici franchement.

Dans votre correspondance de la "Presse" du 13 juin, vous vous moquez de Dolorès, parce qu'elle écrit : "J'ai 20 ans, je suis célibataire et je désire l'être toute ma vie."

Vous pensez que cette jeune fille est malade. Oh ! no, M. Bernardin, détrompez-vous ; nous pouvons l'écrire et le dire sans être malade.

A 20 ans, il y a bien des coeurs froids ; il y en a aussi à 20 ans, des aimants.

J'avoue avec vous, Monsieur, que "le coeur humain fait à l'image de son Créateur, éprouve le besoin d'aimer".

Mais ne savez-vous pas, Monsieur, qu'une jeune ou vieille fille est mieux de porter toute son amitié sur un chat ou sur un perroquet, que sur un célibataire "monstre" oserais-je dire.

Je suis célibataire et je désire l'être toute ma vie, car qu'est-ce qu'il y a de plus beau qu'une célibataire à l'exemple de notre sainte patronne.

Notre vie de célibataire est remplie de joie tandis que celle de la femme est remplie de peines amères.

Vive la liberté et toujours, vive les célibataires !

UNE INSTITUTRICE CELIBATAIRE.

Ste Clotilde, 21 juin, 1908.

AU SECOURS DE DOLORES

Monsieur le directeur,

Savez-vous que les chroniques traitant mariage et célibat me font l'effet d'intéresser bon nombre de vos lecteurs. Pour ma part, je dois avouer que la lecture de la "Réponse à Dolorès" m'a inspiré ces lignes.

Si vous êtes heureuse en ménage, jeune épouse de 36 années de vie matrimoniale; vous le devez en premier lieu à votre mère, vous en convenez vous-même. En second lieu, c'est probablement parce que vous avez eu la bonne fortune de tomber sur un bon numéro, (comme on dit vulgairement).

Votre chronique reflète l'égoïsme et la présomption. Vous semblez dire à celles qui sont malheureuses, c'est votre faute... "Moi je suis heureuse, c'est mon ouvrage"...

De grâce, du haut de votre échafaudage, si élevé soit-il, ayez compassion de vos soeurs moins bien partagées que vous, et qui tout autant que vous auraient droit à leur part de bonheur.

Ignorez-vous, étrange correspondante, qui avez l'avantage de posséder un mari généreux, qui songe autant à votre bien être personnel qu'au sien propre.....

Ignorez-vous, disje, qu'il existe des maris sans coeur, qui ont pour épouses de saintes femmes, dont la mauvaise fortune leur est échue en partage, comme à vous la bonne, au hasard de la vie.

Je sais des ménages possédant un très modeste revenu que le mari consacre presque entièrement à son usage personnel. Monsieur se pommade, se promène, se paie le théâtre et tous les divertissements (sans compter l'absinthe), pendant que Madame (sa servante) qui n'a jamais un sou dans sa bourse reste au logis à faire bouillir la marmite et élever les mioches. Ne croyez pas que j'exagère; certains fournisseurs vous en apprendraient de belles à ce sujet.

Il nous arrive trop souvent de juger sur les apparences.

Plus d'une fois, j'en suis persuadée, vous avez comme moi entendu dire au sujet de certaines femmes: "Madame X n'a pas de goût, elle ne convient pas à son mari qui est toujours en toilette, aime le plaisir, la promenade, etc." Si l'égoïsme n'aveuglait pas ceux qui sont heureux, on se rendrait compte que cette Mme X mise sans chic et sans goût est victime de l'indifférence de son digne époux qui n'a d'argent que pour se payer la satisfaction de tous ses caprices.

Il y a je le sais de bons maris, qui, par malheur ont pour épouses, des coquettes et des têtes de linotte; mais par contre, je sais d'excellentes mères de famille toutes de sacrifice et de dévouement et qui ne trouvent dans le compagnon de leur existence qu'avarice, égoisme et jalousie. Il faut donc en conclure qu'il y a du bon et du mauvais dans les deux camps.

J'ai déjà entendu dire à un de ces muscadins dont je connais la mesquinerie à l'égard de sa femme: "Ma femme c'est un ourson qui n'aime pas le monde; qui n'aime pas à sortir, elle aurait été plus à sa place dans un couvent"... Je vous avoue, que, j'ai été indignée sans rien dire cependant, ne voulant pas laisser entendre que j'étais dans le secret des Dieux. Mais je connais cet ourson, qui, à peine mise convenablement, n'est jamais en état de faire face aux circonstances qui se présentent et pour cause. Ne possédant que de très faibles ressources et le mari aimant mieux bambocher que travailler, c'est l'épouse, qui, sans mot dire se sacrifie en tout et partout, préférant s'immoler que s'endetter.

De nos jours, on a tellement peur de rester vieille fille, que l'on se marie presque sans considération, au premier venu; pour se faire une position, un chez-soi, pour échapper à la tutelle de ses parents, pour agir à sa guise, pour ne plus travailler... Quelle erreur! Après quelque temps de ménage on s'aperçoit; hélas! que le remède est pire que le mal. Le mince salaire apporté par le mari est à peine suffisant pour maintenir le budget en équilibre et se dédommager de la somme de labeur de souffrances et d'ennui qui sont l'apanage de la vie matrimoniale. On regrette alors son temps de femme libre, son petit salaire, son emploi... Mais, trop tard! trop tard!... Si le mariage, offrait comme la vie religieuse l'avantage du noviciat, on serait épouvanté du nombre de ceux qui déserteraient ses rangs.

Jeunes filles qui vous vous mariez pour ne plus travailler; songez que votre tâche ne fait que commencer et plus ardue que jamais.

Avec les exigences de la vie actuelle, une maitresse de maison qui n'a pas les moyens de se payer une servante est obligée de travailler 10 heures par jour et cela sans relâche, tous les jours de sa vie, sans en excepter le dimanche, jusqu'à la consommation des siècles, sans voir jamais son sort s'améliorer.

La femme est obligée de travailler pour deux, pour cinq, pour dix et encore. Il n'en est pas de même pour l'homme, qu'il soit marié ou célibataire il ne fait quand même que sa journée. Que l'on soit cinq ou dix ou davantage à la maison; il n'est tenu qu'à six jours d'ouvrage par semaine, se reposant le septième, comme l'a fait le Créateur.

Donc le mariage est plus favorable à l'homme qu'à la femme; puisque avec la même somme d'ouvrage l'homme en se mariant se crée un chez-soi beaucoup plus avantageux que la pension. Point n'est besoin d'entrer dans les détails, chacun sait établir la différence entre le "home" et la pension.

Pour ma part, je suis en faveur du célibat, pour bien des raisons et je considère qu'une jeune fille dont le salaire rémunérateur permet de gagner honorablement sa vie, n'a rien à envier, (au contraire) à celles qui entrent dans le conjungo.

Jeunes filles avant d'entrer en ménage, regardez-y de près; assurez-vous que vous avez bien la vocation et plutôt que d'épouser un ivrogne et un jaloux, restez fille jusqu'à 80 ans, ça vaut mieux.

De concert avec celles qui ont écrit avant moi ces mots — Je répète ...— Vive l'indépendance!... Vive la liberté!...

ESPAGNOLE.

AU PARC LAFONTAINE

Monsieur le rédacteur,

Si je ne connaissais pas d'avance, et votre grande amabilité et l'intérêt que vous portez toujours à toutes les améliorations demandées pour notre ville je craindrais de vous importuner par ces remarques au sujet du Parc Lafontaine. Mais voyez-vous, nous désirons beaucoup obtenir ce que nous demandons depuis si longtemps aux échevins de la ville et plusieurs de mes voisins m'ont prié de porter à la connaissance de la Commission des Parcs les remarques suivantes:

Il faut absolument un système d'arrosage plus fréquent et plus effectif pour le Parc. A quoi sert-il en effet de mettre des fleurs en ce bel endroit quand on les laisse constamment couvertes d'une poussière si épaisse qu'on ne peut pas même deviner la couleur de ces fleurs. Je dirai plus: à quoi sert-il d'avoir un si beau parc quand on ne peut s'y promener sans craindre d'être étouffé ou du moins aveuglé par la poussière.

Tout en possédant deux lacs notre parc paraît situé dans un arfite désert. Tout y sèche, tout y prend une couleur jaunâtre. La cendre dont est composé le CHEMIN DE COURSE DE LA VILLE qui borde ses pelouses se répand partout, sur les fleurs et le gazon comme sur les arbustes et les arbres.

Ne pourrait-on pas faire passer la voiture arrosoir dans toutes les allées pour rafraîchir à la fois chemin, gazon et fleurs. Cette voiture n'est pas trop large pour la plupart de ces allées.

Pourquoi songer à nous mettre l'asphalte sur notre rue quand le plus grand nombre des propriétaires et des locataires préfèrent une bonne rue bien macadamisée? Qu'on garde l'asphalte pour ceux qui en font la demande et qu'on nous donne à nous, tout simplement plus de confort et moins de poussière.

En vous remerciant bien sincèrement, Monsieur le Rédacteur, je demeure.

Votre tout dévoué.

P. C.

Montréal, 22 juin 1908.

SERVICE D'AMBULANCE SUR LES CONVOIS

Monsieur le rédacteur,

Vous serait-il possible d'attirer l'attention de personnes compétentes qui pourraient s'occuper d'organiser un service d'ambulance sur les convois de chemins de fer.

J'ai été témoin l'autre jour d'un fait qui a attiré mon attention. Une jeune fille venait d'être victime d'un accident grave qui nécessitait son transport à l'hôpital. Eh! bien, le seul endroit disponible pour la coucher fut un banc ordinaire. Je vous laisse à penser tout le confort que les convoir offrent aux personnes malades.

Je me fais un devoir d'attirer l'attention du public sur ce fait et je suis certain que les compagnies de chemins de fer se feront un devoir si elles en sont sollicitées, de mettre à bord de chaque convoi un lit portatif ou autre pour que, au cas de nécessité, des personnes malades puissent faire le trajet sans trop de fatigue.

Montréal, 28 juin 1908.

UN TEMOIN.

A L'ADRESSE DE MONTREALAISE

Regardez un peu autour de vous et vos jolis yeux sans être scrutateurs, devineront bien vite pourquoi il y a tant de célibataires. Je vous entends me dire : la question d'argent ?

Oui, précisément, la question d'argent. Les jeunes filles ne sont pas assez dorées sur tranche, voilà ! On aimerait bien telle ou telle personne, réputation blanche comme neige, aimante, affectueuse, loyale, franche ; on la dira ménagère, propre, rangée, économe, en un mot, accomplie, mais la dot est si maigre....

Ah ! ces coureurs de dot, méritent-ils le don sans prix d'un coeur dont ils ne se servent pas, pour la fin voulue par Dieu ? ne méritent-ils pas notre mépris, ceux dont le coeur n'a jamais battu que pour une bourse ? n'avons-nous pas raison de les dédaigner à cause de leur égoïsme féroce, de leurs petits et bas calculs.

C'est pour de l'argent que ces insensés sacrifient leur bonheur ! L'argent, cela souille les doigts, l'argent, cela ne se respecte pas, cela s'amasse quelquefois, dans la boue, so upar sou, écu par écu. Et dites-moi, la pire déloyauté n'est-elle pas d'accepter le mariage sans amour ? A cette femme que vous n'aimez pas, vous jurez fidélité ? Mais du jour où les écus seront fondus, que deviendra-t-elle celle qui, sans défiance aucune aura, à un tel homme, confié le bonheur de son existence ? Ce qu'elle deviendra ? tout au plus la gardienne de la maison, celle avec qui on reste les soirs de pluie, ou quand on n'a plus un sou à jeter à la bourse. C'est alors que les veillées deviennent longues. On redoute les tête-à-tête qui doivent, en pareils cas, devenir plus ou moins gênants pour ne pas dire agaçants ; tellement et si bien qu'un soir, le bel oiseau disparait de la cage parfumée, pomponnée, un oeillet à la boutonnière de son paletot, et part en frisant sa moustache, en redonnant un air d'opéra. Où va-t-il ? chercher du travail ? allons donc. Monsieurs a les mains trop blanches pour cela, il va, pauvre mignonne, s'étourdir, il veut oublier que son existence est enchaînée à la tienne, et pour en arriver là où va-t-il ? Auprès d'une de ces femmes qui n'ont plus ni pudeur, ni honneur. C'est à une de ces coquettes, au coeur froid et égoïste, incapable d'un amour sérieux, qu'il portera le meilleur de lui-même ; puis, enfin, las, d'être la victime d'un ignoble rôle, il vous reviendra, votre seigneur et maître, vous rapportant les débris de ces vils amours, les rebuts des caresses dont une autre n'a plus voulu. Maintenant, Monsieur, vous fait l'honneur de vous choisir comme gardemalade, c'est vous qui soignerez ses petits bobos, et qui sait... ses dégoûtantes plaies peut-être. Mon Dieu ! je ne sais si je me trompe, mais en tout cas, voilà l'image que je me fais d'une union sans amour et bien argentée. Si je suis dans l'erreur, tant mieux.

Je causais dernièrement avec un de ces fameux coureurs de dot. Il part en automobile, s'il vous plait, à la chasse d'une millionnaire. Le pauvre garçon a sans doute eu une hallucination et veut poursuivre son fantôme. Bon voyage.

Je n'ignore pas non plus que nombre de jeunes filles refusent quelquefois, je dirai un bon parti, pour la raison que ce dernier ne possède pas une profession bien titrée. Quelquesunes aimeraient tant à s'entendre appeler "madame l'avocat, ou madame notaire un tel" ou bien encore on dira : "Je recevrais bien monsieur "un tel" à nos soirées, il est charmant garçon, fin causeur, intelligent, instruit, délicat, position lucrative.Mais, chère, songe donc de quelle origine obscure."

—Que fait son père ? marchand de sirop ! ! !

En effet, il ne faut pas attirer le fils d'un marchand de sirop dans nos salons, mesdemoiselles, surtout l'été, sinon, gare aux mouches. Chez nous, on était à la bonne franquette, et on avait la malencontreuse habitude de ne se marier que par amour. Certaines gens préfèrent les mariages d'argent, c'est plus à la mode. Je me demande encore comment un titre peut apporter du bonheur au foyer ; s'il n'en tenait qu'à cela, on n'aurait plus qu'à se faire appeler madame "Boulanger" ou madame "Forgeron un tel". Pour ma part, je crois qu'un nom sans tache est bien suffisant pour flatter la légitime fierté d'une femme. Croyez-moi, le bonheur coûte peu et ne demande qu'une toute petite place.

Amis lecteurs, si la jeune fille que vous aimez ne vous tend qu'une petite main vide, ne la repoussez pas, contentez-vous de la tendresse de son bon coeur, elle saura bien rendre votre foyer agréable et riant par son exubérante galeté, sa constante bonne humeur. Et vous, chères et gracieuses lectrices, à celui que vous aimerez un jour, rendez généreusement amour pour amour, soyez affectueuses et franches pour celui qui sera non votre maître, mais bien votre ami de toutes les heures, votre protecteur toujours. Le Créateur n'a-t-il pas fait les êtres pour s'aimer, se soutenir, se consoler et pleurer ensemble les heures d'amertume.

PETIT MOUSTIQUE.

DEDIE AUX REVERENDS FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

Monsieur le rédacteur.

Connaissant la bienveillante hospitalité de la Tribune Libre de la "Presse", j'ose espérer que vous m'accorderez la faveur d'un petit espace dans vos colonnes, pour émettre une opinion qui sans être générale, est néanmoins partagée.

Je dis une opinion, mais c'est plutôt la manifestation d'un sentiment : si délicat, que nul ne saurait l'exprimer parfaitement de vive voix. Ce sentiment, c'est celui de la reconnaissance.

La question est "délicate", dis-je, et je m'explique. En effet, que l'on soit en présence d'une personne à qui l'on est obligé, l'on ne trouve pas un bon mot pour lui exprimer notre gratitude, l'on craint de paraître ridicule, ou bien hypocrite. Que sais-je !

Enfin, c'est pourquoi je me mets sous la sauvegarde d'un pseudonyme pour témoigner ouvertement l'admiration, l'enthousiasme que j'éprouve à l'égard des dignes professeurs qui forment l'éducation de nos jeunes fils.

L'on ne saurait proclamer assez haut leur dévouement sans bornes ! Combien leur oeuvre est grande, sublime ! Ames d'élite... qui n'attendent pour toute récompense ici-bas, que la satisfaction intime de "faire des heureux".

En effet quel bonheur inoubliable pour ces jeunes glorieux qui ont la douce illusion de mériter les récompenses qu'on leur prodigue, au jour "béni" de la distribution des prix. Avec toute la légèreté due à leur jeune âge, ces chéris semblent méconnaître les sacrifices que s'imposent pour eux leurs bienfaiteurs. Mais soyons persuadés que la joie presque égoïste qu'ils goûtent actuellement, ne fera point place à l'oubli. Non, nos fils ne seront pas ingrats.

Espérons plutôt qu'avec les années, leur âme grandira, leur caractère se rafermira graduellement. Et, quand viendra le temps des "souvenirs", c'est alors qu'ils sauront apprécier les choses ! C'est alors qu'ils voudront attribuer le mérite à qui de droit. Mais quoi ! hélas !... leur tardive reconnaissance ferait le même effet que "La moutarde après le dîner". Il est donc de notre devoir à nous qui sommes leurs parents, d'élever la voix en leur nom, et de les devancer pour ainsi dire dans la tâche sublime de la "reconnaissance" puisqu'eux dans l'inconscience de leur jeunesse, ne sauraient définir exactement leurs impressions. Laissons germer dans leurs coeurs, "la bonne semence" qui tôt ou tard produira un bon effet.

En attendant, ne nions pas que ces jeune héros aient mérité quelque louange. Leur application et leurs incessants efforts durant le cours de l'année scolaire, visaient au but qu'ils ont atteint, ils entrent en vacances, avec l'auréole de la victoire.

Il est à souhaiter que professeurs et élèves soient unis sous l'arc de triomphe dressé pour eux par la gloire du devoir accompli ; et que les vacances soient pour eux tous le "tonique réconfortant des nobles coeurs qui ne peuvent pas toujours subsister par l'unique lot des bravos !

Montréal, 28 juin 1908.

L. BIBIENNE.

SOYONS AIMABLES

Monsieur le rédacteur,

Depuis quelque temps, on se dit des mots aigres-doux dans la Tribune Libre, et tout cela, parce qu'une pauvre petite Montréalaise a osé émettre son opinion à propos du mariage.

Il est tout naturel que les demoiselles désirent se marier, et ce désir n'est point condamnable puisque le Créateur lui-même l'implanta dans le coeur humain. Dieu fit la femme pour l'homme et l'homme pour la femme; il n'avait pas l'intention qu'ils vivent loin l'un de l'autre puisqu'il a dit: "Il n'est pas bon pour l'homme de vivre seul." Il créa un vide dans le coeur de l'un et de l'autre sexe, qui ne peut être comblé que par l'amour d'un ou d'une du sexe opposé; c'est aussi naturel pour la femme que pour l'homme; mais ce qui n'est pas naturel, c'est que la femme doive se taire sur ce sujet, et étouffer en elle ce désir, si personne ne vient lui en demander l'aveu!

Pourquoi accorder tant de privilége aux garçons, et si peu aux filles? Tout est permis à ces messieurs, et nous pauvres filles, on ne nous passe pas la moindre petite chose! Cruelle ironie du sort! Malgré ces plaintes, et malgré l'effort que fait le féminisme, notre sort sera toujours le même: on dira l'homme supérieur à la femme, quoique aujourd'hui les femmes suivent bien l'homme dans ses travaux intellectuels sinon manuels!

Le mieux est donc de s'accorder, puisque nous sommes faits pour vivre ensemble, et de ne plus se dire de ces choses qui irritent et ne rapportent aucun bien. Soyons aimables et chacun trouvera un époux ou une épouse, avec un coeur selon son idéal, qui lui rendra la vie heureuse.

YOLANDE.

Etudiante en Pharmacie.

Montréal, 28 juin 1908.

LE FLA-FLA POLITIQUE

Monsieur le rédacteur,

Je lisais dernièrement dans un journal politique de cette ville, un compte-rendu de l'état de notre commerce durant les onze dernières années du régime libéral.

Importation, exportation, droits perçus, tout y est détaillé avec force chiffres à l'appui.

N'étant ni politicien ni harangueur des masses, je ne viens pas discuter mais simplement jeter un cri d'alarme sur la situation future du pauvre ouvrier d'aujourd'hui, situation déjà si peu enviable.

Cette facilité d'exportation fait que les produits de première nécessité à notre alimentation se maintiennent à une échelle de prix presqu'inaccessibles aux petites bourses.

Les bons fruits, la bonne qualité de beurre, les oeufs frais, tout s'en va chez les étrangers et si, nous, pauvres ouvriers, nous désirons une nourriture saine, il nous faut retrancher quelques petites économies car d'une augmentation de salaire pour le pauvre ouvrier, personne n'y pense!

Oh! l'ouvrier, fi! donc, c'est un marche-pied pour nos grands hommes et ces derniers croient lui conférer un grand honneur que de s'appuyer sur lui pour monter, monter toujours! !....

Dites-moi, Monsieur le rédacteur, quand nos "Ediles" seront tous millionnaires car ce "triplage en onze années," va profiter à quelqu'un, sans doute, alors ces millionnaires se contenteront de nous jeter leur obole, à nous vétérans du travail si peu rénumérer? Et ils le feront de telle façon à nous heurter le front en nous arrivant.

L'on vante l'état prospère d'un pays dont les dettes s'augmentent d'année et année et qui, dans une époque très prochaine peut-être, se verra en face de la triste et lourde nécessité de bâtir des hospices pour les pauvres vieux dont le maigre salaire a toujours été à peine suffisant aux charges onéreuses des riches propriétaires, des exigences de peu délicats fournisseurs.

Avec mes mercis, pour votre indulgence je voudrais bien vous entendre convenir avec moi, pas très haut, bien entendu, que cet état de chose ne justifie pas tout à fait tout le fla-fla que font certains partisans (bien payés j'aime à croire) autour de leurs grands hommes! ! !.

UN VIEIL OUVRIER LABORIEUX.

CE QUE DOIT ETRE LE MARIAGE

Monsieur le rédacteur,

Depuis quelques semaines, je lis les diverses opinions sur la fameuse question "On demande des maris", Je vous demanderai un tout petit coin de votre tribune libre, non pas pour émettre mon opinion (car il y en a suffisamment), mais bien pour offrir mes "félicitations" "à Ernest Barnens" pour sa réponse du 20 juin dernier. Si tous, jeunes filles ou messieurs, voulaient raisonner de cette manière là, les jours heureux ne se compteraient plus. Mais combien y en a-t-il? De nos jours pour la plupart les mariages d'intérêts sont la grande question; on ne s'occupe guère que les coeurs battent à l'unisson mais voici le motto "Pas d'argent! Pas de qualités", n'est-ce pas vrai ? Aussi ne vaut-il pas mieux rester libre.

Montréal 28 juin 1908.

CLAIRE.

APPEL DE L'OUEST CELIBATAIRE AUX MECONNUES DE MONTREAL!

Monsieur le rédacteur,

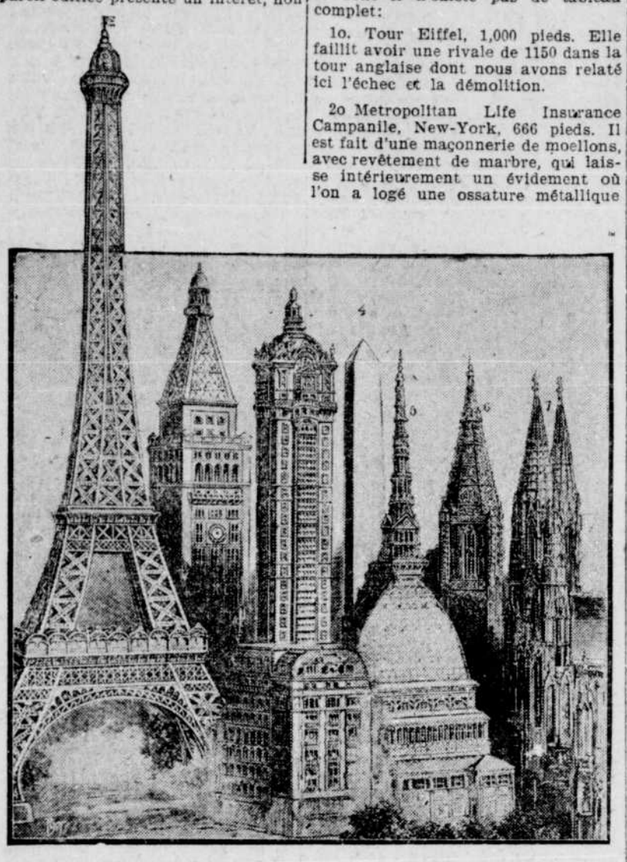
C'est avec un vif intérêt, un intérêt personnel, que nous autres célibataires de l'ouest, nous suivons chaque samedi les amusantes polémiques suscitées par une intelligente Montréalaise, en quête de mari. Bravo, cette Montréalaise-là! En voilà une qui comprend quelle est la mission essentielle de la Femme! Être l'ange d'un foyer, se dévouer à son mari et à ses enfants, conserver et multiplier notre belle et forte race française.

Que nous sommes bien d'accord avec elle sur le fond du débat: l'homme et la femme sont faits tous deux pour le mariage, pour la vie à deux, dans un foyer bien établi. J'excepte évidemment ceux ou celles qui ont reçu une vocation spéciale, dans une autre sphère de dévouement. Mais hors de là, le jeune homme ou la jeune fille qui se destinent au célibat, ne sont que des égoïstes ou des tarés, ou, en tout cas, des monstres, des êt

Revue des Sciences et des Arts

LES PLUS GRANDS MONUMENTS DU MONDE

Aux Etats-Unis, les maisons monstres à vingt-quatre étages au moins, ou gratte-ciel, ou griffe-ciel (sky scratchers ou sky scrapers), présentent tant d'inconvénients au point de vue de l'éclairage et de l'aération des rues qu'elles bordent, que l'enthousiasme s'était refroidi pour ce genre de tour de force. Mais voici qu'à New-York une extension du bâtiment Singer, au coin de Liberty Street et de Broadway atteint 620 pieds. On trouvera moyen d'y loger 41 étages! Un pareil édifice présente un intérêt, non



seulement de curiosité, mais de technique également. En agrandissant un édifice, il est nécessaire d'augmenter la résistance de toutes les pièces dans une proportion plus forte que le rapport d'agrandissement, aussi existe-t-il une limite de grandeur qu'un bâtiment ne saurait dépasser,, et qui fera toujours obstacle aux "Tours de Babel". Il faut surtout faire la distinction entre un édifice métallique comme la Tour Eiffel et les monuments en maçonnerie.

Cependant les Américains prétendent qu'il ne serait pas impossible de construire des gratte-ciel de 1,000 pieds, pourvu que le sol de base fût suffisamment résistant.

Dès avant son achèvement, toutefois, le Singer Building était déjà supplanté. En ce moment même la Metropolitan Life Insurance Co., également de New-York, se prépare à construire aussi, près de Madison Square, un campanile de marbre et d'acier, qui s'élèvera à 666 pieds de terre. La construction en sera très sensiblement différente de celle du Singer Building.

Quant aux avantages de ces originaux édifices, ce sont avant tout l'économie dans la surface de terrain bâtie, et aussi la réclame qui en résulte pour les entreprises qui s'y abritent! Une fois terminées, les deux tours géantes regarderont avec quelque mépris tous les autres monuments de maçonnerie.

Nous saisissons cette occasion de schématiser dans la planche ci-contre, et sous leur physionomie réelle, les plus hauts monuments du monde, qui se rangent dans l'ordre suivant, et dont il n'existe pas de tableau complet:

1o. Tour Eiffel, 1,000 pieds. Elle faillit avoir une rivale de 1150 dans la tour anglaise dont nous avons relaté ici l'échec et la démolition.

2o Metropolitan Life Insurance Campanile, New-York, 666 pieds. Il est fait d'une maçonnerie de moellons, avec revêtement de marbre, qui laisse intérieurement un évidement où l'on a logé une ossature métallique servant à supporter escalier et ascenseur.

3o Singer Building, New-York, 620 pieds.

4o L'Obélisque de Washington, 563 pieds. Pour dépasser la vieille Europe, les Américains sont parvenus, après une quarantaine d'années d'efforts, à élever cet obélisque. On avait songé à lui donner 600 pieds, mais on s'en est tenu à ce chiffre déjà respectable.

5o Le "Mole Antonelliana" de Turin, 546 pieds, affreuse charpente surmontée d'une grotesque aiguille, indigne de l'art italien!

6o La nouvelle flèche de la cathédrale d'Ulm, 536 pieds.

7o La flèche de Cologne, 520 pieds.

8o La flèche de la cathédrale de Rouen, 500 pieds.

9o La grande pyramide d'Egypte, haute jadis de 483 pieds.

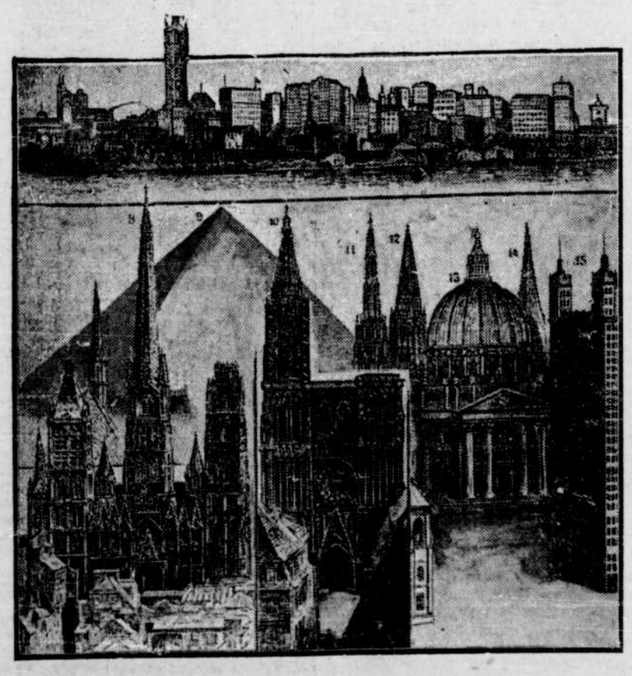
10o La flèche de Saint-Etienne de Vienne, 460 pieds.

11 et 12o De Fribourg en Brisgau (Bade), 440 pieds.

13o Saint-Pierre de Rome, 440 pieds.

14o Flèche d'Anvers (Belgique), 400 pieds.

15o Park Row Building, à New-York, 399 pieds.



RECETTES ET NOTES DIVERSES

LA FOUDRE ET L'EAU SOUTERRAINE

Un médecin du corps de santé espagnol, le Dr Farreras, a groupé récemment une série d'observations curieuses pour montrer que la foudre est souvent attirée par la présence des eaux souterraines et suit leur parcours en épargnant, au voisinage, des points plus élevés, des arbres isolés, etc. Quelques photographies, où les chutes d'éclairs sont rapprochées de la présence de sources, offrent un certain intérêt. On sait, d'ailleurs, que les paratonnerres fonctionnent mieux quand ils sont en rapport avec une nappe d'eau. La question présente un rapport avec les prétentions des chercheurs de sources, qui font intervenir, dans leurs essais d'explication, un fuide humain particulièrement sensible à l'humidité du sous-sol: problème obscur, au sujet duquel il est encore impossible de se prononcer scientifiquement.

L'ABATAGAE ELECTRIQUE DES ARBRES PAR FIL INCANDESCENT

Les "Annales des Travaux Publics" de Belgique affirment que, dans les forêts de l'Arkansas, on fait couramment usage de ce qu'on appelle le "fil à couper le bois". On amène le courant électrique au pied de l'arbre à abattre par un câble souple venant d'une station génératrice volante d'électricité; et ce courant porte au rouge un fil de platine, que l'on pousse et fait passer à travers le tronc à couper.

LE " LIN DU BRESIL "

Le "lin du Brésil" est une plante textile assez semblable au lin qu'on appelle "Canhamo Brasiliensis Perini". Cette herbe, sous le climat du Brésil, atteint en quatre à cinq mois une hauteur de 14 à 28 piels; elle a de nombreux avantages sur le lin ordinaire. Elle est plus résistante aux attaques des insectes et des cryptogames et elle redoute moins la sécheresse; sa croissance est aussi plus rapide et, dans les pays tropicaux, on peut avoir trois récoltes par saison. La culture de cette plante est moins exigeante que celle des autres plantes textiles et la résistance, la flexibilité et la finesse sont supérieures à celles du coton et du lin d'Europe. La teinture et le blanchiment du "lin du Bésil" sont des plus faciles et les débris possèdent des propriétés excellentes qui permettent d'en fabriquer un papier recherché.

L'AMELIORATION DU CHENAL DE LA TAMISE

On s'est attaqué, dans l'estuaire de la Tamise, à un travail considérable destiné à améliorer les conditions de la navigation: on doit creuser un chenal de 1,000 pieds de large sur 30 pieds de profondeur à marée basse; et, pour cela, il faudra enlever au lit du fleuve plus de 4 millions et demi de verges cubes de sable. Pour effectuer ces travaux, les Chantiers Ferguson, de la Clyde, viennent de construire une drague suceuse qui n'a pas moins de 300 pieds de long, et dont les deux tuyaux aspirateurs peuvent aller chercher les matériaux à remonter jusqu'à 60 pieds sous l'eau. Le débit de cet appareil est estimé devoir être même dans ses conditions, de 5400 tonnes à l'heure.

LE NOUVEAU DIRIGEABLE "ZEPPELIN"

On vient d'achever en Allemagne un nouveau dirigeable du type Zeppelin. Ce sera le 4e de la série. Il se distingue de ses prédécesseurs, par des dimensions plus considérables et des moteurs plus puissants. Le dernier aéronef "Zeppelin" avait 350 pieds de long et 33 de diamètre, le nouveau ballon a plus de 400 pieds de long et 45 pieds de large; il est muni de 3 moteurs de 140 chevaux chacun. On estime son rayon d'action à 1450 milles: il pourrait se rendre d'une seule traite du lac de Constance à Konigsberg. Le comte Zeppelin espère même atteindre une vitesse de 50 milles à l'heure en l'absence du vent. Le coût du ballon a été de $100,000.

LE VOLCAN-RECLAME

On sait que l'Etna vient de gronder à nouveau et que les dépêches qui signalent son effervescence ne laissent pas d'être alarmantes.

Le "Messagero" de Naples est cependant plus rassurant. Ce journal se montre en effet sceptique sur le caractère de gravité des éruptions du volcan: ce sont, dit-il, des informations exagérées et qui reviennent périodiquement, en vue d'attirer un plus grand nombre de touristes dans les hôtels de Sicile.

Les Siciliens répliquent, il est vrai, en affirmant que le "Messagero" est suspect de partialité contre l'Etna, à cause du Vésuve, volcan napolitain, qui pourrait souffrir de la concurrence.

Et voilà un nouveau conflit en perspective, un conflit de volcans!

LES LOIS D EL'HEREDITE

Deux médecins hollandais viennent de terminer avec le concours de plus de 3,000 de leurs collègues, une enquête gigantesque sur les lois de l'hérédité, qui leur a donné les plus curieux résultats.

Ils ont établi, par exemple, que les enfants qui possèdent un bon naturel et de la sensibilité ont hérité de ces qualités non pas de la mère, comme on pourrait le croire, mais le plus souvent du père. Par contre, les tendances au crime et à la brutalité sont presque toujours transmises par le père et si celui-ci est dément, idiot, maniaque, épileptique, ses enfants le sont quatre-vingt-dix fois sur cent.

Les pères qui sont particulièrement doués pour les mathématiques et pour les sciences exactes, transmettent ces dons à leurs fils, dans la proportion de quarante-quatre pour cent, et de quatorze pour cent seulement à leurs filles.

Mais si c'est la mère qui possède des dispositions spéciales pour les études scientifiques, cent pour cent des garçons possèderont les mêmes goûts, tandis qu'aucune fille n'en aura le bénéfice.

L'élégance, la propreté, l'amour de la toilette sont des transmissions de la mère; cela n'étonnera personne, mais les savants en question affirment que l'amour des sports est également un lot de l'héritage maternel. Cela est plus étonnant et en apparence, moins explicable.

Enfin, c'est également de la mère que les enfants tiennent le sentiment artistique. Au père ils empruntent les dons littéraires et l'instinct des affaires.

LA PATIENCE EST UNE VERTU SCIENTIFIQUE

L'entreprise que tente actuellement l'astronome anglais J. Franklin Adams vient encore le démontrer. Il veut, en effet, fixer le nombre des étoiles connues, leur grandeur et leurs caractéristiques. C'est un travail de géant devant lequel aurait reculé Hercule lui-même.

Le travail de l'astronome ne sera pas terminé avant dix ans; et comme d'ici là on aura probablement perfectionné les télescopes et découvert de nouvelles étoiles, il faudra alors recommencer!

Mais on obtiendra un résultat sérieux, définitif même, en ce qui concerne les étoiles supérieures à la dixième grandeur.

LA PROTECTION DES OISEAUX

Il paraît qu'avec les exigences de plus en plus grandes de la mode féminine, on ne trouvera plus bientôt ni émeu, ni étourneau, ni wekas, ni huias, ni râle, qui étaient la gloire de l'Australie, de la Réunion, des îles Sandwich et de la Nouvelle-Zélande. C'est surtout, en effet, aux oiseaux des îles qu'on s'attaque, parce qu'ils sont plus nombreux et de couleurs plus éclatantes. Et on tue indistinctement les colibris et les gobe-mouches, les pigeons de l'Ile Maurice et les perroquets des Antilles.

En Angleterre, il vient, comme on sait, de se constituer une ligue pour la protection des oiseaux. La Belgique, la Hollande et la Suisse vont suivre le mouvement. Il serait à souhaiter que l'Amérique se ralliât à l'idée généreuse des nations européennes.

POUR RINCER LES BOUTEILLES

Nous avons déjà signalé le danger réel de la vieille pratique qui consiste à nettoyer les bouteilles avec de la grenaille de plomb.

Aux lieu et place de plomb, qui, pour être granulé, ne perd rien de ses propriétés toxiques, mieux vaut donc employer du sable lavé, par exemple, des perles de verre ou, tout simplement, des rognures de papier.

Mais voici un autre procédé, non moins simple, et dont l'efficacité, à dire d'experts, ne laisserait rien à désirer. Prenez, tout bonnement, de la farine de moutarde noire délayée dans l'eau bouillante. Secouez consciencieusement et rincez à l'eau pure.

Il n'est rien de tel pour nettoyer à fond les bouteilles les plus sales, eussent-elles même renfermé des huiles ou des sirops. On enlève ainsi jusqu'aux odeurs les plus pénétrantes, telles que celle de l'eau de Cologne ou d'autres "parfumeries."

Ainsi soit-il!

L'OURS POLAIRE

Le Jardin zoologique de Londres voyait périr, il y a quelque temps, l'un de ses plus intéressants pensionnaires: Zéro, ours blanc de la plus belle venue, décédait après une maladie de quinze jours. Il embellissait de sa présence, l'établissement précité, depuis vingt-trois ans environ. M. L. Smith, qui se livrait à une exploration scientifique au cercle arctique, à bord du schooner, le "Sampson", l'avait capturé tout jeune. Zéro, ramené en Angleterre, et offert au Jardin zoologique, fit l'admiration des curieux. On affirme que cet animal, qui avait résisté dans son enfance aux froids terribles des régions polaires, a succombé à une attaque de rhumatisme, ce qui est assez humiliant pour le climat de l'Angleterre.

Zéro, très populaire à Londres, a bénéficié, lors de son trépas, d'une excellente presse, et les journaux illustrés ont publié, à l'envie, sa portraiture, qu'à notre tour nous présentons à nos lecteurs.



L'ours polaire, pensionnaire du jardin zoologique de Londres.

L'un des journalistes d'outre-Manche qui ont consacré à Zéro une nécrologie émue, parlait d'une estampe répandue en Angleterre, et qui représente un matelot, anglais bien entendu, en tête à tête avec un formidable ours blanc sur un glaçon. Le matelot, armé d'un simple harpon, se dirige avec décision vers le monstre, tandis que quelques phoques, disséminés çà et là, attendent avec curiosité le résultat de cette rencontre. Le journaliste ajoutait avec raison que l'artiste qui retraça cette scène pathétique l'avait exclusivement tirée de son imagination, car un matelot, tout anglais qu'il soit, n'affrontera jamais, seul et pourvu d'un modeste harpon, un animal aussi redoutable que l'ours blanc.

Bas sur jambes, mais le corps, le cou, la tête, les mains et les pieds très allongés, l'ours polaire est un animal à la musculature puissante et robuste. Agile, en dépit de ses allures pesantes, il trotte avec vitesse, plonge et nage comme un poisson. La faim en fait un ennemi redoutable qui ne connait aucun danger, et qui se précipite résolument sur l'homme. Lors de l'expédition de la "Germania" et de la "Hansa" au pôle, le médecin de la "Germania", le Dr Borgen, eut le désagrément de se rencontrer nez à nez avec un ours, qui le terrassa et qui, dérangé par les cris des compagnons du malheureux, le traîna 300 verges environ sur la glace, avec l'intention bien évidente de le dévorer tout à son aise, dans un endroit plus tranquille. Le docteur dut la vie à l'intervention des arrivants; encore était-il couvert de blessures.

L'ours polaire atteint souvent 7 pieds de longueur; son pelage, soyeux, long et épais, est d'un blanc jaunâtre, sur lequel tranche son museau d'un noir de jais. Il pèse en moyenne de 12 à 15 quintaux. Son crâne déprimé accuse une stupidité profonde, qui n'exclut pas une méfiance et une circonspection singulières lorsque la faim ne le pousse pas aux extrémités: alors il perd toute prudence.

Or, l'état d'affamé est son état normal, et, bien souvent, les ours qui succombent sous les coups des explorateurs dénotent, par le vide de leurs estomacs, l'étendue des privations auxquelles ces animaux sont astreints. L'un d'eux, tué par les marins de la "Germania", avait avalé un morceau de flanelle de rebut; d'autres démontraient que le dernier repas s'était composé d'herbes marines, maigre pitance pour d'aussi robustes appétits.

Une cuirasse de graisse, épaisse de plusieurs pouces, permet à l'ours blanc de braver la mortelle température des régions polaires. On a cru, qu'à l'exemple des autres membres de la famille des ours, il hiverne pendant les grands froids, mais le fait n'est rien moins que prouvé.

Il se nourrit le plus volontiers, l'été venu, de veaux marins qu'il guette, alors que ces amphibies somnolent en se chauffant au soleil. Il s'approche d'eux, se rase et se dissimule comme un tigre, sournoisement et silencieusement. Quant aux phoques, il les poursuit et les capture à la nage. Il ne dévore sa proie que lorsqu'elle est morte, mais il joue d'abord avec elle, comme le chat avec la souris, avant de lui donner le coup de grâce. Il aime également les oeufs de canard, qu'il va dénicher dans les îlots où ces oiseaux migrateurs viennent s'abattre.

La période de jeûne commence avec l'hiver. Si bien armé qu'il soit dans la lutte pour la vie, l'ours blanc est la victime de cette nature marâtre. Au printemps, il est réduit à un état de maigreur et de faiblesse dont il se refait, à mesure que la température plus douce rappelle les habitants ordinaires de ces solitudes.

Lorsque des explorateurs sont dans la dure obligation d'hiverner au milieu des glaces, la fumée de leurs feux, l'odeur de la cuisine, appelle de loin tous les ours de la région. Il faut veiller avec soin aux provisions, car les ours dévorent tout, les objets les plus hétérogènes: tabac, bougie, caoutchouc, étoffes, sans préjudice des vivres d'une nature plus comestible. Or, ces voisins désagréables sont parfois nombreux. Les marins du "Tegetthoff" en tuèrent jusqu'à soixante-sept dans le cours de l'expédition. Les ours se montraient particulièrement audacieux; l'un d'eux se hasarda sur le pont du navire, immobilisé dans les glaces, et enleva l'un des chiens destinés au traînage.

La chair de ces animaux est coriace et filandreuse, paraît-il; elle exhale, en outre, un parfum d'huile rance très désagréable. Mais, si peu appétissant que soit ce gibier, ce fut souvent une ressource précieuse pour les équipages immobilisés, comme celui du "Tegetthoff" dans les déserts polaires.

Les relations des voyageurs sont donc unanimes pour attribuer à l'ours blanc un caractère insociable; elles s'accordent, en revanche, à reconnaître chez l'ourse mère de famille, un amour et un soin touchants pour ses petits qu'elle protège contre tout danger, qu'elle n'abandonne jamais, même devant une mort imminente, et qu'elle venge avec une énergie suprême, lorsqu'ils sont frappés par les chasseurs. Aussi les voyageurs, lorsqu'ils rencontrent une ourse et ses oursons, se hâtent-ils de dépêcher la mère au plus tôt, avant de s'occuper des petits. Il faut ajouter que ces derniers, dépassant les bornes de l'ingratitude filiale, ne se font aucun scrupule de dévorer à belles dents, séance tenante, le cadavre de leur mère, tuée sous leurs yeux et pour leur défense.

TRIBUNE LIBRE

Suite de la page 4

A PROPOS D'ELECTIONS

Monsieur le directeur,

Chaque pays a ses coutumes; à l'étranger de respectueusement s'y conformer; mais des fois elles laissent loin derrière lui le sentiment d'équité qu'il peut concevoir pour sa patrie d'adoption.

Il lui est étrange de voir que les élections se font sur un système qu'il ne discute pas, mais qui laisse le plus de portes ouvertes à la suspicion, et que des candidats osent mettre sur leurs cartes de vote de se méfier des voteurs ou autres aménités semblables.

Il n'y a pas deux sortes d'honnêteté: les bulletins de vote doivent être entourés du plus de garanties possibles et ne laisser aucun doute dans l'opinion publique, au moins quant à leur preuve numérique.

Un de mes compatriotes écrivait récemment dans ces mêmes colonnes quelques mots à propos des cartes d'électeurs, existantes dans les différents pays d'Europe où le suffrage universel existe. Je complète. Je ne doute pas que beaucoup de législes canadiens connaissent toutes les formes électorales du vieux continent et savent que la plus perfectionnée pour contenter tous les partis c'est celle de la Belgique, mais ils devraient s'il n'y a empêchement faire profiter leurs concitoyens de ces progrès.

En France les listes électorales sont ouvertes tous les ans, dans les mairies pendant un ou deux mois. Les électeurs qui ont changé de résidence depuis un temps limité, et les nouveaux qui ont atteint leur majorité s'y font inscrire. Les anciens vont tout simplement s'assurer de leur maintien; ces derniers peuvent même le faire vérifier par une autre personne.

Ces registres sont en permanence dans les mairies. Dans les villes, il y a autant de registres que de quartiers et subdivision de quartier.

Les nom, prénom, profession, domicile, âge de l'électeur sont inscrits par l'officier civil, à présentation d'une pièce d'identité quelconque; acte de naissance, mariage, livret militaire, etc. Puis l'électeur dans une case vis-à-vis signe.

L'élection venue, après avis affichés, chacun personnellement va chercher sa carte préparée à l'avance, en imprimé le but de l'élection, les concernants de la personne écrits à la main; l'électeur la signe devant l'officier civil; ce dernier compare les signatures et la carte est délivrée.

Beaucoup d'électeurs pour divers motifs n'ont pu les retirer, ils les reçoivent et les signent dans leur section de vote respective s'ils s'y présentent.

Le jour du vote venu le ou les registres sont transportés dans la ou les sections de vote par des employés municipaux, ces sections sont généralement des écoles de la ville, commissariats, un édifice public.

Les cartes non réclamées suivent les registres.

Ces cartes sont en cartoline de la grandeur d'un portefeuille, elles ont une marge à pans coupés; en dehors des votes elles servent de pièces d'identité dans les postes, banques, etc.

Dans la salle du vote un premier membre vérifie la carte avec la signature du registre, un deuxième appelle à haute voix, un troisième chargé de l'urne annonce voté au dépot du bulletin, pendant que le premier écrit voté sur le registre et le deuxième coupe un pan de la carte et le met en broche; les autres pans servent pour les ballottages, puis la carte est rendue à l'électeur.

Inutile de dire que les partis politiques surveillent et poinçonnent ces opérations plutôt pour la forme, mais davantage pour faire respecter la loi sur la liberté et la sincérité du vol.

Il est clair que le nombre des bulletins sera égal aux coins des cartes et des marqués votés sur le registre "sous peine de nullité". Les abstentions sont les cartes non retirées.

Le dépouillement est public. Quant aux listes électorales elles sont tenues à jour des décès et autres cas prévus, ce qui est très facile vu que tous les actes sont faits aux mairies ou hôtels de ville. Quelques rares cas de fraude peuvent se faire dans les grandes villes mais dans les campagnes c'est presque impossible. Les moeurs électorales ne sont que le reflet de l'honnêteté générale d'une nation.

SOLTERO.

Montréal, 28 juin 1908.

SOYEZ PACIFIQUES

Monsieur le rédacteur,

Un petit espace, s'il vous plaît, dans les colonnes de votre Tribune Libre, au sujet du fameux article: "On demande des maris." Beaucoup ont prétendu avoir le dernier mot à dire, mais persuadé d'avance que vous ne me refuserez pas une faveur accordée à tant d'autres, j'installe mes pénates dans un coin de votre journal et je commence en disant:

Soyez pacifiques.

Filles et garçons de tout âge; et de toute nuance, qui vous permettez de renvoyer vos propres torts les uns sur les autres avec une habileté vraiment surprenante, écoutez mon avis et discutez-le à volonté. Si vous voulez la paix dans le ménage quand vous y serez, ne préparez pas la guerre maintenant. Les grandes batailles (même entre le mari et la femme), ont presque toujours été précédées d'escarmouches souvent insignifiantes. C'est ce que l'histoire nous apprend, et nous savons qu'elle n'est pas menteuse.

D'ailleurs, permettez-mois de vous avertir, que ce pays dans lequel vous combattez est dangereux et inconnu, puisque l'on en voit tant qui se sont laissé prendre dans les filets matrimoniaux, faute de connaissances et d'expérience. Puis, qui sait si la paix établie, "Julien", au tournant d'une rue, ne sera pas épris des beaux yeux de "Sans Rancune", et réciproquement?... Et alors peut-être, mariage, nouvelles hostilités, nouvelle guerre . . . .

Mon rôle de conciliateur n'aurait, sans doute, lieu d'être si je n'avais d'autres conseils à ajouter. Maladie sans remède devient chronique, dit le Sage. Eh bien, vous, jeunes filles de 20... ou de 52 ans, soyez discrètes et vertueuses. A l'exemple de la bonne Lucrèse de l'ancienne Rome, "travaillez à des ouvrages de laine dans le secret de votre maison", tout en apprenant à préparer un bon potage. Le temps et les circonstances vous favoriseront, j'en suis certain; "time will tell."

Quant à vous, célibataires désespérés, respectez le sexe faible. Economisez afin de ne pas être condamnés, par votre faute, à un éternel célibat. Prenez une rasade de moins et vous aurez deux cheveux de plus sous votre perruque.

LOMBLE.

St Hyacinthe, 28 juin, 1908.

A CEUX QUI CRITIQUENT LA FEMME

Jusqu'ici j'ai gardé un silence absolu me contentant de suivre des yeux et de l'esprit cette guerre sans merci que se livrent jeunes et vieilles, vieux et jeunes parce qu'une, Une Perle de Montréal s'est permis un tout petit entrefilet dans la Tribune Libre de la "Presse."

Un Monsieur bien jeune a crié Au Scandale, un Monsieur Antique (pas vieux) a reçu la balle en plein coeur: enfin qu'y avait-il donc? Du vrai, du vrai, car on dit que la vérité choque. Sachez donc chers envieux, que cette brave Montréalaise ne vous a fait aucune demande personnelle, elle n'a fait que toucher un point de votre côté faible. Puisse-t-elle guérir cette partie malade.

En effet de nos jours, les jeunes gens, les vieilles aussi craignent le mariage. Pourquoi? Ah le voici. Si je trouve une femme riche, ah oui je me marie: ah! je me marierais bien, mais ça coûte cher tenir maison; ah! je me marierais bien mais j'aime mieux faire la vie de garçon; quand je serai marié moins de sorties, des enfants à faire vivre, entendre leurs cris.

Ah! être cruels! qui plus qu'une femme connaît le prix d'un enfant, qui en prend soin de ces trésors divins, qui plus que la femme se dévoue en cette occasion; n'est-ce pas que nuit et jour vous la voyez cette pauvre mère avec une sollicitude sans borne, auprès de cet enfant qu'un souffle de la brise seul, peut enlever. Et s'il en est ainsi, qu'en sera-t-il du temps de son enfance, sa jeunesse, enfin partout. Quand un enfant perdrait son père, si sa mère lui reste ,il sera encore heureux. Eh! bien pour punir ces vilains qui critiquent la femme, je demande à la Fée la plus sévère de laisser pour un an, un an seulement les hommes sans femme, vous les verriez ses deshérités s'en allant déclinant sans cesse et mourant d'inatition. Le baume vivifiant leur serait enlevé; à grands cris, ils redemanderaient leurs trésors perdus.

Je préviens d'avance les critiques que je dois m'attirer, d'avance je leur dis que je ne les crains pas. Je suis fille, j'ai 24 ans, sans illusions, et sans déceptions. Je connais la vie; je la prends du bon côté, je n'ai jamais pleuré, j'aime à demi; l'heure suprême n'a pas encore sonné.

Vieux et jeunes me sont chers également (pour le moment).

A bon entendeur, salut.

Saint-Valier, 28 juin 1908.

GINETTE.

L'ENCOMBREMENT DES TROTTOIRS

Monsieur le directeur,

Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'empêcher ces rassemblements sur les trottoirs qui obligent les passants à faire un détour dans la rue?

Dans certains quartiers, qui est le ghétto de Montréal, le dimanche surtout, toute la famille est sur le trottoir, depuis les grands parents jusqu'aux arrière-petits-enfants, avec des chaises, des tables, et des voitures d'enfants. Un vrai bazar, quoi! Et les piétons sont obligés de passer dans la rue. J'ai été témoin hier d'une aventure arrivée à un jeune homme obligé de se frayer un passage à travers un groupe compact. Pour le punir de sa témérité on lui envoya promener son panama dans la rue pour lui montrer que c'est là qu'il aurait dû passer. Le jeune homme en question ne passait pas là pour prendre l'air. On ne passe pas là par agrément, mais quand on est obligé d'y passer. Vous conviendrez avec moi que ce n'est pas plaisant!

E. V. D.

Montréal, 29 juin, 1908.

Une femme décrit le remède contre l'Eczéma

Voici un traitement simple contre les maladies de la peau, telles que l'herpès, l'eczéma, les dartres, etc., traitement si efficace que je me fais un devoir de le rendre public dans vos colonnes. Faites dissoudre une cuillerée à thé de pur citrol en poudre dans deux cuillerées à soupe d'eau chaude et baignez la peau malade avec cette solution chaude vingt minutes à la fois, deux fois par jour. La seule précaution à prendre est celle de s'assurer qu'on a la drogue pure telle qu'elle sort des laboratoires chimiques, en petits paquets cachetés, et que la solution soit fraîche chaque fois qu'on s'en sert. On peut l'appliquer froide et chaude. Tous les pharmaciens vendent ce produit chimique bien connu.

Ça semble presque trop simple, mais les meilleures choses sont toujours simples. J'ai guéri mon mari d'un très mauvais cas d'eczéma à la jambe, et mon petit garçon du perrico avec cela ; aussi une amie intime qui avait une dartre à la main. Il assèche l'éruption en quelques jours et arrête immédiatement la démangeaison. Une de mes amies qui avait obtenu l'ordonnance d'un célèbre spécialiste sur les maladies cutanées, me l'a passée. C'est une découverte inappréciable et j'espère que vous publierez ceci.

Mme R. H. BURNHAM.

Lorsque des vêtements de dames ont été empesés et que vous voulez les désempeser, si vous faites cette opération à la main ou à l'essoreuse ordinaire, vous risquez de détériorer le tissu. La

TOILET LAUNDRY

"la Buanderie qui connaît son affaire", est pourvue d'une machine qui ôte l'empois par force centrifuge sans faire de tort à l'étoffe la plus délicate.

425 RUE RICHMOND.
TELEPHONE UP 3180

Plus de Cheveux Blancs ni de Têtes Chauves avec la Prodigieuse

CHEVLURINE DE PARIS



surnommé "Nourriture des Cheveux", redonne aux cheveux blancs ou gris leur belle couleur de jeunesse sans les teindre, soit blond, châtain, rbun ou noir; détruit les pellicules, arrête la chute des cheveux et les fait pousser luxuriants; satisfaction garantie ou argent remis. Partout 50c la bortelle, ou écrivez Cooper and Co., dept. 3, 199 Commissaires, Montréal, ou à W. Brunet et Cie, Québec. 93—s—n



Votre "buste" développé de deux pouces dans un mois, avec le Bustinol du Dr Simon, Paris, France. $50 de récompense à quiconque ne réussit pas. Nous n'avons pas peur de le faire essayer.

Envoyez dix cents pour frais de poste et emballage, et vous recevrez un échantillon avec pamphlet: Art du Massage. Correspondance confidentielle: expédition discrète. Prix $1.00 le traitement, expédié partout à nos frais. Adressez Dr Simon, 199 Commissaires, Montréal. 219—s—n

UN BEAU TEINT EST UNE SOURCE DE JOIES.—La Crème Orientale ou l'embellissement Magique du Dr. T. Félix Gouraud.



Fait disparaître le hâle les boutons, les taches de rousseur, les rides, les éruptions, toutes les maladies de la peau, toutes qui nuisent à la beauté sans laisser aucune marque. Cette préparation a subi l'épreuve de 60 ans et elle est si inoffensive qu'on y goûte pour s'assurer qu'elle est bien faite. N'acceptez aucune contrefaçon d'un nom semblable. Le Dr. T. A. Gouraud disait à une dame de la Haute (une patiente) : "Comme vous, femmes, allez vous en servir, je recommande la **"Crème de Gouraud"** comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. A vendre chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie. Faites venir le catalogue qui donne des renseignements complets et mentionnez la "Presse". **Ferd. T. Hopkins, Prop. 37 Great Jones St. N.-Y.**

PELERINAGES
— ET —
MISSIONS

Messieurs les curés trouveront toujours chez

NAPOLEON GIROUX
LIBRAIRE
29 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL.

Un assortiment complet d'articles de piété pour pèlerinage, missions et retraites. Toutes communications recevront notre prompte attention. 30. 4

Zutoo

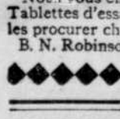
Les Tablettes Zutoo guériront, n'importe quel mal de tête, en vingt minutes, enraiera un rhume à son début, soulagera les douleurs mensuelles de femmes, et chaque fois vous rendra bien portant.

Nous vous enverrons gratuitement des Tablettes d'essai, ou vous pouvez vous les procurer chez les vendeurs, à 25c.

B. N. Robinson & Co., Coaticook, Que.

27 A k

POITRINE IDEALE



Développement et Fermete du Buste
en deux mois par les
PILULES ORIENTALE
seul moyen pour à la fois d'accroître ou de réduire une poitrine opulente et ferme. Méthode absolument sans danger, approuvée par les célébrités médicales. Flacon avec conseils **$1.75.** Discrétion absolue.

J. RATIE, pharmacien, 5, passage Verdeau, Paris. Dépôt à Montréal: **Ph. DECARY**, angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. 17—an



POILS FOLLETS CHEVEUX ET BARBE SUPERFLUS
Du Visage, du Cou, des Bras ou du Corps.
Quelque touffus qu'ils soient détruits radicalement sans douleur et sans endommager en aucune façon la peau la plus délicate, avec la **RAZORINE** du Dr Simon, de Paris, France. $50 de récompense à quiconque ne réussit pas.

Et nous n'avons pas peur de la faire essayer. Envoyez-nous 10c pour frais de poste, et nous vous enverrons un paquet assez gros pour vous convaincre de sa parfaite infaillibilité: expédié partout, franco. Adressez: **COOPER AND CO., Dépt. 3, 199 Commissaires, Montréal, ou à W. Brunet et Cie, Québec.** Méfiez-vous des imitations. 158—s—n



LES LECTURES DES JEUNES FILLES

De quelle saison est le plaisir de la lecture? On dit que pendant les soirées longues de l'hiver, sous la lampe familière et discrète, nul ami n'est meilleur qu'un bon livre. Certes! mais l'été, après la partie de tennis, la promenade sur un lac enchanté, ou la joyeuse excursion dans la forêt bruissante, le livre ami n'est-il pas aussi le bienvenu? Et, tout compte fait, en marquant les jours de pluie ou l'on reste, inactif à la maison, les jours trop chaud, où l'on préfère ne point sortir, les siestes prolongées au bercement d'un hamac sous un bosquet d'érable ou de saule, il semble vraiment que l'été soit la saison où les livres sont le plus recherchés.

Q'emporterez-vous donc, dans votre petite bibliothèque de voyage, charmante lectrice qui venez quelquefois demander à mes pauvres lumières: "Que lirai-je"?

Le temps est propice pour répondre à cette question. Encore que ce ne soit pas facile de donner à ce sujet des indications générales, car, ce qui sera utile à l'une, pourra être inutile à l'autre, et ce qui plaira à celle-ci pourra ennuyer celle-là.

Aux petites natures sérieuses, curieuses et chercheuses, comme il s'en rencontre surement parmi vous, les lectures qui conviennent, sont les mémoires, les correspondances, les chroniques, les épisodes historiques. Rien n'est attachant comme des mémoires. Celles qui ont assez de culture pourront lire ceux de Beaumarchais, ceux de Châteaubriand, les "Lettres Persanes" de Montesquieux, Les soirées de Constantinople de de Maistres. Toutes auront plaisir et profit à lire la correspondance de Veuillot, celle de Mme Julie Lavergne, les livres de Mme Juliette Adams, et bien d'autres que nous n'avons pas à leur indiquer ici, attendu que celles à qui ce genre de lecture convient sont généralement assez averties pour choisir elles-mêmes judicieusement.

Il n'en est pas de même pour celles qui n'aiment que les romans, et celles-là sont malheureusement nombreuses. Les romans mis à leur portée sont inombrables, les bons peuvent se compter sur les doigts. A celles qui aiment la lecture des oeuvres d'imagination, je conseillerais de se procurer l'ouvrage de l'abbé Bethléem. "Romans à lire, romans à proscrire," publié en France et vendu chez Cadieux et Derome. Elles pourront avec ce livre, se guider, dans le choix moral, sinon littéraire de leurs lectures. Et c'est déjà une grande chose. Comme données générales, les auteurs que j'ai déjà recommandés ici: Julie Lavergne, Pierre l'Ermite, Jules Pravieux, René Bazin. Puis Les lettres de mon moulin et les Contes du Lundi, de Daudet. Corbin et d'Aubecourt, de Veuillot, Monique, de Bourget, et quelques autres. Le théâtre de Rostand peut être lu en entier, et c'est le seul, je crois, des dramaturges français, dont on puisse en dire autant.

La littérature canadienne, il va sans dire, doit être mise au premier rang, toute jeune qu'elle est, et il ne serait pas permis à l'une de nous de connaître un tant soit peu les écrivains français et d'ignorer les nôtres. Parmi ceux-ci, je ne veux nommer personne, mais bien rares sont les auteurs à proscrire et, quand ce ne serait que par esprit de patriotisme, et convient à une canadienne qui se pique de lecture de n'ignorer aucun des écrivains de son pays

Colette

COMMUNIANTES

Après les premières hirondelles, j'ai vu passer les premières communiantes. Celles-là, toutes noirs, et si rapides sur le ciel encore gris; celles-ci toutes blanches et si lentes, si recueillies, sous la nef, entre les piliers où descendait, à travers un vitrail trop moderne, un rayon de soleil trop vif. Heureusement, les vapeurs de l'encens faisaient un brouillard d'or dans lequel les petites communiantes glissaient comme autant d'âmes très pures et près de défaillir. Déjà très vaporeuses dans leurs longs voiles, elles devenaient immatérielles, et vraiment comparables aux anges dans les nuages sortis des brûle-parfums. Je n'aurais eu aucune surprise si des hirondelles, ou des colombes, étaient descendues des voûtes, comme on les voit sur les images de piété.

Quelle heure charmante dans la vie d'une jeune fille! Et pour les parents, quelle étape reposante et attendrie! Pour les familles fortunées ou simplement à l'aise, pour celles qui ont la chance d'avoir pu, jusqu'à cet âge heureux, élever leurs enfants sans être éprouvées par la maladie qui étiole, ou déforme, ou paralyse parfois ces êtres charmants ,quelle grâce divine, et quel bonheur!

Est-il une petite fille qui ait pu se défendre d'un sentiment de coquetterie, bien naturel, devant tant de préparatifs si importants et si longuement discutés autour d'elle?

De tous côtés les cadeaux affluent: c'est le missel du parrain, c'est le chapelet aux grains de perles offert par la marraine, c'est la croix, c'est l'aumonière,c'est la ceinture, c'est la bourse en filigrane d'argent ou le porte-monnaie d'ivoire ou d'écaille, c'est le mouchoir de fine batiste et c'est le voile; autant de choses qui constituent une vraie corbeille. La fraicheur immaculée de ces atours et quelque chose qui grise et qui transporte. N'est-ce pas aussi la première robe longue qui, dès ce jour, fera de l'enfant une jeune fille?

Sans doute, elle n'a pris aucune part à l'élaboration minutieuse de cet important trousseau, mais elle en connait toutes les pièces.

Elle sait aussi que telle petite amie aura ce corsage en mousseline avec entre-deux de Valenciennes, si admiré par elles toutes, au sortir de la retraite, pendant une station un peu trop longue ,peut-être, devant la vitrine du grand magasin.

Elle sait encore que telle autre, résignée d'avance, n'aura pas eu ces graves soucis, parce qu'elle mettra tout simplement la robe déjà portée par une soeur ainée.

Faut-il donc que, pour la première fois, et dans une circonstance aussi solennelle qui ne devrait éveiller que des sentiments d'humilité, les préoccupations de la mode viennent assaillir son esprit!

Elle en a du regret, c'est bien certain; mais pourquoi faut-il que cette obsession soit si intense qu'elle n'en puisse détacher sa pensée?

Aussi, quel apaisement quand, dans le groupe à peu près uniforme, tous ces petits détails, en disparaissant presque, la rendront à elle-même aussi belle qu'elle l'espérait, aussi modeste qu'on la voulait voir.

J'ai vu passer les premières communiantes : il y en avait de toutes petites, comme des poupées ; il y en avait de grandes, comme des mariées. Il y en avait d'accompagnées par leurs parents, en riches toilettes ; il y en avait qui sortaient seules de l'église et rejoignaient à la porte quelques pauvres femmes mal vêtues. Celles-ci partaient vite. Celles-là, pendant qu'on faisait avancer leur voiture, recevaient sur le péristyle, les compliments de leurs amis...

Heureuses dans la vie, celles qui peuvent se rappeler un jour pareil sans qu'aucun nuage l'ait assombri ! Heureuses, celles qui gardent le souvenir de nombreuses visites, chez les parents, chez les amis, chez le photographe, et qui, le soir, aux agapes,ont compté tout leur monde autour de la table de famille !

Heureuses aussi, heureuses tout de même, les pauvres petites, vites dévêtues, et qui n'ont obtenu qu'à grand'peine de garder la jupe blanche pour jouer seules, devant la loge maternelle, en attendant les vêpres !

En voyant passer les premières communiantes dans ce populeux quartier de Paris, je me suis rappelé une cérémonie analogue, mais combien plus simple et plus triste aussi, là-bas, dans un village de l'Artois.

Le prêtre avait dû sortir de l'église, traverser la place pour faire communier une petite fille qui était dans son lit, à qui on avait bien promis cependant qu'elle serait debout et, comme ses compagnes, revêtirait la robe blanche.

Garçons et filles avaient fait cortège au prêtre qui marchait, précédé de l'enfant de choeur agitant la clochette, et tous s'étaient arrêtés au seuil de la porte.

Dans la chambre qui donnait sur le jardin, le soleil n'entrait qu'un moment, aux plus longs jours de la saison ; mais on voyait toute la journée la nappe large et vive qu'il répandait, dans les allées, sur les plates-bandes sur les groseillers alignés à droite et à gauche, et, tout au bout, à l'entrée du courtil, sur le chaume des ruches.

O la vie intense qui passait dans ce carré de lumière ; et, dans la maison, cette petite âme, lueur tremblotante de veilleuse !...

Je me rappelle qu'au moment précis de la communion, des pigeons ramiers et des hirondelles traversèrent plusieurs fois tout le champ visible du ciel. Un battement d'ailes, un reflet de blancheur éclairant rapidement le fond de la pièce, pendant que se rouvraient les yeux trop grands et trop clairs de la pauvre petite ; je revois cela très nettement ; et c'est tout...

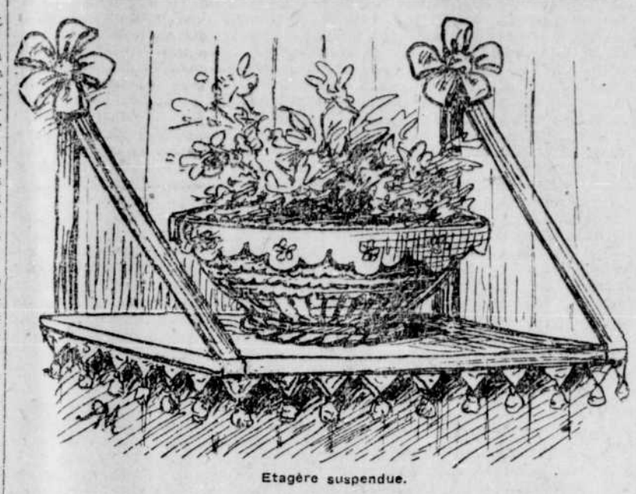
J'ai oublié le nom du village, je n'ai jamais su le nom de l'enfant ; et je pense que cela vaut mieux ; de cette façon, je puis me la figurer heureuse, heureuse autant que les autres...

HENRI CAUDEVILLE,
(de "La Famille")

Il ne faut choisir pour épouse que la femme que l'on choisirait pour ami si elle était homme.

JOUBERT.

PETITS OUVRAGES



Etagère suspendue.

ETAGERE

Etagère volante pour cabinet de toilette, pour déposer bibelots ou corbeilles de fleurs.

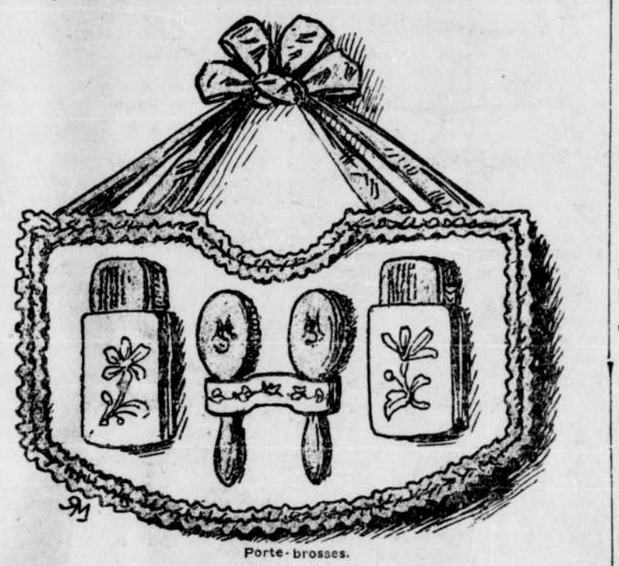
Cette planchette est vernie au ripolin ou recouverte de cretonne, et bordée d'un ruban liberty rouge ou jaune or.

Les mêmes rubans la suspendent au mur où ils sont fixés par des clous dorés piqués dans les noeuds.

Frange boule en bordure.

Petite corbeille d'osier fin ornée d'une bande de cretonne brodée au passé.

Fleurs naturelles ou stérilisées.



Porte-brosses.

PORTE-BROSSES

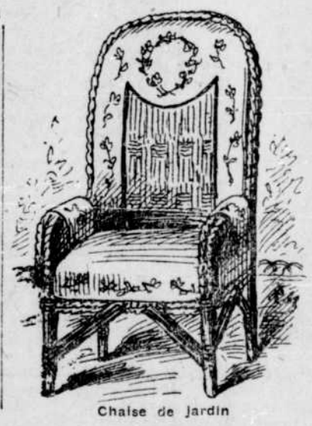
Porte-brosse fantaisie pour le cabinet de toilette à la campagne.

On tend sur un carton fort une étoffe unie ou à fleurs, étamine, toile ou percale. On coud au bord une ruche de ruban liberty de couleur assortie à la nuance du mobilier. Sur les étuis à brosses, on peut coudre des motifs de guipure ou de fleurs brochées découpées dans des étoffes anciennes. On peut aussi broder ces motifs au passé en soies de couleur.

CHAISE DE JARDIN

Voici le moment de songer à nos sièges de jardin, et pour les rendre plus confortables, il est nécessaire de les garnir.

Cette chaise de jardin, en osier, ou rotin, est recouverte d'étoffe bise, étamine, toile ou cretonne brodée de motifs au passé en coton ou soie de couleurs vives. Un galon de laine de la nuance dominante de la broderie borde l'étoffe.



Chaise de jardin

FLATTEURS ET FLATTES

La flatterie est une fausse monnaie qui n'a de cours que par notre vanité, a dit La Rochefoucauld.

"Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste."

Racine place ces deux vers dans la bouche de Phèdre, qui n'est arrivé aux plus horribles crimes qu'en cédant aux insidieuses flatteries d'une suivante.

Racine, qui mourut, dit-on, du chagrin d'avoir encouru la mauvaise humeur de Louis XIV, était mieux que personne à même d'étudier sur nature les effets de la flatterie sur le flatteur et sur le flatté.

Peut-être était-il présent quand le roi, devenu vieux, se plaignait à table de n'avoir plus de dents, et qu'un des fidèles adorateurs du prince s'écria :

"Eh ! Sire, qui est-ce qui a des dents ?"

S'étonnera-t-on qu'en présence d'une telle adulation l'élue qui s'en est vu l'objet depuis son enfance puisse arriver à se croire né d'un autre sang que le commun des mortels ?

Un des chroniqueurs de la Cour raconte que le roi était allé, un soir, coucher à Petit-Bourg. Il trouva qu'une avenue de vieux arbres qu'on découvrait des fenêtres du château lui cachait la vue du paysage. Le lendemain, à son réveil, le monarque ne voyant plus l'allée, demanda ce qu'elle était devenue : "Sire, répartit le duc d'Antin, comment eut-elle osé paraître devant vous ? Elle vous avait déplu !"

En une nuit, on avait, par les ordres du Duc, abattu, enlevé les arbres et aplani le terrain.

Ce même duc d'Antin témoigna une autre fois, par un exploit du même genre qu'il était sans pitié pour les arbres qui avaient le malheur de déplaire à Sa Majesté.

C'était à Fontainebleau, le Roi avait paru désirer qu'on fit abattre un quartier de forêt qui gênait un peu la perspective.

M. d'Antin fit scier tous les arbres près de la racine, de façon qu'ils tinssent à peine. Des cordes étaient attachées à chaque tronc, et douze cents hommes avaient été cachés dans le bois, n'attendant qu'un signal convenu pour tirer sur les cordes.

Le Roi vient se promener de ce côté. Le duc sait amener la conversation sur ce bois ; Louis XIV ne manque pas de répéter que ce coin de forêt lui déplait.

—Votre Majesté, dit alors le duc d'Antin, en sera débarrassée aussitôt qu'elle l'aura ordonné. — Vraiment ! dit le Roi, en ce cas, je l'ordonne. — Eh bien, sire, voyez."

Et le courtisan ayant tiré un sifflet de sa poche fit entendre le signal que les hommes attendaient, et la forêt tomba comme par enchantement.

On dit que la duchesse de Bourgogne presque effrayée de ce miracle, s'écria en se retournant vers les dames de sa suite :

—Ah ! mon Dieu ! Si le Roi demandait nos têtes, M. d'Antin les ferait tomber de même."

Louis XIV, à un certain moment, eut la fantaisie de rimer, à l'exemple des beaux esprits dont il était entouré. MM. de Saint-Aignan et Dangeau lui montrèrent comment il fallait s'y prendre.

Un matin, raconte Mme de Sévigné, il dit au maréchal de Grammont :

—Monsieur le maréchal, lisez, je vous en prie, ce petit madrigal et voyez si vous n'en avez jamais lu un si impertinent.

Parce que on sait que depuis peu, j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons.

Le maréchal après avoir lu dit au Roi :

—Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses ; il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu.

Le Roi se mit à rire et répliqua :

—N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat ?

—Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom.

—Oh ! bien, lui dit le Roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement ; c'est moi qui l'ai fait.

—Ah ! Sire, quelle trahison ! Que Votre Majesté me le rende, je l'ai lu hâtivement...

—Non, monsieur le maréchal, les premiers sentiments sont toujours les plus naturels.

Le Roi, ajoute Mme de Sévigné, a fort ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà bien la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un courtisan.

On demandait à un sage lequel de tous les animaux était le plus redoutable à l'homme.

—Entre les sauvages, répondit-il, c'est le calomniateur ; parmi les animaux domestique, c'est le flatteur.

Méditez ceci, Mademoiselles.

ABEILLE
de la revue "Mademoiselle"



Suite.

Les femmes de renom exercent une grande influence sur la toilette en général. Au seizième siècle, déjà, certaines personnalités historiques font date pour la question de la mode. Soit que leur célébrité ait dominé les caprices de leurs contemporains, soit que leur goût excellent ait mérité l'approbation des élégants et des belles dames du temps, toujours est-il que leurs portraits nous représentent des costumes typiques, et que nous ne pourrions voir un de ces costumes sans en habiller immédiatement une de ces personnalités brillantes.



Telle fut Marie Stuart, nièce des Guises et femme du roi François II, princesse à laquelle on s'est tant intéressé, à cause de ses malheurs et de sa mort.

Il existait, il y a quelques années encore, dans la collection des manuscrits de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, deux "croyans", c'est-à-dire deux portraits au crayon de couleur, reproduisant très probablement deux peintures de la reine d'Ecosse, exécutées d'après nature, vers 1558, par le célèbre François Clouet.

Ces crayons ont passé, avec une foule d'autres, des rayons de la bibliothèque Sainte-Geneviève dans ceux de la Bibliothèque nationale, où le public les voit moins facilement qu'il ne les voyait autrefois dans l'établissement, plus modeste, de la place du Panthéon.

Figurez-vous Marie Stuart jeune et avant son veuvage, et Marie Stuart en costume de veuve. Dans ces deux portraits, rien n'égale la pureté et la délicatesse des lignes. Un calme intelligent règne sur son front et dans ses yeux "un peu bruns". Elle est coiffée à l'italienne, selon la mode adoptée alors par les femmes de la cour; une collerette haut montée enveloppe son cou, qu'entoure un collier de perles.

Le jour de son mariage avec François II, la jolie reine était vêtue d'une robe de velours perse (bleu foncé), "couverte de pierreries et d'enrichissements de broderie blanche de belle façon, si bien que c'estoit une chose admirable de la voir." Deux demoiselles, placées derrière elle, portaient sa queue, qui était fort longue. Marie Stuart plaçait sur sa tête une couronne de pierreries si riche, que plusieurs personnes l'estimaient à trois cent mille écus, environ dix-huit cent mille francs de notre monnaie actuelle.

Au bal, la femme de François II avait une robe dont la queue était longue "de bien six toises", et que portait après elle un gentilhomme.

Rien de plus majestueux que le manteau royal jeté sur sa robe, aux heures d'apparat. Mézeray nous représente Marie Stuart avec une fraise ouverte devant, se relevant par derrière. Ses cheveux forment, de part et d'autre, deux boucles, et ne couvrent qu'une partie de l'oreille. Sa couronne est posée sur une coiffe large et empesée qui se rabat sur le front et s'étend sur les côtés.

Elle aimait beaucoup les pierreries. Après la mort de François II, lorsqu'elle partit pour l'Ecosse, le cardinal de Guise, son oncle, lui proposa de laisser ses pierreries, en attendant qu'il pût les lui faire remettre par une voie sûre.

"Quand j'expose ma personne, répondit Marie Stuart, craindrais-je pour des bijoux?"

Mais cessons de nous occuper d'une personnalité, pour entrer dans les détails de la mode considérée au point de vue général.

A l'époque où nous sommes parvenus, la façon des robes étonnait par l'élégance, par une coupe dont on s'est souvenu maintes fois depuis, et à laquelle on a souvent recouru dans les différentes phases de la mode française.

Voyez ce corsage. Il est généralement garni d'épaulettes, et pourvu d'une petite basque longue de deux ou trois doigts ; ce corsage, loin de le décolleter constamment, les femmes le préféraient montant, et l'ouvraient entre le cou et la taille, à leur fantaisie, lorsqu'elles voulaient montrer une partie de leur habillement de dessous, surtout une espèce de gilet ou pourpoint de riche étoffe.

Leurs manches, d'une largeur moyenne, allaient en diminuant, depuis les épaules jusqu'aux poignets, avec plusieurs ligatures qui formaient des bouffants à distances égales, et qui les faisaient ressembler beaucoup aux manches à gigot dont l'usage a duré plusieurs années pendant la Restauration.

Parfois le corsage était tailladé aussi ; parfois les fentes du corsage et cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et efets dudit des manches étaient rapprochées par des perles, des noeuds ou des "fers", dont nous avons parlé précédemment.

A l'encolure du corsage, les dames voulaient qu'une collerette montante se dégageât, brodée et gofronnée d'un fichu de linon auquel elles donnaient le nom de "gorgias". Lorsqu'elles décolletaient le corsage, le gorgias couvrait les épaules et le cou. Il fut longtemps en honneur.

Une robe de soie ou de velours, de couleur tendre ou brune, était fendue par devant, et, par son ouverture étroite du haut, s'agrandissant peu à peu jusqu'en bas, de manière à former un espace semblable à une pyramide, elle laissait voir une jupe de dessous, ordinairement faite en étoffe claire. De la taille pendait une cordelière de perles ou d'orfèvrerie, qui souvent se rellait avec la garniture de même genre dont on encadrait le corsage.

Avec la collerette montante, il n'y avait pas besoin de scilier ; mais, si la robe était décolletée, il était d'usage de mettre un collier de perles ou d'orfèvrerie, au bout duquel se trouvait quelquefois une croix précieuse. Dans les toilettes actuelles, la croix apparait aussi très souvent.

Ajoutons que certaines dames se servaient du collier, même dans le cas où elles adoptaient la collerette montante, comme nous le remarquons dans la quatrième personne de la gravure, où l'artiste a reproduit le costume d'une dame française attachée à la reine Marie Stuart.

A suivre.

L'EXCÈS DE BILE ET LE REMÈDE.

Quand vous avez le foie dérangé, tout l'organisme en souffre. Vos aliments fermentent dans l'estomac et les intestins, occasionnant la flatuosité, et les impuretés qui en résultent entrent dans le sang et sont charriées vers chaque partie de l'organisme. En voici les résultats : nausées, vomissements, migraines, douleurs dans le dos, la langue chargée, et une mélancolie générale. Le Sirop de la Mère Seigel vient à bout de tout cela, parce qu'il met votre estomac et votre foie en ordre et les maintient dans un bon état. Mme. Auguste Ouellette, St. Jean, Port Joli, L'Islet Co. P.Q., écrivait le 24 jan. 1908 comme suit :—"Après les repas j'avais d'atroces douleurs à l'estomac, et les insomnies et les migraines m'avaient rendue pâle et maigre. Le Sirop de la Mère Seigel m'a guérie quand tous les autres médicaments avaient échoué."

LE SIROP DE LA MÈRE SEIGEL

En Vente Partout.
Prix 60 cts. la bouteille.
A. J. WHITE ET CIE., LTD.,
MONTREAL.

A w D



Chipwa, Purificateur du Sang
Remède Sauvage. Le plus grand composé de racines sur terre. Essai absolument gratis pour toutes maladies. Décrivez votre cas. MADAME J. L. ROYER & CIE, Manchester, N.-H., et incluez 4 cents en timbre. 100—s. n. D



LE SECRET DE LA BEAUTE
du teint, la peau et les formes, dans des milliers et des milliers de cas se trouve dans l'emploi du
LAIT DES DAMES ROMAINES
surnommé "Nourriture de la Peau."

Il enlève comme par magie les taches de rousseurs, les rides, les boutons à tête noire, guérit les éruptions, irritations, coupures, plaies, etc. Il adoucit et parfume la peau plus que toute poudre ou eau de toilette, et rend le teint clair et couleur de rose. Pour développer et raffermir le Buste, remplir les creux du cou et des joues, il opère des merveilles quand les meilleurs spécifiques ont échoué. Faites-en l'essai. Il ne coûte que 50c, partout, ou si vous le préférez, nous vous en enverrons par la malle à nos frais. Adressez: Cooper and Co., 199 Des Commissaires, Montréal.

42—an A D



Poils Follets
et duvets sur le visage et le corps radicalement enlevés avec
LE RAZOL DU Dr ROGER
succès garanti, 5 minutes suffisent pour le traitement. $25.00 de récompense en cas d'insuccès. Echantillon gratuit sur réception de 10 cents pour frais postaux. Ecrivez à Montréal Drug Co'y.
Boite Postale 713, Dépt. A, Montréal.
En vente aux Pharmacies Lyons. 98-J.a.n A



LA VIE AU FOYER

LE TRAVAIL MANUEL

Si dans l'éducation de la jeune fille il est un point essentiel, une étude qui ne doive jamais être négligée, c'est à coup sûr, l'enseignement du travail manuel. Le savoir le plus élevé ne saurait remplacer cette science modeste, et la jeune fille doit s'appliquer à l'acquérir au plus tôt.

Chez les peuples les plus civilisés, les femmes, les princesses même s'occupaient aux "travaux manuels". Alexandre le Grand montrait avec complaisance les habits que ses soeurs lui avaient faits.

Chez les Israélites, c'étaient les femmes qui faisaient les vêtements de la famille ; leur occupation journalière était de fabriquer des étoffes sur le métier, de confectionner la lingerie et la tapisserie.

Les plus grandes dames romaines observaient aussi cette coutume, et l'empereur Auguste portait d'ordinaire des habits confectionnés par sa femme, sa soeur et ses filles.

En France, Charlemagne faisait apprendre à ses filles les travaux manuels, afin disait-il, qu'elles évitent l'oisivité, et qu'elles aient un moyen de subvenir à leurs nécessités, si jamais elles éprouvaient une fortune adverse, puisque rien ne nous peut garantir contre les coups du sort.

L'infortunée Marie Stuart fut exercée très jeune dans tous les travaux d'aiguille, et elle y excellait ; ils lui furent d'un grand secours aux heures douloureuses de sa captivité. Dans un temps plus rapproché du nôtre, Marie-Antoinette fut obligée de raccommoder elle-même ses vêtements dans la prison du Temple.

Combien cette malheureuse princesse ne dut-elle pas se louer alors de n'avoir pas dédaigné d'apprendre un travail qui lui devenait si nécessaire !

Or, le travail manuel, le travail à l'aiguille surtout joue un grand rôle dans l'existence de la femme ; c'est à peu près le seul qui lui soit exclusivement réservé. A la jeune fille pauvre, à l'ouvrière, il permet de gagner honorablement sa vie. A la mère de famille, il fournit le moyen de faire des économies multipliées. Enfin, à la femme favorisée des biens de la fortune, il offre une distraction agréable, un passe-temps précieux et lui permet d'être utile aux pauvres et de leur venir délicatement en aide.

Pour toutes, en un mot, l'aiguille est une amie intime, souvent le soutien du ménage et toujours l'auxiliaire indispensable de la charité. Elle remplit les heures de solitude, combat l'ennui, favorise les bonnes oeuvres et, au besoin, lutte contre la misère.

Les travaux à l'aiguille doivent être appris avec ordre et méthode ; il faut commencer par exécuter parfaitement les diverses sortes de points, puis viennent tour à tour le raccommodage du linge, la confection des vêtements les plus ordinaires, les applications de pièces ou de morceaux, les piqûres, les oeillets, les boutonnières et enfin le tricot des bas et leur ravaudage. Les ouvrages de fantaisie au crochet, la broderie et la tapisserie ne sont qu'un accessoire et ne doivent prendre place qu'après les travaux essentiels de couture.

On ne peut se figurer ce qu'une mère de famille, ouvrière adroite, peut économiser d'argent en raccommodant soigneusement le linge, les vêtements, et en sachant tricoter et ravauder les bas.

Jeunes filles, familiarisez-vous avec tous les ouvrages à l'aiguille, aimez-les, devenez-y habiles; ils vous donneront et plaisir et profit.

ELOGE DE L'AIGUILLE

Mon aiguille, n'aurai-je donc jamais pour toi une parole d'affection et de gratitude? Me contenterai-je de réclamer tes services à chaque instant du jour sans paraître t'en savoir gré? Te considérai-je comme ces amis sur lesquels on compte tellement qu'on ne les récompense ni par un sourire satisfait ni par un mot amical? Et cependant, dis-moi, ma précieuse servante, ma fidèle compagne, mon aide, mon instrument intelligent et docile, à quel labeur t'es-tu jamais refusée pour moi? Je regarde ce qui me couvre, ce qui me pare, ce qui décore ma chambre; la robe que je porte, la batiste brodée de mon mouchoir, le tabouret où mes pieds reposent, les blancs rideaux de mousseline qui tempèrent le jour du dehors... Mon aiguille, tu as contribué à toutes ces nécessités et à tous ces confort. Tu m'as prêté ton secours pour confectionner le grossier vêtement du pauvre, tu t'es appliquée au manteau de satin rose dont ma petite fille revêt sa poupée avec tant d'orgueil.

Amie de la causerie intime, dis-moi, depuis que mes doigts inhabiles essayèrent de te faire glisser dans le morceau d'étoffe que m'abandonnait ma mère, jusqu'à cette heure, où, devenus raides, ils ne savent plus te manier avec adresse et diligence, ensemble que n'avons-nous pas fait! ensemble que n'avons-nous pas écouté et vu, moi, la tête baissée sur ta marche régulière, te poussant toujours, et toi devinant peut être à l'attachement de ma main, ce qui m'agitait le coeur.

Discret témoin de tant d'entretiens dont le souvenir m'est demeuré cher, de tant de lectures faites au coin du feu par une voix amie, de tant de conseils donnés et reçus, d'heureux sourires et de larmes qui sont parfois tombées jusque sur ton acier brillant, tu es plus encore, mon aiguille! tu es une arme, oui, vraiment, une arme bienfaisante: par toi l'on a du pain pour ses enfants, par toi souvent on conjure et l'on chasse les mauvaises pensées.

Soutien du pauvre, refuge du riche contre l'oisiveté, ingénieux talisman entre les mains de quiconque cherche à repousser le mal; ah! lorsqu'on te tire avec une active persévérance, comme la tête se calme, comme l'esprit devient accessible aux idées saines et bonnes!

As-tu conscience, mon aiguille, de tous les bienfaits que ta présence rappelle? T'a-t-on raconté toutes les misères que tu as secourues, les heures solitaires que tu as remplies, les loisirs que tu as charmés, les aumônes que tu as favorisées, les désirs frivoles bannis sous ton influence?

Ah! si tu l'apprenais, quels mémoires tu pourrais écrire! que d'histoires touchantes, utiles et morales dont tu fus le secret agent!

Mais que peu ou beaucoup te viennent, qu'on t'accorde plus ou moins d'estime, humble et grande ouvrière, mon respect pour toi n'en saurait être altéré. Oui, toi qui fais si peu de bruit, si peu d'éclat et tant de bien, reçois mon hommage de femme et d'amie, ma modeste aiguille!

ENTRETIEN DE LA LAYETTE

L'enfant, surtout pendant les premiers mois, salit beaucoup de linge et, même avec une grande quantité d'objets, on voit vite la provision s'épuiser. Aussi le plus sage est de faire laver chaque jour ce que l'enfant a salit. Les couches seront d'abord mises à tremper pendant quelque temps dans l'eau fraîche. Puis elles subiront un premier savonnage à l'eau chaude avant d'être jointes au reste des vêtements.

On peut se servir d'une petite lessiveuse et faire bouillir le linge de Bébé, en ajoutant à l'eau des cristaux de soude ou une bonne marque de lessive. Mais on peut aussi ne pas faire bouillir le linge et l'obtenir néanmoins très blanc et très net.

Pour cela, après le premier décrassage à l'eau de savon chaude, on met le linge dans un baquet, et on verse dessus de l'eau très chaude dans laquelle on a fait dissoudre des cristaux de soude dans la proportion d'½ livre pour 3 gallons d'eau. On couvre d'une toile, et on laisse tremper le linge pendant plusieurs heures.

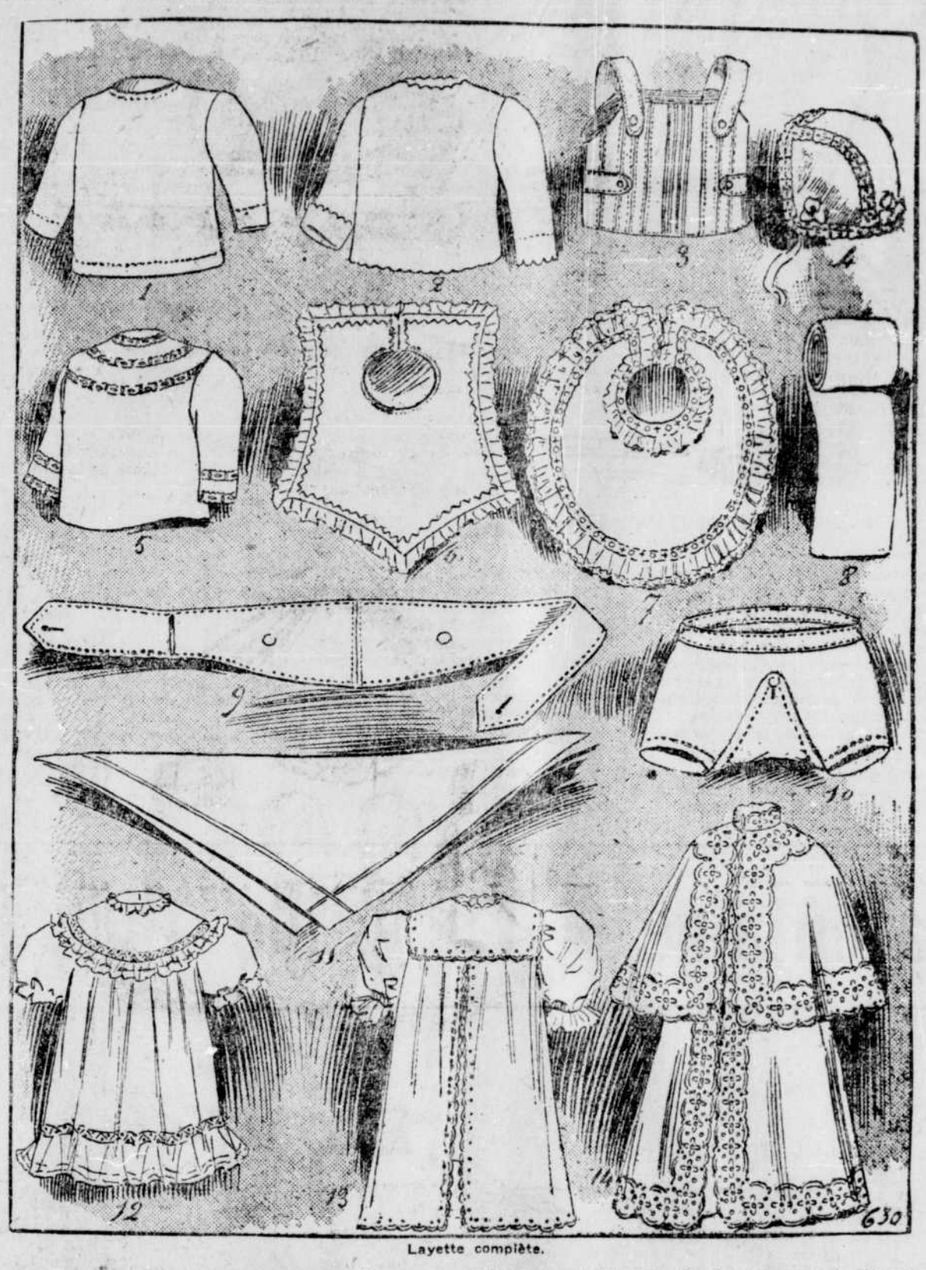
Au moment d'achever le savonnage, on prend une partie de l'eau du baquet, que l'on fait réchauffer, on la verse à nouveau sur le linge que l'on frotte ensuite joyeusement ; il n'y a pas souvent besoin d'employer alors du savon pour obtenir une grande blancheur. On rince bien à fond à plusieurs eaux, on met au bleu et on fait sécher.

L'hygiène défend l'emploi de l'eau de Javel et autres mordants ; ils ont une action irritante sur l'épiderme délicat des tout petits, et peuvent y produire des érosions douloureuses et longues à guérir.

Le séchage dans les appartements des villes est quelquefois difficile. Je signale un appareil à étendre le linge, très pratique. Il est en bois léger se repliant, ce qui permet de le ranger après usage, et, par suite, d'une ingénieuse disposition de traverses, on peut étendre beaucoup de linge dans un espace très restreint.

Tout le linge de bébé sera soigneusement repassé et ne devra être employé que parfaitement sec. On peut détirer et plier les couches et les mettre sous presse ; cela évite le repassage et produit le même effet.

L. BABET.



Layette complète.

LE FOYER

NETTOYAGE DES PLUMES D'AUTRUCHE

LES PLUMES. — Les plumes, pas plus que les fourrures et les lainages, ne sont à l'abri des ravages des mites. Pour les soustraire à ce danger et les empêcher de se déformer quand on ne s'en sert pas, voici quelles sont les précautions à prendre. On prend une caisse ou un carton suffisamment grands; on tend des cordons à une certaine hauteur pour y poser les plumes, la tête en bas, Au fond du carton, on a eu soin de répandre du poivre, du camphre, de la poudre de pyrèthre et même un flacon débouché contenant un peu l'acide phénique. Il n'y a plus qu'à boucher hermétiquement.

Lorsque les plumes blanches se sont salies à l'usage, on les nettoie tout simplement en préparant un bain de savon très moelleux, un peu chaud; on y plonge les plumes qu'on agite dans l'eau à plusieurs reprises; on les laisse ainsi dans cette eau une heure ou deux, puis on les replonge dans deux ou trois bains d'eau pure, pour rincer.

On les presse dans un linge blanc plié, pour enlever la plus grande partie de leur humidité, puis on les suspend à l'air pour sécher. On les secoue plusieurs fois, pendant qu'elles sèchent; puis, on les frise.

Certaines personnes, après le lavage des plumes, les remuent pendant quelques instants dans un bain formé de: Eau froide, une pinte; amidon de riz, 2 onces; acide oxalique, une gramme; on peut encore ajouter une très petite quantité de bleu d'azur. Cette opération donne du moelleux aux plumes et les rend plus blanches.

Lorsqu'une plume est cassée, on peut la raccommoder en collant, à l'envers, le long de la côté, à l'endroit de la cassure, une autre côte, que l'on fixe par surcroît de précaution avec quelques ligatures de soie que l'on passe de place en place, entre les barbes.

Enfin, quand les plumes de nuances claires sont trop défraîchies, on a la ressource de les teindre en couleurs foncées ou noires.

Pour friser les plumes, on se sert d'un couteau spécial, à lame courte et non tranchante, et amincie vers le bout. Pour s'en servir, on la chauffe légèrement.

Tenant ce couteau d'une main, et la plume de l'autre, on fait passer successivement toutes les barbes entre la lame et le pouce, que l'on appuie.

Au lieu de chauffer le couteau, on peut chauffer la plume elle-même en l'exposant devant le feu.

Les plumes de belle qualité doivent être peu frisées, surtout à leur partie inférieure, pour laisser voir la longueur de leurs barbes; au contraire, on frise beaucoup celles dont les barbes sont usées ou petites et raides, afin de leur donner un peu de flou.

Quand la côte n'est pas belle, on prend, à droite et à gauche, des barbes qu'on fait revenir dessus.

Il faut souvent passer plusieurs fois le couteau pour obtenir l'enroulement des barbes; ce travail demande un certain tour de main.

Le nettoyage des aigrettes et des marabouts se fait comme celui des plumes.

Les PORTE-CHAPEAUX. — L'ennui d'aller chercher le carton du chapeau qu'on vient d'enlever, fait que parfois on pose celui-ci un peu négligemment n'importe où dans sa chambre; il se fait d'élégants porte-chapeaux, qu'on peut placer, sans déparer la pièce, sur quelque meuble.

Ils permettent d'y déposer momentanément les chapeaux qu'on n'a pas encore mis de côté.

Achetez, chez un marchand de bois blanc un champignon pour chapeaux; choisissez-le de la hauteur et de la dimension que vous voulez.

Couvrez les deux rondelles de bois (celle formant pied et celle sur laquelle on appuie le chapeau) d'une étoffe ancienne.

Entourez aussi la tige qui les relie avec la même étoffe et encerclez-la d'anneaux de galons d'or anciens.

Dissimulez le bord de chacune des deux rondelles sous une petite dentelle d'or.

Jetez négligemment, sur la rondelle du bas — en les y maintenant par quelques fils — des violettes de Parme, ou d'autres, si vous avez choisi une étoffe rose, des myosotis, si l'étoffe est lilas pâle, ou des roses pompons si l'étoffe est blanche.

NETTOYAGE DU MARBRE. — 3 onces de chlorure de calcium dans une pinte d'eau; voilà la meilleure solution pour nettoyer un marbre. Il suffit de passer une éponge imbibée de cette solution et de laver ensuite à l'eau ordinaire, deux heures après. Si le marbre reste sale, une seconde application lui rendra sa propreté.

LE CAFE ET LES ODEURS. — Le café grillé, vert ou en poudre, prend facilement le goût des substances voisines. Il faut donc l'éloigner, surtout du rhum, des eaux-de-vie communes, des essences, du poivre, etc., et l'enfermer soigneusement dans une boîte.

JACQUELINE.

LA MODE DU JOUR

Nous voulons être fidèles à nos promesses. Tout dernièrement, nous nous sommes occupées ensemble des blouses simples et nous vous avons promis, chères lectrices, d'étudier les modèles plus coquets, plus élégants, plus chics en un mot.

Le moment est venu, ne vous semble-t-il pas? C'est juin, le début de l'été, l'aurore des belles et chaudes journées, mais pas encore les pleines caniculaires pendant lesquelles on est bien aise de revêtir des toilettes légères et vaporeuses.

Ici encore, la blouse rend de très appréciables services en ce sens qu'avec un costume tailleur, voire même avec une jupe de lainage et un petit rien servant de vêtement, on est fort bien habillée : pas trop chaudement pas trop légèrement

Voyons donc comment seront nos jolies blouses cette saison. Il est sans doute superflu de répéter que sous la dénomination de blouses on comprend en général tous les corsages séparés de la jupe, et comme ils sont nombreux, nombreuses aussi sont les blouses, si variées à l'infini, il est à peine besoin de le dire.

Les blouses en dentelle continuent un succès bien mérité. Toutes celles qui en ont porté savent combien elles sont pratiques. En général, la dentelle est solide, elle se nettoie — et même se lave — très bien, elle ne s'use guère et se prête à merveille aux arrangements et aux transformations, puisque les coutures, les ajoutures même ne se voient pas si elles sont bien faites.

Quand un tissu de coton, de laine ou de soie est usé, il n'y a plus rien à faire ; mais lorsqu'une blouse de dentelle commence à s'abîmer, on peut encore en tirer parti, en utilisant les parties bonnes et en ajoutant pour un empiècement, un plastron, les poignets des manches, une autre sorte de dentelle, et cela n'a point l'air d'un raccommodage, puisque quantité des modèles les plus nouveaux sont faits avec plusieurs genres de dentelle, ou de guipure combinés d'heureuse façon.

La quantité de dentelle utilisable est-elle peu importante on en fait une guimpe plus ou moins grande, avec les hauts poignets semblables ou les manches tout entières.

Avec de la dentelle, qu'elle soit en laize ou en entre-deux, on peut toujours faire des choses ravissantes, par exemple une de ces garnitures faisant à la fois bretelles, emmanchures larges et fichu et qui se posent sur les corsages de toutes sortes, et tout en les enjolivant font à peu près l'effet d'un petit vêtement, plutôt d'une ruche ou d'une collerette, corrigeant l'aspect qu'a un corsage lorsque l'on sort en taille ; il l'habille en quelque sorte.

Nous sommes loin du temps où la blouse n'admettait que la simplicité.

Toutes les façons qui plaisent pour les corsages peuvent être choisies pour les blouses, toutefois il est bon de se mettre en garde contre les complications trop recherchées qui ne sont pas l'indice d'un goût parfait, surtout quand il s'agit d'un corsage différent de la jupe.

BARONNE DE TREVES.
(de la Mode Nationale).

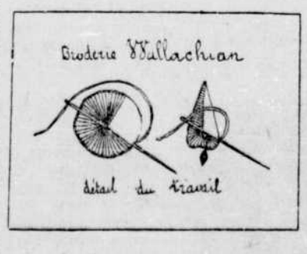
TRAVAUX FEMININS

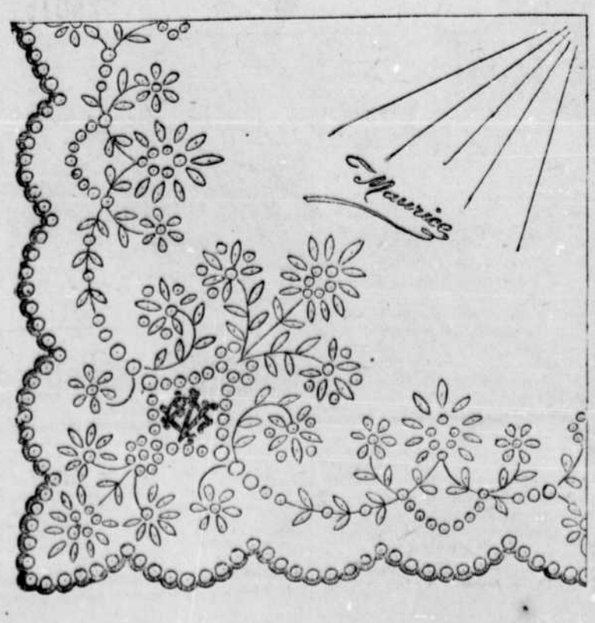
Mouchoir riche en Broderie Anglaise.

—Modèle de M. Camille Houillon, dessinateur, 321 rue Sanguinet.

Ce mouchoir très ouvragé demande à être exécuté sur belle batiste ou linon de fil très fin, et avec du coton brillant très fin. Le bord est fait avec des oeillets chinois formant feston. Pour faire des pois aussi petits perforer l'étoffe au moyen d'un poinçon. On peut à volonté faire les fleurettes en plumetis de cette façon le dessin paraîtra plus élégant.

Ce mouchoir convient surtout pour cérémonie ou cadeau de mariage.





A TABLE

Nous n'avons pas terminé de passer en revue tous les petits secrets de l'art de découper. Continuons donc à initier, en cet art, nos chères lectrices, afin de les aider dans leur tâche si délicate et si complexe de bonnes maîtresses de maison.

Pour découper une dinde rôtie ou braisée, on sépare les cuisses sans les détacher tout à fait, puis on lève le filet avec l'estomac et on le découpe en tranches légèrement biaisées; il est rare que l'on serve les cuisses. Si cela est nécessaire, on doit complètement enlever le pilon et ne découper dans le sens de l'os que le gras de la cuisse.

Il est bien de ne pas faire de trop gros morceaux et de les couper aussi nettement qu'on peut le faire.

L'oie se découpe en aiguillettes ou tranches minces prises dans la chair de la poitrine et le blanc des ailes ; la cuisse et le bout d'ailes sont ensuite détachés. Le canard et le caneton se servent d'après cette méthode. Le pigeon sera fendu en deux dans le sens de la longueur; puis cela fait on sépare à nouveau chaque moitié en deux morceaux.

Le faisan, le perdreau, la bécasse et tous les autres oiseaux se découpent comme le poulet; la caille, la grive, la bécassine et autres petits gibiers font exception; ils se coupent simplement en deux, d'un seul coup et dans le sens de la longueur.

Le lièvre et le lapin sont séparés en deux parties; le râble se prépare rôti et le devant en civet.

On découpe la chair du râble en tranches minces, dans la longueur, puis on les détache, en passant le couteau dessous; on trouve, sous le râble, le filet qu'on enlève de chaque côté en un seul morceau qui est ensuite divisé; on lève enfin, sur le gros des cuisses, des tranches très minces.

Il faut se rappeler le mot de Brillat-Savarin: "Quand on a un invité, on assume la responsabilité de son bonheur pendant tout le temps qu'il est votre hôte." Et pour cela il faut tout prévoir, tout organiser, afin que non seulement les mets soient bons, d'une cuisson soignée, d'un goût délicat, mais encore qu'ils soient bien présentés et bien découpés.

Le devoir de la maîtresse de maison est de veiller à ce que chaque convive puisse se bien servir selon ses goûts, ses préférences. Dans l'intimité comme en cérémonie, il faut que le service soit correct; le laisser aller, le négligé seront toujours une faute contre la distinction.

L. DE NUCOURT.

PAR L'ESPRIT ET PAR LE COEUR

Le brouillard est aux montagnes ce que l'illusion est aux sentiments; il les agrandit.

LAMARTINE.

C'est le coeur qui fait l'homme éloquent.

QUINTILIEN.



No 1. Petit costume en toile pour fillette de 13 à 14 ans : la jupe est ornée de piqûres, manteau genre japonais garni de toile rayée. — No 2. Robe en voile, unie, garnie de bandes brodées à même, petit paletot ouvrant sur un gilet. — No 3. Robe en tussor ciel, jupe à plis lingerie, paletot très court, garni de straps et de galon brodé. — No 4. Robe pour fillette de 4 à 5 ans, en toile crème, grand col de lingerie. — No 5. Robe en lainage quadrillé. Jupe plissée et petit vêtement garni de boutons.

LES MEMOIRES DE LADEBAUCHE



DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE IV

L'année du grand feu. — Soirée dramatique chez Lordel Gin. — Funeste méprise de Ladébauche.

En l'année 1852, les amis, le 8 juillet, Ladébauche a passé au feu ni plus ni moins qu'un honnête homme d'affaires. Je vous dirai franchement que je n'en ai pas été fâché rapport à la Catherine, ma moitié, qui se plaignait tout le temps qu'il y avait des punaises dans la maison. Y a pas un bonguienne de moyen meilleur que ça pour ce qui en est de chasser les punaises, les coquerelles ou les rats d'une maison. Beaucoup de gens, aujourd'hui, pensent comme moi et ne se font pas faute d'employer le remède de temps à autre.

Demandez au chef Benoit, il va vous dire que c'est vrai, lui, il connait ça.

Faut vous dire que je n'avais pas été seul à voir bruler mes frusques, non, au moins 10,000 paroissiens s'étaient trouvés dans le même cas, vu que la moitié de la ville avait brulé. C'est de l'année du grand feu que je vous parle.

C'était pas rigolo à voir, les enfants, je vous en passe un papier. Ca avait brûlé à partir du faubourg Québec jusqu'à l'Hôpital Général.

Les gens campaient sur le Champ de Mars.

C'est cette même année-là que Ladébauche est apparu devant Lord del Gin et ses invités, dans le costume léger que portait le défunt père Adam dans son jeune temps, avant sa fameuse affaire des pommes où il s'était fait embêter par cette bonguienne de mère Eve, qui est la cause, qu'aujourd'hui, je suis obligé d'écrire mes mémoires du matin au soir.

C'est pas pour rien dire de trop, mais cette coquine d'Eve a rudement bien fait de défuntiser avant que Ladébauche vienne au monde, rapport que, m'as dire comme on dit, je lui aurais glissé deux mots dans le tuyau de l'oreille, à propos de cette histoire-là, la vieille véreuse.

Toujours est-il, pour revenir à mon affaire, (comme disent les notaires), que voilà comment l'aventure est arrivée.

Dans ce temps-là, vous savez, la Compagnie des Nouveautés Limitée, le Théâtre National, Cazeneuve, Heurion, et tout ce qui s'en suit n'avaient pas encore été inventés pour épater le public montréalais.

Les compagnies d'opéra n'avaient pas encore fait banqueroute, les Nouveautés, non plus.

Les cercles dramatiques ne concouraient pas entre eux pour savoir quel est celui qui crie plus fort.

Pas un seul, ne "kickait" sur la décision du jury pour la bonne raison que toutes ces belles affaires étaient alors comme les principes des politiciens d'aujourd'hui, elles n'existaient pas.

Ce qui fait que quand les gens voulaient avoir du théâtre, ils n'avaient qu'à s'en faire un à la maison.

Ça coutait moins cher.

Les gens apprenaient une pièce quelconque, enlevaient les meubles d'une chambre, ficelaient un drap de lit en manière de rideau, invitaient les amis et envoyaient fort comme un seul homme.

C'était quasiment un remue-ménage comme lorsqu'on fait rafle et bal aujourd'hui.

On s'amusait dans ce temps-là, bonguienne ! c'était pas comme maintenant, les gens savaient faire autres choses que jouer au "bluff", sous votre respect.

Le denommé Lordel Gin avait donc décidé, un beau matin, de donner une soirée chez lui. Un certain nombre de ses amis avaient appris par coeur une manière de pièce faite par un monsieur Chique-Pire, à ce qu'on dit, un paroissien de l'ancien temps qui n'avait rien à faire et passait son temps à fabriquer des sortes d'affaires en tarmes pour tuer le temps. Cette bonguienne d'histoire-là s'appelait Homme-Laid.

Pourquoi ça ?



BONGUIENNE D'UN NOM!

Faut pas me le demander, rapport que je l'ai jamais su.

C'est une façon de machine en vers de poésie qui se passe dans les environs du temps de Noé et ousqu'un certain revenant se fiche à hurler tout-à-coup : "Homme-Laid, je suis l'esprit de ton père."

C'est pas pour rien dire de trop, ni dire du mal de mon prochain, Ladébauche est pas un homme à vous passer la main dans le dos par en avant et à vous cracher dans le visage par en arrière, non, mais ça n'empêche pas, bonguienne ! que je connais pas mal de particuliers dont l'esprit n'apparaitra jamais à leurs fils. Je vous en passe un papier.

Ça, c'est mon idée et je la partage.

Mais pour revenir à mon aventure, faut vous dire que Ladébauche était parmi les invités de ce show-là, comme de raison ; ce qui fait, vous comprenez, que je m'étais mis sur mon trente-et-un, comme on dit.

Après le grand feu, j'étais déménagé à la Malenne, comme vous voyez que ça me faisait un pépère de bout de chemin à faire pour descendre chez mon ami Lordel Gin qui demeurait au Château de Ramesay.

Mais ça ne fait rien, j'en allume une tannante, je bourre ma blague, j'embrasse la Catherine, et me voilà parti dans la direction de la place Jacques-Cartier que le monument Nelson arrose de son ombre.

Ca faisait à peine vingt minutes que je marchais, quand voilà, tout à coup, le temps qui devient marécageux et un orage formidable se met à me tomber sur le paroissien que c'en était, je ne vous mens pas, un vrai déluge anniversaire sur toute la ligne. Le temps de le dire j'étais trempé comme une lavette de bonne famille et c'est dans cet état que je suis arrivé chez Lordel Gin.

En me voyant dans cet état piteux, Lordel Gin me dit comme ça:

—Mon vieux Ladébauche, tu vas pincer un rhume, faut te faire sécher.

—Ca, c'est bougrement vrai, j'en ai rudement besoin, sans vous commander.

—Monte, là-haut, et vas te faire sécher tes frusques.

—All right, que je lui réponds en français.

Et là-dessus, je grimpe l'escalier, j'ouvre une porte et je me trouve dans une grande chambre, qui en formait deux, rapport qu'il y avait dans le milieu une manière de rideau qui la séparait en deux parties.

Dans l'une qui était probablement une chambre de débarat, il n'y avait que des chaises, dans l'autre il y avait une manière de plate-forme sur laquelle était un sofa.

—Bonne affaire que je me dis, je vais me coucher pendant que mes frusques vont sécher.

Et sans plus berlander, je me déshabille, j'accroche mes nippes par terre et je me couche sur le sofa où je ne tardai pas à m'endormir après m'être recouvert d'un drap.

J'étais là depuis je ne sais pas combien de temps, quand je me sens réveillé tout à coup par un vacarme épouvantable; j'ouvre un oeil et j'aperçois deux particuliers, affublés de costumes de l'ancien temps qui s'engueulaient comme des députés.

—Bonguienne d'un nom! que je leur intercalle d'un oeil sinistre, vous êtes pas gênés de venir troubler mon sommeil paisible. Ladébauche va vous faire voir de quel bois il se chauffe.

En disant ça, je me lève, je leur saute dessus, et le temps de le dire, je vous les sors sans que ça prenne goût de tinette, je vous en passe un papier.

Mais vous parler d'un potin. Je leur avais à peine mis le grappin que j'entends des hurlements formidables.

Je regarde d'où venait ce vacarme, imaginez-vous que le rideau qui séparait ces deux chambres était levé et qu'il y avait pas moins de cinquante créatures assises sur les chaises dont je vous parlais tout à l'heure qui craient comme des possédées.

Quand j'ai vu ça j'ai pas demandé mon reste, j'ai agraffé mes frusques et j'ai décampé sur le temps des pommes, c'est tout ce que j'ai à vous dire.

Dans le corridor, je rencontre Lordel Gin, il était furieux.

—Espèce de cornichon, qu'il me transvase.

—Cornichon vous-même que je lui répercute. Ca à t'y du bon sens de me faire une farce de ce calibre. Pouviez-vous pas me laisser dormir en paix, au lieu d'amener tout ce monde dans ma chambre?

—Quel affaire avais-tu à aller te coucher en plein sur la scène du théâtre? qu'il me rentasse.

—Comment bonguenne?

—Eh! oui, tu t'es couché, en plein sur notre théâtre improvisé, tu ne dis pas un mot, les invités s'installent, les acteurs commencent la représentation. Tu te lèves furieux, en queue de chemise, et tu saute dans le tas. C'est pas franc, Ladébauche mon ami, je ne te pardonnerai jamais cette farce-là, elle est trop raide.

—Cré non de non! je savais pas ça, je me pensais dans une chambre à coucher, mais puisque c'est comme ça, ça me fait bien de la peine, mais c'est pas une raison pour être si choquatif. Bonjour arrangez-vous avec votre crapet de théâtre.

Et là dessus, j'ai tourné le dos au gouverneur et j'ai fiché le camp.

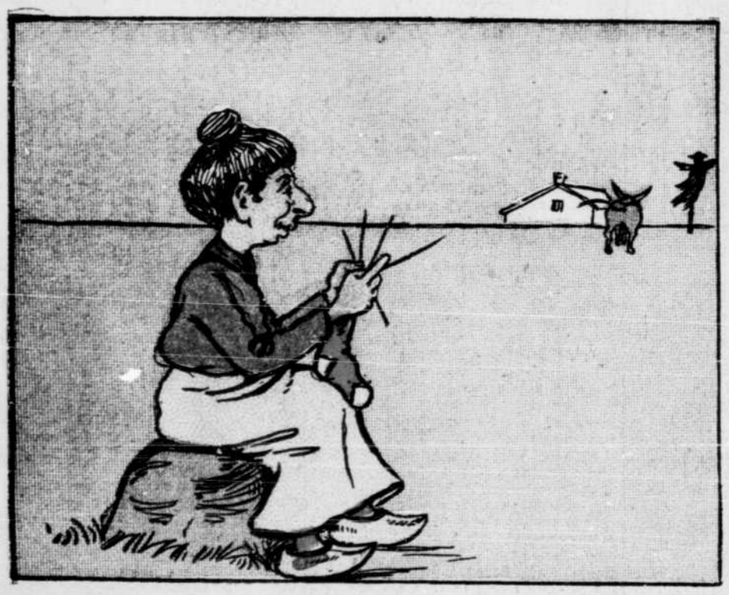
On ne s'est jamais parlé, après cet affaire-là.

Pour la première fois que je montais sur le théâtre, je vous avouerai que j'avais rudement réussi mon entrée en scène.

LADEBAUCHE.

(A suivre.)

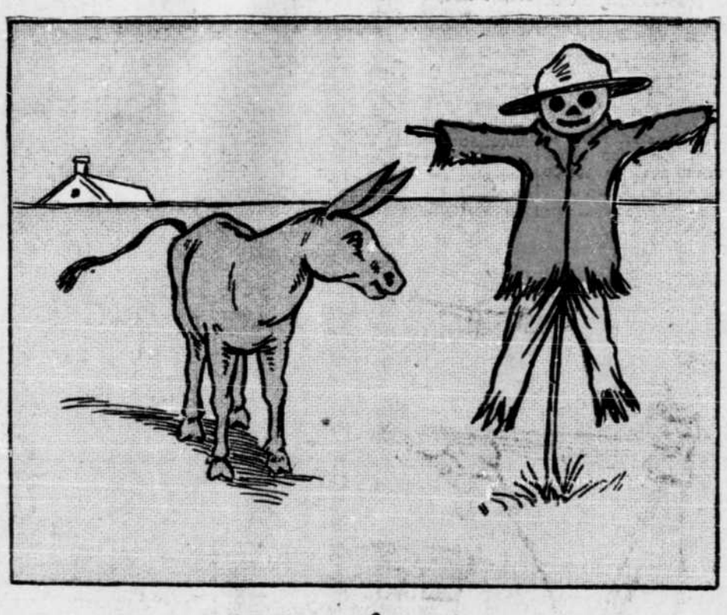
Les Fables du Parc Lafontaine === La vieille fille, le mannequin et l'âne



— 1 —

—Toutes les filles se marient, soupirait mademoiselle Labécasse, et moi je garde l'âne.

Et tout en tricotant, elle se mit à rêver qu'un prince étranger, monté sur un superbe coursier, venait se jeter à ses pieds.



— 2 —

Pendant ce temps-là, la Grise se dandinait dans la prairie : un épouvantail à moineaux se dressa sur son chemin.



— 3 —

Le vent agitait les loques du mannequin qui, les bras tendus, prenait un air menaçant.



— 4 —

La Grise, douée d'un tempérament nerveux, perd patience devant cet inconnu, et d'une ruade vous l'envoie dans les airs.



— 5 —

Mais le mannequin obstiné lui retombe sur le dos. Furieuse, la Grise emporte son cavalier en un galop éperdu. Elle s'arrête brusquement...



— 6 —

devant Labécasse absorbée dans ses rêves de grandeur. Justement elle rêvait que le prince équestre lui sautait au cou.

—Merci, Seigneur, s'écria-t-elle.

Hélas ! l'illusion fut de courte durée.

DEUXIEME SECTION
PAGES 9 A 36

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
642,277

24ME ANNEE—No 206 MONTREAL, SAMEDI 4 JUILLET 1908

DE GLORIEUSES REMINISCENCES

Restauration d'une chapelle érigée par le chevalier de La Salle sur les bords du Mississipi, en 1683, quelques années après la découverte de l'embouchure du golfe du Mexique.



L'église Sainte-Famille, de Belleville, Ill., la plus ancienne construction religieuse élevée aux Etats-Unis, vingt-trois ans après l'érection de la plus vieille église de l'Amérique septentrionale, Notre-Dame des Victoires, à Québec.

On a commencé, depuis quelques jours, la restauration d'un édifice dont nous donnons en cette même place une photographie fidèle. C'est celle de la plus vieille église catholique qui ait élevé vers le ciel son dôme modeste. C'est, de plus, le temple chrétien le plus ancien que les peuplades de l'Amérique septentrionale, fermées à la civilisation, aient pu contempler avec un étonnement mêlé de respect.

Nous parlons de l'église de la Sainte-Famille, construite en 1683, à Cahokia, Illinois, dans la poétique vallée du Mississipi, chanté par Chateaubriand.

C'est Mgr Jeussen, évêque du diocèse de Belleville, Ill., qui a ordonné la restauration de cette précieuse mâsure sacrée, comme pour en faire un monument. La pensée de Sa Grandeur est touchante ; les descendants de cette poignée de hardis découvreurs, de missionnaires, de coureurs des bois, les Canadiens du pays natal comme ceux de la grande république, lui envoient leur plus chaleureux merci. Car, en honorant la mémoire du chevalier de LaSalle, qui construisit ce vieux temple, il honore en même temps tous ceux qui s'enorgueillissent d'appartenir à la race de ces glorieux aventuriers.

C'est, en effet, à n'en pas douter, le chevalier de LaSalle qui, lors de sa descente du Mississipi vers le golfe du Mexique, fit ériger cette église pour remercier Dieu des bienfaits qu'il lui avait accordés au cours de son long voyage.

L'histoire nous dit qu'à son second retour au Canada, en 1678, La Salle visita successivement les lacs Ontario, Erié, Huron et Michigan ; érigea plusieurs forts ; se mit en rapport avec les indigènes ; prit possession du pays des Akansas ; pénétra dans les belles vallées de l'Illinois ; reconnut l'embouchure des principaux affluents du Mississipi ; puis descendit ce fleuve jusqu'au golfe du Mexique, en 1682. Il donna le nom de Louisiane aux vastes contrées qu'il arrose.

Emerveillé de tout ce qu'il avait vu, La Salle passa en France pour rendre compte de son expédition. Le ministre Seignelay ayant approuvé le projet de reconnaitre par mer l'embouchure du fleuve et de former un établissement sur ce point, fit équiper quatre navires sur lesquels on embarqua 280 personnes destinées à fonder une colonie.

Malheureusement, de Beaujeu, chargé du commandement de la flottille, dépassa l'embouchure du Mississipi et s'obstina à poursuivre sa navigation dans le golfe jusqu'à la baie Saint-Bernard, où l'on débarqua. La Salle, laissé à ses seules ressources avec ses compagnons, construisit deux forts et essaya vainement de créer un établissement. Il fut finalement assassiné par un des individus qui l'accompagnaient.

Il est donc évident que c'est lors de son premier voyage au pays des Illinois, 1682 et 1683, que La Salle construisit ce temple que l'on restaure aujourd'hui, puisque son frontispice, il porte la date de 1683 et qu'avant cette date, aucun homme civilisé, aucun chrétien, n'avait osé fouler le sol de ces immenses régions sauvages.

Au reste, dans le cimetière qui avoisine l'église Sainte-Famille, nous lisons encore des noms français qui démontrent que ce fut bien à Cahokia que fut fondée la première mission catholique ou chrétienne aux Etats-Unis.

IMPORTANTES RECOMMANDATIONS

Auxquelles les concurrents de notre grand concours Québec-Saguenay ne doivent pas manquer de se conformer.

Il n'existe qu'un seul moyen de gagner un billet-excursion Québec-Saguenay, c'est de se procurer des bulletins de vote et de voter — Chaque centin payé pour la "Presse" ou pour des marchandises achetées chez les annonceurs, participant au concours, donne droit à un vote.

Un concurrent ne devrait pas s'attendre à gagner un billet-excursion sans au moins, d'une façon ou d'une autre, dépenser ce que ce billet vaut en argent, soit $25.00.

Le numéro de la "Presse" ne coûte rien extra, les marchandises sont vendues aux prix réguliers et actuellement, elles sont même à des prix de réduction, de sorte que ce sont les concurrents et leurs amis qui bénéficient du bon marché, sans compter qu'ils peuvent espérer gagner un voyage gratuit au Saguenay.

GRANDE ACTIVITE

Plusieurs des concurrents sont très actifs, nous le constatons dans le nombre de leurs votes et nous pourrons le constater dans le changement de position des candidats dont nous publierons la liste des noms de jour en jour.

Celui qui veut réellement gagner doit travailler avec énergie jusqu'au 11 juillet. Il ne doit pas se compter certain de la victoire, son devoir est d'amasser des votes chaque jour. Autrement, il pourrait être devancé par des concurrents plus actifs qui, avec leurs amis, se procurent des centaines de votes d'une journée à l'autre, en faisant de petits achats de marchandises chez nos annonceurs.

Nous n'avons aucun intérêt à ce que celui-ci ou celui-là soit vainqueur, notre devoir est de dire à tous ce qu'ils doivent faire, pour qu'ils travaillent intelligemment et n'aient aucun reproche à formuler contre les organisateurs.

Il reste encore dix jours avant la fin du concours et d'ici là il se produira bien des surprises. De nouveaux noms de concurrents surgiront dans la liste de ceux qui peuvent espérer gagner. Il est si facile de se placer en tête de la liste en faisant des achats judicieux.

JAMAIS TROP TARD

Nous disons à ceux qui ne sont pas encore concurrents qu'il n'est jamais trop tard. Acheter des marchandises, — tout ce qu'il vous faut si vous avez l'argent pour payer — que vos amis fassent de même et en peu de jours vous serez surpris du grand nombre de votes enregistrés.

Ce sont les votes qui comptent et non pas le temps.

Chaque jour les noms des concurrents paraîtront dans la "Presse", ainsi que des notes fort intéressantes concernant le concours.

ETES-VOUS CONCURENT ?

A la "Presse", chez Scroggie, chez Dupuis Frères, chez J. et P. Davignon, chez J. A. Hurteau et Cie, ou à l'Empire Wall Paper Co.?

Si oui, ne cessez pas vos efforts et vous aurez un prix. Favorisez la "Presse" ou l'un des magasins donnant des bulletins, là où vous croyez avoir le plus de chance de gagner.

CANDIDATS A LA "PRESSE"

Georges Hébert, Joseph Ménard, J. Allan Bray, A. Cordeau, Joseph Messier, J. O. Pinault, Wilfrid Lachapelle, Ozias Hébert, J. Albert Martin, J. N. Lussier, J. O. Lévesque, Dame Laura Côté, Nicholas Lefebvre, A. H. Deland, Xavier Duchesne, Mlle Georgiana Laperrière, Joseph Grenier, Octave Prévost, A. Parent, Henry Vermette, Tréflé Tremblay, Joseph Grenier, Paul Comeau, Titre Verville, W. Villemur, Arthur Richer, Joseph Caron, Alfred Caron, Edouard Crevier, Israël Larochelle, Ephrem Maillot, Mlle Laura Sicotte, Mlle Irène Lauzon, Louis Quintal, Mlle Florida Dubreuil, J. C. Rouleau, Mlle Gertrude A. Parent, E. Manseau, M. de Jean Opril, Mlle Laura Lafrance, Rosario Verdun, Mlle Emma Riel, L. A. Charbonneau, E. Bisaillon, Mlle Virginie Chabot, Victor Roy, Mlle Julie Goudreau, Ernest Huard, Mlle Adéline Bolduc, L. G. Therrien, Edouard Poulin, Georges Bélair, W. Henri Bisson, J. Quintal, Alex. Nadeau, Alex. Turcot, Et autres.

CANDIDATS CHEZ SCROGGIE

A. Bollard, E. Manseau, Eug. Charbonneau, Mlle Gertrude A. Parent, A. Cordeau, N. McKay, Mlle F. Brunet, Emile Brunet, J. A. Martin, Mlle N. Murphy, Chas. Leclaire, Mlle Alma Villeneuve, Paul Comeau, Mlle Wm. Barck, Mlle L. Molneau, Mlle Cadieux, S. Blain, Mlle Kearney, H. G. Hazel, J. W. Rice, Walter Gaynor, Mlle Bertrand, Mlle Adèle Allard, Mlle Aline Dubreuil, J. O. Lévesque, Joseph Riel, Ed. Crevier, Mme J. Rose, Mlle A. Ferguson, M. Malo, Mlle A. Friedman, Mlle C. Seebold, Mme W. C. Gates, M. Laurendeau, Mlle J. Irvine, Mlle A. Gallipole, Mlle F. Wraugham, Mlle Alice Murphy, Mme Joseph Dufresne, Mlle Virg. Chabot, Alex. Brown, Lionel S. Marie, M. Davis, Mme Maranda, Et plusieurs autres.

CHEZ DUPUIS FRERES

A ce magasin, le plus grand nombre des concurrents conservent leurs coupons. Ils n'ont pas encore répondu à nos appels leur demandant de déposer leurs votes immédiatement. Ils désirent probablement devoir garder leurs votes jusqu'aux derniers jours, croyant qu'ils en auront suffisamment pour gagner une prix quand même. Nous croyons que c'est une erreur de leur part. Dans un concours de ce genre, il vaut mieux montrer ses couleurs, se dire franchement candidat, et inviter ainsi ses amis à voter.

AVIS TRES IMPORTANT

Tous les concurrents qui retiennent leurs coupons sont requis de les apporter immédiatement à la "Presse". Les concurrents aux différents magasins doivent faire la même chose.

A la "Presse" il est entendu que chaque vote d'un concurrent, ayant chance de gagner un des prix, sera compté en sa présence. En retardant d'apporter ses votes jusqu'au dernier jour, un concurrent court le risque désagréable d'être retenu à nos bureaux des heures entières s'il nous en apporte un nombre considérable.

S'il veut absolument s'en garder un certain nombre, qu'il nous apporte au moins les trois quarts de son total, pour qu'au dernier jour, il nous soit facile de compter en peu de temps, ce qu'il nous apportera de la balance de ses votes.

Nous avons reçu hier soir un grand nombre de bulletins de votes de la maison Dupuis Frères. Les votes étaient si nombreux qu'il nous a été impossible de tous les compter pour que nous puissions publier une liste des noms des concurrents les plus avancés. Nous publierons cette liste lundi.

UNE OPERATION QUI REUSSIT

M. Vital Guillemette, conducteur de tramways, qui, il y a quelque temps, a subi une opération pour l'appendicite, à l'hôpital Notre-Dame, a pu quitter cette institution, mercredi, le 1er juillet, en bonne voie de guérison.

C'est M. le Dr Parizeau qui a pratiqué l'opération. M. Guillemette a été admis à l'hôpital le 13 de mai et y est demeuré 50 jours.

L'ORGANISATION DE LA VILLE DES TENTES

Située en un endroit idéal, elle offrira tout le confort que donnent les meilleurs hôtels. — Le téléphone, le télégraphe, des banques, un bureau de poste y seront installés.



LA VILLE DES TENTES A QUEBEC.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 4 — Une des choses les plus intéressantes qu'il y aura à voir durant les fêtes du tricentenaire, sera certainement la ville des tentes. Cette ville, élevée sur les terrains du séminaire et de l'orphelinat, couvrira une étendue de 50 arpents. Le panorama qui se déroulera aux yeux de ceux qui y habiteront est incomparable. Située près des Plaines d'Abraham, elle sera au centre de toutes les attractions des fêtes. Cinq minutes de marche conduiront ses habitants au monument Wolfe, situé à quelques pas seulement de la grande estrade qui permettra à 15,000 personnes d'assister confortablement aux représentations historiques et à la revue de 12,000 soldats, qui auront lieu dans les plaines.

A proximité de cette ville se trouvent aussi les champs de bataille de Saint-Foye et le monument élevé aux braves de 1760.

Toutes les dispositions sont prises pour que les étrangers qui y logeront trouvent tout le confort que donnent les meilleurs hôtels : téléphone, télégraphe, bureau d'express, salles de bagage, garage d'automobiles, seront installés sur le terrain.

Un hôpital sera aussi organisé sous une tente et des infirmières diplômées y seront attachées, ainsi que plusieurs médecins.

Le département des postes ouvrira une succursale dans la ville des tentes et tous les hôtes pourront se faire adresser leurs lettres au "Bureau de poste de la ville des Tentes, Québec".

La "Canadian Express", la "Dominion Express" et l'"American Express", ouvriront aussi un bureau sur le terrain pour le transport des bagages. Les banques auront aussi des succursales temporaires.

L'organisation contre l'incendie et celle de la police sont parfaites. Jour et nuit une surveillance active sera exercée.

Des kiosques pour la vente des journaux, cartes postales, etc., seront élevés le long de la Grande Allée, et un camp indien sera installé près de la ville, ce qui permettra aux étrangers d'acheter les curiosités indiennes qu'ils désirent, sans avoir à parcourir la ville de Québec.

Un service spécial de tramways a été organisé pour transporter les visiteurs à tous les endroits de la ville de Québec.

Les salles à dîner, situées sous d'immenses tentes seront sous la surveillance d'un maître d'hôtel expérimenté. Le prix régulier des repas sera de 50c. On pourrait aussi se procurer des repas pour 25c en montant. Il n'y aura aucun bar près de la ville des tentes.

Les mesures sont prises pour loger 3,000 personnes, mais à quelques heures d'avis la ville sera prête à en recevoir 5,000. Et si on avertit avant le 20 juillet, on pourra en recevoir 10,000.

Les prix chargés seront dans les tentes réservées, $1.50 par lit et dans les grandes tentes, $1.00 par lit.

On peut louer des tentes spéciales qui contiennent de une personne jusqu'à 16 personnes, pour le temps des fêtes ou même pour une plus longue période, car la ville des tentes sera ouverte du 15 juillet au 5 août.

Cette entreprise a été faite à l'instigation de son honneur le maire Garneau. Une compagnie a été organisée avec un capital de $75,000, presqu'entièrement souscrit. La commission des champs de bataille a fourni $15,000. La compagnie du Pacifique Canadien et la compagnie du Grand Tronc, $1,000 chacune et le "Québec Central Ry." $1,000. Plusieurs autres compagnies de transport ont aussi souscrit des sommes moindres. Ce qui prouve que tous ont à coeur de procurer le confort aux visiteurs du Tricentenaire.

FETES JUBILAIRES A VICTORIA

Les soeurs de Sainte-Anne de Lachine ont célébré ces jours derniers, le 50ème anniversaire de la fondation de leur couvent en cette ville.—Belle fête à cette occasion.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Lachine, 4 juillet.—Durant les derniers jours du mois qui vient de s'écouler et plus spécialement du 24 au 29 juin dernier, les Soeurs de Ste Anne ont célébré à Victoria, Ile Vancouver, le cinquantième anniversaire de leur arrivée dans l'extrême Ouest canadien. En 1858, avec la permission de Mgr Bourget, Mgr Demers emmenait de St Jacques de l'Achigan, à Victoria, quatre religieuses de Ste Anne: Soeur Marie du Sacré-Coeur, Delle Valois Vaudreuil, Soeur Marie Angèle, Delle Gauthier Vaudreuil, Soeur Marie Luména, Mlle Brasseur Vaudreuil et Soeur Marie de la Conception, Mlle Lane de Montréal. Les deux première de ces religieuses sont mortes ces dernières années, les deux autres survivent et ont fêté leurs noces d'or de profession religieuse en 1907. Le voyage alors durait deux longs mois; il fallait passer par l'Isthme de Panama. Mgr Demers partit le 7 avril de Montréal et arriva à Victoria le 5 juin avec plusieurs missionnaires. Le premier couvent de ces héroïques religieuses fut une cabane de bois rond, sans plancher. La première nuit, les arrivantes n'eurent pour souper qu'un peu d'eau, que leur apporta une femme indienne, pour lit, la terre battue sur laquelle se dressait leur maisonnette, et leur oreiller leur sac de voyage. Soeur Marie Angèle dans une lettre conservée précieusement dans les archives de la communauté de Ste Anne, narre avec naïveté, souvent et avec charme et avec gaîté les péripéties tour à tour cruelles et piquantes du voyage et de l'arrivée à Victoria. Bientôt la chaumière agrandie reçut 175 enfants tant metis qu'indiens.

En 1859, Soeur Marie du Bon Pasteur et Soeur Marie de la Providense arrivèrent à Victoria pour se joindre aux quatre religieuses déjà nommées. Cette dernière fut une providence de nom et de fait. Sous sa vigoureuse impulsion, la pauvre petite mission devint un vicariat florissant, puis une province religieuse qui compte aujourd'hui 15 succursales prospères dont 4 hôpitaux, 2 orphelinats et 4 écoles industrielles pour les Indiens.

Le petit grain de senevé déposé en terre de Victoria en 1858 par Mgr Demers, a germé et grandi d'une façon prodigieuse. Les religieuses de Ste Anne possèdent aujourd'hui plusieurs missions florissantes jusque dans le Yukon et dans l'Alaska.

Voici les noms des évêques de Victoria depuis 1858, lesquels prodiguèrent les soins aux soeurs de Sainte-Anne, les reconnaissant comme excellents auxiliaires: Mgr Demers, Mgr Blondel, Mgr Seghers, apôtre et martyr d'Alaska, Mgr Lemmens, Mgr Christie, Mgr Orth. Voici les noms des prêtres missionnaires qui ont hautement secondé le zèle et le dévouement apostoliques des Soeurs de Ste Anne: le R. P. Joncheau, le R. P. Althoff, le R. P. Brabant, actuellement archevêque élu de Vancouver. Le chapelain actuel du couvent de Victoria est le R. P. C. Caine.

La communauté des Soeurs de Ste Anne prit naissance à Vaudreuil le 13 septembre 1848. M. l'abbé P. L. Archambault, curé et Vicaire Général en fut le premier bienfaiteur. Les fins de cette institution sont l'enseignement des petites filles, le soin des malades et des pauvres infirmes, ainsi que la visite des malades à domicile. La maison-mère fut transférée à St Jacques l'Achigan en 1853 dans l'établissement que venaient de quitter les Dames du Sacré-Coeur. La supérieure générale actuelle est la Révde Mère Anastasie, et le chapelain de la maison-mère à Lachine, M. l'abbé Z. N. Hurteau.

Le programme des fêtes jubilaires dit combien ces solennités ont été imposantes. Plusieurs réceptions et plusieurs offices religieux ont eu lieu. C'est le R. P. C. Caine qui a fait le sermon de circonstance.



Le couvent des Soeurs de Sainte-Anne, de Lachine, à Vancouver, fondé en 1858 et ses diverses transformations.

LES PROPRIETAIRES DE YACHT

Le club de Maisonneuve invite tous les propriétaires de yachts à une assemblée qui aura lieu jeudi, le 9 juillet courant, à 8 heures, en la salle du Club de Viauville en vue d'un voyage à Québec, à l'occasion des fêtes du tricentenaire (les 21, 22 et 23). Les propriétaires désireux de faire le voyage sous le nom du club devront assister à l'assemblée ou se mettre en communication avec le secrétaire, M. N. Verneau.

ENFANT EGARE

Toronto, 4 — Roy Levain, un garçonnet d'environ dix ans, a été trouvé rôdant autour de la gare Union, à 2 heures, hier matin. Il avait en sa possession plusieurs dollars, mais ne portait que des vêtements de nuit. "Mes parents habitent au No 274 rue Lerope, Owen Sound", a dit l'enfant.

Mardi, le 30 juin dernier, à huit heures du matin, avait lieu le mariage de M. le docteur Alphonse Hébert, de Saint-Antoine Abbé, à Mlle Léona Santoire, de Saint-Jean-Chrysostôme. Les nouveaux époux s'embarquaient dans l'après-midi pour un voyage de noces à Chicago où demeure une soeur de la mariée.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENTS:
CANADA
EDITION QUOTIDIENNE } $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois, $1.00 pour 3 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE } $1.00 par année. 50c pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (Limitée).
J. ARTHUIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
A New-York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave. Corner, 26th St.
A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.
POUR L'ETRANGER
Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road

Circulation de LA PRESSE

27 JUIN

LUNDI	94,044
MARDI	94,370
MERCREDI	94,831
JEUDI	94,884
VENDREDI	94,029
SAMEDI	117,722
TOTAL	592,170
HEBDOMADAIRE	50,107
	642,277

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **642,277**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,695

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

ECONOMIE DE LA LUMIERE

Londres, 4 — Le comité de la Chambre des Communes auquel fut soumis le bill de William Pearce, recommandant d'économiser la lumière du jour, a déclaré que l'idée était excellente, mais que pour les fins scientifiques, les décisions de Greenwich feraient encore loi. Le bill qui fut d'abord reçu au milieu de l'hilarité générale, suggérait d'avancer de quatre-vingts minutes toutes les horloges du Royaume-Uni, ce qui aurait donné aux hommes d'affaires un gain d'une heure et vingt minutes de lumière du jour. Entre autres avantages, cela aurait contribué à la santé et au bien-être du peuple, en le tenant plus longtemps loin du cabaret et en réduisant sa dépense de lumière artificielle.

Plusieurs Américains, consultés à ce sujet, semblent priser fort ce projet et le changement d'heures proposé en Angleterre, pourrait bientôt s'effectuer à New York.

MIGRAINE

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

Radicalement guéris par ces petites pilules

Elles soulagent aussi les douleurs de la dyspepsie, l'indigestion et la constipation. Un remède parfait contre les étourdissements, les nausées les gonflements, mauvais goûts dans la bouche, langue épaisse, douleurs du côté. LE FOIE PARESSEUX. Elle régularisent les intestins. Elles sont purement végétales

PETITES PILULES, PETITE DOSE, PETIT PRIX

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

Les Pilules Authentiques portent le fac-similé de la Signature

Brent Good

Refusez toutes Substitutions

Chronique

AU KENTUCKY

On ne s'indigne plus au sujet des exécutions sommaires qui s'accomplissent journellement aux Etats-Unis. C'est à peine si on les mentionne, et, dans ce cas, on se borne à relater les faits, sans jamais flétrir les exécuteurs. C'est ainsi que je viens d'apprendre qu'un nouveau lynch vient d'avoir lieu au Kentucky, contrée qui semble être le paradis des exécuteurs.

Naturellement, c'est encore un nègre qui a servi de joujou auv vigilants. Mais, cette fois, l'assassinat que ces brutes ont commis est d'autant plus lâche, d'autant plus barbare que rien dans la conduite de la victime n'avait été de nature à exaspérer les justiciers anonymes de cette contrée, qui rappellent par leur zèle, leurs ruses, leur implacabilité et leur cruauté les étrangleurs de l'Inde.

Dans cet Etat de l'Union, on ne manque pas de proclamer que la sainte liberté règne en souveraine, et comme la liberté ne peut marcher qu'en compagnie de la justice, il paraît évident que les citoyens du Kentucky ont une vie sociale fort enviable, troublée, par ci par là, de quelques exécutions sommaires. Mais on aurait tort de s'alarmer pour si peu de chose. Il faut bien des réjouissances au pauvre peuple.

Voici donc ce qui vient de se passer dans ce beau Kentucky.

Un nègre quelconque écrit une "lettre insolente" à une jeune fille blanche, et il est de suite voué à la mort.

On ne dit pas en quoi la lettre était insolente. Peut-être réclamait-il son dû, ce pauvre moricaud ?

N'importe, son sang seul peut laver l'affront. Sans mandat, sans droit aucun, le shérif de la localité réunit un groupe d'hommes de bonne volonté, et voilà le vaillant bataillon en marche pour capturer le nègre criminel.

Celui-ci, sachant par expérience quel sort on fait subir aux hommes de sa couleur, prend la fuite. Et voilà une chasse à l'homme joyeusement organisée.

Puisqu'on peut forcer un loup à la course, on peut aussi forcer un nègre....

Celui-ci fut pris et enfermé dans une cabine bien gardée, en attendant que les courageux citoyens qui l'avaient capturé aient statué sur son sort.

Le débat ne fut pas long, et l'on rapporte que jamais délibération ne fut moins mouvementée. Avec une unanimité touchante, on décida de pendre le noir gredin, qui s'était permis d'écrire quelque impertinence à une blanche. Quoi?..... Cela n'intéresse ni les juges d'occasion, ni les êtres humains à qui le télégraphe fera connaître le jour même les péripéties de cette exécution exemplaire.

Les bourreaux, au nombre de cinquante, ne se jugèrent pas en force pour accomplir leur misérable forfait, et ils demandèrent du renfort. Vers minuit, la bande se composait de cent trente vigilants. Ils étaient assez nombreux cette fois, puisqu'ils étaient, de plus, bien armés. On tira le pauvre bamboula de son réduit pour le pendre bel et bien à une branche solide, aux exclamations joyeuses d'une foule délirante, qui comptait parmi elle des femmes et des enfants.

Que de "fun", mon Dieu!.... Que de "fun"!

Et c'est légitime: quand on a le coeur exempt de remords, on peut jouir sans trouble des plaisirs permis.

Mais voyez le sybaritisme des bonnes gens du Kentucky. Ils sont si avides d'émotion, ils tiennent tant à varier les joies populaires, que le lendemain de cet assassinat inexcusable, accompli sous les yeux du shérif, peut-être avec sa participation directe mais sûrement par sa faute, les autorités mobilisèrent la milice afin d'épargner les jours précieux d'un autre coquin noir qui, celui-là, avait violenté une fillette de treize ans.

Tout le monde se mit sous les armes, non cette fois pour massacrer un dangereux gredin, mais pour le protéger contre les tentatives de ceux qui, insatiables, auraient tenté de l'accrocher quelque part pour le voir gigoter drôlement.

Si on demande pourquoi cette différence de traitement, pourquoi exécuter sans merci un malheureux coupable d'un simple "lapsus calami" et protéger si ostensiblement une misérable brute, la réponse sera simple et satisfaisante.

Les gens du Kentucky aiment les jouissances et ne négligent aucune occasion de s'en donner jusque-là. Dans le cas du premier nègre, ils ne pouvaient espérer des émotions d'audience; ils risquaient même de voir l'épistolier acquitté. Alors, pour ne pas perdre un spectacle remuant, ils ont pendu le pauvre diable qui les a fort amusés avec ses laides et dernières grimaces.

Quant au criminel qui s'est livré à un crime odieux sur une enfant sans défense, son affaire étant juridiquement réglée à l'avance, la population n'a pas voulu perdre le profit d'un procès scandaleux. C'est pourquoi on a épargné le misérable, quitte à exécuter ensuite la sentence aussitôt le jugement rendu.

Il faut convenir que le raisonnement ne manque pas de logique pour des jouisseurs. Mais il faut convenir aussi que le gouvernement central qui laisse tous les jours s'accomplir impunément de tels forfaits, est bien mal fondé de vouloir prêcher la vertu à l'univers entier.

4-7—1908. LAURENT BART.

FUNERAILLES DE A. LAPOINTE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

La Macaza, 4 — M. A. D. Lapointe, fils de feu A. D. Lapointe, hôtelier, décédé le 13 février dernier, est mort jeudi, le 2 juillet, à l'âge de 18 ans, après une courte maladie.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service a été chanté par le Rév. Père Dom Adrien, de L'Annonciation.

Le choeur de chant, composé du Dr C. Cartier, de L'Annonciation, de MM. C. Delhaile, J. Rafatel, J. Savard et Daniel Savard, a très bien exécuté la messe des morts. L'orgue était tenu par Mme Léger.

Les porteurs étaient MM. Wilfrid Gratton, Honoré Gratton, Octave Desjardins et O. Béland. Conduisaient le deuil, Mme A. D. Lapointe, sa mère Mmes J. Ouellette et Jules Prévost ses soeurs; MM. Adolphe, Joseph, Wilfrid, Rodrigue, Donat et Albert Lapointe, ses frères. MM. Joseph et Emile Lapointe, ses neveux. Michel, Rodrigue, Octave et Sigefroid Desjardins, ses cousins.

Remarqués dans le cortège, MM. Parizeau, de Montréal; Dr C. Carter, Nap. Drouin, Ovide Giroux, de L'Annonciation, G. Vernon, A. Gillet, V. Legault, A. Roberge, J. Savard, S. Trépanier, A. Sigouin, D. Desjardins, A. Gratton, J. Rafatel, E. Latour, H. Noël, Donat Millejour, Chas Pitre, W. Marois, H. Parisseau, S. Charrette, H. Chagnon, J. Chagnon, E. Lachapelle et plusieurs autres.

UNE FATALE ETINCELLE

Cleveland, O., 4. — Une terrible explosion de pièces pyrotechniques s'est produite, hier, dans le magasin de cinq et dix cents de S. Kresge, dans la rue Ontario. L'explosion fut suivie d'une panique épouvantable parmi les centaines de commis et de clients qui se trouvaient dans le magasin. Cinq jeunes filles et un garçonnet ont été tués. Un grand nombre d'autres personnes furent plus ou moins gravement blessées.

La cause de l'accident est l'imprudence d'un commis qui alluma une pièce pyrotechnique pour montrer quel effet elle produisait. Une étincelle s'en échappant, enflamma les autres pièces.

ACTION DE $5,500.00

Mme J. H. Allan a donné instruction à ses avocats, MM. Lamothe et Jacques, de prendre contre la ville de Saint-Louis une action de $5,500 en dommages-intérêts.

Mme Allan a reçu des blessures dont elle ne guérira pas, prétend-elle, en tombant sur un trottoir de la ville Saint-Louis, au mois de mars dernier.

LES PIEDS COMME UN HOMARD

Des centaines de gens souffrent terriblement des pieds durant les chaleurs. Ordinairement les chaussures échauffent la peau et produisent des ampoules. Les pieds transpirent, brûlent et font mal jusqu'à ce qu'ils deviennent rouges comme un homard et la marche devient un martyre. C'est le moment d'aller à la pharmacie la plus rapprochée et d'acheter une boîte de "Foot Elm" (Faites attention et ne prenez pas l'article "tout aussi bon"). Saupoudrez les pieds avec cette poudre antiseptique et répandez-en dans vos chaussures. Elle donne un soulagement rapide. A w

PLAINTES FORT GRAVES

Les capitaines de deux remorqueurs de la Commission du Port sont mis en accusation par le capitaine d'un traversier de l'Ile Ste Hélène.

Le capitaine Joseph Vigneault, qui commande le steamer "Saint-Laurent, entre Montréal et l'Ile Sainte-Hélène, a adressé au ministère de la Marine, une plainte sérieuse contre les commandants de deux remorqueurs de la commission du port, l'"Aberdeen" et le "Robert Mackay", et il est probable qu'une enquête minutieuse aura lieu sous peu.

Les commandants des deux remorqueurs sont accusés d'avoir maintes fois refusé de répondre aux signaux des autres steamers qu'ils rencontrent quotidiennement dans le port, ce qui serait de nature à causer de graves accidents.

La plainte de M. Vigneault a été transmise au bureau de l'examinateur en chef, à Ottawa, M. le capitaine Demers. Celui-ci étant actuellement en tournée d'inspection dans les provinces maritimes, son assistant, M. Lionel Talbot, a fait réponse que la plainte sera prise en sérieuse considération au retour de son chef, qui est attendu à Ottawa, vers le 13 du mois courant.

M. Joseph Vigneault, le plaignant, est un navigateur de grande expérience, qui a voyagé sur toutes les mers du globe; il sera dans quelques mois porteur du certificat, pour service de long cours.

M. J. A. Lamarre, propriétaire des bateaux passeurs de l'Ile Sainte-Hélène, a aussi l'intention de porter plainte contre certains navigateurs qui viennent fréquemment placer leurs barges près de son quai, de façon à rendre l'accostage de ses vaisseaux, difficile et même dangereux.

Hier soir encore, la barge "Arthur", de Sorel, a failli être coulée par le "Valleyfield", l'un des vaisseaux passeurs, alors qu'elle obstruait son passage et c'est grâce à l'habileté et au sang-froid du capitaine Manseau, commandant du "Valleyfield", que tel désastre a été évité.

Interviewé par notre représentant, à propos de la plainte portée contre les deux capitaines, à l'emploi de la Commision du Port, M. Stephens, président de cette commission, a fait la déclaration suivante:

"Les Commissaires du port n'ont reçu aucune plainte, contre aucun des capitaines des remorqueurs, appartenant à la Commission. Je puis dire cependant que tous les capitaines à l'emploi de la commission, sont des hommes sérieux et prudents, qui depuis plusieurs années, sont au service de la Commission, et qui connaissent parfaitement les règles gouvernant la navigation, dans nos eaux. Les commissaires seraient très surpris d'apprendre, que quelques-uns d'entre eux se sont rendus coupables de négligence et de manque d'attention. Dès que nous aurons en main une accusation motivée, nous ferons une enquête complète et minutieuse."

NOUVEAU PRETRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 4. — En la chapelle du Séminaire avait lieu, le 29 juin dernier, l'ordination sacerdotale de M. Antoine L. Auger, de Louiseville. Mgr l'évêque présidait cette touchante cérémonie. M. l'abbé G. Panneton, directeur du Grand Sémonaire, remplissait les fonctions d'archidiacre, M. l'abbé J. A. Moreau, procureur général, comme assistant, et M. E. Paquin, directeur du collège, comme maître de cérémonies.

Après l'ordination, le nouveau prêtre, ému, donna sa première bénédiction aux personnes présentes, parmi lesquelles nous avons remarqué ses frères, M. Chs. E. L. Auger, M. D., de Ste Hélène, Bagot; Désiré L. Auger, employé civil de Québec; Sévère L. Auger, commis; et Alphonse L. Auger, professeur de Montréal.

M. l'abbé Ant. L. Auger a eu le bonheur de célébrer sa première messe en l'église de Louiseville, le mardi, 30 juin. La vieille église décorée et illuminée présentait un bel aspect. Une foule de parents et d'amis assistaient à cette première messe d'un enfant de la paroisse. MM. les abbés D. Gélinas et H. Déphêne agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. Le Rév. Père H. Dubé, O. M. I., remplissait les fonctions de prêtre asistant. M. le chanoine N. Tessier, curé de Louiseville, présidait au choeur. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé L. Arcand, supérieur du Séminaire de Trois-Rivières. Le prédicateur fit l'éloge du nouveau lévite; il rendit hommage à ses mérites, disant qu'il possède les plus belles qualités du coeur et de l'esprit. Puis il parla des sublimes fonctions du sacerdoce.

Madame Alph. Loranger tenait l'orgue. Le choeur, composé de voix d'enfants, sous la direction des Frères de l'Instruction Chrétienne, chanta avec succès la messe du 6me ton, et plusieurs cantiques de circonstance. M. Sévère L. Auger, baryton de Montréal, rendit avec un rare bonheur un Ave Maria de Dubois.

Immédiatement après la messe, M. Clovis Caron, régistrateur, dont l'urbanité est proverbiale, invita son cousin M. l'abbé Auger et les membres de sa famille, à un banquet. M. et Mme Clovis Caron firent royalement les honneurs de leur maison. M. Alphonse L. Auger, professeur à l'Ecole Sarsfield de Montréal, lut au héros de la fête une superbe adresse enluminée et présenta au nom de la famille un riche cadeau. M. l'abbé Auger fut très heureux dans sa réponse; l'émotion gagna tous les coeurs, et bien des larmes mouillèrent les paupières des assistants!

D'autres discours furent faits par M. l'abbé D. Gélinas, représentant du Séminaire de Trois-Rivières, MM. Clovis Caron, régistrateur, A. L. Désaulniers, avocat de Louiseville et Chs. Ed. L. Auger, M. D., de Ste Hélène de Bagot.

Au nombre des invités, nous avons remarqué MM. les abbés Ant. L. Auger, et Dionis Gélinas, M. L. Désaulniers, avocat, M. et madame Gédéon Béland, avocat, M. et Mme Dr Milot, M. et Mme Charles Caron, de Louiseville; Mme R. Hénault, de Hull; M. et Mme Alphonse L. Auger, de Québec; Dr Chs. Ed. L. Auger, de Ste Hélène de Bagot, et M. Sévère L. Auger, de Montréal.

Après le banquet, la fête se continua chez M. Clovis Caron. Elle fut charmante. Il y eut du chant, de la musique et de la déclamation. La journée se termina heureusement comme elle avait commencé d'ailleurs et chacun s'en retourna emportant le meilleur souvenir de cette fête inoubliable.

LE MONUMENT DES BRAVES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 4 — Suivant l'exemple du conseil de ville de Québec, qui a transporté spontanément à la commission nationale des Champs de Bataille, la propriété des plaines d'Abraham, le gouvernement provincial vient de transférer à la même commission, la propriété du Monument des Braves, érigé à Sainte-Foye.

MUSEE EDEN

284 St Laurent. Admission 15 cts, enfants 5 cts. Ouvert tous les jours jusqu'à 10 hrs P.M. 198—1,j,s,n



Il Vaut Mieux Suivre le Conseil de Tante Drudge.

Mme Newbride—"Oui, mais c'est de cette manière que maman lavait. Elle recommandait toujours de bien faire bouillir le linge longtemps."

Tante Drudge—"Oui, et votre mère portait des ballons, un bonnet pointu et faisait sa couture à la main quand elle était jeune. Mais je ne vois pas que vous fassiez ces choses. Suivez mon conseil et n'employez le savon Fels-Naptha dans l'eau froide ou tiède. Ces jolies mains blanches dureront plus longtemps et de même votre santé."

Chaque femme hérite jusqu'à un certain point de la manière de faire les travaux de ménage comme sa mère les faisait et comme la mère de celle-ci les faisait. Une de ces idées d'antan a trait au lavage du linge. "Faites bouillir, faites bien bouillir", voilà l'ancienne tradition. Jusqu'à l'invention du savon Fels-Naptha c'était l'unique manière de laver. Maintenant n'est-ce pas une folie de faire bouillir le linge, de le frotter durement, quand on a trouvé une meilleure manière de laver dans l'eau froide ou tiède sans frottage pénible ?

Le linge dure plus longtemps sans bouillage pour en affaiblir les fibres. Chaque femme progressive est heureuse de se tenir à distance du feu violent, de la vapeur et du soda, aussi bien que d'être délivrée du frottage pénible qui brise le dos.

Mais il y a une bonne et une mauvaise manière de se servir de Fels-Naptha. Commencez-bien. Suivez les directions sur l'enveloppe et vous aurez une manière de laver meilleure, plus facile, plus propre. Pour autres raisons qui sont expliquées sur l'enveloppe rouge et verte, Fels-Naptha est aussi supérieur dans la cuisine qu'il l'est pour le lavage.

y B ou D A

QUI A BU, NE BOIRA PLUS

DES MILLIERS DE PERSONNES DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE ONT ETE GUERIES PAR LA MERVEILLEUSE CURE FISET

500 piastres de récompense à quiconque prouvera que notre cure n'est pas certaine, et nous vous garantissons de vous guérir en quatorze jours, quel que soit votre cas, sans vous obliger de garder votre chambre, nous vous traiterons à votre domicile et à votre place d'affaires.

Je soussigné A. Gervais ai pris le traitement F. A. L. CURE et ai été totalement guéri de l'habitude de la boisson alcoolique en quatorze jours. Je puis aussi dire que ma santé est beaucoup meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'a été depuis quinze ans.

A tous ceux qui sont atteints de l'ivrognerie de suivre mon exemple et d'aller voir F. A. L. C. Je la considère comme infaillible. A. GERVAIS, 992 rue Coloniale, Montréal.

Pas de cas désespéré

Même après avoir suivi d'autres traitements. L'argent est remis si la cure n'est pas complète.

Nous avons en mains des centaines de certificats de personnes guéries par nous, condamnées par les autorités médicales.

Venez nous voir si vous avez quelqu'un de vos parents ou amis qui sont atteints de la maladie diabolique et

NE REMETTEZ PAS AU LENDEMAIN CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE AUJOURD'HUI.
CONSULTATIONS GRATIS DE 9 A.M. A 9 P.M.

Professeur FISET ANTI-LIQUOR CURE, 200 rue Saint-Denis.

B

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis.

DEUXIEME PARTIE

LES MISEREUX

69 suite.

Le lendemain matin Jacques s'apprêtait à partir à son travail journalier.

Il était sept heures, il fait nuit noire au mois de janvier..

On frappa à la porte.

Il alla ouvrir.

Une figure toute rose, aux yeux noirs invraisemblables, encadrée de boucles blondes et soyeuses, s'avança. Une simple robe noire sur laquelle tranchait un petit col blanc et un tablier écossais revêtait cette apparition.

Mais dans ce simple costume d'ouvrière elle apparut à Jacques troublé comme l'incarnation de la beauté et de l'élégance.

Elle n'avait pas fait un pas dans la chambre que Jacques sentit en son coeur pour cette inconue un sentiment étrange et neuf.

—C'est bien ici, chez le père Ricard? demanda-t-elle, d'une voix douce et harmonieuse.

—Jacques, ébahi, pour la première fois de sa vie, restait muet.

La visiteuse renouvela sa question.

—Oui, mademoiselle, dit enfin Jacques sortant de son mutisme.

—C'est le cocher qui vous a ramené hier qui m'envoie; je suis venue vous remplacer près du père..

Jacques ne comprenait pas.

En maîtresse petite femme elle lui dit:

—Il faut partir; vous allez être en retard pour l'atelier. Soyez sans crainte, j'aurai raison du malade.

L'enfant obéit médusé,

Il lui semblait que la fillette exerçait sur lui une influence étrange.

—Je m'en vais, mademoiselle.

—Madeleine. Il faut m'appeler Madeleine et moi, je vous appellerai Jacques...

—Oui, Madeleine...

Au même moment, le cocher, jovial, entrait tout rouge et tout essoufflé.

—Eh bien! la connaissance est-elle faite?... Oui, vous avez l'air amis... Tu sais, Jacques, que je suis ton voisin... elle te l'a dit, pas vrai?..... Tout à ton service, tu sais, quand tu auras besoin d'un coup de main. Et pour commencer, c'est Madeleine qui garde le vieux toute la journée... moi je vais chercher mon sapin... On apportera les meubles cette après-dîner; tu y veilleras, Madelon...

Puis, comme voulant répondre à une objection que personne ne songeait à lui faire, il dit:

—Je ne les apporte pas moi-même... cela me coûte moins cher que de perdre une journée de travail... surtout dans les jours de l'An...

Dans la chambre à côté, on entendait un bruit d'enfant qui s'habille.

Madeleine prêta l'oreille; Jacques surprit son mouvement.

—C'est Nette qui s'habille! Elle a du mal, elle est si petite!

—Attendez, je vais l'aider, moi.

Madeleine ouvrit la porte du cabinet où couchait Nette, pendant que Jacques, prenant son chapeau, disparaissait comme à regret par la porte de sortie.

Le cocher se trouva seul dans la pièce.

Il s'avança vers le lit où le vieux reposait, pâle, se plaignant, les yeux grands ouverts.

Il s'approcha timide, et soulevant la main qui pendait hors du lit il s'agenouilla et deux grosses larmes roulèrent sur ses joues et mouillèrent la main jaunie. Puis, à plusieurs reprises, il la baisa follement, murmurant des mots qu'on ne put entendre.

Une main, qui doucement frappait son épaule, le tira de sa torpeur.

—Allons! il faut partir... il est l'heure... du courage!... Mon ami, mon ami... du courage... compte sur moi... compte sur mon dévouement pour sauver ton père... et pour rendre à ces braves enfants ce qu'ils ont fait pour lui...

—Merci, dit le cocher se relevant. Je ne dois pas me laisser abattre, mais j'ai tant de chagrin!

—Songe au but que tu poursuis

—Tu as raison... je pars. Soigne le bien, Madeleine...

—Tu peux compter sur moi... je suis une grande fille maintenant, aussi sérieuse qu'une femme de vingt ans.

. . . . . .

Jacques était parti, le coeur en joie. Malgré le tourment que lui inspirait la maladie du père Ricard, malgré la honte qu'il éprouvait à la pensée que le vieux mendiait, il se sentait vivre dans un autre air.

Il rêvait, il faisait des projets ambitieux.

Quand il entra dans les ateliers de l'"Elégance mondaine" ses compagnons furent frappés de son air radieux.

—Tu t'es bien amusé hier?

—Tu as gagné le gros lot, Jacques?

—Ou bien est-ce l'héritage d'un oncle d'Amérique?

—Mais non, je n'ai rien, je vous assure.

Et en disant "rien", il lui semblait qu'il mentait et qu'un bonheur nouveau éclairait son âme.

Dans l'après-dîner, il profita d'un moment où M. Riconard traversait l'atelier pour aller vers lui.

—Je voudrais vous parler, monsieur.

—Bien volontiers, mon garçon, viens avec moi, dans mon bureau, et nous parlerons.

Jacques le suivit.

PATERSON'S

Biscuits nouveaux délicieux, faits de crème de blé—croquants, exquis, tentants pour toute occasion sociale. En boîtes en ferblanc seulement. Achetez par nom 14F

Cambridge Wafers

14-F

—Parle maintenant.

—Monsieur, vous m'avez dit lorsque je suis revenu ici après le...

Jacques rougit.

—C'est bien, passons...

—Vous m'avez dit que vous m'accorderiez un changement d'emploi. A ce moment, je n'ai rien demandé... vous m'avez augmenté... je ne l'ai pas demandé. Je n'étais pas ambitieux, mais... maintenant... je le suis... je voudrais arriver à quelque chose... je voudrais devenir un homme célèbre... je voudrais me faire un nom...

Les yeux de Jacques brillaient d'un noble orgueil.

—Voyons ton ambition, Jacques, dit M. Riconard s'étalant dans son fauteuil, dans la pose d'un homme qui se décide à s'amuser en écoutant.

Je voudrais être graveur... et, pour cela, je voudrais que vous me donniez deux heures de libres dans la journée, où je pourrais profiter des leçon d'un graveur... et apprendre à graver à côté de lui.

—Tes ambitions ne sont pas trop élevées.

—Alors...

—Alors, je t'accorde cette permission, petit; es-tu content?

—Oh oui, merci, monsieur!

—Et tout de suite, pour commencer, tu vas aller près du graveur prendre ta première leçon. Tu es ambitieux.. je les aime, moi les ambitieux, cela empêche de boire ou de s'amuser.. Tu arriveras, petit, petit, je te le prédis.. Quand on a, dans les yeux, la volonté de fer que je vois dans les tiens, on renverse tous les obstacles et on arrive au but.

Les yeux de Jacques rayonnaient d'un éclat vif pendant que M. Riconard parlait.

Une noblesse d'idées l'envahissait tout entier.

Oui, il aurait cette volonté ferme, cette ambition énergique qui font les grands hommes et..

Tout rayonnant, il alla trouver le graveur.

Comme nous l'avons déjà dit ici, Jacques n'en était point à son coup d'essai; mais il n'avait point osé le dire à M. Riconard, qui aurait sans doute trouvé mauvais que Michel Roby se fût fait aider autrefois.

—Michel, dit-il au graveur, me voici ton élève.

—Est-ce possible? Que dis-tu là? Tu te moques de moi?

—Non, non, je t'assure.. J'ai la permission du patron. Tous les jours je t'aiderai pendant deux heures et j'apprendrai ton métier.

—Bravo! Regarde-moi bien.

—Oh! j'arriverai. Va!

—Je te crois, petiot. Et tu sais, je t'apprendrai aussi à sculpter.

—C'est ce que je désire.

. . . . . .

Le soir, quand Jacques rentra dans la maison de la rue Lacépède, il se sentait des ailes, pour monter l'escalier.

Un joli spectacle s'offrit à ses yeux.

Madeleine, à genoux devant le réchaud, soufflait avec sa bouche de toutes ses forces sur les charbons ardents, pendant que Nette tournait avec une cuiller la soupe dans la marmite.

Et elles avaient l'air ainsi non pas de ménagères avant l'âge, faisant bouillir la marmite d'un pauvre ménage, mais de deux enfants de riche famille jouant à la dînette pendant que les gouvernantes parlent entre elles.

A la vue de Jacques, Madeleine se releva toute rouge.

—Il va mieux, dit-elle, voyant Jacques s'approcher du lit; le docteur est venu, il est très content; il n'y a pas de danger, il guérira vite.. vite.. N'est-ce pas, père Ricard, que vous guérirez bien vite, pour nous faire plaisir à tous?..

Le vieillard remua la tête faisant signe que oui.

—C'est la potion qui agit. Il va s'endormir.. c'est pour cela qu'il ne parle pas.. toute l'après-midi, il nous a parlé, à Nette et à moi, il a aussi parlé à la belle dame qui est venue nous voir..

—Oh! quelle belle dame! fit Nette en joignant les mains avec admiration.. Tu sais, Jacques, eh bien! la dame, elle ressemble à la maman du petit Pierre des Champs-Elysées, tu sais celui avec lequel j'ai joué.. quand je mendiais avec Marie Coulon.

A ce nom, Madeleine tressaillit, et ses yeux noirs lancèrent une vive flamme que personne ne remarqua.

—Ce n'est pas les mêmes cheveux, ni les mêmes yeux... mais c'est la même figure.. Oh! qu'elle est belle! n'est-ce pas, Madeleine?

—Oh! oui. Si belle et si bonne!

—Elle parle d'une voix si douce et si triste! On aurait dit un ange, quand elle parlait au père Ricard du bon Dieu et des chagrins de la vie... Elle lui disait:

. . . . . A suivre.



Line II.— La colonisation dans le Nord-Ouest de Montréal. — Chapitre II.—Le climat (suite.)—Du 62ième au 55ième degré de latitude.—Terres à blé, à fruits et à légumes.—Rapports officiels. Témoignages éclatants.—Argument à double portée. — Une belle carte et de précieusee expériences.—Les rigueurs du Nord.

FORT SIMPSON, 61.8 de latitude. suite.

Le rapport officiel de 1878 sur le tracé du chemin de fer du Pacifique, p. 333 nous dit, : "M. Hardesty, an-"cien "facteur" en chef de la compa-"gnie de la Baie d'Hudson, apprend "au professeur Macoun que l'orge mû-"rit toujours ici, que le blé même "mûrit quatre fois sur cinq. Les me-"lons partis sous verre, mûrissent "bien, le froid ne leur faisant domma-"ge que très rarement.

"Des échantillons de blé Ladoga "de 62 livres au minot, jugé de quali-"té excellente par des experts, quoi-"que un peu avarié par la gelée, ont "été exposés à la Ferme expérimenta-"le d'Ottawa."

× × ×

FORT-PROVIDENCE, lat. 61.4.

M. Stewart rapporte, au cours de son récit de voyage à la rivière Mackenzie en 1906 que:

"Le 15 juillet, le jardin de ce poste "contenait des pois assez avancés pour "être servis, des pommes de terre en "fleur, des tomates, de la rhubarbe, "des betteraves, des choux, des oi-"gnons. Outre les légumes on culti-"vait des fleurs et des fruits comme "les gadelles, des groseilles, des frai-"ses, des framboises, etc., etc."

"Mais la chose la plus curieuse à "voir c'était un petit champ de blé "en lait, le grain étant déjà en pleine "formation, on l'avait semé le 20 mai "et on le récolta vers le 28 juillet, un "peu plus de deux mois après.

M. Conroy, "Le Nord fertile du Canada", p. 74 — dit qu'il a vu, au même endroit en 1902, de belles moissons de blé, d'avoine, d'orge et de pois. Il partit le 28 juillet; l'orge était coupé, le blé et l'avcine. devaient l'être dans une couple de jours. Il y a vu de très belles fraises, framboises, des bluets et des canneberges.

× × ×

FORT LIARD, latitude 60.23.

Dans le rapport officiel du gouvernement fédéral sur le tracé du Pacifique, pour 1878, p. 333, M. Macdougall, fournisseur en chef, en 1875, disait que: "Toutes les sortes "de grain et de produits jardiniers "y arrivaient toujours à leur plei-"ne maturité."

Au comité Schultz en 1888— l'ancien juge Malcom McLeod disait: "Nous savons d'une façon certaine "qu'à Fort-Liard le blé est une ré-"colte sur laquelle on peut compter "quatre années sur cinq, dans tous "les cas."

× × ×

FORT - VERMILLON, latitude 58.4. M. Elihu Stewart, le 20 septembre 1906, a vu quantité de blé à cet endroit. L'année d'avant, 25,000 minots de blé ont été récoltés dans les environs de Fort-Vermillon.

Un moulin moderne, éclairé à l'électricité, d'une capacité de 35 barils par jour, est ici en opération.

× × ×

FORT CHIPEWYAN latitude 58.7. —Rapport officiel sur le chemin de fer du Pacifique, 1877-78, p. 332.

Le professeur Macoun obtint ici, en 1875, de beaux échantillons de blé et d'orge—le premier pesant 68 livres et le second 58 livres au minot. A la mission française, deux milles plus haut que le Fort, l'avoine, le blé et l'orge étaient coupés le 26 août.

Le Rév. Gordon, page 102, du rapport sur le Pacifique, pour 1880, nous apprend que le blé et l'orge récoltés à Fort Chipewyan, a mérité une médaille à l'exposition internationale de Philadelphie de 1876.

× × ×

FORT McMURRAY, latitude 56.7. — Rapport officiel sur le Pacifique, pour 1877-78 page 326.

Le professeur Macoun dit que "le 8 septembre 1875, il a trouvé " des tomates, des concombres, du " blé, de l'orge, en culture ainsi que " tous les légumes que l'on trouve " dans les jardins d'Ontario. Il " passa là dix jours et se procura " des échantillons de blé et d'orge " qui ont étoné tous ceux qui les " ont vus; plusieurs épis contenaient " 100 grains et la pesanteur du blé " et de l'orge dépassait de 10 li-" vres environ la pesanteur ordinai-" re de ces produits par minot.

" Ces grains avaient été cultivés " dans un sol relativement pauvre " — très pauvre même pour le dis-" trict—et situé quelques pieds seu-" lement au-dessus du lac Athabas-" ca.

× × ×

PETIT LAC DE L'ESCLAVE, latitude 55.6.

— Le Nord fertile du Canada p. 45, M. Elihu Stewart présente au comité du Sénat des échantillons de blé et d'orge venus dans les environs du Petit Lac de l'Esclave.

Ibidem, p. 73, M. Conroy dit qu'à l'Agence indienne, sur le Petit Lac de l'Esclave, "les pommes de terre, "les légumes, l'orge, l'avoine et le blé "sont cultivés".

DUNWEGAN, latitude 55.9.

Rapport sur ch. f. Pacifique, p. 101. Depuis 1880, le Rév. Gordon, a trouvé une grande variété de légumes, cultivés ici, et on y récolte du blé depuis 1828.

Il en va de même au Fort St John, latitude 56.25 ; à Hudson Hope, latitude 56, où l'on récolte d'excellentes pommes de terre, des oignons, des betteraves, etc. ; à l'Ile à la Crosse, latitude 55.5, à Wanley Mission, latitude 55.55, à Cumberland House, latitude 53.9, à Norway House, lat. 54, à Cross Lake, lat. 54.6.

Enfin, NELSON HOUSE, 55.8 latitude. Nous trouvons dans l' "Hudson Bay route", de M. J. A. J. McKenna, p. 31, le témoignage du Rév. Dr John McDougall, qui dit : "Le district dans "lequel sont situés Norway-House, "Cross Lake, Oxford House, Island "Lake, Nelson House and Split Lake, "couvre une aire étendue, et à chacun "de ces endroits, des légumes de "jardin et le grain nécessaire à la vie "sont cultivés avec succès depuis "nombre d'années. Les gelées de l'été "y sont pratiquement inconnues et la "germination végétale, grâce aux longues heures de soleil, y est extrême-"ment rapide."

× × ×

Nous avons tenu à mettre sous les yeux des lecteurs de la "Presse" ces notes précieuses sur le climat du Nord-Ouest canadien, à des latitudes extrêmement élevées si on les compare à celle du Nord-Ouest de la province de Québec. Nous trouvons en cela un double avantage au point de vue de l'argument, qui venge le climat du Canada.

Les latitudes sous lesquelles on cultive le blé, dans notre extrême Nord-Ouest, démontrent l'immensité des domaines encore vagues qui peuvent recevoir l'immigration, et les faibles latitudes nord de la Province de Québec où nous sommes arrêtés, où des intérêts de spéculation forestière veulent arrêter la civilisation, témoignent du ridicule et de l'absurdité dans lesquels versent ceux qui invoquent les rigueurs du Nord-Ouest provincial pour décourager la colonisation de l'arrière-contrée de Montréal.

× × ×

Les données ci-dessus, si probantes, ont été condensées fort heureusement par les soins de l'honorable Frank Oliver dans le texte juxtaposé à une carte dont R. E. Young, D.L.S., vient de publier une édition spéciale au point de vue de la culture du blé dans notre extrême Septentrion.

Nous voudrions que les circonstances et aussi, un peu, plus de souci ministériel de nos terres du Nord provincial, aient permis de tenter les mêmes expériences chez nous et mis de bon compte, sous les yeux du public ces résultats par des cultures diverses et opérées intelligemment. On verrait combien sont futiles les objections de ceux qui persistent encore malgré tout à alléguer les rigueurs du Nord contre le succès de la culture dans des parages qui ne dépassent pas le 48ème degré de latitude septentrionale.

(A suivre)

Montréal, ce 2 juillet 1908.

G. A. Vautel

CATARRHE CHRONIQUE GUERI PAR PE-RU-NA



MRS. F. CARR.

MME F. CARR, Vineland, Ont., Can., écrit:

"Je souffrais, depuis plusieurs années, d'un catarrhe qui me rendait la vie à charge. La toux et le **graillonnement** qui accompagnaient la maladie étaient terribles.

"Le mal s'étendit finalement à l'estomac et j'étais dans un piteux état.

"J'essyai, en vain, différents remèdes et le meilleur traitement professionnel.

"Finalement, en dernier ressort, **j'essayai Peruna** sur la recommendation de ma soeur, à Hamilton.

"Je constatai l'amélioration sensible qui se produisait, et après avoir pris quatre bouteilles de ce précieux remède, je me **sentis de nouveaux bien portant**, mon ancien mal avait complètement disparu.

"Aujourd'hui je ne prendrais pas mille dollars pour ce que m'a fait **ce grand remède.**

Peruna est un remède reconnu universellement contre le catarrhe. Il guérira le catarrhe le plus obstiné. A y

Pourquoi elle est Bonne

L'eau que nous employons vient d'un puits de 1400 pieds de profondeur !

Notre orge est choisie par un de nos associés. Elle provient de la meilleure récolte.

Presque tout notre houblon vient de la Bohême.

Notre levain est toujours le produit d'un même terrain. C'est un levain que personne ne peut se procurer.

C'est pourquoi la bière Schlitz est bonne.

Mais nous dépensons plus pour sa pureté — plus de temps, plus d'attention, plus d'argent — que pour n'importe quelle autre chose dans notre brasserie.

Voilà pourquoi la bière Schlitz est bonne pour vous.

Demandez la bière embouteillée à la brasserie.
L'on substitue quelquefoiz de la bière commune à la Schlitz.
Gare aux contrefaçons !

Schlitz
The Beer
That Made Milwaukee Famous.

Agents ;
F. X. St Charles & Cie, Ltée,
MONTREAL.
Téléphones :
Bell : Main 3230 et 3231
Marchands, 69. 7

En Vente chez tous les Epiciers et Hoteliers et à l'Epicerie St Charles No 395 Boulevard St Laurent.
TELEPHONE BELL EST 3381 - - - - - - - TELEPHONE MARCHAND 89.

UN EXEMPLE

Ce que peut faire

OVONOL

l'Extrait d'Huile de Foie de Morue

CHEZ LES ENFANTS CHETIFS.



Gilberte Beaucaire

" Je n'espérais pas avoir le bonheur de garder ma petite fille qui est âgée de deux ans, car, depuis sa naissance, elle avait toujours été malade.

" Elle était pâle, maigre et d'une grande faiblesse. Elle ne prenait que très peu de nourriture.

" Je lui ai fait prendre de l'OVONOL et j'ai été heureusement surprise du prompt changement qui se faisait chez elle. Dès les premières doses l'enfant s'est mise à manger. Après la première bouteille, elle avait beaucoup augmenté. Je continue encore à lui en donner.

" Ma petite fille est sauvée, je le vois bien, et j'en suis si contente que je recommande avec plaisir aujourd'hui aux mères de donner de l'OVONOL à leurs enfants chétifs."

Madame BEAUCAIRE.
238 Avenue de l'Hôtel de Ville,
Montréal.

Vous pouvez vous procurer "L'Ovonol" chez tous les marchands de remèdes. Prix $1.00 la bouteille.

Pour toute autre information s'adresser à la Compagnie Chimique Franco-Américaine, 274 rue Saint-Denis, Montréal. A yw

PARLONS BIEN.

La voyelle o. --- Sa résonnance.

De même que la voyelle A, la voyelle O prend sa résonnance dans l'intérieur de la bouche. Comme toutes les autres voyelles, nous avons l'O bref et l'O long.

On dit en prononçat l'O bref: "La cote de la Bourse: Cote mal taillée, coter un livre, coter des marchandises

L'O est généralement bref; l'O long et grave est l'exception.

L'O est grave quand il est surmonté d'un accent circonflexe comme dans COTE. Dites en prononçant l'O long, c'est-à-dire comme s'il y en avait deux et en contractant l'orifice formé par les lèvres: "L'homme a douze paires de côtes, se tenir les côtes, monter une côte. Les douze apôtres, un diplôme, rentrer dans l'alcôve. Il a exception pour HOPITAL. Bien que dans ce mot l'o soit surmonté d'un accent circonflexe, vous devez prononcer comme si le mot s'écrivait OPITAL.

L'O est long dans VOSGES, COSME, COSNE, et dans tous les mots, lorsque dans la pénultième syllabe il est suivi d'une S. De même dans les terminaisons où il est suivi d'une S articulé, c'est-à-dire que l'on doit faire entendre comme dans: Albinos.

L'O est encore long dans les terminaisons en OSE, OSER, OSIER, OSION, OSITE.

Ainsi prononcez long: J'OSE, PROSE, OSER, ROSIER, de L'OSIER, EXPLOSION, CURIOSITE, etc.

Prononcez dans AU et EAU, syllabes qui ont la même résonnance que l'ô, prononcez longues ces syllabes: CHAPEAU, AUGUSTE, PEAU.

Il y a pourtant exception pour certain nombre de mots qui sont en AU et EAU. On doit dire bref par exemple: PAUL, (Pol); MAUVAIS (movais); AURORE (orore); AUTEL (otel); mais on doit toujours pour ces exceptions consulter son professeur, car il y a des mots que l'usage seul apprenl à prononcer.

Je vous donne à apprendre pour la prononciation de la voyelle O la fable suivante de Lafontaine.

LE LOUP ET LE CHIEN

Un loup n'avait que les os et la peau,
Tant les chiens faisaient bonne garde.
Ce loup rencontre un dogue aussi puissant que beau,
Gras, poli, qui s'était fourvoyé par mégarde
L'attaquer, le mettre en quartiers,
Sire loup l'eût fait volontiers;
Mais il fallait livrer bataille,
Et le mâtin était de taille
A se défendre hardiment.
Le loup donc l'aborde humblement
Entre en propos, et lui fait compliment
Sur son embonpoint qu'il admire.

"Il ne tiendra qu'à vous, beau sire,
D'être aussi gras que moi, lui repartit le chien.
Quittez les bois, vous ferez bien:
Vos pareils y sont misérables,
Cancres, hères, et pauvres diables
Dont la condition est de mourir de faim.
Car, quoi! rien d'assuré! point de franche lippée!
Tout à la pointe de l'épée!
Suivez-moi, vous aurez un bien meilleur destin."
Le loup reprit: "Que me faudra-t-il faire!
Presque rien, dit le chien: donner la chasse aux gens,
Portant bâtons et mendiants;
Flatter ceux du logis, à son maître complaire:
Moyennant quoi votre salaire
Sera force reliefs de toutes les façons,
Os de poulets, os de pigeons;
Sans parler de mainte caresse."
Le loup déjà se forge une félicité
Qui le fait pleurer de tendresse.
Chemin faisant il vit le cou du chien pelé:
"Qu'est cela: lui dit-il. — Rien... Quoi! rien? — Peu de chose.
Mais encor? — Le colliers dont je suis attaché
De ce que vous voyez est peut-être la cause. —
Attaché! dit le loup; vous ne courez donc pas
Où vous voulez? — Pas toujours: mais qu'importe!
Il importe si bien, que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte,
Et ne voudrais pas même à ce prix un trésor.
Cela dit, maître loup s'enfuit et court encor.

LA FONTAINE.

Eug. Renaliez

FEDERATION NATIONALE Saint-Jean Baptiste.

HOPITAL SAINTE-JUSTINE POUR ENFANTS.

C'est à tous les enfants que nous nous adressons aujourd'hui. Notre oeuvre n'est-ce pas d'ailleurs la leur?

Voici les vacances; les beaux jours de promenades et de gâteries sont commencés et combien peu parmi vous, enfants fortunés, pensent aux petits malheureux que la souffrance et la misère ne cessent de torturer. Il est bien juste de vous amuser, de vous reposer des longs mois d'étude, mais un petit souvenir pour vos frères malades ne pourrait qu'embellir vos vacances. Quelques sous d'épagne pour les petits enfants de l'Hôpital Sainte-Justine vous causeront peut-être plus de joie que l'achat de mille friandises. Ces économies vous pourrez les porter vous-mêmes aux petits malades, si vous le préférez. Demandez à vos mamans de vous y conduire, elles ne pourront vous refuser car toutes les mères comprennent la grande nécessité de notre oeuvre et le grand bien que peuvent en retirer tous les enfants qui s'y intéressent. Toute personne désireuse de se renseigner sur l'école des garde-malades peut s'adresser à la surintendante, 820 avenue DeLorimier.

DISPENSAIRE tous les jours de la semaine de 10 heures et demie à 11 heures et demie a. m.

Lundi et jeudi : chirurgie.

Mardi et vendredi : médecine.

Mercredi et samedi : yeux, nez, gorge, oreilles.

Mal de Mer et de Chemin de Fer Guéri Promptement

Par le Remède de Mothersill contre le Mal de Mer, le seul vendu et recommandé sur tous les steamers.

N'hésitez pas à acheter vos billets de voyage à travers l'océan, les lacs ou les montagnes à cause du mal de mer ou de chemin de fer, car le remède Mothersill contre le mal de mer est garanti vous faire jouir de tous les plaisirs du voyage.

Le remède Mothersill contre le mal de mer est garanti ne pas contenir de narcotique, morphine, opium ou autre drogue dangereuse. C'est le seul remède contre le mal de mer ou de chemin de fer qui a été chaleureusement recommandé par tous les steamers de première classe.

Il est garanti ne pas avoir de mauvais effets sur le système nerveux.

Satisfaction ou argent remis.

Le remède Mothersill contre le mal de mer est mis dans de petites capsules en gélatine et vendu 50c et $1.00 dans des boîtes qui l'on peut mettre dans sa poche de gilet. En vente et recommandé sur tous les steamers et dans les pharmacies ou par commande directe et envoyé franco sur réception de prix. Ecrivez, pour avoir des détails et les témoignages de personnes connues, à la "Mothersill Remedy Co., Ltd", 163 Cleland Building, Détroit, Mich.

Vendu et recommandé à Montréal par R. H. Brown, 301 Ste Catherine Ouest ; J. H. Hebb, 580 Ste Catherine Ouest, J. E. W. Lecours, 278 rue Craig Est, et A. D. Benoit, Hôtel Windsor.

Lecours et Decary, 310 Ste Catherine Est.

UNE EXCELLENTE NOMINATION

Lors de la dernière réunion de la commission d'hygiène, M. J. L. E. Trempe, assistant-secrétaire au bureau de l'incinération, depuis quatre ans, a été nommé commis statisticien du bureau d'hygiène Le nouveau promu est le fils de M. Arsène Trempe, en son vivant, grand commerçant de Maskinongé. Jeune encore, il quitta sa paroisse natale, pour Manchester, N. H., où pendant quatre ans il occupa le poste de conducteur pour la "Manchester Traction & Light Coy.", dont M. W. Maloney est le surintendant.



M. J. L. E. Trempe qui vient d'être nommé commis statisticien du bureau d'hygiène.

Lors de son retour au Canada, M. Trempe travailla quelques années, en qualité de proposé au bagage, pour le Grand Tronc, puis il fut nommé au bureau de l'incinération, position qu'il occupa jusqu'à ces jours derniers, alors qu'il passait au bureau d'hygiène. Nos félicitations.

L'ENQUETE EST COMMENCEE

On procède à l'enquête dans l'affaire d'Archie McPherson, accusé d'avoir volé le cheval et la voiture de M. Joseph E. Fortin, 2446 rue Notre-Dame Ouest.

LES COURS PENDANT LES VACANCES

Pendant les vacances judiciaires, le bureau de la Cour d'Appel sera ouvert de 10 à 3 heures et le juge se tiendra en chambre de 10 à 11 heures.

En Cour de Pratique, le juge siégera mardi et mercredi pour les causes contestées et les motions de 10 à 11 heures du matin. Le juge se tiendra en chambre de 10 h. 30 à midi.

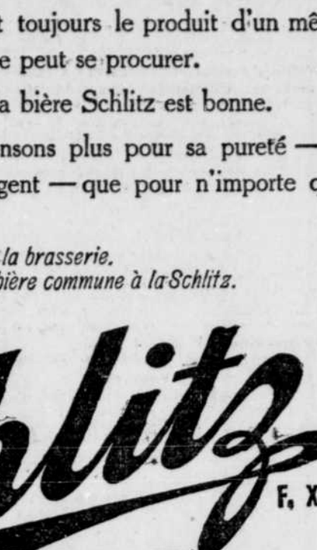
POUR LE TEINT

Recette simple qui adoucira et blanchira la peau.

Le soleil d'été gâte le teint, car plus la peau est douce et délicate, plus il est difficile de l'empêcher de devenir rugueuse, rouge ou basanée, durant la saison chaude. Toutes les femmes salueront avec plaisir la réimpression de la recette de cette ancienne préparation inoffensive, qui a subi l'épreuve du temps, car elle ne manque jamais de tonifier la peau et de produire un teint parfait. L'Eppotone protège la peau contre le soleil, empêche ou prévient les rousseurs et le hâle. Il ne contient aucune matière colorante artificielle, mais ramène le teint naturel de la jeunesse, et son usage ne saurait être soupçonné car il ne paraît pas. Votre pharmacien vous vendra les articles nécessaires pour faire cette préparation à domicile. Procurez-vous 4 onces d'Eppotone, — nourriture pour la peau, — 1 once d'eau de Cologne et 2 onces d'eau de rose. Mettez l'Eppotone dans une chopine d'eau chaude — pas bouillante — et après dissolution, coulez et laissez refroidir, ajoutez alors l'eau de rose et l'eau de Cologne. Appliquez chaque jour. La recette vaut la peine d'être découpée et collée dans votre album. yw A

LAUREATES DU DOMINION COLLEGE

Les élèves du professeur Joseph G. Brault, 1099 Boulevard Saint-Laurent, se sont distinguées lors des récents examens du "Dominion College of Music", rue Dorchester Ouest.



Mlle Alberta Ducharme, 9 ans, diplômée au "Dominion College of Music".—(Photo. Laprés et Lavergne, 360 St Denis).

Parmi celles qui ont été diplômées avec grand succès, et que nous sommes heureux de féliciter, nous voyons : Mlles Blanche Roussil, 295 Mont-Royal ; Germaine Derouin, 166 Buyer ; Ysola Naud, 310 Drolet ; Louise Guenette, 605 Drolet ; Alberta Ducharme, 1428, avenue de l'Hôtel de Ville ; Berthe Leclair, angle Mont-Royal et Sangulnet, et Rachel Cabu, 1300 rue Cadieux.



Mlle Germaine Derouin, 13 ans, diplômée au "Dominion College of Music". — (Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue St Denis).



Mlle Rachel Cabu, 13 ans, diplômée au "Dominion College of Music". —(Photo. Laprés et Lavergne 360 St Denis).

M. Brault est avantageusement connu dans le monde du professorat. Il y a 26 ans qu'il exerce sa profession. Il a fait ses études sous les grands maîtres de l'art, tels que MM. Pelletier, Ducharme, Dussault et Bohrer. MM. Jules Hone et Duquette ont été ses professeurs de violon.



Mlle Ysola Naud, 11 ans, qui a été diplômée au "Dominion College of Music".—(Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue St Denis).

NOTES MONDAINES

L'hon. M. A. Weir et Mme Weir, accompagnés de M. et Mme H. W. Wood, partiront pour Petit Métis, mercredi de la semaine prochaine.

× ×

Mlle Aurélie Gareau, de la rue Saint-Hubert, part aujourd'hui par l'Express Maritime, pour la Rivière du Loup.

× × ×

Monsieur A. Simon, avocat, et madame Simon, passent l'été à Chambly Bassin, ainsi que monsieur Claude et madame Claude.

LA CAUSE DE CHAS H. SHAW

On a commencé hier matin, en Cour de Pratique, devant son honneur le juge Mathieu, la cause de Charles H. Shaw, de Zainesville (Ohio), que M. C. Webster poursuit pour rupture de promesse de mariage.

Mtre Tansey a commencé l'interrogatoire de Mlle Webster et Mtre Walsh, avocat de M. Shaw, ayant posé des objections à certaines questions de l'avocat de la demanderesse, le juge a décidé d'ajourner la cause à cet après-midi. Il veut auparavant lire tous les documents se rapportant à la cause et devant servir de commencement de preuve par écrit.

No Honing— No Grinding

RAZOR FLASHES

COPYRIGHT, 1907, No. 6

Avez-vous jamais coupé un clou ?

L'acier, pour supporter pareille épreuve, doit posséder une qualité extraordinaire. Mais presque chaque couteau de qualité supérieure fera cela, tout comme tout rasoir supérieur coupera un cheveu. Couper la barbe est, cependant, un problème plus difficile que de couper des clous ou un cheveu. Un acier d'une qualité plus grande, plus uniformément trempé, parfaitement aigusé et affilé, voilà ce qu'il faut pour un morfil coupant pour le cheveu.

Le morfil d'un rasoir représente une série de dents fines, irrégulières. Les rasoirs qui ne coupent pas sont ceux dont les dents sont brisées ou arrondies—brisées sur les rasoirs fragiles—arrondies, sur les mous.

L'acier du rasoir est exempt d'air, de poussière et de particules étrangères parfaitement fondues au Carbone. Le carbone donne la vie, la tenacité et la dureté à ces dents. Pour avoir un percentage élevé de ces qualités, la fusion parfaite est impossible par le trempage au feu. Le feu, avec ces degrés variables de chaleur, consume le carbone—plus il y a de carbone, plus vite se produit la combustion — résultat, dents d'acier molles et émiettées.

On a trouvé un moyen de fusionner le percentage le plus élevé de carbone, qu'on connaisse, par un procédé secret de chaleur électrique convenablement appliqué et exactement proportionné, car avec la dureté supplémentaire de cet acier recarbonisé les dents des rasoirs Carbo Magnetic ne plieront ni ne casseront et seront absolument garanties.

Mais essayez ce rasoir **absolument garanti** chez vous—ou que votre barbier s'en serve pour vous raser—pendant trente jours. 42

Envoyez-nous une carte postale, ou ce qui est encore mieux, venez nous voir et nous vous donnerons ces rasoirs à l'essai sans que vous soyez obligé d'acheter, ainsi que notre brochurette gratuite "Hints on Shaving".

Chez votre fournisseur.
LA MAISON A. L. SILBERSTEIN,
476 Broadway New-York City.



LE JEU DE DAMES

Adresser les communications comme suit : "Le Jeu de Dames, la "Presse", Montréal, Canada."

REPONSE DE M. TURCOTTE

"Dès le commencement de mai dernier, écrit notre confrère du "Soleil", M. G. H. Turcotte, champion de Québec, acceptait de concourir avec M. Valin, de Montréal. Et pendant plusieurs semaines, on n'entendit parler de rien du tout.

"M. Valin se montre maintenant disposé à jouer. Mais les fêtes du tricentenaire de Québec et d'autres circonstances vont empêcher M. Turcotte de concourir, d'ici au mois de septembre.

"Nous espérons qu'il y aura entente, lorsque viendra ce temps."

N. de la Réd — M. Valin est et sera toujours à la disposition de nos amis de Québec. Le retard en cette affaire ne vient pas de lui, mais bien de M. Harbard.

M. ALFRED GENDRON ET LES AMATEURS

M. Gendron, ex-champion, nous prie d'annoncer qu'il acceptera de jouer des parties, avec n'importe quel amateur, pour un enjeu variant de cinq à vingt-cinq dollars.

De plus, il s'engage même à se déplacer, afin de rencontrer un adversaire, aux conditions plus haut mentionnées.

La préférence est à M. Pelletier, d'Hochelaga.

M. SAINT-MAURICE, FILS, CHAMPION.

Du "Soleil" :

"Nous apprenons avec plaisir que M. C. E. Saint-Maurice, fils, vient de vaincre M. Alfred Gendron, et s'est par là assuré le titre de champion d'Amérique au jeu de "polonaise". Nous offrons nos plus sincères félicitations à ce jeune champion de 22 ans, et nous ne formons qu'un voeu : celui de lui voir un jour décrocher le championnat du monde détenu actuellement par M. L. O. Maillé."

Nous ferons remarquer à notre bienveillant confrère, que M. L. O. Maillé ne détient plus aucun titre, s'étant complètement retiré de l'arène avec toutes les honneurs de la guerre.

Le "Bulletin" publie, depuis quelque temps, des critiques assez sévères à l'égard de certains joueurs. Tout en ne partageant pas tout ce que dit le confrère, nous sommes forcés d'avouer qu'il a parfois la note juste.

M. GENDRON MECONTENT.

"Si nous en croyons Dame Rumeur il paraît que l'ex-champion, M. Alf. Gendron, a beaucoup de difficulté à digérer la défaite que lui a infligée M. St Maurice.

"Pourtant, M. Gendron devrait être plus sport que cela, car ce n'est pas la première fois qu'il se fait battre, et il faut bien qu'il en prenne son parti, coûte que coûte, et surtout à ne pas essayer à démolir le mérite du vainqueur, comme il le fait en certains milieux.

"Cette manière d'agir envers un adversaire n'est pas loyale, et M. Gendron ferait mieux d'accepter la défaite en brave au lieu de pleurnicher de droite et de gauche.

"A qui la faute si vous avez été écrasé, M. l'ex-champion? A votre manque de pratique, dites-vous.

"Piteuse défense. Que penser d'un homme qui doit jouer un match et ne s'y prépare pas, à ce qu'il dit.

"La seule et unique cause de votre défaite, confrère Gendron, est votre infériorité à St Maurice.

"Voilà le secret."

Noirs 15 pièces.

No 2113—Problème canadien par C. E. St Maurice.



Blancs 20 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

No 2117 — Problème Canadien, par M. A. Bussières, Louiseville, Qué.

Noirs — 16 pièces.



Blancs — 17 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

No 2118 — Problème Canadien, par M. M. Cadorette, New Bedford, Mass.

Noirs — 21 pièces.



Blancs — 21 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

No 2119 — Problème Canadien, par M. J. A. Saint-Jean, Putnam, Conn.

Noirs — 19 pièces.



Blancs — 18 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

Solution du No 2117 par M. A. Bussières.

Blancs		Noirs
44—à—38		50—à—44
50—à—44		38—à—28
65—à—59		45—à—38
53—à—48		52—à—47
46—à—57		51—à—1
1—à—32 gagnent.		

Solution du No 2118 par M. M. Cadorette.

Blancs		Noirs
39—à—33		51—à—46
60—à—53		46—à—40
45—à—39		66—à—60
57—à—51		50—à—4
31—à—9		76—à—63
62—à—56		63—à—57
69—à—8		42—à—36
4—à—6 gagnent.		

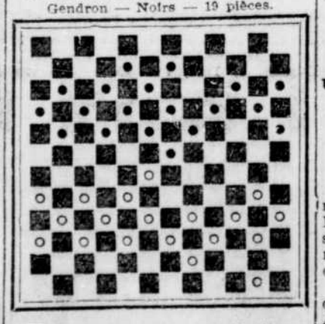
Solution du No 2119 par M. J. A. Saint-Jean.

Blancs		Noirs
52—à—48		46—à—24
52—à—47		47—à—40
41—à—52		51—à—45
58—à—34		44—à—38
52—à—47		66—à—60
72—à—9		56—à—49
50—à—15 gagnent.		
37—à—21		53—à—59
58—à—52		59—à—46
21—à—1		25—à—32
1—à—7		46—à—51
7—à—43		51—à—62
43—à—69 gagnent.		

MATCH SAINT-MAURICE-GENDRON POUR LE CHAMPIONNAT D'AMERIQUE

Troisième partie jouée le 7 juin 1908.

Gendron — Noirs — 19 pièces.



Saint-Maurice — Blancs — 19 pièces.

Blancs.	Noirs.
52—à—16	10—à—16
59—à—52	27—à—33
44—à—38	33—à—44
49—à—38	39—à—32
38—à—25	26—à—31
72—à—59	22—à—27
65—à—59	18—à—22
53—à—47	14—à—20
59—à—53	9—à—14
64—à—59	20—à—25
46—à—40	14—à—20
52—à—46	26—à—32
29—à—25	20—à—33
45—à—39	34—à—45
50—à—26	21—à—32
59—à—52	13—à—20
48—à—41	27—à—33
53—à—48	15—à—21
60—à—53	21—à—27
41—à—35	28—à—35
48—à—33	29—à—25
54—à—48	17—à—23
48—à—42	32—à—37
43—à—32	23—à—38
47—à—41	33—à—39
46—à—44	27—à—34
40—à—16	39—à—46
16—à—29	24—à—46
56—à—50	18—à—24
44—à—38	19—à—28
65—à—49	24—à—29
49—à—44	29—à—35
50—à—45	35—à—41
45—à—39	46—à—52
58—à—47	41—à—47
27—à—22	47—à—53
22—à—15	53—à—60
15—à—9	60—à—65
9—à—2	65—à—72
2—à—54	40—à—47
44—à—37	31—à—44
54—à—46	72—à—29
42—à—36	30—à—41
54—à—37	47—à—53

Poésie dite par Mme Segond-Weber, de la Comédie Française, à la Fête franco-canadienne donnée le dimanche, 21 juin ct, salle des fêtes du "Petit-Journal", avec le concours d'auteurs et d'artistes français et canadiens.

A MONTCALM

Depuis cent cinquante ans endormi dans sa gloire,
Le grand vaincu gisait au fond de son tombeau ;
Le silence et l'oubli planaient sur sa mémoire,
Et voilà qu'aujourd'hui, plus sublime et plus beau,

Il reparaît debout, vainqueur, à ce qu'il semble,
Ayant autour de lui tout un peuple géant,
Et Vauvert et Québec, pour le louer ensemble,
Se sont donné la main par dessus l'Océan.

Vauvert a dit : C'est moi le lieu de sa naissance ;
C'est mon ciel qu'il a vu pour la première fois ;
Et je le revendique, au nom de notre France,
Qui garde sur ses bords un écho de sa voix ;

C'est moi qui lui donnai sa vie et ses pensées,
Et c'est mon souvenir qu'il emporte avec lui ;
C'est sur lui qu'il ferma ses paupières blessées
Quand son dernier regard d'agonisant a lui ;

Et Québec: c'est pour moi qu'il est mort, jeune et brave,
Frappé dans un combat inégal sous mes murs ;
C'est mon sol qui le garde et c'est ma main qui grave
Sur le marbre son front pur entre les plus purs !

Tu n'es pas mort pour moi ; non, tu vis ; non, tu règnes ;
Tout un monde, Montcalm, sur ta cendre a germé,
Et ton vainqueur d'hier est le seul que tu craignes,
Mais il dort près de toi, dans ta tombe enfermé.

La mort vous a frappés tous les deux au visage,
Alors que vous marchiez drapeau contre drapeau ;
La gloire a recueilli vos noms en même page
Et vous récompense par un même tombeau.

Le vaincu, le vainqueur ont dormi, côte à côte,
Loyalement couchés, la main touchant la main,
Et nul ne nous dirait laquelle est la plus haute :
La victoire d'hier ou celle de demain ;

Car demain, c'est à toi, Montcalm, qu'elle se donne
La victoire d'hier que Wolfe remporta.
Le général anglais mourant te l'abandonne
A toi qui vas mourir ; mais sa main la garda !

C'est la victoire sainte, indestructible, entière,
Qui ne coûte la vie à personne et qui croît,
Et monte vers le ciel, ainsi qu'une prière,
Consacre la valeur, et respecte le droit ;

Celle qui fonde un peuple et le maintient fidèle
Au passé des aïeux disparus et lointains,
Et lui dicte sa langue, impérissable, celle
Des Français d'autrefois, aux sons clairs et distincts ;

Victoire de demain par qui je vis moi-même,
Capitale d'un peuple aussi fier que nombreux,
Fille de France et soeur de Paris, sans blasphème,
Soeur de Nîmes, du moins, et mère de cent preux !

Non, c'est assez longtemps se taire sur ta gloire ;
Assez et trop longtemps l'oubli s'est fait sur toi ;
Il est temps aujourd'hui d'éclairer ta mémoire
Et de te redresser superbe dans ta foi !

Ta foi dans la patrie éternelle et lointaine
A qui tu demandais instamment des secours,
Et qui te répondait d'une voix incertaine
Et dont les chefs ingrats à ta voix restaient sourds !

Elle reste fidèle à ta voix qui s'est tue !
Elle a tant regretté son injuste abandon,
Et, relevant sa tête un instant abattue,
Elle vient aujourd'hui te demander pardon.

Toi qui vécus pour elle et lui donna ta vie,
Elle te fait revivre en un marbre immortel,
Gage d'affection cordiale et ravie,
Elle t'offre ce marbre à dresser sous ton ciel !

Ce marbre qui dira ta gloire haute et pure,
Ton geste de héros qui tombe, ô fier marquis,
Et par qui revivra doublement ta figure,
Des lieux où tu mourus à ceux où tu naquis !

LUCIEN PATI.

LE COLLEGE DES MEDECINS

La réciprocité des diplomes entre le Canada et la Grande-Bretagne est un fait accompli.—L'octroi des licences.—Les admissions à l'étude.

Hier après-midi, s'est continuée à l'Université Laval, l'assemblée semi-annuelle du collège des médecins-chirurgiens de la province de Québec. Le docteur L. P. Normand, de Trois-Rivières, présidait l'assemblée et trente et un médecins des différents districts étaient présents.

On continua d'abord la discussion commencée dans la matinée au sujet de l'octroi des licences. L'intention d'un certain nombre des membres était de rehausser de $60 à $100 le prix de la licence. Cette question a été renvoyée à la prochaine assemblée qui aura lieu en septembre prochain.

A la dernière réunion on avait adjoint les docteurs Laurendeau, DeMartigny, Plante et Damour au comité de législation du collège, dont la mission est de préparer un projet de loi pour amender l'acte médical de la province de Québec. Hier on a voulu dissoudre ce comité spécial, mais il a été maintenu par un vote de seize contre quinze. Le projet de loi sera présenté à l'assemblée de septembre, à Québec, pour y être discuté par le comité.

Une grande prérogative obtenue par le collège médical de la province de Québec est la

RECIPROCITE DES DIPLOMES

accordée à Montréal et à Londres. Ainsi, un médecin qui a le droit de pratiquer dans la province de Québec, a par le fait même le droit d'exercer la médecine en Angleterre, en Australie, aux Indes, en Afrique et au Japon, et, réciproquement pour le médecin qui a un diplôme décerné par une école de Londres. Ceci permet au médecin canadien, de la province de Québec, d'entrer dans l'armée royale comme dans la marine du roi.

On a parlé aussi de vouloir établir à Québec un bureau central d'examen, et de prolonger le cours d'étude; mais ce sont là des questions qui n'ont pas encore été discutées suffisamment pour avoir une solution définitive.

Enfin on a décidé de prendre les moyens les plus rigoureux pour prévenir le charlatanisme, et ensuite on a donné la liste des élèves qui ont obtenu soit leur brevet en entier, soit une partie de leur brevet soit leur admission à l'étude de la médecine, soit encore leur licence.

Voici les noms des candidats qui ont reçu leur licence: MM. Jos Arpin, L. A. Dupont, R. Doré, J. A. Martin Dupont, H. Enright, P. Delvelchio, Guy Hamel, A. Hanfield, D. Hanfield; E. Labelle, E. Lamoureux, S. Lafortune, R. LaRochelle, G. Latour, L. Lussier, F. Chs Moffet, Fr. Monette, O. Noel, F. H. Moise, L. Pariseau, L. Plante, Ant. Pelletier, Art. Rousse, J. A. Sainte-Marie, Paul Lamarche, S. A. Bailey, Ls A. Chabot, Alb. Clément, V. Cléroux, J. F. Délisle, Chs Jos Grosse, Fr. B. Gurd, Th. Jos Latarte, Wilf. Lord, Allan C. Ranken, Raoul Robillard, M. J. M. Grondin; J. Ed. Lesage, O. E. Rublec,

Des quarante-cinq candidats qui se sont présentés pour être admis à l'étude de la médecine, cinq seulement ont été admis. Ce sont : Messieurs Roméo Turgeon, Arthur Aubin, C. J. Makins, J. Colber et J. O. Mousseau.

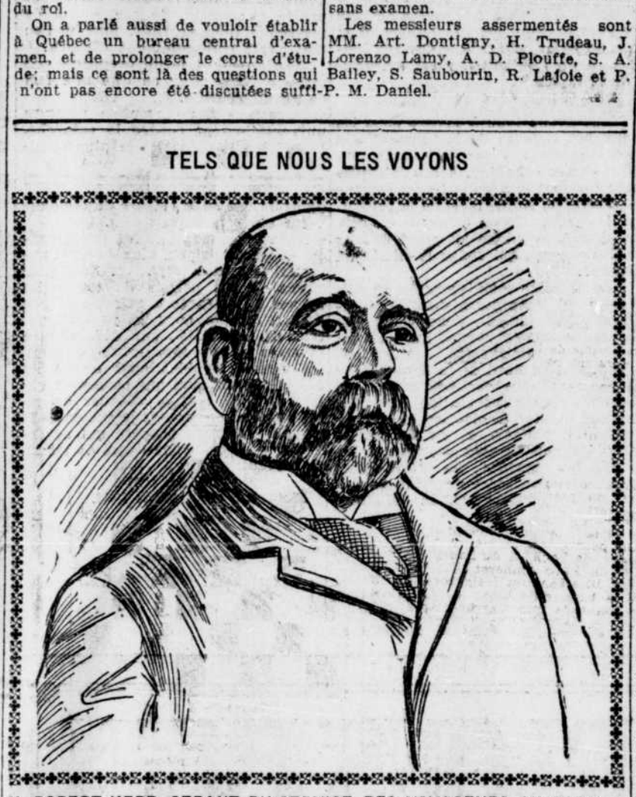
Treize candidats ont eu leur brevet sciences et lettres. Ce sont : MM. Fr. Jacobs, Geo. Fleet, M. Barry, A. B. Illieritz, A. P. Ship, Ferd. Emery, Jos. David, J. F. Delisle, L. A. Chabot, G. Lefebvre, Z. Millère, O. Bourke et T. St Martin.

Neuf ont eu leur brevet ès-lettres : MM. C. G. Grosse, A. Campbell, Norbert Morin, H. Larouche, L. Bélanger, Allan C. Rankin, Moise Achran et Ferd. Perras.

Les bacheliers naturellement ont été admis à l'étude de la médecine sans examen.

Les messieurs assermentés sont MM. Art. Dontigny, H. Trudeau, J. Lorenzo Lamy, A. D. Plouffe, S. A. Bailey, S. Saubourin, R. Lajoie et P. M. Daniel.

TELS QUE NOUS LES VOYONS



M. ROBERT KERR, GERANT DU SERVICE DES VOYAGEURS AU PACIFIQUE CANADIEN. — Photo. "Canada Newspaper Cartoonists' Association."

POUR PAYER LA CHEMINEE

LA COMMISSION DES FINANCES DEMANDE AUX AVOCATS DE LA VILLE COMMENT IL FAUT S'Y PRENDRE POUR PAYER LA FAMEUSE CHEMINEE DU MAIRE.

Il est probable que la fameuse affaire de la cheminée du maire, comme on disait l'hiver dernier, sera réglée avant peu. Il s'agit de la cheminée en fer de l'aqueduc que M. Ekers, alors maire, prit sur lui d'acheter, jugeant le besoin extrêmement urgent. Un article de la charte dit que tout achat fait sans que des fonds aient été votés disqualifie l'échevin ou le maire qui l'a fait. A la dernière session de la législature un amendement fut fait à la charte donnant au conseil le droit de légaliser plusieurs actes analogues à l'achat de la cheminée, ce droit n'existant que cette année seulement et pour les faits antérieurs à la passation de l'amendement. M. Ekers bénéficie de cet amendement et la question fut soumise à plusieurs reprises à la commission des finances. Celle-ci a semblé jusqu'ici répugner à appliquer l'amendement ; mais il a été décidé à sa séance d'hier de demander aux avocats de la Ville quelle ligne de conduite tenir. Cela veut dire la légalisation de l'achat. Ce sera un précédent dont bénéficieront plusieurs fournisseurs dont les créances étaient en suspens.

—Les échevins L. A. Lapointe, Lavallée, Sadler, O'Connell et Lariviére ont été constitués en une sous-commission qui discutera un modus vivendi, avec la commission du port, au sujet de la voie des tramways de la rue des Commissaires. Il s'agit de la propriété d'une partie de la rue en litige depuis plusieurs années. La chose avait été portée devant les tribunaux et dernièrement la Cour Supérieure a condamné les prétentions de la Ville, tout en lui recommandant d'essayer à s'arranger avec la commission du port. On croit à l'hôtel-de-ville que l'entente est possible.

—L'échevin Leclaire a demandé $7,000 pour faire certains raccordements entre des tuyaux de grand diamètre qui ont été posés dans deux rues du quartier Saint-Jean-Baptiste. Il a démontré la nécessité de ce travail. En certains endroits, la pression de l'eau est presque nulle au deuxième étage et absente au troisième. Les tuyaux qu'il s'agit de relier ont été posés sans qu'aucun raccordement fut fait et on dépensera les $7,000 demandés plutôt que de laisser dormir l'argent enfoui avec les tuyaux déjà placés. Comme le quartier Saint-Jean-Baptiste n'est pas le seul qui souffre de pareil état de choses, on en a profité pour demander à M. Janin de faire les calculs nécessaires pour remplacer tous les tuyaux de diamètre trop petit et pour faire les raccordements partout où c'est nécessaire.

—La commission des incendies a obtenu $14,036 pour l'installation complète du système de transmission électrique et des ascenseurs à la nouvelle caserne No 5 de la rue Berthelet.

—La commisison de police demandait de l'argent pour louer à Rosemont un magasin qui servirait temporairement de poste de police. Comme rien ne dure autant que le provisoire, la commission a pensé qu'il valait mieux faire faire, pour le budget de 1909, les calculs de ce que coûtera un poste permanent.

—La commission des incendies a obtenu $8,525 pour la construction d'ateliers à la caserne du carré Chaboillez.

—L'échevin Duquette obtient qu'on fasse construire dans le quartier Saint-Denis des trottoirs en bois pour une somme de $7,000.

LARGE ENTAILLE A UN PIED

UN OUVRIER DE LA RAFFINERIE DE SUCRE DE MAISONNEUVE A ETE, HIER, VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT.

A 4h 30, hier après-midi, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame était appelée à la raffinerie de sucre à Maisonneuve, et en ramenait M. Philippe Côté, qui venait d'être victime d'un grave accident.

Le blessé, qui est âgé de 25 ans, et qui demeure au No 433 de la rue Adam, s'est fait une large entaille au pied pendant qu'il travaillait. L'hémorragie a été très abondante, mais grâce aux bons soins qu'il a reçus, le blessé a reposé confortablement la nuit dernière.

A SARAGUAY

Les familles de M. Thomas Barry et de M. Emile Drosseau sont arrivées pour passer la belle saison ; ils occupent la villa "Des Reines". M. Joseph Brisson passera ici la journée de demain.

LA SANDWICHE LA PLUS EN VOGUE A LONDRES

Beaucoup d'hommes d'affaires à Londres démandent des Sandwiches au "BOVRIL" pour leur "lunch". Ils les trouvent très nourrissantes et très faciles à digérer. r A

LES CHEMINS SONT DURS

Si vous avez des cors, l'ANTIKOR-LAURENCE vous guérira. 25c. A r

Parmi les meilleures choses à boire qu'il y a au monde se trouve le thé "Salada". Sa pureté, son arome et son goût délicieux sont sans rivaux. A r

FRACTURE DE LA JAMBE

J. Trudeau, âgé de 15 ans, a fait une chute, jeudi soir, à l'angle des rues Berri et Sainte-Cathedine, et s'est fracturé la jambe. Le blessé a été transporté chez lui, au No 425 de la rue Saint-Hubert.

VOYAGES DE PLAISIR FIN DE SEMAINE

Samedis à 2.30 p. m. — Par le vapeur "Terrebonne", retour à 7.30 p.m. Prix: Boucherville, 35c; Varennes, 50c; Verchères, 60c.

Samedis et dimanches à 7 p. m. — Bateaux pour Québec. Départ de Québec, dimanche ou lundi soir à 6 heures. Prix $4.25; cabines, 75c et $1.00.

Dimanches à 8.30 a. m. — Bateau "Berthier" pour Berthier et le Grand Nord. Retour à 9 p. m.. Prix: Berthier, 75c; Grand Nord, 90c.

Dimanches à 9. a. m. — Par bateau "Terrebonne" pour Sorel et les ports intermédiaires; retour à 8.30 p. m. Prix: Boucherville, 35c; Varennes, 50c; Verchères, 60c; Contrecoeur, 75c; Sorel, $1.00.

Rafraichissements à bord.

Les susdits bateaux quittent le quai Victoria, pied de la rue Bonsecours.

GUERI AUX CONSULTATIONS DE LA COMPAGNIE MEDICALE MORO

M. Stanislas Comtois, St Edmond, Qué., souffrait depuis un an de Douleurs d'Estomac

Il avait pris beaucoup de Remèdes et Consulté plusieurs Médecins sans obtenir de succès.

Seules les PILULES MORO et les Traitements des Médecins de la Compagnie Médicale Moro lui Apportèrent du Soulagement.



M. Stanislas Comptois, St Edmond, Comté Berthier, Qué.

Monsieur Comtois était malade depuis un an et son état de santé allait toujours de mal en pis. Deux ou trois médecins l'avaient traité sans amener de soulagement à toutes ses douleurs qui devenaient de plus en plus atroces. Il souffrait de mauvaises digestions et du véritable martyre qui s'ensuit. Tout cela, il va sans dire, était préjudiciable aux travaux ordinaires de sa vie. Il en était rendu à ne plus être capable de travailler et il ne pouvait demeurer dans cette condition, puisque les traitements des médecins consultés déjà ne lui faisaient pas de bien. Il voulut chercher ailleurs les moyens d'enrayer le mal.

Il décida d'aller consulter les Médecins de la Compagnie Médicale Moro. Tous les conseils qu'il reçut, il les mit fidèlement en pratique. Il prit les Pilules Moro régulièrement et ne retarda pas à constater que son état s'améliorait.

Monsieur Comtois est maintenant fier de sa guérison, il a repris activement et avec joie son travail et il veut que tous ses amis sachent de lui ce qu'il doit aux Pilules Moro et aux conseils des Médecins de la Compagnie Médicale Moro. Aussi, a-t-il donné, avec autant de plaisir que de reconnaissance, l'attestation suivante de sa complète guérison.

Voici ce qu'il nous dit :

" Je vous écris ces quelques mots afin de vous faire connaître ce que les Pilules Moro ont fait pour moi. Lorsque je me suis présenté aux bureaux de la Compagnie Médicale Moro, il y avait déjà un an que j'étais malade. Je m'étais adressé à plusieurs médecins, mais sans succès. J'ai pris les Pilules Moro, j'ai bien suivi les conseils des Médecins de la Compagnie Médicale Moro et je n'ai pas tardé ainsi à me guérir tout à fait. A présent, je me porte aussi bien que n'importe quel jeune homme. Je dois donc la santé aux Pilules Moro que je recommande à tous ceux qui souffrent comme moi."

STANISLAS COMTOIS,

Saint-Edmond, Co. Berthier, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettres ou personnellement au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50, six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-similé d'une boite de Pilules Moro.



ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Ces jours derniers, M. Raoul Lebeau, fils de M. Médéric Lebeau, marchand général, et maire de Charlemagne, se rendait en voiture chez lui, lorsque près de la Pointe-aux-Trembles, il fit la rencontre d'une automobile qui venait à toute vitesse. dans la direction de la ville. Le cheval effrayé s'élança du côté gauche de la voie et la voiture de M. Lebeau frappée en flanc, fut presque complètement brisée. Le conducteur de la voiture, M. Lebeau, fut lancé dans un fossé, à plusieurs pieds de distance, mais n'a pas reçu de blessures graves. Quant au cheval il alla donner tête baissée sur une clôture en fil barbelé et se déchira le poitrail et le corps à plusieurs endroits.

Le nom du conducteur de l'automobile, ainsi que le numéro de la voiture électrique sont connus, et il y aura poursuite en dommages.

CONFORT ASSURE POUR LES FETES DU TRICENTENAIRE DE QUEBEC

Si l'on en croit les dépêches adressées à la presse, le nouvel hôtel de 100 chambres du Lac Saint-Joseph, dans les Laurentides, à quelques milles de Québec, sera rouvert avec une administration newyorkaise. Afin de donner au plus grand nombre possible de touristes, une occasion d'assister aux fêtes du tricentenaire et de voir les sites enchanteurs que l'on rencontre sur la route entre Montréal et Québec et les attractions du Lac Saint-Jean avec son intérêt d'été moderne, il y aura des excursions quotidiennes au prix de $10.00, billets bon pour trois jours, entre Montréal et Québec durant les fêtes du tricentenaire y compris les repas et la chambre au lac Saint-Joseph et en plus un voyage circulaire sur le Canadian Northern Quebec Ry. Pour billets réservés, brochurettes, etc., s'adresser de bonne heure au bureau des billets de la ville, C. N. Q. Ry., édifice Impérial Bank, Square Victoria, Montréal. 20,27,4,11

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 191—n A

LES TRAVAUX DANGEREUX

Bordeaux, 4 — Peu s'en est fallu qu'on ait ait eu à enregistrer mercredi, un accident sérieux. La compagnie du Pacifique est à faire réparer actuellement ses ponts ; et ces travaux se font sous de grandes difficultés vu le nombre des convois qui circulent sur cette voie.

Mercredi matin, vers 10 h. 30, quatre employés de la "Dominion Bridge Co.", étaient à décharger un wagonnet chargé de dormants, près de l'entrée du pont, lorsque tout à coup ils virent un train de fret qui prenait le pont du Côté Ouest. Ils essayèrent d'enlever le wagonnet qui était sur la voie, mais ils furent forcés de l'abandonner par l'arrivée du train qui frappa ce véhicule et le réduisit en aiguillettes.

Ces quatres manoeuvres peuvent se vanter d'avoir vu la mort de près, en effet le train frappa le wagonnet quelques secondes à peine après qu'ils l'eussent abandonné. Des ordres ont été donnés par les autorités, défendant aux ouvriers de courir de pareils risques.

UN OURAGAN TERRIBLE

Santafe, N. M., 4 — Un ouragan terrible s'est abattu sur Fort Summers, à la Guadeloupe. Cinq personnes ont été tuées et quarante blessées. Plusieurs familles sont sans refuge.

SPORT ET ATHLETISME

LA JOUTE DE CET APRES-MIDI

Les experts prédisent en général une victoire pour le club Montréal.

LA CROSSE

Les joueurs du club Montréal se sont reposés depuis leur joute à Cornwall, et c'était là certes, la chose la plus sage à faire, car tous étaient épuisés, harassés. Ils reparaîtront cet après-midi sur le terrain, dispos et déterminés à prendre une belle revanche de leur échec de cette semaine.

On peut se demander si le Montréal, suivant l'habitude qu'il semble vouloir prendre, va nous donner une autre partie interminable. Après le match de une heure et quarante minutes à Maisonneuve, et celui de 2 heures à Cornwall, on peut se demander ce qu'il nous réserve pour aujourd'hui. Les experts cependant n'ont qu'une opinion au sujet de ce match. C'est que l'équipe de Cornwall fera triste figure sur l'immense terrain de la M. A. A. A., et que le club local remportera une victoire facile.

Les joueurs du Montréal seront les mêmes que mercredi, savoir : Brennan, Neville, Haynes, O'Reilly, R. Finlayson, Kenna, Kane, F. Scott, E. Hamilton, Dade, Hogan et H. Scott.

La partie commencera à 3 h. 30 et sera précédée d'une joute intermédiaire entre le Montréal II et Québec.

Le National est parti hier soir pour Hamilton, afin de rendre au club de l'endroit la visite que celui-ci lui a faite mercredi. Notre club n'aura pas besoin d'un grand effort pour gagner.

Les arbitres pour la joute Tecumseh-Toronto seront Billy Foran et Billy McIntyre.

BATTU A ROCHESTER

LE PITCHER STANLEY N'A PAS DE CHANCE ET MONTREAL EST DEFAIT PAR 4 A 1.

BASEBALL

LIGUE DE L'EST

A Jersey City :

		R.	H.	E.
Newark	.001100020—	4	7	1
Jersey City	.102000000—	3	5	1

Batteries — Mueller, Stannage ; Mason et Fitzgerald.

A Baltimore :

		R.	H.	E.
Providence	.020020021—	7	9	1
Baltimore	.114000110—	8	11	0

Batteries — Frock et Peterson ; Hardy et Robinson.

A Rochester :

		R.	H.	E.
Montréal	.100000000—	1	8	0
Rochester	.102000100—	4	8	2

Batteries — Stanley et McManus ; Bannister et Rutter.

A Buffalo :

		R.	H.	E.
Toronto	.000000010—	1	5	2
Buffalo	.000220000—	4	7	1

Batteries — Kilroy et Hardy ; Kissinger et Archer.

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland :

		R.	H.	E.
Cleveland	.000000000—	0	6	2
Détroit	.000000303—	6	11	1

Batteries — Berger, Gebhardt et Bemis ; Donovan et Schmidt. Umpire, Evans.

A Washington :

		R.	H.	E.
Washington	.20110030x—	7	11	1
New York	.000021100—	4	10	2

Batteries — Smith et Street ; Chesbro, Vaughn, Lake, Sweeney et Kleinow. Umpires, Hurst et Egan.

LIGUE NATIONALE

A Pittsburg :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.20120002x—	7	3	0
Chicago	.000000000—	0	5	2

Batteries — Willis et Gibson ; Lundgren, Overall et Moren. Umpires, Johnstone et Emslie.

A New York :

		R.	H.	E.
Philadelphie	.100200000—	3	10	3
New York	.01303100x—	8	10	3

Batteries — Ritchie, Sparks et Dooin ; Crandall et Bresnahan. Umpire Rigler.

A Boston :

Boston	.00100002x—	3	8	0
Brooklyn	.100000000—	1	5	4

Batteries : McCarthy et Graham ; McIntyre et Bergen. Umpire O'Day.

BASEBALL A TERREBONNE

Le club St Jacques ira jouer dimanche à Terrebonne et sera escorté de ses nombreux partisans. Le Cercle St Jacques est réputé très fort et fera une lutte acharnée aux joueurs de Terrebonne.

Henri Chapleau, l'étoile du Vieux Champion, sera à son poste et comme par le passé il saura remplir avec succès sa position. Départ du train, gare Viger, à 8.50 dimanche a.m.

CHEZ LES JEUNES CLUBS

Le club de baseball Saint-Edouard a remporté une brillante victoire en battant le fameux club Britannia par un score de 25 à 17, devant une foule de 400 personnes.

Les balles des pitchers Duval et Jos. Laflamme furent frappées avec une force telle qu'ils furent obligés de se retirer.

On mit dans la boîte un troisième pitcher, F. Saint-Pierre, qui fit un peu mieux, mais ne put empêcher le Saint-Edouard de scorer.

Voici les noms des joueurs :

Saint-Edouard — A. Moore, c. ; T. Saint-Pierre, p. ; Bérubé, 1 b. ; Gagné, 2 b. ; Landry, s.s. ; Duplessis, 3 b. ; W. Moore, l.f. ; W. Beardsell, r.f. ; O. Fortin, c.f.

Britannia — J. Berthiaume, c. ; F. Saint-Pierre, p. ; J. Laflamme, 1 b. ; Giroux, 2 b. ; Mireault, s.s. ; W. Duval, l.f. ; A. Laplante, r.f. ; A. Thibaudeau, c.f.

Le club de la W. J. McGuire and Co. désirerait arranger des parties avec l'un des clubs suivants : Terrebonne, Shawinigan Falls, Joliette, Varennes, Ste Anne de Bellevue, Chambly Canton, Longueuil, Drummondville, Côte-des-Neiges, Wild Rose, de Lachine, Yale, Marieville, Brownsburg, St Rémi, St Laurent, St Hyacinthe, Beloeil, etc. Ecrire à C. J. Kipp, 400 Notre-Dame Ouest, Montréal, P.Q.

Le club de baseball Balmoral II Ind. a gagné sa première partie par une victoire sur le Dorion par un score de 9 à 2. Noms des vainqueurs : Ovila Morin, prés., Aimé Decelles, cap. A. Dumy, C. F. O'Reilley, P. P. Tanguay, 1b, P. Paré, 2b, E. Fernat, ss., M. Lefebvre, 3b. F. Perron, r.f., O. Miron, c.f., A. Bertrand, l.f.

Les vainqueurs relèvent le défi du club Harmonie. Informations chez Ovila Morin, président, 1475 rue Sterine Est.

Le Ville-Marie de Sainte-Cunégonde triomphé du club de Saint-Arthur par 10 à 1. Les vainqueurs jouent dimanche, 5 juillet, avec le Windsor, le 12 avec le jockey de la Pointe, le 19 avec le Laviolette, de Verdun, le ferme Fletcher. Informations, H. Jon, 288 rue Delisle.

Le club de baseball Atlantique lance défi à n'importe quel club de 12 à 14 ans, pour des parties qui seront jouées sur le terrain de l'école Montcalm. Pour informations, s'adresser au capitaine, A. Mantha, 455 Saint-Christophe.

Le club Marieville aimerait à arranger des parties avec le Wild Rose, le Voltigeur, l'Harmonie, etc. Informations : Arthur Beauchemin, Marieville.

Le Marianna ira jouer à Cartierville, dimanche, avec le club de l'endroit. Il aimerait en outre à arranger des parties avec le Saint-Vincent II, le Saint-Eusèbe Indépendant, l'Orient et le Chénier II. Informations : A. Fournier, 31 rue Marianna.

Les jeunes Saint-Laurent aimeraient à jouer des parties avec les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 12 ans, particulièrement avec le jeune Saint-Paul, pour dimanche. La partie aurait lieu sur le terrain du collège Saint-Laurent, à 2 heures. S'adresser à M. B. Champagne, ville Saint-Laurent, P. Q.

Le jeune International a remporté sa dixième victoire en battant le Sainte-Hélène par 13 à 9. Les vainqueurs sont prêts à jouer avec le Saint-Edouard et avec tout club dont les membres n'ont pas plus de 16 ans. Informations : O. Fournier, 852 rue Beaudry.

LES MASCOTTES A VALLEYFIELD, DEMAIN

Les Mascottes partiront demain matin de la gare Windsor, à 9 heures, en route pour Valleyfield, où ils rencontreront le club de l'endroit.

L'équipe des Mascottes sera au grand complet et comme le Valleyfield a pratiqué activement cette semaine, une belle joute est assurée aux amateurs qui, sans doute, se rendront en grand nombre au Parc Saint-Jean-Baptiste, demain après-midi.

Le club Villeray accepte le défi du Saint-Vincent pour le 5 juillet; celui du Beaubien pour le 19 juillet et ceux du Yale de Sainte-Anne de Bellevue, pour le 26 juillet. Informations chez M. Trolt, 163 Parc de Lisle, Villeray.

ARMAND SAINT-LOUIS A TRAVERS QUEBEC ET ONTARIO

Armand Saint-Louis, le fameux lutteur, champion du Canada et des Etats-Unis, à 110 livres, doit entreprendre, dans quelques semaines, une longue tournée à travers les provinces de Québec et Ontario, en compagnie de son gérant, M. Gauthier.

Dans son voyage, Armand Saint-Louis sera prêt à se mesurer avec tout lutteur qui aimerait à lui disputer le titre de champion à 110 livres. Ainsi, avis à Honoré Noël, de Québec ; Geo. Blais, de Fall River ; John Tardif, de Montréal ; Guénette, de la salle Trudeau, Montréal ; McDonald, champion de Toronto ; Therrien, du Cercle Paroissial Saint-Louis, Montréal.

Saint-Louis désirerait fort rencontrer les soi-disant champions René Duclos, du Cercle Paroissial Saint-Louis, Montréal, qui a fait partie nulle de deux heures avec le lutteur Côté, et le fameux lutteur Harel, de Montréal, qui se proclame lui aussi champion à 110 livres. Pour informations, s'adresser à Arm. Saint-Louis, 63 rue Poupart, Montréal.

Le jeune Amherst a vaincu le Vigerr par 18 à 10. On lui accordera sa revanche s'il le désire. Noms des joueurs :

Viger — Renaud, 1 b. ; Aubé, 2 b. ; Gagné, 3 b. ; Marie, r.f. ; Lecompte, c.f. ; Lefèvre, l.f. ; Fiset, p. ; Ménard, s.s. ; Houle, c.

Jeune Amherst — Gauvin, 1 b. ; Cardinal, 2 b. ; Désautels, 3 b. ; Castonguay, r.f. ; Chartrand, c.f. ; Lefèvre, l.f. ; Vézina, s.s. ; Guérin, c. ; Richelieu, p.

Score par inning :

Jeune Amherst	.004342203—18
Viger	.323200000—10

Le jeune Amherst lance un défi aux Balmoral, Delorimier II et tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 16 ans, pour une partie à la ferme Fletcher. Pour informations, s'adresser au capitaine, C. Cardinal, 410 rue Saint-Christophe.

Le club Florence, de Saint-Laurent, est prêt à jouer avec les clubs suivants : Western, Balmoral, Saint-Paul II, jeune Richmond, Verrue Road, Villeral, Maple, Wild Rose. Informations : Albert Pepin, ville Saint-Laurent, P. Q. Les joueurs du Florence sont : G. Laurin, A. Cardinal, E. Hodge, C. Cardinal, A. Dufresne, A. Pepin, A. Buesnel, H. Major, F. Lebeau.

LE SAINT-JACQUES A TERREBONNE

Le club Saint-Jacques ira dimanche à Terrebonne, où il rencontrera l'équipe de l'endroit. Le départ se fera dimanche, à 8.45 heures, de la gare Viger.

Ceux qui ont vu la partie Mascotte-Saint-Jacques dimanche dernier, et qui ont ensuite lu le rapport donné aux journaux, ont dû être assez surpris en regardant le score. En effet, le scorer des Mascottes leur a donné 20 hits pour san, les Mascottes devraient avoir un bon pourcentage au bâton à l'automne.

La partie de dimanche eut lieu sur le terrain du Cherrier et non sur celui du Saint-Jacques.

L'équipe du club Valleyfield pour demain, contre les Mascottes, sera comme suit :

Pitchers — Rochefort, Desparois et Bourassa ; catcher, Desrochers ; 1er but, Jer. Rochefort ; 2e but, A. Legault ; 3e but, G. Rochefort ; s.s., A. Charette ; l.f., L. Bougie ; c.f., E. Desparois ; r.f., Eug. Tessier.

LE VERDUN EST INVINCIBLE

Le Verdun a remporté deux belles victoires, triomphant du Châteauguay, dimanche dernier, par un score de 12 à 7, et battant le Crystal, mercredi, par un score de 3 à 0.

Le Verdun s'est fort amélioré depuis quelque temps.

Scores par innings :

Partie de dimanche :

Châteauguay	.113001010— 7
Verdun	.21113112x—12

Partie de mercredi :

Crystal	.000000000— 0
Verdun	.00100101x— 3

Dimanche, le club Verdun jouera avec le fameux club Saint-Paul. Le 12 il ira rendre visite aux redoutables Bordeaux.

Le club Canadien d'Hochelaga a refusé d'accepter le défi du Maisonneuve, car deux fois de suite ce dernier a fait défaut après avoir accepté de se mesurer avec le Canadien d'Hochelaga. Ce club lance un défi au Harmonie II, Tétraultville, Royal et Victoria. S'adresser au capitaine Roméo Senécal, 1843 Notre-Dame.

LA COURSE

LA COURSE DU 14 JUILLET

La grande course à pied du 14 juillet au Bout de l'Ile, s'annonce sous les plus heureux auspices. Les concurrents s'inscrivent tous les jours. Patrick Royal, vainqueur de la course de Brockville, mercredi, a envoyé son nom et disputera aux coureurs locaux le superbe prix offert par le président de la République Française.

Cette épreuve promet d'être un événement athlétique comparable pour le moins aux plus importants du genre organisés ici, et l'Union Nationale Française et la Montreal District Harriers League sont certaines de remporter un brillant succès.

TROTTEURS

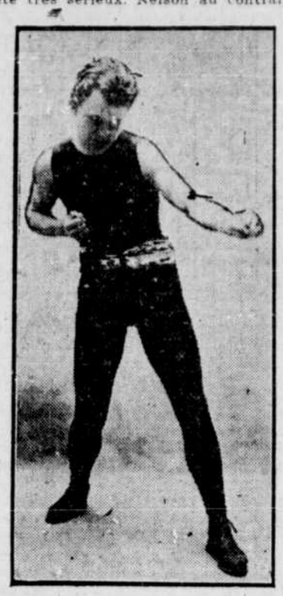
COURSES AU TROT A SAINT-LAURENT

Voici le programme des courses qui auront lieu dimanche au parc Saint-Laurent :

Classe nommée, bourse $100 — Little Pitt, Chester, Cartierville Boy, Sir Alfred, Joe Scott, Nellie G., Albina, White Eye.

Classe spéciale, pour laitier de Saint-Laurent, bourse $50.00 — A. Jasmin, N. Sarrasin, Jos. Clément, M. Saint-Aubin, O. Jasmin, I. Bélanger, Jos. Boucher.

Joe Gans et Battling Nelson célèbreront aujourd'hui "The Glorious Forth" en se battant pour le championnat de la classe des poids légers. Le combat sera de 45 assauts et aura lieu à San Francisco. Le nègre semble un peu trop confiant, comme l'a démontré son entraînement qui n'a pas été très sérieux. Nelson au contraire



Battling Nelson, qui se rencontrera aujourd'hui avec Joe Gans, dans un combat de 45 rondes.



Joe Gans qui se battra aujourd'hui avec Nelson.

s'est préparé avec un soin tout particulier, et il fera un effort désespéré pour conquérir le championnat.

On croit que les recettes de la rencontre seront de $50,000.

MORAN VS ATTELL

New-York, 4 — Charley Harvey, bailleur de fonds de Owen Moran, a déposé hier $1,500 en garantie, pour assurer la rencontre de son protégé, Abe Attell.

GYMNASTIQUE

AUX ECOLIERS EN VACANCES

CE QU'ILS PEUVENT FAIRE PENDANT LA SAISON DE REPOS POUR PREPARER LES MOIS DE TRAVAIL SCOLAIRE

Les écoliers qui n'ont pas l'intention d'aller passer à la campagne les deux mois de vacances que leur accorde le programme scolaire, feront bien de trouver un moyen sage de se faire une bonne réserve de santé avant de se renfermer dans les salles d'étude. Pour les Montréalais, nous préciserons plus spécialement; mais nous pouvons dire à tous ceux jui habiteront la ville pendant ces deux mois de l'estivale saison qu'il y a toujours un parc, un champ, un bosquet où l'on peut avoir l'illusion de la grande campagne pourvu qu'on ait le grand air.

Dès le lever, on prendra un bain, soit aux établissements publics multipliés dans les divers quartiers, soit à l'île Sainte-Hélène, si la maison n'a pas cet indispensable accessoire de la propreté. On fera quelques exercices de gymnastique libre, un peu de course de résistance, puis on prendra un déjeuner léger. On quittera alors les rues encombrées pour le premier coin de verdure et d'ombrage où la brise souffle à pleine envolée. On pourra suivre les routes de la montagne, de Lachine, du Sault, du Bout de l'Ile, du Parc Amherst, etc., où l'on trouvera sûrement un frais bocage tout prêt à la halte du matin. Si l'étape est longue, on aura soin d'arrêter après dix minutes de marche et se reposer un instant. Ainsi, rendu à destination, on aura encore suffisamment d'énergie en réserve pour jouer, et surtout pour revenir. Au haut du jour, on se reposera à l'ombre d'un arbre, après avoir mangé quelque fruit, quelque fromage apporté le matin.

Si l'on veut jouir vraiment de cette excursion, il faudra partir vers quatre heures du matin, profitant ainsi des beautés que la nature prodigue aux moments de son réveil. Dans toutes les librairies de Montréal on se procurera un guide de l'île de Montréal et l'on n'aura que l'embarras du choix quant à la route à suivre.

Le costume doit être léger. De bonnes et fortes chaussures moins fatigantes pour la marche que les chaussures légères, une chemise de négligé, une casquette, une culotte aussi lâche que possible. Il ne faut pas craindre le coup de soleil ; il est très rare qu'on en meure et moins rare que l'insolation partielle ne produise d'excellents résultats purgatifs.

Choisissez vos amis chez les gens sérieux. Si vous vous approchez des rivières ou des carrières, ayez soin de ne pas vous baigner si vous n'avez quelqu'un avec vous de plus âgé, et sachant bien nager. Il y a une myriade de jeux que vous pouvez travailler : jeux de palets, de balle, d'arc, le jet des poids ou des pierres, les sauts de tout genre, les courses, etc.

Il faut user et non pas abuser.

Par dessus tout, ne fumez pas. L'enfant qui s'habitue à fumer aura toujours ce que nos voisins yankees appellent un handicap. Il fera moins bien que s'il ne fumait pas et ce moins peut parfois lui coûter son avenir et sa fortune. Il suffit parfois d'un léger effort pour saisir le vrai bonheur dans sa fuite rapide. Qu'on se prépare donc à pouvoir donner la plénitude de ses forces à tout moment, au cas où l'occasion, "l'opportunité" se produirait. Le tabac peut ne pas nuire à un homme mur, mais il est dangereux pour l'enfant.

N'oubliez pas que votre menu d'été ne doit pas contenir de viandes, autant que possible. Des fruits, des légumes, du fromage, du lait, du pain. Un bon livre vous rendra sûrement de grands services pendant votre petite excursion et vous n'aurez pas perdu votre journée, sacrifiant aux deux grands principes de votre vie, le physique et l'esprit. Retour à 7 heures, le plus tard.

LE JEU D'ECHECS

JANOWSKI ET TARRASCH

Nous lisons dans le "Bohemia" : "Janowski a l'intention de provoquer le Dr Tarrasch en un match à jouer en automne, sous la condition expresse qu'il n'aura pas lieu à Nuremberg."

Nous sommes anxieux de savoir quelle sera, dans cette circonstance, l'attitude du maître nurembergeois.

LASKER REFUSE DE JOUER POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Voici comment le Dr Lasker explique son refus dans l'"Evening Post," de Londres :

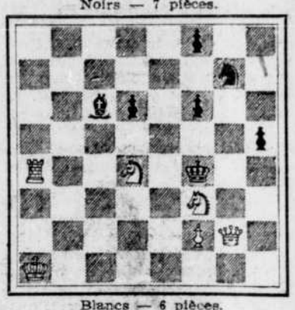
"J'ai été invité à jouer un match avec le Dr Tarrasch, à Munich, mais les conditions sont inacceptables. Tout ce qu'on offre comme prix, c'est mille dollars et un objet d'art pour le gagnant et 500 dollars pour le perdant.

"Un match de cette importance demande beaucoup pour être préparé et joué ; c'est un grand effort, et il est notoire que tout le monde n'est pas pour des matchs importants. C'est pourquoi l'allocation offerte est absolument insuffisante.

"Il est vrai que les prix remportés dans des matchs de ce genre n'ont jamais été grands, toutefois, les joueurs d'échecs des Etats-Unis ont dépensé plus de 3,000 dollars pour mon match avec Marshall, lequel ne peut approcher en intérêt du match projeté, et ils étaient prêts à dépenser encore plus pour mon match avec Maroczy, qui n'a jamais eu lieu, attendu que ce dernier n'a pas tenu ses engagements.

"Il est étrange que ce même monde des échecs, qui, cette année, a réuni près de 25,000 dollars pour des tournois, ne suscitant qu'une mince attraction, semble incapable de réunir une somme suffisante pour un match désiré par tout le monde."

Problème No 822, par M. le Dr Emmanuel Lasker.
Noirs — 7 pièces.



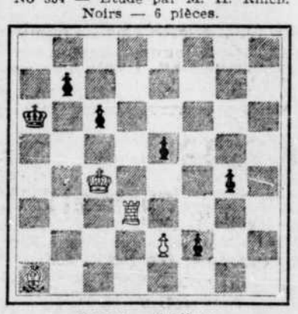
Blancs — 6 pièces.
Les blancs font mat en 2 coups.

Problème No 883, par M. le Dr Rohr.
Noirs — 2 pièces.



Blancs — 4 pièces.
Les blancs font mat en 3 coups.

No 884 — Etude par M. H. Rinch.
Noirs — 6 pièces.



Blancs — 4 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

Solutions des problèmes du 13 juin.

No 880

Blancs.	Noirs.
1 F 4 C	1 P pr P
2 F 6 D mat	1 R 4 R
2 D pr C mat	1 C 7 C
2 D 4 D mat	1 C 4 F
2 C 6 C mat	
Etc., etc.	

No 881

Blancs.	Noirs.
1 D 2 C	?
2 Mat selon le coup des noirs.	

TOURNOI INTERNATIONAL DE VIENNE

Partie jouée le 25 mars 1908.

Partie des 4 Cavaliers.

Blancs.	Noirs.
M. C. Maroczy.	M. R. Swiederski.
1 P 4 R	1 P 4 R
2 C 3 FR	2 C 3 FD
3 C 3 F	3 C 3 R
4 F 5 C	5 F 5 C
5 Roq.	5 Roq.
6 P 3 D	6 P 3 D
7 C 2 R a	7 D 2 R b
8 P 3 F	8 F 4 F c
9 C 3 C	9 C 1 R d
10 P 3 TR e	10 P 3 TR f
11 P 4 D	11 F 3 C
12 T 1 R	12 R 2 T g

Position après le 12e coup des noirs.

Noirs.

Blancs.

13 F 3 R	13 T 1 CR
14 C 3 C échec	14 R 1 T
15 D 5 T	15 T 1 F
16 F pr C !	16 P pr F
17 C 3 F !	17 C 3 F
18 D 4 T	18 R 1 C ?
19 C 5 T !	19 T 1 R
20 C pr PC	20 Abandonnent h

NOTES DU Dr S. TARRASCH

a. — Ici, F 5 C conduit toujours à une partie animée ; le coup du Cavalier, au contraire, mène à une uniformité de position des plus absurdes.

b. — Les Noirs doivent se laisser mener par les Blancs et ne peuvent jouer d'autres coups que ceux que leur adversaire fait avant eux. Le coup de la dame n'est pas bon, d'abord parce qu'à 2 R. la Dame n'est pas du tout favorablement placee, et ensuite parce qu'elle enlève cette importante case au CD. Il est instructif de voir combien vite les Noirs copient leur coup arbitraire.

c. — Si F 4 T, les Noirs perdent un pion par 9 F pr C, suivi de 10 D 4 T.

d. — Les Noirs sont déjà embarrassés pour trouver de bons coups. Le coup du texte n'est sûrement pas de ceux-là. F 3 C était à recommander, d'abord parce que ce coup devra tout de même être fait si les Blancs jouent P. 4. D, et ensuite parce qu'après F 3 C, cet avancement serait tout au moins scabreux pour les Blancs à cause de la menace du FR.

e. — Il n'est pas possible que ce coup réservé, joué à la place de l'avancement vigoureux P 4 D, soit le coup juste ; toutefois, les coups de ce genre caractérisent le style de Maroczy.

f. — P 3 CR suivi de C 2 C était meilleur. Le coup joué affaiblit l'aile du Roi, comme on le verra bientôt.

g. — Ce coup, de même que le coup suivant, sont très faibles et permettent aux Blancs de conduire leur Dame à l'attaque de l'aile du Roi au-delà du Cavalier.

h. — Si R pr C, alors 21 F pr P échec, et les Blancs gagnent la Dame (21—R 1 T ; 22 F pr F échec) ou font mat (21—R 1 C ; 22 D 5 C échec, etc).

LE MARCHE IMMOBILIER

La Ville Saint-Louis et le quartier Saint-Denis continuent l'activité qu'ils manifestent depuis quelque temps. La première donne $46,260 de ventes et le second, $25,370, pour la semaine dernière. Le total des ventes pour la ville et la banlieue est de $265,785, ainsi répartis :

Quartier Saint-Louis	$17,660
Quartier Papineau	8,300
Quartier La Fontaine	
Quartier Centre	67,230
Quartier Saint-Antoine	
Quartier Hochelaga	
Quartier St Jean-Baptiste	2,625
Quartier Duvernay	
Quartier Saint-Denis	25,370
Quartier Saint-Gabriel	18,500
Quartier Saint-Henri	900
Quartier Mont-Royal	7,000
Maisonneuve	32,000
Ville Saint-Louis	46,260
Outremont	13,100
Westmount	19,020

BATAILLON DES HIGHLAND CADETS

Engagements pour semaine commençant: lundi, 6 juillet. Recrues, Mercredi, 8 juillet, exercices de bataillon. Corps de clairons. Samedi 11 juillet, recrues qui sont faibles dans l'exercice physique et dans l'exercice des armes. L'officier général, commandant du district de Québec a émis l'ordre que l'inspection du bataillon aura lieu lundi après-midi, le 1er août. Il est important que tous les membres assistent sans faute à tous les exercices jusqu'à la date ci-haut mentionnée.

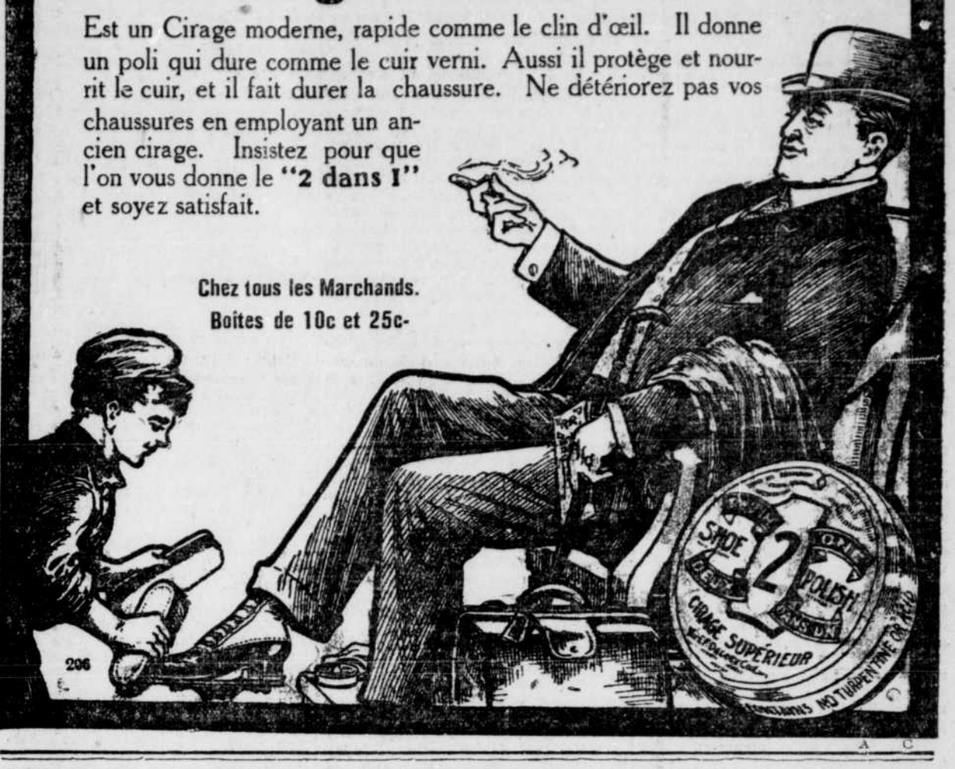
FRED LYON, major.

2 dans 1

Ce Cirage à Chaussures

Est un Cirage moderne, rapide comme le clin d'œil. Il donne un poli qui dure comme le cuir verni. Aussi il protège et nourrit le cuir, et il fait durer la chaussure. Ne détériorez pas vos chaussures en employant un ancien cirage. Insistez pour que l'on vous donne le "2 dans 1" et soyez satisfait.

Chez tous les Marchands.
Boites de 10c et 25c-





NOUS AVONS ASSEZ DE MAGASINS POUR REPONDRE AUX BESOINS

Des Hommes de toute une Ville

avec notre assortiment de belles chemises et articles de messieurs en général. Et les qualités sont assez bonnes pour donner salisfaction aux gens les plus difficiles. Nous avons de splendides valeurs à vous offrir en fait de Chemises de toilette, Chemises de négligé et pour vaquer aux affaires, nouveaux et jolis Articles de Cou, Sous-vêtements de bonne qualité et frais, Bonneterie, et tout ce dont les hommes ont besoin en fait de mercerie. Nous sommes fiers de nos valeurs supérieures et de nos bas prix.

ROYAL STORES

508, 342, 261 RUE STE CATHERINE OUEST
627, 271 RUE STE CATHERINE EST
225 RUE McGILL.

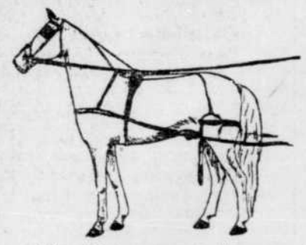
C

BREGENT
192 East St Catherine



Articles pour
JEU DE TENNIS
au Complet

Raquettes depuis $1.50 à $10.00.
Balles de Tennis de $2.00 à $4.50 la douzaine.
Net, Poles, Marqueurs; Presses à Raquettes, etc. Spécial: Balles de Tennis pour pratique, $1.70 la douzaine. C



HARNAIS

HARNAIS D'EXPRESS, $18 à $45
HARNAIS DOUBLES, $33 à $75
HARNAIS DE BUGGY, $8 à $45

Nous fabriquons toutes les sortes de harnais. Nous ne pouvons les énumérer ici, mais nous les avons toujours en exposition. Nous nous ferons un plaisir de vous donner toutes les explications qui pourraient vous intéresser.

Lamontagne Limitée.
BLOC BALMORAL
RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can.
PRES DE LA RUE McGILL. C

TENTES

Nous voulons vendre 500 Tentes de dimensions suivantes et que nous offrons à bas prix comme suit :

Ces Tentes sont faites d'un duck de coton blanc de forte qualité.

		Perches et Piquets en plus.
7 x 7 pieds	$4.95	$1.10
8 x 10 pieds	$6.10	$1.25
10 x 12 pieds	$7.35	$1.40

Conditions : strictement comptant avec la commande.

T. W. BOYD & SON, 27 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL.
141—s.n C



ABSORBINE

guérit grossissement de la bourse, les tissus gonflés, engorgements et toutes enflures. Guérit les infirmités, soulage la douleur sans que l'animal cesse de travailler. Pas d'ampoules, pas de chute du poil, $2.00 la bouteille livrée. Livret 1-C gratuit. ABSORBINE Jr., pour hommes, $1.00 la bouteille. Guérit les affections synoviales, les tendons malades, les efforts, la goutte et le rhumatisme, veines variqueuses, la varicocèle, l'hydrocèle. Elle soulage la douleur. Livre gratuit. La véritable. Manufacturée seulement par W. F. YOUNG, P. D. F., 178 rue Monmouth, Springfield, Mass. Agents Canadiens, Lyman Sons & Co., Montréal. A C



RESUME D'UN INTERESSANT DEBAT A L'UNION CANADIENNE INDEPENDANTE DES INGENIEURS - STATIONNAIRES. — INTERESSANTE ASSEMBLEE EN PERSPECTIVE DE L'UNION No 428, DES CORDONNIERS DE LA B. S. W. U. — LA QUESTION DES NON-UNIONISTES. — CHEZ LES MEMBRES DE LA UNITED STEAM ENGINEER'S SOCIETY, HIER SOIR. — POUR LES CHARPENTIERS-MENUISIERS DE L'UNION No 134, LUNDI PROCHAIN. — AVIS IMPORTANT AUX TRAVAILLEURS EN BUANDERIE. — UNE OFFRE GENEREUSE AUX UNIONS. — CONVOCATIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN. — FAITS DIVERS.

Il nous fait plaisir de pouvoir publier aujourd'hui le résumé d'une conférence donnée récemment devant les membres de l'Union Canadienne Indépendante des Ingénieurs Stationnaires de Montréal, par M. Ephrem F. Valiquet, instructeur de ce florissant syndicat, sur un sujet qui intéresse les gens du métier d'abord et tous les autres citoyens ensuite.

Le conférencier avait pris pour sujet la question du danger des explosions dans le cas du naufrage d'un bateau à vapeur et soutint la thèse que l'explosion n'était pas possible dans ces circonstances.

Quelques membres se prononcèrent dans l'affirmative et soutenaient que l'explosion était possible.

MM. Guibeau, Martineau, Joly et autres appuyèrent les prétentions de M. Valiquet et finalement devant les arguments irréfutables du conférencier et de ses partisans, l'assemblée rendit jugement en faveur de la négative. Voici maintenant ce qu'a dit en résumé M. Valiquet sur cet important sujet :

L'explosion d'une chaudière à vapeur est toujours un désastreux accident qui prend très souvent les proportions d'une catastrophe. C'est surtout à bord des bateaux et des navires que ce dernier cas est redoutable et cette notion instinctive explique sans commentaire les paniques qui se produisent à bord, quand le moindre vice de négligence se révèle dans les chaufferies par des fuites bruyantes de vapeur.

A tout bien considérer, les peureux sont seuls plus dangereux que toutes les chaudières du bord réunies.

On me demandait récemment s'il y avait danger d'explosion pour les chaudières d'un bateau faisant eau de toutes parts à la suite d'une collision qui lui aurait ouvert le flanc.

A cette question, la réponse est simple et nette, et tient en peu de mots: Il n'y a nul danger, et tous les passagers peuvent se tranquilliser, aucune explosion n'est à redouter. Les raisons sont très compréhensibles et fort rassurantes.

On peut dire en effet que les chaudières marines étaient pour la généralité des tubulaires des systèmes Belleville, Babcock et Wilcox, de Mayer, et autres construites sur le même genre, une explosion quelle qu'elle soit perd considérablement de sa puissance destructive parce qu'elle se localise à une portion très limitée de la chaudière elle-même.

D'autre part, en considérant toutes les causes connues d'explosion, il n'en est aucune qui puisse comprendre le cas d'un récipient sous pression subitement immergé dans l'eau froide ?

Que se passe-t-il alors en effet ?

Dès que l'eau a envahi la chaudière et noyé les feux, puis léché les tôles, un rafraîchissement, qui n'est pas instantané, se produit abaissant la température de l'eau à l'intérieur de la chaudière et diminuant ainsi peu à peu la pression par la condensation progressive de la vapeur renfermée dans la chaudière. Le seul inconvénient qui n'est plus un danger d'explosion c'est la possibilité de voir la chaudière se déformer par suite de la raréfraction de la vapeur depuis la première démarche, jusqu'au vide relatif qui se produira.

Le moyen de conjurer ce genre d'accident serait de garnir la chaudière d'un clapet s'ouvrant du dehors au dedans, appelé "reniflard" et ce clapet permettrait la rentrée d'air puis de l'eau montante dont on redoutait les effets à l'égal d'un violent danger, considéré comme certain.

En somme les craintes que manifestent des gens ignorants le fonctionnement des bouilloires et la manière dont se comporte la vapeur en présence d'une paroi froide principe de physique bien connu n'ont nulle leur raison d'être et l'on doit travailler de tous nos efforts à couper à ce canard les ailes assez courtes pour l'empêcher de voler.

Donc passagers, si le malheur vous en veut au point de vous trouver du nombre de ceux qui peuvent s'appeler naufragés ne vous énervez pas par crainte de danger d'explosion de chaudière et suivez mon conseil, cherchez plutôt les appareils de sauvetage, car si la mort doit vous saisir, ce ne sera certainement pas à cause de l'explosion des chaudières, que je vous garantie est impossible, mais vous deviendrez la proie des eaux, si ne sachant pas nager, les appareils ne sont pas en nombre suffisant.

× × ×

On nous prie d'annoncer pour lundi prochain, une très importante assemblée spéciale de l'union No 428, des monteurs en chaussures et ouvriers en "turns" de la B. S. W. U., dans le but de prendre action, sur la question pendante depuis quelque temps déjà au sujet de la nomination d'un secrétaire-financier permanent pour les trois unions locales de cordonniers.

D'autres sujets d'un haut intérêt seront aussi discutés et la présence de tous les membres et abolument nécessaire.

Le nouveau secrétaire de l'union No 428, est M. Jos F. Barbeau, qui remplace M. G. Martel.

M. Barbeau demeure au No 1742 rue Labelle et toute communication concernant ce syndicat doit lui être adressée.

× × ×

"La question des non-unionistes est un sujet qui est toujours pénible de traiter, faisait remarquer, l'autre jour, un des principaux militants du mouvement ouvrier à Montréal.

Voilà des frères de travail, de modestes ouvriers, comme les autres, et qui, comme les autres, ont besoin que leurs salaires soient relevés, que leur pauvreté soit secourue, que leur faiblesse soit protégée!

Voilà cependant des hommes qui ne font rien pour l'amélioration de leur propre sort.

Au contraire, s'ils voient les autres lutter, se sacrifier, s'imposer parfois de lourdes charges, pour obtenir un gain, duquel ils se préparent à réclamer leur part, ces hommes se cachent ou ricanent, de ce rire qui déconcerte même les plus prévenus en faveur de la faiblesse humaine.

La petite fille qui gagne 50 cents par jour, donnera son obole de 5 cents par semaine, pour travailler à l'amélioration, non seulement de son sort, mais aussi du sort de l'homme de 200 livres, qui, par méchanceté, sottise ou avarice refusera de distraire 5 cents de ses deux ou trois piastres par jour.

Le rôle du non-unioniste est non seulement un rôle odieux, mais il recèle aussi sa noire intention du traître.

Qu'advienne le jour terrible, tout le monde en convient, où il faut lutter contre l'injustice? que fera le non-unioniste?

Comme Judas, il ira vendre son frère à son bourreau; il le dénoncera, il le précipitera dans la misère, s'il le peut; et si l'on pouvait lire dans son coeur, que ne lirait-on pas peut-être?"

× × ×

Hier soir il y a eu une très intéressante réunion de la "United Steam Engineer's Society of the province of Quebec" dans la salle No 15 du Monument National, sous la présidence de M. Richard Marchand, assistant inspecteur des bouilloires de la ville de Montréal.

La principale question en jeu était celle de l'incorporation de cette florissante association d'ingénieurs stationnaire. On a parlé aussi du groupement de tous les gens du métier de la province sous un même drapeau. Ont adressé tour à tour la parole: MM. Frank Carroll, Smilie, Henri Bourdon, chroniqueur ouvrier de la "Presse"; Louis Guyon, inspecteur en chef des manufactures; Chs. Quéry, Gilbert Potvin et autres.

On s'occupera sans tarder d'obtenir un acte d'inscription et de rallier tous les ingénieurs stationnaires des principales villes de notre province.

× × ×

A l'assemblée régulière de l'union nationale des employés civiques, tenue sous la présidence de M. Lapierre, du local No 1, il a été résolu que M. F. Maheux soit nommé 1er vice-président en remplacement de M. F. X. Daoust, sortant de charge. Il a été proposé que M. Y. Cartier soit nommé 2me vice-président, adopté à l'unanimité. Le secrétaire archiviste donne communication d'une lettre du conseil de ville à propos de fausses accusations portées contre le local No 1 à propos de la nomination d'un certain contre-maître pour remplacer M. Griffin de la division Ouest.

Messieurs les auditeurs ont été chargés de faire l'audition des livres comme c'est la coutume tous les trois mois. Il a aussi été proposé que le local tienne une grande assemblée pour mardi le 7 juillet courant, à laquelle prendront part plusieurs orateurs distingués. Il a été initié 20 nouveaux membres à cette réunion. Tous ceux qui désirent faire partie de cette organisation ouvrière ou il y a tout à gagner, n'auront qu'à s'adresser à M. H. Vallée, secrétaire-archiviste, 211 ave Dumont où à la salle Dumont, 596 Ste Catherine Est, à 8 hrs tous les mardis soirs.

× × ×

Le Conseil de District des charpentiers-menuisiers demande des soumissions pour les services d'une fanfare pour la parade de la Fête du Travail. Ces soumissions seront reçues jusqu'au 1er août prochain.

Adresser toute communication au secrétaire du Conseil de District des charpentiers-menuisiers, 127 rue St Dominique.

× × ×

Les membres de l'union No 134, des charpentiers-menuisiers sont priés d'assister à une importante assemblée spéciale qui aura lieu lundi prochain au Temple du Travail pour affaires très urgentes.

Avis donc à tous les intéressés.

× × ×

Demain, premier dimanche du mois, il n'y aura pas, contrairement à l'habitude, d'assemblée du comité général du Parti Ouvrier. Par contre tous les actionnaires du journal l'"Ouvrier" sont priés de se réunir à 10 heures du matin, dimanche, au No 127 rue Saint-Dominique, pour affaires intéressantes.

× × ×

La loge Victoria, No 111, des machinistes, a changé ses jours de réunion. Au lieu du 1er et 3e mercredi, ce syndicat se réunira à l'avenir, les 2e et 4e jeudi de chaque mois.

× × ×

Mardi, le 7 juillet courant, il y aura grande assemblée de l'union locale No 69, des travailleurs en buanderie, à laquelle on prendra action sur la demande d'une manufacture de chemises qui désire se servir du label. Plusieurs autres questions seront aussi traitées à cette même réunion et il est absolument nécessaire que tous les membres sans exception soient présents.

Chacun est prié d'en prendre note.

× × ×

M. Geo. Chartrand, l'électricien bien connu du Vitoscope, fait savoir à toutes les unions qu'à partir de lundi prochain, il sera à leur disposition pour toute soirée de vues animées quelles jugeront à propos d'organiser dans n'importe quelle partie de la ville.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union typographique Jacques-Cartier, No 145; de l'union No 49, des pressiers d'habits ; de l'union No 1270, des charpentiers-menuisiers ; de l'union typographique de Montréal, No 176.

Demain, à 2 heures de l'après-midi assemblée du syndicat des débardeurs de Montréal, au No 201 rue des Commissaires.

LE DR L. A. CHABOT A ST BLAISE

M. le docteur L. A. Chabot, après un an de bons et loyaux services comme médecin interne de l'Hôtel-Dieu, a quitté, cette institution, hier, pour se lancer dans l'exercice de sa profession.



M. le Dr L. A. Chabot, qui a quitté l'Hôtel-Dieu pour s'établir à Saint-Blaise.

M. le Dr Chabot fera profiter les citoyens de St Blaise de ses connaissances et du dévouement dont il a tant de fois donné des preuves.

Nous souhaitons succès au jeune praticien.

LES MARCHES DU TRICENTENAIRE

Les glorieuses fêtes de Québec que nous célébrerons bientôt ont excité la verve de nos artistes. Musiciens, poètes, sculpteurs, tous ont voulu commémorer par une oeuvre l'anniversaire de la fondation de la vieille cité de Québec par Samuel de Champlain. Ainsi à côté de la composition de madame Brosseau "Tri-Centenaire Marche", que la "Presse" publiait la semaine dernière, il y a la "Marche du Tri-centenaire" par messieurs Raoul Collet et Henri Miro. Cette dernière oeuvre, enregistrée il y a un mois et demi environ et publiée par le Ouimetoscope, obtient tous les jours un succès bien mérité.

FUNERAILLES DE M. GELINAS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 4. — Les funérailles de M. Frédérick Gélinas, décédé le 2 juillet dernier à l'âge de 38 ans, ont eu lieu, ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et amis du défunt. Dans le cortège funèbre on remarquait le ministre des Travaux Publics et les fonctionnaires de ce département, ainsi que les sous-chefs des autres départements.

CE QU'UN CANAL PEUT COUTER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 4. — D'après un rapport présenté hier, à l'honorable Wm. Pugsley, ministre des Travaux Publics, par la commission des arpentages, le coût de la construction du canal de la baie Georgienne s'élèvera à $99,000,000. L'arpentage du tracé est juste terminé après quatre années de travail assidu, qui a coûté à lui seul, plus d'un demi-million de dollars.

Le Parlement Fédéral

Ottawa, Tribune des Journalistes, 4. —Les trois séances d'hier ont été insipides. La journée a été consacrée à l'étude du bill des élections, en comité général de la chambre. Le travail est lent et pénible, à cause d'un groupe de gauchistes de l'Ontario, qui semblent chagrinés du mot d'ordre de leur chef à l'effet de cesser l'ennuyeuse campagne d'obstruction dont le Parlement a été affligé pendant deux mois. Les oppositionnistes se sont évertués à vanter les hautes qualités de la loi électorale d'Ontario dont l'administration est naturellement entre les mains des tories. Les membres du cabinet, surtout, M. Aylesworth, qui est le parrain du bill, ont répondu avec patience aux invectives de Sproule, Bennett, Lancaster et consorts.

Ce projet de loi a fait quelque progrès, et on croit généralement que le reste sera adopté aujourd'hui, car suivant que nous l'avons déjà annoncé, la Chambre aura aujourd'hui ses trois séances régulières, tout comme aux autres jours de la semaine.

Tandis qu'à la chambre des députés, on assiste à l'agonie paisible des efforts des gauchistes pour obstruer l'administration des affaires publiques, nous trouvons, chaque jour, quelques rebelles qui font des leurs au comité des comptes publics. Affublés des vestes qu'ils ont remportées dans les affaires Hodgins, Falconer, Delisle, Merwin et autres, ils en sont réduits à poursuivre les enquêtes les plus ridicules sur le va-et-vient des ministres. Hier, ce fut le tour de M. Brodeur, au sujet de son voyage de l'an dernier, en Europe, où, avec son collègue du ministère des Finances, il a conclu l'excellent traité franco-canadien dont nos lecteurs connaissent les termes. Contrairement à la pratique suivie depuis la Confédération, certains grincheux de la gauche ont cru devoir assigner le secrétaire particulier du ministre pour le questionner à la façon de l'inquisitoin, sur les détails les plus intimes des allées et venues de M. Brodeur. Ils ont posé à M. Williard les questions les plus saugrenues qu'il soit possible d'imaginer, allant jusqu'à demander à combien se sont élevés les pourboires, durant le voyage.

L'incident me remet une épisode de la révolution. Un malotru qui avait juré la perte d'un brave homme, dont l'unique crime consistait à ne pas partager ses idées révolutionnaires, le traduisit devant un tribunal exécrable et il le fit condamner pour n'avoir pu répondre à une question comme celle-ci:

Où étiez-vous et que faisiez-vous à 9 heures 47 minutes, tel jour, telle date?... C'était l'heure et la date qu'un crime avait été commis par des inconnus, un an avant...

M. Northrup a vainement tenté de torturer M. W. Willard avec autant de questions saugrenues. Le comité crut devoir intervenir et M. Northrup fut rappelé à l'ordre.

Le côté amusant de l'incident d'hier est dans la conduite des gazettes tories qui s'esclaffent comme des petites folles, parce que M. Willard ne peut rendre un compte exact de tous les pourboires payés aux barbiers et aux garçons de table durant le voyage du parti ministériel. Dans cette circonstance comme dans la plupart des précédentes, mes confrères se livrent aux exagérations les plus fantaisistes; et ils jonglent avec les chiffres de la façon la plus malhonnête, pour la seule fin de plaire aux orangistes de l'Ontario que le nom seul du premier ministre fait rugir.

× × ×

Hier soir, le ministre du travail a déposé devant la Chambre, un mémoire de son sous-ministre, recommandant au gouvernement d'adopter une législation à l'effet de règlementer le commerce de l'opium.

Le rapport de M. McKenzie King renferme des documents qui sont autant d'excellents arguments en faveur d'une loi de cette nature.

L'affaire est entre les mains du parlement, mais vu l'approche de la prorogation, il est probable qu'aucune législation ne sera soumise avant la prochaine session.

× × ×

AU SENAT.

En comité sur le bill pour amender la loi d'inspection des grains du Manitoba, le sénateur Davis dit qu'il y a une espèce de blé dans l'ouest qui serait classée No 1, s'il ne contenait pas quelques saletés, mais qui doit être classé comme du blé rejeté, en vertu de cette loi. Il y a un élévateur à Fort William où ces saletés pourraient être enlevées. Cependant, en vertu de cette loi, l'inspecteur n'a pas l'autorisation de le classer, et le résultat est que dans plusieurs cas, il est vendu 30 cents de moins que ce à quoi il aurait droit. Il propose un amendement pour autoriser l'inspecteur, après que ce grain a été nettoyé, de le classifier convenablement.

Sir Richard Cartwright dit que l'inspecteur des grains s'est prononcé contre cet amendement, car il est important de conserver le blé canadien No 1 au-dessus de tout reproche. Cependant, l'amendement est adopté par 17 contre 15, et Sir Richard Cartwright donne avis de motion, qu'en troisième lecture, il proposera de le rayer.

Le sénateur McMullin a résumé le débat sur la motion du sénateur Baird, déclarant qu'une commission devait être nommée y compris les représentants des législatures provinciales ,pour faire rapport sur les meilleurs moyens de préserver les forêts, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exporté annuellement du Canada.

L'orateur attire l'attention sur les dommages que les différents pays ont eu à souffrir dès la destruction de leurs forêts, et sur les moyens qu'ils ont employés pour leur préservation, et pour le reboisement. Les forêts canadiennes ont souffert et des méthodes désastreuses des commerçants de bois et du feu.

Il prévoit avec alarme le temps où le versant de l'est des Montagnes Rocheuses sera dénudé de ses forêts, et où les torrents seront trop considérables au printemps et trop bas en été. Il fait l'éloge du travail de préservation et le reboisement de l'Ouest fait par le département de l'intérieur.

Des moyens devraient être pris pour conserver l'approvisionnement du Canada et les forêts devraient être placées sous le contrôle d'hommes expérimentés, pour en diriger le renouvellement. Le Canada devrait imposer un droit d'exportation sur le bois de pulpe.

Le sénateur Bolduc dit qu'il n'a pas d'opposition à la forme de la motion, mais s'oppose à la proposition d'imposer un droit d'exportation sur le bois de pulpe.

Il faut prendre des précautions contre le feu qui fait plus de ravage que le commerçant de bois. Un droit d'exportation serait une chose sérieuse pour Québec. Les cultivateurs en défrichant obtiennent fréquemment 50 à 60 cordes de bois de pulpe, de quatre ou cinq acres de terre. Si le marché américain leur était fermé, la moitié de ce bois devrait être brulé. Il demande, s'il est juste d'empêcher le pauvre colon de faire autant qu'il peut en défrichant sa terre. Il soutient qu'il y a plus de raisons pour imposer un droit d'exportation sur le bois de construction scié que sur le bois de pulpe, car il coûte moins de faire du bois de construction que du bois de pulpe, et le pays retire moins de bénéfices de la fabrication du bois de construction.

Le sénateur G. W. Ross dit qu'il est maintenant reconnnu que la dénudation des forêts d'un pays a un effet décisif sur le climat et un effet désastreux sur les rivières. Le plus grand ennemi des forêts est le feu. La construction du Pacifique Canadien a payé cher au pays, par les feux de forêts.

La route du Grand Tronc Pacifique devrait être protégée contre le feu par les autorités fédérales.

La conséquence de la loi, obligeant de manufacturer le bois dans Ontario, adoptée en 1898, a été cause que des scieries ont été transportées des Etats-Unis dans Ontario, et que les vieilles scieries ont été réparées et remises en opération, de sorte que dans l'espace de quatre ans la valeur des scieries de la province a augmenté de un million trente mille piastres, et le nombre des employés, de deux mille trois cent vingt-deux.

Le sénateur Ross exprime l'opinion que si un droit d'exportation était imposé sur le bois de pulpe, dans tout le Canada, les manufacturiers de papier américains qui s'approvisionnent actuellement en Canada, auraient à transporter leurs manufactures de ce côté-ci de la ligne. S'ils ne pouvaient transporter le bois à leurs moulins, ils transporteraient bientôt leurs moulins près du bois, une chose qui serait au grand avantage du Canada, car elle donnerait du travail à beaucoup plus d'ouvriers, ici. Cela donnerait aux colons un marché pour ses produits, aussi bon, sinon meilleur que celui qu'ils ont maintenant, et le Canada aurait l'industrie, le colon la terre, et l'accroissement de la population augmenterait le marché du colon.

Même si le droit d'exportation réduisait le prix du bois de pulpe temporairement, ce qu'il ne croit pas, il y aurait des compensations, et dans la suite, le propriétaire de bois de pulpe bénéficierait d'une augmentation de prix pour son bois.

Le sénateur Ross dit qu'il a vu, sur une ferme, dans Essex, le bois s'en aller en fumée, qui, aujourd'hui, coupé en bois de construction, vaudrait 50 à 60 piastres du mille pieds. On l'a brulé pour défricher la terre, mais tout ce qui a été produit sur cette terre depuis cette époque, n'a pas compensé pour la destruction. La destruction dans le comté d'Essex a été minime comparée à celle des autres comtés.

Le sénateur fait remarquer que si les provinces doivent faire beaucoup pour préserver leurs forêts, le Dominion doit faire davantage. Tout ce que peut faire une province, c'est d'exiger que le bois coupé sur les terres de la couronne soit manufacturé dans la province. Cela n'affecte pas le bois de pulpe coupé sur les terres privées. Le Dominion, cependant, peut imposer un droit d'exportation qui diminuera l'exportation du bois de pulpe de toutes les provinces et de toutes les terres, et exiger qu'on le manufacture en pulpe et peut-être en papier dans ce pays. Le sénateur Ross dit qu'il sympathise avec les colons dont a parlé le sénateur Bolduc. Le bois de pulpe qu'il fait en défrichant sa terre est sans doute de l'argent dans son portefeuille, mais il est un citoyen du pays et il doit supporter sa part du fardeau pour le bien connu. Si le colon se trouve placé dans une mauvaise situation, ce ne serait que pour un temps. Quand les forêts américaines seront épuisées, ce qui ne prendrait pas bien des années, la demande pour la pulpe du Canada augmentera immensément. Le prix du bois de pulpe augmentera aussi et le colon sera reconnaissant à la loi qui l'aura forcé de conserver son bois, tout comme la population du comté d'Essex serait aujourd'hui reconnaissante si quelque loi l'avait forcée à préserver une quantité raisonnable de son bois dans le défrichement de ses terres.

BLAISE.

VISITEUR DISTINGUE

Les manufacturiers de Montréal préparent une réception enthousiaste à M. Benjamin H. Morgan, représentant de l'Association des Manufacturiers de la Grande Bretagne, qui est en route pour notre ville, venant de Vancouver.

M. Morgan est à faire une enquête sur le champ d'action offert à l'industrie manufacturière, dans les différentes colonies anglaises. Il a fini sa tâche en Australie et en Nouvelle-Zélande et il s'en vient continuer son enquête au Canada.

LES IMMIGRANTS AU CANADA

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 4. — Le nombre total des immigrants débarqués en Canada durant le mois de mai, a été de 23,583 contre 45,677 pour la période correspondante de l'année dernière. Le nombre des immigrants venus des Etats-Unis s'est élevé à 6,438, soit à peu de chose près, le même total que pour l'année dernière. Le total des immigrants pour les cinq premiers mois de l'année courante, est de 80,482 contre 131, 776 pour la période correspondante de 1907.

AQUASCUTUM

Seuls Fabricants des Célèbres et Incomparables LTD.

PARDESSUS AQUASCUTUM

Tels que les portent les premiers sportsmen du monde

LAINE PURE IMPERMEABLE



La plus haute récompense Médaille d'Or 1904.

Le vêtement le plus confortable et le plus sûr pour tous les usages.

Prix : $16.00

Fabriqués en étoffes différentes convenables pour tous les climats

Les coloris et les dessins sont uniques et originaux.



Aquascutum "Popular Pardessus" PRIX $18.40 Chaleur sans pesanteur.

Ecrire pour le Catalogue.

Aquascutm Park Coat PRIX $16.00 Pratique pour tous les usages.

100, REGENT STREET, LONDON, ENGLAND.

LES FUREURS DU TAUREAU



Scène que représentait, hier soir, à Maisonneuve, la chasse à un taureau furieux.

Presque toute la population de Maisonneuve était sur pied, hier soir, entre 7 et 9 heures, pour assister à une lutte telle que le fameux Neromus n'en a peut-être jamais connue. Cette lutte a duré près de deux heures et a causé une émotion intense. C'est heureux qu'il n'y ait pas eu de victime à part d'un animal. Voici dans quelles circonstances elle a eu lieu.

Un taureau, furieux de se voir embarquer à bord d'un steamer, au quai de Maisonneuve, pour aller servir de pature au-delà de l'océan parvint à s'échapper des mains des bouviers et a remonter sur le plancher des vaches, en passant par la côte de l'ancien ruisseau Migeon. De là il s'élança encore plus furieux, par la rue Notre-Dame, du côté du parc Dominion qu'il n'avait jamais vu probablement. Ce ne fut qu'un cri de terreur parmi les passants qui attirèrent la foule.

Le taureau se réfugia sur la ferme des Jésuites, près de la station de police, et à l'instar de Dillon il attendit la visite de ceux qui voulaient le capturer.

Une dizaine de bouviers munis de laceaux tentèrent de le prendre vivant, mais l'animal se moqua d'eux en les provoquant de ses immenses cornes fourchues. Un contremaître du steamer en question descendit en voiture et parvint à faire sortir le taureau de ce champ. A ce moment là pas moins de 3,000 spectateurs étaient dans la rue armés de cannes, de bâtons, de fourches et de haches.

L'animal se retrancha alors à la ferme Reford près du parc Viauville et la lutte continua plus acharnée. Que Néromus ne fut-il là!

Après deux heures de combat un contremaître réussit à l'approcher suffisamment pour lui tirer une couple de coups de carabine dans le front. Le taureau s'affaisa mortellement blessé et le combat fut terminé à la grande satisfaction des citoyens de Maisonneuve.

LES FINANCES DE LA CAPITALE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 4 — Le rapport financier semi-annuel concernant les dépenses de la corporation vient d'être terminé. Quelques comptes ont besoin d'être réduits pour ne pas dépasser le montant des obligations, mais, somme toute, ce rapport est des plus satisfaisants. Cet état de choses fait honneur au bureau de contrôle qui a surveillé d'une façon toute spéciale l'administration financière durant les six premiers mois. Le bureau des travaux publics a dépensé $50,000 sur les $76,000 réservés pour ce département et il ne reste plus au département de l'aqueduc que $8,000 pour le reste de l'année courante, mais le département du feu est en excellente position financière ainsi que celui de la police.

LA "GAZETTE OFFICIELLE"

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 4 — La "Gazette Officielle" d'aujourd'hui contient les informations suivantes:

L'hon. Charles Moss, juge en chef de la province d'Ontario, a été nommé administrateur du gouvernement de la province d'Ontario, durant l'absence en permission du lieutenant-gouverneur.

Tout hôtelier d'Ottawa, Toronto, Québec, Montréal, Halifax, St. John, Winnipeg, Vancouver et Victoria, qui, à dater d'aujourd'hui, prendra comme pensionnaires des immigrants arrivés depuis moins de trois mois en Canada, devra tenir affichée dans la salle d'attente et les couloirs de son hôtel, une liste des prix qui seront exigés des immigrants pour leur pension ou logement et aussi les prix pour chaque repas séparément. Cette liste devra porter le nom de l'hôtelier et celui de la rue où l'établissement est situé.

Aucun hôtelier ne pourra prendre en gages les bagages d'un immigrant pour une somme dépassant $5. Tout hôtelier qui ne se conformera pas à ces clauses sera passible d'une amende de $5, au moins, et de $20 au plus.

PERCEPTEUR DES DOUANES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 4. — M. F. W. Journeaux, président de l'association de réforme d'Ottawa, a été nommé percepteur du département des douanes pour le port d'Ottawa, avec un salaire de $2,000 par année, et a donné, hier, sa démission comme président de l'association. M. Journeaux remplace M. James W. Russell, mis dernièrement à la retraite, mais n'entrera en fonctions que lorsque le congé accordé à ce dernier sera expiré. Les noms de MM. Auguste Lemieux, T. Sydney Kirby, George S. May et de MM. A. Haydon, Charles Higgerty, Louis Kehoe et George C. Hurdman, membres de l'exécutif, sont mentionnés comme successeurs de M. Journeaux à la présidence de l'association.

LA MALADIE DE M. J B. LAFLEUR

M. J. B. Lafleur, le président de la compagnie d'Assurance "Montréal-Canada" dont nous annoncions, hier, la grave maladie, a reposé un peu, hier après-midi.



M. J. B. Lafleur, avocat, président de la compagnie d'assurance "Montréal-Canada". — Photo. Laprés et Lavergne, 300 rue Saint-Denis, coin de la rue Ontario.

Le sympathique malade est encore d'une extrême faiblesse, mais ses parents espèrent, malgré tout le conserver longtemps au milieu d'eux.

Maintenez-vous bien Portant ce Printemps

Et évitez la faiblesse et la langueur en faisant usage de la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs.

Voulez-vous éviter les sensations de fatigue et d'abattement du printemps?

Voulez-vous conserver votre appétit et votre bonne digestion?

Voulez-vous fortifier votre système contre les germes de la maladie qui sont partout répandus au printemps?

Vous pouvez le faire en faisant usage de la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs.

Il est bon de ne pas attendre que vous soyez épuisé et misérable pour commencer ce traitement.

Le sang est toujours faible et aqueux au printemps, après la vie artificielle de l'intérieur, et la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs augmente les corpuscules rouges du sang et le rend ainsi riche, rouge, nutritif et vivifiant.

Mme WELCHER, épouse du conducteur Welcher, du G. T. R., 147 rue Congrégation, Montréal, Qué., déclare: — "Ma fille n'était pas bien du tout. Elle n'avait pas d'appétit, elle était pâle et faible, ses nerfs étaient faibles et parfois elle souffrait beaucoup de mal de tête. Je lui procurai une boîte de Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs et après qu'elle eût fait usage de ce traitement durant quelque temps, elle fut complètement rétablie. Cette préparation lui a donné un bon appétit, elle a de meilleures couleurs et elle est plus forte et en meilleure santé sous tous rapports. La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est certainement le meilleur tonique que nous ayons jamais eu à la maison."

Mme R. Hillrich, 343, rue Grand-Tronc, Montréal, Qué., et dont le mari est employé à la Consolidated Repair Company, déclare:—

"Il y a environ un an je remarquai que je devenais nerveuse. J'avais souvent de désagréables douleurs lancinantes en arrière de la tête qui occasionnèrent de violentes attaques de maux de tête et j'ai longtemps souffert presque continuellement de douleurs à la chute des reins.

Croyant mon système épuisé, je commençai à faire usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, et je m'aperçus que graduellement mon système prenait des forces et de la vigueur, jusqu'à ce que mes maux disparurent complètement. Aujourd'hui je suis forte et bien portante de nouveau."

Maintenez-vous en bonne santé et heureux ce printemps et évitez les maux de tête et l'indigestion en faisant usage de la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs. Ce traitement est si efficace à former un nouveau sang riche et à vivifier le système nerveux que vous bénéficierez à l'employer. 50 cts la boîte chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto, Ont. Le portrait et la signature de A. W. Chase, M.D., le fameux auteur du Livre de Recettes, sont sur chaque boîte. A (6)

LA DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

A L'ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTREAL

La distribution des prix a eu lieu samedi après-midi, à l'Académie Commerciale Catholique de Montréal.

Un grand nombre de parents et d'amis des élèves ont assisté à cette cérémonie. Un programme des plus attrayants, composé de chant, musique, déclamation, dialogues, etc., a été exécuté de façon superbe par les élèves.

Six diplômes du deuxième degré ont été accordés en très, excepté du premier degré.

CERTIFICATS D'ETUDES PRIMAIRES

Les élèves dont les noms suivent, après avoir subi un examen sérieux sur les matières de la classe la plus avancée de ce cours, ont reçu leur certificat d'études de la manière suivante :

COURS ELEMENTAIRE

D'une manière satisfaisante — Henri Landry, pour le français.

Avec distinction — Alexandre Larcheveque, pour le français ; Charles-Edouard Gravel, pour le français ; Arthur Leblanc, pour le français et l'anglais ; Toussaint Fiset, pour le français et l'anglais ; Henri Lamel, pour l'anglais ; Alfred Lajeunesse, pour le français et l'anglais ; Oscar Bourguignon, pour le français et l'anglais ; Paul Loiseau, pour le français ; Charlemagne Dutreuil, pour le français ; René Rousseau, pour le français ; Louis Prévost, pour le français et l'anglais ; Gaston Renaud, pour le français ; Raymond Lanctôt, pour le français ; Armand Foisy, pour le français ; Raymond Robillard, pour le français et l'anglais ; Victor Proulx, pour le français et l'anglais ; Joseph Garièpy, pour le français et l'anglais ; Arthur Meunier, pour le français ; Jules Germain, pour le français et l'anglais ; Paul Lebel, pour le français ; Roméo Déry, pour le français ; Armand Desrochers, pour le français ; Rosaire Langevin, pour le français ; Edmoure Jarry, pour le français.

Avec grande distinction — Ludger Delorme, pour le français ; Roger Tremblay, pour le français et l'anglais ; Lawrence Laffoley, pour l'anglais ; Rodolphe Gauthier, pour le français et l'anglais ; Henri Marien, pour le français ; Walter Scott, pour l'anglais ; Frank Dowd, pour le français et l'anglais ; Paul Guimond, pour le français et l'anglais ; Frédéric Lafleur, pour le français et l'anglais ; George Drysdale, pour l'anglais ; Percy Trépanier, pour le français et l'anglais ; Henri Geniest, pour le français ; Maurice Lanthier, pour le français ; Jean Roux, pour le français ; Avila Favreau, pour le français et l'anglais.

COURS MODELE

Avec grande distinction — Lucien Fréreault, pour le français et l'anglais ; Georges Savage, pour le français et l'anglais ; Alban Gagnon, pour le français et l'anglais ; Hector Leroux, pour l'anglais ; Jean Joly, pour le français et l'anglais ; Alfred Lessard, pour le français et l'anglais ; Léo Dubreuil, pour le français et l'anglais ; Arthur Roland, pour le français et l'anglais ; Paul Grenier, pour le français et l'anglais ; Henri Levesque, pour le français et l'anglais ; Clovis Brosseau, pour le français et l'anglais ; Gustave Lefebvre, pour le français et l'anglais ; Raul Brodeur, pour le français et l'anglais ; Walter Foran, pour l'anglais.

Avec la plus grande distinction — Olympe Marien, pour le français et l'anglais.

Prix spéciaux d'application et de bonne conduite décernés aux élèves qui n'ont pas mérité une seule mauvaise note pendant l'année.

Cours primaire — Napoléon Lamothe, Léon Lamelin, Conrad Duberuil, Arthur Robinson, Robert Béaul, Réginald Watson, Bertie Watson, Edgar Faulkner, George Aspilevsky, Chs. Aug. Renaud, Léo Paquette, Honoré Monette, Pierre Auclair, Ovila Popel, Odina Desrochers, Roger Provost, Henri Leroux, Léopold Rolland, Louis Bertrand, Willie Croteau, Wilfrid Brouilt, Marc-Antoine Gravel, Arthur Proulx, Léopold Sourdif, Antonio Ducharme, Sinisias Poirier, Albert Papineau, Dollard Cardinal, Moise Lafleur, Alphée Mercil, Emile Jubinville, Frank Foley, Léo Mercier, Laurent Fournier, Alexandre Morin, Frank Handfield, René Aumais, Hector Saint-Antoine, Omer Tretet, Clodimir Jarry, Chs. Aug. Roulean.

Cours intermédiaire — Edmund Foran, Alexandre Marien, Lucien Tremblay, Jos-Louis Bourassa, Réal Lejeune, Otto Tremblay, Albert Léonard, Aimé Lazo, Armand Nivette, Joseph Labelle, Pierre Choquette, Edmond Latétmouth, Emile Cartier, Jean-Bte Lavernoy, Gaston Clermont, Hector Charbonneau, Achille Giroux, Laurent Grenier, Jan Roux, Rosaire Langevin, Avila Favreau, Arthur Labelle, Ludger Delorme, Lawrence Laffoley, René Rousseau, George Drysdale, Roméo Gagnon, Jean Laurin, Paul Lebel, David Drysdale.

Cours commercial — Irénée Beauchemin, Albert Leroux, Georges Savage, Francois Martin, Hector Leroux, Clovis Brosseau, Jean Joly, Alfred Lessard, Olympe Marien, Léo Dubreuil, Arthur Riand, Henri Lévesque, Gustave Lévelé, Willie Marien, Emile Gauthier, Adolphe Garièpy, Georges Famelart.

PRIX SPECIAUX

Prix d'assiduité au chant — Rodolphe Arenais, Wilfrid Brouillette, Albert Leroux, Ovila Riopel, Armand Dubreuil, Hector Lamallice, Joseph Poirier, Raoul Paquette, Henri Samson.

Prix décernés pour les travaux manuels — 1ère section, 1er prix, Théobald Gigière ; 2e prix, Adrien Leclair.

2e section — 1er prix, Antonio Ducharme ; 2e prix, Mastai Gravel.

3e section — 1er prix, Théodule Charbonneau ; 2e prix, Henri Lacroix.

4e section — 1er prix, Léopold Rollin; 2e prix, Richard Foster.

Médailles décernées pour la gymnastique — Médaille d'or donnée par M. A. Denise, décernée à Georges Famelart ; médaille d'argent donnée par la Commission Scolaire, décernée à Armand Minet ; médaille d'argent donnée par M. Jo Landry, décernée à Joseph Hughes; médaille de bronze donnée par M. Phil. Roy, décernée à Joseph Racicot ; médaille de bronze donnée par M. Dorion Alson, décernée à Antonio Ducharme; médaille de bronze donnée par M. A. Mer, décernée à Henri Savage ; médaille de bronze donnée par M. G. Payette, décernée à Otto Tremblay.

Prix décernés pour le dessin artistique — 1ère division — 1er prix, René Merd ; 2e prix, Hector Arteau.

2e division — 1er prix, Léo. Mercier ; 2e prix, Rosaire Langevin.

Médaille donnée pour l'arithmétique, par M. Ludger Gravel et décernée à Joseph Saint-Antoine, élève de 8e année.

Montre d'or, offerte par la United Typewriter Co., Ltd., V. Cormach, gérant, American Agents for the Underwood Typewriter, décernée à Henri Savage, élève de 7e année, pour sa calligraphie.

Prix accordés par l'Alliance Française, pour la littérature française, et décernés à Olympe Marien, élève de 8e année, et à Adolphe Garièpy, élève de 7e année.

Prix Edward Murphy, fondation, deux médailles de bronze et $15, décernées à Henri Savage, élève de 7ème année, pour sa conduite irréprochable, son application constante et ses succès marqués en langue anglais ; et à Adolphe Garièpy, élève de 7ème année, pour sa bonne conduite, son application constante et ses succes marqués dans la langue française.

Une médaille d'argent et $50, décernées à Irénée Beauchemin, élève de 8e année, pour sa conduite irréprochable, son application constante et ses succès.

Prix Comte, $50, décerné à Joseph St Antoine, élève de la 8e année, en récompense de sa conduite irréprochable, de son application constante, et de ses succès pendant l'année scolaire 1907-1908.

Croix d'or, offerte par l'hon. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique, décernée à Olympe Marien, élève de la 8e année, en récompense de sa bonne conduite, de son application constante et de ses grands succès pendant l'année 1907-1908.

Médaille de bronze, offerte par Son Honneur Louis A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, décernée à Adolphe Garièpy, élève de la 7e année, en récompense de sa conduite irréprochable, de son application constante et de ses succès pendant l'année scolaire 1907-1908.

Elèves gradués du cours commercial, 7ième année, classe des lettres. Les élèves dont les noms suivent ont reçu le diplôme du Second Degré : Pour le français, Maxime Malo, avec distinction.

Pour le français et l'anglais, Georges Famelart, avec distinction ; Henri Fortin, avec distinction ; Claude Desrosiers, avec grande distinction ; Adolphe Garièpy, avec grande distinction ; Henri Savage, avec la plus grande distinction.

Huitième année, classe d'affaires. — Les élèves dont les noms suivent ont reçu le diplôme du Premier Degré, pour le français et l'anglais : Jean-Baptiste Brisson, avec distinction ; Armand Labrecque, avec distinction ; David Dupré, avec grande distinction ; Irénée Beauchemin, avec la plus grande distinction ; Joseph St Antoine, avec la plus grande distinction ; Hector Boire, avec la plus grande distinction ; Albert Leroux, avec la plus grande distinction.

A L'ECOLE SARSFIELD

La distribution des prix a eu lieu samedi matin à l'école Sarsfield, Pointe Saint-Charles. La cérémonie — qui a eu lieu en presence d'un auditoire des plus nombreux — a été fort intéressante.

Parmi ceux qui étaient présents, nous avons remarqué M. le chanoine O'Meara, M. l'abbé Fahey, M. John Semple, M. le Dr Décarie, et le directeur général des Ecoles, M. Perrault.

Un grand nombre de prix ont été donnés par des amis de l'institution. Nous avons noté entre autres, une médaille d'or, donnée par M. Naud, de la maison Granger; une médaille de bronze, offerte par M. Ludger Gravel; une boîte à dessin, donnée par le professeur Cullin, etc. Au nombre des généreux donateurs, il faut également citer les noms de M. le chanoine O'Meara, de M. l'abbé Fahey, de M. Daly, de M. Anatole Lachapelle, et de l'Alliance Française.

Un programme des mieux appropriés a été exécuté par les élèves.

Ceux qui ont reçu des médailles sont: Hector Lefebvre, qui a gagné la médaille d'or accordée à la culture physique, et John Galaghan, qui a décroché la médaille de bronze pour ses succès en arithmétique.

Des mentions honorables furent distribuées à un grand nombre d'élèves, et M. le principal Perrault ne manqua pas d'adresser un mot de félicitation et d'encouragement aux méritants. De brèves allocutions furent également prononcées par M. le chanoine O'Meara, M. le Dr Décarie, M. l'abbé Fahey ainsi que M. Perrault.

Le chant a été rendu de façon superbe et le choeur s'est montré très bien exercé.

Les noms de ceux qui ont gagné des prix spéciaux sont les suivants : W. Daoust, E. Jodry, R. Poirier, E. Paquette, O. Leclair ; A. Fabas, A. Emond, E. Colfer, E. Bélanger, U. Tellier, H. Dion, N. Geoffrion, H. Valiquette, C. Lacoste, A. Sauvé, B. Hopkins, A. Viau, Ed. Geoffrion, J. Wheeler, F. Boscovith, J. Curtis, H. Sheridan, C. Banville, A. Grulec, G. Leblanc, W. Garant, L. Clarke, S. Duffie, A. Lavoie, J. Colfer, L. Asselin, J. Souchereau, A. Binette, A. Charbonneau, J. Loranger, P. Lachapelle, A. Lussier, N. Jodry, C. Murphy, A. Beaudoin, R. Loiselle, J. McGrath, E. Waldron, G. Barcelo, Leo DeGongre, W. O'Connor, J. Booth, M. Dannaher, Chs. Galarneau, O. Vernier, S. McIntyre, G. Gravel, A. Mathieu, S. Stanford, W. Bougie, Jos. Allard, Ed. McCarthy, J. Curtis, A. Emond, G. Galarneau, W. Assetin, J. Maloney, A. Mercil, A. Roy, E. Noël, R. Feehan, A. Boucher, R. Dubé, J. Egan, R. Brabant, D. Pigeon, J. Callaghan, A. Lajoie, N. Martin, H. Jacques, E. Kenny, J. Charest, C. Macauley, H. Hall, W. Noonan, C. Ruth.

Travaux manuels — Hector Lefebvre, A. Sauvé, H. Potter, A. DeGongre, E. Fournier, J. Sheridan, C. Bissonnette, P. McIvers, E. Charbonneau, J. R. Pesant.

Les élèves suivants ont obtenu leur diplôme :

Cours modèle — Harry Hall, avec grande distinction ; Elzéar Fournier, avec grande distinction, Fred Walker, avec grande distinction ; Wilfrid Noonan, avec grande distinction ; Henry Cohn, avec grande distinction; C. Macauley, avec grande distinction; Simon Stanford, avec grande distinction ; Alfred Jones, avec grande distinction.

Cours élémentaire, avec grande distinction — John Callaghan, Rasil Hopkins, Charles Bourbonnais, Armand Viau, Harry Kirkpatrick, Edward McCarthy, Reginald O'Leary, Alcide Latour, Anthême Belisle, Edwin Kenny, Clarence Cohn, Narcisse Martin, Arthur Lajoie, William Andrews, Charles Galarneau.

Avec distinction : James Empey, Charles Warren, Arthur Saint-Germain, Jos. Charest, Philippe Belisle.

ACADEMIE ST ANTOINE

La distribution des prix aux élèves de l'Académie Saint-Antoine, rue Mentana, a eu lieu jeudi matin, sous la présidence de Monsieur l'abbé J. A. Bélanger,curé de Saint-Louis de France.

Choeur : "Bienvenue."

Prix spéciaux : Médaille d'or offerte par Monsieur l'abbé J. A. Bélanger, curé de Saint-Louis de France, décernée à Mlle Eudora Boucher, pour Bonne Conduite.

Médaille d'argent décernée à Mlle Alice Chicoine, pour instruction religieuse.

Médaille d'argent, décernée à Mlle Emma Gariépy, pour Excellence.

Médaille d'argent, décernée à Mlle Germaine Corbeau, pour succès dans la langue anglaise.

Médaille d'argent, décernée à Mlle Hortense Mirault, pour succès dans le style épistolaire.

Déclamation : "Montmorency-Laval."

Cours Supérieure : Mlle Emma Gariépy, 1er prix de comptabilité, 1er prix de résumé historique, 1er prix de grammaire anglaise, 2e prix de dessin artistique, 2e prix d'écriture, 2e prix de cartographie et un prix d'assiduité.

Mlle Marthe Brossard, 1er prix de grammaire française,1er prix d'orthographe, 1er prix d'histoire d'Angleterre ; 1er prix de composition française, 1er prix d'analyse anglaise ; 2e prix de déclamation, 2e prix d'arithmétique ; 2e prix d'exercices grammaticaux et un prix d'ordre et de ponctualité.

Prix spéciaux : Instruction religieuse, prix offert par Mme Louis David, mérité par Mlle Béatrice Richard.

Assiduité, prix offert par Mme Fabien Giroux, mérité par Mlle M. Marthe Brossard.

Ordre et ponctualité,prix offert par Mme Pierre Gravel, mérité par Mlle Irène Grenier.

Conversation anglaise, prix offert par Mme Hormisdas Brouillette, mérité par Mlle Berthe Dussault.

Application, prix offert par Mlle Antoinette Dufault, mérité par Mlle Irène Berthiaume.

Cours intermédiaire (1re division) . Mlle Germaine Corbeau, 1er prix de grammaire française, 1er prix d'arithmétique, 1er prix d'orthographe d'usage, 1er prix de grammaire anglaise, 2e prix d'histoire de France, 2e prix de conversation anglaise, 2e prix d'exercices littéraires et un prix d'analyse logique.

Mlle Béatrice Richard, 1er prix de leçons orales, 1er prix de toisé, 1er prix de traduction anglaise, 1er prix de dessin linéaire, 2me prix d'exercices grammaticaux, 2me prix histoire de France, 2me prix de style, 2me prix de comptabilité et un prix d'application en classe.

Mlle Alice Chicoine, 1er prix d'orthographe grammaticale, 1er prix de calcul mental, 1er prix d'histoire de France, 2me prix de style épistolaire, 2me prix d'arithmétique, 2me prix d'analyse logique, 2me prix de cartographie et un prix d'application à l'anglais.

Mlle Irène Grenier, 1er prix de résumé historique, 1er prix d'exercices lexicologiques, 1er prix de géographie, 2me prix de grammaire française, 1er prix de traduction anglaise, (2me cours) et un prix de comptabilité.

Mlle Juliette Chapleau, 1er prix d'analyse logique, 1er prix de catéchisme ed persévérance, 2me prix de de lecture anglaise (2me cours), 2me prix d'exercices grammaticaux, et un prix de lecture latine.

(2me division) — Mlle Hortense Mirault, 1er prix d'orthographe française, 1er prix d'analyse anglaise (2me cours), 1er prix de dessin linéaire, 2me prix de géographie, 2me prix d'analyse logique, 2me prix de conversation anglaise et un prix de catéchisme expliqué.

Mlle Berthe Dussault, 1er prix de grammaire française, 1er prix de catéchisme de persévérance, 1er prix de lecture anglaise, 1er prix de dictée anglaise, 2me prix de calcul mental et un prix d'histoire du Canada.

Mlle Stéphanie Larin, 1er prix de dessin linéaire, 1er prix de lecture latine, 1er prix de lecture expressive, 2me prix de grammaire française, 2me prix de style et un prix d'assiduité.

Mlle Irène Labelle, 1er prix d'arithmétique, 1er prix de leçons orales, 1er prix d'histoire du Canada, 2me prix de catéchisme de persévérance, 2me prix d'exercices lexicologiques, 2me prix de lecture expressive et un prix de traduction anglaise.

Mlle Gabrielle Corbeau, 1er prix d'orthographie française, 1er prix de traduction anglaise (2me cours), 1er prix d'exercices lexicologiques, 2me prix de style épistolaire, 2me prix de grammaire française et un prix de conversation anglaise.

Mlle Eudora Boucher, 1er prix d'application en classe, 1er prix de géographie, 2me prix d'analyse grammaticale, 2me prix de lecture latine, 3me prix d'analyse logique et un prix de dessin.

Mlle Ida Delorme, 1er prix d'analyse logique, 1er prix d'écriture, un prix d'exercice lexicologiques, 3me prix de grammaire française; 3me prix de traduction anglaise, un prix d'application en classe et un prix d'assiduité.

Mlle Paulia Boucher, 1er prix de calcul mental, 1er prix de traduction anglaise (3me cours), 2me prix de lecture expressive, 3me prix de lecture latine et un prix de grammaire.

Choeur: "La Chasse aux Papillons".

Cours élémentaire (1re division), Mlle Mignonne Tardy, 1er prix d'instruction religieuse, 1er prix d'orthographe, 1er prix d'arithmétique, 2me prix d'art épistolaire, un prix d'application à l'anglais, un prix de dessin et d'asiduite.

Mlle Blanche Mazurette, 1er prix d'écriture, 1er prix d'histoire du Canada, 2me prix d'orthographe, 2me prix de lecture anglaise (3me cours) et un prix d'analyse grammaticale.

Mlle Blanche Brouillette, un prix d'assiduité, de calcul mental, de géographie et un prix d'histoire du Canada.

Mlle Mélina Larin, un prix de style d'histoire sainte, de dessin, de grammaire et d'analyse.

Mlle Charlotte Heansel, un prix de résumé d'histoire du Canada, d'application en classe, d'arithmétique et un prix de géographie.

Deuxième division. — Mlle Charlotte Bernier, un prix d'orthographe, de géographie, d'analyse grammaticale, d'exercices de style et un prix de lecture anglaise.

Mlle Antonia Métayer, un prix de calcul mental, d'écriture, d'application en classe, de géographie et un prix de catéchisme.

Mlle Aimée Gingras, un prix d'arithmétique, d'histoire sainte, d'exercices grammaticaux, de traduction anglaise et un prix d'ordre et de ponctualité.

Mlle Irène Berthiaume, un prix de lecture française, de lecture anglaise, d'arithmétiyue et un prix de catéchisme.

Mlle Aliette Gravel, un prix d'histoire sainte, de grammaire, d'application en classe, de dessin et de calcul.

Mlle Lucida Pettigrew, un prix d'arithmétique, de géographie, d'histoire sainte et d'ortographe.

Mlle Lucienne Giroux, un prix de bonne conduite, d'application en classeç un prix de lecture et de dessin.

Mlle Lillian Dussault, un prix d'analyse grammatical, de lecture anglaise, de calcul mental et un prix d'ordre et de ponctualité.

Mlle Berthe Durette, un prix de leçons orales, d'histoire sainte, de grammaire, de traduction anglaise et un prix d'assiduité.

Mlle Cécile Chicoine, un prix de bonne conduite, d'exercices grammaticaux, d'arithmétique et de lecture anglaise.

Mlle Jeanne Abbel, un prix de grammaire, d'histoire sainte, de calcul mental, d'application en classe et un prix de lecture anglaise.

Mlle Germaine Durette, un prix d'ecriture, de calcul mental, de monne conduite et d'orthographe.

Mlle Cécile Gauthier, un prix d'arithmétique, d'exercices grammaticaux, de catéchisme, d'écriture, d'ordre et de ponctualité.

Prix spéciaux de catéchisme: Mlles Berthe Durette, Lilian Dussault, Aimée Gingras, Cécile Chicoine, Jeanne Abel.

Troisième division. — Les demoiselles dont les noms suivent ont obtenu des prix: Blanche Beauregard, Annette Brown, Yvonne Beauregard, Berthe Marguerite, Alma Pettigreu, Maria Riopel, Juliette Giroux, Jeanne Brouillette, Alice Guilbault, Cécile Prudhomme, Laurette Trottier, Marie-Jeanne Duval, Juliette Boulianne.

Cours préparatoire: Marie-Louise Bidal, Anonciade Léger, Joséphine Chicoine, Germaine Bernadet, Cécile Lawrence, Marcelle Tétrault, Lucienne David, Blanche Trottier, Antoinette Boulianne, Annette Savard, Aimée Marguerite, Gertrude Duval, Laurette Carrière, Alexandrine Ducharme, Anita Brouillette, Irma Trottier, Albertine Berthiaume, Léa Grenier, Annette Dufresne, Cécile Vinet, Jeanne Ste Marie, Jeanne Durette.

Choeur: "Voici l'époque tant promise"!

Remerciements: Mlle Eudora Boucher.

A L'ECOLE BELMONT

La distribution des prix aux élèves de l'Ecole Belmont a eu lieu samedi soir, avec beaucoup de succès. Cette séance de fin d'année avait réuni dans la grande salle de l'Ecole une assistance fort nombreuse, composée des parents des élèves et des amis de l'institution.

On y remarquait MM. les curés de St Joseph et de St Antoine, MM. les abbés A. Corbeil et J. Donnelly, M. Semple, le doyen des membres de la Commission Scolaire de la cité de Montréal, M. le Dr J. Décarie, également commissaire des Ecoles Catholiques de Montréal, M. H. Mondoux, principal de l'Ecole Montcalm, M. J. P. Labarre, principal de l'Ecole Champlain; M. Craig, industriel de la cité de Montréal; M. J. P. Thibault et W. Charboneau, et nombre d'autres messieurs occupant les premiers fauteuils.

A l'occasion de cette séance on avait préparé un programme littéraire, mais surtout musical, de très bon goût, composé de choeurs français et anglais, duos et solos exécutés en maître par le choeur de l'école.

A l'ouverture M. J. P. Thibault s'est révélé pianiste accompli dans cette belle et sympathique composition de A. Adam "Si j'étais Roi".

Le choeur de l'école a ensuite rendu avec une assurance remarquable "Gloire au vainqueur", Op. 283 de J. L. Battmann dans lequel les solistes, Roméo Ainbut, Armand Raymond et Noël Archambault, ont admirablement bien réussi.

Louis E. Gaudry et Cantwell Dupuis ont vraiment charmé l'auditoire dans leur beau duo "Beautiful Moonlight". Paul Barbe a été goûté et très applaudi dans son chant "Mon Pays" composition patriotique due à la plume du Rév. P. E. Desjardins, S. J. et à l'art musical du R. P. Henry, S. J. de la même compagnie.

Henri Meloche, Oscar Lavoie et Gilbert Dagenais, solistes, dans le grand choeur "Come where the lilies bloom" ont chanté avec âme et une précision remarquable.

Avant la distribution des prix, des médailles, M. J. V. Desaulniers, principal de l'école a prononcé deux magistrals discours en français et en anglais, avec le talent qu'on lui connait. Il adressa de chaleureux remerciements aux membres de la Commission Leclaire, présents, témoigna sa reconnaissance à ses dévoués confrères de l'école. S'adressant aux parents des cinq cents élèves réunis, il les remercia de la confiance qu'ils lui témoignaient, les félicitant de l'entente cordiale et même fraternelle qui existe entre les deux nationalités fréquentant l'école. Enfin, il donna de sages et judicieux conseils aux élèves pour l'avenir.

M. Semple fut très heureux dans sa réponse et adressa d'élogieuses félicitations à M. le Principal pour le travail accompli pendant l'année, et la bonne direction de son école, admirant le beau maintien des élèves qui faisait la joie des parents. Il félicita aussi M. le prof. J. A. Archambault du travail qu'il s'était imposé pour préparer cette séance si belle et si bien réussie.

M. le Dr Décarie lui succéda. Il dit combien il était heureux de se trouver à l'Ecole Belmont pour admirer de si belles choses. Il félicita hautement M. le Principal, les professeurs et les élèves, et forma des voeux pour la continuation de longues années encore de la présence de M. Semple, membre de la Commission Scolaire de Montréal, travaillant avec un zèle si méritoire pour la cause de l'éducation et de l'instruction. La séance s'est terminée au chant du "God save the King."

ACADEMIE MARCHAND

La distribution des prix aux élèves de cette académie, dirigée par Mlle Bibaud, eut lieu le 22 juin.

Voici la liste des principales récompenses qui ont été décernées aux élèves:

Médaille de Son Excellence le lieutenant-gouverneur: Mlle C. Martel, pour mérite exceptionnel. Médaille de l'hon. M. Gouin, premier ministre: Mlle A. Juneau, pour son application constante et ses excellents succès dans toutes les matières du cours académique. Médaille d'or offertes par M. D. A. Marchand: Mlle M. Desmarais, excellence. Médaille d'or offerte par Madame Lafontaine: Mlle C. Martel, excellence. Médaille d'or offerte par Madame Beauvais: Mlle J. Lesage, dessin. Médailles et prix de littérature offerts par l'Alliance Française: Mlles H. Villeneuve, M. Desmarais, M. R. Tremblay. Médaille et diplôme d'arithmétique offerts par M. L. Gravel: Mlle A. Juneau. Médaille offerte par Madame Paquin pour la politesse et la bonne conduite: Mlle M. McKenna. Médaille offerte par Madame Lesage: Mlle M. R. Tremblay, théorie musicale. Prix de droit usuel, dont de Madame Gérin-Lajoie, mérité par Mlle M. eité. Prix de diction, dont de Mlle I. St Jean, mérité par Mlle M. Desmarais. Prix offerts par Madame Huguenin, pour la composition littéraire, décernés à Mlles A. Pepin et A. Soulard. Prix d'honneur offert par Madame Villeneuve, mérité par Mlle C. Martel. Prix d'excellence, don de Madame Pepin, mérité par Mlle A. Juneau. Prix offert par la maison Cadieux et Dérome, décerné à Mlle L. Provost, pour l'application et la bonne conduite. Prix de composition littéraire, offert par Madame Gagnon, décerné à Mlle M. A. Pepin. Prix d'application, don de Madame Provost: Mlle F. Lacoste. Diplômes de sténographie: Mlle T. Martel, E. Giroux, L. Courtois, A. Dion, R. Lortie, L. Prouix, J. Chaput, Y. Dalpé, E. Lavergne, A. Bélanger, M. L. Miron, L. Godbout, R. Rousseau, C. Lalande, G. Arcand, A. Delorme, D. Bindley, D. Marchand, B. St Onge, O. Guay, Y. Falardeau, E. Bélec, D. Donaldson, F. Laflamme, B. Kelly, S. Larivée, M. Dupuis, E. Barron, F. Brindley, E. Lachapelle, B. Durivage, A. Grégoire, B. Riopel, L. Provost, B. Beaudoin, B. Larochelle, M. Pepin, O. Bonneville, B. Daniel, A. Pelletier, A. Coulombe, M. Bernier, E. Couvrette, C. Bonneville, E. Lévesque, T. Chagnon, E. Dérome, A. Giroux, R. Chaput, M. Martin, B. Legaud, M. Dubois, R. Tremblay, L. Larivée, L. Charland, M. Jetté, R. Beaulieu.

Médailles d'argent accordées aux élèves qui ont réussi dans tous les examens préparatoires aux brevets d'école élémentaire ou d'école modèle:

Ecole élémentaire: — Mlles C. St Onge, B. Simard, M. McKenna, A. Arcand, R. Beaulieu, G. Dupras, T. Gagnon, C. Marchand, L. Provost, R. Demers, B. Beaudoin, B. Larochelle, M. Pepin, A. Pelletier, Y. Villeneuve, E. Chagnon, T. Martel, E. Lavergne, E. Giroux, R. Rousseau, J. Dalpré D. Donaldson.

Ecole modèle: — Mlles A. Martin, A. Meilleur, M. Monette, A. Jetté, A. Picard, E. Levesque, A. Lapierre, L. Sirois, L. Courtois, F. Lacoste, H. Martel, E. Germain, B. Riopel.

Certificats et médailles d'or accordées aux élèves qui ont réussi dans tous les examens préparatoires au brevet académiques: — Mlles H. Villeneuve, C. Martel, M. Desmarais, A. Juneau, M. R. Tremblay, A. Pepin, M. A. Girard, L. Bellefleur, A. Papillon, J. Chénard, M. Jetté, A. Soulard, L. Charland, F. Larrivée.

Diplômes obtenus au bureau central des examinateurs catholiques: — Ecole élémentaire: Mlles L. Bellefleur,, A. Papillon, C. Saint-Onge, J. Bissonnet, A. Lussier, B. L'Allier, Pé Demers, A. Verville.

Ecole modèle: — Mlles M. Labranche, E. Marceau, M. Tremblay, H. Paiement, B. Desjardins, B. Lefebvre, M. Monarque; pour l'anglais, Mlles E. Marceau, M. Tremblay, M. Labranche.

Ecole académique: Mlles M. de Longchamp, L. Gélinas, T. Beaudoin, C. Dutrisac, B. Dumont, A. Racette; pour l'anglais, Mlle M. de Longchamp.

Aux examens de l'Académie de Musique de Québec, qui ont eu lieu le 20 juin, 29 élèves ont obtenu des diplômes.

Cours préparatoire: — Mlles A. Martin, A. Jutras, L. Roth, M. Farrell, L. Lamore, L. Lefebvre, F. Aubé, E. Marceau.

Cours moyen: Mlles R. Tremblay, A. Grégoire, M. Asselin, D. Donaldson, N. Gohier, F. Chauret, E. Villeneuve, T. Provost.

Cours supérieur: Mlles Y. Lamarche, E. Généreux, A. M. Grégoire, J. Lesage, T. Lacoste, R. D. Paquin, B. Larochelle, A. Soulard, E. Brûlé, B. Méthot.

Lauréat: Mlles A. Deneault, T. Tremblay, J. Chénard.

ACADEMIE ST JOSEPH

NOTRE-DAME-DES-NEIGES

Liste des prix spéciaux — Médaille d'or offerte par M. L. Perrault, curé de Notre-Dame des Neiges, pour instruction religieuse, mérité par M. H. Légaré.

Médaille d'or offerte par le Très Révérend Père Dion, Provincial de la Congrégation Sainte-Croix et supérieur du collège Notre-Dame des Neiges, mérité par M. Ernest Desrosiers.

Médaille d'or offerte par M. T. Clermont, contremaître, pour anglais, mérité par M. Ed. Lavallée.

Médaille d'or offerte par M. Joseph Garand, ancien élève de l'Académie Saint-Joseph, mérité par M. Arthur Fortier pour mathématiques.

Médaille d'argent offerte par M. Albert Monette, ancien élève de l'Académie Saint-Joseph, pour calligraphie, mérité par M. Eugène Lépine.

Prix spécial pour déclamation offert par M. Eustache Prud'homme, N.P., échevin du quartier Mont-Royal, Montréal, mérité par M. Alp. Deguire.

Prix spécial offert par M. J. A. Charette, Dr, ex-maire de la ville N.-D. des Neiges, pour arithmétique et calcul mental, mérité par M. Eug. Lépine.

Prix spécial offert par M. Alph. Deguire, commissaire d'école, pour style et narration, mérité pa rM. Jos. Cardinal.

Prix spécial présenté par M. Eustache Prud'homme, N.P., pour celui qui a conservé la plus haute note d'examen, mérité par M. Arthur Fortier.

Prix spécial offert par M. C. Légaré, échevin de la Côte des Neiges et commissaire d'école, pour succès en français et arithmétique, mérité par M. C. Lavallée.

Prix spécial offert par M. E. Paquette pour propreté, mérité par M. L. Saint-Arnaud.

Prix spécial offert par la maison Granger, pour narration et calcul mental, mérité par M. Ernest Desrosiers.

Prix spécial offert par M. V. Cardinal, pour honneur et politesse, mérité par M. F. Dion.

Prix spécial d'instruction religieuse offert par un ami de la maison, mérité par M. Aimé Boudrias.

Prix spécial offert par M. A. O. Desrosiers, secrétaire de la Commission scolaire, pour français et calcul mental, mérité par Monsieur Edonard Lavallée.

Prix spécial présenté par M. G. Demers, docteur pharmacien, pour français et anglais, mérité par M. Arthur Fortier.

Prix spécial offert par M. D. Lépine, pour sténographie et calligraphie, mérité par M. Edouard Lavallée.

Prix spécial offert par M. Jos. Lacombe, pour arithmétique et calcul mental, mérité par M. Albert Lafortune.

Prix spécial offert par M. F. J. Prud'homme, marchand, 1er prix d'honneur en 31ème année, mérité par M. Ernest Paquette.

Prix spécial de lecture française et de politesse offert par M. P. Sarrasin, ex-échevin de la ville N.-D. des Neiges, mérité par J. A. Ratté.

Prix spécial offert par l'académie Saint-Joseph, pour honneur et succès, mérité par M. F. Lecours.

MM. E. Henrichon, X. Cardinal, maire de la Côte des Neiges, Jos. Prévost, Emile Demers, ont également eu la générosité de présenter de magnifiques prix spéciaux qui n'ont pu être acceptés, pour la bonne raison que le nombre de volumes requis était déjà au complet.

AUX COURS PARTICULIERS DE MLLE D. CHARBONNEAU

La distribution des prix aux cours particuliers de Mlle D. Charbonneau, 424 avenue Mont-Royal, a eu lieu, samedi, avec le résultat suivant:

Cours d'anglais. — Prix spéciaux, médaille d'or offerte par M. l'abbé S. Ducharme, méritée à Mlle Mary Discoll, pour son travail constant et ses succès marqués. Médaille d'argent offerte par M. J. Alexander, méritée à Mlle Mamie Byrne, pour sténographie et tenue des livres.

Médaille de bronze offerte par M. et Mme P. Globensky, méritée à M. Patrick Liberty pour succès en mathématique. M. Frank Boadenburg, 13 prix pour succès en cours modèle. Mlle Kate Carroll, 11 prix, Mlle G. Wolfe, 8 prix; Mlle E. Casey, 7 prix; M. A. Thompson, 5 prix; M. F. Prelan, 6 prix; Mlle S. Simpson, 4 prix; M. J. McKenzie, 3 prix. Cours français: Prix spéciaux, montre d'argent présentée par M. L. de Prieau, médecin, obtenue par Mlle Juliette Gravel, pour ses succès dans toutes les matières du cours académique.

Médailles d'or présentée par M. G. Desmarais, méritée par Mlle Fabiola Paré, pour succès en littérature. Médaille d'argent présenté par M. P. E. Duhamel, avocat, pour succès dans la Tenue de bureau à M. Rose Préfontaine. Deux superbes recueils, de Chopin, à riche reliure, présentés par M. J. E. Riendeau, mérités à Mlles Emma Melcche et Jeanne Poitras, pour succès en sténographie française et anglaise.

Mlle Alice Bélanger, 12 prix, pour succès en cours modèle. Mlle Yvonne Meloche, 6 prix, pour succès en arithmétique et sténographie anglaise. M. Adélard Poirier, 8 prx, pour succès mérités en Tenue des livres, sténographie française et conversation anglaise. Mlle Alice Mérineau, médaille d'argent et 3 prix, pour travail constant et succès marqués. Mlle Anna Trépanier, 5 prix, pour succès dans la Tenue de bureau et correspondance. M. C. Groleau, 2 prix.

Crucifix en nacre, présenté par Mme O. Parizeau, mérité par Mme A. Prévost, pour superbe voix de soprano. Mlle G. Lalonde, recueil de prières, "Le Guide de la jeune fille" en cuir de Russie, mérité pour solfège, Mme J. Tessier beau volume, les quatre évangiles en un seul, mérité pour solfège. Médaille d'or, présentée par M. L. Robitaille, médecin, méritée à Mlle Henriette Sauvé, pour succès en chant et piano. Mlle G. Presseault, 4 prix et mention pour piano. M. Victor Laframboise, 2 volumes, pour succès en piano.

Mlle J. Dupuis, 5 prix, pour succès en piano et violon. Médaille d'argent décernée à Mlle Alice Bélanger, pour succès en élocution. Mlle H. Lamothe, 5 prix. M. Carroll, 3 prix. Médaille d'or décernée à Mlle Eva Cardinal, pour succès dans la peinture. Magnifique boîte à cuvrage, offerte à Mme C. Dion, pour succès dans l'ouvrage manuel. Médaille d'argent, décerné à Mlle Antoinette Marchand. Mlle Charbonneau recommencera ses classes le 5 septembre et continuera à donner des leçons privées le jour et le soir à s

LES NOUVEAUX TAUX DE L'O. I. F.

Exposé complet des changements faits, --- L'avenir plus assuré que jamais. --- Rien n'est changé pour les membres enrôlés depuis 1899 ou pour les nouveaux. --- Bénéfices de maladie accordés aux femmes.

La décision récente prise par la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers de réajuster les taux ou contributions payées jusqu'ici par ceux de ses membres enrôlés avant le 1er janvier 1899 est, de l'avis des mutualistes et économistes les plus renseignés un pas dans la bonne voie.

LES ECHELLES DE TAUX

Rappelons tout d'abord que ce n'est pas la première fois que l'O. I. F. opère un réajustement dans ses taux, dans le but très légitime de fournir l'assurance à ses membres aux taux les plus compatibles avec la permanence et la sûreté.

Ainsi, les membres enrôlés de 1881 à 1891, paient des cotisations qui ne diffèrent de celles exigées des membres enrôlés de 1891 à 1895 que pour les âges de 50 à 54. Les cotisations de 1891 à 1895 diffèrent, en leur tour, de celles en vigueur durant 1895 à 1898 pour les âges de 40 à 54 ans, les modifications comportant pour chaque cas une légère augmentation.

Ce n'est qu'en 1898 qu'une échelle de taux fut établie, visant les membres de tous âges depuis 18 à 54 ans, mais elle ne fut appliquée qu'aux membres futurs.

Dans la préparation de cette échelle de taux on tint compte de l'élément de mortalité de l'O. I. F., combiné avec celui d'autres sociétés identiques, pour formuler une base pratique de perception de cotisations suffisantes pour permettre à l'O. I. F. de rencontrer ses obligations à échéance sans faire appel de cotisations supplémentaires.

Mais, dans aucun des changements opérés la rétroactivité ne fut imposée, ce qui eut pour résultat de créer diverses classes de membres bénéficiant d'avantages égaux, ou à peu près, mais payant des cotisations différentes.

Le grand principe de la mutualité qui veut "à charges égales droits égaux" fut oublié. Ce fut une erreur capitale.

LE TAUX DE MORTALITE

On supposait alors que l'affluence des nouveaux adhérents dans la Société suffirait à maintenir la moyenne d'âge des membres au taux normal, de façon à ce qu'il ne se produise pas plus de 6 à 7 décès par mille sociétaires, chaque année.

L'expérience est venue dissiper ces espérances assez chimériques, et déjà, la moyenne de mortalité, en dépit des 150,000 nouveaux membres enrôlés depuis 1898 dépasse 8 par mille. On voit donc que l'enrôlement des nouveaux membres ne suffit pas pour compenser les nombreux décès parmi les vieux membres. Comme conséquence inévitable de cette augmentation dans sa moyenne de décès, l'O. I. F. se vit appelé à payer, en 1907, aux familles des 112,076 anciens membres enrôlés de 1881 à 1899, des indemnités mortuaires de $500,000 environ plus élevées que le chiffre des cotisations versées par ces mêmes membres durant la même période.

D'après une comptabilité très rigoureuse tenue par le Bureau Général de l'O. I. F. il appert que, sur les douze millions de dollars de son fonds de réserve global, cinq environ appartiennent en propre aux anciens membres — ceux d'avant 1899 — et sept millions aux nouveaux membres.

LES COTISATIONS SUPPLEMENTAIRES

L'augmentation dans les mortalités étant de plus en plus sensible au fur et à mesure que les membres vieillissent il n'est pas difficile de dire combien de temps il aurait fallu aux anciens membres pour épuiser leur part du fonds de réserve. Il y avait bien la ressource des cotisations supplémentaires toujours difficiles à imposer et dont l'application aurait pu être désastreuse.

Supposons deux ou trois appels supplémentaires dans le cours d'une année, combien de membres auraient quitté la Société plutôt que de s'y soumettre.

Certes, il est bon d'avoir le remède à côté du mal, mais ne vaut-il pas mieux prévenir la maladie.

La situation des anciens membres devenant plus critique d'année en année, n'était-il pas plus sage pour l'O. I. F. d'empêcher le mal de s'envenimer en appliquant de suite le seul remède préventif logique et possible: "l'égalisation des taux pour tous les membres selon leur force de service et l'état actuel de leur fonds de réserve".

Au reste, était-il juste de faire payer des taux différentiels, aux divers membres de la même Société, pour les mêmes bénéfices?

L'INTERVENTION FEDERALE

Le gouvernement fédéral, d'ailleurs n'allait pas tolérer plus longtemps cet état de choses et lui prit soin, il n'y a pas longtemps, de faire comprendre aux intéressés qu'il se proposait d'élaborer et de faire adopter une législation forçant toutes les sociétés mutuelles d'exiger de tous leurs adhérents des contributions suffisantes pour assurer le paiement de leurs obligations à échéance.

L'O. I. F. résolut donc de prendre les devants mais, fort de la conviction que les cotisations qu'il imposait à ceux de ses membres enrôlés depuis le 1er janvier 1899 étaient suffisantes, il décida de ne rien changer au status de cette catégorie de membres.

Les modifications apportées aux diverses échelles de taux ne visent donc que les membres de l'O. I. F. enrôlés avant 1899.

Il aurait été, cela va sans dire, plus équitable, sinon plus pratique de faire ces modifications dès 1898 et de mettre alors tous les membres sur le même pied; mais maintenant que la chose s'est imposée par l'expérience et par les faits il n'y avait plus à reculer.

MORTALITE PAR AGE

Pour ceux qui hésiteraient à croire à la rapidité de l'augmentation du chiffre annuel des mortalités au fur et à mesure que les membres d'une société vieillissent, nous donnons ici une table officielle établie et contrôlée par le Congrès Fraternel National qui établit la proportion normale des décès par mille à chaque phase de la vie.

Voici cette table:

Age	Décès par 1,000	Age	Décès par 1,000
20	5.	46	9.28
21	5.03	47	9.75
22	5.07	48	10.26
23	5.10	49	10.82
24	5.15	50	11.44
25	5.20	51	12.13
26	5.25	52	12.89
27	5.31	53	13.75
28	5.38	54	14.67
29	5.46	55	15.70
30	5.55	56	16.85
31	5.64	57	18.12
32	5.75	58	19.49
33	5.87	59	21.05
34	6.	60	22.75
35	6.14	61	24.64
36	6.30	62	26.72
37	6.49	63	29.03
38	6.63	64	31.57
39	6.92	65	34.39
40	7.17	66	37.52
41	7.44	67	4096
42	7.76	68	44.77
43	8.11	69	48.97
44	8.48	70	53.64
45	8.86		

A 75 ans, il meurt 85 personnes par 1,000, à 80 ans 138, à 85 ans 225, à 90 ans 368, à 95 ans 602 et à 98 ans 1,000.

L'expérience de l'O. I. F. est un peu plus favorable que la table ci-dessus et c'est ce qui fait si souvent dire qu'une police d'assurance de l'O. I. F. équivaut à un brevet de longue vie.

Mais il faut mourir et un membre ne peut pas plus se soustraire à cette fin inévitable qu'il n'a le droit d'éluder l'obligation de verser dans la caisse de sa société des cotisations suffisantes, s'il tient à assurer le paiement intégral de sa police à ses héritiers.

Et après tout, l'effort à faire n'est pas si grand si l'on considère les résultats obtenus et le bien que l'on fait.

Que demande-t-on d'ailleurs aux anciens membres de l'O. I. F. si ce n'est que le minimum des sacrifices que les nouveaux membres (ceux depuis 1899) sont en droit d'exiger d'eux: "celui de payer des cotisations équivalentes aux avantages promis".

LA VRAIE SITUATION

La situation est d'ailleurs très nette.

Depuis 30 ans environ les anciens membres paient des cotisations insuffisantes.

Depuis 10 ans les nouveaux membres en paient de suffisantes.

Les anciens membres meurent presque deux fois plus vite que les nouveaux.

Les nouveaux membres, grâce à leur échelle de taux sont, pour ainsi dire, incapables de vieillir.

Les anciens membres auront épuisé leur réserve de fonds d'ici 5 ou 6 ans.

Les nouveaux membres doubleront la leur avant cela.

De quel droit les anciens membres peuvent-ils espérer que les nouveaux soutiendront seuls la solvabilité de la caisse commune? Ils ont déjà bénéficié pendant 10, 15, 20 ou 25 ans du risque de leur assurance à des taux insuffisants. Cet avantage ne compense-t-il pas le travail qu'ils ont fait pour l'accroissement de la Société.

Où seraient-ils si la loi proposée par le gouvernement fédéral fut venue en vigueur avant le réajustement de leurs taux? Leur caisse serait devenue insolvable avant dix ans tandis qu'avec le changement qui vient d'être adopté par la Cour Suprême de l'O. I. F. les anciens membres profitent de la solvabilité des nouveaux en payant des contributions équitables suivant le système que nous allons résumer un peu plus loin.

LA SOLUTION

La Cour Suprême après avoir entendu tout ce qui pouvait être dit sur la question s'est arrêtée à un compromis entre diverses solutions proposées et que la délégation jugeait ou trop radicales ou trop anodines.

Voici un exemple qui ilustre bien la solution à laquelle on s'est arrêté:

"Un membre enrôlé, disons à l'âge de 20 ans, à la fin de 1898, au taux de 62 cents par mois pour $1,000.00 d'assurance n'est réputé avoir payé jusqu'ici que pour les 62/80 de son assurance, c'est-à-dire pour $775.00 au lieu de $1,000.00, parce que, d'après les taux en vigueur depuis 1899, la cotisation, à 20 ans d'âge pour $1,000.00 est de 80 cents par mois. Sa police lui donne donc $225.00 de plus qu'il a droit d'avoir. Pour avoir droit à $1,000.00 d'assurance il devrait donc payer une contribution additionnelle pour $225.00 pour lesquels il n'a rien payé, mais sur la base de l'âge qu'il a atteint et celle des taux actuellement en vigueur. En d'autres termes il devrait payer les 18/80 de la cotisation de $1.10, âgé qu'il est maintenant de 29 ans, au lieu de 20, soit 25 cents environ en plus des 62 cents de la cotisation primitive. Total 87 cents.

S'il désire ne continuer à payer que le taux de 62 cents il devra comprendre qu'il n'a droit qu'à une assurance de $775.00.

Lorsque l'augmentation des taux a été imposée aux nouveaux membres à la session de la Cour Suprême, en 1898, elle aurait dû être imposée en même temps aux anciens membres, afin de mettre tout le monde sur un pied d'égalité. Il y a donc 10 ans que les anciens membres paient des taux insuffisants eu égard aux nouveaux, et pour rétablir l'égalité entre ces deux classes, il faut aujourd'hui que les anciens membres paient une cotisation plus élevée que les nouveaux afin de compenser pour les 10 ans pendant lesquels ils ont payé moins.

L'ECHELLE EXACTE DES TAUX

Voici maintenant l'échelle exacte des taux que devront payer tous les membres de l'O. I. F., enrôlés de 1881 à 1898, ceux que l'on est convenu d'appeler les anciens membres.

Nous donnons un tableau comparatif.

Les chiffres sont établis d'après l'âge d'entrée des membres.

Ceux de la colonne 1 sont ceux que devront payer tous les anciens membres.

Ceux de la colonne 2 sont ceux des membres enrôlés depuis le 1er janvier 1899 ou des adhérents nouveaux.

La colonne 3 donne par comparaison les taux du Congrès Fraternel National que le gouvernement fédéral se proposait d'imposer.

Les colonnes 4, 5 et 6 donnent les taux payés jusqu'ici par les anciens enrôlés de 1881 à 1898 et qui sont abolis.

Age à l'entrée.	1 Nouveaux taux pour membres enrôlés avant le 1er janvier 1899.	2 Taux actuels pour membres enrôlés depuis le 1er janvier 1899.	3 Taux du Congrès Fraternel National	4 Taux des membres enrôlés de 1895 à 1898 (abolis).	5 Taux des membres enrôlés de 1891 à 1895, (abolis).	6 Taux des membres enrôlés de 1881 à 1891, (abolis).
18	$ .82	$ .76	$	$ .60	$ .60	$ .60
19	.84	.78		.61	.61	.61
20	.87	.80		.62	.62	.62
21	.89	.82	.93	.63	.63	.63
22	.92	.84	.96	.64	.64	.64
23	.95	.86	.98	.65	.65	.65
24	1.00	.90	1.01	.66	.66	.66
25	1.05	.94	1.04	.67	.67	.67
26	1.10	.98	1.07	.68	.68	.68
27	1.16	1.02	1.11	.69	.69	.69
28	1.21	1.06	1.14	.70	.70	.70
29	1.26	1.10	1.18	.71	.71	.71
30	1.32	1.14	1.22	.72	.72	.72
31	1.37	1.18	1.26	.73	.73	.73
32	1.43	1.22	1.31	.74	.74	.74
33	1.50	1.26	1.35	.75	.75	.75
34	1.57	1.32	1.40	.76	.76	.76
35	1.65	1.38	1.45	.78	.78	.78
36	1.72	1.44	1.51	.80	.80	.80
37	1.81	1.50	1.57	.82	.82	.82
38	1.91	1.56	1.63	.84	.84	.84
39	2.02	1.62	1.69	.86	.86	.86
40	2.15	1.68	1.76	.90	.88	.88
41	2.28	1.76	1.83	.95	.90	.90
42	2.42	1.84	1.91	1.00	.92	.92
43	2.51	1.92	1.99	1.10	.95	.95
44	2.64	2.00	2.07	1.20	.98	.98
45	2.76	2.08	2.16	1.30	1.02	1.02
46	2.80	2.18	2.25	1.40	1.07	1.07
47	2.81	2.32	2.35	1.60	1.14	1.14
48	2.88	2.50	2.45	1.90	1.22	1.22
49	2.99	2.70	2.58	2.20	1.35	1.35
50	3.13	2.90	2.71	2.50	2.50	1.45
51	3.37	3.10	2.83	2.60	2.60	1.55
52	3.62	3.30	2.97	2.70	2.70	1.65
53	3.97	3.60	3.12	2.85	2.85	1.75
54	4.31	3.90	3.28	3.00	3.00	1.85

Ces taux, il est entendu, ceux de la colonne 1 ne seront imposés qu'à ceux des anciens membres qui voudront garder le chiffre de leur police intacte.

PRIVILEGE D'EMPRUNT

Mais, avantage précieux et pratique, ceux des anciens membres qui n'auront pas les moyens de payer la nouvelle échelle de taux auront le privilège d'emprunter de la caisse commune, de mois en mois, à titre d'hypothèque portant 4 p.c. d'intérêt par an, sur leur police la différence entre l'ancienne et la nouvelle cotisation et continuer à ne débourser que leur ancien taux. Ainsi, le membre enrôlé à l'âge de 20 ans et dont l'exemple est donné un peu plus haut, ne payant jusqu'à présent que 62 cents, continuerait à payer ce chiffre, mais pourrait tous les mois emprunter de la Cour Suprême, les 25 cents nécessaires pour le maintien de sa police de $1,000.

Cependant, s'ils préfèrent ne pas faire cet emprunt et continuer à payer les anciens taux, ils pourront le faire en acceptant une police réduite proportionnellement au taux qu'ils payent et à ceux qu'ils devraient payer.

La nouvelle échelle de taux et les facultés diverses accordées aux anciens membres pour modifier leurs polices ou les maintenir comme auparavant, seront mis en force à partir du 1er octobre 1908.

Les changements opérés ont été compris de façon à ne pas surcharger obligatoirement, et outre mesure, les épaules des plus vieux membres de l'O. I. F. tout en apportant plus d'équité, plus de justice dans la répartition générale des charges.

Comme résultat, l'O. I. F. peut se dire établi sur des bases solides et compter sur un nouvel élan de confiance dans l'esprit du public, qui, de nos jours, sent de plus en plus le besoin et le devoir de recourir aux sociétés mutuelles pour s'assurer ainsi qu'aux leurs, à meilleur compte, la protection dont ils ont impérieusement besoin.

BENEFICES DE MALADIES AUX FEMMES

Une amélioration sensible et qui intéresse au plus haut point la femme et la jeune fille, a été également effectuée par la Cour Suprême de l'O. I. F. Les jeunes filles ou femmes sont admises dans la Classe des Secours en cas de maladie, aux même conditions que les hommes, sauf quelques exceptions de maladies particulières à leur sexe.

N'oublions pas non plus cette disposition de la Constitution qui pourvoit au moyen d'empêcher la réserve totale des fonds de tomber en dessous de $40 per capita. Rien de plus sage que cette disposition.

Nous croyons donc que la grande majorité des Forestiers acceptera loyalement et sans restrictions les modifications qui viennent d'être faites à leur Constitution.

L'expérience a toujours démontré que les sociétés ayant changé leurs taux afin de les rendre suffisants pour faire honneur à leurs signatures continuent à prospérer.

La difficulté ne réside pas dans le règlement de la question des taux, mais chez ceux de ces membres qui ont payé moins que la justice et l'équité exigeaient d'eux. C'est parmi eux que doit se faire le travail d'éducation afin qu'ils comprennent que les changements sont autant dans leur intérêt que dans celui de ceux qui viendront après eux.

Il faut qu'ils comprennent que le paiement de leur assurance ne viendra peut-être à échéance que dans de nombreuses années et qu'il vaut mieux qu'ils soient sûrs que leur réclamation sera réglée même si elle n'est échue que dans 20 ans plutôt que d'échapper à l'imposition d'un supplément de quelques dollars en contribution parce que selon toute probabilité, même avec des taux suffisants de contributions, leurs ayants-droits retireront de l'Ordre plusieurs fois le montant qu'ils y auront versé.

ASSUREURS ET ASSURES

Déjà, nous assure-t-on, la grande majorité des 110,000 anciens membres acceptent de plein gré le nouvel état de choses.

Ces membres comprennent parfaitement que dans l'O. I. F. ils jouent autant le rôle d'assureurs que d'assurés et que les modifications acceptées par leurs mandataires à la Cour Suprême ont été jugées les meilleures et les moins onéreuses pour faire face à la situation.

Quel intérêt, d'ailleurs, auraient les anciens membres à abandonner leurs polices et s'imposer sans raison une perte irrémédiable quand il ne leur est demandé qu'une concession normale, équitable et juste à tous les points de vue pour conserver toute la protection dont ils ont besoin.

N'est-il pas vrai qu'à l'heure actuelle ces mêmes membres ne pourraient se procurer ailleurs le même chiffre d'assurance qu'en payant des primes deux fois plus élevées.

Pourquoi se laisseraient-ils entraîner par un mouvement d'irréflexion dont ils seraient les seules victimes.

L'Ordre Indépendant des Forestiers vient, par cette modification de taux, de consolider les bases fondamentales de tout son organisme. La société est magnifiquement outillée pour développer les ressources multiples de la mutualité sous toutes ses formes. Quels avantages pourraient-on logiquement gagner à retarder ou amoindrir son expansion qui jusqu'ici a été si féconde et si fertile en résultats.

Nous n'en voyons pas.

LE 14 JUILLET

La colonie française se prépare à fêter dignement sa fête nationale.

Cette fête que les Canadiens célèbrent avec autant de plaisir que nos cousins d'outre-mer commencera samedi, 11 juillet, par la réception de Monsieur J. de Loynes, Consul-Général de France à l'Union Nationale Française.

Le dimanche, 12, grande fête champêtre au Parc du Bout de l'Ile.

Lundi, continuation de la fête champêtre, avec banquet au restaurant Bureau.

Mardi 14, messe à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame. Dans l'après-midi, réception du Consul-Général, au parc du Bout de l'Ile, fête, grande course à pied, par les meilleurs coureurs de Montréal. Le premier prix offert pour cette course est une magnifique coupe en porcelaine de Sèvres, don du président de la République à l'Union Nationale Française.

Au parc du Bout de l'Ile, pendant les trois jours de fête; jeux de toute sorte, musique, chant, récitation, illuminations, feux d'artifices, tombola, etc.

L'entrée du parc sera de 5c pour les adultes, gratuite pour les enfants. Mais pour chaque cinq cents, les visiteurs recevront un billet donnant droit à un tirage spécial dont les lots consisteront en montres, argenteries, objets d'art, etc.

Comme nos lecteurs le savent, le produit de cette fête est destiné à l'entretien de la Maison de Refuge de l'Union Nationale Française.

UNE ENQUETE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Malbaie, 4 — Le Dr Labrecque, coroner, a été appelé à Rivière Noire, jeudi, afin de tenir une enquête sur le corps d'Auguste Simard, fils de M. David Simard, qui a été tué accidentellement par l'explosion d'une mine. Le jeune Simard n'avait que quinze ans.

IL A ETE TROP PROMPT

Le procès de M. Médard Théoret, de l'Ile Bizard, accusé de s'être porté à des voies de fait sur l'inspecteur des chemins de la municipalité, M. Stanislas Cardinal, a eu lieu hier matin, devant le magistrat Lafontaine Après l'audition de la preuve, l'accusé a été condamné à $20 d'amende.

Prix pour la "Cité des Tentes"

Accommodation à Québec durant le Tricentenaire, avec brochurette donnant des renseignements complets gratis de W. A. B. Wiggs, vice-président, Tented City Co., Québec, Qué. A w



MAGOG

La construction du nouveau bureau de poste avance rapidement, sous la direction de notre concitoyen M. A. Lavoie.

—Le 23 et le 24 juin, à la salle d'Opéra, sous la direction de M. Van Duger, de New York, un cercle d'amateurs de cette ville, a rendu, avec succès, le drame rural "Millowdale". Cette représentation était donné au bénéfice de la "Crèche".

LORRAINVILLE

Grâce aux efforts du révérend père Giguère, nous pouvons assister maintenant à la messe dans notre nouvelle église.

—La première communion a eu lieu el 7 juin.

SAINT-TITE

Dimanche le 21 juin, a eu lieu la procession de la Fête-Dieu. Sur tout le parcours les maisons étaient très bien décorées. Il y avait deux reposoirs, l'un chez les frères de St Gabriel et l'autre chez les révérendes soeurs de la Providence.

—Le même soir, une jolie séance dramatique et musicale a été donnée par les élèves du couvent à l'occasion de la fête patronale de M. l'abbé J. B. Grenier.

—M. et Mme N. E. Clément, de Trois-Rivières, étaient en promenade chez M. Lacoursière.

—La distribution des prix a eu lieu chez les révérendes soeurs de la Providence la semaine dernière.

SAINT-ANTOINE LOTBINIERE

Mlle Alexandra Houde, de Montréal, est en promenade chez le Dr Lauriault.

—M. David Goupil, de Michigan, est en promenade chez son beau-frère M. Paul Croteau.

—M. le curé qui a assisté aux examens des élèves de nos différentes écoles, s'est déclaré très satisfait du résultat de l'année scolaire.

SAINT-CHARLES DE MANDEVILLE

Dimanche, a eu lieu la clôture de la retraite de tempérance. Les RR. PP. Prince et Bourgeois, S. J., les éloquents prédicateurs de cette retraite, ont distribué plus de cent croix de tempérance.

SAINT-ODILON DE CRANBOURNE

Le 29 juin a été célébré le mariage de M. Victor Brun à Mlle Dulcina Cloutier, fille de M. Philéas Cloutier, marchand. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé J. G. Donaldson.

—Le même jour à St Léon de Standan, M. Thos. Lessard unissait sa destinée à Mlle A. Nadeau.

—M. le curé et les commissaires d'école ont fait la semaine dernière la visite des écoles.

YAMACHICHE

Mme Julie Gignac, épouse de feu Joseph Lefebvre, est morte le 29 juin, à l'âge de 82 ans.

Les funérailles ont eu lieu le 1er juillet à St Sévère, sa paroisse natale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

SAINTE-ADELE

La distribution des prix aux élèves de l'école du Mont Rolland a eu lieu le 26 juin dernier. Les examinateurs se sont montrés enchantés des progrès faits par les enfants durant l'année scolaire et en ont vivement félicité Mlles G. E. Ethier et P. Valiquette, les deux dévouées institutrices.

PERCE

Nous avons eu ici une très belle procession du Saint Sacrement. M. le curé Martin portait l'Ostensoir. MM. les abbés Bigaouette et Petitgrew, qui assistaient comme diacre et sous-diacre à la messe, ont bien voulu rehausser cette imposante cérémonie en suivant la procession.

—Jeudi dernier, M. le curé a fait faire la première communion à une douzaine de petits enfants.

—Nous jouissons d'une température idéale depuis une huitaine; la récolte a une très belle apparence.

HEBERTVILLE STATION

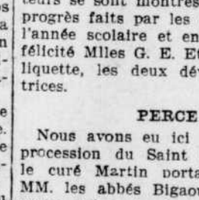
M. et Mme J. E. Aubé (Mlle Aurore Plourde, de St Jérôme), sont revenus de leur voyage de noces. Ils ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

—M. E. A. Quenneville, de St Anicet, comté de Huntiugton, agent pour l'"International Harvester Co.," est arrivé avec sa famille pour demeurer parmi nous.

—Mme Magloire Hudon, d'Ottawa, est en promenade à Hébertville, chez des parents qu'elle n'avait revus depuis son départ du Lac St Jean, il y a 24 ans.

—Notre concitoyen, M. A. R. Hudon, commis-voyageur pour la maison Jobin & Rochette, de Québec, a dû subir une opération, à l'Hôtel-Dieu de Québec, ces jours derniers. Espérons qu'il nous reviendra parfaitement rétabli.

—M. Héliodore Paradis est gravement malade; son frère, M. le curé Paradis, de Roberval, était à son chevet hier.



Une nouvelle ère de confort en matière de sous-vêtements s'ouvrira pour vous le jour où vous porterez les

PEN-ANGLE

En fait de Pen-Angle vous trouverez facilement

Le point que vous voulez.
Le tissu que vous aimez.
La pesanteur appropriée à la saison.
Le prix que vous voulez payer.

Argent remis pour n'importe quel vêtement, marqué Pen-Angle en rouge, dont on prendra en défaut le tissu ou la confection.

A yw

CHRONIQUE PEDAGOGIQUE

CONSTRUCTION DES ECOLES DE CAMPAGNE.

Tout en rendant justice aux nombreux villages assez intelligents pour comprendre la valeur de l'instruction et l'honneur qui rejaillit sur eux lorsqu'ils peuvent montrer aux étrangers une école solide, propre et bien ventilée, nous n'en persisterons pas moins à étaler l'incurie et la mesquinerie de certains "rangs" ou "concessions".

Dans ces endroits arriérés, la salle de classe est-elle devenue trop petite pour les enfants qui s'y pressent? L'on enlève à la maîtresse les deux petits appartements qu'elle occupe au rez-de-chaussée sur le même plancher que la classe, et on la relègue au grenier, dont on convertira une partie en mansardes. Si cela ne lui convient pas, qu'elle aille se loger ailleurs, mais à ses frais par exemple! Et il serait insensé de s'imaginer que les travaux ainsi décidés vont se faire à la vapeur; il faudra que l'inspecteur s'en mêle, qu'il revienne à la charge plusieurs fois, et qu'en désespoir de cause il menace la commission scolaire d'un rapport au surintendant de l'Instruction Publique.

Mais c'est quand une maison d'école, devenue complètement inhabitable, doit être rebâtie, qu'il faudrait un Boileau pour célébrer en un amusant Lutrin les galetés de cette petite guerre. Tous les moyens d'échapper à cette horrible dépense sont mis en avant: chacun apporte ce que son imagination lui fournit pour prolonger les jours de l'humble maison. L'un voudrait relever l'apparence extérieure de la masure par quelques petits embellissements: autant vaudrait essayer de rajeunir la tête d'une vieille femme en la couvrant d'un chapeau de dix louis. Un autre voudrait boucher les lézardes et les trous à l'aide d'un peu de chaux et de peinture: comme si la poudre ou le carmin, le koheul ou le fard avaient jamais pu réparer des ans l'irréparable [outrage.

D'autres encore se lancent bravement dans la folle dépense d'une école neuve, et se basent sur le fait que le gouvernement retiendra l'octroi (subvention), jusqu'à ce que l'on se soit conformé aux ordres donnés. Mais souvent ces roublards ont une pensée de derrière la tête: celle de changer le site de l'école dans l'intérêt de leurs propres enfants. Les prétextes ne leur manquent pas: l'école actuelle n'est pas située au centre de l'arrondissement; elle s'élève sur un mauvais terrain; les fossés, les marais à proximité la rendent dangereuse pour les enfants au printemps et à l'automne, etc.

Cette question de l'emplacement de l'école devient bientôt un brandon de discorde, et la paroisse se divise en deux camps. Les assemblées se succèdent, les pétitions pleuvent sur le bureau du Surintendant de l'Instruction publique, les requêtes circulent, les unes pour le site primitif, les autres pour le nouvel emplacement proposé. Enfin la guerre devient si acharnée et les cartes se brouillent si bien, qu'on voit des gens signer des requêtes pour, puis contre le projet sans le vouloir et sans le savoir. Les requêtes ordonnées par le Bureau de l'Instruction publique se multiplient, et cela se termine généralement par un bon petit procès. L'on n'ignore pas en effet que la loi exige des municipalités l'approbation du Surintendant pour tout plan d'école neuve. Or, dans certains endroits, l'on a violé carrément cette loi. Les autorités furent donc bien forcées de sévir.

En 188..., dans un rang de la paroisse de Saint-V...., le Surintendant, dont tout le monde connaît le tact et la mansuétude, dut condamner la vieille école; il fut ensuite obligé de condamner la nouvelle dont les plans n'avaient pas été approuvés, et qui n'était pas conforme aux principes de l'hygiène; puis, pour essayer de donner satisfaction à tous, il autorisa la construction d'une troisième école à l'autre bout de l'arrondissement. La conséquence, c'est que les contribuables, au lieu de posséder un bon instituteur à un prix raisonnable, doivent garder deux institutrices à un prix plus que modéré.

Ces chicanes sont déplorables au point de vue de l'économie rurale aussi bien que de l'instruction des enfants.

A. LEBLOND de BRUMATH.

SHERBROOKE ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 4 — Le grand connétable Boisvert a arrêté, mardi dernier, un nommé Choquette, accusé d'avoir volé deux tonnes de charbon à la compagnie "Central Vermont Ry". Il a plaidé non coupable.

M. D. J. Tobin, de Sherbrooke Est, qui était depuis quelque temps sous les soins d'un médecin de Montréal, est revenu, ces jours derniers. Sa santé ne s'est pas beaucoup améliorée.

—L'hon. juge Demers, Mme Demers et leurs enfants sont partis pour St Jean, où ils doivent passer l'été.

—A Lydonville, Vt., a été célébré le mariage de M. Eldon C. Irvine, à Mlle Alice Hutchinson. M. Irvine a été nommé principal du "Sherbrooke High School". Il doit occuper cette position à l'ouverture des cours au mois de septembre.

—M. Miles Lapointe, de Stanbridge, est mort mardi, après plusieurs années de maladie.

—Mme Fales, épouse de John Fales, de Sherbrooke, est décédée le 30 juin, à l'âge de 51 ans.

—M. L. P. Bourgoing, de la banque Nationale, est parti pour Tadousac où il doit passer ses vacances.

—L'état de Hyatt, l'une des victimes du déraillement d'une locomotive, près de St Samuel, est très satisfaisant.

L'enquête tenue par la compagnie, n'a pu faire connaître la cause de cet accident.

—De toutes les parties des Cantons de l'Est, nous arrivent les plaintes des cultivateurs, au sujet de la sécheresse, qui menace de ruiner les récoltes.

—Le Dr Bachand, de St Johnsbury, Vt., qui était en visite chez le maire Bachand, et Mme Bachand, est retourné chez lui.

—Mlle Molson, qui était en promenade chez sa soeur, Mme E. B. Worthington, est retournée chez elle en Angleterre.

Toujours sans Succès

"Fruit-a-tives" seul réussit

Madame Rioux est l'épouse de M. Jos. Rioux un riche marchand de bois de St Moïse.

Madame Rioux est bien connue et estimée dans son village, et son témoignage spontané en faveur de "Fruit-a-tives" devrait être convaincant.



St Moïse, Québec.

J'ai beaucoup de satisfaction à témoigner des bons résultats que j'ai obtenus par l'usage de vos célèbres tablettes "Fruit-a-tives." Durant plusieurs années j'ai souffert d'une grave maladie du foie et de la constipation. J'avais des douleurs constantes au côté droit et aux reins et ces douleurs étaient parfois violentes et insupportables. Ma digestion se faisant bien mal, me causant de fréquents maux de tête, j'étais devenue sans force et bien débile. J'employai, mais sans obtenir aucun soulagement, beaucoup de pilules et remèdes pour le foie, et plusieurs médecins me traitèrent sans plus de succès.

Du moment que je commençai à employer "Fruit-a-tives," j'eus la joie de voir ces terribles douleurs aux reins et au côté droit, disparaître et ma santé s'améliorer rapidement et je me guéris complètemnet avec trois boîtes.

(Signé) Madame JOSEPH RIOUX.

"Fruit-a-tives" ou Tablettes de Fruits pour le Foie," se vendent chez les marchands à raison de 50 cents la boîte—6 boîtes pour $2.50. Elles seront expédiées sur réception du prix par "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

APRES 44 ANS DE SERVICE

(Du correspondant spécial de la PRESSE)

Saint-Barnabé, Saint-Maurice, 3 — A la dernière réunion des membres du conseil municipal, M. le notaire F. X. Bellemare, greffier du conseil, a offert sa résignation comme tel, après avoir rempli ces fonctions depuis 1864, c'est-à-dire après 44 ans de service. M. Bellemare occupait cette charge depuis le mois de février 1864 et il a, en cette qualité, rendu des services incalculables à la municipalité. La raison de retraite et que M. Bellemare est menacé de cécité. Votre correspondant a connu intimement M. Bellemare, depuis un grand nombre d'années et il ne voit pas, sans un vif chagrin, son bon ami prendre un repos si bien mérité.



Le notaire F. X. Bellemare, de Saint-Barnabé.

Le notaire F. X. Bellemare naquit ici, le 16 mars 1837; le 13 août 18[illegible] il épousa Adèle Mélançon, alors qu'il n'était qu'étudiant en notariat.

En 1871, il fut candidat aux élections provinciales contre feu l'hon. Elzéar Gérin et ne fut battu que par quelques voix seulement, ayant eu l'appui des chefs conservateurs du comté, tandis que les autres chefs du parti appuyaient l'hon. M. Gérin.

M. Bellemare a fait ses études au collège de Nicolet et a toujours pratiqué sa profession ici, où il compte autant d'amis qu'il y a de paroissiens à Saint-Barnabé. C'est un homme à bien, dans toute la force du mot.

M. JOSEPH SAUCIER ET LE 3EME CENTENAIRE

Christophe Colomb, ôde symphonique de Félicien David, sera exécutée à Québec par un choeur de quatre cents voix et un orchestre de cent musiciens.

Le rôle principal sera interprété par notre excellent chanteur, M. Joseph Saucier.



M. Jos. Saucier qui chantera le rôle principal dans Christophe Colomb.

Le comité de musique chargé de l'organisation des concerts ne pouvait faire meilleur choix.

Ce chef-d'oeuvre du maître français attirera une grande foule au manège militaire de la Grande Allée, et constituerera une des manifestations des plus artistiques des fêtes du 3e centenaire.



EN VILLEGIATURE

ABENAKIS SPRINGS

Un joli euchre party a eu lieu à l'hôtel Abenakis Springs ; M. Carl W. Kimpton a remporté le prix des messieurs ; Mme F. H. Stearns celui des dames, et Mme A. Sommer, le prix de consolation.

M. et Mme Ernest Desrosiers sont retournés à Montréal.

M. T. Badenoch et son fils, Mme W. Badenoch et sa fille, Agnès, M. R. E. Wright, sont retournés à Montréal après un séjour de quelques semaines ici.

Le lieut.-col. et Mme Fraser, de Sherbrooke, sont arrivés aux Sources.

M. et Mme R. Brown, de Richmond, Que., sont arrivés aux Sources.

M. et Mme Carl W. Kimpton, de Philadelphie, sont enregistrés à l'hôtel Abenakis.

Mme F. H. Stearns est retournée à Montréal.

Mme J. F. Henstes et sa fille, de Mobile, Ala., passeront deux mois aux Sources. Elles y sont attendues.

Sont arrivés ici : Mme A. Sommer, Miles Isabelle et Elsa Sommer, M. Edouard Sommer, W. G. Cruickshank, D. Wighton, Mme W. R. Chennell, S. B. Heward, E. Edwards, R. J. Hart, Montréal ; Mme S. B. Norton, Stanstead ; M. et Mme W. B. Renaud, Ottawa ; Mlle Annie D. Crane, Coaticook ; Mme Nums, Melbourne ; M. et Mme A. A. Kimpton ; J. Morrison, Farnham Centre ; R. Wright, Valleyfield ; W. H. Woolley, Waterloo ; lt.-col. et Mme Fraser, Sherbrooke ; Mme E. de Lottinville, Saint-Hyacinthe.

AHUNTSIC

Mme Taft, de New York, est ici pour quelques jours, chez Mme McConnell.

Mlles Aimée et Marie-Antoinette Jouberi passent quelques jours à Ahuntsic, les invitées de Mlles Vallières.

M. le colonel L. R. Baker était l'hôte de M. Perreault, ces jours derniers.

M. Dufour et famille passeront la belle saison dans notre joli village.

Mlle Emma Painchaud était l'hôte de sa cousine, Mlle Dazé, mercredi dernier.

M. I. Valois passe l'été à la pension Pruneau.

M. Noé Leclair, échevin de Montréal, est installé pour l'été dans la jolie maison de M. Meilleur, à Pont Viau, avec sa famille.

M. Mercier, de Montréal, passe l'été dans l'ancienne demeure de M. le notaire Lévy, à Pont Viau, avec sa famille.

M. S. Veilleux est à se faire bâtir une ravissante villa dans l'île Visitation-Sault au Récollet, afin d'y passer l'été avec sa famille.

Le Dr Lécavalier, de Bordeaux, était de passage à Ahuntsic ces jours derniers.

M. Racette et famille ont pris possession d'une très jolie résidence pour y passer l'été à Pont Viau.

M. W. McConnell est de retour d'un voyage de quelques jours à Lachute, ainsi que Mlle A. McConnell.

Mlles Juliette, Augustine, Béatrice, Dora et Jeannette Hébert, étaient ici dimanche dernier, les hôtes de Mlle Joséphine Hébert, leur tante.

Mlle Juliette Hébert doit partir pour un voyage de 6 mois en Europe, dans une quinzaine de jours.

M. et Mme Gaudry, maire de Ahuntsic, partiront bientôt pour un voyage de quelques semaines.

Mlle A. Mackay était l'hôte de sa tante, Mme Gadbois, dimanche dernier.

Etaient de passage à Ahuntsic ces jours-ci : MM. O. Ledoux, R. Poissant, S. Contant, I. Taillefer, S. Lalonde, U. Laporte, A. Lesage et M. Forget, gérant de la Banque Hochelaga.

M. P. Orsali était l'hôte de Mlle Champagne, mercredi.

Mlle Antoinette Champagne était à Ahuntsic, vendredi dernier.

BEAUHARNOIS

—M. et Mme Clovis Martin sont ici pour trois semaines.

—Mlles Barry et Lefebvre sont en villégiature pour quelques jours, ainsi que mesdames Laberge et Marcel.

—M. Wilfrid Langlois, de Chicago, était chez son oncle, M. Eugène Lemieux, ces jours derniers.

—Mlles Aline Duranseau et Germaine Goyette, ont passé le samedi et le dimanche, chez leur tante, Mme Ferdinand Leduc.

—Madame P. Billette, de Valleyfield, passera une partie de l'été à Beauhornois, chez son père, M. Ferdinand Leduc.

—M. Joseph Laurier, voyageur pour la maison W. Kilgour et frères, de Beauharnois, a passé la semaine au milieu de nous.

—Mlle Yvonne Mercier est revenue d'une courte promenade à Montréal.

—Madame Ovide Primeau et Mlle Marie-Rose Primeau, de Ormstown, étaient en promenade, la semaine dernière, chez leur cousine, Mlle Marie-Anne Primeau.

—Mlle Eva Brégent, de Melocheville, est retournée chez ses parents, après avoir passé trois semaines chez sa tante Madame Léon Brégent.

—Mlles Eugénie et Eglantine Primeau, de Montréal, étaient ici dimanche dernier, en visite chez leurs cousines, Mlles Ombéline et Léa Primeau.

—Mlle Marie-Anne Marchand est retournée, à Victoriaville, après avoir passé quelques jours chez sa tante, Madame Zéphir Leduc.

M. Euclide Gagnier est revenus d'un voyage à Valleyfield.

—M. Emile Primeau est de retour d'une promenade de quelques jours, à Montréal.

—Mlle Annette Leduc est revenue au milieu de nous après avoir passé trois jours à Valleyfield, chez son amie, Mlle Deslauriers.

—Son Honneur le juge Bélanger, d'Ottawa, a été, la semaine dernière, l'hôte de M. Wilfrid Mercier, C. R.

—M. Alfred Duckett a passé le dimanche à Beauharnois, chez son cousin, M. Pierre Tassé.

—MM. Henri et Robert Clément, de Montréal, étaient ici dimanche, au milieu de leurs amis de "La Gaieté."

—M. Drapeau, de Montréal a passé le dimanche parmi nous.

—M. Lafleur, de Saint-Eustache, était de passage à Beauharnois dimanche dernier.

BUCKINGHAM

Mlle Winnie Hayes, institutrice au couvent de Saint-Vincent de Paul, est de retour ici pour y passe rses vacances; sa jeune soeur Hilda, élève du même couvent, l'accompagne.

Mme Ellis Ireland, est partie mercredi matin pour Montréal où elle séjournera quelques semaines chez sa mère, Mme Charters.

Mlle Hilda Williams et Mlle Mabel Hobbs, toutes deux élèves du Dunham Ladies' College, sont revenues dans leurs familles pour y passer leurs vacances.

M. Jos. Lapierre qui vient de passer ses derniers examens de médecine à l'université de Kingston, s'est embarqué jeudi dernier, à New York, pour une tournée de trois mois en Europe, il s'arrêtera en Angleterre, en France et en Italie

Mlle Evelyn Sicard, est de retour du coll,ge McDonald, de Sainte-Anne de Bellevus

M Delphis Nadon est de retour de Cobalt.

M. Chisholm Pearson, élève du collège Loyola, de Montréal, est en vacances dans sa famille.

Mlle Lucia Devillers, d'Ottawa, passera ici quelques mois de la belle saison, chez sa mère, Mme Devillers.

Le sénateur J. P. Cosgrova, de Stanley, Wis., est ici l'hôte de sa soeur, Mme M. H. Palmer, il y demeurera six semaines.

BORDEAUX

M. et Mme Ad. Minguy, de Québec; M. Théo. Corriveau, Québec, sont les hôtes de M. et Mme P. C. Minguy, pour quelques jours.

Mlle Gertie McGregor, Montréal, est en promenade pour quelques jours chez M. C. Valiquette.

M. Incharaga était de passage à Bordeaux ces jours derniers, chez M. A. Derousselle.

M. et Mme Singer, Mme Forbes, Mlle L. A. Forbes, Mlle L. Nichols, M. et Mme C. Paterson, M. W. D. Reid, Mlle M. Campbell, étaient en visite chez M. M. et Mme Dalbenas, cette semaine.

M. et Mme Dubrulé, de la rue Huntley, Montréal, sont à Bordeaux pour l'été.

M. Chs Pagé, J. Z. Lafond ainsi que Mlle Dorina Dallaire, étaient à Bordeaux, dimanche, en visite chez des amis.

M. Emile Drolet est de retour d'une promenade de dix jours, passée à Québec et Ancienne Lorette.

MM. Oscar et Paul Cyr, Mlle Domitilde Lafond, Ste Scholastique, Mlle Laura Lafond, Montréal, étaient les hôtes de Mlle Lucile Fortier, ces jours derniers.

M. Léonard Murphy et sa soeur, Mlle Agatha Murphy, Boston, Mass., M. Joseph Rabeau, Montréal, sont à la pension Vóyer pour l'été.

Mme C. Picard est parti pour une promenade de huit jours à St Vincent de Paul.

M. Pierre Ménard, Montréal, était en visite chez son père, dimanche dernier.

M. Olivier Charest était de passage à Bordeaux aujourd'hui.

M. et Mme A. Derousselle, ainsi que Mlles Annette et Juliette Derousselle sont de retour de Québec, où ils ont assisté au dévoilement du monument de Laval.

Mlle Ida Picard est partie pour une vacance de huit jours à Rivière des Prairies.

Mme Gordien Ménard partira sous peu pour Trois-Rivières.

M. et Mme Jules Drolet étaient chez M. F Beauchemin, dimanche dernier.

MM. E. Martin, O. Vaillancourt et Mlle E. Beaudoin étaient en visite chez M. G. Ménard, dimanche dernier.

M. et Mme Geoffroi Bleau, M. et Mme P. Lacroix, Mlle Elise Courtois, Mlle M. Lasalle, étaient chez M. F. X. Latour dimanche.

Mme Edouard Brunet, M. et Mme J. B. Roy, de Montréal, sont arrivés à Bordeaux pour l'été.

M. et Mme J. O. Coutlée, N. P., de Montréal, étaient les hôtes de M. Geo. Coutlée dimanche dernier.

M. D. Selby, Montréal, a passé le dimanche en visite chez M. G. Beaudry.

M. J. O. A. Pagé était chez des amis dimanche dernier.

M. et Mme A. Tamburalli, M. et Mme Brochu, M. Jobin, de Montréal, étaient chez M. A. Filiatrault, dimanche.

M. F. Roberge, jr., est à Bordeaux pour un mois, chez son oncle, M. C. J. Roberge.

M. Rémi Viger, M. et Mme Maurice Drolet, de Montréal, étaient chez Mme Nap. Vover ces jours derniers.

M. Léon Lépine, de Montréal, a passé le dimanche au milieu de nous.

Mlle Marie Delisle, Pointe aux Trembles, Qué., est chez M. A. Derousselle pour une huitaine de jours.

M. J. Pepin, ainsi que Mlle C. Pepin, de Saint-Vincent de Paul, étaient chez M. Cléophas Picard, ces jours derniers.

Mme J. Albert, de Montréal, était chez M. Guillaume Picard, mercredi dernier.

M. T. Ladouceur et Mlle J. Emond, de Montréal, ont passé le dimanche chez M. T. Ladouceur.

MM. Jos. Marcil, Avila Vallée, Armand Langevin, Jos. Lamothe, et Jos. Jacobs, de Montréal, sont à la pension Saint-Vincent.

M. Olivier Jasmin, de Saint-Laurent, était de passage à Bordeaux cette semaine.

M. Gord'en Ménard, jr., est parti pour Trois-Rivières, où il doit rejoindre son régiment le 83ème, et occupera le grade de capitaine.

Mlle Alma Finsonnault, et Mlle Jane Rambeau, de Montréal, sont les hôtes de M. et Mme Chs. Lamothe.

M. Jos. Beauchamp, de Sainte-Thérèse ; M. Cournoyer, M. et Mme Morgeau, MM. Rioux, Malouin et Tétrault, étaient de passage ces jours derniers à Bordeaux.

M. et Mme Thos Cox, Miles Blanche, Grace et Freda Cox, M. Percy Scott, M. Jno Oswald, M. et Mme Finn, M. et Mme Tim Sullivan, M. et Mme F. Finerty, M. et Mme W. Perigo, Miles Marie et Kathleen Curran, Montréal, étaient en visite chez Miles Bridgeman.

M. Ernest Larivée, de Saint-Vincent de Paul; M. P. Boire, de Napierville ; M. Eugène Limoges, de Montréal ; M. David Sanscartier, étaient de passage ici samedi dernier.

M. Dubosse, de Saint-Eustache, était à Bordeaux ces jours derniers.

M. C. Décary, M. V., de Montréal, était chez M. le Dr Lecavalier, jeudi.

MM. Pascal Forest, de Montréal; Joseph Saint-Jean, P. Auger et Raoul Saint-Jean, de Montréal, ont fait un parti de pêche à l'île. Ils étaient les hôtes de M. L. Saint-Jean.

MM. André, Edouard Croteau, Henri Croteau, F. Roberge, Miles Morrison, Zilia Charbonneau, Irène et Clara Durand, Mme Durand, étaient chez M. C. J. Roberge, mercredi dernier.

BOUCHERVILLE

Sa Grandeur Mgr Bruchési était mardi à Boucherville, chez son frère, M. Charles Bruchési.

Madame Honoré Gervais, Mme Penny et Mme Lemieux étaient de passage ici, vendredi, les hôtes de Madame Adolphe Robillard, à la "Chaumière."

Madame Finn, Mlle Papineau, ainsi que Mlle Eugénie Papineau sont arrivées à Boucherville, cette semaine, pour la saison d'été.

M. Armand Couture était de passage chez son ami, M. Paul Cusson.

M. et Mme Tancrède Jodoin étaient à Boucherville, dimanche, les hôtes de M. Jodoin.

Mme Trudeau est à Boucherville pour quelques jours, l'hôte de sa mère, Mme Thomas Gauthier, à la villa Miradoro.

Mlle Thérèse et M. J. Surveyer étaient les hôtes de Madame Adolphe Robillard, à la "Chaumière," jeudi.

Mlle Marie Maréchal est au manoir seigneurial depuis quelques jours, l'invitée de Mme Joseph de Boucherville.

M. Eugène Papineau est rendu à Boucherville pour la saison d'été.

M. Ernest Houle passe l'été à Boucherville.

M. Edmour Bernard était de passage ici mardi dernier.

M. et Mme Dérome étaient les hôtes de Mme Hertel Laroeque, dimanche dernier.

Dr Moffet était en promenade ici, cette semaine.

Mme Charles Bruchési, Mlle Jeanne et M. Jean sont revenus d'un voyage à Sainte-Anne de Beaupré.

Mme F. Labonté, de Boston, et ses deux fillettes, sont les invitées de Mme Archambault et de son père, M. Desjardins.

Mlle Bean était l'invitée de Mme Balète, à la villa des Lilas, mercredi dernier.

Le Dr et Mme Moll, de Boston; le juge et Mme Lafontaine, Mme J. A. Christin, M. et Mme Vallerand et leur fils Paul, étaient les invités de Mme Archambault, dimanche.

M. Archambault était de passage ici, la semaine dernière.

M. A. Desnoyers, curé de Tétreaultville, était de passage à Boucherville, chez M. Charles Bruchési, mercredi.

M. et Mme Louvigny de Montigny étaient de passage à Boucherville la semaine dernière, les hôtes du Dr et Mme Huguenin, à "la vieille maison."

Mlle Juliette Madore et Mlle Daveluy étaient de passage ici mercredi dernier.

M. Guillaume Couture était de passage dans notre village la semaine dernière, l'hôte de M. et Mme Cusson.

Mlle Idola Saint-Jean était à Boucherville samedi dernier, pour l'organisation de son concert qui aura lieu le 18 juillet.

M. E. Stanton était de passage à Boucherville la semaine dernière.

Mlle Bayard était à Boucherville mercredi dernier.

M. Laurencelle, de New York, a passé quelques jours chez sa soeur, Mme I. Tarte.

M. J. Barry est à Boucherville pour la saison.

M. Charles Desmarteau est en promenade chez ses tantes, Mlles Desmarteau.

M. L. T. Maréchal était de passage à Boucherville, mardi.

M. Globensky, M. A. Lacoste, sont à Boucherville pour tout l'été.

Mme N. Desmarteau est arrivée à Boucherville pour toute la saison.

M. et Mme R. Wall passent l'été ici dans un cottage de l'avenue Paquette.

M. Treffé Charpentier passe la belle saison à Boucherville et habite la "villa Beauchamp."

M. J. Munro était de passage à Boucherville mardi dernier.

M. et Mme Thompson sont installés dans un des cottages Desmarteau.

M. et Mme Raoul Gauthier arriveront à Boucherville au commencement de la semaine prochaine, à la "villa Rita."

Miel Beaudry et M. Abel Beaudry étaient à Boucherville mercredi, les hôtes de Mme C. Bruchési.

BEACONSFIELD

Mme Alcide Chauret et sa fille Eliane passeront la semaine chez Magloire Chauret.

MM. E. Mailloux et Albert Laniel de Montréal étaient dimanche dernier en visite chez M. Donat Aumais.

M. L. S. Forgues et sa femme passeront, avec leur famille, toute la saison d'été chez Mme Dalgneault, de Beaconsfield.

M. Thomas Hamel, de Montréal était en visite à Beaconsfield ces jours derniers.

M. Gagnon a pris possession de sa magnifique villa à Beaconsfield.

Parmi les étrangers venus ici la semaine dernière on remarque: MM. H. Chauret, P. Laniel, N. Leolanc, Alfred Legault et Miles Marie-Louise Hamel et Evelina Laniel ainsi que M. et Mme Patrick Chauret, de Saint-Henri.

BERTHIERVILLE

Monsieur, Madame et Mesdemoiselles Clément, de notre ville, nous ont quittés la semaine dernière pour passer une couple de mois dans leur pays natal, la Suisse.

—Mlle Hermina Bienvenu, de Montréal, et Mlle Solfrid, sa soeur, étaient toutes deux parmi nous ces jours derniers, les hôtes de Mme A. J. B. Robert, de la rue Edouard.

—M. Auguste Moreau, qui était allé passer quelque temps à Rome, E. U., chez des parents, nous est revenu au commencement de cette semaine.

—M. le docteur et Mme Magnan, de Ste Elisabeth, sont venus passer quelques jours chez M. le notaire Pierre Tellier, de la rue Edouard.

—Mme veuve Arsène Gervais, autrefois de notre ci mainteuant de Montréal, est en promenade pour quelque temps chez des amies.

—Mlles Proulx, de Montréal, étaient ces jours dernier les invitées de Mlle Marie Caisse, de la rue Edouard.

—Mme Alban Germain et Mlle Marguerite Lachapelle, de Montréal, sont à la maison Gauthier, de la rivière Bayonne, pour l'été.

—M. le notaire V. A. Bourgeois, et Mme Bourgeois — Antoinette Monfils, — de Sorel, et M. Art. Monfils, de la Banque Hochelaga, de Montréal, étaient chez M. J. J. Monfils, ces jours derniers.

—Mlle Ida Marlow de Fort Coulonge, est venue passer quelques jourschez son amie, Mlle Alphonsine Pelletier, de la place du marché.

—Mlle Mathilde Robillard, de Chicago, est depuis quelque temps l'hôte de son oncle, M. Ambroise Robillard, de la place du marché.

—Mles Musa Lincourt, de St Barthélemi, et Annette Marcoux, de St Cuthbert, sont venues passer quelques jours chez Mme Charles Denis, de la grande côte.

—Mlle Florida Farley, du village de St Barthélemi, est depuis quelque temps l'invitée de Mme J. O. Lavallée, de la rue de l'église.

—Mmes Dr Michaud et J. Phaneuf, toutes deux de St Hughes, étaient les hôtes de leur amie, Mme J. A. Laferrière, de la rue Edouard.

—M. et Mme Art. Champagne, de Verdun, sont venus passer quelques jours chez M. Geo. Champagne, de la rue William.

—Mme Paul Galibert, de Montréal, est l'hôte de sa soeur, Mme Eugène Goudron, de la rue William.

—M. Paul Champagne, de Newton, Mass., est venu passer une quinzaine chez des amis.

—Mlle Anysie Robillard, élève des soeurs du couvent de Ste Elisabeth, est actuellement en vacance chez son père, M. J. W. Robillard, de la rue Edouard.

—MM. Narcisse Bonin, de Fitchburg, et Conrad Gadoury, de Montréal, étaient en promenade chez des amis la semaine dernière.

—M. Cléophas Dumontier, élève finissant au séminaire de Joliette, est chez son beau-frère, M. Art. Paquette, de la rue Edouard.

—MM. Arth. Nadeau et Alf. Rochette, tous deux de Montréal, sont venus en notre ville au commencement de cette semaine.

—Mlle Forêt, de Montréal, est actuellement en promenade chez son oncle, M. P. Beaudoin, de la rue Clara.

—M. et Mme A. Pelland, de Québec, sont en ce moment parmi nous, chez Mme veuve L. Tranchemontagne, de la rue William.

—M. Oscar Coutu, de Centre Falls, est actuellement parmi nous, chez son oncle, M. A. Robillard, de la place du marché.

—M. Arthur Provost, de Worcester, E. U., était de passage en notre ville, ces jours passés.

—MM. Nap. et Omer Desrosiers, de Louiseville, étaient en notre ville, la semaine dernière.

—Mlle Casaubon, de Ste Elisabeth, est actuellement chez sa soeur, Mme J. A. Platte, de la rue Edouard.

CARTIERVILLE

M. Saint-Jean et sa famille sont arrivés la semaine dernière dans leur cottage, pour y passer la belle saison.

M. Ed. Charlebois et sa famille arriveront tientôt parmi nous.

M. Octave Pelletier et sa famille, de Montréal, ont pris possession la semaine dernière de leur jolie villa et y passeront tout l'été.

M. P. T. Corbeil et sa famille, de Montréal, sont attendus la semaine prochaine et y passeront la belle saison.

M. C. A. Décary était ces jours derniers l'invité de son frère, M. Urgel Décary, de Dorval.

MM. Armand Côté, Eug. Côté, John Dion, Odessa Jarry, Raoul Jarry, étaient en visite dimanche, le 20 juin dernier, chez Mlles Jasmin.

Mme Foisy est arrivée pour tout l'été à Cartierville.

M. l'abbé Desjardins, aumônier des Soeurs du Bon Pasteur, à Montréal, était en visite chez M. C. A. Décary.

Le Dr et Mme Lecavalier, de Bordeaux, étaient en visite la semaine dernière chez M. C. A. Décary.

M. Valiquette, de Montréal était en visite chez M. Paul Joannette, ces jours derniers.

Mlles Dolorès Lague et Stephanette Lague étaient la semaine dernière les invitées de Mme Décary et de Mlles Martineau.

M. Ed. Gohier et sa famille ont pris possession la semaine dernière de leur splendide villa des Cèdres et y passeront les mois de chaleur.

Mlle Yvonne Brosseau, de Montréal, est en visite chez sa soeur, Mme Raoul Grothé, de notre ville.

M. et Mme A. L. Grothé et leur famille, sont les hôtes de M. et Mme Théo. Grothé.

Mme T. Migneron, Mme E. Quevillon, Mme Champagne, Mlle A. Champagne, de Saint-Eustache, étaient les invitées de Mme Emile Champagne.

Mme Z. Gosselin et ses deux fils étaient en promenade la semaine dernière chez M. et Mme Ed. Gohier.

Mme Edouard Gohier, accompagnée de son fils, Ernest, était ces jours derniers l'invitée de Mme Berthelet, au sSuit au Récollet.

Le capitaine Théo. Grothé, de Montréal, était en visite dans sa famille ces jours derniers.

M. et Mme Art. Rose, de Montréal, étaient la semaine dernière les invités de M. et Mme Avila Grothé.

M. S. Joannette est à Cartierville pour les deux mois de chaleur.

M. et Mme W. Jalbert et leur fils, Marcel, sont maintenant installés dans leur villa pour y passer la belle saison.

M. et Mme Hector Grothé étaient ces jours derniers les invités de M. et Mme L. O. Grothé, de notre ville.

MM. Learmont et Dale et Mlle Dale sont venus visiter notre petite ville en automobile la semaine dernière.

M. Mesley était dans nos parages samedi dernier.

M. Nap. Dauphinais était de passage à Sainte-Dorothée la semaine dernière.

M. et Mme Bassilières, de Montréal, étaient ici la semaine dernière.

M. et Mme J. Nadon étaient en visite à Sainte-Rose ces jours derniers, les invités de M. Nadon.

M. et Mme Raul Grothé et leur famille, ont pris possession la semaine dernière de leur splendide villa.

M. Jos. Allaire, E. E. M., était de passage à Montréal samedi.

Mlle J. Deromé, B. Bruneau, Decue, W. Fairfield, J. Churchill, étaient à notre club samedi dernier.

MM. A. Lagacé, J. Charest, A. Dutrisac, F. Dégeart, J. E. Mercure, J. Vandelac, E. Lorrain et A. Wilscarn, étaient de passage à Cartierville ces jours derniers.

M. et Mme Avila Grothé et sa famille, de Montréal, sont installés dans leur villa pour l'été.

Mlles Antoinette Grothé, Berthe Grothé, et Yvonne Grothé passent leurs vacances dans leur famille.

M. et Mme Saint-Louis sont en visite pour quelques jours chez M. Théo. Grothé.

MM. C. N. Moisan, Philias Gosselin et J. E. Labrèque passent un mois parmi nous ; ils sont arrivés cette semaine.

M. l'abbé Carrières, vicaire à Saint-Denis, était en visite chez M. L. Jasmin.

Mme Laurent Jasmin était à Villeray, la semaine dernière, en visite chez Mme S. Jarry.

M. Armand Grothé et sa famille sont arrivés la semaine dernière pour y passer la belle saison

Le magnifique yacht "Roma," de M. Ed. Gohier, a fait sa première sortie au commencement de la semaine dernière.

Etaient à Saint-Eustache, la semaine dernière, chez monsieur le curé Cousineau : M. et Mme P. Cousineau, M. et Mme Grouix et leurs familles, M. G. Cousineau, M. et Mme Hector Cousineau, Mlle Bertha Cousineau, Mlle Rosa Jasmin, M. et Mme C. Cousineau, M. et Mme Ed. Cousineau, Mlle Blanche Cousineau.

M. Eugène Cousineau, M. Théo. Grothé et sa famille, de Montréal, ont pris possession de leur splendide villa et y passeront tout l'été.

M. L. Jasmin était de passage à Sainte-Thérèse ces jours derniers.

Mme A. Valois, Mlle P. Valois, Mlle Madeleine Cartier, de Montréal, étaient en visite, dimanche dernier, chez M. et Mme Ed. Gohier.

M. J. Right et sa famille ont pris possession, la semaine dernière, de leur magnifique villa, et y passeront la belle saison.

M. et Mme Donaldson, et Mlle Jeannie MacKay étaient de passage à Cartierville, samedi dernier.

M. et Mme Georges Foisy, de Montréal, sont cette semaine les invités de M. et Mme L. O. Grothé.

M. Gustave Gagnon était à Ahuntsic ces jours derniers.

M. J. E. A. Martin occupe pour l'été la maison de M. Geo. Coutlée.

M. Thomas et M. Van Horne étaient de passage ici dernièrement.

Etaient à Cartierville dimanche, MM. O. Lorval, E. Tarry, A. S. Malo, J. Lapierre, Gaston Lavigne, de Montréal.

Mlles Eva Jasmin, Rosa Jasmin, Marie Ange Jasmin et Blanche Jasmin étaient dans nos parages ces jours derniers.

Mme Edouard Gohier était de passage à Alexandria, Ont., la semaine dernière.

Mlle Joséphine Lebeau était, la semaine dernière, l'invitée de son amie, Mlle Jasmin.

Mlles H. Muir, M. G. Boa et W. Boa étaient à Cartierville, samedi, le 19 juin dernier.

Mlles Amanda Gohier, Yvonne Gohier et Laurette Gohier sont de retour du couvent d'Alexandria, Ont.

MM. L. Jasmin et J. Muir étaient de passage à Sainte-Anne des Plaines, ces jours derniers.

M. et Mme C. A. Décary ainsi que leur fils Arthur, étaient à la Pointe aux Trembles, la semaine dernière.

M. Gustave Ferland et sa famille sont maintenant installés dans leur villa et y passeront tout l'été.

M. Brissette et sa famille sont attendus au commencement de la semaine prochaine.

M. Vandelac, de Montréal, et sa famille, prendront possession de leur villa dans quelques jours.

Mme J. Desmarchais et sa famille sont en visite pour une huitaine, chez monsieur le curé Cousineau, de Sainte-Eustache.

Mlle Marie Anne Jarry, MM. Raoul Jarry et Henri Jarry, de Villeray, étaient les invités, ces jours derniers, de M. L. Jasmin, de notre ville.

M. et Mme Fridolin Joannette, Mlle Marie Joannette et M. Paul Emile Joannette étaient, dimanche dernier, les hôtes de M. et Mme Paul Joannette.

M. et Mme Aimé Bergeron, de Montréal, étaient à Cartierville la semaine dernière.

M. et Mme Charles McEachran et leur famille sont maintenant installés dans leur villa pour y passer tout l'été.

M. E. Labrèque et sa famille, de Montréal, ont pris possession, la semaine dernière, de leur splendide villa et y passeront la belle saison.

M. L. O. Grothé et sa famille, de Montréal, sont installés dans leur villa pour l'été.

M. J. A. Paquette et sa famille, de Montréal, sont arrivés la semaine dernière pour tout l'été.

Mme L. Théoret et Mlle Corinne Théoret, de Saint-Henri, passent un mois en villégiature, elles sont arrivées cette semaine chez M. et Mme Paul Joannette.

M. et Mme Roméo Brosseau étaient en visite chez M. et Mme Raoul Grothé.

CACOUNA

Sont attendus prochainement dans leurs cottages: M. John Power, M.P., et famille, M. St Louis, M. Kidd, M. Jamesson, Montréal; Dr Montizambert, Ottawa; Mlle Alice Hamilton, Québec; sir Georges Drummond, Montréal; Révds MM. Martin et Smith, Mme Andrew Thompson, S. B. Greenshields, Mme McDougall, M. E. T. Patterson, M. Richot, de Montréal; M. Walter Cassels, Toronto.

M. Joliette Lemieux arrivera ces jours-ci ainsi que le Dr Edgar Lemieux, fils de l'hon. juge Lemieux, qui a été admis à la pratique de la médecine avec distinction.

M. l'abbé L. A. Landry, notre nouveau curé, est arrivé ici mardi dernier. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

M. l'avocat Riou, de Fraserville, était à Cacouna, cette semaine, ainsi que M. l'avocat Letendre, de Rimouski.

MM. les abbés A. Duval, J. Bernier, A. Thibault étaient au presbytère la semaine dernière.

M. Ethier et sa famille sont arrivés à leur cottage.

M. Joseph Plourde, de Montréal, était l'hôte de Mme J. B. Plourde, la semaine dernière.

Le colonel et Mme Evanturel, MM. et Mmes Perreault, Casgrain, Houde, de Québec, viennent passer l'été dans notre village à l'hôtel Michaud.

M. et Mme Joseph Nadeau, de Québec, sont arrivés ici.

M. T. Marquis, représentant de la maison Larochelle, de Québec, était à l'hôtel Michaud ces jours passés.

Mme Boon et sa fille, Mme Richerson, de Montréal, sont à leur cottage.

M. J. Dallaire, de Peterboro, Ont., est de passage à Cacouna.

M. L. J. Trépanier, voyageur, est au Dufferin House pour une huitaine.

Mme Victor Quintal, de Holyoke, Mass., est l'hôte de Mme P. Octo.

M. S. P. Moreau, d'Ottawa, est de passage en notre village.

M. G. Mercier, de Montréal, passera la belle saison ici.

COTEAU LANDING

M. R. C. Miller, négociant de Montréal, et Madame Miller, étaient ici dimanche les hôtes de M. Alex. Méthot.

CUSHING'S ISLAND

Bien que les années précédentes, la côte du Maine ait été très achalandée, il semble que cette année elle sera en grande vogue parmi les touristes, durant l'été. On a en effet été informé que la saison s'annonce comme une des meilleures, à l'"Ottawa House," à Cushing's Island, ainsi qu'à Portland Harbor. Parmi les personnes de Montréal qui se sont déjà établies dans cette région, pour y passer l'été, sont M. et Mme Percy Cowan, M. et Mme Clarence Smith, M. et Mme John F. Savage, M. F. C. Fairbanks, M. et Mme George Hartt, M. et Mme A. P. Stuart, Mlle Mary T. Wainwright, M. et Mme E. T. Jamieson, Mme John R. Stark, M. et Mme Charles Cassils. Miles Cassils, M. et Mme Duncan McIntyre, M. et Mme A. J. Stobz, Mme D. G. Thompson, M. E. V. Powers.

Il y a en outre beaucoup de familles de Toronto et des autres villes du Canada, qui passeront l'été dans ce délicieux endroit, entre autres :

Le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, Sir Mortimer Clark et sa famille. Parmi les personnes de Montréal qui ont loué des chalets à Cushing's Island, pour la saison, sont : Mme Hart, M. C. M. Hays, M. et Mme George Fairbanks, M. et Mme Kenenth, Miles Crawford.

CHATEAUGUAY

Mme Francis Raymond, de Montréal, et sa soeur, Mlle Elisabeth Daignault, étaient de passage chez M. Treffié Laberge, la semaine dernière.

Mlle Navert est en pension pour quelques jours à Châteauguay-Bassin.

M. et Mme Heinault, de Montréal, et ses deux jeunes enfants, étaient de passage chez Mme Henri Seers, dimanche.

Mlle Alexina Trudeau est ici pour quelques jours chez Mme Joseph Laberge.

Mlle Emilia Primeau, de Montréal, est actuellement parmi nous, pour une couple de mois.

M. et Mme Dumarest et famille sont arrivés à Châteauguay dans leur superbe villa, pour y passer les mois de villégiature.

Mme Lévis Reid est de passage ici chez ses parents pour une quinzaine.

Mme Joseph Mallette, fils était dans nos parages cette semaine.

M. Laplante et son fils étaient les hôtes de M. Lynch, dimanche.

Mme Painchaud et son fils étaient en promenade chez Mme E. Cardinal.

M. et Mme Naughton sont installés pour l'été dans leur même cottage que l'année dernière.

M. Fauteux passe ici la belle saison.

Mlle Florence Hays, qui était en visite chez M. et Mme H. Berry pour une quinzaine, nous a maintenant quittés pour retourner à sa jolie résidence à Buffalo.

M. Meunier et sa petite fille Paulette étaient ici, dimanche, chez les Soeurs de la Congrégation.

M. et Mme Raoul Laberge, de Montréal, étaient en promenade chez leurs oncles, Pierre et Zotique Dumouchel, pour quelques jours.

M. O. Létourneau, de Montréal, occupe la villa "Idéale" de M. William Desparois.

M. Seers, avocat, et Mme Seers, de Beauharnois, sont installés dans leur villa pour l'été.

M. Jos. Benard et sa soeur, Mlle Yvonne, de la rue St Denis, étaient les hôtes de M. Alphonse Desparois ici.

Mlle Sydia Laberge, de Montréal, était l'invitée de sa cousine, Mme Wilfrid Mallette, ici.

M. et Mme Albini Cécire, de Montréal, étaient en visite chez Mme Benjamin Cécire, de Châteauguay.

M. F. Chartrand était à Ormstown ces jours derniers en visite chez ses parents.

MM. Georges Marcotte, Olivier et Alphonse Lefebvre étaient à Châteauguay dimanche.

M. Wm Desparois et famille sont installés depuis le printempds dans leur coquette demeure, au bord de la rivière.

Mme Provost est en villégiature au Bassin pour une couple de mois.

Mme Goyer passe l'été à Châteauguay.

Mlle Georgine Laurendeau, de Valleyfield, est en promenade pour quelques jours chez son grand-père, M. L. Seers, avocat.

Mme Painchaud et son fils étaient les hôtes de M. Lynch, dimanche.

Mme Painchaud et son fils étaient en promenade chez Mme E. Cardinal.

M. et Mme Naughton sont installés pour l'été dans leur même cottage que l'année dernière.

M. Fauteux passe ici la belle saison.

Mlle Florence Hays, qui était en visite chez M. et Mme H. Berry pour une quinzaine, nous a maintenant quittés pour retourner à sa jolie résidence à Buffalo.

M. Meunier et sa petite fille Paulette étaient ici, dimanche, chez les Soeurs de la Congrégation.

M. et Mme Raoul Laberge, de Montréal, étaient en promenade chez leurs oncles, Pierre et Zotique Dumouchel, pour quelques jours.

M. O. Létourneau, de Montréal, occupe la villa "Idéale" de M. William Desparois.

M. Seers, avocat, et Mme Seers, de Beauharnois, sont installés dans leur villa pour l'été.

M. Jos. Benard et sa soeur, Mlle Yvonne, de la rue St Denis, étaient les hôtes de M. Alphonse Desparois ici.

Mlle Sydia Laberge, de Montréal, était l'invitée de sa cousine, Mme Wilfrid Mallette, ici.

M. et Mme Albini Cécire, de Montréal, étaient en visite chez Mme Benjamin Cécire, de Châteauguay.

M. F. Chartrand était à Ormstown ces jours derniers en visite chez ses parents.

MM. Georges Marcotte, Olivier et Alphonse Lefebvre étaient à Châteauguay dimanche.

M. Wm Desparois et famille sont installés depuis le printempds dans leur coquette demeure, au bord de la rivière.

Mme Provost est en villégiature au Bassin pour une couple de mois.

Mme Goyer passe l'été à Châteauguay.

Mlle Georgine Laurendeau, de Valleyfield, est en promenade pour quelques jours chez son grand-père, M. L. Seers, avocat.

Mlle Maria Lapalme nous a quittés pour aller passer quelques jours chez Mme Bonenfants, de Montréal.

MM. Donat Laberge, Raoul et Ernest Desjardins, Napoléon Bourque sont chez M. Louis Laberge, ici, pour le temps de leurs vacances.

M. E. Crête et Mlle Orpha Laberge, de Châteauguay, étaient à Beauharnois, ces jours derniers, les invités des Mlles Yvonne et Mar

COLLEGE ST PAUL A VARENNES

Vendredi, 19 juin, à deux heures, avait lieu la distribution des prix, présidée par M. l'abbé H. Longpré, vicaire de Varennes. Parmi l'assistance on remarquait M. l'abbé Coaillier, chapelain de l'hospice Lajemmerais ; M. l'abbé Ouimet, ancien curé ; M. le maire C. Langlois, et beaucoup de parents des élèves de la ville de Montréal.

L'orchestre, sous la conduite de M. A. P. Dérôme, professeur de musique, a exécuté ses morceaux avec grand succès. Les choeurs "Hymne des Vents" et "O Canada," ont particulièrement charmé l'auditoire.

Nous donnons la liste des principaux prix et diplômes décernés aux élèves de l'établissement.

DEUXIEME CLASSE

Première division — 1, Charles Langlois, 1er prix de comptabilité, 1er prix sténographie, 1er prix histoire et géographie, 1er prix solfège, 2e prix religion, 2ième prix français, cahiers, mentions, 2e prix dessin, pensionnat, lecture française.

2, Joseph d'Estimauville, 1er prix écriture, 1er prix dessin, 2e mathématiques, 2e comptabilité, cahiers.

3, Euclide Dansereau, pensionnat, mentions.

4, Maurice Laurence, 1er prix gymnastique, mentions, lecture.

5, Joseph Castonguay, 1er prix mathématiques, cahiers.

6, Robert Laurence, 1er prix déclamation, 1er prix anglais, 1er prix comptabilité, 2e sténographie, lecture.

7, Lucien Bisonnet, 2e prix grymnastique.

8, Georges Lévesque, pensionnat.

9, Emmanuel Bienvenu, 1er prix religion, 2e prix histoire et géographie, pensionnat.

10, Eugène Trudeau.

11, Joseph Petit, cahiers.

12, Antonin Dussault.

13, Lauréat Ethier, 2e prix anglais, pensionnat.

14, Camille Préfontaine.

15, Eugène Prud'homme, 1er prix de français, 1er prix gymnastique, 2e prix solfège, 2e prix écriture, 2e prix déclamation, 2e prix gymnastique.

16, Rodolphe Valeur, 2e prix gymnastique.

CLASSE SPECIALE

1er, Henri Gagnon, 2480½ notes, 1er prix classe, 1er prix anglais, 1er prix sténographie, 1er prix clavigraphie, 2e prix solfège, 2e prix calligraphie, dessin d'ornement, pensionnat, mentions.

2, Armand Larose, 2425½ notes — 2e prix classe, 2e prix religion, 2e prix français, 2e prix arithmétique, 2e prix tenue des livres, 2e prix clavigraphie, pensionnat, mentions.

3, Adelbert Cormier, 2,284 notes, 3e prix classe, 1er prix religion, 1er prix français, 1er prix arithmétique, 2e prix style, 2e prix sténographie, mentions.

4, Arthur Racine, 2,199½ notes, 4e prix classe, conduite donné par la maison Hudon Orsall, mentions.

5, Hercule Fontaine, 2,104½ notes, 5e prix classe, 2e prix histoire nationale, pensionnat.

6, Joseph Pelletier, 2,027½ notes, 6e prix classe, 1er prix style.

7, Philippe Dansereau, 2,022 notes, 7e prix classe, 2e prix anglais, 1er prix histoire, mentions, pensionnat.

CLASSE COMMERCIALE

1, Alexandre Savaria, 3,950 notes, 1er prix texte expliqué, 1er prix déclamation anglaise, 1er prix géométrie, 1er prix droit commercial, 1er prix comptabilité, 1er prix sténographie, 2e prix religion, 2e prix littérature, mentions, pensionnat.

2, François d'Assise Harbour, 3,911 notes, 1er prix religion, 1er prix philosophie, 1er prix géographie, 1er prix solfège, 1er prix grammaire et dictée, 2e prix style, 2e prix texte expliqué, 2e prix déclamation, 2e prix droit commercial, 1er prix littérature, 2e prix correspondance, mentions, pensionnat, lecture française.

3, Lucien Fabien, 3,810 notes, 1er prix littérature, 1er prix arithmétique, 1er prix algèbre, 1er prix toisé, 1er prix correspondance, 1er prix histoire, 2e prix géométrie, 2e prix comptabilité, écriture.

4, Raymond Prud'homme, 3,780 notes, 1er prix style, 2e prix grammaire et dictée, 2e prix déclamation anglaise, 2e prix sténographie, 2e prix clavigraphie, pensionnat.

5, Jean-Baptiste Langlois, 3,305 notes, 1er prix déclamation, 2e prix arithmétique, pensionnat, mentions.

6, Louis Bleau, 3305 notes, 2e prix philosophie, 2e prix toisé, 2e prix algèbre, 2e prix droit commercial.

7, Edouard Provost, 3267 notes, 1er prix solfège, 2e prix déclamation, pensionnat.

8, Arthur Grenier, 3121 notes, 1e prix géographie, pensionnat.

9, Philias Bourdua, 3055 notes, prix écriture, prix mentions, prix pensionnat.

10, Willie Dorval, 3026 notes, prix pensionnat.

11, Joseph Jodoin, 2970 notes, 1er prix clavigraphie, prix écriture, prix pensionnat, prix lecture.

12, Paul Dufresne, 2924 notes, prix pensionnat, histoires.

13, Joseph Langlois, 2815 notes, prix pensionnat.

14, Albert Charest, 1329 notes. Absent quatre mois.

Prix de servants de messe, donnés par M. Jos. Jetté, ancien vicaire — Alexandre Savaria, Aimé Massue, Jean-Baptiste Langlois, W. Dorval, Louis Bleau, Léopold Messier, René Leduc, Paul Goulet, Gaston Cardin, Laurenzo Messier, Alphonse Dupré, Joseph Pelletier, Alcide Charbonneau, René Valeur, Alcide Olivier, Laurent Geoffrion, Armand Robert, Paul Emile Préfontaine, Lucien Bissonnet, Joseph Langlois.

Prix de bonne conduite — Prix d'excellence donné par Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési et décerné à M. R. Huet Massue, élève de la troisième année, diplômé de 1908.

Prix de bonne conduite donné par MM. A. Jodoin et décerné à M. Joseph Langlois, élève de la commerciale.

Prix de bonne conduite donné par M. le Dr Beauchemin, et décerné à M. Aimé Massue, élève de la première classe.

Prix de bonne conduite donné à MM. Maurice Laurence, Oscar Garnier, Euclide Dansereau, Joseph Castonguay, élèves de la seconde classe.

Prix de bonne conduite donné à Roméo Veilleux, élève de la troisième.

Prix d'excellence décerné à M. Maurice Laurence, élève qui a obtenu toutes ses mentions d'excellence au pensionnat, montre donnée par la maison. Troisième année que cet élève mérite ce privilège.

Prix d'excellence décerné à Adelbert Cormier, élève qui a obtenu toutes les mentions d'excellence au pensionnat, montre donnée par la maison. Troisième année que cet élève mérite ce privilège.

Médaille en argent donnée par la maison et décernée à M. Arthur Racine, pour avoir gagné toutes ses mentions d'excellence.

Médaille d'argent donnée par la maison et décernée à M. R. Lauzé, pour avoir gagné toutes ses mentions d'excellence.

PRIX SPECIAUX — CHANT

Soprano — Joseph D'Estimauville, par M. Jobin, curé ; Léo Deguire, Robert Laurence, Ernest Gagnon, Josaphat Trudeau, Robert Cardin, Eric Dufresne, Antonin Dussault, Albert Lapierre, Irénée Thériault, Pecci Deguire, Hector Roy.

Alto. —Edouard Provost, $1.25 ; Alfred Routhier, Rosario Héert, René Goulet, Henri Faien, Joseph Castonguay, Charles-Edouard Langlois.

Basse — Joseph Jodoin, $1.25, donné par M. Jobin ; François d'Assise Harbour, Raymond Prud'homme, Henri Gagnon, Arthur Grenier, Paul Dufresne.

Ténor. —Wilfrid Larivée, $1.25 ; Léandre Collette, Antonio Mondou, Wilfrid Iénard, Lucien Fabien, Tancrède Trudeau, Raymond-Huguet Latour.

Les prix en argent ont été donnés par M. le curé Jobin, de Sainte-Julie.

Assiduité. Collège Saint-Paul. —Soixante-deux élèves ont mérité le prix d'assiduité.

Classe commerciale — Raymond Prud'homme, Louis Bleau, Joseph Jodoin, Willie Dorval, Lucien Fabien, Philias Bourdua, Gaston Leduc, Alfred Leboeuf.

Classe spéciale — Adelbert Cormier, Arthur Racine, Wilfrid Larrivée, Henri Gagnon, Thomas Geoffrion, Philippe Dansereau, Joseph McGinty.

Première classe — Laurent Geoffrion, Gaston Cardin, Robert Cardin, Raymond Huguet Latour, Wilfrid Bénard, Albini Beauregard, Alphonse Dupré, Paul Goulet, Aimé Massue.

Deuxième classe. — Joseph D'Estimauville, René Goulet, Armand Sarrasin, Rosario Hébert, Camille Préfontaine, Léo Deguire, Pecci Deguire, Charles Langlois, Damien Brodeur, Maurice Laurence, Arthur Roch, Robert Laurence, Edmond Robin, Euclide Dansereau, Léopold Messier, Emile Dubois.

Troisième classe — Lorenzo Messier, Irénée, Thériault, Armand Fabien, Roméo Veilleux, Jean-Baptiste Savaria, Henri Simard, Armand Goulet, Louis-Philippe Lévesque, Léopold Pelletier, Armand Robert, Alfred Routhier, Azarie Bienvenue, Mathieu Dalpé, Régis Lauzé, Paul Guertin, Ernest Gagnon, Albert Lapierre.

PRIX DE SOLFEGE

Première section — 1, Joseph Jodoin, 128, donné par M. A. P. Dérôme ; 2, Lucien Fabien, 107, donné par maison ; 3, Alfred Routhier, 104, 2e section ; 4, Armand Fabien, 98, donné par le collège.

CLASSE DE MUSIQUE

Troisième année — 1, Robert Laurence, 799½ ; 2, Maurice Laurence, 786½ ; 3, Joseph Jodoin, 780½ ; 4, Lucien Fabien, 720 ; 5, Henri Gagnon, 713½ ; 6, Henri Fabien, 661 ; 7, R. Plessis Bélair, 593½.

Deuxième année — 1, Ray. Huguet Latour, 7353 ; 2, Alfred Routhier, 734½ ; 3, Henri Roy, 719 ; 4, Wilfrid Larivée, 697½ ; 5, Eugène Prud'homme, 682 ; 6, Joseph d'Estimauville, 624½ ; 7, Armand Fabien, 612 ; 8, A. Lamy, 596½ ; 9, C. Langlois, 506.

Première année — 1, René Leduc, 648 ; 2, Ernest Gagnon, 611½ ; 3, L. Ethier, 524 ; 4, P. Deguire, 517 ; 5, Georges Lévesque, 451½ ; 6, 6, Robert Mercier, 431 ; 7, A. Vincelette, 363 ; 8, Henri Maillard, 231.

PRIX SPECIAUX

1er, prix de composition française, donné par M. Arthur Savaria, à R. Prud'homme.

2e, prix de français, donné par Et. Blanchard, ex-député, et décerné à R. Prud'homme.

3, prix de sténographie, donné par messieurs les Artisans, et donné à M. Alex. Savaria.

4e, prix de comptabilité, donné par messieurs les Commissaires et décerné à M. Alexandre Savaria.

5e, prix de littérature française, donné par M. Cyprien Provost et décerné à M. Alexandre Savaria.

6e, prix de style, donné par M. Arthur Jodoin et décerné à M. F. d'As. Harbour.

7e, Deuxième prix de comptabilité, donné par messieurs les Commissaires et décerné à M. Lucien Fabien.

8e, Premier prix de solfège, donné par Mme Leboeuf et décerné à M. Edouard Provost.

9e, Premier prix de déclamation, donné par Mlle Massue et décerné à M. Jean-Baptiste Langlois.

10e, deuxième prix de droit commercial, donné par M. Pierre Blain et décerné au M. Louis Bleau.

11. — Premier d'algèbre, donné par Mme Leboeuf, et décerné à M. Lucien Fabien.

12. — Premier prix de clavigraphie, donné par M. Alphonse Collette, et décerné à M. Jos. Jodoin.

13. — Premier prix de religion, donné par M. le curé Jos. Charette, ancien curé de Varennes, et décerné à M. François-d'Assise Harbour.

14. — Premier prix d'arithmétique, cinq piastres en or, donné par M. Gaspard Massue, et décerné à M. Lucien Fabien.

15. — Deuxième prix de calligraphie, cinq piastres en or, donné par M. H. Tourangeau, décerné à M. Philéas Bourdua.

16. — Premier de comptabilité, médaille en argent donnée par M. Arsène Godin, et décernée à M. Arthur Bissonnette.

17. — Prix de conduite, donné par la maison Hudon et Orsall, et décerné à M. Arthur Racine.

18. — Troisième prix d'écriture, donné par la maison et décernée à M. Lucien Fabien.

19. — Premier prix de jeu, donné par la maison, et décerné à M. Willie Dorval.

20. — Deuxième prix de jeu, donné par la maison et décerné à M. Alphonse Dupré.

MEDAILLES

1. — Médaille d'or généreuse offerte par M. Jos. Rainville, avocat, pour la calligraphie, et décernée à M. Joseph Jodoin.

2. — Médaille d'or gracieusement donnée par M. Léopold Sicard, diplômé de 1907, et décernée à M. Robert Laurence, pour la musique.

3. — Médaille d'or due à la libéralité de M. L. D. Foy, maire de St Léonard, pour l'anglais, et décernée à M. François-d'Assise Harbour.

4. — Médaille d'or due à la générosité de M. le docteur F. Geoffrion, Varennes, décernée à M. Alexandre Savaria, pour la littérature.

5. — Médaille d'or donnée par le collège, pour la bonne conduite, et décernée à M. Oscar Cormier, élève qui a eu ses mentions "Excellence" deux ans de suite.

6. — Médaille d'or offerte par le collège, pour la bonne conduite et décernée à M.

7. — Médaille d'or due à la générosité de M. le Révérend J. Jetté, ancien vicaire, décernée à M. Alfred Leboeuf, diplômé, pour la religion.

8. — Médaille d'or généreuse offerte par Mme A. Lussier, Varennes, décernée à M. Huet Massue, pour la littérature.

9. — Médaille d'or gracieusement offerte par M. Jean Dufresne, diplômé de 1907, et décernée à M. Alfred Leboeuf, pour l'anglais.

10. — Médaille d'or due à la libéralité de M. C. J. Langlois, marchand, et décernée à M. Alfred Leboeuf, pour la clavigraphie.

11. — Médaille d'or donnée par le collège, et décernée à M. Huet Massue, pour les mathématiques.

12. — Médaille d'or due à la générosité des anciens élèves du collège et décernée à M. Huet Massue, pour les opérations commerciales.

DIPLOMES

Western Journal — 1, Philéas Bourdua ; 2, Willie Dorval ; 3, Alphonse Geoffrion ; 4, Philibert Geoffrion ; 5, Alphonse Dupré ; 6, Henri Gagnon.

Penman's Art, Jour. — 1, Raymond Prud'homme ; 2, Arthur Grenier ; 3, François-d'Assise Harbour ; 4, Jean-Bte Langlois ; 5, Alexandre Savaria ; 6, Huet Massue ; 7, Edouard Provost ; 8, Paul Goulet ; 9, Duplessis Bélair ; 10, Antoine Mondou ; 11, Joseph Langlois ; 12, Wilfrid Bénard ; 13, Tancrède Trudeau ; 14, Léandre Collette.

DIPLOME DU COURS COMMERCIAL

1, Huet Massue, 547 rue 585, 93⅛% ; 2, Alfred Leboeuf, 543 sur 585, 93% ; 3, Gaston Leduc, 443½ sur 585, 76⅛% ; 4, Léandre Collette, 448 sur 585, 75%.

AU COLLEGE DU SACRE-COEUR DE ST HYACINTHE

La distribution des prix aux élèves de cette institution a eu lieu vendredi dernier, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis.

Cette cérémonie, faite en plein air, cette année, a revêtu un cachet tout particulier. Les jeunes cadets du collège en ont fait les frais. A deux heures précises, après une introduction faite par la fanfare, l'attention fut attirée par l'apparition des deux bataillons qui, drapeaux, clairons et tambours en tête, devaient intéresser le public. L'attente ne fut pas trompée et les nombreux applaudissements de la foule ont hautement montré que les deux corps de milice, par la variété et la précision de leurs évolutions militaires, ont remporté un beau succès.

La cour de récréation avait été superbement ornée pour la circonstance. Des centaines de drapeaux ajoutaient à la note gaie de ce jour.

A la place d'honneur, on remarquait plusieurs prêtres, ainsi que les bienfaiteurs de la maison, qui ont tenu à honorer de leur présence cette joyeuse fête de fin d'année, toujours si intéressante chez les jeunes.

Tous ont pu constater par la beauté et le grand nombre des prix distribués aux élèves, que le personnel du collège tient à récompenser royalement les efforts et l'application dans l'étude.

DIPLOMES

Les élèves dont les noms suivent ayant complété le cours d'études du collège, et ayant avec succès l'examen de fin d'année, ont été jugés dignes d'obtenir le diplôme que livre cette institution :

Wilfrid Girouard, Saint-Barnabé, Qué. ; Raoul Picard, Saint-Thomas d'Aquin, Qué. ; Arthur Pelletier, Lawrence, Mass. ; Alphonse Tougas, Ware, Mass. ; Louis Lagassé, Saint-Hyacinthe ; Alfredise Guertin, Saint-Hyacinthe ; Eugène Papineau, Montréal ; Arthur Chabot, Saint-Thomas d'Aquin.

Médaille d'or offerte par les anciens diplômés, décernée à Wilfrid Girouard, qui a obtenu la plus forte moyenne dans ses examens.

Médaille d'or offerte par Sa Grandeur Mgr A. X. Bernard, comme premier prix de conduite, décernée à Gérald Brousseau.

Prix spécial de bienséance offert par Mgr Ludger Guertin, vicaire général, décerné à Félix Pye.

Médaille d'or pour bonne conduite, offerte par le Rév. Paul Sénécal, chanoine, curé de la cathédrale. Ont concouru pour cette médaille : Marc Blouin, Athanase Blouin, Paul Phaneuf, Damase aCron, Lorenzo Racine, Oscilada Blanchard, Omer Larivière, Armand Rolland, Hector Sénécal, Ernest Glarrd, Armand Lussier, Albert Duval, Wilfrid Morin, Joseph Charnon, Paul Laurence. Le sort a favorisé Wilfrid Morin.

Médaille d'argent offerte par M. Gaspard Turcotte, médecin, décernée à Joseph Charnon, comme prix de conduite.

Prix spéciaux de conduite: Premiers prix: Marc Blouin, Athanase Blouin, Paul Phaneur, Damase Caron, Lorenzo Racine, Oscillada Blanchard, Ernest Giard, Omer Larivière, Armand Rolland, Hector Sénécal, Armand Lussier, Albert Duval, Raoul Laurence.

Deuxièmes prix: Marius Laberge, Joseph Jarest, Raymond Bourgeois, E. Boucher.

Médaille d'or offerte par Sa Grandeur Mgr A. X. Bernard, comme prix d'instruction religieuse, décernée à Lionel Chalifoux.

Médaille d'argent décernée à Philippe Brennan, comme prix de catéchisme de 1ère Communion.

Prix d'instruction religieuse offert par le Rév. H. Masné, chapelain du collège, décerné à Omer Larivière.

Médaille d'or offerte par M. H. T. Chalifoux, décerné à Gaston Côté, comme prix de dessin.

Médaille d'argent donnée par la maison comme prix d'application. Ont concouru pour cette médaille: R. Hamel, L. Racine, L. Morin, D. Caron, A. Poirier. Le sort a favorisé Damase Caron, élève du premier cours.

Prix de $5 en or offert par M. Marc Dupont, boulanger, comme prix d'application. Ont concouru pour ce prix: Paul Phaneuf, Marc Blouin, Emile Solis, Adélard Beauregard. L'heureux gagnant a été Paul Phaneuf.

Médaille d'or offerte par la maison comme prix de politesse. Ont concouru pour cette médaille: Félix B. Fye, Marc Blouin, Albert Duval, Armand Rolland. Le sort a favorisé Albert Duval.

Prix spécial offert par M. Joseph Nault, chevalier, décerné à Emile Solis, pour excellence dans le cours supérieur.

Prix spécial offert par M. Emile Solis, libraire, comme prix de politesse. Ont concouru: Julien Sénécal, Edmond Lahaise et Hector Sénécal. Le gagnant a été Edmond Lahaise.

Prix spécial d'écriture offert par M. Théodore Halley, entrepreneur, décerné à Albiny Dupont.

Prix d'honneur décernés à Gérald Brousseau et à Hermidas Rousse pour spécialités réunies dans le cours supérieur II année.

A suivre sur la page 28

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

PARC DOMINION

Le lieu d'amusement le plus populaire du Canada.

5 -- Les Cinq Boices -- 5

Le plus grand acte Aérien en présence du public.

Admission 10c. -:- Enfants 5c.

3,7,8 E

MAISONS D'EDUCATION MAISONS D'EDUCATION

UNE ECOLE DE TELEGRAPHIE MODERNE — Railroad Young Men's Christian Association. La mieux aménagée de l'est du Canada, étant raccordée à une ligne principale d'expéditeurs, dont les élèves peuvent se servir. Cette école est recommandée par les officiers du télégraphe du G. T. R. et du C. P. R. Positions assurées à tous ceux qui sortent qualifiés de notre école. Les prix mensuels et pour l'enseignement sont raisonnables. Accommodations pour les repas et le coucher dans l'édifice. Nous sollicitons une visite et un examen. Renseignements complets fournis gratis en écrivant à S. S. McAllister, secrétaire R. R. Y. M. C. A., Pointe Saint-Charles, Montréal. Tél. Main 1747. 149—m. s.—n

Le Café Edinburgh

436 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

Les gens difficiles vont au café Edinburg parcequ'ils apprécient le confort et qu'ils y trouvent, des environs artistiques, un service courtois et des prix modérés ; parcequ'ils savent que tout ce qu'il y a sur le menu est d'une bonne qualité uniforme.

IL N'Y A AUCUN DESAPPOINTEMENT ICI.

LES MLLES LOUTTIT - - - - - Propriétaires

Phone Up 2947. i

PELERINAGES PELERINAGES

Eglise Saint-Pierre PELERINAGE A Ste Anne de Beaupré.

Pour Hommes et Jeunes Gens.

Par le Vapeur "BEAUPRE"

Samedi, le 1er Aout 1908

DEPART DU QUAI BONSECOURS à 4 heures P.M.

Cabines, $2.00, $5.00 et $4.00. Prix des billets, Adultes $2.10. Enfants $1.10. S'adresser au Rév. Père Perdereau, O. M. I., 107 rue Visitation. Tél. Bell Est 909. A 29-4-6-11

PELERINAGE

A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

POUR DAMES ET DEMOISELLES PAR LE VAPEUR "BEAUPRE" Sous la direction des RR. PP. Oblats

LE LUNDI, 6 JUILLET 1908.

Départ du Quai Bonsecours à 4½ hrs p.m. Arrêt à Québec. Prix du billet: Adultes, $2.10, enfants, $1.10. Cabines, $2.00, $3.00 et $4.00. Pour billets et cabines, s'adresser au presbytère des RR. PP. Oblats, 213 rue Visitation, Montréal. Tél. Bell: Est 909. A 27,1,3,4

PELERINAGE DE ST HENRI ET ST IRENEE

POUR HOMMES ET FEMMES A

SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

Samedi, le 4 juillet 1908, au profit des oeuvres paroissiales, sous la direction de M. le chanoine Décarie, curé. Le voyage se fera par le G. T. R. Départ : gare Bonaventure à 9.30 p.m. ; de Saint-Henri à 9.45 p.m. Les billets sont bons jusqu'au 7 juillet inclusivement. 30,2,3,4

PELERINAGE de Saint-Viateur d'Outremont à JOLIETTE

Ce pèlerinage annuel à la chapelle du Sacré-Coeur aura lieu

DIMANCHE, LE 5 JUILLET.

prochain. Le voyage se fera par le Nord Canadien de Québec. Départ de Montréal à la gare de la rue Moreau, rue Sainte-Catherine Est, à 8¾ heures a.m. Le train arrêtera à toutes les stations intermédiaires jusqu'à Saint-Paul l'Ermite. Pour informations, s'adresser au Rév. Père O. Charbonneau, curé de Saint-Viateur. Tél. Est 3682. 30,2,3,4

DIMANCHE 12 JUILLET 1908.

PELERINAGE POUR DAMES ET MESSIEURS

au profit des conférences St Vincent de Paul, Ste Marie, St Pierre et St Thomas, de la paroisse St Pierre au sanctuaire du Sacré-Coeur à Lanoraie. (Voyage à Sorel). Départ: le Trois-Rivières quittera le quai Bonsecours à 7 hrs a.m., au retour arrêt à la Traverse de Longueuil. Arrivée à Montréal à 9 hrs p.m. Billets, adultes, $1.00; enfants, 50c. Pour cabines et billets, s'adresser chez M. D. Dugas, nouveau No, 256 Visitation. Tél. Bell Est 969. 29,2,4,6,9,10,11

PELERINAGE

à Ste Anne de Beaupré

Au profit de l'Hôpital des Incurables

SAMEDI, 11 JUILLET

Les dames et demoiselles, amies de l'Hôpital des Incurables, auront leur pèlerinage annuel, sous la direction des Pères Dominicains, samedi, le 11 juillet.

Le voyage se fera par le vapeur "Beaupré" En allant, il y aura arrêt au Cap de la Madeleine.

Départ du quai Bonsecours à 3.30 p. m. A 2, 4, 6, 8, 10

AMUSEMENTS

PARC SOHMER

(Tous les jours, à 3 p.m., et 8 p.m.) VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC., ETC.

Admission: 10 cts. Enfants, après-midi, jours de la semaine, 5c., avec tour gratuit sur carrousel. 251—4 E

Toute cette semaine au

PARC DOMINION

DARE DEVIL DASH

et la grande

TROUPE DES GRUNATHOS

192—n E

PARISIANA, 65 Ste Catherine. E. 5829

Mam'zelle Nitouche

Matinée tous les jours. Prix : 10c, 15c, 25c, 35c. 201—6 E

OUI METO SCOPE

Vues Animées

624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

Bell Tél. Est 1193. March. 650.

58—n E

GRANDE EXCURSION

Allons visiter les ruines de Trois-Rivières par le magnifique vapeur FILGATE. Départ quai Bonsecours, en face de la rue Berri, à 8.30 a.m.

Dimanche 5 Juillet 1908.

Prix $1.25 Aller et Retour.

Repas et rafraîchissements à bord aux prix de la ville.

Billets en vente chez Wilfrid Mercier, coin Montcalm et Sainte-Catherine; Horace Guy, 776 Sainte-Catherine Est; Blondin et Corbeil, coin Sainte-Catherine et Visitation; Jules Durand, rue Saint-Laurent, près de Sainte-Catherine. 205—2 E

CELEBRATION DU TRICENTENAIRE DE

QUEBEC

Du 20 au 31 Juillet 1908.

Grands "Pageants" historiques

Billets de sièges réservés à la grande estrade à vendre, le ou après le 1er juillet, aux bureaux des agents de Montréal:

THOS. COOK & SON,

W. H. CLANCY, 130 rue Saint-Jacques,

W. H. HENRY, 286 rue Saint-Jacques.

199—13 A

HOTELS

Hôtel Péloquin

AHUNTSIC

(Chemin du Sault au Récollet)

Situé à quelques milles de Montréal. Endroit superbe pour villégiature. Magnifique place pour promenade soit par voiture, ou tramway électrique dont le service se fait à toutes les 20 minutes viâ rue Saint-Denis. Grandes chambres confortables et cuisine renommée. Repas table d'hôte et à la carte. Cave renommée. Splendide bocage et spacieux parc illuminé, adjacent à l'hôtel.

Venez vous en convaincre

E

L'HOTEL BELLEVUE, Rivière du Loup Pointe, sera ouvert jusqu'au 15 sept. Z. S. Aubut, propriétaire. A 178—m,j,s,n

MAISONS D'EDUCATION

BEGAIEMENT

GUERI EN 20 JOURS SANS REMEDE NI OPERATION PAR MOYENS DIRECTS ET SIMPLES. CIRCULAIRE GRATUITE SUR DEMANDE

INSTITUT DE PHONOTECHNIE

345 RUE SHERBROOKE EST MONTREAL.

58—s—n

Un Mois à Bien Employer

Du 15 juillet au 15 août prochain, à l'Ecole Commerciale Pratique de Saint-Hyacinthe, seront donnés des cours spéciaux à toutes personnes désirant s'initier promptement, dans les deux langues, à la

CLAVIGRAPHIE ET STENOGRAPHIE

Le système permet à l'élève de se servir des différentes machines à écrire avec une égale facilité.

N. B. — Pour la sténographie la même méthode s'adapte au français et à l'anglais.

Bonnes conditions. Succès assuré. Ecrivez immédiatement à

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE,

B. LALIME,

Directeur-propriétaire,

Saint-Hyacinthe.

NAVIGATION

EMPRESSES

CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS

A	LIVERPOOL	De
4 juillet	Lake Manitoba	17 juin
10 juillet	Empress of Britain	26 juin
18 juillet	Lake Champlain	1 juillet
24 juillet	Empress of Ireland	10 juillet
1 août	Lake Erie	15 juillet
7 août	Empress of Britain	25 juillet
15 août	Lake Manitoba	29 juillet
21 août	Empress of Ireland	7 août
29 août	Lake Champlain	12 août
4 sept.	Empress of Britain	21 août
12 sept.	Lake Erie	26 août
18 sept.	Empress of Britain	4 sept.
26 sept.	Lake Champlain	9 sept.

Cabine de 1ère classe, $72.50 et plus. "Empresses", $90.00 et plus.

Cabine de seconde classe — $42.50 et plus, selon le steamer.

GEO. McL. BROWN, agent général des passagers, 3 Board of Trade ou L. J. RIVET, 13 Boulevard Saint-Laurent.

147—m.j.s.n

Voyage 12 jours en Mer, à la .. JAMAIQUE $65

Voyage circulaire en Europe via les Indes Occidentales, $250.

Retour par la North Atlantic Line directe.

Orinoco . 11 juillet Trent . . . 8 août

Atrato . . 25 juillet Tagus . . . 22 août

Visite à la Jamaïque, Colon, Carthage, Savanilla, Trinidad, Barbades.

The Royal Mail Steam Packet Co

Sanderson and Son, 22 State St., N.Y.

Foster Debevoise, Flatiron Bldg., N.Y.

L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent.

W. H. Henry, 185 rue Saint-Jacques.

Norman L. Lusher, 178 Saint-Jacques.

141—m.j.s—n

AGENCES REFORD

LIGNE DONALDSON

A Glasgow:

SS. PARTHENIA . . . . . 2 juillet

SS. MARINA . . . . . 9 juillet

SS. THENIA, à deux hélices . 16 juillet

SS. LAKONIA . . . . . 23 juillet

Taux des passagers: cabine de seconde, $42.50; entrepont, $26.50 vers l'Est, $27.50 payé d'avance vers l'Ouest.

THE ROBERT REFORD CO., Ltd

Montréal, Toronto, Québec, Saint-Jean, N. B., Portland, Me. 136—n.m.j.s

LIGNE DOMINION

VAPEURS DE LA MALLE ROYALE

SERVICE DE LIVERPOOL

	Juil.	Août
Dominion	11	15
Ottawa	18	22
Kensington	25	29
Canada . . Juin 27	août 1	Sep. 5
Southwark . . Juil. 4	août 8	Sep. 12

Taux de passage: Première, de $72.50 et plus; deuxième, $42.50 à $45; troisième $27.50.

LIGNE WHITE STAR

New York — Queenstown — Liverpool

Celtic, 2 juillet . . . . Cedric, 16 juillet

Baltic, 9 juillet . . . . Arabic, 23 juillet

S'adresser au Bureau de la Compagnie, 17 rue Saint-Sacrement, ou à L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent. 128—mjs—n

LIGNE ELDER, DEMPSTER

Pour Nassau, Cuba et le Mexique

Notre SS. "Sokoto" partira vers le 5 juillet, et le SS. "Yola" vers le 25 juin. Le steamer "Sokoto" est notre steamer mexicain, et le "Yola" prend la route de l'Afrique Sud.

Pour renseignements s'adresser à: W. H. Henry, Edifice Imperial Bank; L. J. Rivet, 13 boul. Saint-Laurent; N. L. Lusher, 178 Saint-Jacques. En ville. Pour taux de fret, s'adresser à:

Elder, Dempster and Co'y, 319 édifice Board of Trade, Montréal. m,j,s,n

VOYAGES DE PLAISIR, FIN DE SEMAINE

Samedis et dimanches, à 9 a.m. —G. T. R. pour Cornwall. Retour par le bateau R. et O., pas plus tard que dimanche. Passage, $2.50. Bateau, samedi à midi; retour par bateau, dimanche, $2.25.

Samedi, par le G. T. R., à Kensington et retour dimanche par bateau R. et O. Prix $6.00.

Samedis à 2.30 p.m. — Par le vapeur Terrebonne, retour à 7.30 p.m. Prix: Boucherville, 35c; Varennes, 50c; Verchères, 60c.

Samedis et dimanches à 7 p.m. — Bateaux pour Québec. Départ de Québec, dimanche ou lundi soir. Prix $4.25.

Dimanches à 8.30 a.m. — Bateau Berthier pour Berthier. Retour à 9 p.m. Prix 75c. Le bateau fera d'autres arrêts en route, si l'eau haute le permet.

Dimanches à 9 a.m. — Par bateau Terrebonne et retour à 8.30 p.m. Prix: Boucherville, 35c; Varennes, 50c; Verchères, 60c; Contrecoeur, 75c; Sorel, $1.00.

RAFRAICHISSEMENTS A BORD.

Les susdits bateaux quittent le quai Victoria, pied de la rue Bonsecours. 206—s,n

MONTREAL TERMINAL RAILWAY COMPANY

BOUT DE L'ILE

L'endroit propice pour passer une agréable journée.

Bon Service. Taux bon Marché

Taux spécial de HUIT BILLETS pour UNE PIASTRE, maintenant en vigueu

Les tramways partent de l'avenue LaSalle. 184—m,j,s,n

NAVIGATION



LIGNE ALLAN

SERVICE DE LA MALLE ROYALE A LIVERPOOL

[illegible] D'Halifax.

Tunisian, 21 mars, 18 avril.

Victorian, 27 mars, 24 avril. 28 mars, 25 avril.

Corsican, 4 avril et de Montréal, le 1er mai.

Virginian, 10 avril. 11 avril.

SALON, $70.00 et plus, suivant le steamer.

DEUXIEME CLASSE, $45.00 et plus.

TROISIEME CLASSE, Liverpool, Londres ou Belfast, $27.50 ou $28.75, suivant le steamer.

POUR GLASGOW

De Portland. De Boston.

Laurentian. . . . . 26 mars

Sicilian. . . . . 2 avril

Une classe de cabine. Prix $40.00 et plus. Troisième classe, $26.50.

Saint-Jean, N.-B., et Halifax au Havre.

De Saint-Jean. D'Halifax.

Sardinian, 26 mars. . . . . 28 mars

Une classe de cabine; seconde cabine. Prix : Londres, $40.00 ; Havre, $45.00 ; Paris, $48.65. Troisième classe, $27.50 ; Paris, $30.00.

S'adresser à H. et A. Allan, Montréal, ou à L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4097. 108—mjs—n

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs. a. m.

*LA TOURAINE . . . . . juillet 9

LA BRETAGNE . . . . . juillet 16

*LA PROVENCE . . . . . juillet 23

*LA TOURAINE . . . . . juillet 30

*LA SAVOIE . . . . . août 6

LA BRETAGNE . . . . . août 13

*Paquebots à deux hélices

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. n

Agence de Voyages

RIVET

Billets par toutes les ligne EUROPE, ANTILLES, AMERIQUE DU SUD, Etc

3 croisières d'été pour 1908 La Méditerranée, (Palestine, Grèce, Turquie, Egypte). La Norvège, (le Cap Nord). Les Antilles, etc.

Bureau, avec une organisation complète, pour billets de passage et renseignements.

13 boulevard St Laurent. Tél. M. 4097.

Brochures, circulaires, horaires, etc., envoyés sur demande 40—n

CIE. NAVIGATION CAN DU St LAURENT

MONTREAL-QUEBEC

Imperial, White Star, Préfontaine.

Quai Bonsecours à 5.00 P. M.

Aller et retour : Sorel, $1.25 ; Trois-Rivières, $2.50 ; Québec. $5.00.

Voyage - Promenade le Dimanche par le vapeur Imperial :

Pour Lanoraie, Sorel et 3 Rivières. Départ à 8.30 a. m.

Taux réduits pour fret. Cargaison assurée contre tous risques.

58 Notre-Dame Est. Tél. Main 974

Quai Bonsecours. Tél. Main 3168

193—n

R & O NAV. CO.

Bureau des billets de la Ville,

LA DERNIERE CROSSEE EMISSION DE COBALT
COMPAGNIE MINIERE DE CHAMBERS-FERLAND

Emission de 2,500,000 Dollars de Capital. — Valeur des actions au pair: $1.00. — 300,000 Actions déposées au Trésor.

De toutes les valeurs de Cobalt lancées sur le marché, dans le passé, ou actuellement, il en est bien peu qui aient excité l'intérêt du public en un si haut point que la Compagnie minière de Chambers-Ferland.

Entourée, ou attenante, comme elle l'est, en effet, des gisements fameux de La Rose,de Nipissing et de O'Brien dont le rendement est si productif, la mine de Chambers-Ferland semble avoir un avenir parfaitement assuré.

La mine La Rose, comme on le verra en jetant un coup d'oeil sur la carte ci-annexée, n'entoure pas la mine Chambers-Ferland ; c'est la Chambers-Ferland qui entoure la mine La Rose ; et on sait quel énorme stock de minerai a fourni cette dernière mine ; or, les filons de la mine La Rose se trouvent précisément au coeur de la mine Chambers-Ferland, et ils seront, sans aucun doute, exploités dans les terrains que la Chambers-Ferland met en oeuvre.

La Nipissing est l'un des champs miniers les plus productifs, et la O'Brien a expédié, l'année dernière, pour plus d'un million de dollars de minerai. De ce chef, la province d'Ontario a reçu comme redevance un quart de million de dollars. C'est dans l'espoir d'une redevance semblable que le gouvernement d'Ontario, qui connait bien la richesse des 124 acres de la Chambers-Ferland, se réserve un intérêt de 25 p.c. dans cette propriété.

Mais, occupons-nous spécialement du terrain minier qui fait l'objet de cet article. Il faut se rappeler qu'il constitue la balance des terrains dont on a fait l'établissement aux premiers temps de l'ouverture de tout le district de Cobalt ou syndicat, dont cette compagnie porte le nom. Ce syndicat a vendu la propriété de Nipissing; la mine O'Brien, qui est si bien connue, est possédée par MM. M. J. O'Brien et J. B. O'Brien, et le reste du district appartient à la compagnie minière de Chambers-Ferland.

Certes, en se réservant ces 124 acres le syndicat n'a pas fait un mauvais choix.

A l'est, au sud et à l'ouest s'étendent les riches mines o'Brien et Nipissing et la partie de la mine Right of Way, qui a le plus de valeur leur est adjacente.

Les mines O'Brien, Nipissing et La Rose sont les plus forts expéditeurs et probablement les plus hauts producteurs d'argent du monde entier.

La mine La Rose possède certainement dans ses terrains la réserve de minerai la plus considérable ; la mine O'Brien est tellement développée que les propriétaires ont décidé d'établir dès à présent sur la mine même, un immense moulin central qui coûtera 120,000 dollars.

On a localisé un riche filon à l'une des extrémités de la propriété, vers le milieu de la route traversière, et en contre-bas de la section du lac Kerr ; et il y a déjà plusieurs mois qu'on en extrait du minerai et qu'on l'exporte. Du chemin on voit la section ouverte. C'est del à que sont venues les difficultés avec le gouvernements, difficultés aujourd'hui réglées.

L'année passée, W. H. Linney, autrefois surintendant de la Nipising, acquit la certitude, grâce à a connaissance intime de cette mie-là, que les filons de la Chambers-Ferland seraient d'une grande valeur. Il partit pour commencer l'exploitation; mais la grève des mineurs de l'été dernier amena la uspension des travaux.

Depuis, un surintendant, — l'ancien surintendant de la mine La Rose, a été mis en charge, et deux puits ont été creusés.

On a rencontré dans ces puits de sondage, du minerai du meilleur type, c'est-à-dire du type le plus élevé dans le district de Cobalt. Et ces puits vont être creusés plus avant, et au moyen de galeries de croisement et de sondages, on exécutera un vaste travail d'exploration, qui permettra d'ouvrir, dans cette direction, les riches filons déjà rencontrés dans les parties supérieures et les filons cachés qui abondent dans ces terrains.

Par suite de ce travail, on rencontrera encore et on développera beaucoup de riches filons qui sont maintenant exploités au fond des puits des mines adjacentes déjà nommées, et que l'on sait devoir passer par les terrains de la Chambers-Ferland.

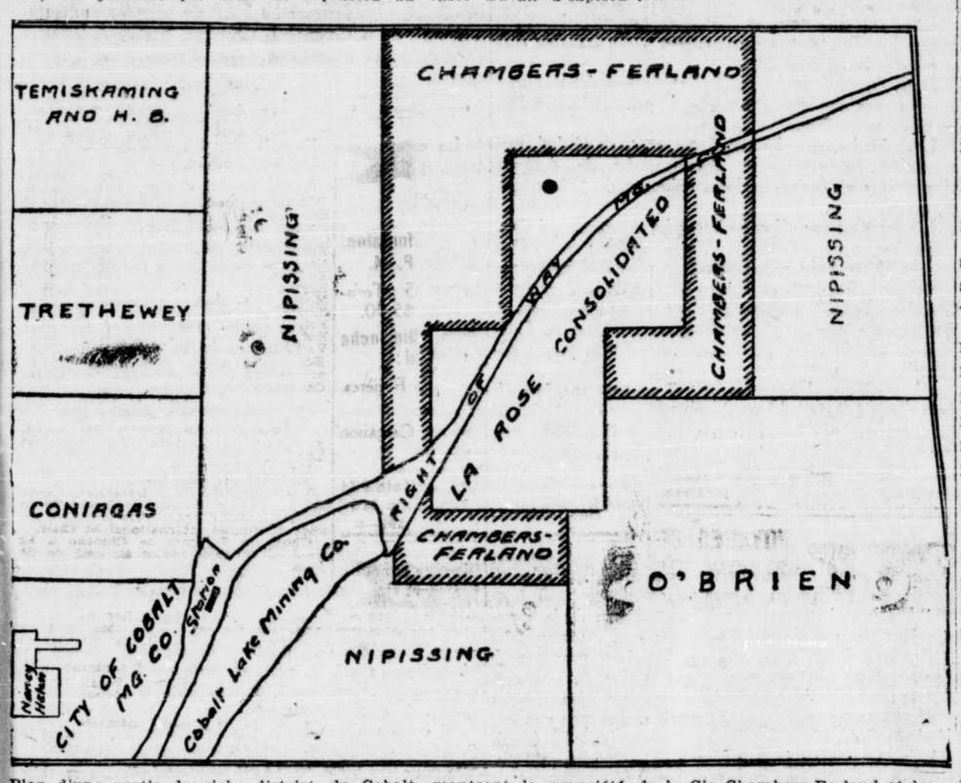
On s'occupera tout de suite des filons que les mines O'Brien, Nipissing et La Rose et du Right of Way, ont fini de développer.

La Compagnie Chambers-Ferland étend encore son domaine de l'autre côté du chemin de fer de Témiscamingue et Nord Ouest, à l'endroit où les Compagnies de Nipissing et de Témiscaming-Hudson Bay exploitent de riches filons.

Un ingénieur bien connu qui a examiné la propriété de la Chambers-Ferland affirme énergiquement, qu'il n'y a pas dans le district de Cobalt de champ d'exploitation mieux situé et qui promette davantage."

Et si vous comparez la capitalisation de la mine de Chambers-Ferland avec celle des autres valeurs de Cobalt, même des valeurs qui vous donnent les plus gros dividendes, et si vous tenez compte de la situation si avantageuse des terrains de la compagnie, et de l'étendue considérable de son domaine, vous ne pouver manquer d'en être fortement impressionné, quelque prudence que vous mettiez dans l'emploi de vos fonds.

Au nombre des directeurs de cette nouvelle compagnie sont: Messieurs William C. Chambers, Arthur Ferland, William B. Russell, R. K. Russell et R. A. Galbraith, les propriétaires primitifs de ce domaine et de la mine Nipissing. M. Jeffreys en est le surintendant. Agents financiers: M. Cuaig Bros et Cie, Montréal; W. B. Nellis et Cie., Toronto.



Plan d'une partie du riche district de Cobalt, montrant la propriété de la Cie Chambers-Ferland et les mines adjacentes.

TOUS LES
STOCKS MINIERS
ACHETES ET VENDUS
GORDON & POPHAM,
Membres du Montreal Mining Exchange,
84 ST FRANCOIS-XAVIER. Phone Main 280. a

THE ROYAL BANK OF CANADA
est déménagée au NOUVEL EDIFICE de la banque, 147 rue Saint-Jacques.
5—m,j,s—n a

LA BANQUE DOMINION
SUCCURSALES DE MONTREAL:
Bureau Principal: 162 RUE SAINT-JACQUES. (J. HAYDN HORSEY, Gérant.)
SUCCURSALE DU HAUT DE LA VILLE:
ANGLE DES RUES BLEURY ET SAINTE-CATHERINE.
Attention spéciale apportée aux comptes d'épargnes.

J. H. REDFERN
5/8 Epinette Claire
AUX CHARS
LIVRAISON IMMEDIATE. LES PLUS BAS PRIX.
Bureaux et Cours à Bois, 920 RUE CHARLEVOIX.
TELEPHONE MAIN 56. MONTREAL, Qué.
PROMPTE REPONSE A TOUTE CORRESPONDANCE.
2.4

COMMERCE ET FINANCES

GRAINS ET FARINES

Les derniers avis télégraphiques contenant comme suit les marchés d'Europe :

LONDRES : —
Blé en transit, ferme.
Mais en transit, ferme, peu actif.
LIVERPOOL : —
Blé disponible, ferme.
Blé Manitoba, No 1. . .8s 2d à 8s 2½d
Blé rouge d'hiver No 2. .7s 3d à 7s 4d
Futur maïs, ferme.
Juillet. 7s 2 7-8d
Septembre. 7s 0 7-8d
Décembre. 7s 0½d
Futur maïs, ferme.
Juillet. 5s 2 7-8d
Septembre. 5s 2½d
Maïs disponible, ferme.
Américain nouveau. .6s 2½d à 6s 3d

MARCHE DE MONTREAL

AVOINE — Marché tranquille, demande modérée.
Avoine blanche No 2. . .48½ à 49½c
Avoine No 3. . . . . .47c
Avoine No 4. . . . . .46c
Avoine rejetée. . . . . .44 à 44½c
Manitoba rejetée. . . . . .46½c à 47c
FARINE — Demande locale et de la campagne, peu active, prix soutenus.
Patente du printemps, sacs. . .$6.10
Seconde. $5.50
Patente d'hiver. $5.00
Straight rollers. . . . .$4.40 à $4.50
Straight rollers en sacs. .$2.00 à $2.10
Extras. . . . . .$1.65 à $1.75
ISSUES DE BLE—Marché ferme.
Son Manitoba. . . . . .$22.00 à $23.00
Recoupes — Shorts. $25.00
Son d'Ontario. . . . . .$19.50 à $20.00
Moyens. . . . . .$25.00 à $26.00
Recoupes — Shorts. .$24.50 à $25.00
Moulée pure. . . . . .$30.00 à $32.00
FARINE D'AVOINE—Marché tranquille, à $2.50 le sac.
FARINE DE MAIS—Tranquille, de $1.85 à $1.95.
FOIN: Facile. Nous cotons No 1 $10.50 à $11.00; No 2, de $9.00 à $9.50; No 2 ordinaire, de $8.50 à $9.00, et trèfle pur, à $7.50; trèfle mêlé, à $7 la tonne, en gare.

INDUSTRIE LAITIERE

FROMAGE — Marché tranquille, mais ferme. Nous cotons: fromage de l'Ouest, 12¼c à 12 3-8c; de l'Est, 11¾c à 12c.
BEURRE — On cote comme suit: crémerie de choix, de 23c à 23½c en gros lots, et 24c aux épiceries.
PRODUITS DE LA FERME.
OEUFS—Assez bonne demande et prix sans changement. Nous cotons: oeufs frais, de choix, 18c; No 1, 16½c à 17c; No 2, 14c la douzaine.
PATATES—La demande est bonne. Nous cotons: montagnes vertes en gare de 80c à 85c; blanches de Québec de 75 à 80c; rouges 70c à 75c le sac; en petits lots, montagnes vertes sont cotées $1.00, blanches de Québec à 95c à $1.05 et les rouges de 90c à 95c.
FEVES. — **Le marché est ferme.** Fèves par jobs, $2.05 à $2.10 le boisseau.
LE MIEL — Demande pour les besoins actuels; prix fermes.
Blanc, en gâteau. . . . . .à 13½c
Brun. . . . . de 12½c à 12c
SIROP D'ERABLE — Le sirop se vend de 5c à 5¼c par quart; et 6c à 6¼c en bidon, la livre. Sucre nouveau, de 6c à 7c la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX

PORCS VIVANTS: Demande bonne, prix ferme. Les lots de choix sont cotés à $6.85 à $7.00 le 100 livres. Porcs abattus à l'abattoir se vendent $9.50 le 100 livres.
SALAISONS — Gros lard canadien, tierces, $32 à $32.50; en baril, $21.50 à $22.00.
SAINDOUX — Composé, tierces de 375 livres, 9¼c; boites de 50 livres, 9¾c; seaux de 20 livres, 9¾c; saindoux pur, tierces de 375 livres, 12c; boites de 20 livres, 12½c; seaux de 20 livres, 12c.
JAMBONS — De 26 livres et plus, 12¼c; de 18 à 25 livres, 13c; de 12 à 18 livres, 13c; de 8 à 12 livres 13½c.
BOEUF—Choix, $6.50 à $6.75; bon, $6.00 à $6.25; assez bon, $4.50 à $5.00; commun, $3.75 à $4.25; inférieur, $3.00 à $3.50 le cent livres.
VEAUX — Choix, $8 à $10; de $2 à $5.00.
AGNEAU — De $4.75 à $5 chacun.
MOUTON — Choix, 4 à 4¼c.

DES MILLIONS

Durant juillet courant, $6,000,000 seront payés par nos différentes compagnies de chemins de fer, industrielles et autres, et par nos diverses institutions financières.

REVENUS DU PORT DE MONTREAL

Le revenu de juin pour le port de Montréal est de $1,025,000, ce qui est à peine moins qu'en 1907 ou 1906 ; rappelons-nous surtout que l'année 1907 fut une année tout à fait exceptionnelle, ce qui atténuera d'autant l'effet l'une comparaison. A

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies à la "Presse" par M. L. J. Des Rosiers, courtier, 47 rue Saint-Vincent:

NOM	Valeurs	Offre	Demande
Colombie Anglaise			
Alberta Coal & Coke	1 00	10	15
Consolidated Mines	100 00	71	75
Canadian Gold Fields	10	4	5
Diamond Vale Coal	1 00	12½	13½
Dominion Copper	10 00	1¾	1¾
Granby	100 00	98	100
Intern. Coal & Coke X.D.	1 00	57	60
Monte Christo	1 00	....	3½
North Star	1 00	7	....
Novelty	10	....	3
Rambler-Cariboo	1 00	17	23
White Bear	10	....	....
COBALT			
Cobalt Lake	1 00	14½	15½
Cobalt Central	1 00	33	35
Coniagas	5 00	5 25	5 75
Crown Reserve	1 00	41	42
City of Cobalt	1 00	1 40	1 60
Empire Cobalt	1 00	....	....
Foster	1 00	40	45
Green Meehan	1 00	9	14
Kerr Lake	5 00	2 50	3 00
Larose Consolidated	5 00	5½	5¾
Little Nipissing	1 00	25	29
McKinley-Dar-Sav	1 00	72	75
Mont. Reduct. & Smelting	5 00	....	....
" " Pfd	5 00	....	1 00
Nipissing	5 00	6½	7
Nova Scotia	1 00	28½	30
Peterson Lake	1 00	14½	15½
Right of Way	1 00	2 25	2 75
Silver Queen X.D.	1 00	99	1 03
Silver Leaf	1 00	12½	13½
Trethewey	1 00	77	81
Temiskaming	1 00	39	40
		....	....
		....	....

VENTES DE L'AVANT-MIDI ET DE L'APRES-MIDI

500 Crown Reserve à. 40½
334 Crown Reserve à. 40
500 Crown Reserve à. 41
500 Temi-kaming à. 39½
4000 Crown Reserve à. 41

PEAUX ET SUIF

Prix payés aux bouchers.

A Montréal—

Peaux gr'des No 1 p. 1 lb	0.00	0.07
Peaux gr'des No 2 p. 1 lb	0.00	0.06
Peaux gr'des No 3 p. 1 lb	0.05	0.06
Peaux de moutons. . . .	0.00	0.00
Peaux de veaux No 1,ville	0.00	0.11
Peaux de veaux No 2, ville	0.00	0.10
Peaux de veaux No 1, cam.	0.00	0.12
Peaux de veaux No 2, cam.	0.00	0.10

Les tanneurs paient le en moyenne de plus pour les peaux inspectées.

Suif raff., 100 lbs. . . .	5.00	5.50
Suif brut.	1.50	3.00
A Toronto—		
Peaux, No 1 steers, insp.	0.00	0.07½
Peaux No 2 steers, insp.	0.00	0.06½
Peaux de la campagne.	0.05½	0.06
Peaux veau, ville. . . .	0.00	0.11
Peaux veau, campagne. .	0.00	0.10
Peaux, mouton.	0.80	0.90
Peaux d'agneau.	0.00	0.00
Peaux de cheval.	0.00	2.50
Suif raffiné.	0.04½	0.05½
Laine non lavée.	0.07	0.08
Laine lavée.	0.13	0.14
Laine de rebut. . . . . lb	0.00	0.00

EXPORTATIONS DE BEURRE ET FROMAGE DU PORT DE MONTREAL

Exportations de beurre et de fromage du port de Montréal, durant la semaine terminée le 27 de juin 1908 :

	Local	Transit	Local
A Liverpool—			
Navire Lake Erie (sup).	1,706	.....	1,706
Navire Corsican	5,688	1,532	7,220
Navire Canada. .	9,125	7,876	11,001
A Manchester—			
Navire Man. Mariner.	1,398	101	1,499
A Glasgow—			
Navire Cassandra	770	224	994
Navire Pretorian	95	962	1,057
A Londres—			
Navire Montfort.	4,030	828	4,858
Navire Parisian .	5,853	2,960	8,813
Navire Hurona .	31,266	6,462	37,728
A Bristol—			
Navire Monmouth.	18,712	1,755	20,497
Au Sud Africain—			
Navire Yola.	.....	20	20
Totaux. . . .	78 643	16,750	95,393
Semaine corresp. 1907.	73,522	14,216	87,738
Semaine corresp. 1906.	78,825	19,254	98,079
Totaux des expéditions depuis le 1er mai 1908	286,030	83,561	369,581
Période corresp. 1907.	363,365	68,949	432,314
Période corresp. 1906.	409,193	131,741	540,934
Expédiations vià Québec—			
A Liverpool—			
Navire Emp. of Ireland. . . .	8,994	615	9,609
Depuis le 1er mai 1908.	.....	.....	15,117
Période corresp. 1907.	7,331	3,979	11,310

BEURRE

	Local	Transit	Total
A Liverpool—			
Navire Canada. . . .	431	....	431
A Glasgow—			
Navire Pretorian. . . .	100	....	100
A Londres—			
Navire Hurona. . . .	2,103	....	2,103
A Bristol—			
Navire Monmouth. . .	5,547	....	5,547
Totaux. . . .	8,181	....	8,181
Sem. corresp. 1907. .	1,779	....	1,779
Sem. corresp. 1906. .	13,113	1,669	14,782
Totaux des expéditions depuis le 1er mai 1908.	22,667	....	22,667
Période cor. 1907. .	3,384	188	3,572
Période cor. 1906. .	73,232	6,670	79,902

EXPORTATIONS DE BETAIL DU PORT DE MONTREAL

La semaine dernière les exportations de bétail du port de Montréal ont été les suivantes :

	Boeufs.	Moutons.
A Liverpool—		
Monmouth.	592	...
A Londres—		
Hurona.	400	...
Montezuma.	877	157
A Glasgow—		
Cassandra.	199	...
Pretorian.	237	...
A Manchester—		
Mariner.	87	...
Totaux.	2,392	157
Semaine précédente .	2,435	472

LES RECOLTES DE L'OUEST

D'excellentes nouvelles arrivent du Nord-Ouest, au sujet de la récolte des céréales ; on la dit être dans une excellente condition et son rendement approximatif sera dans les 120 à 125 millions de boisseaux. Ce serait la plus forte récolte marquée dans les annales agricoles de cette région. Ainsi, les compagnies de chemins de fer du Canada font-elles de grands préparatifs pour distribuer à l'intérieur et transporter vers les ports, cette immense masse de grains. De leur côté, les banques se tiennent prêtes à fournir tout l'argent nécessaire au mouvement de la récolte. On dit aussi que le rendement du bétail sera très bon, tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la qualité.

LES COMPENSATIONS DES BANQUES

Voici l'état des compensations des banques pour la semaine terminée hier :

AUX ETATS-UNIS

New-York. . . .	$1,480,160,000	Dim.	12.7
Chicago.	228,110,000	Dim.	4.9
Boston.	151,211,000	Dim.	5.2
Philadelphie . .	123,467,000	Dim.	19.2
St Louis. . . .	57,463,000	Aug.	9.2
Pittsburg. . . .	42,696,000	Dim.	23.7
San Francisco .	33,552,000	Dim.	15.1

AU CANADA

Montréal.	22,652,000	Dim.	24.3
Toronto.	15,692,000	Dim.	34.2
Winnipeg. . . .	3,037,000	Dim.	9.3
Vancouver. . . .	2,949,000	Dim.	9.3
Ottawa.	2,248,000	Dim.	9.3
Québec.	1,695,000	Dim.	23.7
Hamilton. . . .	1,080,000	Dim.	39.6
Calgary.	923,000	Dim.	26.7
St Jean.	934,000	Dim.	15.6
London.	865,000	Dim.	33.1
Victoria.	970,000	Dim.	8.3
Edmonton. . . .	564,000	Dim.	20.1

S. S. PERSIA

Nous conseillons à nos lecteurs de consulter l'annonce de la Cie de Navigation de Québec, s'ils se proposent de faire une promenade, soit de Québec à Montréal, ou de Montréal à Québec.

Le voyage à bord du "Persia" est des plus agréables, se faisant en partie de jour, donnant tout le confort à un prix de passage très minime.

Le fret est transporté à prix réduit, avec assurance maritime. r

Des Listes de Souscription seront Ouvertes le 27 Juin et Fermées le ou avant le 7 Juillet.

LA
BANQUE DE MONTREAL
Offre en Souscription
A 105 P.C. et Intérêt accru à partir du 1er Juin
$750,000.00.
D'obligations à coupon, de $1,000 chacune, première hypothèque, à 6 pour cent, à vingt-quatre ans, série B., échéant le 1er juin 1932.
DE LA
OGILVIE FLOUR MILLS CO'Y., LTD,
Rachetable à 115 et intérêt le et après le 1er juin 1912. Entre les mains de The Royal Trust Company. Coupons payables les 1er juin et 1er décembre, à la Banque de Montréal, à Montréal.

CAPITALISATION

Stock commun.	$2,500,000.00
Stock cumulatif privilégié à 7 pour cent.	2,000,000.00
DETTES SUR OBLIGATIONS : —	
Obligations émises en 1902, première hypothèque à 6 pour cent. $1,000,000.00	
Obligations, série "B", première hypothèque à 6 pourcent, (émission actuelle). 750,000.00	
	$1,750,000.00

Fidéi-commissaires pour les porteurs des obligations et les agents de l'émission : —
THE ROYAL TRUST COMPANY, MONTREAL.

On se propose de garantir la présente émission d'obligations par une hypothèque sur les propriétés à Fort William et 33 élévateurs dans le Manitoba et la Saskatchewan, qui représentent dans les livres une valeur de $568,676.51, et non garantis par l'émission d'obligations de 1902. Les propriétés de Fort William seules sont considérées plus que suffisantes pour garantir l'émission actuelle de $750,000.
Lorsque la compagnie a été formée, en 1902, la valeur assurable de la propriété s'élevait à la somme de $1,295,000. Aujourd'hui elle représente $2,871,451.

CONDITIONS DE PAIEMENT

5 pour cent sur demande. 20 pour cent sur émission.
80 pour cent et intérêt accru le ou avant le 7 août 1908.

Le prospectus, donnant des détails complets et des blancs de demande, peut être obtenu de THE ROYAL TRUST COMPANY, et des succursales de la BANQUE DE MONTREAL. 29.3.4

PAR MARCOTTE & FRERES
VENTE AU COMMERCE
à nos salles rue Saint-Jacques,
Mercredi, 8 Juillet, à 10 Hrs.
sans réserve et en lots pour le commerce.
30 caisses de sous-vêtements en laine.
10 caisses de chaussures assorties.
8 caisses de toiles de ménage.
8 caisses de hardes de confection.
5 caisses de tweeds, serges, etc.
30 caisses de chapeaux de feutre pour hommes.
25 caisses de casquettes en drap et autres.
5 caisses de bas et chaussettes.
50 ballots de ouate.
Etoffes à costumes, dentelles, étoffes à robes, cotonnades, chemises, gants, cravates, bretelles, rubans, parapluies, jupes de robes, blouses, soies, articles de fantaisie et grand nombre de consignations.
MARCOTTE FRERES,
206—3 Encanteurs.

VENTE de MEUBLES de MENAGE
Au No 153 avenue Laval,
LUNDI, 6 JUILLET, A 10 HEURES
Un buffet, 2 tables, 3 ameublements de chambre à coucher, 1 poêle à gaz, 1 canapé, 1 pendule, tapis, prélarts, gazeliers, chaises, cadres, rideaux et portières, vaisselle, glacière, porte-chapeaux, etc.
Sans réserve.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

PAR FRASER & FRERES
CHEVAUX supérieurs, Voitures de Prix, Splendides Harnais, Etc., à l'Encan.
Nous avons reçu instructions de M. Max. Lapointe, maître-charretier, qui abandonne les affaires, de vendre à l'encan, SANS RESERVE, à ses écuries,
274-278 RUE VISITATION
MERCREDI MATIN, 8 JUILLET
tous ses chevaux de valeur, voitures, harnais, etc., comprenant quatre magnifiques coupés doubles, tous faits par Ledoux, modernes sous tous rapports, en parfait ordre ; un ayant servi quelques semaines seulement ; tous ont les meilleurs pneus en caoutchouc. Une victoria simple et une double, avec pneus en caoutchouc, de Ledoux.
15 chevaux de classe supérieure, comprenant deux splendides paires de bais assortis, chevaux de voiture ; un lot exceptionnellement beau de chevaux ; 9 carrioles de charretier, un "set" de belles robes en boeuf musqué, un autre de belles robes noires, 4 harnais doubles de qualité supérieure montés en argent ; un simple du même genre ; un lot de belles nattes de voiture, couvertures, couets, articles divers d'écurie ; pupitre de bureau, etc. Cet encan, sans réserve, attirera assurément des foules car ce sera le plus important du genre qui ait été fait à Montréal. Les voitures de M. Lapointe sont reconnues comme les meilleures que l'on puisse acheter.
VENTE A 10.30 HRS.
FRASER FRERES,
30.2.4.6.7 Encanteurs.

MEUBLES DE MENAGE D'OCCASION de toute description.
Grand encan régulier à nos salles de ventes.
453 SAINT-JACQUES
angle de la rue des Inspecteurs.
Vendredi 10 Juillet, à 10 Hrs.A.M.
Consignations sollicitées, promptes remises au comptant.
Vente privée, tous les jours, de meubles de bureau et de ménage, neufs, coffres-forts à l'épreuve du feu, chaloupes et canots, carrosses, harnais, etc. Grandes occasions au comptant.
FRASER FRERES,
4.7.9 Encanteurs.

ENCAN PUBLIC
Les soussignés ont reçu instructions de la cour de mettre en vente à
L'ENCAN PUBLIC,
à leurs salles, rue Wellington ouest, Toronto,
Samedi, 11 Juillet, à 11 h. A.M.,
LE STEAMER A VOYAGEURS
"ARGYLE",
maintenant à Kingston, où on peut le voir. Ledit steamer est un bateau à roues à aube, construction en bois, machine à balancier, fut construit en 1893, sur le registre anglais, classe A 1½, dans Inland Lloyde. Environ 200 pieds de long, plaques en acier Keelsons. Bien approprié pour voyageurs et excursions ; durant la dernière saison il avait une licence canadienne pour 800 passagers, et une installation parfaite, y compris la lumière électrique.
Conditions de vente : 1-3 comptant au moment de la vente, le reste en trois et six mois, avec 8 pour cent d'intérêt garantis à la satisfaction du liquidateur.
On peut obtenir la permission d'examiner le steamer, de E. R. C. Clarkson and Sons, 33 rue Scott, Toronto, liquidateurs intérimaires, de qui on peut aussi se procurer les conditions de la vente.
Le bateau sera vendu sujet à un prix minimum de $11,000.
SUCKLING AND CO.,
27.4 Encanteurs.

LICITATION VOLONTAIRE
MARDI, LE 21 JUILLET 1908, A ONZE HEURES A. M., en l'étude et présence du notaire soussigné, No 90 rue Saint-Jacques, Montréal, SERA VENDU A L'ENCAN PUBLIC au plus offrant et dernier enchérisseur, l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la succession de feu JEAN-BAPTISTE RENAUD, père, appartenant pour un quart à la substitution créée par le testament de feu JEAN-BAPTISTE RENAUD, fils, savoir :
UN EMPLACEMENT situé sur la rue Amherst, dans la ville de Montréal, étant le lot désigné sous le NUMERO CINQ CENT SOIXANTE TREIZE (573) au cadastre du QUARTIER SAINT-JACQUES, contenant vingt-deux pieds de front sur soixante-quinze pieds de profondeur, faisant 1,650 pieds en superficie, le tout mesure anglaise et plus ou moins, avec une maison en brique solide à deux étages, sur solage en pierre, y érigée, portant le No 216 de ladite rue, et dépendances en arrière.
Pour les conditions, s'adresser à
PH. BAUDOUIN, Notaire,
99 Saint-Jacques.
Montréal, 4 juillet 1908.



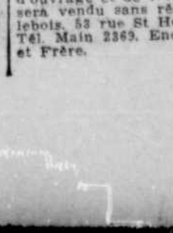
PAR M. HICKS & CIE
SUCCESSION
DE FEU
Mme S.C. Spooner
Nous avons reçu instruction des exécuteurs de la succession vendre à l'encan, sans réserve, tous les meubles et effets contenus dans la maison portant le
No 210 AVENUE GREEN
comprenant un piano Dominion Cabinet Grand, un mobilier de salon, des chaises désassorties, des tables de centre, des rideaux de dentelle, des portières, des peintures à l'huile et des aquarelles, des gravures sur acier, des manteaux de cheminée, des fauteuils, beaux ornements, tapis de Bruxelles, couchettes émaillées et en cuivre, bureaux et lavabo, canapé-coffre, miroirs, matelas en crin et autres, pupitre, services de toilette, belle garde-robe en noyer, buffet en chêne, table à rallonge et chaises pour salle à diner, machine à coudre cabinet, chaise Morris, bibliothèque en chêne, gazeliers en cuivre, poêle de cuisine, poêle à gaz Montréal, ustensiles de cuisine, vaisselle, verrerie, services à thé et à diner, etc., etc.
La vente aura lieu
LUNDI, LE 6 JUILLET,
A 10 a. m.
M. HICKS & Co.,
204—3 Encanteurs.

PAR WALKER M. KEARNS
CHEVAUX
de selle et de promenade et juments poulinières
A L'ENCAN
Les chevaux suivants, propriété de M. Wm J. Henderson, du Sault au Récollet, seront tous vendus à l'encan public, aux écuries de M. M. Stafford, 78½ rue Cathcart,
MARDI, 7 JUILLET,
A 3.30 heures p.m.
Jument baie "RED BREAST," Descendant de Strathclyde et de Peeweep. Pleine de Bushmount.
Jument baie "DOREEN,". Descendant de Kinkade et de Topsy. Pleine de Bushmount.
Jument baie "MELISS," 4 ans. Descendant de The Monon et de Doreen. Domptée pour la selle et le harnais.
Jument "MIGNONNETTE," 5 ans. Descendant de Maurice et de Doreen. Excellente pour la selle ou le harnais.
Cheval hongre gris pommelé "GREY CLOUD," cheval fort et excellent sauteur ; des plus désirables pour la selle et la promenade.
Cheval hongre "RED MONK." Descendant de Dog Rose et de L'Abesse Galliarde. Un cheval très rapide et actuellement sous entrainement.
WALTER M. KEARNS,
205—3 Encanteur.

8% - 10%
Voici le faux courant d'intérêt à Edmonton. Pourquoi vous contenter de 4 ou 5 pour cent quand vous pouvez avoir les plus hauts taux ci-dessus mentionnés ? Je prêterai votre argent pour vous et mes frais n'excèderont pas 1 pour cent.
Références : Le clergé et la banque Molson.
H. MILTON MARTIN,
Boîte 990, Edmonton, Alberta.
188—s,n a

VENTE D'IMMEUBLES
Mercredi, le 8 juillet prochain, à 10 heures A.M.
Les immeubles suivants dépendant de la succession de feu Philippe Laferrière et al., seront vendus et adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, au bureau du notaire soussigné, savoir :
1o L'immeuble Nos 738 à 748 rue Berri ;
2o L'immeuble Nos 47 à 55 rue Dorchester ouest ;
3o L'immeuble Nos 89 à 99 rue Saint-Hubert ;
4o L'immeuble No 53 rue Saint-Hubert ;
5o L'immeuble Nos 1151 à 1161 rue Saint-Denis ;
6o L'immeuble Nos 237 à 241 rue Delisle ;
7o L'immeuble Nos 60 à 62A rue Saint-Charles ;
8o L'immeuble Nos 164 à 172 rue Saint-Charles ;
9o L'immeuble Nos 174 à 180 rue Ryde ;
10o L'immeuble Nos 293 à 297 avenue Colonial, ci-devant appelée rue Saint-Hippolyte ;
11o L'immeuble Nos 136 à 158D rue Boyer, ci-devant appelée rue Voyer ;
12o L'immeuble Nos 831 à 839 rue Sanguinet et 461 à 465 rue Marie-Anne ;
13o L'immeuble Nos 265 à 281 rue Mateonneuve.
Chacun desdits immeubles sera vendu tel qu'il se trouve actuellement, avec circonstances et dépendances.
Les conditions de la vente seront connues le jour de la vente ou avant, en s'adressant au notaire soussigné.
N. PERODEAU,
Notaire,
7 Place d'Armes, Montréal.
Montréal, juin 1908. 25.26.29.2.4.6.7

A. LEOFRED (grad. Laval et McGill)
INGENIEUR CIVIL
Spécialité: AQUEDUCS
39 rue St Jean QUEBEC, Phone 545
291—1,M,s—n

Chevaux pour être vendus à l'Encan Lundi le 6 Juillet à 2.30 hrs P.M.

Dan McGregor, marque 2.22¼ est facile à conduire n'ayant peur de rien et peut parfaitement aller 2.35 deux hommes dans la voiture et ce sans boîtes ni entraves aussi le superbe étalon "Galaxy" 2.29¼ très doux et bien commode il est le plus rapide et le meilleur étalon trotteur par sang qu'il y a au Canada. Il appartient à la célèbre famille de trotteurs "Wilkes" dont les records sont de de 2.10 à 2.35 et surpassent de beaucoup ceux d'aucune autre famille. Il y aura aussi plusieurs autres chevaux de voitures et pour ouvrage de toutes sortes pour être vendus sans aucune reserve.
Ces chevaux sont maintenant visibles à nos écuries, Toutes personnes ayant chevaux, voitures, harnais ou toutes autres choses à faire vendre feront bien de nous les envoyer car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction.
33 Place Jacques-Cartier,
P. VANDELAC & Cie, encanteurs.

AUX CAPITALISTES
L'annonceur a une option sur 2,000 actions de une livre sterling chaque, d'une compagnie de Londres, faisant de grosses affaires et dont le gérant, un Canadien de Montréal, aimerait voir ces actions de haute valeur, souscrites par ses compatriotes. Occasion superbe de faire un placement avantageux. Détails complets sur demande. Ecrire à Casier 99 la "Presse".

Vente de Chevaux
A l'Encan
Mardi, le 7 Juillet, à 2.30 p. m,
75 chevaux de toutes sortes, une paire de chevaux café chevaux de selle, chevaux d'ouvrage et de voiture. Poneys. Tout sera vendu sans réserve. J. E. Charlebois, 53 rue St Henri, coin St Paul. Tél. Main 2369. Encanteurs, Marcotte et Frère.

PLACEMENTS
Nous faisons une offre sp

POILS FOLLETS
Enlevés par le nouveau procédé
De Miracle
une révélation à la science moderne. C'est le seul procédé scientifique et pratique pour détruire les poils. Ne perdez pas votre temps à expérimenter l'électrolyse, les rayons X et les dépilatoires, ils vous sont offerts sur la SIMPLE PAROLE des opérateurs et des manufacturiers. Ce n'est pas la même chose avec DeMiracle. C'est la seule méthode recommandée par les médecins, chirurgiens, dermatologistes, journaux médicaux et principaux magazines. De Miracle est envoyé par la poste, cacheté dans une enveloppe ordinaire, pour $1.00. Votre argent remis (sans formalité) s'il ne fait pas tout ce qu'on en dit. Livret gratuit, dans une enveloppe ordinaire cachetée par De Miracle Chemical Co., 1909 Park Ave., New York.
En vente chez tous les bons marchands et chez
W. H. Scroggie
Limited


LA VITALITE DU
BEBE
tient particulièrement à la nourriture qui lui est donnée. Il faut qu'elle soit saine, parfaitement assimilable et reconstituante.
LA PEPTONINE.
remplit toutes ces conditions, aussi est-elle la favorite des mères.

Fait Disparaitre la Graisse

Nous avons un si merveilleux record de réduction, grâce au traitement Kressilin, que nous avons décidé d'offrir gratuitement, pendant une courte période, des traitements d'essai. **Une réduction de 5 livres par semaine garantie.** Il n'est pas une personne tellement grasse qui ne puisse obtenir l'effet désiré, où que soit l'excès d'embonpoint—sans exercice, sans diète. Pas de privations, rides, inconvénients! Parfaitement inoffensif. Résultats efficaces et prompts. **Nous vous fournirons la preuve à nos frais.** Les rhumatismes, saine, maux de reins et affections cardiaques disparaissent avec la réduction de l'embonpoint. Faites venir dès aujourd'hui le **traitement gratuit d'essai** avec la brochurette illustrée à ce sujet; cela ne vous coûte rien. Adresse: Dr Bromley Co., Dept. 71 E, 41e West 25th St., New York. A 8D


LE SOLEIL
—et le—
TEINT
Pour tous les soins du visage venez consulter
Mme Marie
Spécialiste en Beauté.
Les produits **"Le Peerless Face Bleach"** et **l'Electricine (les deux $5.00)**, guérissent boutons, rousseurs, masques, points noirs, mauvais teint en général.
Consultations gratuites. Timbre pour réponse.
Le pamphlet "L'Ame de la Beauté" envoyé partout sur réception de 4 cents en timbres.
485 Ouest Ste Catherine.
Tél. Up 3079. D

Offre Spéciale d'Eté
AUX ACHETEURS DE
PIANOS
Evans Bros., droit, grand format, 7 1-3 octaves, touches en ivoire et en ébène.
Trois cordes, basse très forte.
Monture en fer, caisse en palissandre massive, de magnifique dessin, son riche et puissant.
Pleinement garanti. Prix primitif $475, maintenant
$195.00.
Escomptes sur tous les instruments durant la vente d'été.
LAYTON BROS.
144 rue Peel.
N. B. — Ferme à 1 heure les samedi durant juillet et août. D

Il n'y a qu'un seul remède infaillible, contre le CHOLERA, la DIARRHEE, la DYSENTERIE, les INDIGESTIONS, etc., c'est le
"DIAROL"
Il n'y a qu'un seul "DIAROL", et il est préparé par The Royal Chemical Co. dont MM. Laporte, Martin & Cie, Ltée, sont les agents généraux. Insistez pour obtenir ce que vous demandez. Si le pharmacien essaie de vous vendre autre chose qu'il dit être aussi bon, c'est qu'il fait plus de profit sur les imitations, si votre marchand ne l'a pas, envoyez-nous 25c et nous vous l'expédierons, frais de poste payés. Adresser:
The Royal Chemical Co.
Dépt des Ordres B.P.
975, Montréal. A
DIAROL
REGISTERED
A SURE CURE FOR
CHOLERA, DYSENTERY, DIARRHOEA, INDIGESTION
STOMACH AND INTESTINAL WINDS AND ALL SUMMER COMPLAINTS
PRICE 25c CENTS.
THE ROYAL CHEMICAL CO MONTREAL, CANADA.
Le véritable seul porte l'étiquette ci-dessus.



LE COURRIER de COLETTE

VIOLETTE DES BOIS. — La situation est délicate. Si vous croyez que votre ancien prétendant vous aime encore, il vaudrait mieux, je crois éviter de le voir. Enfin, je vous sais intelligente, et de bon jugement, faites ce que vous pensez qu'une autre devrait faire à votre place.

STUDIEUX. — Il y a des professeurs qui publient leur nom et leur adresse dans les petites annonces et notre journal, écrivez à l'un d'eux. Je ne puis vous recommander personne en particulier. Je vous félicite pour votre amour du travail.

AMOUREUSE DE 17 ANS. — 1. La poudre de pyrètre que vous achetez à la pharmacie, détruit ou chasse les fourmis. 2. Si vous aimez également vos deux admirateurs c'est que vous n'en aimez aucun vraiment. L'amour est fait de préférences; attendez que se présente celui que vous préférerez à tous; s'il vous aime aussi, vous serez bien heureuse.

BLANCHE — Je publie aujourd'hui même, si les exigences de la mise en page ne s'y opposent point. Et je sympathise avec vous dans une épreuve que j'ai moi-même connue. Continuez de cultiver votre joli talent littéraire, il en vaut la peine.

CROCODILE — Bien difficile, en effet, la situation d'un jeune homme qui se met tout à coup à aimer la soeur de sa blonde ? Je ne sais que vous conseiller. Eloignez-vous discrètement de l'une, pour vous approcher de l'autre . . . . . si elle veut.

LUCINDA — On ne prend pas de pensionnaire à cette institution et on y octroie des diplômes. Si vous désirez d'autres détails, écrivez au directeur du "Dominion College of Music," à Montréal, qui vous enverra un prospectus. Cette adresse suffit.

BASTIENNE D'AURAY. — 1. Ecrivez votre note sur un seul côté du papier, signez de votre vrai nom et de votre adresse, et adressz au bureau des


ELEGANTE ROBE D'INTERI EUR EN BATISTE BRODEE.

Echos Mondains, à la "Presse." Voyez réponse à Virginie C. A.

ALPHONSE H. — 1. On peut aller à Chambly par chemin de fer ou par bateau. 2. Les Trois-Rivières sont à mi-chemin entre Montréal et Québec.

BLANCHE L'ANXIEUSE. — 1. Je ne sais si vous pourriez teindre une natte postiche de cheveux ; à votre place, je prendrais conseil d'un coiffeur. 2. L'attouchement au crayon de nitrate d'argent fait disparaître les verrues. Ces crayons se vendent dans les pharmacies.

UNE AMIE DES PETITS. — J'attendrai des nouvelles de votre protégé. Ne croyez pas que je n'aie qu'à demander pour recevoir. Menant une vie assez retirée, je n'ai guère de relations, mais, du reste, je serai heureuse de faire moi-même le peu que je pourrai pour ce petit malheureux. Merci pour la photographie, je n'en ai pas de celles que vous désirez; mille regrets. Le "tag" est fort ingénieux, mais trop américain pour plaire à tout le monde. Je préfère la charité qui s'exerce librement et discrètement à la charité forcée et faite à grands coups de trompette.

GLOIRE DU MATIN. — Une jeune fille peut bien, à l'occasion, offrir des bonbons ou des rafraichissements à son amoureux qui passe la soirée à la maison, même s'il est le seul visiteur qu'il y ait.

VIRGINIE C. A. — Il convient d'enlever ses gants pour entendre la messe, le dimanche; il faut absolument les ôter pour recevoir un sacrement ou pour prendre part à l'administration d'un sacrement, c'est-à-dire lorsqu'on est marraine au baptême ou à la confirmation.

SUZE. — Vous devez tout d'abord présenter le nouveau venu à votre famille; à sa première visite, si vous jugez que c'est un jeune homme de bonne éducation, et bien élevé, puis s'il vous plaît, vous pouvez souffrir à votre mère ou à votre père de l'inviter à dîner pendant son séjour à Montréal. Mais je me permettrai de vous rappeler qu'il faut être bien prudent en ces circonstances et que nombreux sont ceux qui ont regretté amèrement d'avoir admis avec trop de facilité des inconnus dans leur famille.

ALICE — Je vous remercie pour ces intéressantes cartes du troisième centenaire de Québec. Elles me sont précieuses à double titre, parce qu'elles me viennent de vous, que je veux supposer heureuse maintenant, comme vous le méritez.

STELLA MARIA — 1. Les fêtes de Québec commenceront le 20 juillet, un lundi, pour se continuer toute la semaine. 2. La locution latine "Ad multos anos" se traduit par "De nombreuses années encore." C'est un souhait qui se forme généralement à l'occasion d'un jubilé. 3. Tous les trains du Pacifique Canadien qui vont à Québec partent de la gare Viger, rue Craig, en face du square Viger.

LOYOLA — Je ne connais aucun remède pour la bronchite chronique. Il y a dans le commerce une foule de sirops qui apportent du soulagement, mais bien peu, je crois, peuvent guérir radicalement. 2. Je ne puis vous nommer ici toutes les communautés de femmes ayant leur maison-mère hors de Montréal. Elles sont trop nombreuses. Procurez-vous l'almanach ecclésiastique et vous y trouverez les noms de ces communautés.

NINETTE — J'ai reconnu votre écriture avant d'ouvrir votre lettre, et celle-ci m'a été bonne à lire comme toujours. Que vous vous faites donc rare, aussi, vous ? Le reproche que vous me faites n'est pas aussi mérité qu'il le paraît ; je n'ai pas une minute de loisir et il faut du temps pour écrire de jolies choses. Je fais appel, en votre nom, à tous mes aimables collaborateurs et à mes charmantes collaboratrices, qui ne manqueront pas de revenir pour vous être agréable. Je vous remercie pour votre bonne sympathie qui m'a touchée.

HORTENSIA M... — 1. Avec une pinte de crème, une chopine de lait, trois oeufs et deux cuillerées de corn starch, vous faites d'excellente crème à la glace. 2. On dit que de mouiller les cheveux avec de la bière les fait friser.

MARGUERITA — 1. On répond à un faire-part de mariage, par l'envoi d'un cadeau ou d'une carte de visite avec bons souhaits adressée à la fiancée, et non par une visite. 2. On emploie l'ammoniaque pur, à l'état liquide pour détacher les étoffes ou les nettoyer.

LYDIA B. — Je n'ai pas lu encore votre nouvelle, je ne l'ai que parcourue, j'espère pouvoir la publier, l'allure m'en a parue gentille.

Melle VICTORIA T... — Je ne réponds pas à mes correspondants par lettre particulière. Il me semble que les plumes d'autruche blanche seraient superflues sur un chapeau bleu-Alice garni déjà de roses roses et champagne.

PETITE QUESTIONNEUSE. — 1. Dans le cas de laisser votre adresse à une dame étrangère, vous lui donnez votre carte de visite, parfaitement. 2. Si les circonstances le demandent, vous pouvez présenter deux personnes l'une à l'autre sur le quai d'une gare ou autre endroit public.

HERMIONE. — La versification est soumise à certaines règles fixes qu'il n'est pas permis d'enfreindre. Evidemment, vous ne connaissez pas ces règles, ne les ayant point étudiées, et vous ne pouvez faire de la poésie. Puisque vous avez le louable désir de vous instruire, procurez-vous donc un bon traité de littérature — celui de Verniolles, par exemple, — et étudiez-le à fond ; cela vous aidera beaucoup, ainsi que de bonnes lectures faites avec méthode et en prenant des notes. Rien ne sert tant à former le style.

Colette

LES PIQUE-NIQUES DES ENFANTS

Je ne saurais trop engager les mamans qui me lisent à faire profiter leurs enfants des jolies fêtes que la "Presse" leur offre au Bout de l'Ile. Ces chers petits, auront tout à gagner d'une journée passée ainsi au grand air, sans compter les amusements nombreux qu'on leur prépare.

Les mères qui craindraient de laisser partir leurs enfants seuls, peuvent se rendre au Bout de l'Ile, ce jour-là, et veiller elles-mêmes sur leurs chers trésors, mais le service de surveillance organisé par la "Presse" est tellement efficace qu'il n'y a absolument à craindre, ni accident, ni excès de fatigue, ni aucun inconvénient pour les gentils invités de notre journal.

COLETTE.

LA MARCHE DU TRICENTENAIRE

Je remercie, Mme Brosseau, pour l'envoi gracieux de cette jolie marche dont elle est l'auteur. Je n'ai pas qualité pour apprécier cette composition, mais nos lecteurs savent, pour l'éloge qu'en a fait la "Presse", samedi dernier, le bien qu'il faut en penser.

COLETTE.


COL BRODE POUR JEUNE FILLE.

JE VOUS AVAIS PROMIS

Cher fiancé,

J'avais promis de vous écrire, ce soir, 24 mai 1908 quand, il y a quelques jours, alors qu'assis tous les deux dans votre chambre de malade nous avons parlé de tant de choses de résurrection. J'avais promis de vous écrire chacun de ces jours derniers pour vous faire trouver moins longues les heures de la convalescence.

J'avais promis de vous écrire . . . . . .

Je ne l'ai pas fait, car mes lettres, vous ne les auriez pas lu vos yeux s'étant fermés pour ne plus jamais se rouvrir. Mais aujourd'hui, seule dans notre cher petit salon témoin de tant de souvenirs et où depuis un mois, vous n'êtes venu vous asseoir, j'ai pris ma plume, celle que vous m'avez donnée, et je tâche de remplir ma promesse. Je vous l'ai faite dans un temps de joie, et c'est dans un temps de souffrances que je l'accomplis, mais au ciel, vous voyez que je ne manque jamais, à la parole donnée...! Je ne parlerai pas des gaies choses des futiles riens, promis en une minute de plaisir, mais bien des choses tristes, de tant de tristes choses qui depuis votre départ me sont arrivées et que peut-être vous ne savez pas.

. . . . . .

Oh! les bons, les inoubliables avant derniers instants que nous avons passés ensembles quand nous parlions de tant de projets fous; Je vous disais que dimanche, doucement, très doucement vous pourriez venir me rendre, d'une seule fois, toutes les visites que je vous avais faites; nous parlions du "cher coin", où nous serions si bien, du bouquet de lilas que je mettrais sur le piano, des jolies bibelots dont j'embellirais le home pour vous recevoir!!!...

Vous souvenez-vous de ces avants derniers instants que nous avons passés ensembles?

Puis qu'au ciel le souvenir est éternel des derniers moments, oh ceux-là, si navrants où nous nous sommes aimés! Quand, toute gaie après les angoisses passées, je fredonnais je ne sais quel air, que nous avions souvent chanté ensembles, on est venu, vite, me chercher, pour vous voir mourir! Et bêtement de me mettre à rire de les entendre dire une si vilaine chose, qunad il n'y avait pas dix heures, je vous avais vu si bien, si mieux.

Et le trajet et mon entrée dans votre chambre où je vous vis si changé, si effroyablement plus vous, ne pouvant presque plus parler, me regardant tristement, tendrement, tandis que de grosses larmes, les premières et les dernières que vous avez versées pour moi, coulaient, coulaient, sur vos pauvres joues, déjà marquées de la pâleur de la mort.

Et tandis que m'affaissant à genoux, à demi-folle, vous m'avez dit que vous m'aimeriez toujours là-haut, plus qu'ici-bas, où tout passe, que vous veilleriez sur moi, me demandant en retour un souvenir chaque jour! Et notre baiser d'adieu, que je sens encore froid sur mon front, sur mes lèvres, pour ensuite dans un dernier regard, un dernier sourire, vous en aller, me laissant seule.... seule!!....

J'avais promis de vous écrire. Je l'ai fait. Mais quand au ciel vous recevrez ma lettre, qui vous arrivera sans doute ce soir puisqu'à l'instant même sur votre tombe, j'e vais la déposer, répondez par beaucoup de courage qu'à Dieu vous demanderez pour moi. En la lisant ma pauvre lettre que j'avais promis de vous écrire, ne riez pas de la misère humaine au-dessus de laquelle vous êtes aujourd'hui puisque vous ne souffrez plus, mais veillez sur moi, comme vous l'avez promis à votre pauvre petite fiancée, qui n'en peut plus, ah! mais n'en peut plus!!.....

BLANCHE.

LES MALADIES DE L'ETE TUENT LES JEUNES ENFANTS

Aux premiers symptômes de maladie durant les chaleurs de l'été, donnez aux jeunes enfants les Tablettes Baby's Own, ou, en quelques heures, l'enfant pourrait être fatalement compromis. Ces Tablettes préviendront les maladies d'été si on les donne à l'occasion aux enfants en santé, et elles guériront promptement ces maux s'ils surviennent inopinément. Les Tablettes Baby's Own devraient se trouver dans chaque famille où il y a de jeunes enfants. Il n'existe pas de remèdes aussi efficaces et la mère a la garantie de l'analyste du gouvernement que les Tablettes sont absolument sûres. Mme E. LeBrun, Carillon, Qué., dit: "Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède que je connaisse pour régler l'estomac et les intestins. Je crois qu'aucune mère ne devrait se passer de ce remède." En vente par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Grande faiblesse, Douleurs dans les côtés, Maux de tête, Dyspepsie, Etourdissements, Manque d'appétit,

TOUS SYMPTOMES D'UNE ANEMIE PROFONDE

Voilà ce dont souffrait Madame A. Guérard, lorsqu'elle se décida à prendre les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Dix boîtes seulement la remirent en bonne santé.

Les jeunes filles et les femmes anémiques présentent une décoloration marquée de la peau qui prend une teinte analogue à celle de la vieille cireblanche. Les lèvres, les paupières, les gencives pâlissent, les veines situées sous la peau se désemplissent et s'affaissent, elles ne sont plus visibles ou bien ne laissent plus qu'une faible trace violette, bleu-pâle. Il y a cependant certaines anémiques dont le visage conserve des couleurs assez vives, mais dont la peau s'injecte seulement, rougit à la moindre émotion et devient pourpre après la moindre marche ou le moindre exercice un peu fatigant ; cette belle apparence est toujours trompeuse et on retrouve encore sous ces couleurs passagères, la pâleur caractéristique de l'anémie.

Les jeunes filles et les femmes anémiques respirent difficilement, la moindre marche, un escalier monté vite, un rien les essouffle ; le simple fait de lever les bras pendant un instant les fatigue et cette faiblesse est d'autant plus frappante qu'un grand nombre de jeunes filles et de femmes anémiques paraissent grasses et fortes et même souffrent d'embonpoint. Chez elles, les battements du coeur sont précipités, et très irréguliers, le moindre exercice, la moindre émotion déterminent des palpitations qui sont parfois excessivement violentes et peuvent faire tomber la malade en syncope.

Les jeunes filles et les femmes anémiques ont aussi des troubles du côté de l'estomac, elles ont peu d'appétit et digèrent mal ; elles souffrent de constipation, et aussi de migraine, de maux de tête, et de lassitude générale et il n'est pas rare de rencontrer chez elles de la tristesse et un manque absolu d'énergie.

Elles ont des vertiges, des éblouissements, des tintements d'oreilles, surtout lorsqu'après s'être baissées elles se relèvent brusquement.

Dans l'anémie, les yeux perdent de leur éclat et sont soulignés par une auréole bleuâtre, la peau se boursouffle, les pieds se gonflent.

Les périodes, chez les anémiques, sont, en général, peu accentuées, irrégulières et accompagnées de douleurs vives. Il y a presque toujours existence de phénomènes d'hystérie.

L'anémie est une affection à marche chronique qui s'aggrave chaque jour davantage, si on la néglige ; mais, d'un autre côté, sa guérison est simple et pour l'atteindre, aucun moyen n'est égal aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Elles relèvent les forces et reconstituent le sang. Elles ont guéri Madame A. Guérard de grande faiblesse, d'anémie. Voici sa propre déclaration :

"A l'époque de mon mariage, il y a sept ans, je souffrais d'une grande faiblesse depuis trois ans et qui n'a fait qu'augmenter par la suite. Après la naissance de mon premier enfant qui a cinq ans, mon état s'aggrava. J'endurais de terribles souffrances dans les reins, dans le dos et surtout dans le côté droit. D'après l'avis de plusieurs médecins, il me fallait subir une opération, c'était, disaient-ils, le seul moyen de me sauver. Mes forces diminuaient chaque jour. Je fus prise de vertiges et je perdais connaissance très souvent, ne pouvant plus rien faire, ni m'occuper des plus petits soins de mon ménage.

"Un jour, je pensai aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine tant recommandées et j'en essayai une boîte, puis une deuxième après laquelle j'éprouvai un soulagement. Alors, pleine de confiance dans ce remède, je continuai, sentant mes forces revenir graduellement et mon courage renaître. J'en pris pendant plusieurs mois et je suis guérie, mieux que je ne l'ai jamais été. Je mange bien, je dors bien et mes douleurs sont disparues. Aussi, c'est avec bonheur que je rends justice aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine en donnant ce témoignage. Les Pilules Rouges m'ont sauvée."

Madame A. GUERARD,
101 rue Sainte-Rose, Montréal.


Mme A. Guérard, 101 rue Ste Rose, Montréal.

Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie, soit par la maladie, soit par toute autre chose, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne peut guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Quelques boîtes suffiront pour refaire votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme délabré, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits.

Exigez donc les Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules dites "pilules rouges" que des colporteurs et colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs, et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettres ou personnellement au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal. yw

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Rouges.


EN QUELQUES JOURS
pour rendre aux cheveux blancs leur couleur naturelle. Infaillible contre les pellicules
Acanitol
N'est pas une teinture. Son action directe sur la racine des cheveux et de la barbe redonne leur couleur primitive. 50c la bouteille chez les pharmaciens. QUENNEVILLE & GUERIN, dépositaires.


M. DAVID DANSEREAU, No 3 rue Visitation, qui fait les plus grands éloges de Diarol, avec lequel il s'est guéri de crampes d'estomac et de Dyspepsie. Diarol se vend en bouteilles de 25c et 50c. A

GRATIS ! ABSOLUMENT GRATIS !

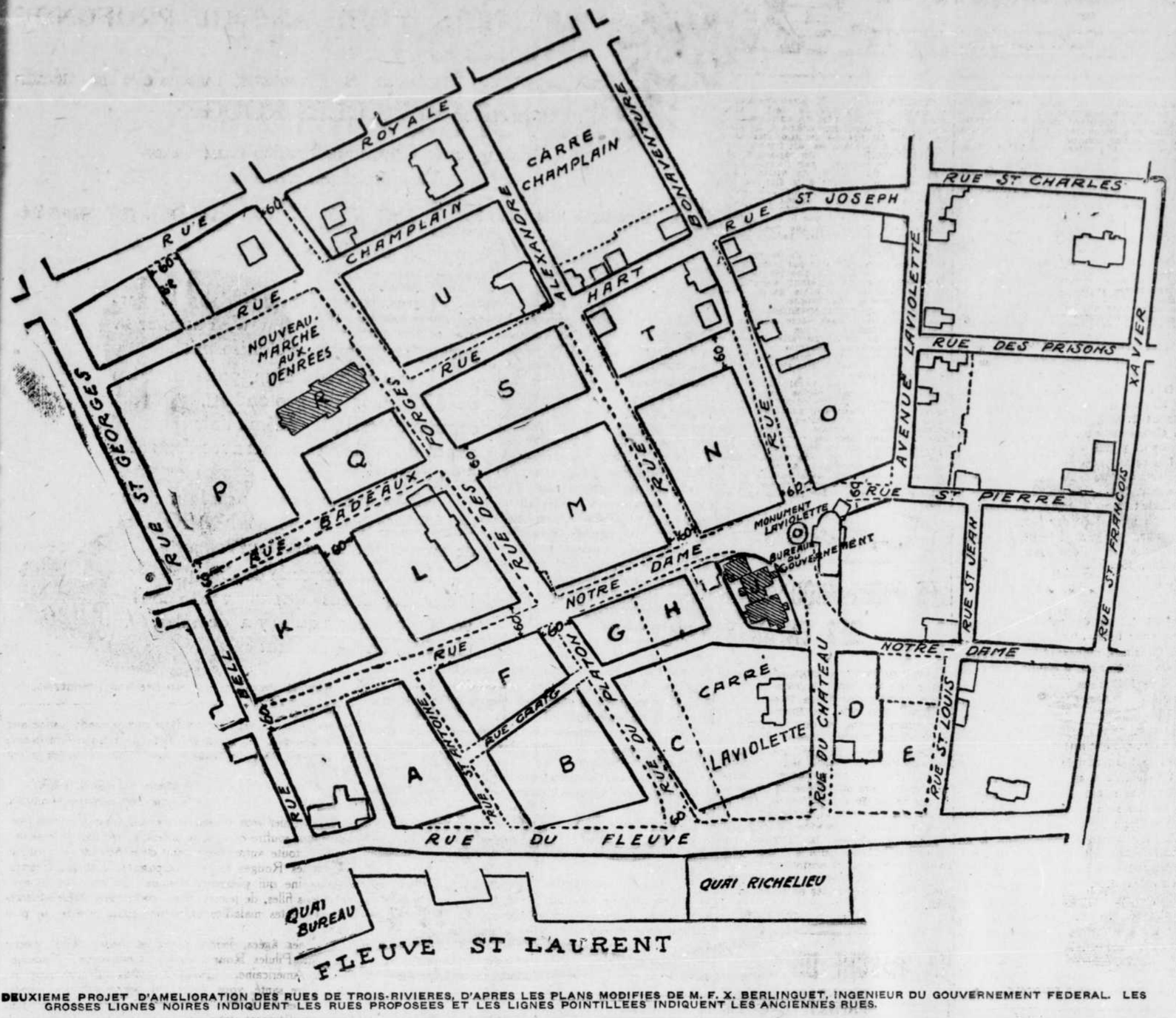

Offre Spéciale aux Femmes
J'enverrai gratuitement à toutes les femmes malades qui en feront la demande, le célèbre traitement de dix jours Orange Lily. Ce traitement domestique guérit sans le secours du médecin. Il guérit la faiblesse féminine, la leucorrhée, les tumeurs, les cancers, dans les premières phases, les déplacements, les lacérations, les périodes douloureuses, douleurs dans le côté, dans l'abdomen, sensations de pesanteur et toutes les irrégularités. Lisez les lettres suivantes afin de vous convaincre de l'efficacité de ce remède vraiment merveilleux.
Mme F. I. Currah, Windsor, Ont. Merlin, Ont., 27 mars 1902.
Chère Madame Currah, — Votre lettre du 24 est arrivée aujourd'hui. Veuillez trouver ci-inclus $5.00 pour 6 boîtes d'Orange Lily. Je crois pas devoir continuer son usage, car je suis convaincue que 6 autres boîtes me donneront une guérison permanente. Je suis aujourd'hui une personne nouvelle depuis que je fais usage de l'O. L. Je connais actuellement deux personnes souffrant de la même maladie que moi (leucorrhée chronique) et comme vous donnez des boîtes d'essai gratis, si vous m'en envoyiez quelques-unes je les remettrais avec plaisir à mes amies, parce que je sais que ce remède donnera d'excellents résultats dans chaque cas. J'ai l'intention de vous envoyer dans quelque temps ma photographie et un certificat, car je ne saurais trop louanger Orange Lily. Je crois que, si ce remède était employé par les femmes malades, le couteau du chirurgien deviendrait inutile. Espérant que Dieu vous bénira toujours et vous fera prospérer ainsi que le Dr Coonley dans votre noble travail, croyez-moi, votre amie sincère, (Mlle) R. McK., Merlin, B. P., Kent Co., Ont.

Kingston, Ont., 15 juillet 1903.
Chère amie. — Il y a quelque temps, je vous écrivis pour vous dire le grand bien que m'a procuré votre merveilleux remède. Depuis, j'ai continué à en prendre, et après cinq ans de terribles souffrance et avoir subi trois opérations, Orange Lily m'a radicalement guérie, après huit mois d'usage. Je ne saurais trop hautement le louanger. Sachant personnellement que plusieurs femmes de cette ville souffrent comme j'ai souffert, et sachant aussi ce que vous avez fait pour moi, j'aimerais à prendre votre agence. Voulez-vous avoir l'obligeance d'envoyer les instructions et conditions que vous donnez à vos agents ? Votre dévouée. (Mlle) G. T., 359 Brock Street.
Adressez (incluant 3 centins en timbres) pour échantillon gratuit, circulaires et autres témoignages. Mme F. I. Currah, Windsor, Ont.
20,27,4,11 AD

Intéressant pour les femmes dont les maris boivent à l'excès.
Orrine fait disparaître promptement la passion de la boisson. Vous pouvez le donner sans café, ni lait, vu qu'il est insipide, inodore, incolore. Prix, $1.00 la boîte. L'argent est remis s'il échoue.
Brochurette gratuite. En vente chez Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est. A k


Poitrine Parfaite
SANS MASSAGE
AVEC les FAMEUSES
Pilules Persanes
$1.00 la boîte. 6 boîtes pour $5.00
Société de Produits Persans. Boîte postale 1081, Montréal.
A D 4,11,18,25

LA RECONSTRUCTION DE TROIS-RIVIERES



DEUXIEME PROJET D'AMELIORATION DES RUES DE TROIS-RIVIERES, D'APRES LES PLANS MODIFIES DE M. F. X. BERLINGUET, INGENIEUR DU GOUVERNEMENT FEDERAL. LES GROSSES LIGNES NOIRES INDIQUENT LES RUES PROPOSEES ET LES LIGNES POINTILLEES INDIQUENT LES ANCIENNES RUES.

GRATIS POUR VOUS MA SOEUR



GRATIS POUR VOUS ET POUR CHAQUE FEMME SOUFFRANT DE MALADIE FEMININE.

Je suis femme.

Je connais les souffrances de la femme.

J'y ai trouvé le remède.

J'enverrai absolument **gratis** mon **traitement domestique**, avec des instructions complètes à toutes celles qui souffrent de maladies propres à leur sexe. Je veux faire connaître ce remède à **toutes** les femmes, à **vous**, ma lectrice, pour vous-même, votre fille, votre mère ou votre soeur. Je veux vous apprendre comment vous guérir chez vous sans le secours du médecin. Les hommes **ne peuvent** comprendre les souffrances des femmes, mais nous femmes savons **par expérience** que nous en connaissons plus long que n'importe quel médecin. Je **sais** que mon traitement domestique est un remède sûr et certain contre les **pertes anormales, ulcérations, déplacement ou chute du principal organe féminin, périodes abondantes, rares ou douloureuses, tumeurs internes**, aussi **douleurs dans la tête, au dos et aux intestins, douleurs dans le bas du corps, nervosité, sensation d'une douleur lancinante à l'épine dorsale, mélancolie, désir de pleurer, accès de chaleur, fatigue, maladie des reins et de la vessie**, quand ils sont **dus à la faiblesse particulière à notre sexe.**

Je désire vous envoyer un **traitement complet de dix jours tout à fait gratuitement**, afin de vous démontrer que vous pouvez **guérir seule** chez vous, facilement, promptement et sûrement. Rappelez-vous que ça **ne vous coûte rien** d'essayer le traitement complet, et si vous désirez continuer, ça ne vous coûtera qu'environ 12 cents par semaine, soit moins de 2 cents par jour. Ça ne vous empêchera pas de travailler et de vaquer à vos occupations. **Envoyez-moi votre nom et votre adresse**, dites-moi ce que vous avez, si vous le désirez, et je vous enverrai le traitement pour votre cas tout à fait **gratuitement**, dans une enveloppe ordinaire, **par le retour du courrier.** Je vous enverrai aussi **gratuitement**, mon livre **"Woman's Own Medical Adviser"**, avec vignette explicative, montrant pourquoi les femmes souffrent et comment elles peuvent se guérir facilement chez elles. Toutes les femmes devraient l'avoir, afin de pouvoir **se renseigner.** Ainsi, quand le docteur dit: "Il vous faut subir une opération", c'est à vous de décider. Des milliers de femmes se sont guéries avec mon remède de famille. Il les guérit **toutes, vieilles comme jeunes. Aux mères ou aux filles, j'expliquerai** un traitement simple, à domicile, qui guérit les pertes douloureuses ou anormales, chez les jeunes personnes. Il en résulte toujours de la santé ou du bien-être.

Où que vous résidiez, je puis vous nommer quelques femmes de votre localité qui peuvent dire par expérience, à quiconque souffre, que ce **traitement domestique guérit** réellement toutes les maladies des femmes et les rend toutes robustes et bien portantes. **Envoyez-moi votre adresse** et le traitement **gratis** de dix jours est à vous ainsi que le livre. Ecrivez aujourd'hui vu que vous pouvez ne plus revoir cette offre. **Adresse:** Mme M. SUMMERS, Boîte H 41, Windsor, Ont. A y w

A L'ECOLE BELMONT

Les élèves de l'école Belmont, rue Guy, ont donné leur concert de fin d'année, samedi soir, à 8 heures. La distribution des prix a eu lieu le même soir. Un programme des plus intéressant a été exécuté. La musique était sous la direction de M. J. P. Thibault, organiste de l'église Saint-Joseph.

La médaille d'or de sixième année a été gagnée par Gilbert Dagenais, pour l'histoire du Canada. La médaille de bronze, pour l'arithmétique, a été remportée par Camille Roch, également un élève de sixième année.

Ceux de cinquième qui ont gagné des médailles sont: Léon Demers, qui a gagné une médaille d'argent, pour l'arithmétique, et Henri Lacroix, qui a remporté la médaille de bronze pour ses succès dans le dessin.

En quatrième, les médailles—deux de bronze—ont été remportées par les deux frères Paul et Maurice Barbeau, pour le dessin.

Une médaille d'argent, présentée par les Commissaires, pour la culture physique, a été gagnée par Henri Dubé. — Gilbert Dagenais et Albert, Murphy ont également reçu des médailles de bronze, pour la culture physique.

Camille Roch, élève du cours intermédiaire, a reçu son diplôme, anglais et français, avec distinction. D'autres diplômes, avec distinction, ont été décernés — pour l'anglais et le français — à Edmond Gervais, Joseph Taillefer, et Armand Raymond. Un diplôme avec grande distinction, pour l'anglais et le français, a été donné à Paul Barbeau.

Des prix spéciaux furent offerts aux élèves de sixième. Les noms de ceux qui les ont gagnés sont les suivants: Gilbert Dagenais, George McDonnell, Fred. O'Flaherty, Camille Roch, Edward Barry et Fred. Barry. Garçons qui ont reçu des prix spéciaux pour la culture sont Hector, Lionel, Joseph Vandette, Edward Milloy, et Alfred Cousineau.

Huit cents prix ont été distribués aux élèves de l'école Belmont.

HOSPICE AUCLAIR

La distribution des prix aux orphelines de l'Hospice Auclair, a eu lieu dimanche soir, le 21 juin, sous le présidence de M. le curé Auclair, accompagné du chapelain de la maison, le Rév. M. Paré.

Cette petite fête de famille, s'ouvrit par un choeur anglais: "Oh Canada, land of my fathers," rendu par 30 voix, avec goût et une bonne diction anglaise. Suivait un dialogue anglais: "spring flowers." Chaque fillette représentait avec grâce une fleur. Cette pièce si symbolique, disait en peu de mots à la supérieure, les sentiments de reconnaissance, de ces enfants. En terminant, les figurantes formèrent une gerbes de fleurs qu'elles présentèrent à la supérieure.

Puis eut lieu la distribution des médailles et prix, suivie d'un dialogue en français: "Travaille enfant." Vint ensuite une adresse de remerciements lue par Mlle Berthe Ouimet, au curé, aux Religieuses et aux bienfaiteurs de la maison. Cette jolie soirée se couronna par le chant du "Magnificat."

Noms des généreux donateurs des prix pour l'année 1908:

Son Excellence lord Grey, gouverneur-général du Canada; l'honorable Lomer Gouin, premier ministre de Québec; Rév. M. Auclair, curé de St Jean-Baptiste; Rév. M. Paré, chapelain, M. Clouston, gérant général, Banque de Montréal; lady Drummond, Mlle sénateur Villeneuve, Mme Thomas Wilson, Mme Normandin, médaille; Mme Brodeur, Mlle Lefebvre, médaille d'argent, aussi croix et chaînon; Mme Turcotte, volume; Mlle S. Brodeur, Mlle Charbonneau, livre de prières; M. T. Villeneuve, avocat, volume; M. Granger, libraire, livre de prières; M. Ludger Gravel, médaille et diplôme; M. Joyce, bonbonnière; M. Scott, bonbonnière; M. Ogilvie, effets; M. Scroggie, effets; M. Bennette, fleurs; M. McKenna, fleurs; M. Holland, jouets; M. Robitaille, chapelet; M. Martineau, bonbons; M. Clarke, M. McCready. A tous, grand merci, aux noms des orphelines de l'Hospice Auclair.

AU COUVENT D'OTTAWA

Congrégation de Notre-Dame, rue Gloucester

gnifique institution des Dames de la Mardi soir, 23 juin, avait lieu à la maCongrégation de Notre-Dame de Montréal, à Ottawa, la séance de clôture des exercices de l'année scolaire 1907-1908.

Sept jeunes demoiselles reçurent le diplôme de cette maison de haute éducation, avec grande distinction.

Remarquée entre toutes: Mlle Anita Champagne, fille cadette de Son Honneur le juge L. N. Champagne, de Hull, qui remporta les plus grands honneurs. Elle fut appelée sept fois, et chaque fois chaudement applaudie. Outre son diplôme, qui consiste en une magnifique médaille d'or, ses prix et ses couronnes, cette jeune fille si distinguée reçut pour "Progrès remarquables," une superbe médaille d'or du Très Honorable Sir W. Laurier, premier ministre du Canada; puis la médaille de Sa Grandeur Monseigneur J. T. Duhamel, archevêque d'Ottawa, lui fut décernée avec très haute distinction, pour l'étude de l'histoire ecclésiastique. Ce prix est mis en compétition entre les élèves graduées des deux langues, et Mlle Anita Champagne a remporté "haut la main" cet honneur sur ses sept compagnes, avec toutes les notes: 100-100. L'examen pour cette matière fut donné par les révérends Pères Fallon et Perrusset, O. M. I., professeurs à l'université d'Ottawa.

Nous savons que nous sommes l'interprète des nombreux amis de la famille Champagne, en félicitant hautement cette brillante jeune fille, qu'est Mlle Anita Champagne.

UNE DESAGREABLE DECOUVERTE

M. John H. Connolly, en plaçant une récente consignation des fruits de Porto-Rico, trouve une tarentule dans un régime de bananes.

M. John H. Connolly, de la maison Connolly & Son, marchands de fruits en gros et en détail de la rue Saint-Paul, est passé à nos bureaux, hier après-midi, avec un des plus intéressants spécimens de la famille des insectes que l'on puisse voir et des plus rares dans les contrées septentrionales. Ce petit animal, qui inspire tant de dédain, par sa repoussante apparence et par la crainte de son venin mortel, est une tarentule que M. Connolly a trouvée dans un régime de bananes.

La bête était encore pleine de vie; elle s'avançait tranquillement sur ses nombreuses et longues pattes crochues, les crochets entourant son bec ouvert dans un geste de menace, lorsque M. Connolly l'aperçut. S'emparant d'un linge, il réussit à s'en saisir avant qu'elle n'eut piqué personne et l'enferma dans un verre. Elle est maintenant exposée dans les vitrines de la "Presse" où on peut aujourd'hui la voir.

M. Connolly dit qu'il arrive assez souvent que l'on trouve de ces animaux venimeux dans les caisses de fruits ou les régimes de bananes importés des pays tropicaux. Il y a trois ou quatre ans, il trouva un gros scorpion dans un régime de bananes aussi. Il fut assez heureux encore cette fois pour se saisir de la bête avant qu'elle n'eut causé de dommages.



M. John H. Connolly, qui a trouvé dans le régime de bananes, la bête venimeuse dont la vignette est reproduite dans ces colonnes.

LA TARENTULE

telle que décrite par les auteurs d'histoire naturelle, n'est pas tout à fait semblable au gros insecte capturé par M. Connolly; mais il est évident que ce dernier appartient bien à la famille des tarentules de l'Europe méridionale. Chez les insectes, comme chez les autres animaux, les types varient suivant les pays et bien que la forme de la tarentule de Porto Rico soit en tout similaire à celle del 'Europe, sa couleur n'est pas tout à faire la même et elle est plus grosse.

La tarentule a surtout été observée dans les environs de Tarente, d'où son nom. Elle est, dit Larousse, "longue d'environ trois centimètres; elle présente en dessus du céphalothorax un duvet grisâtre, tantôt uniforme, tantôt offrant de chaque côté de la ligne médiane une grande tache longitudinale plus obscure, qui ne paraît souvent que comme une nébulosité; les flancs sont d'un gris ocracé et argileux. Elle a les mandibules (les mâchoires ou crochets) noirâtres, grises à l'extrémité; les palpes d'une teinte ocracée, noires au bout; l'abdomen gris avec des taches noires en dessus, rouge orangé vif avec une large bande transversale noire en dessous; les pattes d'un gris noirâtre ou jaunâtre; les filières égales et peu apparentes."

Cette description correspond entièrement à celle de la tarentule trouvée par M. Connolly si on en excepte les couleurs données.

TOMATES ROTIES

Prenez de grosses tomates rondes, lavez et essuyez, mettez-les sur le gril sur un bon feu; tournez-les lorsqu'elles sont brunes. Placez sur un plat chaud avec beurre, poivre et sel.



LA TARENTULE, (GRANDEUR NATURELLE), TROUVEE HIER PAR M. JOHN H. CONNOLLY, DANS UN REGIME DE BANANES IMPORTEES DE PORT ORICO.

LES LAUREATES DU COUVENT DE FARNHAM

Résultat des examens qui ont eu lieu à cette institution renommée. Les élèves qui ont obtenu leurs diplômes de sténographie.



GROUPE DES ELEVES DU COUVENT DE LA PRESENTATION DE MARIE, DE FARNHAM, QUI ONT OBTENU L EURS DIPLOMES DE STENOGRAPHIE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Farnham, 4 — Chaque année, il nous fait plaisir de constater les succès de l'institution, déjà si florissante, du couvent de la Présentation. Les jeunes filles qui en suivent les cours assidûment et laborieusement, sont une preuve de l'instruction solide et pratique qu'elles y puisent.

Leur conduite et leurs diverses aptitudes font honneur à la culture des principes de morale et de religion aux leçons de bienséances, à toutes les branches de l'enseignement français et anglais, ainsi qu'au grand art de l'économie domestique, si utile à la femme, qu'on leur enseigne si bien au couvent de Farnham.

D'anciennes élèves occupant des positions honorables et lucratives, grâce à leurs connaissances acquises; ce qui permet de venir en aide à leurs parents; d'autres, par leur aimable caractère et leur adresse dans les travaux d'aiguille, sont la joie et l'utilité du foyer.

Deux branches, fort appréciées dans le commerce, sont surtout enseignées avec succès et rapidité: La sténographie et la dactylographie. Cette année encore, 22 élèves viennent de recevoir de magnifiques diplômes bien mérités.

Ont obtenu des diplômes français académiques: Mlles Angélina Dupont, Sweetsburg, P.Q., 121 mots à la minute. Corinne Bouvier, Moosup, Conn. 118 mots à la minute. Berthe Rochon L'Ange-Gardien, P. Q. 115 mots à la minute. Ida Gatineau, Southbridge, Mass. 110 mots à la minute. Ernestine Létourneau, L'Ange-Gardien, P. Q., 105 mots à la minute.

Ont obtenu des diplômes supérieurs. Mlles Marie-Louise Grégoire, Saint-Jean, P. Q., 82 mots à la minute. Mlle Ludivine Boutin, Warren, R. I., 76 mots à la minute. Eugénie Girard, Farnham, P. Q., 76 mots à la minute. Réna Loiselle, Farnham, P. Q., 75 mots à la minute. Alice Vadnais, L'Ange-Gardien, P. Q., 73 mots à la minute. Anna Bisaillon, Waterloo, P. Q., 71 mots à la minute. Blanche Carreau, Ste Brigitte, P. Q., 70 mots à la minute.

Ont obtenu des diplômes primaires: Mlles Anna Desroches, Sweetsburg, P. Q., Berthe Catudal, New-Haven, Mass.; Jeanne Gosselin, Montréal; Rhéa Lafond, Montréal; Hélène Pelletier, Fall-River, Mass.; Arabelle Lequin, Farnham, P. Q.; Berthe Dion, Farnham, P. Q.

Ont obtenu des diplômes supérieurs anglais: Mlles Ida Gatineau, Southbridge, Mass., 90 mots à la minute. Elisabeth Monpas, New-Haven, 85 mots à la minute. Mary Southwood, Sherbrooke, P. Q., 75 mots à la minute.

Diplômes primaires anglais: Mlles Angélina Dupont, Sweetsburg, P. Q.; Anna Desroches, Sweetsburg, P. Q.

Les derniers examens promettent de bien couronner l'année scolaire: Le 21 juin aura lieu la distribution des prix; le 22, la note joyeuse des vacances retentira à la grande joie de toutes.

Espérons qu'après deux longs mois de repos, anciennes et nouvelles élèves viendront se mettre au labeur avec un nouveau courage.

LA PRESSE

MONTREAL, 4 JUILLET 1908

CETTE QUESTION DES BANQUES

Depuis nos remarques de l'autre jour sur la gestion contrôlée des Banques, une autre institution a fermé ses portes, celle de Saint-Hyacinthe, chose prévue depuis ses malheureuses transactions avec certains chemins de fer locaux. Nous ne prétendons pas, pour cela, qu'il faille reviser notre système financier, dont on a déjà dit grand bien à l'étranger.

L'acte qui régit nos banques est basé, en grande partie, sur les lois de l'Ecosse, en ce qui concerne l'émission fiduciaire, moins la responsabilité absolue pour toutes les pertes, et sur celles de l'Angleterre pour les autres opérations. C'est une législation sage qui, tout en offrant aux deniers du peuple la plus grande mesure de protection, permet à nos institutions, par l'élasticité de la circulation, de suivre la marche des affaires sans trop de gêne au moment d'expansion, et sans grande perte aux époques de contraction.

La grande crise financière qui vient de sévir aux Etats-Unis et qui a réduit la presque totalité des banques américaines à payer en billets promissoires, a passé presque inaperçue chez nous, où les paiements en espèces n'ont pas un moment été suspendus.

Aussi, la haute finance et la meilleure presse américaine ont-elles rendu un hommage éclatant à notre système de banque.

Donc, on ne peut pas dire que les accidents dont on a vu la répétition sont dûs au système, puisque toutes nos Banques opèrent, non pas en vertu de chartes particulières différant les unes des autres, mais sous l'empire des mêmes clauses générales qui les régissent de la même manière. Le succès général obtenu par presque la totalité de nos institutions prouve l'excellence du mode suivi et la valeur du contrôle très large, mais suffisant dans les grandes lignes, institué par l'Etat.

Aussi, les malheurs comparativement rares que nous avons dans notre pays sont-ils dus moins à une application même inconsidérée de la loi, qu'à sa violation flagrante et, la plupart du temps, criminelle.

Aucune loi humaine, quelles que soient ses rigueurs, ne saurait purger l'humanité de ses faiblesses et de ses défaillances, puisque la peine capitaine ne suffit pas toujours à retenir le bras de l'assassin.

La morale publique s'aide bien des lois humaines, mais elle n'y trouve pas sa base. Elle prend sa source dans un ordre supérieur, dans celui de la conscience.

C'est au peuple qu'il appartient de s'enquérir du caractère de ceux qui régissent les institutions recevant ses épargnes. Qu'il ne donne sa confiance qu'aux banques dont les directeurs et les officiers sont des personnes d'honnêteté éprouvée et d'habileté reconnue. C'est là, tout d'abord, la meilleure des garanties.

Rien n'empêche, cependant, comme nous le disions dernièrement, qu'on ajoute au bureau de direction un bureau de contrôle (Board of Control) composé de personnalités marquantes. C'est ce qui se pratique en France dans ces institutions admirables telles que le Crédit Lyonnais, la Banque de Paris et des Pays-Bas, etc., où l'on peut dire que la défalcation est inconnue.

Notre législation ne s'oppose point à ce que des bureaux de contrôle soient créés pour surveiller et même corriger l'administration des directeurs et voir plus spécialement à protéger les dépôts.

En effet, deux de nos banques "The Bank of British North America" et "La Banque Provinciale du Canada", ont, depuis plusieurs années, adopté ce système de double garantie pour le déposant. Personne ne niera la satisfaction que le public en a éprouvé et, par suite, les avantages que ces deux banques en ont retirés.

Si l'on cherchait dans l'application de la loi, et non dans sa modification, les moyens de prévenir les accidents dont nous avons souffert, il serait bien facile de le faire, ne fût-ce qu'en suivant l'exemple de certaines de nos institutions.

Pourquoi ne pas exiger, par exemple, que l'auditeur soit choisi par les actionnaires et ne puisse être révoqué de ses fonctions que par eux. De cette façon, libre de toute influence provenant du bureau de direction, il serait un frein efficace sur l'administration. A la condition, toutefois, que chaque banque ait son auditeur permanent attaché à l'institution et payé par elle, de manière à ce que celui-ci puisse suivre jour par jour le mouvement des affaires qui s'y transigent et qu'il soit, par là, en état de comprendre la nature de toutes les opérations.

Comme nous le faisions pressentir, l'Association des Banquiers s'oppose au principe de l'ingérance officielle dans le détail de ses affaires. L'existence d'un inspecteur, c'est-à-dire, d'un officier enquêteur nommé par le Gouvernement, détruirait le secret de la finance particulière, la chose la plus jalousement gardée. Mais, rien n'empêche que l'Association elle-même se charge, ainsi que nous le suggérions, de cette besogne. Ce corps imposant représente toute la fortune du pays ; il est essentiellement respectable, puisque le public lui confie tout ce qu'il a, tout ce qu'il vaut. On sera sûr, alors, que ce contrôle sera droit, prudent, discret.

Nous avons fait allusion, en commençant, au système écossais, qui rend les actionnaires responsables de toutes les pertes encourues. Ici, les actionnaires sont limitées seulement à la double responsabilité. Dans un jeune pays comme le nôtre, où le capital ne se trouve pas à une porte sur dix mille, la double responsabilité nous paraît jouer un mauvais rôle. D'abord, cette garantie est illusoire, parce que, lorsque la liquidation s'impose, la plupart des actionnaires eux-mêmes sont ruinés. Les plus futés ont, d'avance, fui le danger ; car, les directeurs de Banque n'ont pas le droit de refuser les transferts d'actions payées. Mais, en revanche, la peine attachée à la souscription d'actions dans une banque empêche beaucoup d'hommes d'affaires d'y mettre leurs fonds.

Ceux-ci se contentent d'appartenir à la classe des déposants. Que l'on place les actionnaires de banques sur le même pied que les actionnaires d'entreprises industrielles et les gens se mettront plus volontiers dans ces institutions qui ne demandent qu'une chose : des hommes riches et pratiques. Le capitaliste est toujours prudent. Et, alors, le public, au lieu de se reposer sur des rêves, saura toujours à quoi s'en tenir.

CONTROLÉS INCONTROLABLES

Notre confrère, le "Canada", continue à blâmer le Conseil, coupable d'avoir repoussé ce qu'il appelait un bureau de contrôle. Seulement, nos remarques l'ayant éclairé, il donne maintenant à ce bureau le nom de commission consultative. Le titre est modifié, mais le règlement ne l'est pas ; ce déguisement ne changera nullement l'esprit du règlement et n'augmentera pas son efficacité.

Or, nous le répétons, le personnel de cette commission ne pourra pas plus donner un avis impartial qu'exercer un contrôle effectif sur les actes des échevins pouvant avoir prise sur les contrôleurs qui voudront pas "marcher droit."

On n'a nul besoin d'une commission consultative, mais bien d'une commission exécutive, et cette commission on peut la créer sans bouleverser notre système municipal, sans mettre les fonctionnaires de l'hôtel de ville au-dessus des élus du peuple.

Il suffit pour atteindre ce but de remodeler nos comités permanents ; de créer à la place de la commission de la voirie une véritable commission des travaux publics.

Cette Commission décrèterait, exécuterait, contrôlerait tous les travaux municipaux exécutés dans nos rues ; mais rien que ces travaux.

Il faudrait, par contre, lui enlever tout ce qui est étranger à ces travaux, comme, par exemple : l'enlèvement de la neige, l'arrosages des rues, la surveillance des postes de cochers, la police, des tramways, du règlement des enseignes, etc., etc.

La ville souffre de ce que les attributions de nos diverses commissions sont, en 1908, restées ce qu'elles étaient en 1840, alors que Montréal était un grand village.

Il n'est pas nécessaire de pratiquer l'injure mutuelle pour réformer notre système municipal. Il l'est encore moins de traiter de vendu, de bandit, de boodler, de fripouille, le citoyen, même s'il est échevin, qui est pour ou contre un bureau de contrôle, une commission consultative ou administrative.

Les grandes questions gagnent à être discutées froidement et les gros mots n'ont jamais été des arguments. Il est des gens que les mots "bureau de contrôle" hypnotisent au point de ne plus voir ce qu'on veut faire passer à l'abri de ce titre et qui sont prêts à tout accepter pourvu que la création de cette institution leur permette de se faire de la réclame.

Certains réformateurs se contentent trop de mots et de triomphes faciles sans songer au lendemain. Nous avons eu, à Montréal, trop de ces lendemains déplorables pour qu'on accepte sans les examiner à la loupe les projets de réforme, même quand ils sont l'oeuvre des hommes les plus compétents et les plus sincères.

CHOSES ET AUTRES

Les petites oreilles bien conformées annoncent de l'esprit et de la vivacité ;

Le lobe bien dégagé fait pressentir un bon caractère ;

Une oreille large et unie annonce un esprit faible ;

Une oreille plate, allongée, dénote l'amour-propre et la sottise ;

Une oreille rouge, épaisse et chaude trahit un tempérament avide de plaisir ;

Une oreille courte, épaisse et mal tournée, est d'un mauvais augure ;

Les larges oreilles rapprochées des os du crâne, dont le lobe s'avance en pointe, sont chez les jeunes sujets le signe certain d'un embonpoint, d'une corpulence prochaine.

× × ×

Les femmes qui cousent beaucoup se plaignent souvent de blessures aux lèvres, sans se douter d'où elles proviennent.

C'est qu'elles ont l'habitude de mordre leur fil ou leur soie, au lieu de les couper avec des ciseaux.

Il est particulièrement dangereux de mordre la soie, car pour lui donner de la solidité et du brillant, on la plonge dans un liquide à base d'acétate de plomb.

Les couturières qui ne peuvent pas résister à cette mauvaise habitude et mordent leur fil, peuvent avoir à souffrir très sérieusement de l'inflammation provoquée par cette teinture. De plus, en mordant le fil, on risque de fendre l'émail des dents. Donc, attention, Mesdames !

× × ×

Autant pour des raisons politiques que pour tenir dignement son rang, M. Constans, ambassadeur de France à Constantinople, a donné, cette année, de brillantes réceptions. Il y a fait entendre M. Leloir, de la Comédie-Française, Mme Suzanne Desprès, Fursy et autres artistes parisiens de passage, qui ont attiré dans ses salons tout le beau monde musulman.

Une soirée a eu lieu, tout récemment, qui a été des mieux réussies et au cours de laquelle l'assistance a applaudi un jeune violoniste napolitain, recommandé chaudement à M. Constans par le marquis Imperiali, ambassadeur d'Italie. Les relations entre les deux diplomates ne sont point, comme on sait, d'une extrême cordialité. Elles se bornent strictement, à des formules courtoises et à un commerce officiel.

Toutefois, comme l'exigeait la bienséance, M. Constans accueillit avec empressement la requête de son collègue et se montra ainsi un homme d'esprit. Il le montra même trop, peut-être...

Le concert fini, il s'approcha du jeune virtuose, qui transpirait à grosses gouttes et, de sa voix la plus aimable:

—J'en entendu Sivori...

Le violoniste s'inclina, ravi, en s'épongeant le front.

—J'ai entendu Sarasate...

Le violoniste s'inclina jusqu'à terre, en s'épongeant de plus belle.

—Mais jamais, ajouta M. Constans, jamais aucun d'eux n'a... transpiré comme vous!

× × ×

On ignore en général, dit Henri de Parville dans "Mon Dimanche", que l'hirondelle peut s'apprivoiser assez facilement; de tous les oiseaux insectivores, l'hirondelle rustique (Hirondo rustica). est peut-être le plus intelligent et le plus intéressant à observer. On l'élève sans difficulté, et l'oiseau s'attache à l'homme plus qu'on ne pourrait le croire. M. G. Pays-Mellier a transmis à se propos à la Société nationale d'acclimatation, des détails qu'il serait regrettable de ne pas faire connaître. M. Mellier, depuis longtemps déjà, élève chaque printemps quelques premières nichées d'hirondelles. "Et rien, dit-il, n'est plus joli, rien n'est plus curieux que de voir ces oiseaux en pleine liberté dès le mois de mai volant à grande hauteur et venant toujours, au moindre appel, se poser sur mon doigt."

"Il y a quelques jours, — nous sommes en août 1907 — raconte-t-il, j'avais au château de la Pataudière, plusieurs visiteurs grands amateurs d'oiseaux, et pendant la longue promenade à travers le parc zoologique, je les intriguais fortement en me faisant suivre partout par de gentilles hirondelles que j'appelais et qui, planant à perte de vue, venaient toujours se poser sur ma main tendue. On put voir une hirondelle perdue dans les nues, tombant à chaque appel sur mon doigt, y restant sans peur des nombreux étrangers qui étaient avec nous, et se laissant prendre par eux toujours très facilement. Cet oiseau revenait toujours docile, happait adroitement les mouches qu'on lui présentait."

Les hirondelles apprivoisées par M. Mellier sont complètement libres toute la journée et on les voit sans cesse, tantôt volant avec leurs compagnes sauvages à de grandes hauteurs, tantôt rasant la terre et saisissant au vol des mêmes insectes, diptères, névroptères, petits papillons, coléoptères qui font leur nourriture habituelle. En se reposant souvent, perchées au rebord des toits élevés de la Pataudière, elles font entendre leur délicieux gazouillement qui charme toujours et qu'elles répètent sans cesse jusqu'à l'automne avant leur départ pour les contrées lointaines. Quand elles voient passer M. Mellier dans le jardin, elles arrivent à tire d'aile et c'est à qui saisira le plus vite le ver de farine ou le coléoptère qu'il leur offre toujours!

La Bière Molson égale les Meilleures Bières Importées



Le houblon employé dans la fabrication de la bière MOLSON est récolté à Kent, Angleterre—c'est la même qui est employé par les principales brasseries étrangères.

Le malt est fabriqué dans le germoir MOLSON, afin d'en assurer la pureté, la propreté et l'uniformité.

L'eau provient d'un puits artésien de 674 pieds de profondeur, est pure comme du cristal. Même l'air est filtré avant de venir en contact avec l'eau afin d'en assurer sa pureté.

122 ans d'expérience est la meilleure garantie que la bière MOLSON est de premier ordre sous tous rapports.

Pourquoi payer le double pour des bières importées quand vous pouvez vous procurer ce qu'il y a de mieux au Canada, en demandant

l'India Pale Ale MOLSON

Changez votre "Bonnet de Nuit"



Essayez un plat de la délicieuse et délicate nourriture de blé malté "FORCE" avec de la crème ou du lait, immédiatement avant de vous mettre au lit.

Elle vous réconfortera l'estomac, calmera vos nerfs et vous procurera un sommeil calme et réparateur. Du blé pur combiné à du malt d'orge pure.

"FORCE" est fabriquée avec le meilleur blanc, cuit à la vapeur, roulé en flocons délicats, combiné au malt d'orge la plus pure et rôtie. Rendez-la toujours "croustillante" avant de la servir, en la versant dans un plat que vous mettez chauffer dans le fourneau.

A vendre chez votre épicier. Aucune autre nourriture floconneuse n'est "tout aussi bonne". 106 A

Cognac Boulestin



Comme tous les produits de choix, cette marque de Cognac s'est implantée rapidement au Canada.

Le "Boulestin" a une réputation en Europe à cause de sa pureté et de son arome.

En vente dans toutes les bonnes Epiceries et les Cafés, Hôtels et Restaurants.

L. Chaput, Fils & Cie, agents généraux, Montréal.

L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE DU DR. JOSEPH COMTOIS



Vous guérira infailliblement du

RHUMATISME

Prix de la Bouteille $2.50

Pour vous convaincre de son efficacité, nous vous enverrons, sur réception de 15 centins, un échantillon suffisant de ce remède unique pour l'essayer. Circulaire gratuite envoyée sur demande.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Consultations à domicile ou par correspondance

Dr Joseph Comtois, Spécialiste, 1636 Saint-Jacques, Montréal.
Dépôt à Québec: W. Brunet et Cie. A 205—2

50,000 LIVRES ENVOYÉS GRATUITEMENT PAR POSTE

TRAITANT LES MALADIES DE L'HOMME.



Ce livre contient maintes illustrations et est un vrai trésor, autant, pour personnes, âgées que pour jeunes gens, SOUFFRANT D'EXCÈS, perte de vigueur, système nerveux, EMPOISONNEMENT DU SANG; Maladies de la vessie, des reins et de l'estomac.

Il explique la manière de se guérir chez soi, avec succès.

Ce livre est écrit en français.

Adressez-vous au DR. JOS. LISTER & CO., 22 FIFTH, AVE. F- A. 11 CHICAGO, ILL., U. S. A.

177—8,n

C. RICHARD & CIE

Ingénieurs et Machinistes

SPECIALITES :

Engins à Vapeur, à Gaz, à Gazoline, Pompes, Moulins à Vent, Machines à Bois, Machines à Imprimer, Ouvrage Mécanique Général.



Téléphone Main 985

20 rue St Georges, Montréal.

KODAKS



No 1 Pliant, 2¼ x 3¼.....$10.00
No 1 a Pliant, 2½ x 4¼.....$12.00
No 2 Pliant, 3½ x 3½.....$15.00

Catalogue Brownie gratis sur demande.

Développement, Finissage et Agrandissement.

The D. H. HOGG COMPANY, 160 rue Craig Ouest, Montréal

ECHOS MONDAINS

Mlle Alice Marchessault, de Saint-Ours, est en visite à Montréal, l'hôte de Mme J. A. Paquette, de la rue Saint-Hubert.

× × ×

M. L. N. Miller et Mme Miller, de l'avenue Christophe Colomb, partent, lundi, pour un voyage de trois mois dans la Gaspésie, au Lac Saint-Jean, et le Nouveau-Brunswick.

× × ×

M. et Mme L. G. Goudreau, et leur fillette Georgette, sont partis pour une villégiature dans le bas du fleuve.

× × ×

Mlle Laura Brunet, de Ste Anne de Belle-Vue, qui était à Montréal, est retournée chez elle.

× × ×

Mardi dernier a eu lieu, au Buisson, près Beauharnois, un joyeux pique-nique de Sainte-Martine.

Etaient présents : MM. A. Tougas, B. Hubert, A. Dubuc, A. Desrosiers, A. St Denis, de Montréal ; Z. Ste Marie, St Urbain ; A. Simon, D. Nadon, P. Laberge, A. Lebire, St Urbain ; R. Marchand, Montréal ; R. Vinet, St Urbain ; M. et Mme C. Lanctôt, de St Isidore ; Mlles S. Dubuc, B. Hébert ; MM. Hébert, B. Nadon, B. Doré, de St Urbain ; L. Vinet, B. Vinet, St Urbain ; S. St Denis, A. Beaudry, Lacoste, de Montréal, etc.

× × ×

Un groupe joyeux de parents et d'amis est allé passer la journée de dimanche dernier, chez M. Albert Thibaudeau, à sa villa de Sainte-Thérèse. Parmi ceux qui étaient présents, citons : MM. et Mmes Alb. Thibaudeau, J. U. Thibaudeau, E. Thibaudeau, O. Racicot. Mlles Alb. Thibaudeau, Ev. Thibaudeau, B. Thibaudeau, B. Thibaudeau. MM. R. Renaud, A. Therrien, J. B. Lafricain, Duplessis, E. Thibaudeau, etc.

× × ×

M. et Mme Joseph Lebeau, ainsi que leur jeune fille, Mlle Marie-Anne, sont à leur villa de l'Ile, à Saint-Eustache, pour la belle saison.

× × ×

Mlle Albertine Guilbeault, de la rue Maisonneuve, ainsi que ses parents, sont pour quelques semaines au St Esprit, les hôtes de M. Charbonneau.

× × ×

Madame Oscar Cérat, et sa jeune fille, Mademoiselle Blanche, ainsi que Mlle Rose Dépatie, partiront lundi, le 6 juillet, pour passer la semaine à Oka, chez monsieur Périllard.

× × ×

Madame J. N. Lapointe, et sa famille, passent l'été à Maple Grove.

× × ×

M. Henri Goyette, de Montréal est en vacances pour un mois. Il partira le 20 juillet pour un voyage à Québec et sera de retour le 29 juillet à Montréal.

× × ×

M. Léonard Sainte-Marie, de Saint Lambert, est en visite pour une quinzaine de Jours, à Sainte-Aimé et à la Pointe Claire.

× × ×

Mme Damase Gauthier, de Québec, est en promenade à Montréal, pour un mois. Elle est allée passer une huitaine à St Lin acompagnée de Mme Ste-Marie, sa nièce chez M. Nap Gauthier, rentier.

× × ×

Madame Vve A. Sasseville, accompagnée de sa soeur, Mlle Emilie Plamondon, ont passé une quinzaine à la villa "Mon Repos" de Montfort.

× × ×

Monsieur le dentiste Desjardins et Mme Desjardins habitent depuis quinze jours leur villa d'été, à l'Ile Perrot.

× × ×

M. Etienne Guay, employé civique, de Montréal, et Mme Guay, sont allés passer quelque temps à l'Ile d'Orléans.

Mme Guay y séjournera jusque vers la fin du mois prochain.

× × ×

Mardi prochain, le 7 juillet, à 8 heures du matin, sera célébré, en l'église de Saint-Martin, le mariage de Mlle H. Sauriol, du Parc Laval, avec M. O. Langlois, de Montréal. La messe nuptiale sera chantée par le Rév. G. Blouffe, cousin de la famille Sauriol. Les nouveaux époux feront leur voyage de noces aux Mille Isles.

× × ×

Mlles Florina et Yvonne Chauret, filles de M. D. A. Chauret, Dép. Prot. C. S., sont pour une huitaine de jours chez leurs oncles, MM. Ferdinand et Adélard Goyette, riches cultivateurs de Beauharnois.

En leur honneur, il y eut un joyeux pique-nique à la propriété de M. F. Goyette, sur les bords du lac Saint-Louis.

Outre M. Chauret et ses jeunes filles, ceux qui y ont pris part sont : M. et Mme H. L. Gault, Mlle A. Legault, M. Germain et Mlle Irène Legault, MM. et Mmes Ferdinand et Adélard Goyette, M. Omer Goyette, avocat, de Montréal, M. et Mlle Primeau, de Montréal, M. et Mme Jos. Blais, de Montréal, M. C. Goyette, de Beauharnois, et beaucoup d'autres.

Une jolie excursion dans le yacht de M. Omer Goyette compléta la fête.

× × ×

MM. E. Lambert, Jos. Lafontaine et C. Granger seront de retour au commencement de la semaine, après avoir visité Magog, Katenale, New Port et autres endroits des Cantons de l'Est.

× × ×

De retour à Sainte-Anne de la Pérade, pour les vacances, Mesdemoiselles Albina et Alice Beaudoin, institutrices, de Lachine.

× × ×

Mlle Régina Vinet et Mlle Laurence Allard, de Saint-Alexis de Montcalm, étaient de passage à Montréal, cette semaine, les hôtes de Mme Laverdure, de la rue Marquette.

× × ×

M. Roméo Allard et sa mère, Mme S. Allard, de Saint-Alexis de Montcalm, étaient de passage à Montréal, lundi, arrivant de Rigaud, où ils ont été les hôtes de Mme Roy.

× × ×

M. J. Aimé Loranger, professeur, de retour d'un voyage aux Chutes Niagara et à Buffalo, partira cette semaine, avec Madame Loranger, pour aller passer la saison des chaleurs à Louiseville et à Saint-Léon.

× × ×

Messieurs Paul Coutlée, Albert Fréreault, Julien Loisel et Paul Leclerc, lauréats du Conservatoire Lassalle, sont allés passer la belle saison à Saint-Canut. Ils seront de retour vers la fin de septembre, pour la rentrée des cours du Conservatoire.

× × ×

Madame (Docteur) J. H. Garceau, ses deux filles, Blanche et Marguerite, et son fils Eugène, passent les vacances au Castel des Monts, à Ste Agathe.

× × ×

A l'occasion du 25ième anniversaire de mariage de M. et Mme Alexandre Galarneau, leurs parents et leurs amis se sont réunis dimanche dernier pour leur offrir, avec les souhaits d'usage, de riches cadeaux. Une adresse fut lue par M. Elzéar Galarneau, fils des jubilaires. Parmi les personnes présentes, citons: M. et Mme J. I. Fafard, M. L. Larue, M. et Mme Armand Fafard, Mlle Goyette, MM. et Mmes J. E. Bélisle, H. Cypihot, F. Bonhomme, Alfred Fafard, Léonard, Mlle Fafard, MM. et Mmes Alphonse Godin, Daniel Godin, Pierre Legault, H. Gironard, M. Ernest Legault, Mlle R. Déry, M. O. Paquette, MM. et Mmes F. Turgeon, E. Daoust, M. Ernest Gagné, Mlle A. Gagné, MM. et Mmes Normandeau, J. Mercier, M. Elzéar Galarneau, Mlle Clara Poulin, MM. et Mmes H. Mercier, H. Despatie, R. Mercier, S. Mercier, Médard Paquette, Content, Malo, 9, Clément, A. E. Blanchard, E. Benoit, J. B. Carignan, Crépeaux, C. Brisebois, M. Jos. Fafard, M. E. Lavallé, MM. et Mmes U. Archambault, Dubé, Mlle L. Dubé, Mlle Alice Gratton, M. David, Mlle D. Lahaise, M. et Mme H. Poulin, M. et Mme E. Nantel, Mme Leroux, MM. et Mmes O. Berthiaume, A. Lefèvre, D. Hotte, F. X. Saint-Amour, H. Laframboise, D. Stroud, M. Alb. Fouchette, MM. et Mmes O. Lefebvre, A. David, A. Allard, Léveillé, Kees, Lucier, Duncan, etc.

× × ×

Mme Albina Lanthier, est partie pour un voyage de trois mois en Europe.

× × ×

M. Joseph Martel, est de passage à Montréal pour quelques jours, l'hôte de son oncle, M. Ethier, de la rue Plessis.

× × ×

M. Omer Rodier, écolier, est parti pour une villégiature d'un mois à Saint-Lin des Laurentides, chez des parents.

× × ×

M. Médéric Ethier, est de retour d'une visite faite à ses parents de Saint-Lin, des Laurentides.

× × ×

On annonce, pour le 6 courant, le mariage de M. J. E. Roy, de l'avenue d'Hôtel-de-Ville, à Mlle Marie Côté, de la rue St André, Boulevard St-Denis.

× × ×

Mlles Alice et Irène Gatien, Minnie Fiset, et MM. Arthur McNabb, Alphonse, Francoeur et J. Aimé Desrosiers, étaient de passage à Oka ces jours derniers.

× × ×

Mme Timothée Champagne, est en villégiature à Sainte-Anne de Bellevue, l'hôte de M. J. O. Lacombe.

× × ×

Mademoiselle Ednée Chartrand, de New York, est en promenade chez sa tante, Madame J. E. Lafond, de la rue Saint-Denis.

× × ×

M. et Madame Joseph Huberdeau, de la rue Visitation, M. Athanasse Lafrance, de la rue Versaille, ainsi que Mlle Florianna Dansereau, de Verchères, et M. Wilfrid Drouin, épicier de la rue Barré, partiront dimanche matin, le 5 courant, pour un voyage de quelques jours à Saint-Jérôme.

M. A. Lafrance et M. Wilfrid Drouin seront de retour le 6 courant.

× × ×

Mademoiselle Mamie Laforest, fillette de M. Viateur Laforest, est depuis quelques jours en villégiature à Joliette, chez son grand-père, M. Laforest, surintendant de l'aqueduc.

Madame Georges A. Laisney est allée rejoindre M. Laisney à Ness Cottage, Glen Miller, Ont., où ils passeront l'été.

× × ×

Mme P. Hogue, du boulevard St Laurent, partira le 3 juillet, avec sa fillette, Annette, pour Sainte-Anne des Plaines, chez son beau-frère, M. Nap. Hogue.

× × ×

Mademoiselle Corinne Daigneault, de la rue Mentana, est en promenade à Iberville, chez sa cousine, Mlle Nellie Farrar.

× × ×

M. et Mme Alexandre Desnoyers, de la rue Guy, sont de retour, à Montréal, après un voyage d'une semaine chez leur vieux parent, M. Joseph Limoges, de St Janvier.

× × ×

M. Alfred Forest, avocat, de Montréal, est parti pour une huitaine de jours, à Joliette et à Rawdon.

LE MONT-ROYAL DEPARPTEMENTAL GRAND MAGASIN

$25,000.00 A $30,000.00 DE MARCHANDISES SACRIFIEES AU PRIX DE LA MANUFACTURE

Il nous faut vendre le surplus de notre stock d'été dans le plus court délai; à cette fin, nous avons fait des réductions énormes dans tous les départements. En lisant et en comparant les valeurs et les prix auxquels nous vous offrons nos marchandises, vous constaterez que vous épargnerez, au moins, la moitié de votre argent en faisant vos achats au MONT-ROYAL—Dans le cas où vous n'auriez pas besoin de ces marchandises immédiatement, il est tout de même de votre intérêt de profiter de cette unique occasion extraordinaire. Cette grande vente commence dès aujourd'hui, pour se continuer jusqu'à complet écoulement du surplus de notre stock. A CHACUN D'EN PROFITER !

AU RAYON DE LA CONFECTION

Magnifiques costumes de couleur, barrés bleu et blanc, noir et blanc, de toutes couleurs avec pois, toujours vendus $3.75 et $4.00. Pour cette grande vente. **$2.25**

Costumes en molle blanche, effet broderie, avec insertion et en toile, régulier $6 et $6.50. Pour cette grande vente. . . **$2.49**

14 Doz. de belles matinées en lawn blanc, garnies de dentelle et de médaillons, styles les plus nouveaux, poignets et collets garnis de remplis et de dentelle valenciennes, valant $1.15 et $3.50 pour **49c, 85c, 98c, $1.23** et. . . **$1.89**

Jaquettes pour fillettes, garnies de dentelle et de broderie, grandeur de 2 à 12 ans. Régulier 75c, pour. **55c**

25 Doz. de cache-corsets vendus partout 30c et 35c. Spécial. **23c**

Caleçons blancs, très larges, garnis de remplis, prix régulier 35c. Spécial. . . . **23c**

Jupes en voile noir, garnies de biais de soie, coupe tailleur, spécial pour cette vente. **$4.99**

50 jolies robes de couleur pour enfants, genre le plus nouveau, avec collet de matelot. Spécial pour cette grande vente. **$1.49**

13 Doz. de robes blanches, très bien finies, garnies de dentelle et d'insertion, pour enfants de 6 mois à 2 ans. Prix régulier de 75c à $1.00. Pour cette vente. **49c**

5 Doz. de robes blanches et de couleur, jolis modèles pour bébé. Spécial. **39c**

7 Doz. de jolies robes blanches pour enfants de 3 à 8 ans. Spécial pour cette vente. **69c**

23 Doz. de chemises pour Dames, garnies de dentelle et de broderie, toujours vendues $1.25. Spécial. **69c**

35 Doz. de cache-corsets vendus partout 30c et 35c. Notre prix spécial. **23c**

ETOFFES A ROBES

276 Coupons d'étoffes à robes pour être sacrifiés. Ces coupons varient en longueur de 1 ½ vg. à 7 verges et valent en pièces de 25c à $1.10 la verge. Afin de les écouler promptement, nous les avons réduits à **20c, 15c, 10c** et même la verge. **5c**

17 pièces d'étoffes à robes, tout laine, une très belle valeur à 98c, réduites pour écouler promptement à **39c**

Un lot de mirets, pour garniture de robes noires et de couleurs, valant 10c, 12c, 18c la verge. Votre choix tant qu'il y en aura à la verge. **1c**

1,800 verges de dentelle torchon, belle qualité, jolis dessins, valant jusqu'à 15c la verge, notre prix tant qu'il y en aura **3½c**

Un lot de gants en fil, en taffetas et en soie, couleurs assorties, valant 25c, 50c à 60c la paire. Réduits pour cette vente à **25c, 15c**

Menottes en dentelle de fil et de soie, couleurs assorties, vendues régulièrement à 25c et 35c. Notre prix pour cette vente à seulement **10c** et **5c**

Toile à nappes, 54 pouces de large, très belle valeur à 42c. Notre prix de juillet, seulement **25c**

Toile à nappes, 60 pouces de large, jamais vendue moins de 50c. la vg. Notre prix de juillet seulement **29c**

Magnifiques indiennes dans les nouveaux dessins, valant 10c et 12½c, réduites pour cette vente de juillet à **8c**

Indienne anglaise, des meilleures valeurs, valant 13c, 14c, 15c, 18c la verge. Votre choix seulement **12c**

22 pièces de belle flanellette, qualité de 7c à 12c, réduite à seulement **6c**

16 pièces de coton Oxford, qualité de 7c à 9c, réduite à **6c**

TRES SPECIAL -- 42 pièces de nouvelle soie taffetas noire "Milano", 21 pouces de largeur, à trame double d'un beau noir, cette soie se vend régulièrement $1.10 la verge. Pour cette vente seulement.. 69c

AU RAYON DU TAILLEUR

Balance d'un lot d'habillements en tweed, pour hommes, 2 et 3 morceaux, valant $9.00. Votre choix aussi longtemps qu'il y en aura. **$6.98**

150 habillements, 3 morceaux, pour garçons, grandeur 10 à 15 ans, valant $5 et $5.50, seulement **$3.28**

Pantalons en tweed rayé, couleurs assorties, pour hommes, valant $2.00. Prix pour cette vente seulement **$1.48**

Un autre lot de pantalons, pour hommes, valant $2.75 et $3.00. Prix pour écouler . **$1.98**

Corps et caleçons en balbriggan rayé, pour garçons de 4 à 14 ans, valant régulièrement 25c. Prix pour cette vente **17c**

Chapeaux de paille canotier, pour hommes, jamais vendus pour le moins 60c. Notre prix pour cette vente **39c**

Chapeaux de feutre pour hommes et garçons, valant $1.50, réduits pour cette vente à . . **79c**

Chemises en percale de couleurs, pour garçons, grandeurs assorties, valant 50c, réduites pour cette vente à **29c**

Collets de matelot, couleurs assorties, pour enfants, valant 25c. Prix pour cette vente . . **19c**

AU RAYON DE LA CHAUSSURE

Un lot de souliers en cuir patent et en dongola, pour dames et messieurs, formes blucher et oxford, semelles à extension cousue avec et rejointe, portant talons cubains et tige en cuir mat. Ces souliers ont une très bonne forme et sont faits des meilleurs cuirs, valant jusqu'à $3.50 la paire. Prix de cette vente de juillet . . **$2.25**

AU RAYON des FOURNITURES de MAISON

Un lot considérable de tapis de table et de portières en damas et tapestry, réduits de **10** à **50** P. C.

Tapis tapestry, tapis Axminster, tapis Bruxelles, réduits de **10** à **20** P.C.

Assortiment de rugs dans toutes les grandeurs et toutes les qualités pour être vendus à grande réduction.

AU RAYON DES MEUBLES

Nous avons résolu d'écouler immédiatement le stock de ce département. Nous sacrifierons la marchandise au prix de la manufacture, c'est-à-dire à des escomptes de **10** à **40** P. C. Profitez de cette occasion pour vous procurer de beaux meubles à bon marché.

TRES SPECIAL — Cabinet de salon, nouveau genre, fini acajou. Prix régulier, $30.00. Spécial, ... **$23.75**

AU SOUS-SOL

Epingles en bois pour le linge, la douzaine. **1c**

Grande cuvette en tôle galvanisée, très solide. Prix régulier, 85c. Pour cette vente. **61c**

Planches à laver, de 18c. Prix pour cette vente. **11c**

Polis pour métaux, brillant japonais, des fameux fabricants, C. Drumont, de Dijon, France. Valeur, 10c, pour. **6c**

Ramasse-miettes "japonais", avec brosse. Spécial. **10c**

Assiettes en pierre anglaise, 7 pouces, valant 8c, pour, seulement. **3½c**

Jarres à confitures, la douzaine. **64c**

Paniers pour pique-nique, seulement. **24c**

Pots à lait en Majolica, valant 15c et 18c. Pour seulement. **11c**

Crachoirs en pierre, vendus régulièrement, 20c, pour. **12½c**

TIMBRES DANS TOUS LES DEPARTEMENTS.

O. VANIER & Cie, *Angle des rues Mont-Royal et St Laurent.*

DUPUIS FRERES LIMITEE

On donne une attention toute spéciale aux commandes par la poste.

REDUCTIONS DE JUILLET

Notre Vente Extraordinaire de Dentelles

Insertions de Dentelle Chantilly, noire ou crème,

Galons droits à médaillons ou galons serpentins.

Insertions blanches ou écrues de Dentelle Nottingham.

Toutes ces dentelles sont vendues par pièces de 3 doz. 36 vgs pour **19c.**

A 2½c LA VERGE—Insertions et galons à médaillons en guipure crème ou écrue.

A 19c LA VERGE—RICHES APPLIQUES EN GUIPURE DE PLAUEN—galons médaillons et motifs pour découper, nuances crème ou écrue. Nous attirons tout spécialement l'attention des dames sur cette ligne spéciale, qu'elles trouveront ce soir sur l'une de nos tables du centre. Une valeur vraiment extraordinaire à **19c** la verge.

Vente de Juillet au Rayon des Chaussures pour Dames et Enfants

Importantes Réductions sur Chaussures de Choix dans les Hautes Qualités.

A **$2.48** — SOULIERS en Dongola noir ou cuir verni — aussi souliers tan ou chocolat, style Blucher, semelles fortes ou simples, talons militaires, pas une paire dans ce lot qui ne représente une valeur moindre de $3.50 à $4. Prix déduit pour cette vente de juillet **$2.48**

A **$3.98** — SOULIERS en cuir Dongola, tan ou noir, aussi en cuir français, semelles goodyear — empeignes courtes, talons cubains, nos lignes régulières à $5.00. Prix réduit pour cette vente de juillet . . . **$3.98**

Voyez l'étalage à la vitrine et visitez nos tables d'occasions (Bargains) au 2ème plancher.

Occasions de Juillet au Rayon de la Lingerie pour Dames.

JUPONS EN COTON BLANC — volant de Knon garni de remplis et insertion de broderie ou de dentelle. Balances de nos lignes de jupons à 75c. Prix de juillet **49c**

A **95c**—JUPONS BLANCS en coton cambric — volant large en linon fin, avec remplis étroits et insertion de broderie, aussi avec remplis et insertion de dentelle torchon. Prix de juillet **95c**

ROBES DE NUIT A **49c** — en coton blanc, col montant avec dentelle au collet et poignets.

ROBES DE NUIT A **78c** — En coton blanc importé, yoke formé de groupes de remplis, devant, col et poignets finis avec dentelle de broderie.

ROBES DE NUIT A **98c** —Robe montante, yoke formé de groupes de remplis et insertions, collet, poignets et devant ornementés de dentelle torchon.

OCCASIONS DE JUILLET AU COMPTOIR DES SOIERIES.

A **39c** — SOIES DE FANTAISIE à rayures cordées pour robes ou blouses — aussi blanc ou noir.

A **39c**—POPELINES D'IRLANDE ET MOUSSELINES DE SOIE DE FANTAISIE à rayures ou dessins fleuris, quantité limitée, lignes désassorties vendues autrefois jusqu'à $1.25 la verge. Prix de juillet . . **39c**

A **34c** — SOIE JAPONAISE — largeur 27 pouces, balance de notre ligne régulière de 50c ; couleurs seulement, au choix . . . **34c**

A **49c** — Soies de fantaisie à rayures ajourées—aussi foulard de soie imprimé et autres balances de soies de fantaisie toutes réduites au même prix de **49c** pour écouler.

Robes de Matin, val. $1.75 pour 98c

Ces robes sont en indienne dans les teintes claires ou sombres, très jolis dessins à rayures mélangées de rouge ou bleu-marin avec blanc — aussi dessins fleuris, dans des teintes plus sombres, modèles récents avec garnitures de braid et volant plissé à l'épaule et sur le devant, formant yoke, ceinture et volant large, au bas, échelle complète des tailles régulières. Les mêmes robes ont été annoncées à $1.50 et $1.75, vous pouvez les acheter ici pour **98c**

Blouses Blanches pour Dames

A **$1.19** — Une valeur spéciale.—Blouse en linon fin, manches ¾, et collet finis avec remplis et dentelles Valenciennes. Devant formé de trois bandes de riche insertion de broderie large, dessins ajourés et six rangs d'insertion de dentelle Valenciennes. Cette blouse vendue régulièrement, serait une bonne valeur à $2.00. Nous avons l'échelle complète des tailles. Prix de juillet. **$1.19**

CEINTURES BLANCHES BRODEES en toile ou canevas, pour dames. Prix: **10, 13, 17** et **25c**

RUBANS A **15c** — Rubans en taffetas de soie, dans les couleurs en vogue, y compris noir et blanc, largeur, 4 et 4½ pouces. Prix spécial. **15c**

MUSIQUE A 10c

Les morceaux suivants et nombre d'autres peuvent être achetés ici à 10c. Par la poste, 1c de plus par morceau commandé pour couvrir les frais de poste.

127	Alice Transcription, par Asher.	70c
138	Aragonaise, par Massenet.	40c
747	Awakening of the Lion, par De Konaki.	75c
756	Boute en train Galop, par Kessens. . . .	75c
517	Faust, Op. 35, par Leybach.	75c
209	Fifth Nosturne, Op. 52, par Leybach. .	60c
1070	Flowers and Terms, par Keiser. . . .	50c
587	Funeral March, par Chopin.	40c
1090	Isabelle, par Bachmann.	50c
811	La Gazelle, par Wollenhaups.	60c
1155	Peacemaker Two-Step, par Sturterant.	50c
361	Poet and Peasant, par Suppé.	75c
979	Primrose Flower Waltz, par F. Beatrice.	60c
1201	Rigoletto, par Lizst.	1.00
376	Rondo Capricioso, par Mendelssohn. .	75c
1089	Street Singer Waltz, par Dittmar. . .	50c
443	Traumerei and Romance, par Schumann	35c
1036	Tremolo, par Rosellin.	40c
993	Twittering of the birds, par Billema..	75c
1041	Valse Arabesque, par Lack.	75c

CONCOURS DE L'EXCURSION QUEBEC-SAGUENAY.

Exigez vos certificats d'achats et assurez-vous du concours de vos amis. Notre maison donnera un billet d'excursion gratis à chacun des vingt concurrents qui auront obtenu le plus grand nombre de votes.

DUPUIS FRERES, Limitée, LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE L'EST. 447-449 Ste Catherine Est

CESSION DE BIENS

M. J. D. Racette, tailleur, a fait cession de ses biens à MM. Wilke et Michaud, comptables. Ces messieurs ont aussi été nommés curateurs des propriétés de J. O. Samson et Cie, teinturiers de fourrures ; gardiens provisoires des propriétés de Maria Bergeron, modiste de chapeaux, Silverstone Brothers, manufacturiers de pantalons, et "Colonial Post Card Co." aussi liquidateurs provisoires des propriétés de E. Leclerc et Cie, limitée, manufacturiers de meubles.

LA BANQUE "SOVEREIGN"

LE CURATEUR A CETTE BANQUE DEFUNTE INTENTE UN PROCES POUR RECOUVRER DES DIRECTEURS UNE FORTE SOMME EMPLOYEE A L'ACHAT DE VALEURS A LA BOURSE.

Le premier d'une série de procès, dans lesquels la banque Sovereign est intéressée, vient d'être intenté contre le sénateur Donald McMillan, un des directeurs de la défunte banque.

Cette action a été prise par M. W. E. Stewart pour recouvrer la valeur d'actions, achetées à la bourse, par la banque et pour lesquelles les directeurs se rendirent responsables plus tard. Ces directeurs sont Randolph A. A. Allan, A. E. Dyment, W. K. McNaught, Arch. W. Campbell et le sénateur McMillan.

Ce procès fait craindre l'appel de fonds en vertu de la double responsabilité, à moins que les liquidateurs réussissent à réaliser la valeur des actions du Chicago et Milwaukee Electric Railroad et de l'Alaska Central Railroad.

La Banque a pour plus de $3,000,000 de prêts sur les débentures et les actions de ces compagnies et il y a chance que les financiers agissent de façon à ce que ces valeurs fléchissent considérablement sur le marché afin de pouvoir les acquérir à bon marché et frustrer ainsi la banque.



Allez-vous à la Campagne?

Vos amis aimeront à avoir des souvenirs de votre voyage. Il n'y a rien de plus satisfaisant que des vues et des photographies des endroits que vous avez visités.

Apportez un kodak.

Kodaks de toutes sortes à bas prix chez

W. B. BAIKIE,

150 Rue Peel, Montréal.

4, 9



Thomson's DRAGON Mixture

est absolument doux et frais ; ne pique pas la langue.

Vous en ferez votre

TABAC A FUMER

après l'avoir essayé, parce que c'est

LE MEILLEUR.

Achetez-en une boite — 50c

George Thomson & Bro,

123 St François-Xavier.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 7647. — J. B. McCall, demandeur, vs. Robert Fyfe, défendeurs. Le 18ième jour de juillet 1908, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au No 490 rue Saint-Paul, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en balances, coffre-fort, etc. Conditions : argent comptant. Joseph Roy, H. C. S. Montréal, 4 juillet 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17642 — G. Hamel, demandeur, vs O. Lapointe, défendeur. Le treizième jour de juillet 1908, à dix heures de l'avant-midi, en domicile du dit défendeur, 1295A rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consitant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 3 juillet 1908.

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'errons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Maind'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

AIDE-POSEURS d'appareils à eau chaude, deux ans d'expérience, demande position, 19 ans, connaissant le dessin, parlant les deux langues, bonne éducation. S'adresser 272 Sainte-Catherine Ouest. 2,4

ACADEMIE DE COUPE VIAU, modistes tailleurs pour dames, confection, toilettes de tous genres. Spécialité, costumes tailleur, 143 Sainte-Catherine Est. 205—3

BOULANGER sérieux, 9 ans d'expérience dans le métier, demande place ville ou campagne. S'adresser Babel, Place d'Youville, 60, Montréal. 206—3

CUISINIER sobre et bien recommandé demande place, hôtel ou restaurant. S'adresser 53 Saint-Antoine. 204—3

COUTURIERE d'expérience demande emploi pour toute sorte d'ouvrage dans familles privées, 1550 Notre-Dame. 205—2

CHEF français, sérieux, depuis 14 mois au Canada, quinze ans d'expérience; peut fournir meilleures références, désire place ville ou campagne. 73 Garnier, Montréal. 205—3

CHAUFFEUR ingénieur avec certificat d'ingénieur de deuxième classe, âgé de vingt-sept ans, demande place. Ecrire à casier 69, la "Presse." 205—6

DAME française, coiffe à domicile et chez elle. Coiffure de tous genres. Prix 25c. S'adresser 888 rue Saint-Hubert, près Roy.

DAME demande à prendre en pension des petites filles âgées d'au moins 3 ans. S'adresser No 1 avenue Gonzague, près de la traverse de Longueuil, paroisse Saint-Vincent de Paul. 206—2

FRANCAISE demande lavages et raccommodage, linge pris et rendu à domicile. Prix modéré, 135 Jolette, Maisonneuve. 204—3

FEMME — On trouvera une jeune femme pour ouvrage général, lavage, etc., en s'adressant No 28A Sainte-Elisabeth. 205—2

FEMME DE JOURNEE — On trouvera une bonne femme de journée pour ouvrage général, 302 rue Maisonneuve. S'adresser après 6 heures. 205—3

FEMME DE JOURNEE — On trouvera une bonne femme de journée au No 1109A Saint-Antoine, Saint-Henri.

FEMME demande emploi, lavage et repassage, à sa maison, ou à domicile. S'adresser immédiatement à 31 rue Rivard. 206—3

HOMME marié demande emploi pour ouvrage général pouvant fournir de bonnes références. S'adresser 314 Hôtel de Ville.

HOMME d'affaires d'expérience générale, actif, sobre, responsable, très recommandé, désire une situation intérieure ou extérieure. Ecrire casier 89 la "Presse." 206—3

HOMME pouvant fournir de très bonnes références, désire un emploi dans magasin de fer, ferronnerie de voiture préférée. S'adresser 1473 Ontario Est. Tél. Est 2823.

INSTITUTRICE diplômée français et anglais, avec de l'expérience, pouvant fournir les meilleurs certificats, désire un engagement ; pourrait aussi donner des leçons de piano. Ecrire casier 66 la "Presse." 205—2

JEUNE HOMME possédant $1,000 demande une position quelconque. Pour détails, envoyez le numéro de votre téléphone ou votre adresse à casier 84, la "Presse." 204—3

JEUNE HOMME sachant les deux langues, préparant ses examens pour la pharmacie, demande position dans un de ces magasins. S'adresser 720 Saint-André. 2,4

JEUNE HOMME connaissant les deux langues, désire place dans une maison de commerce. Expérience. Ecrivez: Bugge, 1682 Notre-Dame Est. 206-3

JEUNE HOMME intelligent, sobre, honnête, plusieurs années professeur, anglais, français, mathématiques, commerce ; puis correcteur et traducteur, demande position quelconque. Adressez : Joannès, 157 Beaudoin, Montréal.

LAVEUSE — On trouvera une bonne laveuse et repasseuse pouvant donner références. S'adresser rue Beaudry, No 508A ou à l'épicerie.

MODISTE - TAILLEUR — Madame Vézina, 211 Amherst, modiste de robes, chapeaux, se chargera de faire costumes-tailleur, robes, blouses, chapeaux. Nous faisons teinture de fourrures, robes, aussi réparations, nettoyage, pressage. Commandes données lundi sont livrées samedi. 197—26

MODISTE — TAILLEUR — Mesdames Berger-Sévigny, 400B Saint-Denis, modiste de robes, manteaux, spécialité : costumes-tailleur, robes de bal, lingerie. Commandes exécutées promptement. 204—3

MODISTE demande emploi dans famille privée. Ouvrage garanti. S'adresser 59 rue Bréboeuf. 206—2

MODISTE d'expérience capable demande ouvrage chez les dames ou chez elle ; meilleures références. Prix modéré, A. L., 1 avenue Viger. 204—3

MODISTE demande toute sorte d'ouvrage, tel que costumes, robes, réparations. S'adresser 204 Sanguinet.

MODISTE — Vous trouverez modiste pour coudre dans famille privée au No 210 Saint-Timothée, entre Sainte-Catherine et de Montigny.

PEINTRE imitateur demande de l'ouvrage à 30c de l'heure ou à la job. S'adresser 809 rue Lafontaine.

UNE DAME fera ouvrage dans les robes, costumes, etc., à des prix modérés. S'adresser au No 209 Saint-Christophe. 206—3

UNE GARDE-MALADE d'expérience demande emploi. S'adresser No 1148 Saint-Urbain, nouveau numéro. Tél. Est 5976. 205—3

ELEVES DEMANDES

COURS D. VACANCES — Institut Sténographique et Commercial Elie, 490 rue Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. Sténographie Elie, celle que tous apprennent en deux mois, comptabilité pratique, conversation anglaise. Réduction de 40 pour cent cette semaine. Position positivement assurée. Anciens élèves, demandez vos diplômes. 206—6

DEMOISELLE anglaise, conversant dans les deux langues, enseigne l'anglais. Enfants ou adultes. Progrès rapide. 330 St Denis. Termes modérés. 205—2

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 150 mots par minute en trois semaines. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement. Positions assurées, diplômes accordés. Préparation aux examens de pharmacie, art dentaire, droit, médecine. Leçons privées. Meilleur marché qu'ailleurs. 169A avenue Hôtel de Ville. 120—mjs—n

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, connaissant parfaitement le français, donne des leçons privées d'anglais. Progrès rapides et prononciation correcte garantis. Dix ans d'expérience. Bas prix. 169A avenue Hôtel de Ville. 120 mjs—n

ELEVES DEMANDES — Vu la grande demande de sténographes et de comptables, parlant les deux langues, nous donnerons un cours complet de sténographie et de comptabilité aux hommes et femmes parlant le français et l'anglais et qui s'inscriront ce mois-ci, à la moitié du prix régulier, et la balance pourra être payée à $1 par semaine après que nous vous aurons obtenu une position. La sténographie de Boyd peut être apprise en 30 jours. Classes du jour et du soir tout l'été. Ne manquez pas cette chance exceptionnelle, venez nous voir aujourd'hui. Moon's Great School of Business, édifice Karn, 468 rue Ste Catherine Ouest, Téléphone Uptown 3005. 30,2,4

ELEVES DEMANDES — L'Ecole de Télégraphie Moderne de Moon offre des avantages exceptionnels aux jeunes gens désireux d'apprendre la télégraphie. Nos professeurs sont des experts de plusieurs années d'expérience pratique, notre aménagement est des meilleurs et notre école a l'appui des télégraphistes officiels des principaux chemins de fer canadiens et américains. Des positions sont assurées à ceux qui sont qualifiés à notre école. Taux réduits spéciaux ce mois-ci. Classes le jour et le soir tout l'été. Venez nous voir aujourd'hui et commencez à suivre ce cours immédiatement afin d'être prêt pour répondre à la grande demande d'opérateurs l'automne prochain. Ecole de Télégraphie de Moon, Edifice Karn, 468 rue Ste Catherine Ouest. Téléphone Bell, Uptown 3005. 30,2,4

ELEVES DEMANDES — Mlle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise — système unique — clavigraphie net travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé. Position assurée, 359 Saint-Denis. 206—3

ELEVES DEMANDES — Leçons de dessin, peinture, piano, mandoline, données à domicile ou à 136 Saint-Denis.

ELEVES DEMANDES — Leçons privées anglais, français, latin, bonnes conditions, satisfaction assurée. No 671 Sainte-Catherine Est, entre Beaudry et Visitation. 206—6

LECONS anglais, français, musique données à domicile. Enseignement sérieux, rapide. Termes réduits pour les mois juillet août, 148 Saint-Denis.

HOMME GARCONS DEMANDES

APPRENTI BOULANGER — On demande un apprenti boulanger de quelques années d'expérience. S'adresser 89 Shannon.

CORDONNIERS — On demande deux opérateurs, un sur machine à monter et l'autre comme trimeur de lisses et de talons. Références requises. S'adresser à la Cie F. X. Charbonneau, Drummondville, Qué. 204—3

COMMIS — On demande plusieurs commis d'expérience dans la marchandise sèche en général. Devront parler les deux langues et fournir de bonnes références. S'adresser Raoul R. Bergevin, basse-ville, Québec. 204-3

COUTURIER — On demande un bon couturier, pour prendre soin d'une boutique à la pièce. S'adresser à J. R. Piché, 900 Notre-Dame Ouest. 205—2

COMMIS — On demande un commis d'expérience parlant les deux langues, bien recommandé, pour servir à la fontaine au soda. S'adresser pharmacie Nationale, 294 Saint-Laurent. 205-2

COLPORTEUR — On demande une personne portant une licence, pour vendre à domicile, gros profits. S'adresser entre 5 et 7 p.m., 105 rue Davidson.

COMMIS — On demande un jeune homme comme commis de 18 à 19 ans, sachant les deux langues. S'adresser 867 St Denis.

COUPLE — On demande un couple avec références, sera logé, chauffé et éclairé en échange du soin d'une maison. Ecrire immédiatement à Casier 85 la "Presse".

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans la ferronnerie. S'adresser à 900 Sainte-Catfherine Est, coin Champlain.

COMMIS — Jeune commis épicier demandé, environ 16 ans, parlant français et anglais, un peu d'expérience, habitué aux chevaux. S'adresser lundi avant-midi, 635 St Dominique.

DISTRIBUTEUR — On demande un distributeur de buanderie, avec clientèle, bon salaire. S'adresser 371 avenue Lasalle, Maisonneuve.

EMPLOI OFFERT — Nous avons besoin de personnes des deux sexes à la ville comme à la campagne, pouvant disposer de quelques heures par jour. Emploi facile et agréable, qui ne demande aucune expérience, et capable de rapporter $10 à $15 par semaine. Détails complets envoyés gratis. Adressez: E. Guyon et Cie, boîte 446, Montréal, Qué.

ENTREPRISE — Nouvelle entreprise pénétrant au Canada. Gérants vendeurs, machinistes, sténographes, aides généraux. S'adresser à 10 a. m., le 7 juillet, Watson Jack, Edifice du Téléphone Bell.

FORGERON — On demande un forgeron de 3 ou 4 ans d'expérience, pour ouvrage général et ferrage des chevaux. S'adresser dimanche, après midi, à C. Maisonneuve, Côte des Neiges Ouest.

GERANT — Gérant demandé pour le Bureau de Montréal de Watson Stillman Co. Venez à 10 a. m., le 7 juillet, autant que possible. Voyez M. Alfred Collyer, Edifice du Téléphone Bell.

GARCON — On demande un jeune garçon pour bureau, connaissant les deux langues, doit avoir une bonne écriture. S'adresser M. J. A. Larivière, avocat, 3 rue Craig Est. Tél. Est 3192.

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; graduée gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 2—n

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, clôtures, ponts et tous les endroits en vue, et distribuer des annonces. Commission ou salaire, $80 par mois et dépenses, $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 201—6

HOMME — Demandé, pour position permanente, homme fiable pour nettoyer bureau et travailler autour d'une maison privée, laver les voitures, etc. Références. Caron Frères, 151 Craig Ouest.

Succursale de La "Presse" No 66 Rue Sainte-Catherine Est

Les petites annonces de la "Presse" sont reçues à notre succursale de la Rue Sainte-Catherine et aux autres succursales de la "Presse" aux mêmes prix qu'au bureau-chef.

La succursale de la "Presse" de la Rue Sainte-Catherine émet les mandats express, envoie les messages télégraphiques, fait l'expédition des colis par express. Comptes de gaz et d'électricité perçus à ce bureau pour la M. L. H. & P. Co.

HOMMES GARCON DEMANDES

HOMMES demandés, bonne vue, moins de 30 ans, plus de 145 livres, comme serre-frein et chauffeurs sur chemin de fer des environs. Expérience pas nécessaire; doivent comprendre l'anglais; salaire $75 à $100 par mois; deviennent conducteurs ou mécaniciens, $150 à $200 par mois. S'adresser 518 Sainte-Catherine Ouest, chambre 105, deuxième étage. 202—6

HOMMES — On demande deux hommes pour travailler sur la terre. S'adresser François Roy, Rivière des Prairies.

HOMME — On demande un homme pour aider à vendre des hôtels, expérience non requise. On paiera un bon salaire. Chs. Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse," Montréal.

HOMME — On demande un homme âgé, pour livraison, dans la ville, place permanente, pour un homme stable et sobre. S'adresser J. B. Vanier et Frère, 1029A St Jacques.

HOMME — SERVANTE — On demande un homme de cour et une servante, à l'hôtel Central, Saint-Vincent de Paul. Alp. Chartrand, prop.

INTERPRETES — On demande des interprètes français pour service local. Hommes ou femmes. Se présenter à 10 a. m., le 7 juillet, R. W. Jones, Edifice du Téléphone Bell.

JEUNES GENS capables demandés pour se qualifier comme chauffeurs et serre-freins de locomotives. Emploi garanti. S'adresser chambre 3, 141 rue St Pierre. Ouvert le soir. 203—n

JEUNE HOMME — On demande, pour une maison de gros, un jeune homme de 17 à 18 ans, comme connuis, pour apprendre le commerce. Devra être sobre et travailleur. Ecrire à Casier, 58 la "Presse." 205—2

JEUNE HOMME DEMANDE — On demande un jeune homme connaissant les deux langues, sortant du collège cette année, pour travailler à commision dans sa paroisse. Il veut se faire un bon salaire. S'adresser par lettre à casier 63, la "Presse," Montréal. 205—3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme comme solliciteur pour épicerie. S'adresser à 376 Saint-Christophe.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour ouvrage de bureau, chez des marchands à commission en gros, devra parler les deux langues et avoir une bonne écriture. Mentionnez âge et salaire. Ecrire casier 101 la "Presse".

JEUNES GENS demandés de suite, pour étudier la télégraphie, pour occuper des positions de chemins de fer aussitôt que qualifiés. Cours, jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 206—6

JEUNES GENS DEMANDES — Jeunes gens, si vous vous présentez d'ici au 15 de ce mois, nous vous donnerons un cours de télégraphie et d'ouvrage de chemin de fer pour $25.00 comptant. Prix régulier $50.00. Nous avons placé encore 5 jeunes gens la semaine dernière. Adressez-vous tout de suit à Montreal Telegraphy and Railroad Business School, 120 Ste Catherine Est, batisse la "Patrie". Montréal. 206—6

JEUNES GENS — On demande des jeunes gens comme chauffeurs et serre-freins. Instruisez-vous à domicile par la poste. Pour renseignements gratuits, envoyez un timbre à la National Railway Training School Inc., 376 rue Robert, chambre 39, Saint-Paul, Minn., E. U. A. 206—ms—n

MEDECIN demandé pour un bon centre, près de Montréal. Pour toute information s'adresser boîte 371 succursale la "Presse", 66 Sainte-Catherine Est. 202—6

ORGANISATEUR demandé dans la province de Québec, $100 sont offertes à toute personne qui ouvrirait dans sa paroisse, une coupe pour société existant depuis 18 ans, assurant femmes et hommes, tant à la maladie qu'à la mort. Pour plus détails écrivez à H. Morrissette, 49 Garnier, Montréal.

OUVRIERS — Ouvriers pour construction de téléphone. Gros salaire une fois compétent. Instruction gratuite. Instruction du soir si désiré. S'adresser le 7 juillet à 10 a. m. James Bayliss, Edifice du Téléphone Bell.

PHOTOGRAPHE — On demande un bon photographe. S'adresser 812 Ste Catherine Est.

REPRESENTANTS sérieux demandés partout à la campagne. Ouvrage facile payant $15 à $30 par semaine, n'exigeant aucune expérience, échantillons gratis. Occasion superbe d'améliorer votre position ou faire argent à temps perdu. Ecrivez aujourd'hui. Cie Déry et Fils, Montréal. 290—mjs—n

STENOGRAPHE — On demande un sténographe capable de sténographier en anglais et en français, jeune fille préférée. Bon salaire. Ecrire Casier 794, la "Presse." 204—6

TAILLEURS DE GRANIT — On demande immédiatement 10 tailleurs de granit, pour travaux de bâtisses seulement. S'adresser à The Laurentian Granite Co., Ltd, 55 rue Saint-François-Xavier, Montréal. 205—2

TERRITOIRE — Territoire nouveau ouvert actuellement. Aides de toutes sortes requis. Pas besoin d'expérience. Instructions données. S'adresser à 10 a. m., le 7 juillet, E. F. Size, Wire and Cable Co.

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray." C'est le meilleur arrosoir à main. Air comprimé. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 83—n

VENDEURS — Parlant anglais et français — demandés pour les mois d'été, pour petites villes sur la rive nord, entre Hull et Québec. Doivent avoir cheval et wagon léger. S'adresser à Casier 746, la "Presse." 124—mjs

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux ; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ont. 79—n

VENDEURS — Une bonne ligne supplémentaire pour ceux qui vendent aux épiciers, aux marchands de bonbons, etc. Se présenter entre 2 et 3 p.m., au No 1131 Saint-Jacques.

VOYAGEURS demandés pour des spécialités se vendant facilement, des personnes actives se feront un bon salaire. S'adresser entre 8 et 12 a.m., 1452 St Laurent.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE d'enfants demandée, à 887A Mont-Royal. 202—n

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, avec références, au No 180 Saint-Denis. 199—n

CUISINIERE — On demande une cuisinière et une fille de chambre au No 231 rue Berri, chez M. Henri Simard. 202—6

COUTURIERE —On demande une couturière dans les vestes. S'adresser 65 rue Saint-Jacques.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERES à la machine d'expérience demandées, pour jupes de dames, bon salaire, emploi permanent. S'adresser à A. Sommer et Co., 252, rue Ste Catherine Ouest. 202—6

CUISINIERE — On demande une cuisinière d'expérience, aussi une servante. Pas d'enfants, petite famille et le meilleur salaire. S'adresser 153 rue Berri. 205—2

CUISINIERE — On demande, comme cuisinière, une personne ayant certificats, on paiera de bons gages, faire application au No 465 avenue Argyle, Westmount. 205—2

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière avec références et une jeune fille pour prendre soin d'un enfant de trois ans. Mme Maurice, 145 rue Saint-Paul.

COUTURIERES — On demande des couturières pour jupes, bon salaire. S'adresser immédiatement à la Star Skirt Co., 1156 Saint-Laurent. 206—2

COUTURIERES demandées pour faire des ceintures hygiéniques chez elles. Tout le tissu fourni, $15 le cent. Pour détails, envoyez enveloppe que vous adresserez vous-même. Dépt. 394, Dearborn Specialty Co., Chicago.

CUISINIERE — On demande cuisinière, servante de table, servante générale et jeune homme pour ouvrage général sur une ferme. S'adresser 669 rue Saint-Laurent.

CUISINIERE — On demande une cuisinière d'expérience, sachant travailler à la carte. S'adresser à l'hôtel Impérial, 708 rue Sainte-Catherine Est.

CAISSIERE d'expérience demandée, avec de très bonnes références. Inutile de se présenter sans cela. S'adresser immédiatement, 790 rue Sainte-Catherine Est.

DAMES — Des dames paraissant exceptionnellement bien peuvent obtenir une position très profitable. Pas d'expérience requise. Salaire une fois au courant. Se présenter à 10 a. m., le 7 juillet, R. W. Jones, Edifice du Téléphone Bell.

EMPESEUSES

On demande des empeseuses de chemises, aussi jeunes filles pour machines légères. Troy Laundry Co., 35 Chemin du bas de Lachine, Verdun. 204—3 F

EMPESEUSES de vêtements de dames et des repasseuses de flanelle demandées. New York Steam Laundry, 333 St Urbain.

ECOTEUSE — On demande une écoteuse de robes. S'adresser chez A. LaRue, 225 Notre-Dame Est.

FEMME — On demande une femme pour travail à la journée ou à la semaine, une parlant anglais préférée. S'adresser lundi matin, à 48 rue Saint-Vincent, Cité.

FEMME forte et vive, demandée pour faire l'ouvrage général dans la cuisine, bons gages, emploi permanent. S'adresser immédiatement 533 rue St Paul.

FEMME DEMANDEE — Une femme de journée trouvera de l'emploi régulièrement en s'adressant au No 34 rue Craig Est.

FILLE — On demande une fille ou personne âgée, pour travaux légers du ménage. Bonne place. Bons gages à quelqu'un de compétent. S'adresser à Mme Ouellette, 114 Champ de Mars. 204—3

FILLE — On demande une bonne fille pour travaux légers du ménage. S'adresser 20 Chemin Sainte-Catherine, angle Saint-Louis, Outremont. 205-2

FILLES pour faire les chambres, ainsi que filles pour ouvrage général. S'adresser immédiatement Hôtel Riendeau, 58 et 60 Place Jacques-Cartier. 205—2

FILLE de trois années au moins d'expérience dans la marchandise sèche trouvera de l'emploi en s'adressant à la maison Normandin, 171 à 175 Notre-Dame Est. 186—Ms—n

FILLE — On demande une fille d'un certain âge pour correction des épreuves, français et anglais, dans une imprimerie. Inutile de faire application sans connaître également les deux langues à perfection. Ecrire à casier 86 la "Presse".

FILLES DE TABLES

On demande quelques filles de table pour le lunch seulement. Heures 11.30 a.m. à 2.30 p.m. John Murphy Co. Ltd. F

FINISEUSES — On demande des finisseuses de pantalons d'hommes. Personnes expérimentées préférées. S'adresser Rosenberg et Vineberg, No 27 rue Notre-Dame Est, 3e étage en haut.

INSTITUTRICES demandées, ayant leur diplôme pour écoles élémentaires, pour enseigner dans des écoles de rangs. Salaire $350. S'adresser C. Peclet, sec.-trés., L'Annonciation, P. Q.

JEUNE FILLE demandée pour magasin de cheveux, sachant l'anglais et français, et un peu l'ouvrage en chevaux. S'adresser J. Marien, coiffeur, 400 Ste Catherine Ouest.

JEUNE FILLE distinguée et jolie demandée, pour engagement théâtral d'été. Elle devra connaître l'anglais. Expérience pas nécessaire. S'adresser au gérant, Stanley Hall, de 10 à 1 heure, lundi ou mardi.

JEUNE FILLE demandée parlant l'anglais et le français, pour ouvrage de bureau. S'adresser lundi matin, No 31 Cathédrale.

JEUNES FILLES demandées pour servir dans un restaurant de liqueurs douces. S'adresser 228 Amherst.

MODISTES — On demande des modistes au No 317 St Timothée, près de rue Ste Catherine.

ON DEMANDE immédiatement une fille sachant faire la cuisine, pour aller à la campagne, références exigées. S'adresser au No 703 rue Saint-Urbain, coin de la rue Prince Arthur. 183—n

REPASSEUSES

demandées ainsi que des filles pour machines à repasser. Troy Laundry Co., 35 Chemin du bas de Lachine, Verdun. 204—3 F

REPASSEUSES — On demande immédiatement des repasseuses de linge de fantaisie. S'adresser à la American Steam Laundry, 41 Côte du Beaver Hall. 205—2

REPASSEUSE — On demande une repasseuse dans le linge de fantaisie. Inutile de se présenter sans expérience. Place permanente. Bons gages. S'adresser 124 Mentana. 205-2

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante de table parlant le français et l'anglais. S'adresser 58 Côte Beaver Hall. 201—6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale, pas de lavage ni repassage, beaucoup temps libre, aussi dimanche, bons gages. S'adresser 57 rue Commune, dernier étage, ou 664 boulevard St Joseph, Ville St Louis.

SERVANTE, jeune et pleine de santé, pour une petite famille; sachant faire la cuisine ordinaire, avec meilleures références, et voulant voyager. S'adresser par lettre à Boîte 6 la "Presse." 204—6

SERVANTE — Jeune fille demandée de 14 à 15 ans, pour famille privée de 4 personnes, avec références. S'adresser immédiatement 902 Ste Catherine Est. 204—6

SERVANTE demandée, sachant faire la cuisine, pas de lavage, bons gages. 92 Cherrier. 204—6

SERVANTE — On demande une servante au No 1866 Notre-Dame Est, en biais avec le couvent d'Hochelaga; très bon chez-soi, pas de lavage ni de repassage. 204—3

SERVANTE — On demande une servante générale, au numéro 200 Parc Lafontaine. 205—6

SERVANTE — On demande une servante générale, bons gages. S'adresser au No 1090 avenue Delorimier. 205—2

SERVANTE générale demandée, au No 534 Sherbrooke Est. Prix spécial à une personne compétente. 205—2

SERVANTE à tout faire demandée petite famille, 474 Parc Lafontaine. 206—6

SERVANTE — On demande une petite fille devant coucher chez elle. Soins du ménage. 128 rue Crescent.

SERVANTE — On demande une servante pour aider au ménage, pas de lavage. S'adresser avec références, au No 1718 Saint-Denis.

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage dans une famille de trois personnes où il y a une autre servante. 366 Sainte-Catherine Est.

SERVANTE — On demande une personne compétente pour prendre soin d'un bébé de 5 mois. S'adresser à 1265 Saint-Denis.

SERVANTE — On demande une servante générale. C. L. Papineau, 329, 31ème avenue, Viauville.

SERVANTE — On demande une bonne servante, bon salaire, pas de lavage. S'adresser 90 rue Clark.

SERVANTE demandée pour petite famille, pas de lavage ni de repassage, références exigées, 798 avenue Hutchison. Annexe, près de la rue Saint-Viateur.

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser Hôtel Neveu, 1849 Notre-Dame Ouest.

SERVANTE — On demande une jeune fille pour prendre soin des enfants et se rendre utile aux travaux légers du ménage. S'adresser 1293 des Erables.

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage de maison. 476 Saint-Denis, près Sherbrooke.

SERVANTE demandée, meilleure place puissiez trouver en ville pour passer l'été. Venez voir avant vous engager ailleurs. S'adresser 664 boulevard St Joseph, Ville St Louis, deux rues passé Mont-Royal.

AGENTS DEMANDES

AGENT solliciteur demandé. Salaire ou commission. S'adresser Alfred Tyler, London, Ont. 178—n

AGENTS DEMANDES pour terrains, ventes faciles, argent remis aux 150 premiers acheteurs, commission $10 comptant par terrain, occupation immédiate. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 136—n

AGENTS —Agents, vous pouvez faire de l'argent en vendant nos pommiers Peerless. Une variété dure d'hiver, originaire de Duchess et Wealthy, du nord du Minnesota. Chaque arbre garanti résister aux hivers de Québec. Nous offrons aussi une ligne complète de produits de pépinière convenant à la province de Québec. Pour conditions écrire à The Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 201—1,M,s—n

AGENTS — Salaire, et commission, pour vendre nos arbres — red-tag stocks. — Ligne exclusive complète. Ils supportent particulièrement bien le froid. Cultivés seulement par nous, vendus seulement par nos agents. Echantillons excellents, gratis. Ecrivez maintenant à Capital Nurseries, Ottawa. 139—M,s—n

AGENT — Solliciteur connaissant très bien la ville, demandé, payant 100 pour cent, sollicitation facile et attrayante. S'adresser 429 avenue Duluth.

AGENTS DEMANDES — Toute personne travaillant dans l'industrielle peut se faire avec moi un salaire de $15 à $20 par semaine — pas de lapse — S'adresser de 8 à 10 heures a.m., à H. Morrissette, 49 rue Garnier.

AGENTS, à salaire ou à commission. L'article qui se vend le mieux par agent jamais produit. Tous ceux qui se servent de plumes et d'encre l'achètent à vue. 200 à 500 pour cent de profit. Les ventes d'un agent se sont élevées à $620 en six jours ; un autre a fait $32.00 en deux heures. Monroe Mfg. Co., X, 230, La Crosse, Wis.

AGENTS DEMANDES — On demande deux bons hommes pour vendre des immeubles à Maisonneuve. Bonne commission. S'adresser immédiatement à casier 93, la "Presse".

AGENCES DEMANDEES

AGENCES DEMANDEES —Monsieur du Midi de la France demande d'introduire ou représenter soit à Marseille ou à Nice, une ligne de marchandises quelconque. Occasion unique pour maison sérieuse. Références échangées. S'adresser Jules Neveux, cottage St Mikaël, La Garronette par Ste Maxime, Var-France. 30,4

AGENCES DEMANDEES — Un homme bien connu, de Québec, ayant 22 ans d'expérience dans différentes branches de commerce, désire prendre des agences dans différentes lignes. Adresses par lettre C. L. Z., bureau de la "Presse", Québec. 1, 4

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIES — On demande un ou plusieurs associés pour aider à exploiter une mine d'acier, très riche. Pour autres informations, s'adresser à Napoléon Rivet, Sainte-Julienne, comté de Montcalm. 202—6

ASSOCIE demandé, avec un capital de 5000.00 pour prendre la gérance du département des terrains, dans une compagnie d'immeubles bien établie et contrôlant au delà de quatre millions de propriétés. Bonnes références requises. Salaire $1200.00 par an. Ecrire Casier 88 la "Presse". 4, 7, 9

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE, avec un capital de 5000.00, pour prendre la gérance du département des terrains, dans une compagnie d'immeubles, bien établie et ayant pour au delà de quatre millions de propriétés à vendre. Bonnes références requises. Salaire $1200.00 par année. Ecrire Casier 92, la "Presse". 4, 7, 9

LAVAGES DEMANDES

LAVAGES DEMANDES —On pourra, en s'adressant à 401 Mont-Royal, faire faire des lavages de toutes sortes, ouvrage prompt et garanti, avec livraison.

ON DEMANDE

LECONS DEMANDEES —Jeune homme d'affaires, récemment en ville, désire leçons de conversation avec dame française. Paiera les leçons ou donnera leçons anglaises en échange. Ecrire Casier 102 la "Presse".

CHAMBRE A LOUER

AMHERST 603 — C. A. L. — Chambre salon à louer pour un couple marié, chez une personne seule. Bon chez soi.

AVENUE COLONIALE, 74 — C. A. L. — Grande chambre meublée ou non, pour messieurs ou couple marié, chambre simple. Usage cuisine. Famille privée pas d'enfant. 206—3

BERRI, 982 — C. A. L. — Chambre meublée à louer, dans une famille privée, avec usage de la cuisine. 204—3

BLEURY, 357. — C. A. L., près rue Ontario, une petite chambre non garnie, avec gaz pour éclairage, bain, etc. $6.00 par mois. 205—2

BERRI, 151 — C. A. L. — Chambre double à louer, pour couple marié ou deux messieurs, tout le confort désiré.

BERRI 1023 — C. A. L. — Grande chambre meublée ou non dans famille privée pas d'enfants.

BERRI 799 — C. A. L. — A louer chambre non meublée avec usage de la cuisine, famille sans enfant, pas d'autre locataire.

CADIEUX, 411 — C. A. L. — Jolie grande chambre, étage du bain, garde-robe, gaz, belle localité, près rue Ontario. 205—3

CADIEUX, 650 — C. A. L. — Grande chambre à louer, très confortable.

CRAIG EST, 360 — C. A. L. — Trois grandes chambres meublées ou non, usage de cuisine et piano, lumière Auer, bain, famille respectable. 206—3

CHERRIER, 208 — C. A. L. — Près Saint-Denis. — Jolie grande chambre à louer, dans une famille privée.

CHAMP DE MARS, 178 — Chambre à louer, magnifique chambre sur le devant à louer.

DEMONTIGNY EST, 265 — C. A. L. — Chambres simples et doubles à louer, pension si désirée, lumière Auer, 3ième porte rue St Denis.

DEVIENNE, 18 — C. A. L. — Grande chambre su rle devant, 2ième étage, avec garde-robe, bon marché. 18 Devienne, entre St Georges et St Philippe.

LAGAUCHETIERE EST, 92. — C. A. L. — Chambre à louer, de une piastre et demie jusqu'à deux piastres et demie, avec bain, lumière électrique, et usage du téléphone. 205—4

MARIE-ANNE, 495 — C. A. L. — Près rue Saint-André. Jolie chambre meublée ou non, prix modéré, améliorations modernes, possession immédiate.

PARC LAFONTAINE, 188 — C. A. L. — Belle chambre sur le devant, bon chez-soi, famille privée. 204—3

PAPINEAU 804 — C. A. L. — Près Mont-Royal. Salon double, chambre à louer, meublés ou non, chauffage eau chaude, balcon, bain, bas prix.

QUEBEC—FETES DU TRICENTENAIRE—Trois grandes chambres à louer pour les fêtes tricentenaire. Pour information, s'adresser 20 Visitation, de 6 à 8 heures p.m. 201—6

RUE DELINELLE, 82. — C. A. L. — Grand salon double, situé sur le Parc Cartier, Saint-Henri, vue magnifique, confort moderne, bon endroit pour médecin ou dentiste. 201—6

RUE DELORIMIER, 242 — C. A. L. — Chambre double et simple, garnie ou non, chez une Dame seule, $5.00 et $8.00 par mois, usage de cuisine. 204—3

STE CATHERINE EST, 205 — C. A. L. — Deux belles grandes chambres à louer, salon double, belle localité, pour bureau à prix modérés. 204—3

ST HUBERT, 454, ancien 216. C. A. L. — Chambres meublées, doubles et simples, $1.50 par semaine et plus. Passagers 25c et 50 cents par jour. 204—3

ST HUBERT, 238 — C. A. L. — Double et simple, bien garnie, usage du téléphone et du piano. Prix bien modéré. 204—3

SAINT-HUBERT, 888

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

SAINT-TIMOTHEE, 165. — C. M. — Chambres garnies, avec porte-manteaux, étage du bain.

SAINT-HUBERT, 503. — C. M. —Grandeur de chambre à louer dans une famille privée, étage du bain, lumière Auer.

ST LOUIS 44 — C. M. — Chambre meublée à louer, confortable, une piastre par semaine, 44 St Louis, près gare Viger.

MONT-ROYAL, 477. — C. M. —Bouddoir double, meublée, bon marché et bon centre pour homme de profession.

ST URBAIN, 1175 — Grande chambre meublée, belle localité, avec vue sur la montagne, possession immédiate. 206—3

ST DENIS, 71A — C. M. — Chambres grandes et petites, meublées à neuf, pas d'enfant, bain émaillé, eau chaude continuellement, lumière Auer, prix modéré.

SAINT-DENIS, 476 — Chambres meublées à louer, ménage fait à neuf, famille privée, près de la rue Sherbrooke.

SAINT - CHARLES - BORROMEE, 256 — C. M. — Deux Chambres doubles à louer, avec usage cuisine, maison tranquille, Posession immédiate. 206—3

SAINTE-ELISABETH, 75A — C. M. — Chambre double, bien meublée, avec ou sans pension, famille privée, pas d'enfants. Améliorations modernes, près Dorchester.

SAINT-CHARLES BORROMEE, 265 — C. M. — Près Sainte-Catherine — On trouvera pour couple et deux messieurs, chambres doubles avec ou sans pension.

SAINT-DENIS, 303 — C. M. — Belle chambre confortablement meublée, sur l'étage du bain, lumière Auer et eau chaude, dans une famille privée.

SAINT-DENIS, 62 — C. M. — Magnifiques chambres bien meublées, lumière Auer, chauffées eau chaude, bain neuf, garde-robe, lavabo, famille privée. Possession immédiate.

SAINTE-CATHERINE, 64 — C. M. — Belles chambres meublées en avant, étage du bain, lumière Auer, famille privée, belle localité, possession immédiate.

SHERBROOKE EST, 4 — C. M. — Belles chambres meublées, coin boulevard Saint-Laurent. Voyageurs acceptés. Confort moderne. Prix modéré. Dix minutes de rue Saint-Jacques.

SAINT-HUBERT, 218 — C. M.—Chambre à louer, meublée, étage du bain, lumière électrique, chauffée eau chaude.

ST TIMOTHEE 177 — C. M. — Grande chambre double, bien meublée, bain émaillé, famille privée distinguée, lumière Auer, $2.00 par semaine. 206—2

CHAMBRES ET PENSION

AVENUE HOTEL DE VILLE, 59 — C. E. P. — Chambres garnies à louer, avec ou sans pension, chambre de bain, lumière Auer. 204—3

BERRI, 150 — C. E. P. — Magnifique chambre double, avec lavabo, eau chaude, lumière Auer, pour couple ou monsieur, possession immédiate. 204—3

BERRI, 925B — C. E. P. — Magnifique chambre sur le devant, lumière Auer, avec pension de première classe.

CHRISTOPHE COLOMB, 199 — C. E. P. — Deux ou trois messieurs trouveront chambre et bonne pension dans famille sans enfants. Près des chars. 20, 27, 4

DORCHESTER EST 322 — C. E. P. —Près St Denis. Vous trouverez chambres, pension si désirée, prix modéré, étage du bain, famille privée. 206—3

HOTEL DE VILLE, 97 — C. E. P. — On demande aux pensionnaires bien recommandés, maison privée. 204—3

HOTEL DE VILLE, 336 — C. E. P. — Salon meublé, gaz, lumière Auer, bain. Pension de table. Pas d'enfant, près Sainte-Catherine. Mme Payette. 205—3

LANGUE ITALIENNE — C. E. P. — Chambre, pension si désirée, chez famille suisse distinguée — près Cherrier — moyen pratique, sûr, pour apprendre l'italien, vie familière. Informations 272 Sainte-Catherine Ouest. 2,4

ONTARIO EST, 283 — C. E. P. — 2e porte de Saint-Denis. Chambres garnies, pas d'enfants, eau chaude. Prix modéré.

PENSION ST DENIS, 57 rue St Denis. Aux touristes, vous trouverez magnifique chambre-salon et autres très bien meublées à neuf, aussi pension de table de première classe, salle à manger à l'étage d'entrée, service de première classe, site enchanteur. Téléphone Est 4298. 203—6

PRINCE ARTHUR EST, 92 — Près du carré St Louis, chambre à louer, ainsi que pension de première classe. 202—6

RUE SAINT-HUBERT — C. E. P. — Nouveau No 140. Salon et chambre simple à louer, avec pension, usage du téléphone. 203—6

RACHEL, 500 — C. E. P. — Près St Laurent. — Chambre pour messieurs, étage du bain, lumière Auer, téléphone. On demande pensionnaires de table. 204—3

SAINT-HUBERT, 46 — Pension Sainte-Cécile — Mme Côté, propriétaire — Magnifique chambre de salon, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone, Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 203—6

SAINT-DENIS, 74 — C. E. P. — Pension parisienne. Avis aux touristes. Les personnes désireuses d'un bon confort doivent s'adresser à cette maison ne pas confondre avec les maisons similaires ; cuisine française et chambres vastes, bien décorées et saines, bain, lumière Auer, installation moderne et de premier ordre, à proximité de toutes garres, centre de la ville. Tramways devant la porte. Repas, 35c, et repas à la carte. Téléphone Bell Est 4931. 203—18

ST HUBERT, 213 — C. E. P. — Nouveau numéro. Belle grande chambre meublée à neuf, améliorations modernes, très bonne pension, aussi pensionnaires de table. 204—6

ST DENIS, 125 — C. E. P. — Chambre double et simple à louer, meublée à neuf, eau chaude à l'année, excellente pension, téléphone, service et installation de première classe. 204—3

SHERBROOKE EST, 259 — C. E. P. — Belles grandes chambres à louer, avec électricité, eau chaude et eau froide dans chacune d'elles, pension si désirée. 205—2

SANGUINET, 197. — Chambre et pension, dans une famille privée. 205—2

SAINT-DENIS, 142 — C. E. P. — Très belle chambre double sur le devant, maison de première classe, eau chaude, téléphone. Très bonne pension. 206—3

SAINT-CHRISTOPHE, 526 — C. E. P. — Chambre à louer, double et simple, aussi pension de table. Installation et service de première classe.

SHERBROOKE EST, 69 — C. E. P. — Magnifique chambre, étage du bain, pension de première classe, téléphone. Accommodations pour les étrangers. 206—2

SAINT-DENIS, 472A. — C. E. P. — Deux chambre sur le devant, une avec balcon, améliorations modernes, très bien meublées, pension de première classe. 206—6

SAINT-HUBERT, 146 — Pension Saint-Hubert. — Mme C. Mercier, prop. Avis aux touristes. Magnifiques chambres, boudoir avec balcon, pension de table première classe; tout le confort désirable, bain, eau chaude, lumière Auer, installation moderne, à proximité de toutes les gares, site enchanteur, centre de la ville. Repas à la carte.

SAINT-HUBERT, 388 — C. E. P. — A louer, avec pension, une chambre double, très grande, bien meublée, lumière Auer, améliorations modernes, etc. Aussi, une simple.

CHAMBRES ET PENSION

SAINT-CHRISTOPHE, 252. — C. E. P. — Un jeune homme trouvera dans une famille privée, chambre et pension, avec tout le confort d'un chez-soi, $4.00 par semaine.

PENSION DE TABLE

PENSION DE TABLE — Pension de table de première classe, au No 283 rue Beaudry, en ville. 202—6

PENSION D'ENFANTS

PENSION D'ENFANTS — On trouvera maison de pension de première classe pour enfants. Références. Prix modéré. 5 avenue Vigner. 194—s—n

PENSION D'ENFANTS — Vous trouverez pension de première classe pour enfants de tout âge, au No 508 St Dominique, bonnes références, prix modéré. 205—6

PENSION D'ENFANTS — On trouvera pension de première classe pour jeunes bébés. Nous fournirons de bonnes références. 45 Sainte-Elisabeth, près Lagauchetière. 206—3

PENSION D'ENFANTS — Vous trouverez excellente pension pour enfants, en vous adressant à Mme Pelletier, autrefois Mlle Aubin, 1077 Saint-Dominique. 206—5

PENSION D'ETE

BOUCHERVILLE — Pension d'été, belle chambre meublée, sur le devant, pour couple ou deux messieurs. Cottage No 6, avenue Alexandre. 4,11

COTEAU LANDING — "Tremont House". Pension d'été de première classe, cuisine française. Cet hôtel est situé sur les bords du lac Saint-François. Chaloupes, etc. Pour autres informations écrire A. Fleury, Coteau Landing, Qué. 201—6

ILE AUX NOIX — Pension d'été — Hôtel ouvert 1er juin pour touristes. Baignoires et autres amusements. Prix $7.00 par semaine. Pour conditions s'adresser Mme David Demers, Saint-Paul, Ile aux Noix. 27, 4, 11, 18

MANSION HOUSE, CACOUNA, P. Q. — Pension d'été. Cette fameuse hôtellerie a ouvert ses portes, et tout promet une saison des plus réussies. Il y aura maître de danse, excellente musique et chambre de bal, et tout sera fait pour le confort et l'amusement de ses visiteurs. S'adresser à M. Alp. Lucas, propriétaire. 206—26

ON PRENDRAIT quelques pensionnaires sur une ferme, près d'un lac, dans les Montagnes Laurentides, bonne pension, canotage et natation ; prix modéré. Boîte 12, Rockway Valley, Qué. 179—1Ms

PENSION D'ETE — A Sainte-Agathe, cottage Avonmore, ouvert présentement. Tables de famille séparées. Mme J. H. Ryan, Sainte-Agathe-des-Monts, Boîte 1798. 206—3

PARC LAVAL — Pension d'été dans famille privée, jolie résidence sur le bord de l'eau, près de la station, chambre et pension de 1ère classe. Ecrire Casier 61, la "Presse."

ST EUSTACHE — Pension d'été. Pension et chambre, pour deux ou trois personnes, chez des cultivateurs. S'adresser à Girardot, St Eustache, P. Q.

RESIDENCES D'ETE A LOUER

BEAUREPAIRE — Résidence d'été à louer, en face du lac Saint-Louis, Beaurepaire est la plus voisine de la Pointe Claire. S'adresser Laprés et Lavergne, 360 Saint-Denis. 205—3

MELOCHEVILLE—Résidence d'été à louer, maison de campagne à louer, six pièces, située en face des rapides du Buisson, site magnifique, bon air, distance d'une vingtaine d'arpents de la gare de Melocheville. S'adresser à H. bureau de la "Presse". 205—8

MAISONS A LOUER

APPARTEMENTS FRONTENAC, square Saint-Louis, 7 et 8 pièces chauffées, eau chaude, poêle à gaz, gazeliers, électroliers, concierge, etc. Parfait ordre, possession immédiate, loyer modéré. S'adresser concierge sur les lieux. 193—26

AU CENTRE — M. A. L. — 1 logement de 3 pièces, w.c., très confortable, possession immédiate. S'adresser No 187 rue Vitré Est. 202—6

PARC LAFONTAINE — M. A. L. — Fini de première classe, logement de six pièces, en face du Parc Lafontaine, meublée ou non. S'adresser J. O. Déziel, 630 Parc Lafontaine. 202—6

MANCE, 922 — M. A. L. — Un plain-pied, bâtisse neuve, 8 pièces, planchers n bois dur, dernières améliorations, gaz, électricité. S'adresser sur les lieux. 202—6

RUE CUVILLIER — M. A. L. — Près Ontario, 615 à 623, commodités modernes, belles décorations, $13.00. S'adresser 2002 St Laurent ou 625 Cuvillier. Phone Est 2203, occupation immédiate. 203—6

RUE RICHMOND 366 — M. A. L. — Six pièces, trois chambres à coucher nouvellement tapissées et nettoyées, bain, gaz, $15; aussi maisons $8 et $9 à bons locataires S'adresser 484 ave Green, près St Jacques. 204—6

RUE EMERY 35 — A louer maison de 7 pièces meublées ou non meublées, salle de bain, maison en parfait état. John Findlay, 30 rue Saint-Jean. 204—3

RUE MARIE-ANNE 803 — 7 pièces, chambre de bain, fournaise, $17.50. John Findlay, 30 rue Saint-Jean. 204—3

DROLET 871 — M. A. L. — Près Laurier. Plain-pied, 6 chambres toutes éclairées, améliorations modernes, en parfait ordre, loyer réduit, cause départ pour l'Ouest. S'adresser sur les lieux. 204—6

ESPLANADE ET ST URBAIN — M. A. L. — 15 logements, situé rue Esplanade et St Urbain, améliorations modernes de $15.00 à $20.00, fournaise. S'adresser 640 Esplanade. Est 5234. 205—6

RUE SAINT-PAUL — M. A. L. — Magasin à 3 étages et sous-sol ; possession immédiate ; convenable pour magasin ou petite manufacture. Loyer modéré. S'adresser à The Cradock Simpson, 205 rue Saint-Jacques. 205—6

BARRE, 67 — Maison à louer de deux grandes pièces bien éclairées, garde-robe, cabinet d'aisance. Loyer $6.50. Références exigées. S'adresser 359 Saint-Denis. 205—6

M. A. L. — Magnifique logement, six pièces, toutes éclairées, bain et closet séparés, gaz, lumière électrique. N. A. C. Fortier, 2091 Labelle, boulevard Saint-Denis. Est 2993, ou 20A Saint-Dominique. Est 2895. 205—6

APPARTEMENT — M. A. L. — Appartement de cinq pièces, aussi un de six, chauffés, service de concierge, éclairage électrique, etc. S'adresser B. P., 662, Cité. 205—2

RUE BERRI, 1012. — M. A. L. — Près Rachel. Très beau logement à louer, 7 pièces, bain, w.c., et passage. Loyer $13. S'adresser 1014 Berri. Prop., 151 Saint-Denis.

RUE ST CHRISTOPHE — M. A. L. — Beau logement rue St Christophe, 19, ancien No, très propre. S'adresser 713 St Denis.

M. A. L. — Un magnifique petit logement au deuxième étage, 4 pièces, chambre de bain, gaz, électricité, meublé ou non. S'adresser J. B. Adam, 56, 51ème avenue, entre Ste Catherine et Notre-Dame, Viauville. 206—2

RUE SAINT-DOMINIQUE, 213 — M. A. L. — Près Sainte-Catherine. — Maison à louer, possession immédiate, 3 pièces, 1er uplancher. S'adresser chez M. Alfred Labrèque, No 211a rue Saint-Dominique.

MAISON à louer, coin Mont-Royal et Saint-André, 8 pièces, améliorations modernes. Prix $20.00.

RUE BERRI, près Bienville, 6 pièces, bain, gaz. Prix $13.00.

RUE DORION, près Rachel, 6 pièces. Prix $14.00.

RUE COLERAINE, Pointe Saint-Charles, 4 logements, 7 pièces. Prix $15.00. S'adresser O. Mezzicotte, bâtisse la "Patrie."

MAISONS A LOUER

RUE FRONTNAC — M. A. L. — Près Ontario, un logis, 4 pièces, à proximité des usines du Pacifique et du gaz, très bas prix. S'adresser Dame M. O. Paquet, 452 Letourneux.

SAINT-DENIS, 1147. — M. A. L., près avenue Mont-Royal. Milieu à louer, cinq chambres, bain et w.c. Inutile de visiter sans pouvoir acheter l'ameublement valant $400, pour $250, un bon marché. Loyer $15. Visible dimanche, entre une et huit heures, et toute la semaine.

M. A. L. — Haut de maison à louer, 6 pièces, chambre de bain, moderne. Logement parfait. Possession immédiate. $13 par mois. 379 Marquette.

LOGEMENTS à louer, rue Dorion, près de la rue Sherbrooke. S'adresser 321 rue Chambord. Tél. Est 3715. 206—26

RUE ORLEANS 435 — M. A. L. — Joli plain-pied, 5 chambres, Maisonneuve, Chapleau et Delorme, 120 rue St Jacques. Tél. Main 3238.

M. A. L. — Un logement de 5 pièces, chambre de bain, gaz, ménage fait en neuf, $10 par mois. S'adresser 1462A St André.

DEUX LOGEMENTS à louer, 6 pièces, avec bain, w.c., No 507 ave Esplanade. M. S. Robertson.

MAISON A LOUER — Plain-pied de 3 et 4 chambres à louer, bain, chauffé et éclairé, à très bas prix. 962 St Denis.

RUE LASALLE — M. A. L. — Près avenue Laurier. Haut de maison, 5 pièces, un passage, bain, en parfait ordre, possession immédiate, loyer $10. S'adresser A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Phone Est 4130. 206—6

RUE COLERAINE, 190-200 — M. A. L. — Maison, 7 pièces, gaz, bains, électricité, $15.00 et $16.00. S'adresser 274 Coleraine, Pointe Saint-Charles.

ST DENIS 1684 — M. A. L. — Plain-pied, 7 chambres, gaz, électricité, bain émaillé, possession immédiate, prix modéré. S'adresser 777 ave Hôtel de Ville.

STE ELISABETH, 235 — M. A. L. —Logement à louer, 3 pièces, meublé, à un couple pas d'enfants, références exigées.

A DELORIMIER — Beaux logements, 5 pièces, pourvu de toutes les améliorations modernes, Nos 1390 à 1392 avenue Messier. Prix $11 par mois. S'adresser C. E. Forest, 1141 Delorimier. 206—2

LOGEMENT à louer, 4 pièces, rue Sainte-Catherine, près Saint-Laurent, bain, gaz, tout en parfait état, loyer modéré. Ecrire boîte 373, succursale la "Presse," 66 Sainte-Catherine Est.

MAISON A LOUER — 3 et 4 pièces, grande cuisine, bain, w. c., sur la rue Shannon, possession immédiate. S'adresser 89 Shannon.

RUE CHRISTOPHE COLOMB, 125 à 125B — M. A. L. — Trois plain-pieds neufs, de 8 pièces chacun, munis de toutes les améliorations modernes, possession immédiate, loyer modéré. S'adresser L. Clémenté 83 Christophe Colomb. Tél. Bell Est 5629. 206—7

A VIAUVILLE

MAISONS à louer, beaux plain-pieds modernes de 7 à 8 pièces, et un logement de 10 pièces avec appareil de chauffage. Gaz et électricité, le tout situé à Viauville, coin de la 41ème avenue et Lafontaine. S'adresser sur les lieux. 78—n

MAISONS MEUBLEES A LOUER

COMPLETEMENT meublée, maison de 6 chambres, située dans la partie la plus belle de la rue Saint-Denis, près Mont-Royal, très propre et confortable. Les meubles seront vendus si désiré. S'adresser N. G. Valiquette, Ltée., Sainte-Catherine Est.

APPARTEMENT de 3 chambres, $12.00. Ainsi qu'un autre de 6 chambres pour $16.00, situés dans la jolie petite avenue Desjardins, près Saint-André et Sainte-Catherine. Les deux sont bien éclairés, propres et confortables, peuvent être occupés immédiatement. S'adresser N. G. Valiquette, Ltée., Sainte-Catherine Est.

ETRANGERS vistant la ville, accoutumés à un confort et un bien-être continuels, trouveront la même chose dans deux des plus jolis appartements meublés de la partie ouest de la ville. S'adresser 78 avenue Union. 206—3

MAGASINS A LOUER

RUE ONTARIO, 539, Maisonneuve. Beau magasin et magnifique logement à louer, 50 x 24, possession immédiate. S'adresser chez le propriétaire, C. Simard, 639 Notre-Dame Ouest, près rue de la Montagne.

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER — Bureau bien éclairé, avec voûte, ascenseur, téléphone, avec voisin, bas prix. Bureau et clavigraphe à vendre. A. Couture, notaire, chambre 50, No 97 Saint-Jacques.

A LOUER

BOUTIQUE — A louer, au No 49 rue Saint-Justin, une boutique, 35 pds large par 60 pieds de profondeur, avec grande cave cimentée, même dimension, pouvant servir pour manufacture, salle de billard, quilles, salle à manger, imprimerie, etc. S'adresser 62 Sainte-Catherine Est. 92—n

BOUTIQUES — 2 boutiques à louer, situées dans le centre des affaires, formant coin de rues, convenables pour plusieurs genres d'affaires. S'adresser 45 Bonsecours. Téléphone Main 918. 203—6

BOUTIQUE — A louer, à bon marché, une grande boutique et à vendre, un terrain, grandeur 25 x 104. S'adresser 1744 Labelle, boulevard St Denis. 205—2

BOUTIQUE de cordonnier à louer avec tous les outils nécessaires pour les chaussures d'enfants. $12 par mois. S'adresser 64 Marquette. 206—4

CAMPS — A louer, camps meublés, sur le Lac Champlain, désirables pour familles, à 2½ heures de Montréal. $1.00, $1.60, $2.00 par jour. E. L. Day, Valcour, N. Y. 204—6

ETAL de boucher à louer, avec tout l'outillage nécessaire ; établi depuis 20 ans. Bonne place d'affaires. $15 par mois. S'adresser 64 Marquette. 205—2

PLAIN-PIEDS pour manufacture à louer, éclairés, chauffés et avec pouvoir, ascenseur, etc., 12,000 pieds de plancher. Téléphone Main 4756, ou B. P. boîte 838, Montréal. 196—ms—n

AUTOMOBILES A LOUER

AUTOMOBILES à louer à l'heure, à la journée ou à la semaine. Arthur Goudron, 149 Cherrier, ou garage de la rue Stanley. Up 1410. 205—12

MAISONS DEMANDEES

MAISON DEMANDEE — On demande pour le premier septembre, un plain-pied de sept à huit chambres, pas de bas, avec améliorations modernes, loyer raisonnable. Ecrire Boîte 374 succursale la "Presse," 66 Ste Catherine Est.

MAISON DEMANDEE — On demande petit logement, améliorations modernes, bain, etc., dans le centre, Saint-Denis et Sainte-Catherine préféré. Ecrire Casier 84, la "Presse."

ON DEMANDE A ACHETER

BICYCLE — On demande à acheter un bicycle. S'adresser personnellement ou par lettre, No 2010, St Hubert. Tél. Est 3579

CHAISE POUR INVALIDE. — On demande à acheter une chaise roulante, pour invalide. Ecrire Casier 57 la "Presse." 205—2

CHAISE — On demande chaise d'invalide avec roues. S'adresser D. Crawford, 555 rue Saint-Paul.

ON DEMANDE A ACHETER

COFFRE-FORT — On demande à acheter un petit coffre-fort (safe) en bon ordre, 12 ou 14 x 18 pouces, ou environ. S'adresser par lettre A. E. Gladu, 76 Saint-Paul. 206—2

LAMPES — On demande à acheter des lampes incandescentes brûlées. S'adresser chambre 2, 13 rue Saint-Jean.

MAGASIN — On désire acheter un magasin général dans une campagne de la province de Québec. Termes comptant. Ecrire J. B. Contant, 1191 Mont-Royal, quartier DeLorimier, Montréal.

NOUS ACHETONS toutes sortes de meubles et ameublements complets de maison; nous trouverons un locataire pour vous remplacer. Epstein, 57 Craig Est. Tél. Est 1168. 193—12

ON DEMANDE A ACHETER pour argent comptant ou échanger contre propriété et terrain, magasin de marchandises sèches ou autres lignes de commerce. S'adresser 243 Visitation. 205—6

A VENDRE OU A LOUER

LONGUE-POINTE — Maison à vendre ou à louer, rue Vinet, Longue-Pointe, 2 logements, terrain 45 x 90, écurie. S'adresser 286A Panet. 27,4

LONGUE - POINTE — Maison à vendre ou à louer, rue Vinet, Longue-Pointe, 2 logements, terrain 45 x 90, écurie. S'adresser 286A Panet. 176—s—n

SAULT AU RECOLLET — A vendre ou à louer, maison en bois, 10 pièces, près de l'eau. Pour informations, s'adresser Xavier Bayard, Sault au Récollet, terminus des chars. 203—6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE OU A ECHANGER — Nous avons toujours en mains toutes sortes de propriétés et de commerces, tels que : hôtels, restaurants, magasins de tabac, épiceries licenciées ou non, magasins de marchandises sèches à vendre ou à échanegr.

Les personnes désireuses de faire un marché avantageux peuvent s'adresser à nous en toute confiance.

AVARD ET DAGENAIS, 47 Saint-Vincent, chambres 2 et 4. Tél. Bell Main 6790. 187—26

TERRE A VENDRE ou à échanger contre propriétés de ville, située entre Boucherville et Longueuil, contenant 108 arpents de terre cultivables. S'adresser 269 Montcalm.

A VENDRE

AMEUBLEMENTS — A conditions très faciles et à des prix très modérés; meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher; poêles, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèque, etc. La Cie Prince, 85 rue Saint-Laurent. 128—306

A VENDRE — Manufacture d'empois établie depuis 3 ans dans la Nouvelle-Angleterre, très connue dans ce district, 100 pour cent de profits, à vendre pour cause de maladie. Conditions très libérales. Bonne chance pour un jeune homme qui veut s'établir. S'adresser 101 Mont-Royal, Montréal. 158—n

ASSORTIMENT complet, meubles, tapis, prélarts, 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. J. B. Duhamel, J. Fleury, gérant. 191—26

A VENDRE — Studio moderne de photographe, établi depuis dix ans. La meilleure localité dans une ville du Rhode Island, 32,000 de population. Loyer bas. A fait plus de 6,500 négatives les trois dernières années. Les meilleures raisons de vendre. Pour détails s'adresser à H. Desmarais, 176 Main St., Woonsocket, R. I. 203—6

A VENDRE, une magnifique boutique de barbier, faisant de très bonnes affaires, faut vendre immédiatement. S'adresser à P. O. Coulombe, bâtisse la "Patrie", chambre No 13.

A VENDRE — Les personnes qui désireraient acheter soit un hôtel, restaurant, magasins de cigares, de bonbons, rafraîchissements, épicerie, salle à manger, maison meublée pour louer des chambres, depuis six pièces à quinze, magasin de modiste, magasin de vaisselle, verrerie, granit, tapisserie, stock neuf, 75c dans la piastre. J'ai des commerces qui échangeraient contre propriétés ou lots vacants. Acheteurs, êtes-vous sérieux ? C'est au bureau de Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face la "Patrie", où vous trouverez les meilleures occasions. Aucune commission à payer. 206—6

AMEUBLEMENT — Maison pension à vendre, 8 chambres meublées, toutes remplies, loyer $12 par mois, revenu $70 par mois, cause départ. S'adresser 80 Wolfe.

AMEUBLEMENT — A vendre, ameublement de 8 pièces, avec grandes chambres toutes louées ; il faut vendre de suite, bon marché. 397 Cadieux.

AUX IMPRIMEURS — A vendre, une imprimerie, $300, loyer $5, $100 comptant, balance termes faciles, bonne localité. Ecrire à casier 95 la "Presse".

BOUTEILLES à vendre, avec bouchons automatiques, pour faire la petite bière. S'adresser No 6 Place Saint-Henri. 201—6

BOUTIQUE — Une magnifique boutique de barbier à vendre, bon marché, bonne clientèle, 1445 Notre-Dame Ouest. Propriétaire, 654 Workman. 202—6

BEURRERIE dans un beau village, parfait ordre, grosse clientèle, boutique de forge, magnifique résidence. Prix modéré. Propriétaire malade. Voir J. Ed. Lebeau, notaire, Bedford, Qué. 203—6

BOULANGERIE à vendre avec maison, écurie et bonne clientèle, village de Saint-Vincent de Paul, comté Laval. Conditions avantageuses. S'adresser à J. W. Lévesque, notaire, 107 Saint-Jacques, Montréal. Bell Tél. Main 3191 ou à Saint-Vincent de Paul. 203—6

BOUTIQUE — A vendre, bonne boutique de voiturier, avec logement et grand jardin; conditions faciles, bonne clientèle. S'adresser J. B. Limoges, Ste Anne des Plaines. 204—6

BOUTON — Bouton de porte à vendre, la cloche de porte à bouton Eureka, en bronze, donne un son clair et fort. S'adapte à n'importe quelle porte. A. Lemoine, 200 Knox.

BOULANGERIE à Rock Island, établie depuis 4 ans, centre, magasin, hangar, four, eau chaude, boulangerie 30 x 55, terrain 55 x 200, capacité 1000 pains à part les pâtisseries, revenu au moins de 200.00 par semaine, fait 50.00 de salaire, vente pour cause de santé. Prix 2000.00, termes faciles. (288). Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Argent à prêter. Terrains gratis samedi et dimanche au village de la Pointe aux Trembles. Tél. Main 2894.

COMMERCE A VENDRE — Le plus beau coin commercial de la Ville St Louis, occupé comme épicerie et logement privé, ayant un revenu actuel de $684 par année, prix $7,000. Cette propriété doublera en valeur pour un homme d'affaire. S'adresser par lettre Boîte 22 Post Office, Ville St Louis. 176—35

CREME à la glace. Venez nous rendre visite. Nous vendons la crème à la glace la plus pure et la meilleure à Montréal. Nous avons aussi un beau piano électrique. H. Camteles, 635 Notre-Dame, Maisonneuve. 201—6

CLIENTELE de laitier à vendre, livraison 55 gallons par jour, 50 bidons, cheval, voitures d'été et d'hiver, ainsi que glacière ; le tout sera vendu à sacrifice. S'adresser 140 Fulford. 202—6

COFFRE-FORT, ETC. — A vendre, très bonnes conditions, coffre-fort, 3½ x 2½, table chaises et fixtures, 1 machine neostyle. S'adresser à M. Desmarteau, liquidateur, 60 rue Notre-Dame Est.

CHAUDIERE — Chaudière de seize C. V., avec tous les accessoires, capacité 75 livres de vapeur. Bon marché. Ecrivez et vous verrez. Jno. McDuff, Pointe Fortune, Qué. 204—6

COMPTOIR — A vendre, comptoir pour lunch, un stand pour cirer les chaussures ; deux chaises, bon marché. S'adresser S. Ingley, 611 avenue Lasalle, Maisonneuve. 204—6

A VENDRE

CARROSSE POUR BEBE — Carrosse neuf, a servi trois mois, roues à bandages en caoutchouc. S'adresser à 1461 Ontario Est.

CLOS DE BOIS et charbons, foin et grains, rue Ontario, coin Jeanne d'Arc, comprenant 6 terrains, 22,7000 pieds, 6 chevaux, 12 voitures, grosse balance, moteur électrique et à gazoline, scie, écurie, remise de 30 x 150 et 17 x 50. A peu près 3000.00 de charbon, 1500.00 de bois, 500.00 de grains et foin; affaires actuelles $50,000.00, pas de crédit, acceptera 10,000 00 en accompte. (127), (291). Aussi une propriété adjacente, 2 logis et 2 magasins, que l'acquéreur peut acheter en même temps que le clos. (1188). Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Argent à prêter. Terrains donnés gratis, samedi et dimanche, au village de la Pointe aux Trembles. Tél. Main 2894.

CLOS de bois et charbon à vendre, faisant d'admirables affaires, belle localité. Bon marché à prompt acheteur. S'adresser T. Girouard, 156A Sainte-Elisabeth. Tél. Est 4025. 4,7

DIAMANTS et montres d'or, etc., à vendre. Occasions rares, diamants et montres à des prix ridiculement bas. J. A. Denault, 17 Côte Place d'Armes Main 1155.

ETAL —Chance extraordinaire pour un boucher. Une des meilleures places de la ville, près de la gare du G. T. R., très central. Faut être vendu dans les dix jours, aucune offre raisonnable ne sera refusée. Pour plus amples informations, s'adresser 625 Esplanade, Annexe de Montréal. 204—6

ETAL de boucher à vendre, faisant de bonnes affaires, très bonne condition. S'adresser 599 ou 601, Lafontaine, Maisonneuve. 204—6

EPICERIE LICENCIEE, boulevard St Laurent, gros et détails depuis au delà de 50 ans, chiffre d'affaires l'an dernier, $86,000.00, recettes d'au delà de $1,000.00 comptant par semaine, poste exceptionnel, loyer très bas. Un homme avec un capital de 5000.00 seulement, n'ayant qu'à surveiller, se fera un salaire de 5000.00 par an, bonnes conditions à un prompte acheteur. (290). Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Argent à prêter, terrains donnés gratis samedi et dimanche, au village de la Pointe aux Trembles. Tél. Main 2894.

FABRIQUE de portes et châssis, située au centre de la localité, à vendre pour cause de dissolution de société. Vapeur et eau. Matériel neuf et en bon ordre. Très bonne clientèle. Facilité de paiement. Lock box 26, Danville, Qué. 195—26

FOIN — A vendre, environ 10 acres de foin sur pied. J. M. Scott, No 5 avenue Bellingham, Outremont. 205-2

FAUCHEUSE — A vendre une faucheuse à foin Massey Harris, No 7, en parfaites conditions. S'adresser A. V. Jarry, Côte Saint-Paul.

GRAMOPHONE — A vendre, magnifique gramophone, a coûté $65, pas d'usure, vendra $25 avec vingt-et-un morceaux, à soixante et quinze cents. 90 Lagauchetière Est. 205—6

GAZELIERS et "brackets" pour 7 chambres, $7.00; électroliers, $10; combinaison, $15; neufs à notre manufacture. Vieux gazeliers remis à neuf. Chambly Electric, 293 Craig Ouest. 21 mje—n

GRANDE maison meublée à vendre à sacrifice, cause de départ, 7 chambres toutes louées, dans une belle localité. S'adresser Nadeau Realty Co., 56 Saint-Jacques.

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 181—26

MAISON de pension à vendre, 19 pièces, la meilleure occasion de Montréal pour personne sérieuse, près gares Windsor et Bonaventure, bonnes conditions. Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. Cause: mortalité et départ pour France. S'adresser 121A Saint-Antoine, premier étage. 204—6

MOTEUR — A vendre moteur électrique à courant continu et alternatif 6 ocasion; bon marché. Georges Hardy, 421 Drolet. 204—6

MACHINES presque neuves, bon marché, machine à mortoise, sticker, 12 pouces 4 faces, engin et bouilloire, 30 forces, scies avec bancs, shafts, poulies, etc. S'adresser Pollender et Frères, Farnham, Qué. 30,1.4

MAISON MEUBLEE A VENDRE — Ameublement, bail et clientèle d'une maison tenue depuis dix ans, le tout renouvelé à neuf depuis trois ans. Pour informations, 127 Berri. 205—6

MINNOWS à vendre, tous du beau "blue side", 25c la douzaine. Venez les voir, articles de pêche, bon choix et prix modérés, chez R. N. Sévigny, 510 rue Saint-Jacques, près de la gare du Grand Tronc. 205—6

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, couchette de fer et de cuivre, comptant ou termes faciles. F. Guibord et Cie, 916 rue Sainte-Catherine Est. 206—6

MAISON de 8 pièces à vendre, meublées et chauffées, au No 109 Inspecteurs, avec bail de 5 ans. S'adresser sur les lieux.

MEUBLES — A vendre 1 mobilier de chamore, en noyer noir, un lit meublé, une couchette en fer, au No 140 St Denis.

MAISONS DE PENSION — Rue Dorchester, près Amherst, 13 pièces, cause de départ, prix $250, conditions faciles. Rue Saint-Hubert, 9 pièces, chambres bien louées, abandonne pour cause de maladie. Aussi, avenue Hôtel de Ville, près Dorchester, 9 pièces bien meublées, bien louées, rapportant $500. Prix $400. O. Massicotte, bâtisse la "Patrie." Téléphone Est 3804.

OUTILS — A vendre, une série d'outils complète pour forgeron. S'adresser 328 rue Moreau, Hochelaga. 201—6

PAPIER à couverture à vendre, bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co., 21 rue Wellington. Main 2992. 186-26

POELES A GAZ presque neufs, garantis parfait ordre, très bon marché. En mains, plusieurs autres poêles de cuisine. Réparations exécutées soigneusement. H. Levert, 302 Cadieux. 201—6

PLOMBIER, rue Saint-Laurent, matériaux, outils, ferblantier, plomberie, steam fitters, complet, 4000.00 de contrats à exécuter; 12,000.00 depuis février, chiffre d'affaires 40,000, prendra 2000.00 en ouvrage s'il y a garantie. Etabli depuis 5 ans, loyer 35.00. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Argent à prêter. Terrains donnés gratis samedi et dimanche au village de la Pointe aux Trembles. (289). Tél. Main 2894.

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone, Est 3272. 205—26

REGISTRE à argent à vendre, un registre de bar en bon ordre. 439, rue Saint-Paul. 206—7

SALLE de vues animées à vendre, 200 sièges, bonne localité, prête à exploiter, une vraie chance. S'adresser 17 Pr

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES — A vendre, rue Dorchester, coin Sainte-Elisabeth, propriété brique solide, 4 logements, louée $81 par mois, terrain attenant, rue Sainte-Elisabeth. On peut bâtir 3 à 4 logements. Prix $9.000. Conditions $3,- comptant.

AUTRES propriétés rue Maisonneuve, 10 logements. Autre, rue Fabre, 4 logements, 2 lots 50 x 103, prix $5,600, conditions $2,600 comptant, bâtie depuis un an. Autres, rue Mont-Royal, rue Clark, etc. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face la "Patrie". 201—6

RUE NOTRE-DAME OUEST. — P. A. V. — Plusieurs logements privés et magasins, vendra conditions faciles. S'adresser 1481 Notre-Dame Ouest.

A MAISONNEUVE — P. A. V. — 241, 243, 245 rue Orléans. — Le tout fini de première classe, revenus $432 par année, vendra à bon marché et à bonnes conditions, le propriétaire ayant besoin d'argent immédiatement. S'adresser au numéro 655 Ontario, Maisonneuve.

RUE CHRISTOPHE COLOMB — P. A. V. — Maison moderne de six logements, nouvellement construite, près Parc Lafontaine, No 121A-121E. Rapportant $112 par mois. Très bien louée. Propriété très avantageuse sous tout rapport, et ceux qui ont de l'argent à placer ne devrait pas perdre l'occasion de l'examiner. S'adresser 77 Christophe Colomb.

RUE CUVILLIER, 88 — P. A. V. — Une maison à 3 logements, bien finie, quartier Hochelaga, à 80 pieds de la rue aSinte-Catherine, avec terrain en arrière pour bâtir un bloc, prix f4,-500.

RUE CHAMBORD — P. A. V. — Belles propriétés, 291 à 295, neuves et bien finies, bon marché. S'adresser au propriétaire, L. Létourneau, 713 St Denis.

A VENDRE — Rue Huntley, 2 maisons à plain-pieds, 7 pièces chacun, toutes les commodités modernes. Bien louées. S'adresser 1815 St Denis.

A LOUER — Rue Huntley, 7 pièces par plain-pieds, toutes les commodités modernes, loyer modéré pour le reste du terme. S'adresser 1815 St Denis.

AVENUE LETOURNEUX, 195 à 201 — P. A. V. — Près Ste Catherine, Loyer $684.00, prix $5,700, avec écurie, une autre, avenue Lasalle, 3 côtés, 6 logements, vendra en bloc ou séparément, conditions faciles. S'adresser au propriétaire, 195 Letourneux, Maisonneuve. 4,11

DEMERS, RACICOT, LEMAY ET ROY. — Toujours de nouvelles propriétés chaque semaine, chacune à conditions faciles et rapportant de 10 à 15 pour cent. Listes fournies gratuitement.

$5,500 COMPTANT, rue Sainte-Emélie, Saint-Henri, 3 logis, rapportant $1,080, pour $10,000. Intérêt 5½ pour cent. — 1186.

$1,500 COMPTANT, rue Saint-Hubert, 2 logis, pour $2,500. — 1187.

$10,000 COMPTANT, boulevard Saint-Laurent, près de l'avenue Prince Arthur, beau site pour manufacture, magasins ou théâtre, les constructions actuelles se prêteront à peu de dépenses à ces changements. Prix $35,000.—1189.

$1,000 COMPTANT, rue Lagauchetière Ouest, près Inspecteur, 2 logis, $5,800. Centre pour chambres à louer. Maison de pension. — 1191.

$20,000 COMPTANT, rue Lagauchetière Ouest, magnifique site pour manufacture, $45,000. — 1192.

$4,000 COMPTANT, rue Lagauchetière Ouest, grande maison de 12 pièces, pour $8,000. — 1193.

$2,000 COMPTANT, boulevard Saint-Laurent, belle propriété pour $9,-000. Cette propriété vaudra $12,000 dans 1 an. — 1194.

N'OUBLIEZ PAS que nous donnons des terrains gratis, samedi et dimanche, au village de la Pointe aux Trembles. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894. Argent à prêter.

VERDUN — P. A. V. — Maison avec magasin, salle pour société au deuxième étage; autre petite maison, située au bout du terrain. S'adresser sur les lieux, 2 Mullarkey. 206—2

A DELORIMIER — P. A. V. — Belle maison, façade brique importée, 5 logements, améliorations modernes, 1192 Parthenais, près Marie-Anne. Delorimier, $612; peut rapporter plus. $6,400. D'ici quinze jours, $6,000. Emile Bourassa, prop. 739 Marie-Anne.

PLUSIEURS propriétés à vendre, à Maisonneuve, centre de la ville ; comme il serait trop long d'en donner la description, je me contenterai de dire qu'elles paient de 10 à 12 pour cent. Cela suffit à pour quelqu'un qui veut faire un bon placement. Aussi un beau cottage, près du fleuve, conditions faciles. Un autre, près du fleuve, avec terrain vacant pour bâtir manufacture quelconque. Un autre à Viauville, première avenue.

A la même adresse, plusieurs épiceries à vendre, avec très beaux chiffres d'affaires et de bons centres. Raison de vendre : se retirant des affaires. S'adresser à J. Tougas, 620 Adam, Maisonneuve.

PROPRIETE A VENDRE, par Alexandre Schachter, agent d'immeubles, 90 Mitcheson. Tél. Est 1355.

SAINT-DOMINIQUE, près Duluth — Deux plain-pieds, brique solide. Prix $,300; comptant 1,000. Balance conditions faciles. A. Schachter.

SAINT-DOMINIQUE, près Roy. Deux plain-pieds, brique solide, prix $,300; comptant 1,000. Balance conditions faciles. A. Schachter.

LAVAL et MARIE ANNE — Deux magasins et cinq logements. Prix 9,300; hypothèque 4,000; payable en 8 ans. Balance au gré de l'acheteur. A. Schachter.

ESPLANADE, Annexe, près Mont-Royal, un 3 plain-pieds, brique solide, dernières améliorations, eau chaude, etc., prix 8,200; revenu 816. Conditions faciles. A. Schachter.

SAINT-LAURENT, près Mont-Royal — Magasin et logement, prix 2,500; comptant 1,000, balance 300.00 par année.

MITCHESON, près Marie-Anne, propriété neuve, 3 étages, brique pressée, 6,200; comptant 1,000; balance termes faciles, très bon revenu. A. Schachter.

ESPLANADE, près Fairmount. Six plain-pieds neufs, sept pièces chacun, brique pressée, bay window, bons locataires; prix 13,000, paye plus que 10 pour cent, termes faciles.

BOYER, près Rachel. — Trois plain-pieds, brique et pierre solide, plombage ouvert, lot 50 x 100, prix 11,500; hypothèque 5,50f; comptant 3,000, balance 800.00 par année, revenu 1,000. Peut être augmenté.

RIVARD entre Marie Anne et Mont-Royal, 3 plain-pieds, brique et pierre solide, dernières améliorations. Prix 6,500, revenus 5,200 par mois, conditions faciles. S'adresser Alexandre Schachter, 90 rue Mitcheson. Tél. Est 1355.

COIN SUD-OUEST MONT-ROYAL ET AVENUE LAVAL — P. A. V. — Terrain 50 x 100, maison en brique, 3 étages, 2 magasins et 4 logements, cave cimentée. Placement d'avenir. Loyer $1,-400. Prix $14,000. Canada Investment Reg'd., 8 boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4755.

RUE CADIEUX, près Roy, 6 plain-pieds, bois et brique. $8,000. Revenu $816, termes faciles.

RUE SAINT-ANDRE, 8 logements, bois et brique. $7,000. Revenu $744. Comptant $1,000.

AVENUE COLONIALE, 3 logements, 1 magasin, brique solide, $7,500. Revenu $780. Comptant $1,000.

RUE BURNETT, 6 logements, bois et brique. $6,000. Revenu $648. Comptant $1,000. A. Gohier et Cie, bâtisse la "Presse," chambre 2, premier plancher. Tél. M. 913.

P. A. V. — Belle propriété à vendre, situé dans une des plus belles rives de la ville St Paul, deux logements de chacun six chambres, chambre de bain, chambre cabinet, grand garde-robe finis des plus modernes, très bien loué, devra être vendu le plutôt possible, à de très bonnes conditions. S'adresser No 62 rue York. 204—3

PROPRIETES A VENDRE

RUE DES ERABLES — P. A. V. — Maison à vendre, à deux étages, trois logements, style moderne, façade brique pressée romaine, avec lot vacant. Revenu $33.00 par mois. S'adresser S. Bleau, 1398 rue Des Erables. 203—6

PROPRIETE A VENDRE, 348-354 rue Amherst, localité centrale, juste en haut de la rue Sainte-Catherine. Prix $6,750. S'adresser à Jas. Crankshaw, 81 édifice Royal Trust. 204—3

RUE LASALLE — P. A. V. — Près Parc Lafontaine, deux logements, bois, brique et pierre, $1,200 comptant, hypothèque à 5 pour cent. Parfait état. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 204—5

RUE CHAMBORD, 47B — P. A. V. — 4 logements, bois et brique, améliorations modernes. Revenu $540 par année. Vendra $5,200. S'adresser 47B Chambord. 204—6

RUE ARCHAMBEAULT — P. A. V. — Six logements, loyer $600. Prix $5,500, comptant $2,500.

RUE SAINT-CHRISTOPHE — Deux logements, loyer $600, prix $5,500, comptant $2,500.

RUE ESPLANADE, trois plain-pieds, loyer $600, prix $6,000, comptant $2,500.

NOTRE-DAME, coin d'affaires, pierre et brique solide, loyer $1,600, prix $14,500, comptant $5,500. A. Jodoin, 58 Saint-Jacques, 3e étage. Tél. Main 3540.

MAISON A VENDRE — Pour règlement de succession, rue Frontenac, 3 étages, 6 logis, bien éclairés avec ruelle rapporte 0624.00; rue Chambord, 2 logis avec améliorations modernes, rapporte $222.00; un terrain, rue Rachel, à conditions faciles et très avantageuses. S'adresser Dame M. O. Paquet, 452 Létourneux.

PROPRIETES A VENDRE par A. Roberge, 70 Saint-Jacques.

RUE SOUVENIR, deux maisons à 4 étages, en pierre et brique, 4 logements, avec fournaise. Prix $15,000. Placement de premier choix.

RUE SAINT-GERMAIN, une belle et bonne propriété, 6 beaux logements. Terrain, 50 x 90 pieds. Prix $8,000. Dix pour cent de revenu.

AVENUE DELORIMIER, maison de première classe, façade en pierre, 2 logements, bâtie à 18 pieds du trottoir. Terrain, 26 x 100 pieds. Prix $5,000.

RUE SAINT-DENIS, près Sherbrooke, en montant, immeuble en pierre et brique, 4 étages, 3 logements. Terrain, 25 x 100 pieds. Prix $11,750.

RUE SAINT-DOMINIQUE, près Sherbrooke, en montant, maison neuve, façade en pierre, 6 logements. Prix $15,000. Revenu $1,530.

RUE MENTANA, bonne maison, façade en pierre, 2 logements. Prix $2,500, moitié comptant. Loyer $240.

CHEMIN DE LA COTE ST ANTOINE, Westmount, entre les avenues Prince Albert et Claremont, terrain de 100 x 200 pieds, avec bâtisse, beaux arbres, site magnifique. A vendre au plus tôt, pour régler une succession. Prix raisonnable. A. Roberge, 70 Saint-Jacques.

BREWSTER — P. A. V. — Neuf plain-pieds loués $2,000. $20,000. Comptant $5,000.
Bourbonnière, près Sainte-Catherine, six plain-pieds, brique solide, $9,000, $10,500, terrain en échange.
Saint-André, près Mont-Royal, $8,500, $4,500. Comptant $1,500.
Berri, près de l'église Saint-Sacrement, 4 plain-pieds, seulement $6,000.
Saint-Denis, près Rachel, 3 plain-pieds, $11,000.
Amherst, près Demontigny, six plain-pieds loués $660, $6,500.
Labelle, près Dorchester, cottage moderne, $4,500.
Saint-Urbain, Annexe, 3 plain-pieds, seulement $5,200.
Parthenais, 3 plain-pieds, loués $660, $6,000, comptant $1,500.
C. E. L. Désaulniers et Fils, 71A St Jacques, bureau, 9 à midi. Résidence, 1186 Berri, près Mont-Royal. Bell Est 3129. Marchands 1906.

RUE DORION — P. A. V. — Contenant 4 logements, bien loués. S'adresser 428 Dorion.

MAISONNEUVE — P. A. V. — 3 plain-pieds, pourvus des améliorations modernes, loués à treize piastres par mois, vendra conditions exceptionnelles. S'adresser 124 rue David, Maisonneuve.

RUE VISITATION, 679 et 681. — P. A. V. — Propriété avec boutique de 35 pieds, conditions faciles. S'adresser J. L. H. Larivière, 677 Visitation.

MAISON A VENDRE, 6 pièces, conditions faciles. S'adresser 652 Garnier.

DUFRESNE 2 — P. A. V. — Propriété, 3 logements, 1 de 6 pièces et deux de 3 pièces, rapportant 15 p.c. net. S'adresser Louis Berger, No 2 Dufresne. Conditions faciles.

ESPLANADE, 1558-1560 — Saint-Jean de la Croix. $1,250.00. Propriété à vendre à 2 étages, 2 logements, 50 x 110, ruelle. Loué $168. $650 comptant. Propriétaire, 75 Pontiac.

RUE GILFORD — Près St André. Propriété de deux logements à vendre, chance exceptionnelle.

ST ANDRE — Près Pères St Sacrement.

LASALLE — Près Mont-Royal.

DUFFERIN — Consistant boutique de forge et manufacture de tabac, avec maison de deux logements en arrière, revenu $348.00, prix $3,000, $800 comptant.

CASGRAIN — Un coin, Mile-End, 15 logements, épicerie et état, $15,000.00. Revenu $1,854.00. $2,000 comptant. Petite propriété acceptée.

LASALLE — Coin Grand Nord Ry, 2 lots vacants, propriété acseptée. S'adresser propriétaire, A. W. Dagenais, 1136 St André. Phone Est 4130. 206—6

A VENDRE, maison 2 logements, 6 piastres chacun, bain, w.c., bois et brique. S'adresser 861 Huntley.

RUE BREBOEUF — P. A. V. — Deux maisons à vendre, trois logements chacune, bon marché, 120, 122 Bréboeuf, comptant. S'adresser à la résidence du propriétaire; 1907 Boyer, Parc Amherst.

DEUX propriétés à vendre, bois et brique pressée, au No 1387 à 1389A Saint-André, quatre logements, 5 pièces en bas, 6 en haut, avec balcon. S'adresser à S. Leduc, 257 Beaudry.

A VENDRE, une magnifique propriété de 3 logements, située boulevard Saint-Denis, valant $5,000, pour $4,200, 7 pièces, bain, etc. Cause : départ immédiat. S'adresser à P. O. Coquelombe, bâtisse la "Patrie", chambre No 13.

RUE BREBOEUF — P. A. V. — Maison à vendre, $2,600, magnifique propriété, façade en pierre 5 et 6 pièces, peuvant rapporté $312.60 par année. Conditions très faciles. S'adresser sur les lieux, 403 Bréboeuf.

GILBERT MARTIN ET CIE, 38 Notre-Dame Est. Main 2190 ; le soir, 604 Delorimier. — Bargain extraordinaire ! Belle propriété neuve, rue Labelle, boulevard Saint-Denis, 8 logements loués $816, vendra $6,800, $2,200 comptant, donnant 20 pour cent d'intérêt sur $2,200 déboursés. C'est extraordinaire !

BEAUDRY, 320. — P. A. V. près Sainte-Catherine, deux logements, trois étages. Prix $3,300. Comptant $800. Le terrain vaut $1.00 le pied. S'adresser M. Goulet, 320 Beaudry, 2ième étage.

COIN ERNEST ET LETOURNEU. Maisonneuve. P. A. V. — Une épicerie et 20 logements neufs, bien bâtie, parfait ordre, revenus $2,292, louée bon marché, vente $22,500, moitié comptant, ou séparément. S'adresser L. Charpentier, 1159 Delorimier, de 7 à 9 soir. Tél. Est 2344.

COTTAGE — A vendre, 983 avenue Mont-Royal, cottage moderne à 2 étages, façade en pierre, en face de la montagne. Doit être vendu promptemnt. Le propriétaire part pour l'Europe. Valeur $8,500. Prix $5,900. Z. Fineberg et Fils, 14 Craig Ouest.

PROPRIETES A VENDRE

O. MASSICOTTE,
Agent d'immeubles et d'affaires, édifice la "Patrie", chambre 15. Téléphone Est 3804.

RUE ESPLANADE, près Saint-Viateur, magnifique côté de maison, 3 logements, hypothèque $3,000, prix $5,-500, conditions faciles. O. Massicotte.

RUE MANCE, une des plus belles et des meilleures constructions qui ait été faite depuis quelques années, style léger et construction solide, 3 magnifiques plain-pieds, 7 et 8 pièces, bain, gaz, électricité ; rue Mance, à proximité du boulevard Saint-Joseph, revenu 11 pour cent. Pour cause de liquidation. Prix $6,700. O. Massicotte.

RUE BOYER, la plus belle maison du quartier. Un véritable home, 2 logements, cela mérite d'être vu. Prix $4,800. Revenu au delà de 10 pour cent. O. Massicotte.

RUE CHRISTOPHE COLOMB, 3 grands plain-pied, 28 pieds de largeur, cave de 7 pieds. Magnifique jardin, etc. Prix $7,500. Conditions faciles. O. Massicotte.

RUE SANGUINET, près Roy, 4 logements, bois et brique, revenus $744. Prix $6,500. O. Massicotte.

RUE LAFONTAINE, près Plessis, 2 maisons, 3 logements, 4 pièces chacune. Revenus de 12 pour cent. Prix $2,800 pour les deux. Peu de comptant. Balance conditions faciles. O. Massicotte.

RUE PANET, 5 logements et un magasin, bois et brique, et en plus 4 logements, bois et tôle. Terrain 40 x 100. Valeur du terrain, $3,000. J'offre le tout pour $5,500. O. Massicotte.

RUE ROYER, près Parc Lafontaine, plain-pieds brique pressée. Prix $12,300. O. Massicotte.

AVENUE HOTEL DE VILLE, 12 logements brique solide et brique pressée. Prix $21,000. Conditions faciles. O. Massicotte.

RUE DROLET, 4 côtés de maisons, bois et brique, façade en pierre. Prix $16,500. Conditions faciles. O. Massicotte.

RUE BERRI, 12 logements, belle architecture, construction de première classe, pouvant rapporter $2,750. Prix $24,000. O. Massicotte.

RUE MITCHESON, près Marie-Anne, 3 plain-pieds bois et brique, comptant $1,000, balance $300 à 6 pour cent. O. Massicotte.

RUE DESMARAIS, maison en brique solide, 4 logements, revenus $530. Cette maison rapportera l'an prochain $650. Prix $4,500. Conditions faciles. O. Massicotte.

RUE LAFONTAINE, 3 logements, avec étal de boucher et un magasin de cordonnier. Un placement à 15 pour cent, avec prospect d'augmentation. Peu de comptant exigé. O. Massicotte.

RUE ESPLANADE, 6 plain-pieds, "bay window", une des plus belles maisons de l'année. Finie de première classe. Prix $12,500. Comptant $2,500, hypothèque $3,500 pour 5 ans à 6 pour cent. Balance $500 par année. O. Massicotte.

RUE RIVARD, 3 plain-pieds, brique pressée, loués $600. Prix $5,-650. Construction de 23 x 70. O. Massicotte.

RUE GILFORD, maison à 2 logements, 4 pièces chacun, construction solide, avec grand terrain vacant, d'une valeur de $500. Le tout pour $2,300, comptant $1,000, balance 5 ans à 6 pour cent. O. Massicotte.

RUE SAINT-GERMAIN, bois et brique, maison neuve, 8 logements loués $912, prix $7,500, comptant $2,500, balance facile.

RUE CHRISTOPHE COLOMB, près du Parc Lafontaine, 9 logements, pierre et brique solide. Bons revenus. Prix $22,000.

RUE PAPINEAU, bois et brique, 3 étages, 4 logements, terrain 50 x 100, très moderne, loués $576. Prix $5,-000, comptant $2,500. Cette maison peut rapporter $700 facilement.

RUE COHEN, boulevard Saint-Denis, bois et brique, 3 logements, maison 25 x 36, extension 13 x 14, louée $372. Prix $3,500, comptant $2,000. Hypothèque $1,500.

RUE BOURGET, coin Bourget et Sainte-Emélie, brique solide, 3 logements, une épicerie, un étal de boucher, louée $636. Prix $5,500.

RUE ROSE DE LIMA, bois et brique, 6 logements, une épicerie, un étal de boucher, terrain 75 x 90, louée $1,036, prix $10,000, $5,000 comptant, hypothèque $1,000.

RUE MENTANA, 3 logements brique solide, terrain 52 x 106. Prix $5,500. Hypothèque $1,000.

RUE DORCHESTER, 4 logements, brique solide, terrain 42 x 84, louée $666. Prix $7,500. Comptant $2,500. Hypothèque $2,700.

MAGNIFIQUE cottage, 2 étages, 8 pièces, bien fini, façade en pierre, remises, etc. Avec ou sans terrain voisin, contenant un hangar de 20 x 24 à 2 étages. Prix $2,500, avec terrain voisin $3,000, peu de comptant, balance à 5 pour cent. On prendrait un commerce en échange. O. Massicotte, bâtisse la "Patrie". Tél. Est 3804.

RUE WOLFE, près Sainte-Catherine, 2 maisons en brique solide, 8 logements, une boutique, louée $1,080, prix $10,000.

RUE HOTEL DE VILLE, près Villeneuve, 6 logements bois et brique loués $474, prix $4,000.

MAGNIFIQUE bloc de maisons, 15 logements et une épicerie, construction de première classe, prix $19,000, revenu $2,20, peu de comptant, balance à 6 pour cent. O. Massicotte.

RUE BEAUDRY, près Sainte-Catherine, 12 beaux logements en parfait ordre, prix $17,000, comptant $1,500, balance facile. Revenus assurés de 11 pour cent. O. Massicotte, bâtisse la "Patrie". Tél. Est 3804.

PROPRIETE A VENDRE, 2 logements, façade en pierre, compris électricité, gaz et bain. S'adresser 565 Delorimier.

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A SAINT-LEONARD PORT MAURICE — P. A. V. — Belle maison en pierre, à trois étages, avec terrain d'un arpent carré et arbres fruitiers. S'adresser Mme veuve A. Pigeon. 13,20,27,4

RABITALE — Sur les côtes de la Baie des Chaleurs, beau cottage, 10 pièces, bien fini à l'intérieur et à l'extérieur, avec large véranda, bien peinturé, bonne cave, eau dans la maison, remise à voitures, hangar à bois, grange 30 x 27, eau dans l'écurie, tout virtuellement neuf, terrain de trois acres avec beau petit verger et jardin. A vendre à bon marché et conditions faciles. Le propriétaire étant maintenant en affaires. S'adresser à boîte 140, Dalhousie, N. B. 182—8—n

DEMERS, RACICOT, LEMAY ET ROY, Beloeil, à la station, au bord de la rivière, cottage de 12 pièces, terrain de 60 x 175, maison construite pour résidence d'été et d'hiver, 5 minutes de la gare, prix $2,300, termes faciles, peu de comptant.—1190.

DEMERS, RACICOT, LEMAY ET ROY, 52 Saint-Jacques. Argent à prêter. Terrains donnés gratis aujourd'hui et demain au village de la Pointe aux Trembles.

A ST LAURENT — A vendre bonne maison, joli verger, près des tramways, collège et église, valant $4,500, pour $3,200. S'adresser sur les lieux, 5 boulevard St Germain, ou 1344 Cadieux, Mile-End. Bell Est 4934. 189—26

ST JEROME — P. A. V. — Joli cottage situé dans un des plus beaux sites. Conditions faciles. S'adresser à Mme L. N. Castonguay. 13,20,27,4

SAINT-PAUL L'ERMITE — P. A. V. — Propriété à vendre. S'adresser à Chs. Gagnon, sellier, 122 Dufresne. 202—6

WOODLANDS — P. A. V. — Belle propriété, 11 pièces, bord de l'eau, 5 minutes de la station. Conditions avantageuses. J. Bte Allard, épicier, Woodland, paroisse de Châteauguay. 202—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — Si vous voulez vendre promptement vos propriétés, adressez-vous à nous de suite. Nous avons actuellement sous la main plusieurs capitalistes qui désireraient acheter de bonnes propriétés.
Si nous n'avons pas l'acheteur qu'il vous faut, nous ferons à nos frais les annonces nécessaires pour effectuer la vente le plus vite possible.
Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent. Chambres 2 et 4. Tél. Main 6790. 196—26

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter une maison de 2 ou 3 logements, près de l'église Immaculée Conception, coin Rachel et Papineau, ou chapelle St Stanislas, coin Gilford et Lasalle. S'adresser Alphonse Sansfaçon, 413 Bréboeuf. 204—6

PROPRIETE DEMANDEE — On veut acheter au boulevard Saint-Denis, maison deux ou trois logements, pas cher et facile. Ecrire à casier 98 la "Presse".

TERRAINS A VENDRE

BEAURIVAGE, Longue - Pointe, magnifiques lots à bâtir mesurant 25 x 95 pieds, avec ruelle, seulement $125, payables $5.00 comptant et 25 cents par semaine ou $1.00 par mois, sans intérêt. Ces lots prennent de la valeur tous les jours. Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques, bureau sur les terrains, coin Notre-Dame et Saint-Joseph. 165—n

BON TERRAIN, avenue Mercier, Longue-Pointe, à vendre, $185. 243 rue St Martin, Ville.

DEMERS, RACICOT, LEMAY ET ROY. — Rue Saint-André, près de la rue Roy, 2 terrains de 24 x 95, accepterait $500 en acompte. Echangerait contre 3 logis au village Saint-Jean-Baptiste.—124.

VILLERAY — Coin nord-est des rues Dufour et du Parc, 2 terrains de 25 x 88. Echangerait contre propriété. —125.

A SAINTE-GENEVIEVE DE BATISCAN — 1 terrain de 54 x 187. Prix $300.00.—126.

COIN ONTARIO et Jeanne d'Arc, 6 terrains avec clos de bois, charbon, grains, foin et construction. Voir annonce "Clos de bois", dans la "Presse" aujourd'hui.—127.

BOULEVARD SAINT-LAURENT — Près Milton, 83 x 118, irrégulier, pour manufacture ou place d'affaires.—128.

DEMERS, RACICOT, LEMAY ET ROY, 52 Saint-Jacques. Argent à prêter. Terrains donnés gratis, samedi et dimanche, à la Pointe aux Trembles. Tél. Main 2894.

NEW WESTMOUNT — La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Procurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 11 cents le pied carré, payables 10 pour cent comptant et $5.00 par mois — ou plus si vous le désirez, — et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 159—n

RU EST JACQUES — Terrain à vendre, grand terrain, rue St Jacques Ouest, cinquante cents du pied, conditions faciles. S'adresser 106 rue Stanley.

TERRAINS A VENDRE — Conditions faciles, terrain 20 x 70, situé entre Dorchester et Ste Catherine Est, rue St Timothée. S'adresser 974 Ste Catherine Est, de 6 à 8 heures p. m.

P. A. V. — Magnifique propriété de neuf logements, situé rue Montcalm, près rue Ste Catherine, louée $1,620.00 par année, vendra bonnes conditions. S'adresser 974 Ste Catherine Est, de 6 à 8 p. m. 202—6

TERRAIN à vendre, situé au centre de la ville, sur l'avenue Chénier, 4 situés au Parc Laval, pour résidence d'été. 1 à Tétraultville, petite manufacture. S'adresser à J. N. E. Bisson, 246 avenue Hôtel de Ville. 202—6

TERRAIN à vendre, rue Gain, à Delorimier, près de la rue Rachel, tout près de l'église, conditions faciles. S'adresser 652 Garnier.

A SAINT-LAURENT — Terrain à vendre, situé à Saint-Laurent, de 25 x 131, coin ruelle, près de l'église, à 8 cents le pied. S'adresser 494 Beaudry. E. Wilmot. Tél. Bell Est 2728.

TROIS-RIVIERES — Terrain à vendre. Un grand terrain devenu vacant par l'incendie à Trois-Rivières, au coin des rues Hart et Alexandre. S'adresser aux soussignés, 485 Berri, Jos. A. Boudreault ou J. B. R. Boudreault. Montréal, 2 juillet 1908. 206—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

DAGENAIS ET BEGIN, 62 Saint-Jacques. Chances d'affaires. Avis aux acheteurs.

CHANCES D'AFFAIRES
Avis acheteurs

NOUS avons cette semaine une quantité de bons marchés à offrir, avis à ceux qui ont de l'argent à placer sur des propriétés neuves bien bâties rapportant du 12 et du 14 pour cent. Et à ceux qui veulent se mettre en affaires dans n'importe quelle ligne, de passer à nos bureaux, 62 Saint-Jacques.

PROPRIETE toute neuve, bâtie première classe, 6 logements de 8 pièces, située sur la rue Labelle, boulevard Saint-Denis. Prix $8,300 ; $3,000 comptant, $900.00 par année de revenu.

QUI EN PROFITERA ? — P. A. V. — Propriété neuve, située dans un bon centre, bien louée, bâtie brique et bois, rapporte $1,900.00, à vendre $14,-000.00, peu de comptant.

RUE SAINT-ANDRE, près de Saint-Zotique, maison en bois, 2 logements, ainsi qu'un lot vacant voisin compris. Revenu $240.00. Prix $1,475.00.

MAGASIN de cigares, tabac et bonbons, dans le haut de la ville, avec installation de première classe ; faisant des affaires pour $150.00 à $200.00 par semaine. Prix $700.00. Faut vendre sans faute d'ici à 3 jours.

UN AUTRE situé rue Saint-Jacques, à Sainte-Cunégonde, établi depuis 10 ans, y faisant les affaires d'or, ayant aussi salon de toilette en arrière, à vendre pour $700.00.

NOUS AVONS des bons marchés dans tous genres et dans toutes les lignes. Hôtels, restaurants, propriétés, etc.. etc.

IMPRIMERIE de "jobs" avec tout son outillage à vendre pour $200.00, par paiements de $15 à $20.00 par mois, ou $175.00 comptant.

ON DEMANDE à acheter une bonne terre, soit à Saint-Basile, Saint-Bruno, Saint-Valentin, Lacolle, Sabrevole, Lacadie ou Longueuil, près de la station. Nous paierons jusqu'à $5,000 comptant.

ON DEMANDE à acheter un hôtel à Saint-Hyacinthe ou aux alentours, avec $800 comptant.

ACHETEURS ET VENDEURS, n'oubliez pas de venir nous voir avant de vendre ou acheter. Nous avons des connections dans toutes les parties du pays. Nous ne chargeons pas trop cher de commission et nous vous donnons ce que nous vous promettons. Dagenais et Bégin, 62 Saint-Jacques. 202—6

ASSOCIE DEMANDE — $1,500 à $2,000 de capital requis, pour épicerie licenciée, rue Ontario Centre, moitié bénéfices et $12 salaire. Le propriétaire égalera la mise de l'associé et transférera une hypothèque de $1,200 en sûreté collatérale du montant requ. But : ajouter une ronde de bière qui sera contrôlée. Chance exceptionnelle de faire un bon placement sans risquer.—260. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Argent à prêter. Terrains gratis donné aujourd'hui et demain au village de la Pointe aux Trembles. Tél. Main 2894.

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre sur le boulevard St Laurent maison de pension, 18 pièces, louée $30 par mois, entre la rue Dorchester et Ste Catherine. L. Harris, 71A St Jacques. 200—12

OCCASION D'AFFAIRES — Etablissement ferblantier-couvreur, à St Eugène, Ontario. Propriétaire se retirant après 35 ans d'affaires, vendrait à bonnes conditions. S'adresser Cyrille Labelle, St Eugène, ou 51 rue Aylmer. 205—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 Saint-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—n

ASSOCIE DEMANDE — $1,500 à $2,000 requis pour épicerie licenciée, Ontario Centre, moitié bénéfices, $12 par semaine, le propriétaire actuel égalera la mise de l'associé et transférera une hypothèque de $1,200 en sûreté collatérale du montant reçu. But : ajouter une ronde de bière, qui sera contrôlée. Chance exceptionnelle de faire un bon placement sans risquer.—260. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894. Argent à prêter.

CHANCES D'AFAIRES offertes par Brunet, Jasmin et Parizeau, 76 St Jacques. Main 6767.

MAGASIN DE MODES, rue Sainte-Catherine Est, beau local et borne clientèle, prendrait en échanger 1 terrain ou une propriété.

RESTAURANT, rue Sainte-Catherine Est, avec 1 quick lunch, peu de comptant requis, prendrait 1 terrain en échange.

AMEUBLEMENT, rue Saint-Dominique, près Craig, comprenant 5 pièces, loyer $9, bail pour 2 ans.

EPICERIE licenciée et étal de boucher, rue Saint-Laurent. Bonne place d'affaires, loyer $20.00 par mois.

RESTAURANT à Sainte-Cunégonde. Belles fixtures et stock frais, vend pour cause de mariage.

BRUNET, JASMIN ET PARIZEAU, 76 Saint-Jacques, Main 6767. Le soir, M. Brunet, 720 rue Mance, tél. Est 5787 ; M. Jasmin, à Saint-Laurent, tél Mount Royal 43.

HOTELS A VENDRE

HOTELS à vendre, par Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent. Tél. Main 6790.

HOTEL, rue Craig, recettes $250 par semaine, prix $12,500, comptant $2,500, balance facile.

3 HOTELS, rue Sainte-Catherine, recettes $250 à $350 par semaine, prix $10,000, $12,000 et $14,000, comptant $3,000 à $5,000. On prendrait des propriétés en échange.

HOTEL, rue Notre-Dame, Maisonneuve, beau coin, recettes $200 par semaine, prix $9,000, comptant $2,000, balance facile.

HOTEL rue Notre-Dame Ouest, un des plus beaux coins, vrai palais, recettes de $300 à $350 par semaine, prix $15,000. On accepterait des propriétés en échange.

HOTEL, rue Mont-Royal, beau coin, très peu de dépenses, recettes $250 par semaine, prix $11,000, comptant $2,-000, balance facile.

PLUSIEURS autres hôtels dans toutes les parties de la ville, ainsi qu'à Saint-Hyacinthe, Chambly, Longueuil, Saint-François et plusieurs autres campagnes, à des conditions des plus avantageuses.

LES PERSONNES ayant des propriétés, terres ou terrains à échanger contre hôtels, sont priées de s'adresser à nous en toute confiance et nous les assurons que les transactions se termineront avec la plus grande diligence possible. Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent, chambres 2 et 4. Tél. Main 6790. 201—6

HOTEL à vendre, à Boucherville, comprenant la propriété, 25 appartements meublée, bonne clientèle. Recettes, $150 par semaine, prix $7,000, comptant $2,-000, balance facile, accepterait de propriété en échange. S'adresser chez Avard et Dagenais, 47 St Vincent. Main 6790. 206—6

MAGNIFIQUE restaurant licencié à vendre, situé 401 et 403 Ontario Est, coin Saint-Hubert. Bonne place d'affaires, très bonnes clientèle. Pour informations, s'adresser sur les lieux. 206—6

VOICI les transactions faites cette semaine au bureau de Chs. Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse, Montréal :
Un hôtel situé à Sainte-Scholastique, vendu $4,000.
Une propriété dans la ville de Montréal, située à 2ième avenue, Notre-Dame de Grâce, aux Nos 79, 80, 81, vendue $6,500.
Les transactions faites au bureau de Chs. Lebeau depuis 3 semaines, se montent à $103,000. Onze hôtels ont été vendus.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. Chambre 19, bâtisse la "Presse," Montréal. — A 35 milles de Montréal. Prix $7,500, comptant $2,500. Echangera contre terre de 3 à $4,000, de préférence aux alentours de Saint-Hyacinthe.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. A 15 milles de Montréal. Prix $4,500, comptant $2,000, compris la propriété, seul hôtel dans la place. Echangera contre une terre.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. A 3 milles de Montréal. Prix $10,-000, comptant $4,000. Echangera contre bar dans la ville, ou propriété.

LICENCE transférable à vendre. Chs. Lebeau.

PROPRIETE valant $20,000, située dans la ville de Montréal. A échanger contre hôtel de campagne, avec la propriété. Chs. Lebeau.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. Rue Sainte-Catherine. Prix $9,-000. Echangera contre propriété.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. Rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-Laurent. Prix $16,000, comptant $2,500. Echangera contre propriété.

HOTEL A VENDRE — Chs. Leb

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux". 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 181—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, aussi achat de balance de prix de vente et d'obligation, aux taux ordinaires. S'adresser au notaire Meunier, 74 Saint-Jacques. 203—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles; taux courant. S'adresser à Ths Touzin, notaire, 20 rue Saint-Jacques, et 1418 boulevard Saint-Laurent. 204—6

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE — Montants suivants à prêter sur première hypothèque. Intérêt 6 pour cent : $2,000, $2,500, $3,000, $3,500, $4,500, $5,000, $6,000, $7,000, $7,500, $8,000, $8,000, $16,000 et $24,000 à 5 pour cent. Canada Investment Reg'd., 8 boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4735. 206—6

PRETS sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5741. Résidence, 1196 des Erables, Est 1267. 200—26

PRETS à 6 pour cent, sur 1ière hypothèque, ville ou campagne, argent de particuliers, peu de frais, aucuns retards. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — On demande à emprunter, sur première hypothèque, $1,200, pour 3 ans, à 6 pour cent. Bon placement. B. P., boîte 489.

ON DEMANDE A EMPUNTER $2,000, $3,000 et $4,000 sur première hypothèque, bonne localité. Ecrire case 339, la "Presse." 190—26

DIVERS

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours tout désir de boire. Dr Thérien, 1313 Saint-Denis. Tél. Est 4694. Hôpital privé. 279—mjs—n

COLPORTEURS! Vendez des coupons de soieries, rubans, voilettes, mousselines que je vends en solde au poids et au mètre! Francisque Bosson, 10 rue Constantine, Lyon, France. 176—j.s—n

AVIS — Si la personne qui a laissé une valise au No 362 Saint-Urbain ne vient pas la réclamer avant trois jours, elle sera vendue pour frais de pension.

DIVERS — Promesse de publier. Information gratuite, comment guérir un alcoolique à n'importe quel degré. Ecrire boîte 752, Montréal.

DIVERS — Mme Poulin, sage-femme, diplômée, pension spéciale pour dames, soins des meilleurs médecins, strictement privé, termes modérés. 249 Montcalm.

LE MEILLEUR TRAITEMENT — Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous sauront gré de leur recommander la Poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même pour les enfants; elle soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Pharmacie Lecours, rue Craig; pharmacie Dédary, 1680 rue Sainte-Catherine, Montréal.

REMERCIEMENTS à saint Gérard, pour guérison et faveur obtenue, avec promesse de publier. Mme Edouard Gauthier.

SOUMISSIONS SUR DES TERRES A BOIS. — Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 1er septembre pour de grandes étendues de forêt vierge de la Colombie Anglaise. Estimation garantie. Cartes et descriptions de Pretty's Timber Exchange, Vancouver. 203—6

UNE CONFERENCE publique sera donnée jeudi soir sur la télégraphie de locomotives. Les chauffeurs et serre-freins sont intéressés et sont donc invités à y assister, 8 p. m. Standard Railroad School, 141 rue St Pierre. 1.4

OCCASIONS D'AFFAIRES

LANDE BROS

est le meilleur établissement pour se procurer des meubles, articles de literie, poêles, tapis, prélarts, linoléum, carrosses de bébé, glacières, rideaux, etc., nouveaux, supérieurs et de classe moyenne. Leurs prix et leurs conditions ne sauraient être surpassés. Ouvert le soir. Leur adresse est **234 RUE SAINT-LAURENT, Près Dorchester.** 202—6 FF

N'OUBLIEZ PAS ALBERT

Meubles et fournitures de maison de première classe à bon marché. 39 Ste Catherine Ouest. 39—n FF

$1 PAR SEMAINE

vous permettra d'acheter à notre magasin ce qu'il vous faut en fait d'habillements, marchandises sèches, costumes, jupes, blouses, tapis, prélarts, etc. J. GARMAISE, 829 Sainte-Catherine Est. 201—6 FF

$$$$$$$$$$$$$$$$

VENEZ ECRIVEZ OU TELEPHONEZ

Et apprenez comment vous pouvez négocier un emprunt confidentiellement et à des taux raisonnables, la journée même que vous avez besoin d'argent, en nous ayant pour garantir votre billet.

$$$$$$$$$$$$$$$$

La possession d'articles de ménage est une preuve suffisante que vous êtes en état de pouvoir payer.

The Borrowers Agency, LIMITED.

E. J. LECLAIR, Gérant.
206 Edifice New York Life,
Carré de la Place d'Armes.
Phone Main 3361.
130—n

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT

JE GARANTIRAI VOTRE BILLET

Vous pouvez obtenir de l'argent à quelques heures d'avis et à un taux raisonnable. N'importe quelle somme, depuis

$10 jusqu'à $100.

VOYEZ

R. H. LEBEAU, Agent,

50 rue Notre-Dame Ouest.
Tel. Main 5467. 74—n E

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijouteries, 601 ou 118 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier. (Etabli en 1878).

ARGENT A PRETER par montant d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 38—1,M,s—n

Positivement sans Réserve

Sera vendu à l'encan, un lot sis du côté ouest de la rue Saint-Denis, 50 pieds au sud de l'avenue Carmel, 25 x 127, superficie totale 3,175 pieds. Ca vaut au moins 50 cents le pied. Qu'en donnerez-vous, jeudi matin, 2 juillet, à 11 heures, à nos bureaux ?

JOHN JAMES BROWNE & SON,
Encanteurs d'immeubles.
'99—n FF 207 rue Saint-Jacques.

Magasin à Louer

No 55 rue Notre-Dame Est, coin rue St Gabriel, environ 1 200 pieds carrés de plancher et grande cave cimentée à neuf, chauffage à eau chaude, deux entrées, etc. S'adresser V. Trudel, 54 Notre-Dame Est. Tél. Main 2583.
84—3—n F



CAFE EUREKA

N. Cloutier, propriétaire. Repas à 25c, de 11 heures a.m. à minuit ; entrée privée, place du marché. 305 boulevard Saint-Laurent. 202—6

Le Merchants Lunch Room

Le rendez-vous des hommes d'affaires. Repas à la carte. Aussi dîner régulier à 25c. Nos 24 et 26 rue de l'Hôpital. Jos. Lépine, Prop. 206—mjs—n

MACHINES A VENDRE

Pour $20,000 de Machines

Moteurs, Chaudières, Machines à Raboter et à Emboutveter, Scies Mécaniques, Machines à Chanfrein, Machines à Chevêtrer, "Slashers", Tour à Fer, Forets, Machines à Calibrer, Machines à Modeler, et un lot d'autres machines qu'il serait trop long d'énumérer.

Nous donnons un escompte de 25 p. c. pour réduire notre stock. Nous avons aujourd'hui le meilleur assortiment de Moteurs et Chaudières de la ville.

W. L. MILLER & CO.,
34 Rue St George,
Montréal, P. Q.
4.8.14 FF

OUTREMONT

Il y a quelques lots très choisis et très beaux à vendre sur la propriété Macdougall, Chemin Sainte-Catherine. Le site est un des plus beaux de cette banlieue progressive. Il y a des restrictions désirables protégeant tous les acheteurs.

Agissez tout de suite afin d'avoir la meilleure position. Un petit dépôt vous obtiendra un de ces lots de valeur. Le reste payable par arrangement.

S'adresser à

JOSEPH BEAUBIEN,

Edifice Liverpool, London & Globe, rue Saint-Jacques, Montréal. FF

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit. No 2371. W. Dunberry vs Z. Lemieux. — Le 13e jour de juillet 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 82 rue R. Delima, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. A. Brossard, H. C. S. Montréal, 3 juillet 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district d'Iberville. — AVIS PUBLIC. — Je, soussigné, Hervey Guertin, cultivateur, de la paroisse de Saint-Bernard de Lacolle, dit district, donne avis par les présentes et défends d'avancer à crédit à mon épouse, Dame Célina Huet, pour cause de désertion. Par suite, je ne reconnaîtrai ni paierai aucun compte par elle contracté à mon nom.

Saint-Bernard de Lacolle, ce vingt-neuvième jour de juin, mil neuf cent huit.—Signé, Hervey Guertin. Par ordre, J. U. A. Tremblay, notaire. 206—n

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal. — Cour de Circuit. No 1626 — N. Graveline, demandeur vs L. E. Pageot, défendeur. — Le 13ième jour de juillet 1908, à dix heures de l'avant-midi, au No 229 rue Rachel, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un chien. Conditions: Argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. — Montréal, 3 juillet 1908.

ETES-VOUS ALLE AU PARC ROSEMONT RECEMMENT

Si non, allez-y et vous serez surpris des améliorations qui se font actuellement au Parc Rosemont, tels que : égouts, service d'eau, trottoirs, pavage des rues, service des pompiers et de la police, bureau de poste, plusieurs églises, écoles, magasins, etc. En un mot, Rosemont, depuis son annexion à la ville de Montréal, reçoit graduellement sa part des utilités publiques.

Et nonobstant les améliorations mentionnées, nous vendons encore des magnifiques lots à bâtir à $200.00 chacun ; payables $10.00 comptant et $5.00 par mois sans intérêt.

COMMENT SE RENDRE AU PARC ROSEMONT ?

Prenez les tramways de l'avenue du Parc, rues Saint-Laurent, Saint-Denis, ou Amherst et demandez correspondance à l'avenue Mont-Royal, pour les tramways de ROSEMONT, ils vous conduiront près de l'entrée de Rosemont, rue Iberville.

Bureau sur la propriété, coin Masson et Sixième avenue, ouvert tous les jours de 1 heure à 6 heures. J'ai plusieurs automobiles à votre disposition pour vous faire voir les terrains, en s'adressant au bureau principal.

U. H. DANDURAND, 48 et 50 Rue St Jacques.

RESIDENCE ET TERRAINS DETACHES

A Vendre dans la Partie Ouest.

L'attrayante résidence détachée No 525 avenue Mount Pleasant, exceptionnellement bien et solidement construite en brique avec sous-sol en pierre et toit en ardoise. La maison est bien divisée et les matériaux employés sont les meilleurs, la menuiserie surtout est très belle. Le sous-sol est tout cimenté et les murs de division sont en brique. Chauffage à l'eau chaude, éclairage électrique et toutes les commodités y sont pour le confort. Il y a une écurie en brique bien construite et une remise à voitures en arrière.

Les terrains sont splendidement situés à la tête de l'avenue Mount Pleasant, Westmount, le panorama de la cité et de la campagne environnante est insurpassable.

Le terrain a front sur l'avenue Mount Pleasant, la rue Montrose et le Boulevard ; la superficie est d'environ 55,000 pieds, et les terrains sont bien divisés en pelouses inclinées, avec de beaux arbres.

On peut voir la maison et obtenir des renseignements en s'adressant à

THE CRADOCK SIMPSON COMPANY,

Edifice de la Banque des Marchands. 205 rue St Jacques. FF

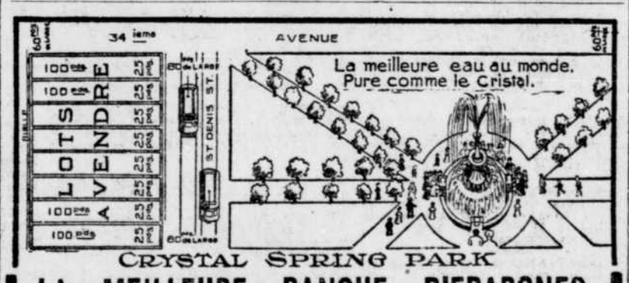
C'est le Temps d'acheter des Terrains

Ces bureaux sur les propriétés suivantes seront ouverts à partir de cette date, de 2 à 5 p. m. et soir

PARC AMHERST,
BELLFIELD,
PARC GLENORA,
QUEEN'S PARC,
HIGHLANDS,
PARC WINDSOR,
ROCKLANDS,
EXTENSION ROSSLAND,
PARC MOLSON,
ORCHARD GROVE

LOTS DEPUIS $75.00

THE ROSS REALTY CO. LIMITED,
30 RUE ST JEAN.
Tél. Main 5261. FF Le Soir Up 4508



LA MEILLEURE BANQUE D'EPARGNES.

Lots de $150 en montant, $3 comptant, $3 par mois. Dernière chance d'avoir des lots sur la rue Saint-Denis à $350, $4 comptant, $4 par mois. Ces lots vaudront $1500 avant 5 ans.

Site de l'église choisi, les chars, canaux d'égouts posés et l'eau donnée gratis sur la propriété. 1 lot pour $30 ou $40 sur 12 lots vendus. Prenez les chars de la rue Saint-Denis et transferez au Tunnel sur la propriété. Pour plans, etc., s'adresser aux agents sur la propriété ou à

HENRY FRIGON, Marché d'Immeubles de Montréal
141 rue Saint-Pierre. Tél. M. 1414. Soir E. 5694

Achetez avant l'augmentation du 15 juillet. Plus de 100 lots vendus dans 30 jours. FF

Trust & Loan Co. of Canada

26 rue St Jacques, MONTREAL.

Argent à prêter sur propriétés. Termes de remboursement faciles. Pas de commission à payer. 196—n FF

POUR L'OUVRIER

Chance Exceptionnelle.

Avec **$50.00** comptant et **$10.00** par mois, vous achetez un lot et une maison à deux étages 20 x 30, de 5 à 10 minutes de marche de 25 manufactures de tous genres. Canada Car Co. ; Dominion Textile Co. ; Montreal Spinning Co. ; Simons Saw Works, manufacture de haches, pelles, etc. ; Canada Bleaching Co. et plusieurs autres. Personne autre ne vous offre une chance pareille. Venez voir sur les lieux pour vous en convaincre.

Epargnez un loyer et les dépenses de chars.

Bureau sur le terrain, coin rue Notre-Dame et chemin de la Côte St Paul, ouvert tous les jours et le dimanche après-midi.

J. H. CREVIER AGENT BUREAU PRINCIPAL CHAMBRE 405 BATISSE POWER

Rue Craig Ouest, Coin Saint-Urbain. FF

P. M.P. M.P.

A VENDRE

RUE SAINTE - CATHERINE OUEST, coin sud-ouest rue Bleury, Nos 220 à 248 Ouest. — Pâté de maisons ayant 166 pieds de front rue Sainte-Catherine, superficie d'environ 16,56. pieds carrés. Tous les baux, sauf deux, expirent le premier mai prochain. Cette propriété est sans contredit la mieux localisée et la plus avantageuse qui soit sur le marché immobilier, non seulement comme placement mais aussi comme spéculation certaine et sans risques, car elle offre des ayantages exceptionnels pour l'érection de magasins à rayons, appartements chauffés, hôtels, etc., etc.

COTTAGES, Possession Immédiate.

SHERBROOKE EST, No 230 — Situé à quelques portes à l'ouest de la rue Saint-Denis, 2 étages, 12 chambres, gaz, fournaise eau chaude, électricité, le tout en parfaite condition. Division intérieure exceptionnelle pour gens de profession. Prix $8,500, argent comptant $2,000 seulement. Possession immédiate.

LANSDOWNE, 421 WESTMOUNT — Superbe cottage à 3 étages, cave cimentée, boiserie intérieure finie en cotonnier, 6 feux de cheminée, 2 chambres de bain, 3 w.c. balcon en fer forgé dernier modèle, grande cour. Le tout en parfaite condition. Inspection sollicitée. Conditions faciles. Possession immédiate.

PLACEMENT OU SPECULATION

Pour propriétés de revenus, cottages, lots vacants, s'adresser à

MASTAI PAGNUELO,

MAIN 279. 97 SAINT-JACQUES Westmount 1865. FF

Y A T-IL UN MEILLEUR SITE POUR RESIDENCE QUE

Le Prolongement de l'Avenue du Parc

Lots à partir de **$90** et plus. Payables **5 p.c.** comptant. Le reste par versements mensuels faciles. Pique-nique dans un bosquet ombreux, balançoires, tables, bancs, etc.

Prenez les tramways Amherst-Annexe et descendez à l'angle de avenues du Parc et Van Horne.

BUREAU SUR LA PROPRIETE. OUVERT L'APRES-MIDI.

JOHN FINDLAY,
30 SAINT-JEAN
FF

ACHETEZ UN LOT

Seulement $3 comptant et $3 par mois

AU

PARC VICTORIA

Quartier St Denis, Cité

Prix depuis $90

Prenez les chars de la rue St Denis, descendez au tunnel, et prenez les chars du Sault et arrêtez à Youville, directement au bureau sur la propriété.

JOHN FINDLAY, 30 RUE ST JEAN.
FF

Courroies en "Véritable Cuir Tanné au Chêne"

Faites en cuir anglais tanné au chêne de première qualité.

Manufacturées par

D. K. McLaren, Limited, 309-311 Craig Ouest

TEL. MAIN 4904-4905.
206—s.n

JOYEUSE FETE

A L'OCCASION DU MARIAGE DE M. ALBERT SEARS.

Samedi dernier, quelques amis, tous employés au Pacifique Canadien, se réunissaient pour fêter un des leurs à l'occasion de son mariage. Le héros de la fête, Albert Sears, ayant été invité par l'organisateur de se rendre à la demeure de son frère, M. Dick. Sears, 824 Saint-André, fut fort surpris d'y voir réunis ses confrères.

On lui lut une magnifique adresse, oeuvre de son ami L. A. Joubert, et M. Marsh lui présenta un beau pot à limonade, en argent massif. Il faut dire que l'organisateur, Adolphe Bertrand, a su se montrer à la hauteur de sa position. La fête a eu un immense succès.

Remarqués dans la réunion : MM. W. J. Wilton, C. Hillier, J. Day, W. T. Phillips, H. G. Redman, J. A. Goldsworthy, Geo. Casgrave, H. S. Mathews, J. Owens, D. Hartman, H. Yule, N. Sabourin, Geo. Labelle, J. A. Turner, W. A. N. Soloway, M. Gaifinkle, A. Richards, R. Giguère, A. Bertrand, L. A. Joubert, A. J. Marsh, J. D. Arsenault, J. O. Legault, C. L. Mackenzie, J. H. Meech, A. L'Africain, H. C. Proctor, A. Turner, L. Giguère, A. Galaise, C. Provencher, G. R. Smith, J. McAllister, R. Griffin, R. Farr, E. R. Labelle, C. J. Bailey, N. J. Berthelot, Jos. Patenaude, A. J. Govin, James Kilgom, etc.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Les pompiers de la Ville Saint-Louis ont éteint un feu de paille, hier soir, dans une cour, coin des rues Laurier et Sanguinet.

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de membre pair des terrains de la Couronne au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée par homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancellée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annulation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non suivie à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

1.—Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

2.—Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

3.—Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

4.—Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

5.—Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 6 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins, sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
201—n

UNE POMPE MERVEILLEUSE

M. C. Richard, ingénieur et machiniste, a remis, hier soir, à l'échevin A. Desjardins, de la Ville Saint-Louis, son rapport officiel sur l'épreuve qu'il a faite de la pompe à incendie "Waterous", que vient de se procurer la ville. Cette épreuve a eu lieu, jeudi matin, sous les ordres de M. Richard, spécialement autorisé par M. Desjardins, président du comité du feu, d'agir comme il l'entendait.

Voici la conclusion de ce rapport qui est bien de nature à faire plaisir aux citoyens de Saint-Louis.

"L'engin a fonctionné merveilleusement malgré une température défavorable.

"La valve de sûreté laissa échapper la vapeur tel qu'indiqué à une pression de 145 livres.

"Après l'épreuve d'une heure et un quart, j'ai examiné les coussinets et je les ai trouvés tous en parfait ordre, démontrant que le mécanisme de cette pompe est d'un fini sans réplique.

"M. J. J. Quinlan, ingénieur en charge de la pompe, a été au devoir avec une attention digne d'éloge durant toute la durée de cette épreuve.

"Je félicite M. le maire Turcot, M. le président A. Desjardins et tous les membres du comité du feu d'avoir donné une preuve de sagacité remarquable par l'achat de cette pompe perfectionnée et du plus nouveau modèle".

LA CAUSE DE SHAW

Son honneur le juge Mathieu a décidé hier après-midi qu'il n'y avait pas de commencement de preuve par écrit dans la cause de C H. Shaw et a fait remettre à aujourd'hui l'interrogatoire du défendeur par Mtre Tansey, l'avocat de Mlle Webster, la demanderesse.

VOYAGES DE PLAISIR FIN DE SEMAINE

Samedis à 2.30 p. m. — Par le vapeur "Terrebonne", retour à 7.30 p.m. Prix: Boucherville, 35c; Varennes, 50c; Verchères, 60c.

Samedis et dimanches à 7. p. m. — Bateaux pour Québec. Départ de Québec, dimanche ou lundi soir à 6 heures. Prix $1.25; cabines, 75c et $1.00.

Dimanches à 8.30 a. m. — Bateau "Berthier" pour Berthier et le Grand Nord. Retour à 9 p. m. Berthier, 75c; Grand Nord, 90c.

Dimanches à 9 a. m. — Par bateau "Terrebonne", pour Sorel et les ports intermédiaires; retour à 8.30 p. m. Prix : Boucherville, 35c; Varennes, 50c; Verchères, 60c; Contrecoeur, 75c; Sorel, $1.00.

Rafraîchissements à bord.

Les susdits bateaux quittent le quai Victoria, pied de la rue Bonsecours.

LA DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

Suite de la page 18

AU COLLEGE DE L'ASSOMPTION

Médaille "Pie X", offerte à l'élève le plus méritant en philosophie scolastique, décernée à Wilbrod Perreault, élève finissant.

Médaille d'argent, présentée par Son Excellence lord Grey, en récompense de l'application et des succès, décernée à Hector Favreau, élève finissant.

Médaille d'argent offerte par sir Louis-Amable Jetté, K.C.M.G., Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, à l'élève qui s'est le plus distingué par son langage et ses bonnes manières, décernée à Joseph Dalpé, élève finissant.

Prix spécial d'instruction religieuse: Deux $10 en or, fondé par Sa Grandeur Mgr Joseph-Alfred Archambeault, évêque de Joliette. Décerné à Wilbrod Perreault, élève finissant, et à Paul Leduc, élève de rhétorique.

Prix "Labelle": $20 en or, offert à l'élève qui s'est le plus distingué par sa conduite et sa piété exemplaire, décerné à Paul Leduc, élève de rhétorique.

Prix "Meilleur", offert aux deux élèves qui se sont le plus distingués par leur application et leurs succès dans l'étude de la langue anglaise, décerné à Arthur Vasseur, élève de rhétorique et à Georges Thuot, élève de Syntaxe.

Prix des "Anciens élèves": $50 en or. Prix d'excellence générale, décerné à Wilbrod Perreault, élève finissant.

Prix spécial de dissertation philosophique, offert par le Révérend M. Joseph-Camille Caisse, curé de Marlborough, Mass., E.U., décerné à Wilbrod Perreault, élève finissant.

Prix "Beaubien", offert par le Révérend M. Charles Beaubien, curé du Sault-au-Récollet, P.Q. 1o. Prix spécial de discours français, décerné à Charles-Edouard Taillon, élève de rhétorique. 2o. Prix spécial de narration française, décerné à Armand Beauregard, élève de Belles-Lettres.

Prix spécial d'instruction religieuse.—Deux $10 en or, offert aux deux élèves de Belles-Lettres et de Versification qui ont obtenu le plus de succès dans l'étude de la Religion, décerné à Armand Beauregard et à Ludovic Blain.

Prix d'histoire du Canada.—Médaille de bronze, offert par Sir Louis-Amable Jetté, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, mérité par Ludovic Blain, élève de Versification.

Prix de grec, en Méthode, offert par le Révérend M. Joseph-Edmond Duprat, ancien curé de Ste Philomène, P.Q., mérité par Albert Girard.

Prix de thème latin, offert aux élèves de Syntaxe et des Eléments latins, mérité par Ernest Prud'homme et Charles Fortin.

Prix spécial de sciences mathématiques, physiques et naturelles, $5 en or, présenté par M. Walter Reed, député du comté de l'Assomption à la Législature Provinciale, décerné à Hector Favreau, élève finissant.

Prix spécial de mathématiques pour les classes de Rhétorique et de Belles-Lettres, $5 en or, présenté par M. le chanoine Damase Lafortune, curé de Joliette, P.Q., décerné à Jean-Baptiste Groulx, élève de Rhétorique.

Médaille de bronze offerte par M. Ludger Gravel, négociant de Montréal, à un concours spécial d'arithmétique, décerné à Euclide Payment, élève de Méthode.

Prix d'académie française, décerné à Pierre-Louis Dupuis, élève finissant.

Prix d'académie anglaise, décerné à Armand Lamothe, élève de Belles-Lettres.

Prix "Beauchemin", offert par la maison C. O. Beauchemin et Cie, à l'élève le plus heureux dans ses examens, décerné à Charles Fortin, élève des éléments latins.

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Excellence — 1er prix, Hector Favreau ; 2e, Wilbrod Perreault ; 3e, Joseph Dalpé ; 4e, Pierre Gauthier.

Cours religieux — 1er prix, Wilbrod Perreault ; 2e, Joseph Dalpé ; 3e, Hector Favreau ; 4e, Pierre Gauthier.

Examen — 1er prix, Hector Favreau ; 2e, Pierre Gauthier ; 3e, Wilbrod Perreault 4e, Ernest Brunette.

Examen, élèves de première année — 1er prix, Louis-Philippe Archambault ; 2e, Stephanus Pleau.

Métaphysique générale — 1er prix, Wilbrod Perreault ; 2e, Charles Lamarche ; 3e, Ernest Brunette ; 4e, Joseph Dalpé.

Métaphysique spéciale — 1er prix, Hector Favreau ; 2e, Joseph Dalpé ; 3e, Wilbrod Perreault ; 4e, Pierre Gauthier.

Physique — 1er prix, Wilbrod Perreault ; 2e, Joseph Dalpé ; 3e, Hector Favreau ; 4e, Pierre Gauthier.

Astronomie — 1er prix, Hector Favreau ; 2e, Wilbrod Perreault ; 3e, Charles Lamarche ; 4e, Emmanuel Charlebois.

Botanique — 1er prix, Hector Favreau ; 2e, ex-aequo, La-Philippe Archambault et Pierre Gauthier ; 3e, Stéphanus Pleau ; 4e, Wilbrod Perreault.

Mathématiques — 1er prix, Hector Favreau ; 2e, Edmond Therrien ; 3e, Wilbrod Perreault ; 4e, Joseph Dalpé.

CLASSE DE RHETORIQUE

Excellence — 1er prix, Paul Leduc ; 2e, Jean-Baptiste Groulx ; 3e, Arthur Vasseur.

Cours religieux — 1er prix, Paul Leduc ; 2e, ex-aequo, Arthur Vasseur et Arthur Vasseur ; 3e, Firmin Houle.

Examen — 1er prix, Paul Leduc ; 2e, Jean-Baptiste Groulx ; 3e, Firmin Houle.

Dissertation et discours français — 1er prix, Firmin Houle ; 2e, Paul Leduc ; 3e, ex-aequo, Arthur Vaseur et Joseph de Grandpré.

Version latine — 1er prix, Paul Leduc ; 2e, Arsène Beaudoin ; 3e, Arthur Vasseur.

Thème latin — 1er prix, Prime Marsan ; 2e, Jean-Baptiste Groulx ; 3e, Paul Leduc.

Version grecque — 1er prix, Paul Leduc ; 2e, Jean-Baptiste Groulx ; 3e, Arthur Vasseur.

Version anglaise — 1er prix, Paul Leduc ; 2e, Arthur Vasseur ; 3e, Henri Lusignan.

Thème anglais — 1er prix, Arthur Vasseur ; 2e, Paul Leduc ; 3e, Henri Lusignan.

Mathématiques — 1er prix, Jean-Baptiste Groulx ; 2e, Henri Lusignan ; 3e, Joachim Coderre.

Débit oratoire — 1er prix, Charles-Edouard Taillon ; 2e, Arthur Vasseur.

Histoire contemporaine et littéraire — 1er prix, Paul Leduc ; 2e, Firmin Houle ; et Jean-Baptiste Groulx.

Préceptes de rhétorique et anthologie — 1er prix, Joseph de Grandpré ; 2e, Olaus Plante ; 3e, Paul Leduc.

CLASSE DE BELLES-LETTRES

Excellence — 1er prix, Armand Beauregard ; 2e, Armand Lamothe ; 3e, Ernest Patenaude.

Cours religieux — 1er prix, Armand Beauregard ; 2e, Ernest Patenaude ; 3e, Armand Lamothe.

Examen — 1er prix, Armand Lamothe ; 2e, Armand Beauregard ; 3e, Ernest Patenaude.

Dissertation et narration française — 1er prix, Aubin Bissonnette ; 2e, Armand Lamothe ; 3e, Ernest Patenaude.

Vers français — 1er prix, Aubin Bissonnette ; 2e, Armand Lamothe.

Thème latin — 1er prix, Armand Lamothe ; 2e, Armand Beauregard ; 3e, Edouard Lamoureux.

Version latine — 1er prix, Armand Beauregard ; 2e, Armand Lamothe ; 3e, Elphège Cloutier ; 3e, Adélard Guilbault.

Algèbre et calcul mental — 1er prix, Armand Lamothe ; 2e, Herménégilde Payette ; 3e, Armand Beauregard.

Débit oratoire — 1er prix, Robert Brouillet ; 2e, Ernest Patenaude.

Histoire du moyen-âge et histoire moderne — 1er prix, Armand Beauregard ; 2e, Ernest Patenaude.

Préceptes de littérature et anthologie — 1er prix, Armand Beauregard ; 2e, Ernest Patenaude.

CLASSE DE VERSIFICATION

Excellence — 1er prix, Amédée Monet ; 2e, Edouard Belleau ; 3e, Louis Cormier ; 4e, Avila Coderre.

Cours religieux — 1er prix, Ludovic Blain ; 2e, ex-aequo, François Fontaine et Amédée Monet ; 3e, Avila Coderre.

Examen — 1er prix, Amédée Monet ; 2e, Edouard Belleau ; 3e, Louis Cormier.

Exercices littéraires — 1er prix, Edouard Belleau, 2e, Amédée Monet.

Vers latins — 1er prix, Louis Cormier; 2e, Amedée Monet ; 3e, Raoul Lavoie.

Version latine — 1er prix, Avila Coderre ; 2e, Amédée Monet ; 3e, Edouard Belleau.

Thème latin — 1er prix, Amédée Monet ; 2e, ex-aequo, Arthur Brissette et Louis Cormier ; 3e, Edouard Belleau.

Version grecque — 1er prix, Amédée Monet ; 2e, Louis Cormier ; 3e, Edouard Belleau.

Thème grec — 1er prix, Amédée Monet ; 2e Louis Cormier; 3e, Arthur Brissette.

Version anglais — 1er prix, Edouard Belleau ; 2e, Donat Mortineau ; 3e, Amédée Monet.

Thème anglais — 1er prix, Charles Gareau ; 2e, Edouard Belleau ; 3e, Louis Cormier.

Exercices orthographiques français — 1er prix, Amédée Monet ; 2e, Edouard Belleau.

Arithmétique et calcul mental — 1er prix, Amédée Monet ; 2e, Lionel Robert ; 3e, Edouard Belleau.

Nouveau cours anglais — 1er prix, Louis Cormier ; 2e, Ludovic Blain.

Elocution — 1er prix, Ludovic Blain ; 2e, François Fontaine.

Histoires du Canada et du moyen âge — 1er prix, Ludovic Blain ; 2e, Edouard Belleau ; 3e, Avila Coderre.

Prosodie latine et grammaire grecque — 1er prix, Ludovic Blain ; 2e, Amédée Monette ; 3e, Arthur Brissette.

Préceptes de littérature et Anthologie. — 1er prix, Ludovic Blain ; 2e, François Fontaine ; 3e, Amédée Monet.

CLASSE DE METHODE

Excellence — 1er prix, Allyre Charest; 2e, Euclide Payment ; 3e, Emery Gendron.

Catéchisme de persévérance —1er prix, Wilfrid Cornellier; 2e, Euclide Payment; 3e, Wilfrid Paquette.

Examen — 1er prix, Allyre Charest ; 2e, Euclide Payment ; 3e, Wilfrid Barrette.

Exercices littéraires — 1er prix, Armand Brosseau ; 2e, Allyre Charest.

Version latine — 1er prix, Allyre Charest ; 2e, Euclide Payment ; 3e, Wilfrid Barrette.

Thème latin — 1er prix, Allyre Charest ; 2e, Albert Girard ; 3e, Euclide

Version grecque — 1er prix, Allyre Charest ; 2e, Euclide Payment.

Thème grec — 1er prix, Allyre Charest ; 2e, Euclide Payment ; 3e, Wilfrid Barrette.

Version anglaise — 1er prix, Allyre Charest ; 2e, Wilfrid Barrette.

Thème anglais — 1er prix, Allyre Charest ; 2e, Wilfrid Cornellier ; 3e, Georges Dumas.

Exercices orthographiques français — 1er prix, Allyre Charest ; 2e, Euclide Payment ; 3e, ex-aequo, Albert Girard et André Laferrière.

Arithmétique et calcul mental — 1er prix, Euclide Payment ; 2e, Allyre Charest ; 3e, Wilfrid Barrette.

Diction — 1er prix, Euclide Payment ; 2e, ex-aequo, Albert Girard et Wilfrid Monet.

Grammaires latine, grecque et française — 1er prix, Wilfrid Cornellier ; 2e, Euclide Payment ; 3e, Arthur Bourdon.

Grammaire et Nouveau Cours anglais — 1er prix, Camille Robert ; 2e, Wilfrid Cornellier.

Histoire romaine, géographie, mythologie et cartographie — 1er prix, Wilfrid Cornellier ; 2e, Zacharie Parizeau ; 3e, Allyre Charest.

Anthologie — 1er prix, Rosario Chagnon ; 2e, Camille Robert.

CLASSE DE SYNTAXE.

Excellence. — 1er prix: Willie Leclaire; 2e, Albert Comtois; 3e, Georges Thuot.

Catéchisme de Persévérance. — 1er Prix: Albert Comtois; 2e, Gérard Mathieu; 3e, Willie Leclaire.

Examen. — 1er Prix: Albert Comtois; 2e, Willie Leclaire; 3e, Georges Thuot.

Exercices littéraires. — 1er Prix: Willie Leclerc; 2e, ex-aequo; Aldéric Beaudoin et Ernest Plante.

Version latine. — 1er Prix: Willie Leclaire; 2e, Albert Comtois.

Thème latin. — 1er Prix: Willie Leclaire; 2e, Albert Comtois; 3e, Georges Thuot.

Thème grec. — 1er Prix: Albert Comtois; 2e, Georges Thuot.

Exercices Orthographiques français. — 1er Prix: Albert Comtois; 2e, Willie Leclaire.

Version anglaise. — 1er Prix ex-aequo: Georges Thuot et Willie Leclaire; 2e, Albert Comtois.

Thème anglais. — 1er Prix ex-aequo: Georges Thuot et Willie Leclaire.

Arithmétique et Calcul mental. — 1er Prix: Willie Leclaire; 2e, Erdras Lanois; 3e, Albert Comtois.

Diction. — 1er Prix ex-aequo: Albert Comtois et Willie Leclaire; 2e, ex-aequo: Aldéric Beaudoin; Ernest Plante et Georges Thuot.

Grammaires latine, grecque et française. — 1er Prix: Albert Comtois; 2e, Gérard Mathieu; 3e, Willie Leclaire.

Grammaire et Nouveau Cours anglais. — 1er Prix: Georges Thuot; 2e, Albert Comtois.

Histoire ancienne et Géographie. — 1er Prix ex-aequo: Albert Comtois et Willie Leclaire; 2e, Aldéric Beaudoin; 3e, Georges Thuot.

Anthologie. — 1er Prix: Albert Comtois; 2e, Gérard Mathieu.

AUTRE DIVISION DE LA CLASSE DE SYNTAXE.

Excellence. — 1er Prix: Martin Lajeunesse; 2e, Ernest Prud'homme; 3e, Louis-Joseph Chagnon.

Catéchisme de Persévérance. — 1er Prix: Louis-Joseph Chagnon; 2e, Oscar Lachapelle; 3e, ex-aequo: Donat Chagnon et Almanzor Forget.

Examen. — 1er Prix: Martin Lajeunesse; 2e, Louis-Joseph Chagnon; 3e, Henri Demers.

Exercices littéraires. — 1er Prix: Martin Lajeunesse; 2e, ex-aequo: Louis-Joseph Chagnon et Joseph Dubreuil.

Version latine. — 1er Prix: Martin Lajeunesse; 2e, Louis-Joseph Chagnon.

Thème latin. — 1er Prix: Martin Lajeunesse; 2e, Ernest Prud'homme; 3e, Louis-Joseph Chagnon.

Thème Grec. — 1er Prix: Louis-Joseph Chagnon; 2e, Ernest Prud'homme.

Exercices Orthographiques. —1er Prix: Martin Lajeunesse; 2e, Ernest Prud'homme.

Version anglaise. — 1er Prix: Martin Lajeunesse ;2e, Joseph Dubreuil.

Thème Anglais. — 1er Prix: Martin Lajeunesse; 2e, Henri Demers.

Arithmétique et Calcul mental. — 1er Prix: Henri Demers; 2e, Martin Lajeunesse; 3e, Ernest Prud'homme.

Diction. — 1er Prix: Donat Chagnon; 2e, Almanzor Forget.

Grammaires latine, gremque et française. — 1er Prix: Louis-Joseph Chagnon; 2e, Donat Chagnon; 3e, Almanzor Forget.

Grammaire et Nouveau Cours anglais. — 1er Prix: Martin Lajeunesse; 2e, ex-aequo: Henri Demers et Almanzor Forget.

Histoire Ancienne, Géographie et Cartographie. — 1er Prix: Almanzor Forget; 2e, ex-aequo: Donat Chagnon et Martin Lajeunesse; 3e, Louis-Joseph Chagnon.

Anthologie. — 1er Prix: Oscar Lachapelle; 2e, Louis-Joseph Chagnon.

CLASSE DES ELEMENTS LATINS

Excellence — 1er prix, Charles Fortin ; 2e, Bruno Piché ; 3e, Henri Martin.

Catéchisme — 1er prix, Charles Fortin ; 2e, René Rivest.

Examen — 1er prix, Charles Fortin ; 2e, Bruno Piché ; 3e, Henri Martin.

Exercices littéraires — 1er prix, Charles Fortin ; 2e, Willie Desrosiers.

Version latine — 1er prix, Bruno Piché ; 2e, Paul-Emile Bonin.

Thème latin — 1er prix, Charles Fortin ; 2e, Bruno Piché ; 3e, ex-aequo, Edouard Dugal et Henri Martin.

Exercices orthographiques — 1er prix, Charles Fortin ; 2e, ex-aequo, Bruno Piché et Paul-Emile Bonin ; 3e, Lucien Leduc.

Arithmétique et calcul mental — 1er prix, ex-aequo, Charles Fortin et Henri Martin ; 2e, Edouard Dugal ; 3e, Roméo Beaudry.

Langue anglaise — 1er prix, Henri Martin ; 2e, Georges Marchand.

Diction — 1er prix, Bruno Piché ; 2e, Wilie Desrosiers.

Grammaires latine et française — 1er prix, Charles Fortin ; 2e, Henri Martin ; 3e, René Bussières.

Histoire ancienne, géographie et cartographie — 1er prix, Charles Fortin ; 2e, Lucien Leduc ; 3e, Bruno Piché.

Anthologie — 1er prix, Lucien Leduc ; 2e, Charles Fortin.

AUTRE DIVISION DE LA CLASSE DES ELEMENTS LATINS

Excellence — 1er prix, Willie Fontaine ; 2e, Wilfrid Desjardins ; 3e, Joseph Harvey.

Catéchisme — 1er prix, Philippe Crépeau ; 2e, Hervé Gagnier.

Examen — Willie Fontaine ; 2e, Wilfrid Desjardins ; 3e, Joseph Harvey.

Exercices littéraires — 1er prix, Hervé Gagnier ; 2e, Joseph Harvey.

Version latine — 1er prix, Willie Fontaine ; 2e, ex-aequo, Hervé Gagnier et Rodolphe Larivière.

Thème latin — 1er prix, Willie Fontaine ; 2e, Wilfrid Desjardins ; 3e, Joseph Harvey.

Exercices orthographiques français — 1er prix, Willie Fontaine ; 2e, Wilfrid Desjardins ; 3e, Joseph Harvey.

Arithmétique et calcul mental — 1er prix, Willie Fontaine ; 2e, Alexandre Paradis ; 3e, Joseph Harvey.

Langue anglaise — 1er prix, ex-aequo, Willie Fontaine et Wilfrid Desjardins ; 2e, Eugène Lapalme.

Diction — 1er prix, ex-aequo, Hervé Gagnier et Rodolphe Larivière ; 2e, Azarie Choquet.

Grammaires latine et française — 1er prix, ex-aequo, Willie Fontaine et Azarie Choquet ; 2e, Wilfrid Desrosiers ; 3e, Philippe Crépeau, 1e.

Histoire ancienne, géographie et cartographie — 1er prix, Willie Fontaine ; 2e, Wilfrid Desjardins ; 3e, Azarie Choquet.

Anthologie — 1er prix, Philippe Jacques ; 2e, Philippe Crépeau.

COURS COMMERCIAL

Excellence — 1er prix, Claude Bouthillier ; 2e, Albert Lupien.

Catéchisme — Prix, Ernest Beaudoin.

Examen — 1er prix, Claude Bouthillier ; 2e, Ernest Beaudoin.

Exercices littéraires — Prix, Albert Lupien.

Exercices orthographiques — Prix, Philippe Villeneuve.

Version anglaise — Prix, Louis Biais.

Thème anglais — Prix, Louis Biais.

Arithmétique, calcul mental et tenue des livres — 1er prix, ex-aequo, Ernest Beaudoin et Claude Bouthillier ; 2e, Philippe Villeneuve.

Grammaires française et anglaise, nouveau cours anglais — 1er prix, Claude Bouthillier ; 2e, Ernest Beaudoin.

Histoire du Canada, géographie et cartographie — 1er prix, Ernest Beaudoin ; 2e, Claude Bouthillier.

Sténographie et calligraphie — Prix, Claude Bouthillier.

Anthologie — Prix, Ernest Beaudoin.

Diction — Prix, Philippe Villeneuve.

COURS PREPARATOIRE

Excellence — 1er prix, Olivier Morin ; 2e, Léon Dussault ; 3e, Paul Belhumeur.

Catéchisme — 1er prix, ex-aequo, Hélodore Blain et Paul Belhumeur ; 2e prix, ex-aequo, Jos.-Edouard Marineau et Aurélien Thouin.

Examen — 1er prix, Raoul Giard ; 2e, Jos.-Edouard Marineau ; 3e, Paul Belhumeur.

Lettre — 1er prix, ex-aequo, Camille Forest et Raoul Giard ; 2e, Paul Dussault.

Exercices orthographiques — 1er prix, ex-aequo, Olivier Morin et Paul Belhumeur ; 2e, ex-aequo, Jos.-Edouard Marineau et Olivier Morin ; 2e, Didace Renaud ; 3e, Léon Dussault.

Histoire sainte et géographie — 1er prix, ex-aequo, Olivier Morin et Paul Belhumeur ; 2e, Raoul Giard ; 3e, Léon Dussault.

Anthologie — 1er prix, ex-aequo, Olivier Morin et Paul Belhumeur ; 2e, Léon Dussault.

Lecture anglais — 1er prix, Ernest Longpré ; 2e, Paul Belhumeur.

Langue anglaise — 1er prix, Raoul Giard ; 2e, Henri Yon.

Calligraphie — 1er prix, ex-aequo, Emile Lupien et Henri Yon ; 2e, ex-aequo, Paul Dussault et Ernest Longpré.

Lecture française — 1er prix, ex-aequo, Didace Renaud et Alfred Bleau ; 2e, Ernest Moquin.

COURS PRIMAIRE

Excellence — 1er prix, Alfred Cherrier ; 2e, Armand Perreault ; 3e, Paul Geoffrion.

Catéchisme — 1er prix, Hilarion Ménard ; 2e, Sylvio Perreault ; 3e, Joseph Jussaume.

Examen — 1er prix, Arthur Lebrun ; 2e, Alfred Cherrier ; 3e, Armand Perreault.

Exercices orthographiques — 1er prix, Alfred Cherrier ; 2e, Lorenzo Lusignan ; 3e, Armand Perreault.

Arithmétique et Calcul mental — 1er prix, Zéphir Barrette ; 2e, Lorenzo Lusignan ; 3e, Arthur Lebrun.

Grammaire française — 1er prix, Alfred Cherrier ; 2e, ex-aequo, Armand Perreault et Lorenzo Lusignan ; 3e, Hilarion Ménard.

Géographie — 1er prix, Arthur Lebrun ; 2e, Lorenzo Lusignan ; 2e, Hilarion Ménard.

Nouveau Cours anglais — 1er prix, Lorenzo Lusignan ; 2e, Zéphir Barrette ; 3e, Arthur Lebrun.

Lecture française — 1er prix, Paul Geoffrion ; 2e, ex-aequo, Arthur Lebrun et Alfred Cherrier ; 3e, Armand Perreault.

Lecture anglaise — 1er prix, Lorenzo Lusignan ; 2e, Zéphir Barrette ; 3e, Arthur Lebrun.

Calligraphie — 1er prix, Paul Geoffrion ; 2e, ex-aequo, Armand Perreault et Zéphir Barrette ; 3e, ex-aequo, Arthur Lebrun et Lorenzo Lusignan.

MUSIQUE — PRIX DE PLAIN-CHANT

1ère division — 1er prix, Marius Laporte ; 2e, Raoul Martineau.

2ième division — 1er prix, Wilbrod Perreault ; 2e, Alfred Millette.

3ième division — 1er prix, Eddy Lafortune ; 2e, Louis Cormier.

4ième division — 1er prix, Wilfrid Cornellier ; 2e, Albert Charpentier.

5ième division — 1er prix, Esdras Lanois ; 2e, Elie Langlois.

6ième division — 1er prix, Jacques L'Archevêque ; 2e, Hervé Gagnier.

7ième division — 1er prix, Claude Bouthillier ; 2e, Hélodore Blain.

ORGUE

1er prix, Marius Laporte ; 2e, Ernest Forest.

PIANO

1ère division — 1er prix, Charles Paugé ; 2e, René Roulier ; 3e, Amédée Thouin.

2ième division — 1er prix, Raoul Paquet ; 2e, Edouard Lamoureux ; 3e, Edouard Belleau.

3ième division — 1er prix, Georges Chaput ; 2e, Georges Marchand ; 3e, Henri Yon.

4ième division — 1er prix, Paul Tassé ; 2e, Roméo Beaudry ; 3e, Benoit Bissonnette.

VIOLON

1ère division — 1er prix, Arsène Beaudoin ; 2e, Arthur Brissette.

2ième division — 1er prix, Ernest Moquin ; 2e, Paul Dussault.

FANFARE ET ORCHESTRE

Piccolo et flûte — Prix, Pierre Hébert.

Clarinette — Prix, Fortunat Dequoy.

Saxophone — Prix, Charles-Emile Parizeau.

Cornet — Prix, Armand Lajoie.

Trombone — Prix, Edouard Dagenais.

Baryton — Prix, Hervé Savaria.

Contre-Basse — Prix, Raoul Martineau.

Basse à cordes — Prix, Marius Laporte.

A. M. D. C.

UNE PROMENADE FATALE

Comme M. Joseph Dansereau, huissier, et son cousin, M. L. Dansereau, passaient à l'angle des rues Mont-Royal et Berri, leur voiture est renversée par un tramway.—Le premier est gravement blessé.

Deux hommes ont failli être tués sur le coup, par un tramway, hier soir, à 8 h. 15 et l'un d'eux perdra peut-être la vie. Voici en quelle circonstance ce malheur est arrivé:

M. Joseph Dansereau, huissier de la Cour Supérieure et son cousin, M. L. Dansereau, revenaient dans la voiture du premier, lorsqu'en passant à l'angle des rues Mont-Royal et Berri, le véhicule fut violemment frappé par un tramway.

Les deux occupants furent arrachés du siège et lancés sur la chaussée avec grande force.

Quand on les releva, on s'aperçut que M. Joseph Dansereau était gravement blessé, et un Révd. Père du Saint Sacrement a été appelé auprès de lui et lui a administré les derniers sacrements. Son cousin était moins gravement blessé et a pu quitter l'hôpital Notre-Dame, où il avait été transporté avec l'autre blessé, après avoir reçu un premier pansement.

Les médecins de l'institution craignent que M. Joseph Dansereau ne souffre de la fracture du crâne. Aux dernières nouvelles il était très mal. Les détails sur ce terrible accident nous font défaut.

M. Joseph Dansereau est le huissier de la société légale Beaudin, Loranger et St Germain. Il n'est âgé que de 30 ans et n'est marié que depuis un an. C'est un jeune homme avantageusement connu et ses amis font des voeux pour son prompt rétablissement.

M. J. Dansereau demeure au No 8, Terrasse Iberville, et M. L. Dansereau au No 2269 de la rue Saint-Hubert.



M. Joseph Dansereau, huissier de la Cour Supérieure, qui a été victime d'un grave accident, hier soir.



Le champion de sac de sable au milieu de ses amis. De gauche à droite: M. J. P. Lebeau, qui assista M. Bellemare au concours d'octobre dernier; M. Bellemare qui a facilement gagné le concours de Louiseville; M. Stanley Forget, entraîneur de M. Bellemare, pendant le séjour du champion à Montréal; M. Dominique Masson, Sr, qui a donné un trophée spécial au vainqueur.

LES PIANOS SHAW SONT EN DEMANDE

Deux Associés achètent deux pianos Shaw en même temps !!!

MM. Brouillet & Guay, fameux épiciers de la rue Université, ont commandé chez J. W. Shaw & Co., chacun un piano du plus beau dessin sortant de la fabrique de Shaw, ici à Montréal. Les hommes d'affaires achètent les pianos Shaw parce que ce sont les meilleurs que l'on puisse acheter pour le prix. Ces instruments, vendus directement de la manufacture, aux prix du gros, sont parfaitement recommandables. Avant de vous décider à acheter un instrument, voyez les

SHAW PIANOS

Aux Magasins de Pianos J. W. SHAW & CO.,

370 rue Ste Catherine Ouest

206—2

promptement remis de son étourdissement.

D'autre part, deux régiments, le 18me et le 85me, ont failli en venir aux mains; les hommes du 55me enfoncèrent dans la terre un piquet et dirent aux hommes du 18me que s'ils franchissaient cet obstacle, on en "découdrait". La garde survenant sur ces entrefaites, mit tout le monde d'accord en renvoyant les miliciens dans leurs tentes.

Un second de l'armée régulière, au camp de Lévis, est devenu subitement fou. Envoyé à l'hôpital, il se mit à faire un vacarme de tous les diables, poussant des cris frénétiques "au meurtre! au meurtre!" Nombre de soldats se mirent en route pour aller voir leur camarade, mais les officiers les firent retourner, ne voulant pas qu'ils fussent témoins du lamentable spectacle offert par ce malheureux.

DANS LA CITE DE CHAMPLAIN

Québec, Qué., 4 — En tombant du second étage d'une maison en construction, 14 rue Ste Famille, hier après-midi, un homme venant de Beauport, ayant nom Parent, s'est infligé de très graves blessures. L'ambulance, mandée aussitôt, transporta le blessé à l'Hôtel-Dieu.

—Le feu ayant, hier, pris origine dans une maison de Montmorency, propriété de M. Lortie, de Beauport, et occupée par M. Gagné, menaça un instant de détruire tout le village, grâce à une forte brise. Heureusement qu'on put le circonscrire à temps.

—Grâce à l'obligeance de l'hon. M. Rod. Lemieux, ministre des Postes et du Travail, Québec aura une organisation toute spéciale des postes pendant les fêtes du troisième centenaire. Ainsi, il y aura des sous-bureaux de poste établis aux endroits suivants: Au camp du parc Savard, de Lévis, du Carré de Salaberry, et à la ville des tentes. Le service s'y fera tout comme à l'hôtel des postes.

TIMBRES COMMEMORATIFS

Ottawa, 4. — L'honorable M. Lemieux, maître général des postes, a donné ordre de graver, en vue des fêtes du IIIe centenaire de Québec, huit timbres-poste qui sont de toute beauté. Le premier, dont la valeur sera d'un demi-sou, représente le prince et la princesse de Galles; le deuxième Cartier et Champlain (un sou); le troisième, le Roi et la Reine (2 sous); et le quatrième, Wolfe et Montcalm (trois sous).

Les autres représentent des scènes historiques. L'une d'elles nous montre l'arrivée de Jacques-Cartier à Québec, d'après la lithographie de Gudin. Sur les eaux tranquilles du St Laurent, en face du promontoir de Québec, s'aperçoivent la Grande Hermine, la Petite Hermine et l'Emérillon, voiles déployées, avec le drapeau aux fleurs de lys, à la corne d'artimon. Tous ces vaisseaux se détachent avec une grande précision et l'on s'explique difficilement comment l'artiste a pu mettre tant de choses dans un si petit cadre.

Vient ensuite la scène la plus vivante des quatre. Dans la relation du troisième voyage de Champlain, se trouve ce passage: "Ainsi nos canots chargés de quelques vivres, de nos armes et de marchandises, pour faire des présents aux sauvages, je partis le lundi, le 27 mai, de l'île Sainte-Hélène avec quatre Français et un sauvage, et il me fut donner un adieu avec quelques coups de petites pièces."

L'artiste s'est inspiré de ces lignes en représentant le départ de Champlain pour l'ouest et il en a fait un petit tableau plein de vie, très réussi. Deux canots sont au premier plan; l'un contient son contingent de voyageurs, l'autre à la main. Champlain bien en vue, prêt à mettre le pied dans l'autre, fait ses adieux à quelques amis réunis sur le rivage. Pour être dans la note du temps, on a gravé au-dessous ces mots: "PARTEMENT DE CHAMPLAIN POUR L'OUEST" c'est le mot dont se sert Champlain en parlant de son voyage dans les régions occidentales du Canada.

On a conservé la même note d'archaïsme pour désigner la maison construite par Champlain à Québec. Celle-ci est représentée telle qu'on l'a trouvée dans les oeuvres du fondateur de Québec, avec ces mots: "L'ABITATION DE QUEBEC."

Enfin un autre timbre donne une vue de Québec en 1700, telle qu'on l'a trouvé dans l'histoire de la Nouvelle France de Bacqueville de la Potherie. C'est la cité de Champlain un siècle après sa fondation, que l'auteur nous ait donné une vue d'après nature où une création de son imagination, personne ne saurait le dire. Dans tous les cas, elle est très jolie; c'est le vieux Québec se détachant sur un rocher couronné de murs, de clochers avec à l'arrière plan la chaîne des Laurentides.

L'honorable M. Lemieux s'est occupé tout spécialement, avec la collaboration de M. Decelles, du choix des sujets historiques à reproduire autant que de celui des personnages qui devaient figurer sur les timbres; l'on ne peut s'empêcher de constater que leur choix a été bien inspiré.

LES RIXES AUX CAMPS

Un correspondant régulier de la PRESSE

Québec, 4. — Une effroyable rumeur courait hier, les rues de Québec. On disait que les miliciens qui finissent actuellement leurs exercices au camp de St Joseph de Lévis avaient un peu trop sacrifié à Bacchus, dans la journée de jeudi, que pendant la nuit l'un avait reçu un coup de maillet à la tête et un autre une balle dans le corps; qu'ensuite tous deux étaient morts.

Après informations prises, il se trouve qu'un milicien a bien reçu un coup de maillet, mais qu'il s'est

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BOUDREAULT, J. B., avocat, 71A St Jacques, Montréal. Tél. Bell Main 1254. Résidence privée, 267 Saint-Denis. 82—s—n

BAKER, W. A., avocat, 54 Notre-Dame Est, Tél. Main 4331. Le soir, 153 Notre-Dame, Viauville. 153—s—n

BEAUDIN, LORANGER, ST GERMAIN et GUERIN, avocats, 54 rue Notre-Dame Est, Montréal. Tél. Main 5154, 5155. 194—s—n

CHAUVIN & BAKER, avocats, Metropolitan Building, 179 Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 2194. 85—s n

FORTIN, TANCREDE, avocat, 97 Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 3247. Bureau du soir, 512 rue Amherst. 159—s—n

GOUIN, LEMIEUX, MURPHY ET BERARD, avocats, chambres 806 à 811, bâtisse New York Life. Main 3178, 3179. 130—s—n

HOULE, LEOPOLD, avocat, 80 rue Saint-Gabriel. Bureau du soir : 72 rue Dufresne. Tél. Est 3692. 124—sn

Hon. Sir Alexandre Lacoste, C. R. KAVANAGH, LAJOIE et LACOSTE, avocats, édifice Banque Provinciale, 7 Place d'Armes. Tél. Main 4800, 4801. 88—s—n

JOHN A. SULLIVAN, avocat, édifice New York Life, Montréal. Main 4850. Suit les cours du district de Beauharnois. 64—s—n

JULIEN ET BERARD, avocats, No 15 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Bell Main 4200. 194—s—n

LANDRY, L. J., avocat, 97 St Jacques, Montréal. Tél. Main 3823. Résidence, 1293 rue Des Erables. 159—s—n

MILLETTE, N. A., avocat, 97 Saint-Jacques, chambre 15. Tél. Main 2789. Résidence, 225 Rachel. Est 5084. 160—78

ROY, F. X., avocat, 97 Saint-Jacques, édifice de la banque d'Hochelaga. Montréal. Téléphone Main 4365. 82—s—n

ROY ET GUYON, L. L. L., avocats, 107 Saint-Jacques. Main 2504. Bureau du soir : Euclide Roy, 916 Saint-Denis ; Honoré Guyon, 208 rue Gauthier. 152—s—n

RIVET, HANDFIELD ET HANDFIELD, avocats, chambre 213 édifice New York Life, Montréal. Tél. Main 2953. 206—s—n

NOTAIRES

BOHEMIER, J. H. A., notaire, 26 St Jacques. Main 3826. Prêts sur hypothèque, règlements, administration de succession.

LUCIEN GIROUX, notaire, 71A Saint-Jacques. Tél. Main 1473. Règlements de succession, prêts sur hypothèque. 147—s—n

PROULX ET BOUVIER, notaires, 15 Saint-Jacques. Main 2950. Le soir, 1226 boulevard Saint-Laurent. Tél. Est 1760. 188—s—n

MEDECIN-SPECIALISTE

DR FRS DE SALES PREVOST — Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Intubation dans la diphtérie. 232 rue Sherbrooke Est. 188—26

DR CONSTANTINEAU, A. — Médecine générale. Spécialement : maladies des enfants et maternité. 675 rue Notre-Dame Ouest. 203—26

CHIRURGIEN-DENTISTE

DR G. A. BELANGER, dentiste, 1295

MUSIQUE COMEDIE DRAME

OUIMETOSCOPE

Après une semaine aussi achalandée et aussi enthousiaste que celle-ci, il est difficile de choisir pour la semaine prochaine un programme qui ne fut pas d'égale valeur. Mais, ne connaissons nous pas Ouimet ceux qui croient qu'il lui fut pu commettre un tel oubli. Il a plus d'une fois donné d'avoir un programme de la semaine prochaine et nous disons sans crainte qu'il sera une fois encore exceptionnellement intéressant. Qu'on en juge: la pièce de "Michel Strogoff" en vues animées produira un bel effet; il y aura: Pour une couronne, Bon repas, puis Voyage au Soudan, la pièce aux Teddy Bears, nos amis les chiens, la pilule acrobatique, l'amateur hypnotiste, la fin de Skinny. Le grand concert sera encore une grasse réussite. Il y aura d'abord le célèbre chanteur comique Edouard, dans son répertoire; puis Dubuisson, dans Ne faites plus Lili; Occelier dans le rôle du Payzan; Dalberty dans Aïda d'amour et Les voix du soir, et enfin Mlle Augustine dans Capt. Baby Punting et Ah, que c'est bête. Avec un programme comme celui-là, pas d'ennui et de chaleur possibles. Hâtons-nous de réserver nos billets car il y aura encore foule.

PARC SOHMER

Demain, après-midi et soir, dernières représentations du splendide spectacle qui a charmé cette semaine les habitués du Parc Sohmer, le dernier programme comprendra:

Miss Czinka Penna, l'étonnante xylophoniste, virtuose merveilleuse, et ses trois chiens musiciens.

Mme Dorgeval, cantatrice à la voix de soprano d'un timbre enchanteur. Elle a remporté chaque jour un succès délirant.

Kara, le plus habile jongleur qui soit au monde. Ses exercices plongent l'auditoire dans l'admiration.

Watermelon Trust, nègres, 3 femmes et 2 hommes, chants, danses, bouffonneries etc. Acte très comique.

Polk et Polk, acrobates originaux. Sauts formidables exécutés à l'aide des double tremplin.

Lundi, changement de spectacle avec le programme suivant:

Fred. Zobedie, équilibriste européen. Exercices étonnants sur piedestal. Numéro recommandé.

Kara, le célèbre jongleur, réengagé à la demande générale.

Buskirk et Barton, musiciens excentriques et comédiens. Scènes comiques.

Les deux Brunette, bicyclistes comiques. Exercices amusants de force et d'audace.

Mme Dougeval, cantatrice, également réengagée sur les instances du public.

La musique du Parc, dirigée par M. Ernest Lavigne, dans un programme variant tous les jours. Orchestriphone. Promenade, Jeux, Illuminations tous les soirs. Soirées de gala les mercredi et vendredi.

AUDITION D'ELEVES

Dimanche soir, le 28 juin, Mlle Alexandra Boyer, professeur de piano, a donné une audition de jeunes élèves, — 9 à 15 ans, — dans les salons de M. O. Daoust, rue Notre-Dame, Sainte-Cunégonde.

Un très intéressant programme a été rendu avec succès et les applaudissements ont souligné maintes jolies œuvres.

Voici les noms des jeunes filles qui ont pris part à cette soirée: Mlles E. Charest, J. Doré, D. de l'Etoile, C. Saint-Denis, E. Monbleau, Ant. Saint-Denis, Jeanne Lavoie, Germaine Daoust, Ella McElroy, Berthe Boyer, Bertha Meloche, Alice Meloche, Rosa Gagnon, Gerty Gagnon, Ernestine Taillefer, Antonia Gagnon, Jeanne Saint-Jacques, Irma Lavoie, Blanche Saint-Hilaire.

Une croix et deux médailles d'argent ont été données à Mlles Blanche Saint-Hilaire, Ernestine Taillefer et Irma Lavoie.

Mlle Boyer peut à bon droit être fière de ses élèves dont un grand nombre ont fait preuve de beaucoup de talent.

AU PARC DOMINION

Pour ceux qui désirent se reposer des ennuis de la ville et jouir de spectacles variés, l'endroit par excellence c'est le parc Dominion. L'air qu'on y respire est pur, et l'on en sort tout ragaillardi. Dans tous les coins de ce parc idéal, il y a des attractions sensationnelles, mais ceux que les émotions fortes effraient y trouvent le genre qui leur convient. Le parc Dominion a été construit pour satisfaire à tous les goûts et il remplit son but à la perfection. Ceux qui ne veulent pas participer aux amusements sont toujours assurés de bénéficier de la fraîcheur délicieuse que le fleuve répand dans le parc.

Le vaudeville, cette année, est exceptionnellement remarquable. Chaque semaine offre un programme de choix. Les acrobates merveilleux, les Boices, ont été engagés pour la semaine prochaine. Leurs exploits merveilleux s'accomplissent dans l'espace, à une grande hauteur. Ils sont au nombre de cinq, trois hommes et deux femmes.

OFFICIERS GENERAUX DES SECTIONS NORD

Echos des fêtes du 24 juin.



Nap. Royal, président général de la division nord, de la Société Saint-Jean-Baptiste.



Le maire de la ville Saint-Louis, M. Nap. Turcot, trésorier de la division nord, de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Nous aurions voulu à l'occasion des fêtes du vingt-quatre, célébrées, cette année, dans la Ville Saint-Louis reproduire dans la "Presse" les photographies des officiers généraux des sections du Nord. Malheureusement, nous avons complètement manqué d'espace. Nos lecteurs nous sauront gré de les publier aujourd'hui. Outre que ces messieurs se dévouent à une œuvre éminemment patriotique, en consacrant la meilleure part de leur temps aux progrès de l'association Saint-Jean-Baptiste, ils méritent des félicitations pour les succès immenses qu'a remportés la Ville Saint-Louis, lors de la célébration de la fête nationale.



M. J. B. Beaudry, 1er vice-président, de la division nord, de la Société Satt-Jean-Baptiste.



Eug. Aubuchon 2ième vice-président de la division nord, de la Société Saint-Jean-Baptiste.



Rodrigue Auclair, commanndant de la division nord, de la Société Saint-Jean-Baptiste. — Photo. J. A. Dumas, 460 rue Saint-Denis, coin de la rue Sherbrooke.



D. J. C. Ducharme, secrétaire de la division nord, de la Société Saint-Jean-Baptiste. — Photo. Laprès et Lavergne, 360 rue Saint-Denis, coin de la rue Ontario.

Voici le nom de ces officiers:

M. Nap. Roval, président général; M. J. B. Beaudry, 1er vice-président; M. Eug. Aubuchon, 2e vice-président; M. D. J. C. Ducharme, secrétaire; M. le maire Nap. Turcot, trésorier; M. Rodrigue Auclair, commandant; M. le chanoine LePailleur, aumonier.

Nous devons associer aux noms de ces personnes ceux des messieurs suivants qui ont travaillé tout particulièrement au succès du 24: M. Odessa Paquette, marchand de fer; M. M. A. Lemay, entrepreneur de pompes funèbres; M. Martial Hogue, tailleur; M. l'échevin Jubinville; M. Art. Maranda, employé civil; M. Médore Paquette, M. T. H. Ouellette. Messieurs Siméon Gagnon et René Lionet, électriciens, ont fait gracieusement le travail de l'illumination. Nos félicitations à tous.

AVIS SPECIAL

Vous ne sauriez faire mieux que d'acheter votre nouveau piano à la Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. Prix spéciaux et conditions spéciales offertes maintenant. Personnel français. Catalogue illustrés et correspondance en français.



CLOTURE BLANCHE SUPERIEURE DE PAGE

Hauteur ordinaire de 3 pied à 18 cents le pied linéaire.
D'autres hauteurs en proportion.

THE PAGE WIRE FENCE CO., LTD., 505-517 rue Notre-Dame Ouest, Montréal
(693) A Y W

VENTE DE JUILLET



ESCOMPTE ENORME
DANS TOUS
LES DEPARTEMENTS

Mousselines à robe, de toutes sortes	10 POUR CENT D'ESCOMPTE
Toile à rouleau et à nappe	10 POUR CENT D'ESCOMPTE
Sacoches de toutes qualités, couleurs et prix	25 POUR CENT D'ESCOMPTE
Magnifique broderie sur mousseline suisse	10 POUR CENT D'ESCOMPTE
Immense variété de dentelles de tout genre	15 POUR CENT D'ESCOMPTE
Etoffes à robes tout ce qu'il y a de plus jolis	10 POUR CENT D'ESCOMPTE
Un lot très spécial de toilettes d'oreillers, bureaux, buffets, sideboards en toile et broderie suisse, tous bien faits	15 POUR CENT D'ESCOMPTE
Un lot de sous-vêtements blancs, comprenant: jaquettes, chemises, cache-corsets	20 POUR CENT D'ESCOMPTE
Un lot de très belles chemises pour hommes, valeur régulière $1.25 pour	95c
Tapis, prélarts et garnitures de maisons	10 POUR CENT D'ESCOMPTE
Rideaux "Nottingham" et brodés	15 POUR CENT D'ESCOMPTE

Tweed et serge 10 POUR CENT D'ESCOMPTE.

Draperies pour portières et couvertures de meubles, valant 1.00, 1.50 et 2.00 pour 50c, 75c et 1.25.

Un lot de cache-corsets blancs et gris, tous les numéros, valant 75c pour 58c

NOUS DONNONS DES COUPONS.

FERME CHAQUE SOIR A 6 HRS SAMEDI ET LUNDI EXCEPTES

FILIATRAULT & LESAGE,
429 à 433 BOULEVARD ST LAURENT, PRES DeMONTIGNY.

SHREDDED WHEAT

ESSAYEZ un REGIME APPROPRIE et DONNEZ une CHANCE A VOTRE ORGANISME.

Du Blé Concassé avec des fraises sera trouvé hygiénique, appétissant et beaucoup plus nutritif que la viande, aussi avec des framboises, des pêches et autres fruits frais.

Il Tonifiera votre Foie et votre Estomac.

A VENDRE chez TOUS les EPICIERS

POUR PROTEGER NOTRE PORT

PLUSIEURS SUGGESTIONS ONT ETE ACCEPTEES JEUDI PAR LA COMMISSION DU PORT A SA CONFERENCE AVEC LES CHEFS DU CORPS DES POMPIERS.

La commission du port a accepté les suggestions qui lui ont été faites jeudi, par les chefs Benoit et Tremblay, à la conférence qu'elle a eue avec la commission municipale des incendies, sur les moyens de protéger les quais contre le feu. Déjà, l'an dernier le chef Benoit avait écrit à l'hon. G. W. Stephens pour lui faire certaines recommandations. Parmi celles-là, il demandait l'indication des avertisseurs et des bornes-fontaines par une lumière rouge. A la conférence d'hier, il a été en plus suggéré que des nouvelles bornes-fontaines fussent placées sur les quais et alimentées exclusivement et directement par le tuyau-maître de 24 pouces de la rue des Commissaires. Un sifflet puissant réglé automatiquement par l'ouverture et la fermeture de la porte des avertisseurs des quais avertirait les trains de marchandises de se garer, en même temps qu'il appellerait le remorqueur "Saint-Pierre", muni d'une puissante pompe à vapeur.

Le chef Benoit a recommandé, l'an dernier et hier, l'achat d'un bateau-pompe (fire-boat). La commission du port veut bien l'acheter, mais elle désire que ce soit la Ville que le paie.

The John Murphy Company Limited

MAGASIN FERME A 5.30. SAMEDI, LE 4 JUILLET 1908.



Nous Nous Préparons à Balancer les Livres

Ce magasin fait l'inventaire deux fois par année, et un mois avant, il fait un écoulement de tout ce qui appartient à la saison, quel que soit le prix qu'il obtienne. Notre but sans cesse poursuivi est de toujours avoir du stock nouveau en magasin, sans jamais garder de vieilles marchandises; c'est pour cela que cette vente d'inventaire semi-annuelle provoque toujours un grand enthousiasme. Les clients savent qu'on ne leur demande pas d'acheter des articles inférieurs et la réputation bien établie que nous avons de vendre des marchandises de bonne qualité et recommandables s'applique à tout ce que nous vendons.

Afin d'avoir des valeurs doublement attrayantes nous avons acheté pour $50,000 de marchandises nouvelles pour la vente spéciale de juillet. Beaucoup des occasions d'inventaire sont nécessairement en quantité limitée, et plutôt que de désappointer les acheteurs nous avons tiré sur les manufacturiers et marchand de gros surchargés de stock afin d'avoir suffisamment de lignes spéciales pour entretenir l'intérêt. Il n'est pas nécessaire d'avoir un verre grossissant pour apercevoir le résultat. Ces prix parlent d'eux-mêmes:

IMMENSE ACHAT DE
ROBES D'ENFANTS

Valeurs 1.25, 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00... .98

1692 robes, pour fillettes dont l'âge varient de 6 à 15 ans, en beaux guingans écossais à carreaux, galatéas, combinaisons d'indienne et de linon et en tissus de presque toutes les couleurs, 22 styles y compris: mère Hubbard, costumes-tuniques, matelots, costumes à col hollandais, Buster Brown, robes Cassock, etc., toutes magnifiquement garnies de broderies et de dentelles. Elles viennent justement d'arriver des fabricants. Valeurs: 1.25, 1.50, 1.75, 2.00, 2.25, 2.50, 3.00, 3.25, 3.50 et 4.00. Prix pour lundi .98

GUINGAN ECOSSAIS
ECOULEMENT DU GROS

de 5,000 verges nouvellement importées, valant .18, .20 et .25 .12½

5,000 verges de guingan écossais de qualité supérieure nouvellement arrivé de la fabrique, des plus nouveaux dessins à raies et carreaux brisés de fantaisie, différents de tous ceux étalés jusqu'à ce jour, tous clairs, frais et parfaits.

La variété des couleurs est complète et les combinaisons des meilleures. La valeur réelle est de .18, .20 et .25, à vendre lundi pour .12½

Une Grande Vente de Rubans

4,587 verges, valant .35, .45, .50 et 60 .16

4,587 verges venant directement des manufacturiers surchargés de stock.

Tous pure soie, riche qualité supérieure, rayures de fantaisie, effets de tissu panier avec taffetas uni et à points, riches rubans de dresde et rayures de dresde et unis à points d'ourlet, 5 et 5½ pouces de large. Les qualités sont réellement splendides, les coloris parfaits. Valeur de .35, .45, .50 et .60. Prix, lundi .16

Il ne vous en faut que cinq verges pour garnir votre chapeau de sortie; nous vous ferons la nouvelle boucle gratuitement.

Vente de Lingerie Blanche de Juillet.

Toutes des Marchandises Fraîches. Nouvellement Confectionnées.

Caleçons en beau coton anglais, avec trois remplis à points d'ourlet et volant de belle broderie. Prix spécial de la vente de juillet .89

Cache-corsets en beau linon, empiècement de broderie dissimulée, inserée de ruban lavable, encolure et tour des manches garnis de belle valenciennes. Prix de vente de juillet .85

Une chemise de nuit en beau nansouk, style slip over, manches ¾, encolure et manches finies avec rubans. Prix de la vente de juillet 1.00

Un jupon en belle batiste, large volant de broderie à oeillet et ruche pour la poussière. Prix de vente de juillet 2.00

Robes en Mousseline de fantaisie presque à (½) moitié prix.

50 robes en mousseline à fleurs et de couleurs de fantaisie, élégamment confectionnées et avec empiècement magnifiquement garni de dentelle. Elles viennent justement d'arriver des fabricants Grandeurs: 34 à 40, pour dames. Régulier 5.00. Lundi 2.95 Chacune

Vente d'Ecoulement de Corsets

Une couple de cents corsets d'été en beau coutil, modèles de la saison, avec 4 jarretelles, hauteur de buste moyenne, dos long, baleines à l'épreuve de la rouille. Points 36 à 36. Prix 1.00 Lundi .69

Robes Semi-Confectionnées

Quelques-unes en pure toile irlandaise, brodées à la main, quelques-unes en piqué brodées à la main, quelques autres en dentelle orientale, une en mousseline suisse avec un oeillet brodé; il y en a dix en tout. Valeurs 12.00, 15.00, 20.00 et 25.00. Lundi 7.50 Chacune

BAS TAN
A ECOULER

Bas tan en fil de Lille, de belle qualité, brillant et clair; lignes unies ou en dentelle qui se vendent régulièrement .50, .55 et .60. Lundi, 3 paires pour 1.00

Bottines et Oxfords d'Enfants
A ECOULER.

A lacets et à boutons, en chevreau tan, cuir verni et canevas. Points 2 à 10½. Prix réguliers 1.25, 1.50, 1.75 et 2.00. Lundi, la paire .79

Parasols de Dames
STOCK D'ECOULEMENT DE FABRICANT.

Parasols en soie pure de presque toutes les couleurs à la mode, de fantaisie, tous frais et neufs et de haute qualité. Prix: 4.00, 4.50, 5.00, 5.50. Lundi 2.95 Chacun

Lager Regal

DE toutes les bières légères la lager n'est-elle pas celle qui se digère le plus aisément, celle qui convient le mieux à tous les estomacs, et d'une puissance positive pour maintenir et renforcer l'énergie nerveuse de toute personne adulte. Demandez-la à votre épicier.

GEORGES SORGIUS, agent, 35 rue Rivard
Tél. Bell Est 1194.

SANATORIUM
Trois-Rivières, P.Q., Canada.

Pour le traitement des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, dyspepsie, rhumastime, névralgies, etc.

Hydrothérapie, bains électriques, de vapeur et d'air chaud, Ozone, rayons X, massage, eaux minérales, injections d'eau de mer, sérum de Fleury, etc.

Au delà de 12 années de succès. Deux médecins résidents.

Pour prospectus illustré, adressez au directeur: Sanatorium, Trois-Rivières, P.Q., Canada.
A 303—mjs-n

Accidents, Employés Ascenseurs et responsabilités générales

The Ontario Accident Insurance Company.

104 rue St François-Xavier
MONTREAL 100—1 e n

Allons visiter les ruines encore fumantes de Trois-Rivières, Dimanche 5 juillet, par le vapeur "Imperial", Départ: Quai Bonsecours a 8.30 a. m. Prix aller et retour $1.50. 204-3

A TRAVERS L'HISTOIRE

Talleyrand — Son étonnante carrière. — Son mariage. — Il sert tous les gouvernements. — Explication des palinodies de Talleyrand donnée par lui-même.— L'Abbé Dupanloup le reconcilie avec l'Eglise.

I

Parmi les singulières figures que l'histoire de la Révolution et de la première partie du dix-neuvième siècle fait défiler sous nos yeux, il n'en est guère de plus curieuse à étudier que celle de Talleyrand.

Ses contemporains le virent successivement abbé, puis évêque d'Autun, représentant du clergé aux Etats généraux, protagoniste de la Révolution à ses débuts, puis proscrit par Robespierre, exilé en Angleterre, chassé de ce pays par Pitt, enfin réfugié aux Etats-Unis où il amasse de la fortune.

A son retour en Europe, le Directoire l'accueille ; plus tard, Napoléon le fait entrer dans ses conseils et le nomme prince de Bénévent. Lorsque la fortune du grand homme commence à baisser, Talleyrand se rallie à ses anciens maîtres les Bourbons, et il sert avec un égal zèle la Restauration, et en dernière étape, la Monarchie de juillet.

Aux reproches d'inconsistance qu'on lui faisait, son esprit, égal à la versalité de son caractère, lui faisait répondre : "Dans toute ma carrière, c'est la France que j'ai voulu servir, non les partis." Tout juge impartial conviendra qu'il a rendu de grands services à sa patrie. Ne serait-ce qu'à raison de la part qu'il a prise au rétablissement du catholicisme en France, et du rôle important qu'il a joué au Congrès de Vienne, on doit le compter parmi les grands serviteurs du pays. Son absence de principes devait cependant inspirer la plus vive répugnance à certains de ses maîtres.

Comment Louis XVIII put-il se résoudre à donner sa confiance la plus absolue, lui roi très chrétien, à un fauteur de la Révolution, à un ecclésiastique, traître à ses serments,ayant encouru les foudres de l'Eglise ? Sa finesse, sa clairvoyence alliée à une absence absolue de scrupules, ses manières de grand seigneur, relevées par cet esprit de bonne compagnie qui fleurent l'ancien régime, en faisaient un diplomate hors de pair. Il lui fallait ces qualités pour tenir son poste de ministre auprès de Napoléon qui l'exécrait et le redoutait. Aussi les altercations entre ces deux hommes étaient-elles fréquentes. L'une d'elles est restée célèbre. On rapport qu'après avoir conseillé à Napoléon l'assassinat du duc d'Enghien, Talleyrand ne se gênait pas, le fait accompli, d'en rejeter toute la responsabilité et tout l'odieux sur Napoléon. L'Empereur le mande un jour pour lui reprocher son infâme conduite. Dire que la vivacité et la violence du côté de l'empereur marquèrent l'entretient, ce serait donner une petite idée de la colère du maître. D'une parole à l'autre, Napoléon, refusant de croire aux dénégations de son ministre, l'écrase enfin de son mépris en lui décochant cette apostrophe : "Tenez, vous n'êtes que de la . . . . . dans des bas de soie !" En sortant du palais, impassible, il se contenta de dire : "Quel dommage qu'un si grand homme soit si mal élevé !"

La finesse prodigieuse de Talleyrand, sa pénétration d'esprit extraordinaire, qui avait eu raison des plus fins diplomates de son temps, ne réussit pas à le garer contre un mariage ridicule avec la plus sotte personne de l'Europe. Tant il est vrai qu'en matière vrai des choses du coeur, la femme la plus bête peut rouler un homme dix fois plus fin qu'elle.

Française d'origine, elle avait nom Catherine-Noël Worlée. Elle naquit aux Indes où les hasards de la vie lui firent épouser un officier du service civil anglais, M. Grand. Le mari, protestant, avait voulu un mariage au temple; elle catholique, à son église. Pour trancher le différend, il y avait eu double cérémonie, une au gré de chacun. Ce double mariage ne rendit pas le noeud plus solide. Au bout d'une année de vie commune, Grand se rendit compte que sa femme, belle à miracle, avait moins de vertu que de charmes. La répudier et mettre entre elle et lui le divorce fut l'affaire d'un jour.

Après cet accident, l'existence de madame Grand est un tissu d'aventures qui l'amènent, d'une étape à l'autre, à Paris. La gêne contraint la ci-devant madame Grand à chercher des protecteurs parmi les gens en place. Elle frappe un beau matin à la porte de Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères, et l'éblouit par sa beauté, à première vue. Quelques jours plus tard, c'était la bonne amie du ministre — la bonne amie dans la plus mauvaise acception de ce mot.

Avant sa grande intimité avec Talleyrand, il lui était arrivé une aventure assez désagréable qui aurait pu même mal tourner. Elle fut arrêtée comme suspecte à la suite de la saisie par la police d'une lettre qu'elle avait écrite à un émigré à Londres. Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères, crut qu'il lui serait facile de la faire sortir de prison et il adressa à cet effet le billet suivant à Barras:

Citoyen Directeur,

"On vient d'arrêter Mme Grand comme conspiratrice. C'est la personne d'Europe la plus éloignée et la plus incapable de se mêler d'aucune affaire; c'est une Indienne bien belle, bien paresseuse, la plus désoccupée de toutes les femmes que j'aie jamais rencontrées. Je vous demande intérêt pour elle; je suis sûr qu'on ne lui trouvera point l'ombre de prétexte pour ne pas terminer cette petite affaire à laquelle je serais fâché que l'on mit de l'éclat. Je l'aime et je vous atteste à vous, d'homme à homme, que de sa vie, elle ne s'est mêlée et n'est en état de se mêler d'aucune affaire. C'est une véritable Indienne, et vous savez à quel degré cette espèce de femmes est loin de toute intrigue.

Salut et attachement,

Ch.-Maur. TALLEYRAND.

Le Directoire fit le plus mauvais accueil à cette supplique, car plusieurs de ses membres, victimes des railleries de Talleyrand, crurent l'occasion bonne de se venger de sa verve caustique. Ne s'était-elle pas attaquée à La Reveillière-Lepeaux, fondateur de la nouvelle religion des théophilantropes? "Pourquoi, lui avait dit Talleyrand, puisque vous voulez remplacer la religion du Christ, n'avez-vous pas fait comme lui? Jésus-Christ a été crucifié et est ressuscité, tâchez d'en faire autant."

'Haro sur le libertin"! tel fut le cri de guerre poussé par le théophilanthrope, cri qui trouva de l'écho chez un autre directeur, Reubell. Celui-ci se déchaîna contre "ce misérable défroqué, ou toujours enfroqué qui ne pouvait se contenter d'être le plus vil libertin." L'affaire allait tourner très mal et pour Talleyrand et pour sa protégée, lorsque Barras eut l'idée de la remettre entre les mains du ministre de la Police. Une mystérieuse influence inexpliquée fit rendre Madame Grand à la liberté!

Bonaparte parut d'abord indifférent à cette liaison de son ministre laquelle ne détonnait pas trop dans le relâchement général des moeurs de l'époque; on semblait alors retourner au paganisme. L'union au reste du grand homme avec Joséphine n'était-elle pas des plus irrégulières? Mais lorsqu'il devint Consul, lorsque Napoléon commença "à percer sous Bonaparte", il vit le ménage Talleyrand-Grand d'un fort mauvais oeil et intima à l'ex-évêque l'ordre d'avoir à régulariser sa situation. Ce n'était pas une mince entreprise. S'il ne se fût agi que d'un mariage civil, tout se serait arrangé facilement, mais Bonaparte exigeait une cérémonie à l'Eglise.

Que faire en l'occurrence? L'audace native de Talleyrand le porta à s'adresesr à Rome pour être relevé de son voeu de célibat et sécularisé. Napoléon ne manqua pas d'appuyer la prière de son ministre, mais quelque ne fut pas la surprise du Grand homme à qui rien ne résistait, lorsqu'il vint se heurter tout d'abord à un "Non passumus" énergique! Les deux compères jouèrent alors de ruse.

Par ordre, de Talleyrand, on avait fouillé les archives de toute l'Europe, pour établir, par des précédents, que des cas semblables au sien s'étaient déjà présentés dans le passé, et que Rome n'avait pas hésité à séculariser des prêtres et des évêques, comme lui, en rupture de voeux et de serment. En plaidant la cause de son ministre, Bonaparte faisait aussi valoir, comme argument devant lequel tout devait céder, que Talleyrand avait rendu un service signalé à l'Eglise en contribuant au rétablissement du culte en France.

Il fut facile à Rome, de réfuter le Mémoire de Talleyrand et d'établir que "jamais durant dix-huit siècles, l'Eglise, malgré des prières ardentes et des motifs impérieux, n'avait consenti au mariage d'un évêque." On fit droit à sa demande dans des limites très restreintes. Par un bref du Pape, l'ex-évêque fut seulement autorisé "à demeurer à l'avenir en l'état des laïques, à assister comme eux, et confondu parmi eux, aux cérémonies religieuses, et à remplir licitement toutes les fonctions du ministère qui lui avait été confié avec l'habit et le costume du Français séculier."

Quelle ne fut pas l'indignation de la Cour romaine, d'apprendre, après la publication du bref, que Napoléon s'en était servi pour publier l'arrêt qui suit : Le bref du Pape Pie VII, donné à Saint-Pierre de Rome, le 29 juin 1802, par lequel le citoyen Charles-Maurice Talleyrand, ministre des Relations extérieures, est rendu à la vie séculière et laïque, aura son plein et entier effet."

A Rome on se hâta de mettre les choses au point en faisant publier dans les journaux d'Italie cette note :

"En vertu d'un bref pontifical, le cardinal-légat a reconcilié avec l'Eglise le citoyen Talleyrand, ministre des Relations extérieures ; il l'a rendu à la communion des laïques, tout en lui conservant le voeu qui le lie depuis son ordination."

Napoléon sortit content des négociations et Madame Grand aussi. Qui fut pénaud, comme un renard qu'une poule aurait pris, ce fut Talleyrand. Il y avait belle heure, à l'époque de son mariage qu'il était fixé sur la valeur intellectuelle de sa femme. Sa niaiserie faisait la risée de tout Paris. Les commères s'en amusaient jusque dans les faubourgs. Lorqu'on lui demandait de quel pays elle venait, la femme du plus fin des diplomates Européens répondait invariablement "Je suis d'Indes".

On connait son aventure avec l'illustre voyageur Denon. Un jour que Talleyrand l'avait prié à dîner, il conseilla à sa femme de passer à la Bibliothèque et de lire les relations de voyage de leur invité, afin d'être en état de lui en parler à table. Quelle ne fut pas l'horripilation de Talleyrand d'entendre sa femme demander à Denon des nouvelles de son fidèle domestique Vendredi! La malheureuse avait pris Denon pour Robinson Crusoé.

Elle ne revenait guère à Napoléon qui finit par la prendre en grippe, à la suite d'un propos de sa façon. Avec sa brutalité ordinaire vis-à-vis des femmes, Napoléon lui avait dit à sa première apparition aux Tuileries après son mariage: "J'espère qu'à l'avenir la bonne conduite de la citoyenne Talleyrand fera oublier les légèretés de Madame Grand. Et celle-ci de répondre: "Je ne saurais mieux faire que de suivre à cet égard l'exemple de la citoyenne Bonaparte". Napoléon, ayant vu dans cette réponse une allusion au passé de cascadeuse de Joséphine, battit froid à la nouvelle mariée qu'il n'invita plus chez lui que de loin en loin, pour finir par la mettre tout à fait à l'écart.

On verra dans un prochain article, la suite de la triste aventure de Talleyrand et la fin inattendue de sa carrière, grâce au zèle de Mgr de Quélen et de l'abbé Dupanloup.

A. D. DeCELLES.

Patron de la "Presse"



2300

PETIT TABLIER

A l'aide de ce patron on fera un tablier attrayant pour fillette. On peut le confectionner de chambray de couleur, de guingan, de linon de Perse ou de nansouk. Ce modèle est très gentil, très gracieux et de confection facile. Un yoke carré en broderie fait le tour du cou. Deux poches ornent le devant. Ce patron comporte quatre grandeurs: 6 à 12 ans. Pour un enfant de 8 ans il faut 3 verges d'un tissu de 27 pouces de largeur, ou 2 1-8 verges de 36 pouces; 2 3-8 verges d'insertion.

Le prix de ce coupon est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 2300

Département des Patrons, à la "Presse".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

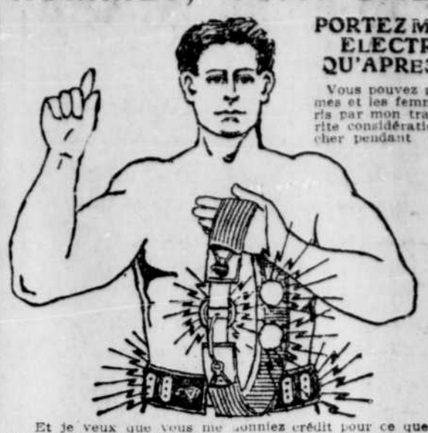
Comté.. .. ..

Age.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE", avec 10 cents, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

HOMMES, VOICI UNE OFFRE



PORTEZ MA CEINTURE ELECTRIQUE JUSQU'APRES GUERISON

Vous pouvez parler avec les hommes et les femmes qui ont été guéris par mon traitement et cela mérite considération. Je pourrais prêcher pendant des années et faire des efforts pour convertir les gens à ma manière de guérir la maladie et personne ne ferait attention à mes arguments. mais quand je vous dis que j'ai guéri votre voisin, M. Walker, ou votre vieil ami, M. Williams, et que vous pouvez aller leur parler de moi et qu'ils vous diront que je les ai guéris, alors je vous ai donné une preuve, et vous savez que je fais tout ce que je dis.

Et je veux que vous me donniez crédit pour ce que je prouve. Il n'y a rien de plus sûr que la parole d'un honnête homme, et quand de tels hommes admettent que je les ai guéris, vous savez que je puis vous guérir.

VOICI LA PREUVE DE MES ARGUMENTS :

Dr McLaughlin :

Cher docteur : — Je dois vous dire ce que votre Ceinture Electrique a fait pour moi. Elle m'a guérie de maux de tête, étourdissements et palpitations du coeur. Vous souhaitant tout le succès possible dans votre bonne oeuvre, je demeure, votre toute dévouée. Madame veuve XAVIER VEILLETTE, Saint-Tite, Qué.

Dr McLaughlin.

Cher docteur : — Je continue à porter la Ceinture, quoique je ne ressente plus de douleurs. C'est vraiment merveilleux ; je renforcie de jour en jour ; je suis souple et me sens courageux ; j'ai plus de mémoire; mon corps se reforme ; je suis plus vif, plus énergique ; j'ai le sang plus bouillant ; j'aime plus et par conséquent je suis plus aimé ; enfin, je suis plus heureux, et tout ceci est dû à cette merveilleuse Ceinture. C'est donc avec reconnaissance que je vous dis merci. Votre patient dévoué, JOSEPH KAVANAGH, Saint-Jovite.

Dr McLaughlin.

Cher docteur : — J'ai toujours retardé à vous écrire pour voir si mon mal de reins et mon rhumatisme me feraient encore souffrir ; mais aujourd'hui, je vois que je suis grandement soulagé et que votre Ceinture Electrique m'a complètement guéri. Grand merci, cher docteur, pour votre bon traitement. Je recommanderai votre Ceinture Electrique à tous mes amis, et si vous voulez vous servir de mon nom dans les journaux, je n'en ferai aucune différence. Je demeure, votre tout dévoué. ANACLET BRISSON, 373 rue Champlain, Montréal, Qué.

La Ceinture Electrique du Dr McLaughlin Guérit

la varicocèle, le rhumatisme, les maux de reins, le mal de dos, la sciatique, les maux d'estomac, la débilité nerveuse, la perte de la vitalité et tous les symptômes de la ruine physique.

Je cours tous les risques, vous n'en courez aucun. C'est pourquoi, venez me voir, et si je dis que je puis vous guérir, je vous le prouverai à votre satisfaction, avant que vous me payiez un centin, pourvu que vous me donniez une sécurité. C'est juste. Si vous ne pouvez venir, écrivez-moi, et expédiez le coupon ci-dessous.

LIVRE GRATUIT. — Tout homme qui admire la perfection de la force physique devrait lire mon magnifique livre illustré. Il raconte comment la force est perdue et comment je la restaure avec ma Ceinture Electrique. Je vous enverrai ce livre, soigneusement cacheté, gratis, sur réception de ce coupon. Si vous n'êtes pas l'homme que vous devriez être, écrivez-moi aujourd'hui.

VENEZ AUJOURD'HUI si vous le pouvez, venez me voir, et je vous indiquerai comment vous pouvez être guéri et je vous donnerai un essai gratuit de ma Ceinture. CONSULTATIONS GRATUITES. Heures de bureau : 9 a.m. à 5.30 p.m. Mercredi et samedi, jusqu'à 8.30 p.m.

Dr M. N. McLaughlin
214 RUE ST JACQUES,
MONTREAL.

Veuillez m'envoyer votre livre gratuit.

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . A



Pouleau

Le Grand Magasin du Nord.

LUNDI, Grande mise en vente de Coupons de Tweed

Lundi nous mettrons en vente au delà de

1,000 verges de TWEED, patrons nouveaux,

pour Habillements pour hommes et enfants. Ces tweeds sont simples et doubles largeurs, et par bouts de 2 à 7 verges.

Nous vous invitons à en profiter, car c'est vraiment une occasion, aux prix suivants :

SIMPLE LARGEUR **.62½**

DOUBLE LARGEUR **1.25**

TAILLAGE GRATUIT

A. ROULEAU, Angle Rachel et Berri
Tél. Bell Est 1140.

Réductions Générales **Vallières** Dans les départements

Le Lundi 6 Courant à 8 hrs du Min

COMMENCERA NOTRE

GRANDE VENTE de JUILLET

SOIE A 19c
600 vgs. de soie "Herca", de couleurs. Prix régulier, 50c. Pour la vente de Juillet **19c**

Etoffe à Robe
3,500 vgs. d'Etoffe à Robe unie, carreautée et rayée. Prix variant de 30, 40, 50 et 75 cents. Pour cette vente **19c**

1,500 vgs. de Tweed à Costume, tout laine, valant 50 et 60c. Pour cette vente **24c**

Mousseline à Robe 5c.
3,000 vgs. de Mousselines à robes, de couleurs. Prix régulier 10c et 12½c. Pour notre vente de Juillet **5c**

3,000 vgs de Zéphir français uni, carreauté et rayé, valant 15, 18 et 20c. Pour la vente de Juillet **8c**

1,500 vgs de Mousseline linon, de couleurs, avec rayure de soie blanche, valant 15, 20 et 25c. Pour cette vente **9c**

Toile à Nappe 19c
70 pcs de belle Toile à Nappes, demi blanchie, grande largeur, valant 34c. Pour cette vente **19c**

75 doz. d'Essuie-Mains de bain, avec bordure, 18 x 34, valant 15c. Pour cette vente **7½c**

5 pcs, de Toile à rouleau avec bordure de couleur, valant 8c. Pour cette vente **5c**

1 lot de Coton lawnsdale en coupons, 36 pcs de largeur Prix régulier 12½c et 15c. Pour cette vente **8c**

1 caisse de Coton à Drap, en coupons, 2 vgs de largeur, d'une valeur de 35c, pour **19c**

1 caisse de Coutil en coupons, fini satiné, valant 25c. Pour la vente de Juillet **10c**

1 lot de Coupons tapis union, 1 vg. carrée Valant 50c, pour . . . **24c**

BRODERIE
1 lot de Dentelle Quipure App., valant $1.00 à $2.50, pour . . . **69c**

300 vgs, de Broderie à cache-corset, valant 35c, pour **15c**

1 lot de Parasols de dames et enfants, valant 75c à $2.00, pour . **50c**

Garnitures de Maison
1 lot de Blinds verts et crême, 36 pouces de largeur, valant 30c. Pour cette vente **19c**

50 paires de Rideaux en Net "Nottingham", 3½ verges de longueur, 60 pouces de largeur. Pour cette vente **$1.19**

Tapis tapestry, nouveaux patrons du printemps, valant 60c. Prix de Juillet **38c**

1 lot de Couvrepieds de coublanc, grandeur 10-4, valant $1.25, pour cette vente **69c**

15 pièces de Mousseline artistique, nouvelles couleurs, 36 pcs de largeur valant 10c, pour **5c**

Articles pour Hommes
1 lot de Chemises blanches endommagées, avec manchettes et devant en toile, valant 75c, tant qu'il y en aura **29c**

Corps et Caleçons en coton de couleurs, pour hommes, valant 50c, 60c, et 75c. Pour la vente de Juillet. **39c**

Ceintures de garçons, en cuir vernis de 25c. Pour la vente de Juillet **15c**

Blouses de duck, pour garçons, valant 60c et 75c, pour **39c**

Articles de Dames
Bas en fil ajouré, noir tan, bleu-marine et gris, valant 35c, pour . . . **15c**

Menotte en dentelle, noir et blanc, valant 45c, pour **24c**

Cravates de dentelle et chiffon blanc et couleur pour dames. Prix régulier $1.00 à $1.50, pour **39c**

1 lot de Sacoches en cuir en kid, et en soie, valant $3.00 à $5.00. Pour cette vente **$1.99**

Prélarts
Tapis tapestry foncés et pâles, qualités supérieures valant 75c à 90c. Votre choix pour **53c**

RAYON des MODES et CONFECTIONS

Costumes d'Eté
Costume bleu marine avec pois blancs, de plusieurs nuances pâles, valant de $2.00 à $2.75. Pour cette vente. **95c**

Costumes d'été en duck ou piqué blanc, garni de bleu-marine, valant $3.50. Pour cette vente. **$1.95**

Costumes en toile, barrée et de toutes les couleurs les plus en vogue, valant $9. Pour cette vente **$5.95**

Robes de Maison
50 douzaines de robes de maison (wrappers) en indienne anglaise garantie, faites avec volant très large au bas, valant de $1.25 à $1.50. Pour cette vente. . . . **79c**

JUPONS
Jupons barrés, pâles et foncés, fait avec un volant très large et valant $1.00. Pour cette vente. . . . **39c**

BLOUSES
Blouses de mousseline très fine, pâle et foncée, valant 75 cents. Pour cette vente. **39c**

PEIGNOIRS
Peignoirs en mousseline pâle, garnis de linon uni, valant 90 cents. Pour cette vente. **39c**

Manteaux d'enfants
Manteaux crème, blanc, "flossés", pour enfants de 2 à 5 ans, valant $2.00. Pour cette vente. **89c**

MODES
Chapeaux sailors, pour enfants, couleurs très variées, valant 75c. Pour cette vente. **25c**

LINGERIE
20 douzaines de cache-corsets en coton blanc, garnis de dentelle et broderie, valant 25c. Pour cette vente. **15c**

40 doz. de caleçons en coton blanc, faits avec rempli très larges au bas,valant 50c à $1.Pour cette vente **29c**

Maison VALLIERES,
605 RUE SAINTE-CATHERINE EST, Angle Montcalm.

Allons visiter les ruines encore fumantes de Trois-Rivières, Dimanche 5 juillet, par le vapeur "Imperial". Départ: Quai Bonsecours à 8.30 a. m. Prix aller et retour $1.50. 204-3

LE PRINCE DE GALLES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 4 — Le débarquement du prince de Galles, à Québec, aura lieu exactement, mercredi, le 22 juillet, à 4 quatres de l'après-midi, quand le prince aura reçu à son bord, la visite de lord Grey et autres personnages officiels.

Puis le prince partira pour l'Angleterre le mercredi matin suivant, le 29, après avoir remonté la veille à bord de l'"Indomptable". Son Altesse a gracieusement accepté de déposer des couronnes de fleurs sur la statue de Wolfe et sur le monument des braves le jour de la dédicace des Champs de Bataille.

UN DESASTRE

Norwalk, Ohio, 4 — Le rapide du Lake Shore devant arriver ici à 9 heures 45, hier matin, a déraillé, à 2 milles à l'ouest de Norwalk.

On rapporte que les morts et les blessés sont nombreux.

Des médecins sont partis pour le théâtre du désastre.

AU LAC SAINT-JEAN

Excursions de colons au Lac St Jean, pour cultivateurs seulement, mardi le 7 juillet 1908. Départ de Montréal et Québec, 8.45 hrs a. m. Les prix des passages de Québec à Roberval et retour $2.00, 2e classe et $3.00 1ère; de Montréal $4.80 2me, $7.15 1re, bon pour 30 jours, par les chemins de fer Nord Canadien et Québec et du Lac St Jean.

Bureau à la Banque Impérial, Montréal. 176 S. n.

LA CERTITUDE VAUT TOUJOURS MIEUX QUE LE REGRET

S'il y a une chose qui demande plus qu'une autre, le bon jugement d'un expert, c'est bien le choix d'un piano. Vous connaissez tous le professeur Octave Pelletier, organiste de la cathédrale Saint-Jacques — il ne pouvait choisir un autre piano, pour son fils, qu'un Heintzman & Co. — et il s'y connait. Entrez au magasin de C. W. Lindsay Limited, 512 rue Ste Catherine Ouest, essayer vous-même un piano Heintzman & Co. r



UNE HEURE

Avec la machine à laver à ressinet à boules Connor suffira pour faire un lavage qui prendrait une journée sur la planche à laver.

Cette merveilleuse invention rend le jour du lavage joyeux et agréable.

Lavé une pleine cuvette de linge en moins de temps qu'il en faudrait pour laver un seul vêtement sur la planche à laver et cela, presque sans travail du tout.

De fait, elle fonctionne presque seule. Par dessus tout, elle lave le linge et lui donne une blancheur de neige sans frottement ou usure.

Elle lave tout. Les couvertures, les gros rugs aussi facilement que les mouchoirs et les serviettes de table. Il n'y a pas de vapeur et le plancher ne se salit pas.

C'est une invention nouvelle. Le fonctionnement repose sur un principe entièrement nouveau. Lave le linge en forçant l'eau chaude à pénétrer chaque maille et chaque fibre parfaitement. En mettant de côté le frottage à la main qui use et déchire le linge dure deux fois plus longtemps.

La cuvette oscille sur des coussinets à boule en acier. Ces boules supportent tout le poids. La plus légère impulsion met la machine en mouvement, vide ou remplie d'eau et de linge. Un petit enfant peut la mettre en mouvement, vide ou remplie. En saisissant la poignée et la faisant osciller sur un côté le ressort trempé enroulé l'arrête et la renvoie de l'autre côté avec un vif mouvement inverse, comme la cuvette oscillé l'autre côté, une oscillation du ressort la ramène. Les oscillations de la cuvettes se font avec très peu de travail de votre part.

L'essoreuse reste en place durant le lavage. Le porte-panier se plie et s'enlève quand il ne sert pas. La cuvette s'enlève facilement du support.

Vous avez notre garantie, appuyée sur une expérience de 25 années, dans la fabrication des machines à laver, que cette machine fera le travail plus vite et mieux que toute autre machine qui existe, quel qu'en soit le coût et quoi que dise le marchand à son sujet. Prix, livrée à l'Est de Winnipeg, $16.00.

Si votre marchand de fer ne peut vous en avoir une, écrivez directement.

Agents demandés dans tous les territoires inoccupés.

J. H. CONNOR & SON, manufacturiers, Ottawa.

Agents de l'Ouest, MACKENZIE BROS, 244 rue Princess, Winnipeg, Man. 4.11.18.25

Blue Ribbon Tea

Ce coupon découpé et envoyé par la poste à The Blue Ribbon Tea Co., Boîte postale 2554 Montréal, donne droit à l'expéditeur à un paquet gratuit de notre Thé de 40c. Blue Ribbon. Remplissez le blanc et dites si vous voulez du thé Noir, Mélangé ou Vert. ( )

A MDE _____

RUE _____ VILLE _____

A OTTAWA ET A HULL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 4 — Le coroner Craig a été informé, hier, que le cadavre d'un homme avait été trouvé dans un puits dans le canton de Gloucester. Il s'est immédiatement rendu sur les lieux.

—William Powers est mort, hier, à l'âge de 20 ans, d'une syncope du coeur. Le défunt était employé à la pharmacie Allen et Cochrane, et, la veille, il avait vaqué à ses occupations comme d'habitude ; hier matin, cependant lorsque sa petite soeur alla le réveiller, il avait cessé de vivre.

—Le camp de Rockliffe a été levé, hier après-midi, et les membres des deux batteries d'artillerie et la compagnie des ingénieurs sont revenus en ville enchantés de leur court séjour à Rockliffe.

—J. B. Giroux, arrêté dernièrement pour vol, a réussi à recueillir la somme nécessaire pour obtenir un procès sommaire et comparaîtra, lundi prochain, devant le juge Talbot, à Hull.

—Joseph Grant, marchand d'Ottawa, a fait arrêter, hier, R. Hénault, un ancien hôtelier de Hull, sous l'accusation d'avoir obtenu des marchandises sous de faux prétextes et d'avoir donné en échange un chèque sur la banque d'Ottawa où il n'avait pas de dépôt.

—La police de Hull a, paraît-il, l'oeil sur l'individu qui aurait dû être arrêté pour faux à la place de Hormidas Mercier, qui a été acquitté hier, après avoir été écroué pour cette accusation.

—Cet individu ressemble étrangement à Mercier. Il est probable que ce dernier va demander des dommages pour avoir été la victime d'une fausse arrestation.

—Alexis Giroux, de Hull, arrêté dernièrement pour avoir négligé de remettre à son patron, M. Feeley, boulanger, une somme de $200 perçue par lui, a été condamné à subir son procès à la prochaine session des assises criminelles.

—Le bureau des écoles publiques a décidé d'établir au mois de septembre prochain la banque à un sou dans les écoles publiques. Ce système a obtenu un gros succès dans les établissements de Toronto, Guelph, Port Hope et autres. La prochaine assemblée du bureau aura lieu seulement au mois de septembre.

L'augmentation d'un centin par heure, accordée aux conducteurs et garde-moteurs de la compagnie de tramways électriques d'Ottawa, a eu pour résultat que cette compagnie a dû débourser durant le mois de juin $1,000 de plus pour les salaires de ses employés.

—L'immense radeau de billots de J. R. Booth, en route pour Québec, est arrivé, hier soir, à Britannia. Le vent violent qui a soufflé ces jours derniers, a retardé considérablement la marche du radeau principalement aux rapides des Chats. De nombreux curieux se sont rendus à Britannia, hier soir, pour assister à ce spectacle qui probablement ne se renouvellera plus.

—Le colonel S. Maynard Rogers, commandant le 43e régiment a déclaré, hier, que l'attitude des membres de la fanfare qui avaient menacé de démissionner en corps pour former une musique indépendante, avait été soumise à qui de droit et qu'une décision serait probablement annoncée dans quelques jours.

—L'escorte d'honneur du prince de Galles, sur la demande du distingué visiteur lui-même, se composera pendant son séjour à Québec, durant les fêtes du IIIe centenaire, d'un détachement de membres de la police montée du Nord-Ouest.

—On annonce que M. F. Hawken, inspecteur des postes pour le district d'Ottawa, a été gratifié d'un congé de quatre mois et sera ensuite mis à la retraite. Il sera remplacé par M. Bolduc, actuellement inspecteur des postes à Québec.

—Les nouvelles diplômées de l'école modèle qui ont obtenu des certificats de troisième classe, bons pour une période de cinq ans, sont les suivantes : Révérende Soeur Saint-Hildebert, Mlle Rosa Perras, Révérendes Soeurs Alphonsina, Saint-Louis Bertrand, Mlles Young, Emard, A. Proulx, Révérende Soeur Saint-Ferréol, Mlle Zéphirina Emard, révérende Soeur Joseph Henri, Mlles Berthe Hébert, C. Paquette, L. Barnabé, A. Huot, A. Major et A. Béchard.

SINGULIERE RELIQUE

Comme tous les hommes célèbres, Rossini avait ses "raseurs". On l'accablait de demandes d'autographes; une mesure seulement du "Barbier de Séville, ou une pensée sur un album.

Le maestro s'en tirait en offrant des pipes. Allant souvent en Italie, il passait souvent par Marseille, où existait de son temps, et où existe, d'ailleurs, encore aujourd'hui, une grande fabrique de pipes en terre. Il achetait de ces pipes quelques "grosses", les faisait culotter artificiellement par un fumiste, et les offrait, comme souvenirs, à ses quémandeurs. Il acquit à ce jeu la réputation d'un fumeur enragé, bien qu'il fumât en réalité fort peu.

Pourtant, un de ses amis lui ayant un jour demandé une de ces pipes qu'il prodiguait aux indifférents, Rossini en prit une, encore vierge des manifestations du fumiste; il la culotta lui-même consciencieusement, la data: "14 mars 1857" et la signa.

Son possesseur vient d'offrir cette curieuse relique au Conservatoire de Paris.



VENTE DE JUILLET

25 à 35 p.c. d'Escompte

sur tous nos

Meubles, Literies et Tapis

35 à 50 p.c. d'Escompte

sur coupons de Tapis, Prélarts, Meubles dépareillés et articles de fantaisie.

Conditions des plus libérales à ceux qui ont besoin de crédit.

Venez nous voir, nous sommes à votre service.

Durant ce mois, le magasin est ouvert jusqu'à 6 heures p. m., excepté les lundis et samedis, jusqu'à 10 hrs. p.m. Qu'on se le dise.

F. Lapointe

625 Sainte-Catherine Est,

Angle Montcalm.

205—2 y

DYNAMIQUE

VRAIES FORMULES

Soient au temps t, un mobile animé d'une vitesse v, et soumis à une force F

x, y ses coordonnées rectangulaires,

r, phi, coordonnées polaires,

v1, v2 sa vitesse suivant les axes x, y,

(v1), (v2) sa vitesse suivant le vecteur r et sa perpendiculaire,

X, Y, les composantes de F suivant x et y,

G, H, les composantes de F suivant r et sa perpendiculaire,

T, N, les composantes de F suivant la tangente et suivant la normale, théta, l'angle que la vitesse v fait avec l'axe des x.

Nous avons les formules classiques (1), (2), (3), (4), (5). Elles sont exactes.

Soient maintenant G1, H1, G2, H2, T1, T2, N1, N2 des coefficients à déterminer, de manière à rendre identiques les deux membres des équations (6), (7), (7)'.

En vue des applications à la Mécanique Céleste, nous allons déterminer ces coefficients à indices, en fonction des paramètres de la conique focale que l'astre parcourrait si les forces perturbatrices cessaient d'agir.

Si, dans la 2o équation (2), nous mettons les valeurs précédentes de (11), nous aurons (21).

La différentiation de (11) et (12) donne (22) et (23).

Identifiant (6), (7) et (22), et aussi (6), (7)' et (23), nous obtenons les égalités (24).

L'identification des derniers membres de (22) et (23), avec les 2o membres de (6), donne (25), (26), (27), (28).

Les égalités avec des accolades, savoir: (27)', (28)', (29)', (30)', (31), (32) ne contenant pas les paramètres de la courbe, représentent les FORCES ACCELERATRICES.

Les égalités avec des crochets, savoir: (33), (34), (35), (36), (37), (38) contenant les paramètres n, m, représentent les FORCES ORBITALES.

Les lettres, ainsi que les parenthèses, avec l'indice 1, se rapportent aux forces exprimant X, tandis que celles avec l'indice 2 se rapportent aux forces exprimant Y.

Les égalités (41) représentent les relations entre les projections de la force accélératrice Fa.

(42) indique que la force X est composée de deux parties absolument distinctes, savoir: la "force accélératrice" représentée par: X dans l'accolade, et la "force orbitale" représentée par: X dans le crochet.

Même remarque pour Y.

Voilà les vraies formules de MECANIQUE CELESTE.

REMARQUE

La suppression des indices, dans les formules précédentes, faite arbitrairement, donne les formules classiques. On voit donc aisément que ces formules classiques ne tiennent pas compte de l'indépendance mutuelle, deux à deux, des forces X et Y, puis T et N et enfin G et H.

Ainsi dans (6), on voit que l'angle phi étant donné, ainsi que X alors G1 et H1, sont déterminés par (25), (26), et, cela, quel que soit Y. Même remarque pour Y; Ainsi G1 est distinct de G2, et H1 distinct de H2. Il en est de même de T1 et T2, puis N1 et N2.

Les formules classiques, ne tenant aucun compte de cette distinction essentielle, sont donc fausses généralement.

Elles ne sont vraies que pour le cercle et aussi pour une conique à accélération focale. Car, alors, m, n, w étant des constantes, les crochets, c. à. d. (33), (34), (35), (36), (37), (38) s'annulant disparaissent et la "force accélératrice" se confond avec la "force arbitrale".

Juin 1908,

Dr Arthur Duval,
483a, St Denis, Montréal.

DETERMINATION DE X, Y, G, H, T, N.

n étant une grandeur que nous déterminerons, représentons par m le second membre de (8), nous aurons (8), d'où nous tirons (9).

Représentons par w le second membre de (10), nous aurons (10), et par suite, les égalités (11) et (12), c. à. d. les vitesses axiales.

Posons (13) et (14), nous aurons (15), équation dont le second membre est Pw:r, au lieu de Pw, mis par erreur.

A cause de la 2o équation (3), nous aurons (16) et par suite (17), puis (20) pour trajectoire.

En posant (18) et (19) nous aurons la 2o égalité (20), équation d'une conique dont P serait le paramètre, e l'excentricité et oméga l'angle de l'axe des x avec celui de la conique.

MORT D'UN BRAVE

Il vient de mourir à Saint-Jean-d'Arvey, en Lorraine annexée, un brave homme du nom de Caron, qui eut son heure de célébrité.

En 1870, sur le plateau de Gravelotte, tandis que quatre uhlans emmenaient prisonnier le général Gontrecourt, Caron parvint seul à le dégager, en exterminant les soldats allemands. Il reçut la médaille militaire pour ce fait d'armes.

Ses compatriotes l'avaient surnommé "le Médaillé".

Henry Morgan & Co
Limited

Sont en mesure de fournir des renseignements aux clients du dehors de la ville (durant l'été). Le plus grand soin sera donné à toutes les commandes reçues par la poste.

LUNDI, 6 JUILLET

Vente de gants en tulle de soie, pour dames, avec paumes en fil, gris, beige et blanc ; 2 boutons de nacre ; points 5½, 6 et 6½ seulement.

Prix ordinaire 70c..... A 25c la paire.

Gants en taffetas blanc, 3 boutons de nacre, pour enfants. Ci-devant 30c.. A 15c la paire.

Vente d'Ecoulement Exceptionnelle,

LUNDI ET MARDI

De voiles unis et de couleurs de fantaisie

700 verges, brun, marine, champagne, gris, etc, vendus habituellement 75c et $1.30..... A 50c la verge

A PARTIR DE LUNDI

Les Cosey Covers en mousseline et en toile blanches et les dessus de coussin en mousseline blanche seront mis en vente

A ⅓ de moins que leurs prix ordinaires.

Dessus d'oreillers brodés blancs avec frisons de broderie ; devant de blouse en mousseline et quelques blouses en toile brodées à la main..... A moitié prix.

Vente de Boites à Complets

A PARTIR DE LUNDI

Comme suit :

Elles sont en cuir fort, monture en fer et compartiment à chemises dans le couvercle.

22 pcs, valeur	$5.50	$4.50
24 " "	6.00	5.00
26 " "	6.50	5.50

VENTE SPECIALE AU

RAYON DES TAPIS

LUNDI ET MARDI

De rugs de veranda comme suit :

6-0 x 3-0	Prix $3.75 pour	$2.50
7-0 x 4-0	Prix 6.00 pour	$4.00
10-6 x 7-6	Prix 15.50 pour	$11.00
12-0 x 9-0	Prix 21.00 pour	$15.00
15-0 x 12-0	Prix 35.00 pour	$25.00

Manufacturés et dessinés pour servir sur les galeries et dans les passages des maisons de campagne. Les matériaux dont ils sont faits ne sont pas affectés par les conditions atmosphériques.

Colonial House Montreal

Henry Morgan & Co
Limited

LUNDI, LE 6 JUILLET

Le Rayon des Carrosses de Bébé

ANNONCE

Que tout l'assortiment des carrosses en rotin, des go-carts s'inclinant et se repliant, ainsi que des carrosses anglais, Sera offert à des Escomptes variant de 10 p.c. à 20 p.c.

Vente d'un intérêt exceptionnel

Au Rayon des Manteaux

Lundi et Mardi

Jupes lavables en toile blanche, garnies de dentelle. Splendides valeurs à $10.50 et $11.50. Votre choix à. $5.00

Costumes en toile blanche et écrue, bordure de couleurs, garnies de dentelle. Vendues ordinairement $16.50, $18.50, $20.00 et $25.00. A la moitié de leurs prix primitifs.

60 costumes en toile rayée, noire et blanche, bleue et blanche et fauve et blanche; aussi tout blanc et tout bleu. Prix primitifs $7.50 et $8.00..... A écouler à $5.00

Vente Spéciale d'Ecoulement au

Rayon des Articles d'Hommes

comme suit :

Sous-vêtements en cachemire blanc (pesanteur d'été), pour hommes. Ci-devant $1.25.. A 89c

Sous-vêtements en balbriggan français, pour hommes. Valeur régulière 75c..... A 50c

Chemises de promenade tan, avec collets à combinaison, pour hommes. Ci-devant à $1.50 pour..... $1.00

Chemises à plastron mou, en batiste anglaise, poignets à part, pour hommes. Ci-devant $1.50..... A 95c

ECOULEMENT DE

Chapeaux de Paille et Panamas pour Hommes

AUX PRIX SUIVANTS :

CHAPEAUX PANAMA

Ci-devant $5.00..... A $4.00
" $8.00..... A 6.25
" $20.00..... A 15.75

CHAPEAUX DE PAILLE

Ci-devant $1.50..... A $1.00
" $3.00..... A 2.40

Livraison à Cartierville, chaque Jeudi.

Ce magasin sera fermé à 1 p.m., le samedi, durant JUILLET ET AOUT.

Colonial House Montreal

CHERCHEZ LES "LINKS"



Seule la véritable machine à laver "1900 Gravity" les a.

Examinez les "links" sur l'illustration et alors vous saurez pourquoi la machine à laver "1900 Gravity" est la machine qui fonctionne le plus facilement. Aucune autre machine ne peut avoir ces "links", car ils sont pleinement protégés par notre brevet, et il n'y a rien plus aucune autre invention aussi efficace. Une simple impulsion de la main pour mettre la machine en mouvement, et les "links" font le reste. La "1900 Gravity" lave une pleine cuve de linge en 6 minutes. Vous pouvez en faire l'essai gratuitement. Songez-y.

Je vous enverrai, tout à fait gratuitement, une machine à laver "1900 Gravity"—dites-le plaisir le fret. Ecrivez-moi tout de suite aujourd'hui pour avoir des renseignements complets sur cette offre remarquable.

Découpez ce coupon et envoyez-le aujourd'hui par la poste

The "1900" WASHER CO., 664 rue Ste-Catherine Ouest, Montreal.

Veuillez m'envoyer des détails complets sur votre offre d'essai gratuit.

Nom .....
Adresse .....
Date 1014

A W

SYNDICAT ST HENRI

(COMPTANT OU CREDIT)

Durant le mois de Juillet, tous nos Meubles, Fournitures de Maison, Poêles, etc.,

Sont Réduits de 25 p. c. Profitez-en !

Spécial : — GLACIERES - - - - - - - $5.50

1685 RUE NOTRE-DAME OUEST

LES TIMBRES DU TRICENTENAIRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 4 — Les nouveaux timbres-postes, issus à l'occasion du IIIe centenaire de la fondation de Québec, seront probablement mis en vente la semaine prochaine. Ces nouveaux timbres sont, paraît-il, très jolis, les portraits et scènes historiques étant d'un naturel parfait. Les valeurs et descriptions des différents timbres sont les suivantes:

Un demi-centin, gris, portraits du prince et de la princesse de Galles.

Un centin, vert, portraits de Champlain et de Cartier.

Deux centins, rouge, le roi Edouard et la reine Alexandra.

Cinq centins, bleu, reproduction de l'habitation de Québec.

Sept centins, jaune, portraits de Montcalm et de Wolfe.

Dix centins, mauve, tableau de Québec en 1700.

Quinze centins, reproduction du parlement de l'ouest, sous l'ancien régime.

Vingt centins, vert, portrait d'un coureur des bois, avec Indiens.

Ces timbres sont plus grands que les timbres ordinaires, afin de permettre la reproduction des portraits doubles et des différentes scènes historiques. Ils ont été imprimés par la American Banknote Company, d'Ottawa.

Comptant ou CREDIT

INTERIEUR CONFORTABLE

Vous serez satisfait de votre ameublement si vous achetez ce dont vous avez besoin chez nous.

$1.00 PAR SEMAINE VOUS OUVRE UN COMPTE.

A ceux qui achèteront sans retard :

CHAISES DE SALLE A DINER, sièges en cuir. Régulier $2.50, pour..... 99c
BERCEUSE "REED"..... $2.65
TOILETTE ET BUREAU..... $7.99

CITY HOUSE FURNISHING & CO.,

1332 Boulevard St Laurent, 7me porte de la rue Rachel. Tél. Est 3298.

Ouvert le Soir jusqu'à 10.30 heures.

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT de la MI-ETE

L'intérêt des citoyens bien pensants de Montréal est actuellement concentré sur cette grande vente de mi-été. Nulle part vous ne sauriez trouver des stocks plus choisis, et il est impossible, aux prix exceptionnellement bas que nous demandons, de les égaler.

Nous avons eu la chance de nous procurer quelques stocks nouveaux à des concessions de prix excellentes et nous pouvons vous présenter une liste qui représente de véritables épargnes.

W. H. Scroggie Limited

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté.

Dans la Section des Articles d'Hommes

Ces items illustrent admirablement les valeurs considérables qu'on trouvera à cette vente.

Chaussettes en fil de Lille, soie de fantaisie, dessins nouveaux, la plupart des nuances désirées, toutes importées de manufacturiers européens, pour hommes. Points : 9½ à 11½. Régulier 50c la paire. Prix de vente 29c

Chemises de promenade avec collet sans envers, finies de boutons de nacre, poche, emplècement, manches à coutures doubles, tous les plus nouveaux dessins et nuances, points 14 à 17½, pour hommes. Rég. $1.25. Spécial 98c

La plus Avantageuse Vente de Lignes régulières que nous ayons jamais faite sera Inaugurée lundi.

Les marchandises offertes sont nouvelles et jolies, achetées cette saison et convenables pour être employées immédiatement. Vous ne sauriez trouver ailleurs de meilleures occasions.

Vente d'écoulement de la mi-été.

Toiles aux Prix des Manufacturiers



TORCHONS DE VAISSELLE ET SERVIETTES A VERRERIE TOUT FAITS.

300 douzaines de torchons de vaisselle ourlés, en pure toile grossière écossaise. Réguliér 18 cents.

Aussi 150 douzaines de serviettes à verrerie, grandes. Régulier 18c. Choix des deux lignes, chacune . 12½c

Serviettes de Table et Nappes

MOINS CHERES QUE LES PRIX DU GROS.

Serviettes de table ourlées, qualité supérieure, précieuses pour maisons de pension, restaurants et hôtels. Régulier $1.25. Prix de vente, la douzaine 89c

Environ 1,000 serviettes de table de dessins et qualités assortis, quelques-unes ourlées, d'autres non ourlées. Une grande occasion, choix à . . . . 10c La serviette.

Serviettes de table en damas double, riche fini satin, fabrication irlandaise, blanchies sur l'herbe. Grandeur 23 x 23 pouces. Régulier $3.00. Vente d'écoulement de la mi-été, la douzaine . . . $2.23

Nappes en toile ourlées, dessins de fleur et de pois.

Grandeur 54 x 54. Régulier $1.00. Prix de vente 75c

Grandeur 62 x 62. Régulier $1.00. Prix de vente 75c

Grandeur 62 x 76. Régulier $1.25 . . . . . Prix de vente 95c

Grandeur 63 x 103. Régulier $1.65 . . . . . Prix de vente $1.39

Serviettes de Chambre à Coucher

5,000 douzaines à vendre aux prix de la fabrique.

B1 593 — Une serviette de bain blanche supérieure, bonne qualité, très grande. Vendue régulièrement 20c chacune. Prix, chacune . . . 16c

B1 584 — 250 douzaines de serviettes ourlées huckaback, bonne qualité résistante. Prix : Grandeur 18 x 34 pouces. Régulier 18c. . . . . 13½c Chacune . . .

B1 587 — Serviettes en toile pour chambre à coucher, bonne qualité résistante, bouts frangés, bords unis. Grandeur 18 x 39 pouces. Régulier 12½c 10c

B1 589 — Grosses serviettes huckaback pure laine, pour chambre à coucher, bouts frangés, bordure rouge, fabrication écossaise, qualité supérieure. Grandeur 19 x 38 pouces. Régulier 19c chacune. . . . 15½c Chacune . . . . .

Tissus à Serviettes

Toile à torchon de vaisselle, 20 pouces de large. Prix de vente, la verge . . . 8½c

Toile à rouleau, bordure rouge, 18 pouces de large, qualité supérieure. Prix de vente, la verge 8½c

Coupons de Toile provenant de manufacture à des prix très réduits.

Lot No 1 — Comprenant toile à verrerie, toile à rouleau, toile à torchons de vaisselle, toile grossière écossaise, toile grossière russe, etc. Coupons de 4, 5, 6 et 7 verges. Choix à la longueur . . . 48c

Lot No 2 — Comprenant coupons de toile de table blanchie et non blanchie, dessins assortis, largeurs variées, fabrication écossaise et irlandaise, coupons de 2, 2½ et 3 verges. Choix, la longueur . . . 98c Chacune . . . . .

Coutil fort, 36 pouces de large, garanti retenir la plume. Régulier 35c. Vente d'écoulement de la mi-été. . . . . 29c La verge . . . . .

Vente d'écoulement de la Mi-Eté.

ARTICLES DE LITERIE AUX PLUS BAS PRIX JAMAIS OFFERTS

COUVRE-PIEDS

Vous n'aurez jamais une meilleure chance d'acheter des couvre-pieds blancs ou de couleurs que durant notre grande vente d'écoulement.

Couvre-pieds blancs au crochet, ourlés pour lit simple. Régulier $1.10. Prix de vente . . . . 88c Chacun . . . . .

2,000 Couvre-Pieds pour Lits Doubles

Couvre-pieds alvéolés de couleur, joliment finis de bouts frangés, bonnes couleurs lavables, bleu pâle et blanc, rose et blanc, rouge et blanc, etc. Grandeur pour lit double. Prix, chacun 89c

Aussi 500 couvre-pieds blancs au crochet pour lits doubles, qualité molle et douce, ourlés. Régulier $1.25. Prix de vente . . . . 98c Chacun . . . . .

Aussi 500 couvre-pieds blancs au crochet, pour lits doubles, fini doux et mou, ourlés. Régulier $1.25. Prix de vente, chacun 98c

Couvre-pieds Marseille blancs, bonne grandeur, pour lit double, 72 pouces par 97 pouces. Régulier $2.75, pour . . . . . $1.89 Chacun . . . . .

Un autre lot de couvre-pieds blancs pour lit double, fini Marseille et satin, 81 x 100 pouces. Régulier $3.25. Prix d'écoulement de la mi-été, chacun $2.25

Taies d'Oreillers. Prix très Spéciaux

450 PAIRES A VENDRE A 10c CHACUNE.

Aussi une caisse de taies d'oreillers ourlées de très bonne qualité, 40, 42, 44 et 46 pouces de large, au choix. Régulier, 35c chacune. Prix de vente, chacune. 23c

Draps et Taies d'Oreillers

AUX PRIX REGULIERS DE MANUFACTURIERS

REZ-DE-CHAUSSEE



5 caisses de draps tout faits.

8 caisses de taies d'oreillers prêtes à servir.

Draps prêts à servir, en bon coton à drap double largeur, bien ourlés, "non blanchis." Grandeur 2 verges x 2½ verges. Très spécial, chacun . . . 49c

Draps confectionnés, même grandeur et même fini que les derniers. Faits en pur coton à drap blanc double largeur. Très spécial, chacun . . . 68c

Draps en bon coton à drap anglais de qualité supérieure.

Grandeur 72 pouces x 90 pouces. Prix de vente . . 79c

Grandeur 80 pouces x 90 pouces. Prix de vente . . 95c

Grandeur 90 pouces x 90 pouces. Prix de vente . . 98c

Vente d'écoulement de la Mi-Eté.

GRANDE VENTE D'ETOFFES LAVABLES AUX PRIX DE LA MANUFACTURE

Par suite d'achats extraordinaires, nous pouvons vous offrir ces excellentes étoffes lavables aux prix des manufacturiers. VENEZ PROFITER DE REELLES OCCASIONS.

Guingans à Robes valant 12½c et 15c pour 8½c

4,000 verges de magnifiques guingans à robes de fantaisie et zéphirs, y compris des effets à rayures et à carreaux, bleu pâle, rose pâle, noir et blanc, etc., etc. Ce sont les meilleurs guingans anglais qui se vendaient régulièrement 12½ cents et 15 cents. Prix de vente 8½c

Voile de Picardie, couleur unie

REGULIER 25c. EN VENTE A 15c LA VERGE.

Beau voile de Picardie, excellente qualité, joli tissu clair pour robes d'été. Couleurs : bleu pâle, copenhague, bleu, bleu marine, grenat, brun, etc. Régulier 25c la verge. Tant qu'il y en aura 15c

Duck de couleurs pour Costumes

Marine, bleu boucher et noir avec pois blancs, rayures, ancres et dessins de brindilles, aussi à fond blanc, dessins de couleur assortie. Prix de vente . . . . . 14½c La verge. . . . . .

Ducks à costumes, nouvelles rayures zébrées et rayures à deux nuances. Régulier 30c. Prix de vente, la verge 19c

Toile Pongée de Fantaisie pour Costumes

Dessins à carreaux et effets brodés. Couleurs : bleu pâle, rose pâle, fauve et vert, noir et blanc, etc. Régulier 35c et 50c. Prix de vente 29c

Mousseline claire mercerisée de Tokio, double largeur, 45 pouces de large, toutes les couleurs. Régulier 35c. Prix de vente . . . . 25c La verge . . . . .

Beau linon irlandais, 40 pouces de large, pour robes d'été. Couleurs : rose pâle, bleu pâle et blanc. Régulier 25c la verge. Prix de vente, la verge . 14½c

Belle Mousseline claire Mercerisée de Tokio

Un tissu clair fini soyeux pour robes d'été. Couleurs : crème, cramoisi, nil, vieux rose, jaune, etc. Régulier 25c. Prix de vente, la verge 14½c

Vente d'écoulement de la mi-été.

COTON BLANC ET JAUNE AUX PRIX DE LA MANUFACTURE

BATISTE LONSDALE, REGULIER 18c, POUR LA VERGE. 12½c

Batiste Lonsdale blanche, d'excellente qualité, fini souple soyeux, garantie exempte de tout apprêt, 36 pouces de large. Régulier 18c. Prix de vente. . 12½c

Coton à drap blanc anglais, très résistant, environ 70 pouces de large. Rég. 33c. Prix de vente, la verge. 25c

COTON A OREILLERS TOUT BLANC

40 pouces de large. .13c la verge
42 pouces de large. .14c la verge
44 pouces de large. .15c la verge
46 pouces de large. .16c la verge

Bon coton à drap blanchi, 2 verges de large. Rég. 29c. Prix de la vente d'écoulement de la mi-été, la verge. 22½c

Coton Bengal jaune, de très bonne qualité, tissu très propre. Prix découlement de la vente de la mi-été, la verge. 8½c

Gros coton jaune anglais, très résistant, 36 pouces de large. Prix d'écoulement de la vente de la mi-été, la verge. 9c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté.

Très Grandes Valeurs en fait de Tissus Blancs.

Tissus de 18c, 20c et 25c. A vendre, lundi, à, la verge. . . 14½c

C'est la meilleure occasion jamais offerte en fait de tissus blancs, cet été. Personne ne devrait manquer cette occasion de se procurer des tissus d'une utilité presque quotidienne, à moins que les prix des fabricants.

JEAN ET COUTIL FINIS BLANCS.
BELLES MOUSSELINES SUISSES BLANCHES à pois de 3 grosseurs.
DUCK BLANC A COSTUMES, fini irlandais, convenable pour jupes ou costumes.
BEAU PIQUE BLANC, grosses côtes ou fines.
BROCART BLANC ANGLAIS.
MOUSSELINES rayées mercerisées, claires.
BEAU LINON PEARLINE BLANC.
BEAU NANBOUK BLANC, marque française. Prix réguliers 18c, 20c et 25c. VOTRE CHOIX A LA VERGE 14½c

Linon blanc à tabliers, 40 pouces de large, de très bonne qualité. Prix régulier 12½c. PRIX TRES SPECIAL, LA VERGE. 8½c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté.

RUBANS DE 15c ET 18c POUR 11½c

25,000 verges de ruban en pure soie taffetas, 3½ pouces de large, magnifique fini brillant, convenable pour grosses boucles, pour canotiers ou chapeaux brodés, boucles de cheveux pour enfants, etc. Magnifique qualité, toutes les nuances en vogue, y compris noir, blanc et crème. Prix de vente spécial, la verge. 11½c

Vente d'écoulement de la mi-été.

Go-Carts se Repliant

Les go-carts se repliant les plus complets qui soient faits, pas de bois, pas de ressorts pouvant s'user, monture enacier et garantie. Prix régulier $9.00. Prix de vente. $7.49



Ve d'écoulement de la mi-été.

Magasin des Jupes de Dames

JUPES EN ALPAGA. Eléganrs styles à plis, en alpaga de bonne qualité, légères, fraiches et à l'épreuve de la poussière, couleurs: crème, noir, bleu et brun. Prix régulier $5.75. Prix de vente. $3.98

Costumes matelot pour demoiselles, en toile blanche et de couleurs, duck et alpaga à costumes. Réguliér $5.25, $5.75 et $5.98. Prix de vente. $3.98

Vente d'Ecoulement de Mi-Eté.

Robes d'Enfants

ROBES D'ENFANTS, EN PERCALE, CHAMBRAY ET GUINGAN DE BONNE QUALITE, styles Mère Hubbard, Buster Brown et français, quelques-unes garnies de broderie, d'autres de soutache de fantaisie, couleurs : noir et blanc, bleu et blanc, rouge et blanc. Ages 1, 2 et 3 ans. Prix réguliér 65c. A écouler à. 49c

ROBES D'ENFANTS, EN PERCALE ET GUINGAN, avec corsage, quelques-unes garnies de dentelle, d'autres de soutache de fantaisie, jupe entièrement assemblée, et ourlet large, couleurs : bleu et blanc, et rouge et blanc. Ages 6 à 14 ans. Prix réguliér 98c. A écouler à 64c

Il n'y en a qu'environ 3 douzaines.

ROBES D'ENFANTS, EN FINE PERCALE, avec corsage, frison autour de l'emplècement, du col, emplècement et poignets garnis de dentelle, jupe complètement assemblée et large ourlet, picots de couleurs : rouge et blanc, bleu et blanc. Ages 6 à 14 ans. Prix réguliér $1.25. A écouler à. 98c

Vente d'écoulement de la mi-été.

BAS ET SOUS-VETEMENTS.

Nous avons fait une visite de tout notre stock de bas et sous-vêtements d'été. Nous en avons écarté quelques paires, numéros désassortis, etc., et les avons marqués à des prix qui vont les faire disparaître vite de nos mains.

Camisoles en fil de Lille et coton suisse, points désassortis, col bas, manches courtes ou sans manches, quelques-unes avec emplècements de fantaisie, quelques-uns garnies de galon de soie, marchandises légèrement salies et grandeurs désassorties, pour dames. Réguliers 45 cents à 75 cents. Lundi, chacune. 39c

Bas en fil de Lille à côtes de qualité supérieure, étroits, se moulant bien à la jambe, talons et bouts doubles, noir et tan, couleurs indéléibles seulement pour enfants de 6 à 10 ans. Réguliér 35 cents. Vente de lundi. 25c

Très beaux bas en coton noir à côtes, genoux, talons et bouts doubles, couleur non changeante, confection élastique, puor enfants de 6 à 9 ans. Régulier 25c. Vente de lundi, la paire. 15c

Bas à haut par côtes en fil de Lille et coton, haut uni, en dentelle et de fantaisie et raies, points désassortis, pour enfants. Réguliers 25c et 35c. Lundi, la paire. 19c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté.

De belle Verrerie



Nappies ou plats à bonbons en verre. Réguliér 15 cents. Pour, chacun. 10c

Sucriers découverts en verre. Réguliér 8 cents. Pour, chacun. 4c

Rince-bouche en verre, deux grandeurs. Réguliér 15 cents. Pour, chacun. 7c

Plats à gelée sur pied, en beau verre. Réguliér 10 cents. Pour, chacun. 5c

Assiettes à gâteaux ou à fruits en verre, grandes dimensions. Réguliér 25 cents, pour, chacune. 14c

Porte-céleri en verre, larges. Réguliér 19 cents. Pour, chacun. 9c

Plats ronds à bales et à fruits, en verre de bonne qualité. Réguliers 16c, 18c et 20c. Pour, chacun. 12c

Verres de table, très forts et durables, la douzaine. Réguliér 84c. Pour, chacun. 5c

Vases en verre bohémien vert avec dessus en métal, grandeurs assorties, valant jusqu'à 50c, pour, chacun. 21c

Vente d'écoulement de la mi-été.

Occasions Extraordinaires en fait d'Etoffes à Robes

Vente d'écoulement de la mi-été.

ETOFFES A ROBES D'ETE DE 75c, $1.00, $1.25 et $1.50. A VENDRE, LUNDI, LA VERGE A 39c

Une vente des plus étonnantes d'étoffes à robes aura lieu lundi. Environ 7,000 verges d'élégantes étoffes à robes, comprenant les meilleurs tissus importés, seront vendues à des prix équivalant à 33 1-3 pour cent, 50 pour cent et 75 pour cent de réduction.

VENEZ DE BONNE HEURE VOUS PROCURER AUTANT QUE POSSIBLE DE CES TISSUS QUE VOUS EN AYEZ BESOIN POUR MAINTENANT OU POUR PLUS TARD.

La liste suivante vous donnera une idée des grandes occasions offertes

Tissus pure laine à fond crème, pour costumes, dessins à carreaux et à raies, mélanges de bleu, noir, gris et brun, 54 pouces de large. Prix réguliér $1.00. Prix de vente. 39c

Une grande variété de tissus à costumes pour le bord de la mer, couleurs claires, dessins à raies et à carreaux, fond crème, avec carreaux noirs, gris ou bruns, 54 pouces de large. Prix réguliér $1.25. Prix de vente, la verge. . . . 39c

Panama en laine peignée, rayée, 54 pouces de large, nouveau tissu à costumes d'été, effets gris, combinaisons de couleurs à carreaux. Prix réguliér $1.50. Prix de vente. 39c

Magnifiques mohairs à costumes de fantaisie, y compris ceux à fond crème, avec dessins de raies et carreaux brisés. Réguliér $1.50. Prix de vente, la verge. . . 39c

Beaux tissus monair soyeux, jolis dessins de fantaisie, convenables pour robes d'enfants. Fond crème avec dessins rose, bleu pâle et vert. Réguliér 75c. Prix de vente, la verge. 39c

Tissus à costumes à raies et carreaux ombrés, 54 pouces de large. Prix réguliér, $1.00. Prix de vente, la verge. . . . 39c

Worsted à costumes, pure laine, à carreaux brisés noirs et blancs, 54 pouces de large. Prix réguliér $1.25. Prix de vente, la verge. . . . 39c

Beau cachemire français pure laine, rouge, bleu pâle, rose pâle, etc.

Taffetas français pure laine, crème, cramoisi, marine, gris argent, noir, etc.

Cette vente créera certainement une grande sensation et des milliers de personnes y assisteront. Nous vous conseillons de venir de bonne heure. Achetez en masse pour l'automne prochain ou pour vos besoins présents.

Etoffes àrpbes, rég. 50c et 65c. Prix 25c

Voile de Paris pure laine, tissu de 42 pouces de large. Les couleurs sont : gris pâle, gris medium, brun, bleu et vert. Rég. 55c. Prix de vente, la verge. . 25c

Serge française de fantaisie, en dessins de carreaux brisés, noir et blanc et gris et blanc. 40 pouces. Rég. 65c. Prix de vente, la verge. 25c

Châlys et delaine, de fantaisie, pure laine, de charmants dessins pour robes d'intérieur, kimonos, blouses, etc., pour dames. Réguliér 45c. Prix de vente, la verge. 25c

Etoffes à robes à carreaux brisés, brillantes couleurs, pour robes d'enfants. Réguliér 45c. Prix de vente, la verge. 25c

Lot spécial de marchandises noires à 69c la verge

Melrose noir, 42 pouces de large.
Armure noire, 42 pouces de large.
Serge noire, 42 pouces de large.
Voile pure laine, noir, 42 pouces de large.
Popeline noire, 42 pouces de large.
Cachemire noir, 45 pouces de large.
Alpaga mohair noir, 44 pouces de large.
Panama chiffon noir, 42 pouces de large.

CHOIX 69 CENTS.

Etoffes Lavables à Grandes Réductions

CHARMANTES MOUSSELINES A ROBES A VENDRE A MOINS QUE LE PRIX COUTANT.

Environ 3,000 verges de magnifiques mousselines à robes de fantaisie, dans des effets floraux, joiles couleurs, effets de roses, boutons de roses, tulippes, etc. Aussi mousseline Dimity irlandaise de fantaisie et mousseline claire, souple, avec patrons de pois brodés mercerisés, dans des couleurs variées. Se vendaient bien aux prix originaires 25c, 35c et 45c. Prix de vente, la verge. 15c

Très belle qualité de guingans anglais, dans les plus nouveaux styles pour robes d'été. Réguliér 20c et 25c. Prix de vente, la verge. 14½c

NOUVEAUX VESTINGS D'ETE, REGULIER 35c, 45c ET 75c. EN VENTE, A LA VERGE. 29c

Ces vestings d'été sont appropriés pour vestes de messieurs ou gilets-blouses de dames. Ils sont dans des effets de deux et trois tons de couleurs. Noir et blanc, bleu marin et blanc, bleu et brun, vert et fauve, gris pâle, etc. Nos prix réguliers étaient de 35c, 45c et 75c. Lundi, nous les écoulerons tous, à, la verge. . . . 29c

Beau zéphyr écossais importé à carreaux brisés et rayures, coloris délicats. Réguliér 25c, 30c et 35c. Prix de vente, la verge. . . . 19c

Toile à costumes, surface grossière, qualité supérieure, pure toile ; 3 nuances seulement : bleu pâle, bleu medium et vert nil. Réguliér 45c. Prix de vente, la verge. 15c

MOUSSELINE ORGANDI DE FANTAISIE. REGULIER 18c. PRIX DE VENTE, LA VERGE. 10c

Magnifique variété de mousseline organdi de fantaisie pour robes, dans de délicates nuances pour robes de promenade ou de soirée. Choix de rayures, pois ou effets de fleurs. Réguliér 18c. Prix de vente, la verge. 10c

Bonnes indiennes anglaises de couleurs et de dessins assortis. Prix de vente, la verge. . . . 6½c

Vente d'écoulement de la mi-été.

PEIGNES DE 15, 19 ET 20c POUR 12½c.

100 douzaines de peignes de chignon et de faces en écaille et en ambre, valant jusqu'à 20 cents. . . . 12½c Pour. . . . . .

PEIGNES DE 25c ET 35c, POUR 19c.

200 douzaines de peignes de chignon et de face en écaille et en ambre, quelques-uns unis, d'autres ornementés de brillants, valeur jusqu'à 35c, pour. 19c

Vente d'écoulement de la mi-été.

Pouvez-vous trouver de pareilles occasions de LINGERIE BLANCHE de Juillet.



Magasiner ailleurs et voyez ; essayez de les égaler — rappelez-vous que quelque minime que soient les prix ici, tous les vêtements sont amples et bien faits.

CHEMISES DE NUIT EN BATISTE, deux styles différents, un est à devant slip over, avec remplis et rangées d'insertion de dentelle, garnie de dentelle et de ruban, l'autre est à col haut, emplècement carré avec remplis et rangées d'insertion de broderie, garnie de broderie. Réguliér 85c, pour. 69c

CHEMISES DE NUIT EN BATISTE, col haut, empiècement rond en dentelle, garnies de bordures de dentelle large à l'encolure, à l'emplècement et aux manches, finies avec ruban. Réguliér $1.25, pour. 98c

JUPONS EN BATISTE large volant en linon avec remplis, garni de dentelle de douze pouces. Réguliér $1.00, pour. 69c

JUPONS EN BATISTE, volant en linon avec trois rangées d'insertion de dentelle, garni de dentelle et d'un frison pour la poussière. Réguliér $1.49, pour. $1.39

CHEMISES EN BATISTE, garnies de dentelle à l'encolure et aux bras. Réguliér 39 cents, pour. 29c

CALECONS EN BATISTE, trois différents styles, frange parapluie, avec rangées d'insertion de dentelle et garnis de dentelle, d'autres avec remplis et bordure de broderie. Réguliér 55c, pour. 43c

CACHE-CORSETS EN BATISTE, deux styles différents, l'un à quatre rangées d'insertion de dentelle et est garni de dentelle. L'autre a un emplècement carré avec insertion de broderie et bordure. Réguliér 85c, pour. 43c

Vente d'écoulement de la Mi-Eté.

Marchandises de Fantaisie

Ces occasions seront vite enlevées, ainsi venez de bonne heure.

Dessus d'oreillers, grandeur 30 x 30, avec point de chainette et travail découpé. Réguliér 39 cents, pour, chacun. 25c

Dessus d'oreillers en mousseline suisse, grandeur 30 x 30 avec point de chainette et travail découpé, bord ourlé dentelé, pour 35c et. 39c

Dessus de coussin coloriés, grandeur 30 x 30, coloriés en différents dessins, fleurs, roses, violettes, marguerites, combinés aux dessins Swastika, pour. 33c

Dessus de coussin coloriés, grandeur 20 x 20, jolis dessins de fleurs, avec bord fini et dos assorti, complètement finis, convenables pour véranda et bateau, pour. 43c

Vente d'écoulement de la mi-été.

SUPPORTS DE BAS

Supports de bas de dames, à ceinture et coussinet, avec la nouvelle agrafe brevetée pour retenir le corset, aussi 4 jarretelles en élastique uni très résistant. PRIX SPECIAL . . . 22c



Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté.

Vêtements de Garçonnets

Complets de garçonnets à 3 articles, en tweed écossais et anglais pure laine. Réguliers $6.75 à $7.75, pour. $3.99

Complets Norfolk pour garçonnets, lignes désassorties de notre stock réguliér. Réguliers $6.00 à $7.00. A écouler à. $2.99

120 pantalons en velours à côtes pour garçonnets, exactement ce qu'il faut pour les garçonnets en vacances à la campagne. 39c

Complets de promenade à deux articles, en tweeds et homespuns pure laine, pour hommes. Réguliér $12, pour $7.75

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté.

Dessus de Coussin en Tapestry

1,000 superbes carrés de coussin en tapestry, 20 x 20, en riche tapestry de plusieurs dessins différents, tels que Angelus, cour de ferme, vieux moulin, récolte, chevaux, etc. Réguliér 25c, pour. 21c

Section de marchandises de fantaisie.

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté.

de Couvertures de Plancher de la meilleure qualité

Nous avons visité tout notre stock de magnifiques tapis Axminster, Wilton et Bruxelles, et nous les avons marqués comme suit :

TAPIS AXMINSTER avec bordure 5-8, assortie, valant jusqu'à $2.00. Très spécial, la verge. $1.39

Axminster de qualité supérieure, avec bordure 5-8 assortie. Très spécial, la verge. $1.65

Il y a dans ce lot deux très beaux tons de vert, dans les dessins les plus nouveaux.

TAPIS BRXELLES, avec bordure 5-8 assorties. Spécial la verge, 85c, 98c, $1.15 et. $1.25

LINOLEUM MARQUETE, dessins de tuile, fleur, granit, chêne et parquet, valant jusqu'à $1.25 la verge. Spécial, la verge, pendant trois jours. 77c

Ces prix seront en vigueur lundi, mardi et mercredi, si les lots durent. Ceux qui viendront de bonne heure auront le meilleur choix.



Occasions de Juillet
RAYON DE LA CONFECTION.

500 blouses blanches en lawn et en mousseline, échantillons, garnies d'insertion de Valenciennes et de broderie, toutes de styles différents, manches ¾, qualités de $1.00 à $3.00. Pour notre grande vente de juillet. **97c**

Blouses en lawn blanc, par remplis et garnies de broderie. Régulier, 85c. Notre prix spécial. . . **39c**

Blouses en alpaga noir, marine, brun, par plis et garnies de bandelettes. Régulier, $1.25 pour. **49c**

200 blouses en soie japonaise, louisine, taffetas, chiffon, duchesse, noir et couleurs, toutes de styles différents et de grandeurs désassorties, garnies d'appliqué de dentelle, manches courtes ou longues, qualités de $2.00 à $5.00. Pour notre grande vente de juillet, à moitié du prix marqué.

Jupons en sateen noir mercerisé, large volant plissé et garni de ruche, de 75c et $1, pour. . . . . **49c** et **68c**

75 costumes en percale carreautée noir et blanc, jupe par plis, taille 34 et 36 seulement. Régulier, $2.00. Prix spécial de juillet. **98c**

Manteaux de voyage en tweed carreauté et rayé gris et noir, blanc et gris, longueur ⅞, dos ample, collet en velours. Régulier, $5.00 et $6.00, pour. **$2.15**

AU BON MARCHE

Grande Vente Annuelle
DE JUILLET

Occasions hors Ligne à tous nos Comptoirs

Après-demain, Lundi, le 6 Juillet, commence notre grande vente annuelle où des centaines d'excellentes occasions sont mises à la disposition de nos clients.

Cette vente à réduction que nous préparons depuis plus d'un mois sera certainement la plus mémorable et la plus avantageuse jamais faite ici.

Des fournisseurs importants d'Europe nous ont sacrifié plusieurs séries de marchandises que nous écoulerons à des prix excessivement réduits.

Avec des offres aussi attrayantes que celles énumérées ci-dessous, nous avons tout lieu d'espérer que nos rayons seront bondés d'acheteurs Lundi et les jours suivants.

OCCASIONS DE JUILLET
Soies, Mousselines, Tissus lavables, etc.



40 pièces de soie japonaise en couleurs seulement, 20 pouces de large, qualité ordinaire de 25c. Notre prix réduit de juillet. **16c**

15 pièces de soie chiffon noire unie, 20 pouces de large, belle valeur à 50c. Prix réduit de juillet **33c**

1,500 verges soie chiffon à carreaux gris et blanc vert et bleu, 20 patrons au choix, 20 pouces de large, qualités de 75c et 90c. Prix spéciaux de juillet. **37c**

Soie tamaline rayée et carreauté, 21 pouces de large, teintes claires et foncées, qualités de 50c et 60c. Prix réduit pour notre grande vente de juillet. **26c**

7 pièces seulement de soie lavable, fond blanc carreaux noirs, 20 pouces de large. Notre prix de juillet. **19c**

400 verges de satin uni, couleurs variées, 20 et 22 pouces de large. Régulier, 50c. Notre prix spécial. **18c**

Une quantité limitée de soie noire, unie, telle que : Peau de soie, chiffon, paillette, etc., est offerte au prix réduit de 79c la verge. Les prix primitifs étaient : $1.25, $1.50. Prix de juillet. **79c**

Soie japonaise blanche unie, 27 pouces de large, qualité ordinaire de 50c. Notre prix réduit, la verge. **34c**

2,500 verges environ de soie Herca unie, dans une grande variété de couleurs, 20 pouces de large. Régulier, 45c. Prix très spécial de juillet. **21c**

Tissus Lavables à Prix Réduits



2,500 verges d'alpaga de fantaisie, fond crème, rayéeet fleurie de couleurs diverses, 27 pouces de large, qualité de 40c. Prix réduit de juillet. . **25c**

Mousseline blanche fleurie et rayée, pour robes et blouses, 26 pouces de large, très spécial, la verge.. **6c**

Mousseline blanche rayée, de bonne qualité. Régulier, 13c. Prix réduit. **7c**

Mousseline unie double largeur, imitation de soie, pour robes légères, 46 pouces de large, teintes claires et foncées. Notre prix réduit, la verge. . . . **22c**

Albatross de fantaisie, laine et soie, rayé, fleuri et carreauté, 72 patrons au choix, 27 à 32 pouces de large, qualités de 50c, 60c et 65c. Notre prix réduit de juillet. **22c**

"Merveen", tissu très léger, imitation de soie, pour robes et blouses, 30 pouces de large, valeur réelle 35c. Prix de juillet. **16c**

Edredon allemand, flanellette de fantaisie, 27 à 32 pouces de large. Qualités de 30 cents et 35 cents. Notre prix **19c**

TOILES, COTON, Etc.



200 douzaines de serviettes blanches en toile H. B., avec ou sans frange, bord en couleurs, grandeurs, 18 x 36. Prix spéciaux de juillet, la paire. **18c**

150 douzaines de serviettes H. B., sous frange, grandeur, 19 x 38. Valeur extra, à 40c. Notre prix. **27c**

250 douzaines de serviettes frangées, pour le bain, bords et centres en couleurs. Grandeur, 19 x 38. Notre prix spécial, chacune. . . . **12c**

Toile blanche damassée, pour nappes, 58 et 60 pouces de large. Régulier, 45c et 60c. Nos prix réduits . . . . . **28c** et **33c**

Toile crème damassée, pour nappes, 54 pouces de large, très spécial à **23c**. 62 pouces de large, régulier, 65c, pour. **38c**

Dessus de bureaux en toile, franges et avec centres en couleurs. Notre prix spécial, chacun. **17c**

Des milliers de vgs d'étoffes à robes sont offertes à des prix inconnus jusqu'ici

7000 verges d'Alpaga et Lustrine unie, 42 pouces de large, brun médium, bleu pâle et alice, vieux rose, vert pois, rose pâle, réséda, champagne, cardinal, crème, marine, vert bouteille, belle valeur à 50c, notre prix réduit de juillet, la verge. **29c**



Bengaline tout laine, 40 pouces de large, bleu pâle et alice, crème, vert mousse, nouveau gris et rose pâle, marine, vert foncé, réséda, drab, bleu turquoise, aussi cardinal et grenat, qualité ordinaire de 60c, notre prix spécial de juillet.. **37c**

Panama de laine, 42 pouces de large, gris perle, champagne, drab, bronze (nouveauté) gris médium, réséda, brun doré, etc, splendide valeur à 65c, notre prix réduit de juillet **39c**

Henriett tout laine, 40 pouces de large, bronze, champagne, lavende, gris perle, mauve, violet, vieux rose, qualité ordinaire de 60c, notre prix très spécial **37c**

Granité tout laine, 42 pouces de large, brun pâle et foncé, vert bronze, bleu royal, marine, réséda, gris pâle, turquoise, drab, valeur réelle 60c, notre prix réduit de juillet **34c**

Lama, tissu léger uni, tout laine, marine, bleu royal, crème, bronze, réséda, gris, etc., valeur réelle 50c, prix de juillet **33c**

Nos Occasions de Juillet en Etoffes à Robes seront absolument très appréciées.

Occasions en Articles pour Dames



Ceintures lavables en toile blanche brodée, avec boucles de fantaisie, prix spécial de juillet. . **10c**

Collets en guipure blanche, genre plastron, pour devant de blouses, qualités de 75c à $1.25, notre prix . **49c**

25 douz. rabats en lawn blanc brodé, régulier 15c à 25c, prix de juillet 5½c ou trois pour . . . **15c**

Collets en valenciennes, genre plastron, de 75c et 90c, pour **49c**

Grands collets blancs en soie, garnis de dentelle, insertion et ruban, régulier $1.25, notre prix . **49c**

Collets en crêpe de Chine blanc, rose, bleu pâle, garnis d'insertion, boucle, etc., très spécial à . **25c**

Echarpes en point brodé crème et blanc, qualités de 75c, 90c à $1.50, notre prix réduit de juillet . **39c**

Très spécial. 200 douz. collets dentelle, genre médaillon, imitation de dentelle irlandaise, guipure sur point blanc et crème, de 20c à 35c, pour . . . **10c**

Etoffes Noires

Panama uni, 40 pcs de large, belle valeur à 45c, prix réduit de juillet. .**29c**

Grenadine unie pour robes légères, 40 pcs de large, qualité de 45c, réduite à. **29c**

Moire à jupons fond blanc, rayures rose, bleu et vert-pâle, marine, noir, largeur 38 pcs, régulier 60c, prix de juillet. **24c**

Moire noire avec rayures satinées blanches, 22 pcs de large, prix ordinaire $1.00, véritable occasion **49c**

Très Spécial

Quelques pièces (soldes) voiles noirs de fantaisie, rayées, brodés et carreautés sont offertes aux prix réduits suivants:

Qualité	de	75c	pour ..	**39c**
"	"	$1.00	" ..	**59c**
"	"	1.55	" ..	**79c**
"	"	1.50	" ..	**99c**
"	"	2.00	" ..	**$1.19**
"	"	2.25	" ..	**$1.69**
"	"	2.75	" ..	**$2.69**

VERITABLE AUBAINE

15,000 verges superbes tissus rayés pour costumes et robes d'été, grande variété de teintes claires et foncées, rayé large et étroit 39 pcs. de large, valeur réelle 50c, tout le monde voudra profiter de cette aubaine, notre prix, très spécial de juillet, la verge 24c

Occasion de Juillet en Articles pour Hommes

75 doz. chemises négligées en fil madras zéphir, couleurs pâles et foncées, belle valeur à $1.25, notre prix spécial de juillet. **59c**

Chemises négligées, carreautées et rayées, couleurs diverses, notre prix très spécial de juillet. . . .**43c**

50 doz. paires de chaussettes en fil uni, rayé, fleuri et carreauté, couleurs assorties, qualité ordinaire de 35c, notre prix spécial. **23c**

Sous-vêtements en fil Ballbriggan de toutes grandeurs, qualités ordinaires de 50c et 65c. Nos prix réduits de juillet. . . . . .**43c et 49c**

OCCASION A SAISIR !

175 jupons en moirette soie et laine rayée dans toutes les plus nouvelles couleurs, ainsi qu'en sateen noir, mercerisé avec large volant plissé, garni de petite ruche, qualités variant depuis $2.00 à $5.00. Notre prix spécial de juillet: $1.49

ETOFFES NOIRES

Khantona, tissu uni très lustre et d'un beau noir, largeur 42 pcs, valeur réelle 90c, notre prix de juillet. .**49c**

Armure, tissu tout laine de qualité supérieure pour robes de toilette, 42 pcs de large, prix courant $1.35, prix réduit de juillet. **89c**

Moire de fantaisie rayée et carreautée (plaid) pour jupons, 38 pcs de large, prix primitif $1.25, pour juillet. .**49c**

Silkgross tissu soie et toile très en usage pour jupons, doublures, etc., 20 pcs de large, couleurs variées, qualité de 60c, réduite pour cette vente, à **29c**

TRES SPECIAL

55 pièces de tissus noirs tels que: Grenadine, Lama rayé, carreauté, popeline, Panama rayé, Crêpe de Chine, Canevas, Voile de Paris, Lama rayé noir et blanc, dont les prix variaient de 60c à $1.00, tous à un seul prix pour notre grande vente de juillet, la verge 39c



Lingerie Blanche, prix réduits de Juillet.

Jupons blancs, garnis d'insertion de valenciennes et de large broderie, belle valeur à $1.50, notre prix réduit **83c**

Cache-corsets blancs garnis avec médaillons de broderie et de dentelle, régulier 45c, pour **27c**

Cache-corsets blancs, garnis de deux rangées d'insertion de dentelle, régulier 35c, prix de juillet **17c**

Tabliers d'enfants, faits de mouseline blanche, yoke en broderie et garnis de dentelle, belle valeur à 60c, notre prix réduit de juillet **37c**

Pantalons en coton blanc avec large volant garni de dentelle et points tirés, régulier 35c pour **17c**

LETENDRE, FILS & CIE, Le Magasin le plus Populaire de l'Est. **567 RUE SAINTE-CATHERINE EST.**



VIème Chronique. --- Les Hommes-du Guet et les Hérauts-d'Armes.

Le soir du 20 de ce mois, les Québecois verront apparaître dans les rues de leur ville, deux troupes d'hommes dont les costumes, les manières et les discours reporteront la pensée à plusieurs centaines d'années en arrière et répandront sur la vieille cité, une atmosphère moyenneageuse qui cadrera parfaitement avec le début de ces fêtes uniquement vouées à la glorification du passé.

Ce sera le corps des Hommes-du-Guêt et celui des Hérauts-d'Armes dont la formation est due à l'heureuse conception du secrétaire général du comité des fêtes, M. H. J. J. B. Chouinard, greffier de la cité, et à qui nous sommes redevables pour une grande part, du succès qui attend les grandes célébrations de cet été.

Rien n'était plus convenable que cette idée de faire ouvrir officiellement la série des fêtes du IIIème centenaire par un souvenir donné aux siècles disparus, et de préparer le peuple à assister aux spectacles du passé, par la vue de cette scène si pittoresque et si caractéristique du passage des Hommes-du-Guêt et des Hérauts-d'Armes dans les rues de notre ville dont le cachet d'antiquité est si remarquable.

En quoi donc consistaient ces Hommes-du-Guêt et ces Hérauts-d'Armes que nous verrons bientôt réapparaître sur nos places publiques?

A partir de 1180, c'est-à-dire au temps de Saint-Louis, jusqu'à la Révolution, le corps du Guêt était composé d'un certain nombre d'hommes, les uns à pied, les autres à cheval, et dont les fonctions consistaient à faire la garde, à faire observer le bon ordre, en un mot à faire la police des villes. Ils étaient de plus tenus à sonner le couvre-feu et à annoncer les heures de la nuit. Le commandant de cette troupe s'appelait le "Chevalier du Guêt."

Les hérauts d'armes étaient des officiers du roi chargés de faire les annonces de toute nature et qui figuraient dans les cérémonies publiques. Etablis régulièrement au XIIe siècle, ils disparurent sous Louis XIII. Ils étaient au nombre de trente et le premier d'entre eux, élu par les autres en assemblée solennelle à Saint-Antoine-le-Petit de Paris, était dit "roi d'armes" et portait le nom de "Montjoye-Saint-Denis". Ils allaient par la ville, annonçant les événements d'importance, les déclarations de guerre, les traités de paix et les édits du roi.

Le soir du 20 juillet, et tous les soirs suivants jusqu'au 31, le corps des Hommes-du-Guet et celui des Hérauts-d'Armes, reconstitués exactement d'après les documents et les dessins de l'époque, parcouront différents points de la ville de Québec, s'arrêteront sur les places publiques et liront au peuple assemblé, dans le vieux langage d'autrefois: "Oyez! oyez! oyez! etc.", les faits d'importance, l'annonce des fêtes, les différentes parties du programme, les noms des personnages de marque qui devront arriver les jours suivants, etc. Puis, après avoir rempli cette partie de leurs fonctions, tous entonneront le "Couvre-feu", le chant célèbre des "Huguenots" de Meyerbeer.

LE COUVRE-FEU.

Rentrez, habitants du pays,
Tenez-vous clos dans vos logis;
Que tout bruit meure;
Quittez ce lieu,
Car voici l'heure,
L'heure du couvre-feu!

Rentrez, vous manants et bourgeois,
Dans vos logis, tenez-vous cois.
Que tout bruit meure;
Quittez ce lieu,
Car voici l'heure,
L'heure du couvre-feu!

Rentrez, fillettes et garçons,
Tenez-vous clos dans vos maisons;
Que tout bruit meure,
Quittez ce lieu,
Car voici l'heure,
L'heure du couvre-feu!

Et la troupe se dirigera vers un autre point pour recommencer.

Ce sera d'un effet charmant.

Un soir, les Hommes du Guêt et les Hérauts-d'Armes parcoureront la Haute-Ville en dedans des murs, le lendemain, ils iront dans le faubourg Saint-Jean, un autre soir, à Saint-Roch, et ainsi de suite.

De même, le Roi d'armes lira, un soir, la commission accordée par François Ier à Jacques Cartier, un autre soir, celle donnée à Champlain par Henri IV, ensuite des anciens édits et ordonnances émanés par les divers intendants de la Nouvelle-France et pouvant présenter quelque intérêt au peuple de Québec et aux visiteurs.

Ce spectacle se renouvelant chaque soir dans Québec sera nécessairement très attrayant et vaudra la peine d'être vu. Il donnera une idée de la vie des villes au moyen-âge alors que les moyens de publicité et le service de la sûreté publique n'avaient pas atteint le degré de perfectionnement qui caractérise les temps présents.

Le corps des Hommes-du-Guêt et celui des Hérauts-d'Armes ouvriront aussi la marche du grand cortège historique qui aura lieu le 23 juillet, immédiatement après le débarquement de Champlain et de ses compagnon, et qui défilera devant Son Altesse Royale, le Prince de Galles, au pied du monument érigé à la gloire du fondateur.

Nous parlerons, la semaine prochaine, de ce cortège historique et des décorations spéciales qui orneront les rues de la ville par lesquelles il devra passer.

BONHERME.

Québec, le 2 juillet, 1908.

UNION BELGE DU DISTRICT DE MONTREAL

PIQUE-NIQUE DE BIENFAISANCE AVEC LE GRACIEUX CONCOURS DU PROF. SCOTT ET SES ELEVES ET LA GARDE DUVERNAY.

C'est demain semedi, le 4, et dimanche, le 5 juillet, que l'Union Belge organise son grand pique-nique de bienfaisance dans le magnifique parc Péloquin, (au Sault-aux-Récollets).

Voici le programme des fêtes:

Samedi 4 juillet: à 3 heures, ouverture officielle des fêtes. — Réception des invités et des journalistes par le comité dans la tente principale.

A 4 heures. — Courses pour jeunes garçons, jeunes filles, dames, hommes, invités et membres de l'Union. 13 prix attribués à chaque course.

A 6 heures. — Concours de fumeurs de pipes. Il sera exigé 25 cents d'entrée par concurrent. Les pipes seront chargées par un membre de comité et tirées au sort entre les concurrents. Toute pipe allumée et qui s'éteindra ne pourra être rallumée une seconde fois. Les deux concurrents qui auront fumé leur pipe le plus longtemps auront droit à un magnifique prix.

Tombola. — Pêche miraculeuse.

Concours de jeu de flèches, qui sera continué le lendemain, (3 prix).

DANSE. — L'orchestre de premier ordre sous la direction de M. Vermelinger, prof. de la fanfare du 85e bataillon.

Mme Gélineau, la grande devineresse parisienne, cartomancienne, extra-lucide, prêtera son concours désintéressé à la fête.

Le soir, splendides illuminations.

DIMANCHE 5 JUILLET

A 2 heures, — Réceptions des sociétés prêtant leur concours gracieux au pique-nique.

A 3 heures. — Courses pour garçons, jeunes filles, dames, hommes, élèves du prof. Scott, garde Duvernay, pour journalistes et invités, membres de l'Union Belge, etc., —3 prix attribués à chaque course.

A 5 heures. — Le professeur Scott et ses élèves, mouvements d'ensemble et pyramides.

La garde Duvernay.

Danses par l'orchestre du prof. Vermelinger. Continuation du concours de flèches.

Tombola. — Pêche miraculeuse,— Mme Gélineau, la grande devineresse de Paris. — Ascension de ballons. Illumination, feu d'artifice.

35 CENTS POUR UN TIMBRE DE 2 CENTS

Mme F. I. Currah, de Windsor, Ont., offre d'envoyer un paquet du traitement Orange Lily absolument gratis à chaque personne malade et souffrante qui écrira pour l'avoir, d'après annonce en page 20 de ce numéro. Comme ce paquet vaut 35 cents, c'est une preuve de la confiance qu'on a dans les mérites de ce remède et ça ne manquera pas d'attirer l'attention. A r

AVIS SPECIAL

Gros escomptes sur tous les instruments neufs et ayant servi durant notre vente d'été. Venez ou écrivez afin d'obtenir des renseignements complets. Layton Bros, 144 rue Peel. 206-2

BLOUSES de DAMES et LINGERIE

Votre meilleur ami dans les chaleurs, est une buanderie de première classe; la nôtre répondra à vos besoins sous tous rapports. Notre situation au pied des rapides, de l'eau claire et pure en abondance et beaucoup d'air sec, nous permettent de garantir que votre linge sera beau et propre, vous épargnant ainsi du travail pénible durant les chaleurs. Confiez-nous votre lingerie de luxe. Examinez nos prix, vous trouverez que ça revient moins cher que le travail à la main, sans compter le trouble.

BLOUSES 15c
En Montant.

TROY LAUNDRY
4 TELEPHONES
Nos Voitures parcourent la Ville en tous sens.

Nous avons aussi une livraison partant de Lachine jusqu'à Baie d'Urfe 2 fois par semaine. k

Allons visiter les ruines encore fumantes de Trois-Rivières, Dimanche 5 juillet, par le vapeur "Imperial". Départ: Quai Bonsecours à 8.30 a. m. Prix aller et retour $1.50. 204-3

GRAND MAGASIN DEPARTEMENTAL

MAISON NORMANDIN

GRAND MAGASIN DEPARTEMENTAL

Nos. 171 A 175 RUE NOTRE DAME Est, - PRES DE L'HOTEL DE VILLE.

VENTE ANNUELLE DE JUILLET

LUNDI sera l'ouverture de notre grande vente à réduction du mois de juillet. Plus que jamais cette vente sera attrayante et avantageuse par les réductions et les occasions. Notre maison a la bonne réputation de vendre à bon marché. Plus que jamais nous maintiendrons cette excellente réputation en offrant des occasions très avantageuses surtout durant ce mois.

Une Occasion bien extraordinaire

LUNDI, nous mettrons en vente 200 blousese de soie blanche et noir faites avec plis garnies de dente ou d'insrtion de soie; la raison pour laquelle nous les offrirons si bon marché c'est que la plupart ont les manches longues et boutonnées en avant d'autres ont les manches ¾ et boutonnées en arrière, pas une seule de ces blouses ne vaut moins de $2.50, il y en a et beaucoup dont la valeur est de $3.00 et jusqu'à $5.00, pour la vente de juillet, vous aurez le choix à **98c**

BLOUSES en canevas de coton, fond pâle avec fleurs de couleur, faites au dernier goût, en parfait ordre, nous n'en avons qu'une petite quantité, les premiers rendus seront les premiers servis, la valeur réelle de ces blouses est de 50 cents, pour la vente de juillet, nous les avons réduites au prix ridicule de **25c**

LAWN

BLOUSES en lawn blanc faites avec plis devant, brodés, manches ¾, boutonnées en arrière, valeur régulière, de $1.00, pour **49c**

JUPES DE ROBES

JUPES DE ROBES en vécuna noir et bleu marine, faites avec plis et bien amples, valeur régulière de $2.50, réduit à. **1.00**

JUPES DE ROBES en serge noire, pure laine faites avec plis et biais au bas, derrière, nouveauté, prix de vente **4.00**

JUPES DE ROBES en panama noir pure laine, faites avec plis et trois biais de soie au bas, tout ce qu'il y a de plus nouveau, vendu régulièrement 7 et 8 piastres, pour . . **5.00**

OCCASION EXCEPTIONNELLE DANS LES SOIES

SOIE DE FANTAISIE a carreaux bruns, bleu ou noir, pour blouses ou robes de toilette, il n'y a rien d'exagéré en disant que la valeur réelle de cette soie est de 50 cents, nous en avons vendu une quantité à ce prix, pour la vente de juillet, elles ont été réduites à **29c**

SOIE TAMALINE, nuances de rouge cardinal, et rose, cette soie molle ne se coupe jamais, la valeur régulière est de 50 cents, prix de juillet **25c**

SOIE CHIFFON noire, cette soie avec le même lustre que la soie taffetas, est garantie pour ne pas se couper, au prix régulier, elle se vendrait 75c, notre prix de juillet . . . **59c**

ETOFFES A ROBES

Encore une occasion qui mérite considération

MOHAIR LUSTRE de fantaisie gris pâle, gris foncé et drab et vert, couleurs unies ou à carreaux ou rayures, largeur, 38 et 40 pouces. Valeur réelle de 50c, prix de juillet, seulement **19c**

VOILES DE LAINE à carreaux brun et blanc et bleu et blanc, 40 pouces de largeur, valeur régulière de 50 cents, prix de réduction **19c**

GRANITE de couleur, nuances de rouge cardinal, rouge grenat, bleu marin et vert, avec rayures de même couleur, étoffe tout à fait nouvelle, grande largeur, valeur régulière, de 50c, prix de réduction **29c**

ROXANA, étoffe pure laine, rouge grenat, et cardinal, aussi vert pâle, 42 pouces de largeur, valant régulièrement 60c, réduit, à **34c**

CACHEMIRETTE

TISSU de couleurs unies dans les nuances de vert pâle, gris argent, gris foncé, drab pâle, vert nil, bleu alice, vert foncé, violet, bronze, et héliotrope, 38 pouces de largeur, ce tissu peut être lavé au besoin sans que les couleurs changent, la valeur régulière est de 16 et 18 cts, durant juillet vous l'aurez à **10c**

Etoffe à Robes Noire

GRANITE, TISSU pure laine à rayure de même couleur, étoffe tout à fait nouvelle, grande largeur, se vendant régulièrement, 50c, et 60c, prix de réduction de juillet **29c**

VOILE DE PARIS

TISSU pure laine et léger, bien beau, noir, 42 pouces de largeur, valeur de 80 cents, pour seulement **59c**

ALPAGA

TISSU NOIR lustré, qualité fine, grande largeur, prix de juillet **25c**

CACHEMIRE

TISSU NOIR, pure laine 38 et 40 pouces de largeur, valeur de 40c, prix de réduction **29c**

TISSU A ROBE, carreauté, noir et blanc, 42 pouces de largeur, la qualité qui se vend régulièrement 25 cts, prix de juillet **19c**

TISSU LAVABLE

Occasion Spéciale

CHAMBRE TISSU bien fin, nuances de rose, rouge et bleu pâle, couleurs non changeantes, 27 pouces de largeur, se vendant jamais moins de 10 et 12½ cts, réduit pour la vente de juillet, à seulement **6½c**

ZEPHYR

50 PIECES de zéphyr français à patrons, plaids aussi à carreaux noir et blanc et bleu, blanc, ce tissu très fin ne se vend jamais moins de 10 cts, prix de juillet **6½c**

Mousseline Importée

Environ 40 pièces de mousseline à fond pâle, avec fleurs de couleurs, plusieurs nuances, dessins nouveaux, pour robes et matinées d'été, valeur de 12½, réduit à **6¼c**

MOUSSELINE blanche pour robes, ou blouses, rayures ajourées, aux dessins de fantaisie. Valeur régulière de 10c la verge, prix de juillet **5c**

Indiennes Importées

100 PIECE d'indienne foncées et pâles, couleurs non changeantes, jolis dessins, rägulier 8c, pour . **5c**

GINGHAM

GINGHAM anglais, à carreaux bleu, blanc, brun, et blanc, rose et blanc, couleurs non changeantes, importés, pour être vendu à 12½, prix de réduction **8½c**

LINGERIE BLANCHE

Occasion Avantageuse

CACHE-CORSETS en coton blanc, garnis de dentelle ou broderie, c'est un lot d'échantillons d'un manufacturier que nous avons eu au ¼ du prix, ces échantillons ne sont pas tous de même qualité, cependant nous donnons le choix à . . . **15c**

CHEMISES en coton blanc, garnies de dentelle, qualité régulière de 75 cts, pour **50c**

CALECONS en coton blanc, avec large frill au bas, valant régulièrement 40c, durant juillet, vous les aurez au prix ridicule de **19c**

ROBES DE NUIT en bon coton blanc, bien fin, yoke fait avec plis et garnis de dentelle, manches avec dentelle au bas, valeur réelle de $1.25, réduit à **75c**

COUVREPIEDS de couleur rouge, bleu et blanc, avec ou sans frange, 11-4 pour lit double, régulier, $1.40, pour **1.00**

BAS A REDUCTION

BAS en coton noir et brun, fini sans couture, grandeurs de 6 à 10, régulier 15c, réduit à **10c**

BAS en cachemire noir à côtes, grandeurs, de 8½ à 10, valant régulièrement 25c, réduit à seulement . **14½c**

GANTS EN SOIE A 10c

GANTS de couleur en pure soie, grandeurs, pour dames, valeur prémitive, de 50c, comme les couleurs sont quelque peu brillantes, nous les offrons à une fraction de la valeur **10c**

PEIGNOIRS en coton blanc, valeur de 75c, réduit à **50c**

CAMISOLES A BON MARCHE

CAMISOLE en coton blanchi, le tour du cou et les manches garni d'un joli point de fantaisie, valeur de 20c, réduit à **10c**

COMPLETS EN DRAP vécuna noir, pure laine, véritable habit de toilette, se vendant régulièrement 15c et 18 piastres, pour . . . **12.00**

CONFECTION POUR HOMMES

COMPLETS en tweed importé, gris pâle et gris foncé, dessins de cette saison. Vendu partout à $10.00. notre prix de juillet. **6.50**

POUR GARÇONS

COMPLETS en bon tweeds foncé et pâles, très jolis dessins, grandeurs pour garçons, de 7 à 14 ans, valeur courante de $4.00 et $5.00, pour moitié prix **2.50**

COMPLETS en toile, blouses avec collet matelot, garnis de braid, grandeurs pour garçons de 6 à 10 ans, prix de juillet **1.00**

SOUS - SOL

COUVREPIEDS de couleur rouge et blanc, et bleu et blanc, grandeur, 9-4, pour demi lit, régulier 60 cts, réduits à **40c**



Suite sur la page 17

RIGAUD

M. le juge F. X. Choquette, de Montréal, et sa famille, passeront la belle saison parmi nous. Ils sont arrivés la semaine dernière.

M. Prévost, d'Ottawa, passera l'été à Rigaud cette année.

MM. Fontaine, de Montréal, ont pris possession cette semaine de leur villa.

Mlle Béatrice McMillan, de Montréal, passera la belle saison à Rigaud, l'invitée du docteur et Mme E. Lalonde, de notre village.

Mme Lebianc et sa famille, de la Pointe Saint-Charles, sont maintenant installés dans leur magnifique villa, et y passeront tout l'été.

Mlle Marie-Paule Brault était à Montréal lundi dernier, l'invitée de Mme H. A. Cholette.

Etaient de passage à Rigaud ces jours derniers, MM. J. N. Chevrier, Montréal; M. Yon, Montréal; M. Marcotte, Montréal.

Mlle Virginie Cholette, Mlle Gertrude Demers et M. Demers, passeront les mois de chaleurs en pension chez Mlle Ans. Valois.

M. J. Leduc, étudiant au collège Bourget, passe sa vacance chez son grand-père, M. Roger Dandurand, à Sainte-Anne de Bellevue.

M. et Mme Joseph Boutin, de Montréal, passent l'été à Rigaud, à l'hôtel Boutin.

Mlle B. Ranger, élève du pensionnat de Rigaud, est retournée à Alexandria pour ses vacances.

M. Lefebvre, de Sainte-Marthe, était de passage à Rigaud la semaine dernière, et logeait à l'hôtel Boutin.

Mlle Marie-Paule Brault, accompagnée de sa tante, Mme H. A. Cholette, est partie samedi dernier pour un voyage de quelques jours à Toronto et les chutes Niagara.

Mlle Côté et Mlle Lecours, de Webster, E. U., ont passé quelques jours en pension chez Mlle A. Valois.

Mlle Rosa Lavergne, de Westmount, était en visite chez M. A. Brasseur, la semaine dernière.

M. René Brault, de Montréal, passe quelques jours en visite chez M. et Mme D. Brault. Le docteur Aurèle Chevrier, de Montréal, était dans sa famille cette semaine.

M. Armstrong, de Montréal, est en villégiature à Rigaud et loge à l'hôtel Villeneuve.

M. A. Berthiaume, de Ste Marthe, était dans nos parages, ces jours derniers.

M. Georges Campbell est en pension à l'hôtel Villeneuve.

Mme C. Langlois, de Montréal, était de passage à Rigaud, la semaine dernière.

M. O. St Pierre, de Ste Marthe, était à Rigaud ces jours derniers.

Mme Georges E. Cartier et Mlle Madeleine Cartier, de Montréal, étaient en visite dimanche, le treize juin dernier, les invitées de Mlle Ang. Valois.

Mme Hyacinthe Cadieux, de Montréal, passera une partie de l'été chez M. et Mme Aldéric Lalonde.

M. Arthur Brasseur, Mlles Marguerite et Anne-Marie Brasseur étaient de passage à Montréal, samedi dernier, en visite chez le docteur et Mme Georges E. Cartier.

Mme H. A. Cholette est de retour à Montréal, après avoir passé quelques semaines chez M. le notaire H. A. A. Brault.

M. J. E. Généreux, gérant de la Banque d'Hochelaga, et sa famille, sont arrivés la semaine dernière et logent à l'hôtel Villeneuve.

M. Yon, de Montréal, était de passage à Rigaud, dimanche, le treize juin.

M. Jean Lachapelle, étudiant, passe ses vacances chez son père, M. Cyrille Lachanelle, de St Lin.

Mme Arthur Gibeau est retournée à Montréal, après une promenade de quelques jours, chez M. et Mme A. G. Phaneuf.

M. Placide Valois, étudiant au collège Bourget, est retourné dans sa famille, à Vaudreuil.

M. Emile Cool, de Ste Marthe, était de passage à Rigaud, ces jours derniers.

Mme Joseph Leduc, de Ste Anne de Bellevue, était dans nos parages la semaine dernière.

Mme Métayer, d'Hudson, était à Rigaud la semaine dernière.

M. et Mme Eugène Chevrier, de Montréal, étaient en visite cette semaine chez M. Jos. Chevrier, de notre village.

M. Chevrier, de Ste Justice de Newton, était de passage à Rigaud, à l'hôtel Boutin.

Mlle M. L. Besner, de St Rédempteur, était dans nos parages, ces jours derniers.

M. et Mme Eugène Mauffette et leurs fillettes, Thérèse et Gertrude, étaient les hôtes de M. et Mme Jos. Chevrier, la semaine dernière.

M. Almanzor Aquin, étudiant au collège Bourget, est de retour dans sa famille, à Vaudreuil, depuis vendredi dernier.

Mme Valéry Valois, de Vaudreuil, était la semaine dernière, chez sa cousine, Mlle A. Valois.

M. St Maurice, de Hudson, était de passage à Rigaud, la semaine dernière.

Mme Théodule Cadieux, de Montréal, était en visite chez son père, M. Castonguay.

RICHMOND

Mlle St. Balthasar est partie pour une promenade à North Stuckly.

—M. A. Hudon est revenu parmi nous après quelques jours passés dans la capitale.

—Mlle A. Geoffrion est partie pour une promenade à Manchester.

—M. Joseph Houle est revenu d'une promenade à Stanfold.

—Mlle R. Trépanier nous a quittés pour une promenade de quelques semaines à Montréal.

—M. Aimé Charpantier, de L'Avenir, est retourné dans sa famille après quelques jours passés parmi nous.

—Mlles A. et F. Grégoire sont parties pour une promenade à Kingsbury.

—M. et Mme Jos. Girard, en promenade ici depuis quelque temps, sont retournés à Montréal.

—Mlle Jeanne Laberge est partie pour Acton Vale où elle passera les vacances.

—M. H. Girard, en promenade ici depuis quelques jours, est retourné à Montréal.

—Mlle E. Daignault est partie pour une promenade à Sherbrooke.

—Mme A. J. Hudon est revenue d'une promenade à Montréal.

—M. E. Rochette est parti pour une promenade à Windsor Mills.

—Mlle E. Poulin est revenue d'une promenade à Victoriaville.

—Mlle Florence Choyer nous a quittés pour une promenade à Trois-Rivières.

—M. Gédéon Dandeneau, en visite ici depuis quelques jours, est retournée dans sa famille, à Wesbrooks.

—Mlle E. Lainé est partie pour une promenade à Sherbrooke.

—Mlle Emma Girard, de Montréal, est retournée dans sa famille.

—Mlle A. Audette, de Waterloo, est arrivée parmi nous; elle est l'hôte de ses parents et amies.

—M. J. B. Allaire est revenu d'un voyage à Montréal.

—M. Hector Dulude, de North Stuckley, est en promenade ici pour quelque temps.

—Mme J. Baudoin nous a quittés pour retourner dans sa famille à Wesbrooks.

—Mlle M. Bédard est revenue de Ste Anne de Beaupré.

—Mlle E. Chartrand est partie pour une promenade à Sherbrooke.

—M. Alfred Marchand, son épouse et sa jeune fille sont retournés à Victoriaville.

—Mlle A. Demarais est partie pour une promenade à Sherbrooke.

—Mlle A. Emond est partie pour Acton Vale; elle y passera la belle saison.

M. H. Morissette est parti pour Ste Anne de Beaupré.

—Mlles Stella et Simonne Hamel sont parties pour Montréal.

—Mme Jos. Laplante et sa fille Marguerite, de Sherbrooke, sont arrivées parmi nous pour y passer quelque temps.

—Mlle S. Plante est partie pour Montréal.

—M. Phillas Marchand, son épouse et ses deux fils Achille et Clément sont partis pour une promenade à Trois-Rivières.

—Mlle Yvonne Drainville est partie pour une promenade à Saint-Barthélemi.

—M. P. Côté, de Montréal, est en visite parmi nous.

—M. et Mme Albert Bégin, ainsi que leur fille Alphonsine, sont partis pour une promenade à Lévis.

—M. H. Fréchette, de Montréal, est en promenade à Richmond.

—M. J. Moffette est parti pour une visite de quelques jours à Sainte-Anne de Beaupré.

—Mme J. Bégin est partie pour une promenade à Sherbrooke.

—Mlle Georgette Lalonde nous a quittés pour une promenade de quelques jours à Sherbrooke.

—Mlles Eva et Laura Arseneau, de Montréal, sont arrivées ici pour y passer quelques semaines.

—M. A. J. Goyette est parti pour une promenade à Sherbrooke.

—Mme Alex. Poulin est partie pour Montréal, où elle séjournera une couple de semaines.

—M. Ernest Janelle nous a quittés pour une promenade à Sherbrooke.

—M. R. Houle est parti pour une promenade à Trois-Rivières.

—M. Alcide Prince, de Stuckley, est en visite parmi nous, avec sa femme et ses enfants.

—M. W. Roy est parti pour une promenade à Coaticooke et Sherbrooke.

—Mme Edouard Poulin est partie pour une promenade à Montréal.

—M. Bertrand Hébert est parti pour une promenade à la "Villa des Pins."

—M. et Mme Georges Barril sont revenus d'une promenade à Sherbrooke.

—M. C. Bédard, de Windsor Mills, est en visite à Richmond.

—Mme P. Hallé est revenue d'une promenade à Québec.

—M. H. Desmarais est parti pour une promenade à Sherbrooke.

—Mme Narcisse Marchand est partie pour Sainte-Anne de eBaupré, où elle passera une couple de semaines.

—M. l'abbé H. Désève est revenu d'une promenade à Québec.

—Mme P. Sévigny est partie pour une promenade à Victoriaville et Trois-Rivières.

—M. et Mme Alphonse Girard, de Boston, sont arrivés parmi nous pour y passer quelques semaines.

—M. l'abbé A. Rhéaume, de Waterville, était de passage ici ces jours derniers.

—M. D. Tremblay, son épouse et ses enfants sont partis pour Windsor Mills.

—Mlle M. Emond, à Lowell, Mass., depuis quelques mois, est revenue parmi nous.

—M. Eugène Morin, de Bromptonville, est en visite à Richmond.

—M. A. Proulx, de Windsor Mills, est en visite à Richmond.

—Mlle Gilberte Choyer est partie pour une promenade à Valcourt; elle sera l'hôte de Mme H. Robin.

SAINT-EUSTACHE

Mme Lauzon, de Montréal, passe l'été ici ainsi que sa mère.

M. Dona Aubé passe les quelques mois des chaleurs chez son père.

M. Leduc de Saint-Hermas, était ici, en visite chez Mlle Corinne Richer.

M. le Dr Gauthier est ici avec sa fille Charlotte.

Mlle Cécile Bélair est arrivée chez elle après avoir été graduée à Villa Maria.

M. Paul St Jean a passé la journée de dimanche à Saint-Eustache chez son père M. Thomas St Jean.

M. Gustave Belair de Montréal était ici, dimanche dernier.

Mlle Juliette Berthelet, de Ahuntsic est retournée après quelques jours passés dans notre jolie campagne.

M. Arthur Dumouchel, de Sainte-Rose était l'hôte de Mlle Fabiola Labelle, dimanche dernier.

Mlle I. Rastoul et son jeune frère sont en pension à l'hôtel Laurin pour l'été.

Sont de retour dans leur famille pour les vacances: MM. L. Gauthier, I. Théoret, U. Paquet, I. Laurin, Mlles Ubaldine Paquin, Léa Berthelette.

M. Cousineau de Saint-Laurent était en visite chez M. le curé Cousineau avec sa famille, dimanche dernier.

Mme Georges Lauzon est de retour ici après quelques jours passés à Montréal.

M. Denis Bruchési passe tous ses dimanches parmi nous.

M. et Mme Thomas Saint-Jean, fils, arriverons bientôt pour la saison de villégiature.

M. Fériol Berthelet de Montréal passe l'été à Saint-Eustache avec sa famille.

M. Alcide Rochon de Montréal était de passage ici dimanche.

M. Edouard Lauzon et Mlle I. Temens étaient les hôtes de Mlle Marie-Louise Lauzon, dimanche dernier.

M. Numa Brunet est de retour d'un court voyage à Montréal ainsi que M. Wilfrid Gravel.

M. et Mme Denis sont arrivés pour la belle saison ainsi que leurs fils Henri et Adélard.

MM. Emile, Albert et Ernest Desjardins de Montréal étaient à Saint-Joseph à l'occasion du mariage de leur soeur Bernadette.

Mlle Joséphine Langlois était en visite chez Mme Lafrance à Saint-Joseph.

M. Camille Richer de Montréal était à Saint-Eustache chez son oncle M. Joseph Lefebvre, ces jours derniers.

M. Brosseau de Saint-Lambert était en visite chez Mlle Marie-Louise Binet, dimanche dernier.

Mlle Eva et Anna Leonard, étaient à Saint-Joseph la semaine dernière.

M. Joseph Légaré, de Montréal, est ici pour quelques jours.

M. A. Leblanc et sa famille sont arrivés pour passer la belle saison chez M. T. Gauthier.

Mlle Bebiane Lanthier doit partir pour un voyage de quelques jours à Papineauville chez sa soeur Mme Levers.

M. Ludovic Duquette de Montréal était l'hôte de sa mère ces jours-ci.

M. Pascal de Bellefeuille est arrivé pour passer la belle saison avec sa famille.

Mme Bernard est arrivée samedi dernier pour passer quelques jours chez son petit-fils M. W. Bernard.

M. Leboeuf est ici chez M. le Dr Charles Marcil.

M. le curé Cousineau part jeudi pour Sainte-Anne de Beaupré.

M. Maurice O'Farrell est l'hôte de M. St Jean pour plusieurs semaines.

M. le chanoine Cousineau ainsi que M. Béïsle étaient les invités de M. le curé dimanche dernier.

M. Emile Laurin a fait la'cquisition d'une jolie maison qu'il est à faire réparer avant de s'y installer pour l'été.

Mlles Emelia et Clophée Lefebvre sont allées passer quelques jours à Saint-Joseph les invitées de Mlle Blanche Desjardins.

Etaient de passage à Saint-Eustache MM. Honoré Ladouceur, Ernest Berthelette, Ernery St Jean, Adélard Ladouceur, L. Amyot et Arthur St Jean de Montréal.

M. le Dr Ouimet a fait l'acquisition d'un joli chalet dans la Grande Côte où il habitera pour la saison de villégiature avec sa famille.

M. Louis Boudria est venu avec quelques amis faire une joyeuse excursion de pêche.

SAINTE-ANNE DE BELLEVUE

M. Alexandre Michaud, parti il y a une quinzaine de jours pour un voyage dans les provinces maritimes, sera de retour ces jours-ci.

M. John Pratt et sa famille sont rendus à leur magnifique maison d'été, avenue des Erables.

Mme Geo. A. Hughes et Mlle Hughes passent l'été ici; elles ont retenu leurs appartements à la jolie demeure de M. Pierre Deschamps, avenue des Erables.

M. d'Assisi Caron est parti jeudi pour Sorel, à bord de son magnifique yacht à gazoline "Marcelle", après avoir passé quelques jours de vacances chez son père, M. Edouard Caron.

M. Eudore Roy a passé la journée du dimanche avec nous.

M. Adolphe Michaud, fils de M. J. A. Michaud, est parti pour un voyage de quelques semaines à Matane, en promenade chez ses parents.

M. J. B. Vinet, de la Pointe Saint-Charles, était ici dimanche, en visite chez ses parents.

M. A. C. Bissonnette, notaire, et sa femme, de Saint-Henri de Montréal, étaient dans nos parages le jour de la Confédération.

MM. G. Latour et J. Trahan, de Lachine, ont passé les journées du 30 juin et du 1er juillet ici, en promenade chez des parents.

M. E. S. Denis, de Baltimore, E. U., était de passage ici mardi, le 30 du mois dernier.

M. M. Montabon, de Denver, Colorado, E. U., était en promenade ici, le 30 du mois de juin, l'hôte de M. E. Lalonde.

M. A. H. Desloges, médecin, de Montréal, était à Sainte-Anne, jeudi de cette semaine, en visite chez le Dr J. A. Guénette.

M. H. Daoust est de retour d'un voyage à Toronto et les Chutes Niagara.

STE AGATHE DES MONTS

M. E. Morin, de Montréal, est retourné chez lui après avoir passé quelque temps à Sainte-Agathe des Monts.

Mlle A. Dulude, de Montréal, est ici depuis le 22 juin.

M. Henri Rinfret, de Québec, est parmi les nouveaux arrivés.

M. et Mme E. Lalonde passent quelques jours ici.

Mme P. Granger, de Montréal, est arrivée lundi dernier.

M. et Mme Z. Raymond ont passé une journée chez M. W. E. Godon.

La famille Duchesneau, de Montréal, passe une partie de la belle saison au Castel.

De passage: M. Théo. Ladouceur, Montréal; M. A. E. Courselène, Montréal; M. R. Charbonneau, Sainte-Sophie; M. H. Taillon, Sainte-Ursule; M. Ludger Garlépy, Montréal; M. Jos. U. Fontaine, Montréal; M. G. P. Berthiaume, Montréal; Dr René Grignon, Sainte-Adèle; M. Laurent Lesieur, St Louis Lapointe, de Lyster; M. Louis Lasserallie, Mme Bélanie Lavallée, du Rapide de l'Orignal; M. Arthur Pelletier, de Montréal; Mlle Florence Clémen, de Nicolet; M. G. Chartier.

SAINTE-GENEVIEVE

Mlle A. Tessier, institutrice, est rentrée dans sa famille à la fin de juin.

M. Donat Aumais a reçu, dimanche dernier, la visite de MM. O. Laplante, A. Legault, A. Laniel, P. Laniel, E. LaBrosse, T. Hamel, H. Chauret, de Mlles E. Laniel, P. Chauret, C. Chauret, Marie-Louise Hamel; de MM. et Mmes Alcidé Chauret, F. Libersan et Magloire Chauret.

M. T. Raymond a reçu tout dernièrement la visite de M. et Mme O. Labrosse.

M. Napoléon Robillard passe une quinzaine chez Mme Robillard.

M. T. Berthiaume passe une huitaine chez Mme Rollin.

M. le notaire P. Lalonde, de St Eustache, était avec son épouse en promenade chez Mme T. Lalonde.

M. A. Garand a en visite chez lui Mlle Belair, de Ste Anne.

M. Robitaille et ses filles étaient les invités de M. T. Legault, la semaine dernière.

M. Lavoie et son épouse étaient ici ces jours derniers.

Mme Hogue et sa soeur, M.-Lse Lavivière, passent la belle saison à Ste Geneviève.

Mlle E. Laniel est retournée à Montréal.

M. et Mme P. Lalande étaient ici, avec leur jeune fille, dimanche dernier.

M. B. Lanthier est de passage à Ste Geneviève.

MM. A. Théoret, J. Verdon, C. Charron et Mlles B. Théorêt, P. et A. Lauzon, et Mlle Sénécal étaient, dimanche dernier, de passage à Ste Geneviève, chez Mme Tétreault.

Mlle G. Trépanier, passera la belle saison dans sa famille.

Mme Robillard a chez elle Mme Trudel, de Québec.

Mme E. Boulay est arrivée de la semaine dernière à Ste Geneviève pour y passer la saison d'été.

M. P. Pilon et son épouse étaient, dimanche dernier, en promenade chez son père, M. Ambroise Pilon.

M. et Mme LaBelle ainsi que M. Robert LaBelle sont en visite chez M. E. Labelle.

M. C. A. Décary était à Ste Geneviève ces jours derniers.

M. W. Lessard était chez sa soeur dimanche dernier.

Mme Lussier et sa fillette Jeanne étaient à Varennes samedi dernier.

M. et Mme Lavoie, de St Martin, étaient en promenade chez M. A. Raymond, dimanche dernier.

M. et Mme H. Viau, étaient, la semaine dernière, en promenade chez M. H. R. N. Viau.

Mme Tétreault a reçu la visite de son fils, Hercule Tétreault, dimanche dernier.

Mlle E. Théorêt est depuis huit jours l'hôte de son père, M. Emmanuel Théorêt.

M. et Mme A. Laniel sont en visite chez leurs parents.

M. Trottier a reçu dimanche dernier la visite de son gendre, M. D. Demers, et de l'épouse de celui-ci.

Mme Frs-Xavier St Pierre a reçu, la semaine dernière, la visite de son fils Léonidas.

Mme Gaspard Hébert passera, à Ste Geneviève, une partie de la belle saison.

SOREL

M. Adélard Lanctôt, M. P., et Mme Lanctôt sont partis pour un voyage à Toronto, Buffalo et aux Chutes Niagara.

— Mme J. F. Maurault est allée passer quelques semaines chez des parents et des amis à Calumet, Lac Supérieur.

— M. James Howden, du département des Travaux Publics à Ottawa, était de passage à Sorel, lundi.

— M. et Mme Alfred Beauchemin, M. et Mme Ph. Tremblay étaient en visite dimanche, chez leur parent M. F. Boulais, gérant de la banque d'Hochelaga à Trois-Rivières.

— Mme Hanretty est venue passer quelques jours chez sa fille, Mme F. A. Côté.

— Mme Côté partira dans quelques jours avec sa famille pour un séjour d'un mois chez ses parents, à Pontiac.

— M. J. A. Thérien, gérant de la Banque d'Hochelaga, à Sorel et Mme Thérien sont partis pour une promenade de quelques jours à la Malbaie, St Irénée les Bains et à Québec.

— M. et Mme Alfred Guévremont étaient en visite dimanche chez M. Panneton, à Trois-Rivières.

— M. le Dr A. Moll et son épouse de Boston, Mass., ainsi que Mme Lafontaine, épouse de l'Hon. juge Eugène Lafontaine de Montréal, étaient de passage ces jours derniers à Sorel, chez M. George Paulet, assistant trésorier de la Cité.

— Mlle C. Dorion est allée passer quelques jours à Ottawa, chez sa soeur, Mme A. J. Hamel, du département de la Marine.

— Mlle Sophie Morin-Chenevert, de Nicolet, est en visite chez son frère, M. J. A. Chenevert, du "Courrier de Sorel."

— M. L. P. Picard, de Montréal, est venu passer quelques jours à Sorel, l'hôte de M. le magistrat T. Lacroix.

— Mme Léo Walsh est partie pour Québec où elle passera quelque temps chez sa soeur, Mme G. Carrier.

— M. Georges Beauchemin et sa famille sont actuellement en villégiature à leur maison flottante, aux îles de Sorel.

— La famille de M. Alfred Guévremont N. P. a pris possession de son chalet ces jours-ci à l'île au Fantôme.

— M. Alf. Beauchemin est de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

— M. et Mme A. P. Vanasse, MM. W. Dean et H. Emery étaient dimanche en visite à Trois-Rivières, chez M. F. Boulais, gérant de la Banque d'Hochelaga.

— M. Wilfrid Massé, marchand, de Roxton Falls, était en visite à Sorel, ces jours derniers, chez son frère, M. Norman Massé.

— Plus de cinq cents personnes de Sorel ont pris part dimanche aux différentes excursions à Trois-Rivières à bord des vapeurs "Prétontaine," J. A. Paul, "Valeria" et "Impérial."

— Un bon nombre de personnes ont accompagné la "Musicale Richelieu" mercredi, à bord du vapeur "J. A. Paul", à Saint-Ours, où ce corps de musique a donné un concert qui a obtenu un grand succès.

— M. Albert Giroux de la Banque d'Hochelaga, est de retour de Berthier où il a assisté au conventum des anciens élèves du collège Saint-Joseph, de cet endroit.

— Mlle Flora Bellefeuille, de Trois-Rivières, est en visite à Sorel, chez Mmes M. C. Blais et Ph. Beauchemin.

— M. et Mme M. C. Blais étaient dimanche à Trois-Rivières les hôtes de MM. Bellefeuille et Gélinas.

— M. Wilfrid Martel E. N. est de retour d'une promenade de quelques jours à Shawinigan et à Québec.

— Mme J. A. Jacques, de Worcester E. U. est venue passer quelque temps chez Mme B. Leclaire.

TERREBONNE

—M. et Mme Beausolell et leur fils Henri, de Saint-Gabriel de Brandon, étaient en promenade pour quelques jours chez le Dr Lafricain.

—Mlle Evelina Jullen, de Southbridge, E. U., ainsi que son amie, Mlle Aurore Décoteau, de Yamachiche, ont passé quelques jours au milieu de nous.

—M. et Mme Wenceslas Joubert, de Montréal, ont passé quelques jours ici, la semaine dernière.

—M. et Mme A. P. Gélinas ainsi que leur fils Léopold et Mlle Blanche Gélinas sont ici pour l'été.

—M. Clovis Lapointe était en promenade à Mascouche, samedi et dimanche.

—Le Dr Allaire, de Saint-Vincent de Paul, était de passage ici la semaine dernière.

—Mlle Anna Landry, cantatrice, de Montréal, était de passage ici la semaine dernière.

—M. Emile Sasseville, E. E. D., passe ses vacances au milieu de nous.

—M. A. Valiquette, ecc., est arrivé du séminaire pour passer les vacances dans sa famille.

—M. et Mme Napoléon L'Africain et leur fils Avilus, étaient en promenade chez le Dr L'Africain, mercredi.

—MM. Albert Gélinas, Ernest Charette et Tancrède Fortin, avocats, de Montréal, étaient à la pêche ici, mercredi dernier.

—M. E. S. Mathieu, N. P., était à Ottawa, cette semaine.

—Etaient de passage ici mercredi, M. et Mme Wilfrid Riendeau, Mlle Angélina Desjardins et M. J. B. Latour, député-régistrateur de Laval.

—Sont allés à Sainte-Thérèse, mercredi, MM. Mathias et Henry Moody, A. Berthiaume, P. E. Gadbois, J. O. J. Dugay, etc.

VERCHERES

Sont en villégiature ici, depuis le commencement de la saison: M. A. Rodolphe Brunet et famille; l'avocat Damphouse et famille; M. Elzéar Dansereau et famille; M. Emile Dupré et famille; M. l'échevin Alexandre Desmarais et sa famille.

—M. Paul-Carmel Laporte, E.E.M., est parti pour Edmunston, N.B., où il passera ses vacances, l'hôte de son frère, le Dr Pio H. Laporte.

—M. Marius Laporte, du collège de l'Assomption, passera ses vacances chez son père, le Dr J.-Bte Laporte.

—Mme Jos. Payan et son fils Félix, E.E.M., de St Paul, Minn., sont de passage ici pour une huitaine, les hôtes de M. Arthur St Pierre.

—Etaient de passage ici dimanche: M. et Mme Paul Lachance; M. et Mme Alfred Racine; Ulysse Larose, Candide Collette, Wilfrid Pigeon et sa famille; M. et Mme Nap. Borduas, Mlle Noëlla Geoffrion, Joseph Charron, Arthur Lebeouf, Luc Desmarais, M. et Mme Xavier Dansereau, Pierre Chagnon, M. et Mme Gendron, M. et Mme Aimé Charron, M. et Mme Arsène Dubois, Philias Chagnon et sa famille, Raoul Provost, Mlles Ménard.

—Verchères étant l'une des places d'été en vue et très recherchée par les excursionnistes, nous voyions, dimanche, un joyeux contingent de yachts à gazoline atterrir à notre port. Citons entr'autres:

"Mentor", ayant à bord: Paul, Charles, Joseph, Mlles Hortense, Marguerite, Lucie, Ferdinand et Louis Lair, Louis Piché, Arthur Lapierre, Cordélia Vlau, M. et Mme Paul Lair, et leur mascotte "Togo".

L'"Alexandra": M. et Mme Chas. Lavigne, M. et Mme Chas. Aubé, Dr R. Tessier, Arthur Lavigne, J. Alexandre Brossard, Gaston Lavigne, Henri Pontbriant.

Le "Luciana": Arthur Bissonnette, M. et Mme Charbonneau, Camille Beauvais, M. et Mme Henry Blagdon, J. Raoul Viau.

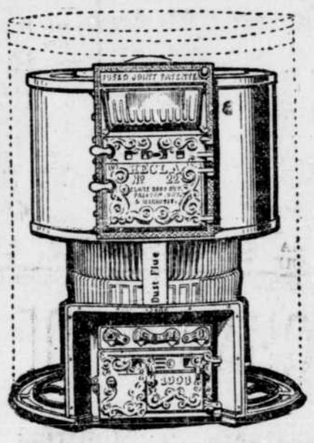
L'"Yvonne", portant la famille J.-Bte Gratton, de Boucherville.

L'"Ecce": Arthur Stalport, M. R. Gilain, Maurice Broquart.

Le "Blanche": Mlle Blanche Gauthier, Mlle L. Gauthier et Jean Normandin.

LA FOURNAISE "HECLA"

est la seule munie de Joints Soudés.



Le seul moyen de vous protéger contre les fuites du gaz, la poussière ou la fumée qui s'échappe d'une fournaise, c'est d'en acheter une qui *est* et *restera* hermétiquement fermée. Il faut pour cela que les joints soient parfaitement soudés. Tous les joints des fournaises, à l'exception des joints soudés, sont faits avec des boulons et du ciment. Ils peuvent être hermétiquement fermés quand ils sont neufs, mais avec le temps le ciment sèche et les boulons se relâchent et les joints ne sont plus bons.

Les joints soudés (brevetés) sont faits par la fusion du fer et de l'acier chauffés à blanc. Ils sont hermétiquement fermés et ils y restent toujours. Ils ne deviennent jamais lâches. En vingt ans

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BOILEAU — A Montréal, le 23 juin 1908, au No 227 rue Rachel, l'épouse de M. le notaire J. A. Emile Boileau, une fille, baptisée Marie-Rose-Louise-Eléonore. Parrain et marraine, M. et Mme Godfroy Boileau, notaire et gérant de la Banque Provinciale du Canada, agence rue Ontario.

GRENIER — A Montréal, le 25 juin 1908, au No 1778 rue Ontario Est, l'épouse de M. le docteur E. P. Grenier, une fille. Parrain et marraine, M. F. X. Benoît, fils, et Mlle Yvonne Benoît, oncle et tante de l'enfant.

GAGNON — A Montréal, le 28 juin 1908, au No 558 rue Parc Lafontaine, l'épouse de M. T. Gagnon, un fils, baptisé Edgar-Paul-Guy.

LONERGAN — A Têtreaultville, le 1er juillet 1908, l'épouse de M. docteur Georges Lonergan, un fils, baptisé Simon - Gérard - Georges - Henri. Parrain et marraine, Révérend S. P. Lonergan, frère du père, vicaire à New Bedford, et Mme D. Gauthier, soeur de la mère.

MÉTRAS — A Valleyfield, le 1er juillet 1908, l'épouse de M. Georges Métras, un fils, baptisé Joseph-Léopold-Hervé. Parrain et marraine, M. Henri Métras et Mlle Rose Mary Métras, frère et soeur de l'enfant.

POIRIER — A Maisonneuve, le 30 juin 1908, au No 279 rue Orléans, l'épouse de M. Samuel Poirier, inspecteur de la National Cash Register Company, une fille, baptisée Marie-Rose-Albina-Elianne. Parrain et marraine, M. et Mme Elie Poirier, grands-parents de l'enfant.

ROBERT — A Montréal, le 1er juillet 1908, au No 335 rue Sanguinet, l'épouse de M. Elzéar Robert, du département du feu, un fils, baptisé Joseph-Anthime-Maurice. Parain et marraine, M. et Mme Anthime Robert, grands-parents de l'enfant.

TREPANIER — A Montréal, le 20 juin 1908, au No 236 rue Delorimier, l'épouse de M. Edouard Trépanier, un fils, baptisé Louis-Gaston-Adrien. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Bergeron, parents de l'enfant.

VINET. — A Montréal, le 24 juin 1908, l'épouse de M. J. P. Vinet, un fils. Parrain et marraine, M. et Mme J. B. Charlebois, oncle et tante de l'enfant.

DECES

BRUNET — A Montréal, le 2 juillet 1908, à l'âge de 6 jours, M. Lucien Brunet, enfant bien-aimé de M. Isaie Brunet, No 338 rue des Erables.

DUCRE — A Montréal, le 3 juillet 1908, à l'âge de 1 an, Marie-Thérèse, enfant d'Amédée Ducré, No 230C rue Panet. Funérailles privées.

DUBUC. — A Sainte-Martine, le 3 juillet 1908, à l'âge de 69 ans, Norbert Dubuc, autrefois de Saint-Isidore de Laprairie. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Joseph Hébert, gérant de la Banque Provinciale de Sainte-Martine, à 7 heures, pour se rendre à l'église de Sainte-Martine où sera chanté le service à 8½ heures. L'inhumation aura lieu à Saint-Isidore. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC — A Sainte-Martine, le 3 juillet 1908, à l'âge de 69 ans, Norbert Dubuc, autrefois de Saint-Isidore de Laprairie. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Joseph Hébert, gérant de la Banque Provinciale de Sainte-Martine, à 7 heures, pour se rendre à l'église Saint-Isidore, où sera chanté le service à 8½ heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON. — A ville Saint-Louis, le 3 juillet 1908, à l'âge de 28 ans, 6 mois, Wilfrid Gougeon. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1146 rue St Dominique, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Enfant Jésus, et de là au cimetière de la ville Saint-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER — A Sainte-Anne de Bellevue, le 3 juillet 1908, à l'âge de 64 ans, 8 mois et 11 jours, Séraphine Grenier, épouse d'Antoine Gauthier. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, après l'arrivée du train quittant la gare Bonaventure à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JASMIN. — A Montréal, le 3 juillet 1908, à l'âge de 76 ans, Mme Angelique Viau, épouse de feu Charles Jasmin de la Côte de Liesse, Saint-Laurent. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Zénon Laframboise, No 455 rue Ste Emélie, St Henri, à 7 heures, pour se rendre à l'église de Saint-Laurent, où le service sera chanté à 9 heures, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE — A Montréal, le 3 juillet 1908, à l'âge de 49 ans et 4 mois, Mme Dina Cadieux, épouse de M. Clovis Lavigne, tailleur. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 756 Notre-Dame ouest, à 8¼ heures précises, pour se rendre à l'église Saint-Joseph, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 205—2

ROBIN — A Valcourt, le 2 juillet 1908, E. Berceus Robin, autrefois marchand et maître de poste de cette paroisse. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 4 du courant, à l'église paroissiale, à 9 heures a.m.

SPATTZ. — A Montréal, le 2 juillet 1908, à l'âge de 1 mois et 2 jours, Léopold, fils de Georges Spattz, Sr., No 1313 Logan. Funérailles privées. é'PUhw

SERVICE ANNIVERSAIRE

LEVEILLE — A Ottawa, Ont., lundi, le 6 du courant, à 7 heures, à l'église de la Basilique, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Origène Léveillé, née Lussier Eva. Parents et amis sont priés d'y assister.

PERRA. — A St Lambert, lundi, le 6 du courant, à 8 heures, à l'église St Lambert, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de l'âme de Jean-Baptiste Perras. Parents et amis sont priés d'y assister.

MESSE DE REQUIEM

BAULIEU — Une messe de requiem sera chantée mercredi, le 8 du courant, à 7.30 heures, à l'église St Louis de France, pour le repos de l'âme de feu Jos. Beaulieu, pourvoyeur du département du feu de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister 4,7

Sel fin—qui se dissous rapidement sur les aliments—leur donnant une saveur délicieuse — jamais graveleux, jamais amer — SEL DE TABLE WINDSOR naturellement ! A 146

Pain Canoe de AIRD
Essayez-le.

UNE NOUVELLE POMPE-AUTOMOBILE

Elle appartient à la ville de Hanovre et offre cette particularité qu'elle est mue, pour le transport au lieu du sinistre, par un moteur spécial actionné par l'acide carbonique, gaz réservé sous pression dans trois cylindres d'acier. Le chauffage de la chaudière se fait au moyen de brûleurs à alcool, cet alcool étant envoyé aux brûleurs grâce à un cylindre auxiliaire de l'acide carbonique. En dix minutes, la pression est élevée à cinq atmosphères.

Ce Magasin Ferme à 1 p.m. le Samedi et à 5.30 p.m. tous les jours durant Juillet et Août.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE.

LE PLUS GRAND MAGASIN A RAYONS DE MONTREAL

SAMEDI, 4 JUILLET 1908

UN SUCCES COMPLET—"CELUI DU GRAND MAGASIN"

VENTE A BON MARCHE DE JUILLET

Exposées pour la Première Fois Lundi

ET OFFERTES A MOINS QUE ½ PRIX AFIN DE VENDRE RAPIDEMENT

SEULEMENT 25 ECHANTILLONS DE

Robes Princesse de $10.00 pour $4.99

Nous avons acheté, hier, du fabricant, seulement 25 échantillons supérieurs de

Robes Princesse en Mousseline et en Duck pour Dames

Confectionnées en riches mousselines et ducks importés, styles les plus nouveaux, si en vogue actuellement, élégamment garnies, chacune d'un dessin unique, pas deux de semblables. En magnifiques mousselines à raies et à fleurs, nuances les plus jolies et les plus à la mode, quelques-unes convenables pour demi-deuil.

Les robes en duck sont élégamment garnies de tissu blanc et de même nuance, couleurs de toile, brun, bleu, Copenhague, blanc, etc. Nous considérons que ces vêtements ne sont pas chers à $10.00. Pour les écouler promptement, lundi $4.99

AVIS — Les 25 premières clientes qui viendront au magasin pourront seules profiter de cette étonnante occasion. Si vous ne voulez pas être désappointées, venez de bonne heure.

ANNONCE IMPORTANTE !

LA CIE S. CARSLEY, Ltée "Magasin du haut de la Ville".

LA CIE S. CARSLEY, Ltée " Magasin du bas de la Ville".

On peut éviter la confusion, la succursale du haut de la ville peut être désignée sous un autre nom. Cependant, quoi qu'il en soit,

A CETTE EPOQUE-CI L'AN PROCHAIN

Nous nous attendons à ce que nos deux magasins soient en pleine activité, et dans les deux endroits nous aurons un stock entièrement nouveau: Notre établissement actuel, rues St Jacques et Notre-Dame, dans le Queen's Block, rue Ste-Catherine, de la rue Victoria à la rue Université.

SEPARES ET DISTINCTS

Les deux établissements seront sous des administrations différentes, et seront dirigés d'après leur propre mérite, tout comme si c'était des compagnies séparées.

IMPORTATIONS SEPAREES

Chaque magasin importera directement, et l'on prendra grand soin d'acheter les dernières nouveautés et les meilleures valeurs que le monde produise; mais dans aucun cas les deux magasins n'achèteront exactement les mêmes styles ou les mêmes modes.

IMPORTANTE INFORMATION

Afin d'avoir un stock entièrement nouveau le printemps prochain, pour notre magasin du bas de la ville, il nous est nécessaire de commencer une grande vente D'ECOULEMENT immédiatement afin de vendre tout notre stock actuel de marchandises de printemps et d'été.

TOUT DOIT ETRE VENDU IMMEDIATEMENT

Tout le stock de printemps et d'été doit être vendu maintenant pour nous permettre de recevoir toutes nos marchandises nouvelles pour notre commerce du printemps et de l'été prochains.

ENORMES REDUCTIONS DANS TOUS LES RAYONS ! !

CHAQUE PIECE d'étoffes à robes de printemps et d'été doit être vendue.

CHAQUE PIECE DE tissus lavables blancs doit être vendue.

CHAQUE PIECE de rubans du printemps et d'été doit être vendue.

CHAQUE PIECE d'articles de printemps et d'été en dentelle doit être vendue.

MANTEAUX DE DAMES
Dans les manteaux de printemps et d'été doivent être vendus.

VETEMENTS TOUT FAITS POUR HOMMES.
Tous les complets, paletots, pantalons et vestes de printemps et d'été pour hommes doivent être vendus maintenant:

BAS ET SOUS-VETEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ETE.
Tous les bas et sous-vêtements de printemps et d'été doivent être vendus.

VETEMENTS PRETS A PORTER POUR DAMES,
Tous les costumes et robes de printemps et d'été, tout faits, pour dames et enfants, doivent être vendus maintenant

ARTICLES DE COU POUR DAMES,
Tous les collets, écharpes et cravates de printemps et d'été, doivent être vendus maintenant.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE.

LES MARCHANDS DE NOUVEAUTES

Cette section importante de Montréal de l'Association des Marchands Détailleurs du Canada aura son pique-nique annuel, jeudi prochain, le 9. à Joliette.—Historique et programme.

Comme la "Presse" l'a déjà annoncé, c'est à Joliette qu'a lieu cette année l'excursion annuelle de la Section des Marchands de Nouveautés, succursale de Montréal, de l'Association des Marchands Détailleurs du Canada. La date en est fixée à jeudi le 9 du mois courant, il ne faut pas l'oublier.

Voici quelques notes intéressantes se rapportant à cette section, et le programme de jeudi prochain.

Cette section a d'abord été fondée en 1874 sous le nom de la Société des Marchands Détailleurs de Nouveautés de la Province de Québec. Un de ses principaux promoteurs fut M. Jérémie Perrault, ancien marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. Le but de cette société est de protéger ses membres d'une manière effective contre certaines injustices qui se pratiquent dans le commerce de détail.

Elle a d'abord été régulièrement constituée par une loi de la Législature Provinciale en mai 1905, et depuis cette époque, elle a continué à marcher de progrès en progrès, et elle a accompli une foule de réformes qui ont été de la plus haute importance pour le commerce. Les abus de la vente au détail faits par le gros ont été réprimés ; le colportage a été soumis à une législature plus sévère, et les relations entre les patrons et les commis ont été de beaucoup améliorées.

En octobre 1905, la Société des Marchands de Nouveautés de la Province de Québec a été l'une des premières à reconnaître les avantages qu'elle retirerait en s'affiliant avec l'Association des Marchands Détailleurs du Canada, et depuis ce temps, un nouvel élan a été donné à la Société qui est aujourd'hui l'une des sections les plus prospères de cette dernière association. Cette année, la Section des Marchands de Nouveautés a consacré beaucoup de temps et d'énergie et dépensé beaucoup d'argent pour assurer la défaite du Bill des Sociétés Co-Opératives. Par l'entremise de son dévoué président, M. W. U. Boivin, et des officiers exécutifs et des principaux membres, la Section des Marchands de Nouveautés a largement contribué à obtenir la protection qui est due au commerce de détail. Cette section a aussi largement contribué au changement apporté dans la loi du colportage lors de la dernière session provinciale ainsi que dans toutes les autres questions qui ont été traitées avec succès par l'Association des Marchands Détailleurs du Canada.

Il est à espérer que les autres marchands de nouveautés qui ne font pas encore partie de cette section, se joindront maintenant à leurs autres confrères pour continuer à faire progresser une société qui a tant fait pour assurer le confort de ses membres.

Cette année, l'Excursion annuelle a lieu à Joliette, P.Q., jeudi, le 9 juillet prochain.

Joliette est une coquette ville, située sur la rive nord du St Laurent, à environ 35 milles de Montréal.

C'est une des villes les plus progressives de la Province. Il y a à Joliette, un nombre considérable de marchands qui y font de bonnes affaires. Un bon nombre de manufactures y sont installées entre autres, des manufactures de biscuits, de papier, d'instruments agricoles, de bas de couvertures et de lainages, ainsi que plusieurs fonderies et moulins à scie.

Il y a aussi plusieurs édifices importants, tel que la Cathédrale, le couvent, le collège, l'hôtel-de-ville, l'Aqueduc, etc. La ville possède aussi plusieurs parcs public joliment ornementés.

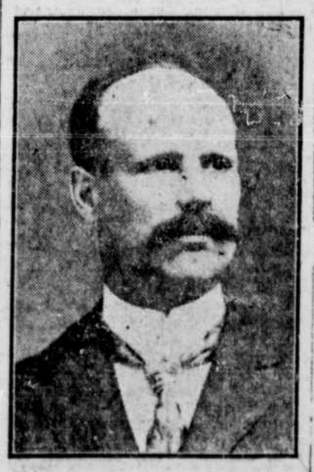
Joliette a aussi son journal hebdomadaire, "L'Etoile du Nord" dont M. Albert Gervais est le propriétaire.

L'Association des Marchands Détailleurs du Canada a une succursale à Joliette, dont le Président est M. Albert Gervais, le 1er Vice-Président, M. C. Barrette, le 2ème Vice-Président, M. C. G. M. Coutu, le Trésorier, M. A. Vignault, le Secrétaire, M. Jos Durand. Notre succursale compte aussi plusieurs membres parmi les marchands les plus influents et les plus importants de la ville, et grâce à leur bienveillance et à leur hospitalité, les excursionnistes peuvent compter sur une réception enthousiaste.

Les Excursionnistes se rendront à Joliette par train spécial du Chemin de Fer du Grand Nord, et le train partira de la gare, à l'angle des rues Moreau et Ste-Catherine Est, à Montréal, jeudi le 9 juillet à 8.30 hrs a.m. précises. Le départ de Joliette s'effectuera vers les 5.30 hrs p.m.



M. W. U. Boivin, président de la section des Marchands de Nouveautés, succursale de Montréal. — Photo. J. A. Dumas, 460 rue Saint-Denis.



M. T. Oakes, 1er vice-président de la section des Marchands de Nouveautés, succursale de Montréal.



A. Rouleau, secrétaire de la section des Marchands de Nouveautés, succursale de Montréal.

Les Excursionnistes trouveront toutes les accommodations nécessaires pour dîner, à des prix raisonnables, aux hôtels suivants:

Hôtel Windsor, prop. M. Dorion; Hôtel Commercial, M. Perreault; Hôtel Canada, M. Désormiers; Hôtel Joliette, M. Desormiers; Hôtel du Grand Nord, M. Bordeleau; Hôtel Victoria, M. Gravel; Hôtel Cloutier, M. Cloutier.

Voici la liste des marchands qui se sont succédés au siège présidentiel de la Section des Marchands de Nouveautés:

1874 Feu Jérémie Perreault, premier président; 1884 L. E. Beauchamp, 1885 S. D. Hamilton, 1886 F. X. Moisan, 1887 Horace Boisseau, 1888 J. O. Dupuis, 1888 F. X. Moisan, 1889 F. X. Moisan, 1890 Signard Beaudoin, 1891 L. F. Beauchamp, 1892 L. E. Beauchamp, 1893 Arthur Gagnon, (Ech.); 1894 Arthur Gagnon, 1895 C. P. Chagnon, 1896 Jos Normandin, 1897 Jules Huot, 1398 Adélard Fleury, 1899 J. O. Gareau, 1900 G. Marsolais, 1901 J. E. Patenaude, 1902 J. E. Patenaude, 1903 Bruno Charbonneau, 1904 J. O. Gareau, 1905 J. O. Gareau, 1906 O. Lemire, 1907 W. U. Boivin, 1908 W. U. Boivin, président actuel.

Bureau de direction: — W. U. Boivin, président; T. Oakes, 1er vice-président; Eug. Desjardins, 2e vice-président; Ernest Lamy, trésorier; A. Rouleau, secrétaire.

Comité d'excursion: — W. U. Boivin, président; J. O. Gareau, O. Lemire, Z. Arcand, A. Rouleau, E. Lamy, J. D. Couture, E. Viau, J. B. Letendre, J. E. Bénard, J. Albert, Lecompte, A. Giroux, H. Constantin, D. Mercure, A. I. Vallières, T. Oakes, W. Lafrance, Jos. Lemieux, Eug. Desjardins, I. Fortier, I. Cardin, J. P. Gervais, O. Normandin, Emile Gorcy.

Comité de réception: — W. U. Boivin, président; J. O. Gareau, A. Rouleau, E. Lamy, J. Alb. Lecompte, Eug. Desjardins, O. Normandin, J. P. Gervais.

Comité des jeux: — Eug. Desjardins, président; Z. Arcand, E. Lamy, T. Oakes, J. O. Gareau, J. E. Bénard, H. Constantin, I. Fortier.

Comité de la musique et des danses: — J. P. Gervais, président; A. Rouleau, J. D. Couture, Eug. Desjardins, I. Cardin, A. Giroux.

Comité des chemins de fer: — J. Alb. Lecompte, président; J. D. Lecompte, président; J. D. Couture, E. Lamy, Eug. Desjardins, Z. Arcand.

Comité des impressions: — A. Rouleau, président; J. E. Bénard, O. Normandia, H. Constantin, J. O. Gareau.

Juges: — O. Lemire, J. O. Gareau, J. A. Beaudry, A. Giroux, G. Coutu, T. Béland, E. Lamy, Albert Gervais, J. B. Letendre, Jos. Desroches, B. Charbonneau, J. A. Jacob, J. G. Watson, E. M. Trowern.

COURSES ET AMUSEMENTS

No 1 — Course de 50 vgs. ouverte aux jeunes filles âgées de moins de 15 ans. 1er prix, 1 boîte à bijoux en or; 2e prix, 1 porte musique en peau crocodille.

No 2 — Course de 75 vgs. ouverte aux jeunes garçons âgés de moins de 12 ans. 1er prix, 1 set de baseball; 2e prix, 1 set de crosse.

No 3 — Course de 75 vgs. ouverte aux femmes et filles âgées de plus de 16 ans. 1er prix, 1 cadran de fantaisie en or; 2e prix, 1 paire de statuettes en bronze et 5 prix d'un abonnement au "Patron Gorcy".

No 4 — Course de 100 verges, ouverte aux jeunes garçons de 13 à 16 ans. 1er prix, 1 hamac. 2e prix, 1 bat et 1 baseball.

No 5—Course de 200 verges, ouverte aux voyageurs de commerce en nouveautés de Montréal. 1er prix, un voyageur reconnu en cuir. 2e prix une "automobile". 3e prix, 1 chapeau Buckley donné par la maison Waldron, Drouin et Cie.

No 6—Course de 200 verges, ouverte aux marchands de nouveautés de Montréal et aux marchands de Joliette. 1er prix, 1 horloge ornementée sur or de 14 karats. 2e prix, un nécessaire de voyage en cuir de Russie. 3e et 4e prix, 1 chapeau Buckley donné par la maison Waldron, Drouin et Cie.

No 7—Une partie de baseball entre les marchands de nouveautés de Montréal et les marchands de Joliette. Prix : un porte-cigare monté en or donné à chaque gagnant. L'arbitre: une urne en porcelaine avec gravure antique.

No 8—Concours du pot-cassé. 1er prix, 1 set de brosses monté sur ébène. 2e prix, 1 set casse-noix en argent.

PROGRAMME DES DANSES

1—Grande marche-valse.
2.—Valse Lancier.
3.—Bellfill.
4.—Gavotte.
5.—Three Step.
6.—Valse-Quadrille.
7.—Schottish.
8.—Valse Merry Widow.
(Extra) Valse Lancier — Valse-Quadrille.
9—Gavotte.
10—Two Step.
11.—Valse Lancier.
12.—Polka.
13.—Valse-Quadrille.
14.—Valse Amoureuse.
15.—Valse Lancier.
16.—Bellfill.
17.—Valse "Home Sweet Home."

La décision des juges, quant aux entrées, etc., sera finale.

Les prix seront distribués sur le terrain.

La Société des Marchands Détailleurs ne se tient nullement responsable des pertes ou accidents que les excursionnistes pourront éprouver.

AVIS SPECIAL

Durant juillet et août, les salles de pianos et orgues Layton Bros., 144 rue Peel seront fermées à une heure les samedis. r

MARSEILLE VEUT CONSTITUER UN DEPARTEMENT

Douze conseillers généraux de l'arrondissement de Marseille ont présenté au Conseil le voeu suivant :

"Considérant que l'arrondissement de Marseille comprend, à lui seul, 534,043 habitants, et que ceux réunis d'Aix et d'Arles n'en contiennent que 202,450 ; que les intérêts de cet arrondissement ne sont représentés au Conseil général des Bouches-du-Rhône que par quinze conseillers ; que ceux d'Aix et d'Arles sont représentés par dix-huit conseillers ; que cet état de choses ne peut que nuire aux intérêts de l'arrondissement de Marseille.

"Les conseillers généraux soussignés émettent le voeu que les quinze cantons composant l'arrondissement de Marseille soient séparés du département des Bouches-du-Rhône pour former un nouveau département qui portera le nom de "la Méditerranée" et dont le chef-lieu sera Marseille".



La "Presse" est heureuse d'offrir aujourd'hui en primeur à ses lecteurs le portrait de Mlle Irène Mandeville, une fillette de 11 ans qui promet beaucoup pour l'art musical à Montréal. Malgré son âge tendre, la petite Irène possède déjà un diplôme de musique de l'Académie Laurier, dirigée par les révérendes Soeurs de Sainte-Croix. Ce diplôme est pour l'exécution et la théorie. Mlle Mandeville est la fille de M. O. Mandeville, entrepreneur maçon. A l'âge de sept ans, la jeune fille manifestait déjà de grandes aptitudes pour la musique et elle conquit un premier prix.

Photo. L. J. A. Péloquin, 542 avenue Mont-Royal.

Hamilton's St Catherine St. between Drummond & Mountain

UNE JOURNEE POUR LA DENTELLE LUNDI



Dentelles valenciennes et torchon avec insertion assortie, assortiment de dessins et largeurs, valeur 5c, pour la verge 2½c

Dentlles et insertions valenciennes et torchon, françaises, jolies, et de belle qualité, différentes largeurs, valeurs 7½ et 10c pour 5c

Table spéciale contenant belles dentelles et insertions valenciennes, orientales et guipures, valant jusqu'à 20c, pour, la verge 10c

30 pièces seulement de Allovers en tulle, de différents dessins, valeur 50c, pour. 25c

Dentelles et insertion torchon, 12 verges la carte. Valeurs, 20c et 25c, pour 12c

AVANTAGES SPECIAUX pour LUNDI

à notre comptoir des broderies; le stock le plus joliment assorti de la ville en broderies, bordures et insertions moyennes et supérieures. Biais, galons, passe-ruban et allovers depuis 5c la verge.

Robes de toilette semi-confectionnées en véritable broderie irlandaise faite à la main

Un autre lot de 50 robes reçues du célèbre McBride, de Belfast, Irlande.

Examinez-les dans nos vitrines et admirez l'élégance et la beauté de cette consignation. Toutes sont garanties faites à la main et ce sont les nouveautés les plus fashionables de la saison. Lundi à notre vente de juillet on pourra les avoir à . .

$3.75 LA ROBE.

Vente sans parallèle de Linoléum

Linoléum à effets de tuile, de fleur et parquet. Valeurs jusqu'à 60 cents la verge. Lundi 31c

Tapis de Corde ordinaire

Belle qualité de la meilleure marque, valant jusqu'à 75c la verge. Lundi . . 49c

Coupons de Tapis Echantillons

Un lot d'échantillons de tapis provenant de voyageurs, à des prix spéciaux.

Echantillons de Tapestry, valeur $1.75 . . . . . 60c Pour . . . . . .

Echantillons de Bruxelles, valeur $2.00, pour. 90c

Echantillons de velours Wilton, valeur $2.25 . . . . 95c Pour . . . . . .

Très Spécial pour Lundi

Vente spéciale de chemises en bon coton pour dames. Très grandes. Empiècement brodé et col et poignets brodés en dentelle. Régulier $1.00 pour 65c

N'ATTAQUE PAS LES COULEURS NE TACHE PAS LES MAINS

Evite au linge d'être usé par le frottement, l'Eau de Javelle et les cristaux qu'elle remplace avantageusement.

LESSIVE PHENIX

EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER.
10c LE PAQUET D'UNE LIVRE.

Dépot : 41 rue Sainte - Catherine Ouest, Montréal.

CHEMISES COLLETS VESTES

Une machinerie moderne nous permet enfin de repasser les faux-cols sans les fendiller, les briser ou détruire les mailles de la toile. Nous avons des machines qui repassent les faux-cols en pointe sans qu'il y ait la plus petite imperfection. Vos faux-cols dureront plus longtemps si vous les envoyez chez nous.

CHEMISES . . . 10c
" négligées . . 8c
Vestes . 15c en montant
Mouchoirs . . . 1c pièce

TROY LAUNDRY

4 TELEPHONES
Nos Voitures parcourent la Ville en tous sens.
2 livraisons par semaine pour le Bord du Lac.

TEMPERATURE



Vent de l'est, chaud. Dimanche très chaud, averses locales.

POUR L'EUROPE

Monsieur Louis Hains, secrétaire français de la commission Internationale des Cours d'Eaux, est parti ce matin, pour l'Europe, à bord du "Southwark" de la ligne Dominion.

A l'occasion de son départ les nom-



M. Louis Hains, secrétaire français de la Commission Internationale des Cours d'Eaux, qui est parti ce matin pour l'Europe.

breux amis qu'il possède à la "Presse" lui ont présenté un joli cadeau en même temps que leurs souhaits d'heureux voyages.

M. Hains a pour compagnon Monsieur le docteur L. Henri Renaud, de



M. le docteur L. Henri Renaud, de la rue Sanguinet, qui est parti ce matin pour l'Europe. — Photo. Dupras et Colas, rue Sainte-Catherine Est.

la rue Sanguinet, qui s'en va continuer à Paris et à Londres ses études médicales.

Aux deux voyageurs nous disons : bonne santé, joyeuse traversée!

AVIS AUX INVENTEURS

IL Y AURA, MARDI PROCHAIN, UNE TRES INTERESSANTE ASSEMBLEE AU No 88 RUE SAINT-DENIS.

Les progrès faits par l'Association des Inventeurs du Canada ne se comptent plus. Nous rapportions dernièrement qu'elle avait déjà complété son organisation en adoptant sa constitution et ses règlements ; elle vient encore de faire un nouveau pas dans la voie du succès.

Mardi prochain, jour d'assemblée régulière, les membres ne seront plus convoqués aux bureaux de la "Presse", mais dans une belle salle à eux, qui a été louée au No 88 rue Saint-Denis. Ils pourront encore une fois constater tout le travail que s'imposent leurs directeurs pour leur procurer tous les avantages possibles. Cette salle est certainement une des plus belles salles d'assemblées de la ville. Elle est confortablement, même luxueusement meublée et offre toutes les commodités possibles aux membres. On pourra en juger à l'assemblée de mardi. Les directeurs ont préparé, pour la circonstance, un joli programme d'amusements qui sera exécuté après l'assemblée régulière.

Il est important que tous les membres se rendent à cette assemblée du 7 courant ; car on doit y discuter des choses très sérieuses concernant l'association. Le rapport du trésorier sera aussi des plus intéressants à entendre.

5 VOTES **LA "PRESSE"** 5 VOTES

CONCOURS DE L'EXCURSION QUEBEC-SAGUENAY

Ce coupon peut être échangé pour un coupon de vote dans ce concours, si on le présente par paquets de dix, vingt-cinq ou cent, aux bureaux de la "Presse".

Compagnie de Publication de la "Presse", Montréal.

4 Juillet 1908.

LES PIQUE-NIQUES DE LA "PRESSE"

Tout est maintenant prêt. Aux excursionnistes de faire le reste pour que la fête soit un succès sans précédent.

¶ Il reste peu de chose à dire sur le pique-nique de Lundi prochain au parc du Bout de l'Ile ; mais comme ce numéro est le dernier qui paraîtra avant le départ des enfants pour cette jolie place d'amusement, nous croyons utile d'ajouter quelques recommandations à ce que nous avons déjà dit.

LE PROGRAMME DES JEUX

comme nous l'annoncions hier, est une surprise que nous réservons aux enfants ; nous pouvons cependant les avertir, sans rien dévoiler (?) qu'ils feraient bien de se munir de tous les objets employés dans les parties de "base-ball", de "foot-ball" ou autres, pour le cas ou ils pourraient leur être utiles. Nous leur recommandons aussi encore une fois d'être rendus au lieu de départ des tramways à l'heure exacte, car les billets de ce premier pique-nique ne pourront servtr au deuxième et, comme nous devons, à chaque fois, en limiter le nombre, ils courraient grand risque de n'en pas avoir au prochain. Qu'il soit bien compris aussi que les tramways "extra" que la compagnie met à la disposition de la "Presse" pour ce pique-nique seront pour tout le public qui voudra se rendre au Bout de l'Ile ; mais il y a cette

PARTICULARITE A REMARQUER

que les personnes qui n'auront pas de billets de la "Presse" devront payer le plein prix du passage. Au retour les adultes paieront comme à l'ordinaire ; mais tous les

ENFANTS seront RAMENES GRATUITEMENT

par la compagnie, qu'ils aient ou non payé pour aller.

¶ Qu'on se le dise donc maintenant: que tout le monde soit prêt de bonne heure lundi matin; qu'on n'oublie pas surtout d'apporter un fort bagage de

Bonnes Dispositions de Gaieté et d'Entrain.

LES GYMNASTES DE ROME



Les vingt gymnastes choisis pour la formation de l'équipe canadienne déléguée à Rome lors du Congrès International de Gymnastique. Rangée supérieure, de gauche à droite: MM. B. de Montigny, G. Bruneau, H. Millier, A. Lacroix, M. Scott, A. Duckett, L. Parant, C. Langevin, H. Leroux. Deuxième rangée: J. de Montigny, O. Bissonnet, G. O'Grady, P. LaBadie, Professeur H. T. Scott, A. Lacasse, Chs Marchildon, O. Chicoyne, E. Galarneau. Rangée intérieure, F. Major, S. Famelart, E. Dagenais.

L'équipe des gymnastes canadiens a été choisie hier soir pour la délégation au Congrès de Gymnastique International de Rome.

Les circonstances, tout indépendantes du Comité d'organisation montréalais, avaient empêché le choix de l'équipe avant cette date déjà avancée, mais la séance qui réunissait hier les quarante candidats choisis à la semi-finale de mai dernier, donne un bon espoir au Comité de la Société Nationale de Gymnastique. Plusieurs candidats ont fait des progrès étonnants depuis deux mois. L'entraînement de l'équipe, pendant l'été fait donc prévoir un concours sérieux de la part de nos jeunes gymnastes. Il est vrai que les sociétés européennes font de la gymnastique depuis vingt ans et plus alors que nos collégiens et scolaires ont à peine trois ou quatre ans de travail et même de tradition. Tout en comptant bien remporter quelque victoire aux concours divers, la délégation canadienne entreprendra le voyage plutôt dans un but d'études profitables qu'à tout autre point de vue.

Les délégués, choisis dans l'élite physique et intellectuelle des divers groupements scolaires, recueilleront des documents précieux et pour eux-mêmes et pour leurs cadets. Il ne faut pas oublier que le gouvernement fédéral a donné un essor magnifique à la culture physique dans toutes les provinces du Canada. Peu à peu le système si bien enseigné à l'Ecole Normale Militaire d'Aldershot, en Angleterre, et aux différents collèges militaires de notre pays sera ramifié dans tous les groupements gymnastiques de la Puissance, établissant ainsi l'uniformité tant désirée dans l'enseignement de la culture physique. Les élèves du professeur Scott suivent ce système, considéré le plus profitable et fortement recommandé par le ministère de la milice. Dans le groupe choisi hier soir, tous sont appelés à devenir, bientôt, des moniteurs excellents ou de forts protagonistes de la culture physique.

Un groupe de vingt a été formé. Tous ont consenti à travailler de conserve pendant l'été, afin de s'entr'aider tous à faire ressortir les qualités individuelles de chacun. Sur ces vingt courageux concurrents, à la fin d'août, seront recrutés les membres de l'équipe canadienne et les surnuméraires.

Les vingt gymnastes sont, avec leur résidence à Montréal pendant l'été:

Charles Marchildon, 552 Parc Lafontaine.

Benjamin Testard de Montigny, 341 rue Saint-Hubert.

Georges Etienne Dagenais, 867 rue Saint-Dominique.

Elzéar Galarneau, 35 rue Payette.

Paul LaBadie, 15 Boulevard Saint-Laurent.

Guillaume Bruneau, 113 rue Eadie, Ville Saint-Paul.

Jean Testard de Montigny, 137 avenue Esplanade.

Albert Duckett, 705 rue Saint-André.

Joseph Hilarion Leroux, 973a avenue Esplanade.

Fernand Major, 92 avenue Laval.

Georges Famelart, 406 rue Cadieux.

George O'Grady, 64 Riverside.

Tressler Alphonse Lacroix, 17 Montée du Zouave.

Henri Millier, 327a Rachel.

Maurice Scott, 375 avenue Mont-Royal.

Omer Bissonnette, 208 rue Notre-Dame Est.

Adrien Lacasse, 135a rue du Champs de Mars.

Ozias Chicoyne, 1981 rue Saint-Jacques.

Charles Auguste Langevin, 157 Mentana.

Louis Parent, 56 rue Cadieux.

Une fois l'examen médical terminé, il y aura certainement quelques changements dans l'équipe des vingt. Le public sera tenu au courant du travail et des progrès des gymnastes. Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant l'itinéraire qui a été fixé pour les délégués canadiens pendant leur voyage en Europe..

Départ de Montréal pour Boston, le 1er septembre, soirée.

Départ de Boston, par le paquebot "Romanic" de la ligne White Star, le 2 septembre, matinée.

Escale aux Açores (une journée), le 8.

Passage à Gibraltar, le 11.

Arrivée à Naples, le 14. Deux jours de visites, Pompéi, Herculanum, etc.

Arrivée à Rome, le 17.

Le Congrès de Gymnastique, du 22 au 29.

Départ de Rome, le 1er octobre.

Arrivée à Paris, le 2 octobre.

Départ de Paris, le 5.

Arrivée à Londres, le 6.

Départ pour le Canada le 7.

Retour à Montréal, le 17 octobre.

Dans les différentes villes où les gymnastes arrêteront, ils visiteront les gymnases les plus renommés, les principaux monuments.

On voit là l'importance de ce voyage d'études.

IL S'ASSOMME SUR UN RAIL

Un citoyen de Saint-Vincent de Paul, M. Pierre Prévost, est, hier soir, victime d'un grave accident, à Montréal.—Il s'est, croit-on, fracturé le crâne en tombant de voiture.

Qui aurait dit, hier matin, en voyant M. Pierre Prévost, quitter tout joyeux sa demeure de Saint-Vincent de Paul, qu'il serait, ce matin, mourant sur un lit d'hôpital.

M. Prévost était venu à Montréal faire certaines emplettes avec une de ses parentes, et il retournait chez lui, vers 5 heures, lorsqu'à l'angle des rues Saint-Laurent et Mont-Royal, le cheval qu'il conduisait, fut effrayé pour une cause quelconque, et fit un brusque écart.

M. Prévost perdit l'équilibre et tomba la tête sur un des rails du tramway.

Le coup fut si violent que le malheureux demeura sans un mouvement. Quand on s'approcha de lui, il avait les yeux fermés à la lumière et son sang coulait à flots, par une hideuse blessure qu'il avait à la tête.

Le docteur Falardeau, l'un des médecins internes de l'Hôtel-Dieu, qui venait de chercher un malade dans une voiture d'ambulance, fut témoin du malheur, et s'empressa de prodiguer ses soins au blessé pendant que l'ambulance se rendait à l'hôpital porter le malade qu'elle contenait, et revenait aussitôt.

Les chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, après avoir examiné le patient, croient qu'il souffre de la fracture du crâne, et que sa vie est en danger. Cet accident avait causé tout un rassemblement.

Le cheval, en voyant tomber son conducteur, s'élança pour prendre l'épouvante, mais il fut arrêté à quelques pieds, à peine, plus loin, par un courageux citoyen.

M. Prévost est âgé de 57 ans.

LE CADAVRE DE B. TAYLOR

On parvient à le repêcher après d'actives recherches de plusieurs jours.

LA DYNAMITE

A dû être employée pour amener la dépouille mortelle à la surface de l'eau

A LACHINE

Le cadavre du jeune Bert Taylor qui s'est noyé, lundi dernier, à Lachine, a été retrouvé hier soir, vers cinq heures, non loin de l'endroit où le malheur est arrivé, et après des recherches incessantes.

Comme on ne parvenait pas à repêcher le jeune infortuné, le chef de police Robert, de Lachine, a permis, hier matin, de se servir de la dynamite, et l'on a employé une cinquantaine de cartouches de cet explosif.

C'est M. Allan R. Murray qui, le premier, a aperçu le cadavre près de la bouée No 1.

Les restes mortels ont été transportés chez l'entrepreneur de pompes funèbres Wray, de Montréal.

LES TRAMWAYS A LONGUEUIL

Ce soir, il y aura une grande assemblée des électeurs municipaux de la ville de Longueuil au comité central de M. Bruno Normandin, candidat à la mairie où plusieurs orateurs parleront de la question des tramways électriques.

Lecture sera faite aussi, à cette réunion, de plusieurs documents importants concernant la "Montréal and Southern Counties Railway Co." qui offre de donner actuellement un service idéal de communications entre Montréal et Longueuil.

Les candidats à l'échevinage dans les divers quartiers se feront aussi entendre. Tous les électeurs seront les bienvenus.

La presse catholique est représentée aux Etats-Unis par 297 périodiques, dont 28 sont publiés à New-York. Le fait le plus caractéristique, c'est la diversité des langues qu'ils emploient. On y trouve, en effet, l'anglais, l'italien, l'allemand, le polonais, le français, le bonhémien, le hollendais, l'hindou, le croate, le hongrois et le russe.

TOUJOURS A SON POSTE

Honoré Lessard, le gardien du Bain Saint-Louis, se distingue.

LE MEME JOUR

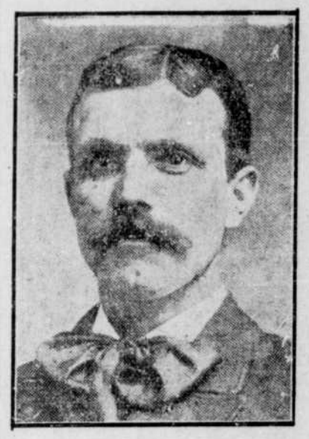
Il arrache à la mort quatre jeunes gens ,sur le point de se noyer, au

BAIN SAINT-LOUIS

M. Honoré Lessard, gardien du bain Saint-Louis, vient d'opérer quatre émouvants sauvetages qui font honneur à sa belle réputation de vaillant et courageux sauveteur.

Un jeune garçon d'une quinzaine d'années, Thomas Sauvé, dont la famille demeure au No 506 de la rue Joliette, ayant été saisi de crampes en se baignant, il se cramponna à un de ses petits camarades qui se baignait avec lui et tous deux enfoncèrent dans huit pieds d'eau.

M. Lessard a dû plonger à trois reprises différentes avant de pouvoir les retirer de leur périlleuse position. Il en était grand temps, car les deux jeunes gens qui se tenaient enlacés avec toute la force désespérée du noyé étaient en train de s'étrangler au fond de l'eau.



M. H. Lessard, gardien du bain Saint-Louis.—Photo. J. A. Dumas, 460 rue Saint-Denis.

M. Lessard a eu beaucoup de peine à ramener les deux petites victimes à la vie car elles avaient bu beaucoup d'eau.

—Un peu plus tard, le brave Honoré Lessard a sauvé deux autres jeunes gens, Albert Gauthier, No 145 rue Montcalm, et A. Bergeron, No 75 rue Saint-Urbain.

Ceux-ci, bien qu'ils ne fussent pas dans une position aussi terrible, que les précédents, n'en étaient pas moins en grand danger, lorsque M. Lessard les retira de l'eau.

BANQUE PROVINCIALE A SAINT-CESAIRE

La banque de Montréal a abandonné, hier, la succursale qu'elle avait ouverte à Saint-Césaire, laissant leurs affaires et le champ libre à la Banque Provinciale du Canada, qui avait déjà une succursale à cet endroit, après avoir constaté qu'il n'y a pas suffisamment d'affaires pour deux banques, à cet endroit.

Saint-Césaire est, d'ailleurs, un district strictement canadien-français.

LA QUOTIDIENNE

SAMEDI, LE 4 JUILLET 1908.

C'est aujourd'hui le 186ième jour de l'année. Le 8 juillet, la lune sera dans son premier quartier. Les constellations sont dans toute leur splendeur. C'est une époque favorable pour les artisans de l'Idée. Les journalistes auront une veine inaccoutumée ; leurs créanciers mourront, ils trouveront de l'argent sur les trottoirs, les salaires seront augmentés, la rhétorique leur offrira ses plus belles fleurs et les marchands de vins leurs plus délicieuses ambroisies. La femme née ce jour sera folichonne, douée d'une grande beauté, mais elle sera cruelle. Elle aura des caprices idiots. L'homme, commencera sa carrière dans les cirages à souliers, aura de grands succès industriels et finira par être "siré" lui-même pour avoir mis tant de brillant aux pieds de ses compatriotes. La jeune fille aura de belles qualités qui la feront chérir des siens et fera un mariage très heureux. Le garçon, après avoir eu une existence bien tourmentée, avoir mangé de la vache enragée, finira sur un glorieux rond-de-cuir.

LA FETE DU JOUR : — Saint Isidore.

L'AN DERNIER : — Incendie à l'Université McGill.

LUX.

MISE AU POINT

M. Gustave Comte nous prie de dire que la biographie de l'auteur de la "Marche du Tricentenaire" que nous avons publiée en première page, samedi dernier, est bien de lui, mais qu'elle est extraite du numéro de mai du "Passe-Temps", en 1897 ; il y a onze ans. Conséquemment, ajoute-t-il, elle n'a rien à faire avec la "Marche du Tricentenaire".

A MONTCALM

Nous avons le plaisir de signaler à nos lecteurs une remarquable poésie, composition de M. Lucien Pati, de Paris, et dite par Madame Sefond-Weber, de la Comédie Française, à la fête franco-canadienne donnée le dimanche, 21 juin, dans la salle des Fêtes du "Petit Journal," avec le concours d'auteurs et d'artistes français et canadiens.